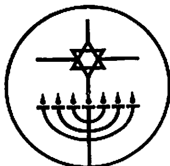
*COMMENTAIRE DE L'ANCIEN TESTAMENT* XVI



**FRANK MICHAELI**
Professeur à la Faculté
de Théologie Protestante de Paris

# LES LIVRES DES CHRONIQUES, D'ESDRAS ET DE NÉHÉMIE



ÉDITIONS DELACHAUX & NIESTLÉ NEUCHATEL (SUISSE)
*Diffusion en France :*
DELACHAUX ET NIESTLÉ, 32 RUE DE GRENELLE, PARIS VII[e]

*Note du Secrétaire de Rédaction*

Les livres des Chroniques, d'Esdras et de Néhémie forment un vaste ensemble conduit par une pensée théologique que le commentaire met en pleine lumière ; c'est pourquoi nous les présentons en un seul volume.

Pour distinguer le ח du ה, le premier est transcrit par un *h* en italique dans le texte ordinaire et inversement dans le texte en italique. Le צ est rendu par *ts* et le שׁ par *sh*.

Le texte hébraïque de base est celui de la *Biblia Hebraica* édité par R. Kittel. Vu l'incertitude de la prononciation exacte du tétragramme sacré, et par respect pour la tradition juive, le nom spécifique du Dieu de l'Ancien Testament sera simplement transcrit par les quatre lettres YHWH — que les Juifs ont lu habituellement ADONAI, c'est-à-dire Seigneur.

# *Préface*

*Un commentaire biblique est toujours difficile à rédiger. Si l'on veut faire une analyse détaillée du texte avec toutes les remarques relatives aux variantes, aux versions anciennes dans les différentes langues et aux interprétations proposées par tous les commentateurs et exégètes anciens ou modernes, il faut publier de volumineux ouvrages qui n'intéressent que les spécialistes. Au contraire, si l'on désire simplement donner à un lecteur du texte biblique des explications élémentaires débarrassées de tout l'appareil critique et scientifique, l'intérêt de l'ouvrage devient très secondaire et les problèmes littéraires, historiques et théologiques ne sont qu'effleurés. Nous avons choisi, dans le présent ouvrage, une voie médiane, qui ne satisfera sans doute ni les uns ni les autres, mais qui était inévitable en raison de la dimension forcément réduite du volume, comparée à la longueur du texte biblique des livres des Chroniques-Esdras-Néhémie (88 chapitres). C'est donc délibérément que nous n'avons pas multiplié les notes et références aux travaux de tous ceux qui ont étudié ou proposé des hypothèses au sujet de ces livres, bien que nous ayons tenu compte dans toute la mesure du possible de leurs ouvrages. Nous espérons néanmoins être utile au lecteur qui possède si peu de commentaires de l'Ancien Testament en langue française, et nous souhaitons qu'au travers de ces pages, il découvre surtout l'intérêt, la richesse cachée, la réflexion théologique de livres comme les Chroniques-Esdras-Néhémie, dont la lecture n'est peut-être pas — il faut l'avouer — l'une de celles qui attirent le plus parmi les livres bibliques. L'étude peut en paraître aride, mais la gangue une fois brisée, le métal précieux s'en dégage pour la plus grande récompense du chercheur.*

F. M.

# Introduction

Dans le vaste déroulement de l'histoire d'Israël présentée par les livres de l'Ancien Testament, plusieurs ouvrages d'ensemble donnent un panorama historique dont il est facile de découvrir les caractères particuliers et les méthodes historiographiques. Les grandes traditions du *Pentateuque* se rapportent à la période des origines, depuis la création jusqu'au séjour au désert et à la veille de l'entrée en Canaan. L'œuvre des écrivains *deutéronomistes* reprend l'histoire de Moïse et du peuple au désert, dans le Deutéronome, et la poursuit grâce à de nombreux documents variés, jusqu'à la période de l'exil à Babylone, comme nous la lisons dans les livres de Josué, des Juges, de Samuel et des Rois. Ces livres constituent certainement la source la plus complète et la plus sûre de notre connaissance de l'histoire préexilique du peuple d'Israël.

Il en existe pourtant une autre dans le recueil biblique. C'est l'œuvre du *Chroniqueur* [1], que nous appelons de ce nom puisqu'il est entièrement anonyme, et que la tradition, dans notre langue, a donné à la partie la plus importante de son ouvrage le nom de *Chroniques*. D'une longueur plus réduite que les livres deutéronomistes, ce document couvre en réalité une période de l'histoire beaucoup plus vaste, puisqu'elle va de la création de l'humanité jusque vers le IVe siècle avant Jésus-Christ, c'est-à-dire jusqu'à l'époque de l'exil et à celle du retour à Jérusalem et de la restauration du Judaïsme par Esdras et Néhémie. C'est la plus large des synthèses historiques que nous trouvions dans l'Ancien Testament. Si elle reprend nécessairement une bonne partie de l'histoire d'Israël depuis la royauté jusqu'à l'exil, elle est la seule à nous apporter des documents de première importance pour les temps postexiliques. Ce sont en tout cas les derniers écrits historiques de l'Ancien Testament et, après les livres d'Esdras et de Néhémie, aucun autre livre ne nous renseigne sur les derniers siècles qui ont précédé l'ère chrétienne.

Tous les historiens s'accordent depuis longtemps pour attribuer au même auteur les deux livres des Chroniques et ceux d'Esdras et de Néhémie [2]. Bien que les problèmes de composition de ces livres diffèrent de l'un à l'autre, la communauté de vues, l'analogie des méthodes de rédaction et l'orientation générale de la pensée théologique confirment cette attribution. De plus, l'enchaînement des livres est attesté clairement par la

[1] On pourrait aussi l'appeler *le Chroniste*, comme le font beaucoup d'historiens, mais ce mot n'est pas un terme employé en français classique.

[2] Quelques exégètes ont contesté cette attribution, mais n'ont guère été suivis (Bleek, Zoeckler, mentionnés par Curtis, p. 3).

répétition, à la fin du deuxième livre des Chroniques (36. 22-23), des premiers versets d'Esdras (1. 1-3), ce qui donne au texte des Chroniques une finale abrupte, du fait que la citation du début d'Esdras s'arrête au milieu de la phrase. Le Talmud lui-même rapporte une tradition rabbinique relative à cette attribution lorsqu'il dit : « Esdras a écrit son livre et les généalogies dans les livres des Chroniques jusqu'à la sienne propre » (Baba Bathra, f. 15).

A l'origine, les deux livres des Chroniques n'en formaient qu'un seul, de même que les deux livres d'Esdras-Néhémie. Les notes massorétiques se trouvent en effet groupées à la fin de 2 Chroniques et à la fin de Néhémie.

Malgré cela, une constatation inattendue est à faire : dans le canon de la Bible hébraïque, l'ordre des livres est inversé. Esdras-Néhémie précèdent les Chroniques, dans la troisième collection des livres, celle des Ecrits, et ce sont les Chroniques qui terminent l'ensemble de la Bible. Les anciennes versions, par contre, placent dans le bon ordre les Chroniques-Esdras-Néhémie, à la suite des livres des Rois, et avant les autres livres classés comme historiques : Esther et les deutérocanoniques : Tobie, Judith, 1 et 2 Macchabées.

La seule explication possible de l'ordre hébraïque est qu'il correspond à une différence de date dans l'introduction de ces livres dans le canon. Il est vraisemblable que l'ensemble Esdras-Néhémie a été reçu dans le recueil des Ecrits comme un supplément de l'histoire fournie par Samuel et Rois, c'est-à-dire comme la suite des événements interrompus par l'exil de Babylone. Les deux livres des Chroniques, qui répètent cette histoire jusqu'à l'exil et qui avaient probablement été jugés comme inutiles dans la collection, ont été introduits ensuite les derniers, en raison des différences et aussi des compléments qu'ils apportaient à la littérature historique déjà connue. L'ordre logique des livres a été rétabli dans les manuscrits des traducteurs grecs, mais la Bible hébraïque a conservé l'ordre primitif qui plaçait la seconde partie de l'ouvrage avant la première. Y a-t-il eu d'autres raisons qui s'opposèrent à l'introduction des Chroniques dans le canon hébraïque, comme celle qui aurait résulté du conflit entre Sadducéens et Pharisiens ? Et cette opposition se serait-elle atténuée aux environs du Synode de Jamnia (90-95 ap. J.-C.), ce qui aurait amené l'admission tardive des Chroniques à la fin du Canon ? [1] Nous n'avons pas assez de renseignements sur la manière dont fut constitué le recueil des Ecrits pour l'affirmer ou le nier.

L'unité d'auteur ne supprime cependant pas les différences de structure et de composition pour chacune des deux parties de l'œuvre. Il convient donc d'examiner les problèmes littéraires séparément avant de chercher à définir le but et la portée théologique de la synthèse historiographique du Chroniqueur.

[1] Cf. H. Lusseau, dans *Introd. à la Bible*, I, de A. Robert et A. Feuillet, p. 729.

## LES CHRONIQUES

Le nom de ces deux livres de la Bible hébraïque est (סֵפֶר) דִּבְרֵי הַיָּמִים ou : *livre des paroles*, ou plus exactement, *des actes des jours*, c'est-à-dire *livre des actes journaliers*, ce qui correspond assez bien au titre qui leur a été donné en latin, par Jérôme : « *Chronique de toute l'histoire divine* », d'où le nom qui a subsisté jusqu'à maintenant : *livres des Chroniques*. Le grec leur a donné un autre nom qui a été conservé longtemps dans la tradition de l'Eglise catholique : le livre des *Paralipomènes* (παραλειπόμενα) c'est-à-dire *des choses qui ont été laissées de côté*, ou *omises*. Ce terme s'appliquait probablement au fait que les Chroniques donnent en bien des endroits des compléments aux récits de Samuel et des Rois et qu'il semblait utile de posséder ce qui avait été passé sous silence par ces livres. On pourrait aussi comprendre le terme grec comme signifiant : *les choses qui ont été transmises*, c'est-à-dire qui font aussi partie de la tradition, mais cette interprétation est moins certaine. Si la tradition grecque estimait que ces livres n'étaient que des compléments aux livres de Samuel et des Rois, le Chroniqueur lui-même n'avait certainement pas cette façon d'envisager son ouvrage et ne l'avait pas rédigé dans ce but. Pour lui, l'histoire qu'il donne est complète [1].

### A. *Plan et contenu*

Quatre parties se distinguent aisément dans les Chroniques :

*Première partie :* 1 Chroniques 1-9 : série de tableaux généalogiques depuis Adam jusqu'à David, en particulier pour les 12 tribus d'Israël. Quelques-uns de ces tableaux sont prolongés jusqu'à l'époque de l'exil et même jusqu'à la période qui a suivi le retour d'exil et la restauration.

*Deuxième partie :* 1 Chroniques 10-29 : règne de David, depuis le début, après la mort de Saül brièvement rapportée, jusqu'à la mort de David et à la désignation de Salomon comme son successeur. L'auteur suit essentiellement les récits contenus dans le 2e livre de Samuel jusqu'à 1 Rois 2.

*Troisième partie :* 2 Chroniques 1-9 : règne de Salomon, dont le parallèle se trouve dans 1 Rois 3-11.

*Quatrième partie :* 2 Chroniques 10-36 : les règnes des différents rois de Juda, depuis le schisme qui a suivi la mort de Salomon jusqu'à l'exil à Babylone et la perspective du retour grâce à l'édit de Cyrus. L'auteur a suivi 1 Rois 12 - 2 Rois 25 en partie seulement, puisqu'il laisse délibérément de côté tout ce qui se rapporte à l'histoire du royaume d'Israël, pour ne garder que celle du royaume de Juda.

Le panorama des Chroniques a donc ceci de particulier qu'il recouvre une très vaste période, mais que tout ce qui précède l'histoire du règne de David est réduit à des listes généalogiques et statistiques. Le judaïsme ancien attachait une très grande importance aux généalogies, capables de donner dans un raccourci extrême un aperçu de périodes

[1] Cf. AD. LODS, *Histoire de la littérature hébraïque et juive*, Paris 1950, p. 634.

fort longues que l'on ne voulait pas présenter en détails par des récits facilement trouvés ailleurs. En même temps, on marquait la filiation étroite des familles et des tribus, et leur continuité dans les siècles passés.

B. *Sources et composition des livres*

L'auteur des Chroniques a rédigé son ouvrage grâce à des documents qu'il a utilisés et auxquels il se réfère en les nommant, ce qui n'était pas une habitude fréquente chez les anciens écrivains. L'indication des sources n'est cependant pas, contrairement à ce qu'on pourrait croire, une aide pour nous dans la recherche de la méthode littéraire de l'auteur. Il y a tant de références à des écrits et à des documents que le problème se pose de manière très complexe, lorsqu'on veut classer et énumérer ces sources.

Disons, pour commencer, que le Chroniqueur a puisé largement dans les textes de l'Ancien Testament qui étaient déjà bien connus de son temps. Sans s'y référer explicitement, il utilise pour ses listes généalogiques des chapitres 1-9 les renseignements fournis par la Genèse, l'Exode, les Nombres, Josué, Ruth, et pour l'histoire du royaume de David et de ses successeurs, il se sert, parfois en les reproduisant presque textuellement, des récits des livres de Samuel et des Rois.

Mais indépendamment de cette utilisation des sources bibliques, il donne de nombreux titres d'ouvrages consultés qui, sous ce titre, ne figurent pas dans l'Ancien Testament. On y distingue des documents *du genre historique* :

— le livre des rois de Juda et d'Israël (2 Chr. 16. 11; 25. 26, etc.),
— le livre des rois d'Israël et de Juda (2 Chr. 27. 7; 35. 27, etc.),
— le livre des rois d'Israël (1 Chr. 9. 1; 2 Chr. 20. 34),
— les actes des rois d'Israël (2 Chr. 33. 18),
— le midrash (ou commentaire) du livre des Rois (2 Chr. 24. 27),
— les annales du roi David (1 Chr. 27. 24),

et des documents *du genre prophétique* :

— les paroles (ou actes) de Samuel le voyant (1 Chr. 29. 29), de Natan le prophète (1 Chr. 29. 29; 2 Chr. 9. 29), de Gad le visionnaire (1 Chr. 29. 29), de Shemayah le prophète et de Iddo le visionnaire (2 Chr. 12. 15), de Jéhu, fils de *H*anani (2 Chr. 20. 34), de *H*ozaï (ou des *visionnaires*, d'après le grec : 2 Chr. 33. 19),
— la prophétie d'A*h*iya de Silo (2 Chr. 9. 29),
— la vision de Yedo le voyant (2 Chr. 9. 29), du prophète Esaïe fils d'Amots (2 Chr. 32. 32),
— le midrash (ou commentaire) du prophète Iddo (2 Chr. 13. 22),
— un document écrit du prophète Esaïe, fils d'Amots (2 Chr. 26. 22).

Que faut-il penser de cette abondance de titres et de documents cités? Représentent-ils autant de livres ou écrits séparés que le Chroniqueur aurait utilisés? Certainement non.

Les écrits du genre historique ne se rattachent probablement qu'à un seul document dont le titre a pu donner lieu aux variantes indiquées, et dont le contenu se rapportait à l'histoire des rois d'Israël et de Juda. Il ne semble pas possible de faire coïncider cet ouvrage avec le recueil biblique de Samuel-Rois, car nous trouvons dans les Chroniques des renseignements et des récits qui ne figurent nullement dans ces livres et que l'auteur a dû trouver ailleurs. La très grande majorité des historiens estiment donc que le Chro-

niqueur a connu un document différent des livres de Samuel-Rois, qu'il a utilisé conjointement anx livres canoniques et que, faute de mieux, l'on désigne par le terme de *Midrash du livre des Rois* (à cause de 2 Chr. 24. 27) [1]. Quelle était la structure de cet écrit et que contenait-il exactement? Nous l'ignorons, et il serait vain de vouloir tenter de le reconstituer à partir des Chroniques. Le terme de *midrash* s'appliquait à des ouvrages qui commentaient des textes anciens pour les actualiser, pour les expliquer sur le plan de l'enseignement pratique et de l'homélie, pour les illustrer et en dégager tout ce que l'imagination du commentateur pouvait y puiser. Cette méthode était employée aussi bien pour l'explication des textes historiques que pour l'application des textes prophétiques et sapientiaux. Les contes édifiants, les développements parénétiques, les anecdotes pittoresques donnaient aux œuvres midrashiques, telles qu'on les trouve dans la littérature apocryphe et rabbinique, une saveur particulière qui, parfois, faisait passer à l'arrière-plan la réalité historique qu'ils contenaient. « Le midrash est une sorte de sonorisation de l'histoire » (Robert et Feuillet, *op. cit.*, p. 723).

Le Chroniqueur a dû trouver dans ce document des éléments qui s'accordaient pleinement avec sa conception personnelle de l'histoire, au point que les Chroniques sont parfois considérées comme une sorte de midrash. Ce jugement, un peu forcé, contient probablement une part de vérité.

Les documents du genre prophétique que nous avons relevés dans les Chroniques étaient-ils autant de sources distinctes? Ad. Lods (*op. cit.*, p. 638) a montré que ces références n'étaient que des indications relatives à des sections ou des chapitres de l'ouvrage historique dont nous venons de parler. Non seulement ces indications ne doublent jamais d'autres références aux documents historiques cités ailleurs, mais en bien des cas, les écrits ou les paroles des prophètes sont mentionnés comme parties intégrantes d'une œuvre historique (2 Chr. 20. 34; 32. 32; 33. 18). A une époque où les chapitres et les versets n'existaient pas, on se reportait aux diverses sections d'un livre en nommant le personnage qui en était la figure centrale, exactement comme l'apôtre Paul écrit: « *Ne savez-vous pas ce que dit l'Ecriture dans Elie...* » (Rom. 11. 12), alors qu'il évoque 1 Rois 19. Dans ces conditions, il se pourrait que les multiples sources mentionnées dans les Chroniques ne correspondent effectivement qu'au seul document: le midrash du livre des Rois. Telle est l'opinion de beaucoup d'exégètes.

Cette simplification n'est-elle pas excessive? Nous admettrions plutôt, avec d'autres, que s'il y eut un document historico-prophétique qui servit de source principale au Chroniqueur — le midrash en question — d'autres écrits ont pu lui fournir quelques renseignements complémentaires émanant de milieux prophétiques et ne figurant pas dans le midrash (cf. E. Jacob, *La tradition historique en Israël*, 1946, p. 181-182). On pourrait même envisager l'existence d'un recueil ou d'une anthologie de textes prophétiques à l'époque du Chroniqueur, où auraient été rassemblés quelques-uns des textes auxquels il se réfère; mais c'est une supposition qui manque de preuves (cf. Robert et Feuillet, p. 721).

Ainsi donc l'auteur des Chroniques a dû rédiger son ouvrage à partir de trois sources principales: *les écrits canoniques*, avec en tout premier lieu, les livres de Samuel et des

[1] Cette opinion n'est pas admise par tous. Quelques-uns contestent l'existence même de ce midrash et n'y voient qu'une source « fantôme » inventée par la critique moderne, trompée par le souci du Chroniqueur d'accroître son autorité en multipliant les références (Torrey cité par Curtis). D'autres identifient ce midrash au livre canonique des Rois, mais sont obligés de supposer l'existence de documents complémentaires que le Chroniqueur aurait connus (Budde, « Vermutungen zum Midrasch des Buches der Könige », *ZAW* 1892).

Rois; *un midrash* du livre des Rois, dans lequel il a trouvé des compléments et des renseignements inconnus des livres canoniques; d'autres documents divers, transmettant *des traditions prophétiques* indépendantes.

Il n'est pas exclu que l'auteur ait également connu des *traditions orales* qu'il a recueillies et utilisées dans ses écrits, bien qu'il soit évidemment très difficile de préciser ce point.

Dans sa tâche de composition littéraire, il faudrait aussi tenir compte de l'*apport personnel* qu'il a fait à son œuvre. L'utilisation de sources écrites ou orales ne supprime pas cette participation de l'écrivain, non seulement pour relier ensemble les éléments puisés à ses sources, mais surtout pour les présenter selon sa propre orientation et les faire servir à sa propre conception de l'œuvre qu'il rédige avec un but bien déterminé. Quelle est donc la part du Chroniqueur dans les deux livres qui lui sont attribués? La réponse est difficile, car il n'est pas possible de discerner avec certitude ce qui, dans le texte, provient d'une source différente des livres de Samuel-Rois ou ce qui vient du Chroniqueur lui-même. Certains exégètes ont tendance à attribuer la plus large part de son œuvre à sa propre composition; en dehors des textes qui reproduisent les sources canoniques connues, le reste serait le plus souvent des créations littéraires de l'auteur qui aurait trié, modifié ou complété les documents qu'il utilisait, selon ses idées et sa conception de l'histoire. D'autres au contraire estiment que la part personnelle de l'auteur est moins grande et que les différences par rapport à l'histoire de Samuel-Rois viennent réellement d'autres documents historiques et ne sont pas une libre composition de l'auteur. C'est l'étude de chaque récit particulier qui permet seule d'émettre une opinion sur la part du Chroniqueur dans l'ensemble de l'ouvrage.

Tous cependant s'accordent pour dire que l'œuvre générale de l'écrivain a reçu quelques adjonctions ultérieures qui ne viennent pas de sa main. C'est le cas très probable pour quelques listes de tableaux généalogiques qui descendent à une époque probablement postérieure à la date de composition du livre (cf. les chap. 1-9 de 1 Chr.). A la suite de Rothstein, Hänel et Welch, une hypothèse ingénieuse a été reprise par K. Galling dans son récent commentaire : l'ouvrage serait rédigé par deux auteurs distincts, qui auraient cependant une orientation théologique semblable. Le second aurait repris l'ouvrage du premier en le complétant et l'améliorant à sa façon. Tout le long de son commentaire, K. Galling s'efforce ainsi d'attribuer les textes à l'un ou à l'autre de ces deux écrivains. Pour lui, les généalogies de 1 Chr. 1-9 et les listes lévitiques de 1 Chr. 23-27, tous les passages relatifs à la musique cultuelle, au sacerdoce, au déroulement des fêtes de la Pâque, au lévitisme, seraient de la main du second auteur qui aurait remanié l'ouvrage du premier à une époque plus récente, pour l'actualiser et l'appliquer à la situation religieuse et politique de son temps. Cette solution nous paraît trop systématique et difficile à adopter. Dans la plupart des cas, nous ne voyons pas pourquoi le deuxième auteur ne serait pas considéré comme le principal auteur des Chroniques, sans avoir besoin de supposer l'existence d'un ouvrage antérieur. Peut-être existait-il déjà, avant lui, quelques travaux rédactionnels de documents qui lui ont servi de sources (ce sera probablement le cas pour les livres d'Esdras-Néhémie), mais sans que l'on puisse parler d'un ouvrage composé et rédigé, repris ensuite par un second auteur. Nous préférons garder l'hypothèse d'un auteur unique qui a largement utilisé des sources connues de nous et d'autres inconnues, et qui a composé son œuvre avec ses idées particulières et dans un but bien défini que nous aurons à préciser. Quelques adjonctions rédactionnelles plus tardives ont pu par la suite compléter, ici et là, l'œuvre qu'il avait élaborée.

# ESDRAS-NÉHÉMIE

## A. *Plan et contenu*

*Le livre d'Esdras* se divise très nettement en deux parties qui correspondent à des événements séparés par un espace de temps dont la durée reste incertaine, mais qui peut varier de 70 à 125 ans.

*Première partie:* chapitres 1 à 6

- chap. 1 : Le roi Cyrus donne aux Juifs exilés en Babylonie l'autorisation de retourner à Jérusalem et de reconstruire le Temple.
- chap. 2 : Liste des Juifs revenus d'exil.
- chap. 3 : Rétablissement de l'autel des sacrifices à Jérusalem, et des fondations du Temple.
- chap. 4 : Le roi Artaxerxès fait arrêter les travaux de reconstruction de Jérusalem, à la suite d'un échange de lettres avec des adversaires des Juifs.
- chap. 5-6 : Sous l'impulsion d'Aggée et de Zacharie, les travaux reprennent; le roi Darius retrouve l'édit de Cyrus; le Temple est achevé et l'on célèbre avec éclat sa dédicace.

*Seconde partie:* chapitres 7 à 10

- chap. 7 : Esdras est chargé de mission par le roi Artaxerxès et se prépare à partir à Jérusalem.
- chap. 8 : Voyage d'Esdras. Liste de ses compagnons.
- chap. 9-10 : Humiliation d'Esdras en présence des mariages entre Juifs et païens, et réforme radicale accomplie par lui pour remédier à cette situation.

*Le livre de Néhémie* se compose d'un récit suivi, dont les divers événements se rapportent, en apparence, à une même période, sauf le dernier chapitre qui nous transporte une douzaine d'années plus tard. Une étude plus détaillée nous conduira toutefois à reconnaître, dans ce livre, des éléments très distincts les uns des autres.

*Première partie:* chapitres 1 à 7

- chap. 1 : Tristesse de Néhémie à la nouvelle du misérable état où se trouvent les Jérusalémites.
- chap. 2 : Le roi Artaxerxès l'autorise à partir. Dès son arrivée Néhémie inspecte les murailles en ruines et décide de les relever.
- chap. 3 : Répartition du travail entre toutes les familles de Juda.
- chap. 4 : Hostilité des ennemis de Juda et obligation de travailler les armes à la main.
- chap. 5 : Action sociale de Néhémie pour faire cesser les injustices au sein du peuple.
- chap. 6 : Achèvement des travaux de la muraille.
- chap. 7 : Dénombrement du peuple.

*Deuxième partie:* chapitres 8-9

chap. 8 : Lecture solennelle de la loi par Esdras, et célébration de la fête des Tabernacles.

chap. 9 : Prière et confession.

*Troisième partie:* chapitres 10-13

chap. 10 : Engagement solennel du peuple à respecter les ordonnances de la loi.

chap. 11-12 : Tableaux statistiques des familles et des prêtres. Dédicace des murailles.

chap. 13 : Série de réformes exécutées par Néhémie lors d'un second séjour à Jérusalem, 12 ans plus tard (dîmes, sabbat, mariages mixtes, etc.).

Ainsi que nous le voyons par leur contenu, les deux livres d'Esdras et Néhémie sont étroitement unis, puisque l'activité d'Esdras nous est relatée dans l'un et l'autre, à côté de celle de Néhémie. De plus, il s'agit d'une même époque, puisque dans les deux livres, il est question du roi Artaxerxès de Perse.

Le canon hébraïque ne contenait primitivement qu'un seul livre d'Esdras composé de nos deux livres actuels d'Esdras et de Néhémie. La division en deux livres n'a été introduite dans le texte hébreu que très tardivement (elle apparaît pour la première fois à partir de 1448) et paraît avoir été faite d'après la division qui existait depuis longtemps dans les textes grecs et latins. Flavius Josèphe, le Talmud, Origène, Jérôme attestent cette unité primitive du livre [1].

Ce livre unique portait le nom d'Esdras. Dans un curieux passage, le Talmud explique que si le nom de Néhémie n'a pas été retenu c'est à cause du caractère de ce dernier, porté à se glorifier lui-même (chap. 5. 19; 13. 14) et à critiquer ouvertement ses prédécesseurs parmi lesquels se trouvait Esdras (chap. 5. 15) [2]. Nous savons, du reste, que la tradition juive a eu tendance à amplifier le rôle d'Esdras, considéré comme le docteur de la Loi par excellence, tandis que Néhémie le laïc resta au second plan.

Le canon grec ne connut de même à l'origine qu'un seul livre de 23 chapitres intitulé aussi : livre d'Esdras. C'est Origène qui, le premier, mentionne la division en deux livres, sans dire d'où elle provenait [3]. Il est vraisemblable que l'origine doit en être cherchée à Alexandrie dans les milieux judéo-helléniques ou chrétiens. Jérôme confirme cette division en deux parties, dont la deuxième portait le nom de second Esdras ou de Néhémie, désignation qui a été conservée dans l'Eglise catholique et sanctionnée par le Concile de Trente [4].

La particularité la plus importante du canon grec se remarque dans l'existence d'un autre livre d'Esdras assez différent de celui qui nous intéresse, et dont il nous faut dire quelques mots. En effet, les Bibles grecques contiennent un livre inconnu dans le canon hébraïque, et qui porte aussi le titre d'Esdras. Pour le distinguer de l'autre, on l'appelle : *Esdras grec*, ou *Esdras A* (Esdras B étant notre livre d'Esdras-Néhémie) ou 1 Esdras (2 Esdras désignant Esdras-Néhémie). La Bible latine possède également une traduction de ce livre apocryphe, mais la place après Esdras-Néhémie, en troisième position, d'où le nom de 3e Esdras, avant un 4e livre d'Esdras qui est l'apocalypse d'Esdras, pseudépi-

[1] Fl. Josèphe, *Contra Apionem* 1, 8, Talmud, *Baba Bathra* 15a.
[2] Traité *Sanhédrin*, fol. 93b.
[3] Origène, *Hexaples* (d'après Eusèbe, *Hist. Eccl.* 6, 25).
[4] Jérôme, *Prolog. Galeatus* (d'après Bertholet, IX).

| *Hébreu* | *Grec* | *Latin* |
| --- | --- | --- |
| | 1 Esdras (apocryphe) | |
| Esdras . . . . . . . . . . } | 2 Esdras (Esdras-Néhémie) | 1 Esdras (Esdras) |
| Néhémie . . . . . . . . . } | | 2 Esdras (Néhémie) |
| | → | 3 Esdras (apocryphe) |
| | | 4 Esdras (pseudépigr.) |

graphe tardif de la fin du 1er siècle après J.-C. [1]. Pour plus de clarté, le tableau ci-dessus montrera les différences des canons hébreu, grec et latin [2] :

Avec le livre de Daniel, le livre d'Esdras est le seul dans l'Ancien Testament qui contienne des chapitres entiers en araméen. Ces portions araméennes sont : chap. 4. 8 - 6. 18 et chap. 7. 12-26. Alors que pour le livre de Daniel, la dualité de langue reste inexpliquée, malgré les multiples hypothèses à son sujet, pour Esdras le problème est différent. Les fragments araméens correspondent en effet, pour la plupart, à des documents officiels ou lettres diplomatiques dont le texte a été conservé dans la langue originale, très courante à l'époque pour les relations entre pays conquis par les grandes puissances (Babyloniens, Perses). Ce n'est pas un problème linguistique qui se pose, mais avant tout un problème littéraire de sources utilisées par l'auteur [3].

*Excursus : L'Esdras grec ou 1 Esdras*

L'existence de l'apocryphe dans la version grecque ne manque pas de poser un certain nombre de problèmes. Que contient-il ? Quelle est son origine ? Possède-t-il une valeur pour notre étude de l'histoire d'Esdras et de Néhémie ? [4]

L'Esdras grec est une traduction grecque de parties importantes des livres des Chroniques, d'Esdras et de Néhémie (traduction différente de celle des livres d'Esdras et Néhémie, ou 2 Esdras) avec l'adjonction d'un morceau apocryphe étendu : *L'histoire des trois pages de Darius*, et de quelques fragments de moindre importance. En voici le contenu avec l'indication des parallèles :

| | | | | |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 1 Esdras | 1. 1-20 | = | 2 Chr. 35. 1-19 | — Célébration de la Pâque sous Josias. |
| » | 1. 21-22 | | aucun parallèle | |
| » | 1. 23-55 | = | 2 Chr. 35. 20 à 36. 21 | — Mort de Josias; les derniers rois de Juda; exil à Babylone sous Nébucadnetsar. |
| » | 2. 1-3a | = | 2 Chr. 36. 22-23 et Esdr. 1. 1-3a | — Edit de Cyrus. |
| » | 2. 3b-11 | = | Esd. 1. 3b-11 | — Retour à Jérusalem. |

[1] En réalité les 3e et 4e livres d'Esdras dans la Vulgate sont placés en appendice à la suite du Nouveau Testament.

[2] Désormais, nous citerons de la façon suivante : Esdras grec = 1 *Esd.* Nous laisserons totalement de côté le 4e Esdras qui n'a rien de commun avec les autres.

[3] L'opinion de Renan n'est pas satisfaisante. Selon lui, la dualité de langue proviendrait d'un simple hasard dû à une erreur de copiste qui aurait passé du texte hébreu au targoum araméen, sans prévenir (*Hist. du peuple d'Israël*, 1893, t. IV, p. 2, n. 3).

[4] Pour une étude détaillée de l'Esdras grec, voir Rudolph, p. iv-xix qui donne la bibliographie récente et discute les principales théories actuelles sur l'origine, la langue, la composition du livre.

| | | |
|---|---|---|
| Esdras | 2. 12-26 = Esd. 4. 7-24 | — Obstacles à la reconstruction des murailles de Jérusalem. Lettre du gouverneur et réponse du roi Artaxerxès. |
| » | 3. 1 à 5. 6 = aucun parallèle | — Histoire des trois pages de Darius. |
| » | 5. 7 à 7. 1 = Esd. 2. 1 à 4. 5 | — Liste des exilés recensés à Jérusalem et début de la reconstruction du Temple. |
| » | 6. 1 à 9. 36 = Esdr. 5. 1 à 10. 44 | — Fin de la reconstruction du Temple. Arrivée et activité d'Esdras à Jérusalem. |
| » | 9. 37-55 = Néh. 7. 73 à 8. 12 | — Lecture solennelle de la Loi par Esdras. Célébration de la fête des Tabernacles. |

Comme nous le voyons, le contenu du livre d'Esdras apocryphe déborde de beaucoup celui d'Esdras tel que nous l'avons dans nos Bibles actuelles, puisqu'il reproduit deux chapitres des Chroniques et un chapitre de Néhémie, sans compter l'histoire totalement nouvelle des chap. 3 et 4. Les différences les plus importantes que nous pouvons relever entre 1 Esdras et Esd. sont les suivantes :

1. Le passage relatant *la correspondance entre le gouverneur Rehum et le roi Artaxerxès au sujet de la reconstruction des murailles de Jérusalem* dont les travaux sont suspendus sur ordre du roi (Esd. 4. 7-24) se trouve, dans 1 Esd., à un emplacement différent de celui de l'Esdras canonique. Au lieu d'être intercalé dans le récit de la reconstruction du Temple, il est placé nettement avant, comme s'il se trouvait entre les chap. 1 et 2 d'Esd. Y a-t-il une raison à ce déplacement ? Il est certes difficile de connaître les intentions et la méthode de l'auteur de 1 Esd. Toutefois, si nous remarquons que cet épisode précède immédiatement la légende des trois pages de *Darius*, et si nous tenons compte du fait qu'il se termine par l'indication du v. 24 : « L'ouvrage fut interrompu *jusqu'à la deuxième année du règne de Darius* », il est possible de concevoir pourquoi le traducteur n'a pas conservé l'épisode *après* la légende, mais l'a placé *avant*, par un souci chronologique. Comme la légende des pages de Darius est rattachée à la personne de Zorobabel, encore jeune, qui demande au roi Darius d'accomplir sa promesse de reconstruire le Temple de Jérusalem (4. 42-57), elle ne pouvait pas être reculée *après* le récit de l'achèvement du Temple sous Zorobabel et Josué ; c'est donc l'épisode d'Esd. 4. 7-24 qui a été de préférence déplacé et mis antérieurement à la légende et à l'histoire de la reconstruction du Temple. La seule conclusion intéressante pour nous est que, dès l'époque de la traduction grecque, on avait constaté le désordre chronologique du chap. 4 d'Esd. et que le morceau 4. 7-24 constituait bien un récit qui n'était pas à sa place dans son contexte actuel. L'analyse littéraire et l'examen historique le prouvent amplement. Le texte de 1 Esd. en est une preuve supplémentaire.

2. *La légende des trois pages de Darius* introduite dans 1 Esd., chap. 3. 1 - 5. 6, ne correspond à aucun parallèle dans l'Ancien Testament hébreu. C'est une tradition indépendante de l'histoire du livre d'Esdras, que le traducteur grec a insérée dans son ouvrage et qu'il a sans doute recueillie dans les milieux judéo-helléniques ou peut-être même païens, en lui ajoutant une conclusion judaïsante à la gloire de Zorobabel, du Temple de Jérusalem, et du Dieu des Juifs. En quelle langue cette légende fut-elle rédigée ? La question est controversée. Est-ce un texte sémitique, hébreu ou araméen, qui aurait été traduit en grec en même temps que le livre entier de 1 Esd. ? Cela est peu probable, et il est encore moins vraisemblable que tout ou partie de cette légende ait appartenu primi-

tivement au texte d'Esdras, en disparaissant, par la suite, pour une raison inconnue, du livre canonique[1]. Est-ce une légende écrite en grec directement et incorporée à la traduction d'Esdras par l'auteur de 1 Esd.? Il semble que cette opinion soit plus acceptable et corresponde plus réellement aux particularités du texte et de la langue de la narration[2]. Les ressemblances avec les traditions du livre de Daniel pourraient conduire à la conclusion que cette légende daterait de la même époque, c'est-à-dire de la première moitié du 2e siècle avant J. C. Son utilité est nulle pour une étude des livres canoniques d'Esdras-Néhémie.

3. A la suite de l'histoire d'Esdras, correspondant à Esd. 7-10, 1 Esd. ajoute le récit qui se trouve dans Néhémie 7. 73 - 8. 12 et qui parle de *la lecture de la Loi par Esdras, devant le peuple rassemblé, puis de la célébration de la fête des Tabernacles*. Par ailleurs, il n'est nulle part question de Néhémie[3], de sorte que, dans 1 Esd., la succession des événements concernant Esdras est la suivante: arrivée d'Esdras à Jérusalem, décisions relatives aux mariages avec des païens, lecture de la Loi et célébration de la fête des Tabernacles.

Cette particularité du texte de 1 Esd. est pour nous très intéressante. Elle prouve, comme le fera également l'analyse littéraire et historique, que le morceau Néh. 7.73-8 (et sans doute aussi 9) n'est pas à sa vraie place dans le contexte actuel, et concerne l'activité d'*Esdras* et non celle de Néhémie. L'auteur de la traduction grecque a peut-être voulu raconter l'histoire du scribe Esdras, en laissant de côté celle du laïc Néhémie, reconstructeur des murailles.

La question qui se pose est celle-ci: le traducteur a-t-il utilisé nos livres actuels d'Esdras-Néhémie, dans lesquels il aurait puisé les chapitres qui l'intéresseraient, ou bien a-t-il connu un ouvrage primitif qui n'aurait contenu que l'histoire d'Esdras et non celle de Néhémie?

Les deux hypothèses ont été soutenues. Pour ne citer que deux exemples, nous mentionnerons Hölscher[4] qui estime que le traducteur grec a eu sous les yeux un ouvrage du Chroniqueur, sous une forme primitive, dans lequel le véritable ordre de succession des événements était celui que nous trouvons dans 1 Esdras et qui ne racontait que ce qui touchait Zorobabel et Esdras. Cet ouvrage primitif était rédigé en hébreu ou araméen, et 1 Esd. serait une traduction d'une partie de l'ouvrage, en grec.

Par contre, Rudolph[5], à la suite de Walde, rejette cette hypothèse et croit que l'auteur de 1 Esd. a délibérément choisi dans l'œuvre du Chroniqueur, telle que nous la possédons encore, les morceaux qui l'intéressaient particulièrement en laissant de côté les autres. Le choix des morceaux par l'auteur de 1 Esd. semble guidé par une idée qui lui a servi de fil conducteur pour son œuvre. Pourquoi, en effet, a-t-il commencé par reproduire l'histoire de Josias avant la captivité, et l'a-t-il fait suivre de l'édit de Cyrus, de la reconstruction du Temple sous Zorobabel et Josué, et de l'activité d'Esdras en arrêtant brusquement son récit, après la célébration de la fête des Tabernacles (Néh. 8. 12)? Rudolph, reprenant une idée de Berholdt[6], admet que l'œuvre de l'auteur de

[1] Théorie de C. C. Torrey, *Ezra Studies*, 1910, suivi par Hölscher, p. 496.

[2] Rudolph, p. viii-ix.

[3] La mention de Néhémie dans Esdr. 8. 9 n'existe pas dans le texte grec (cf. commentaire).

[4] Bible de Kautzsch, 4e éd., t. II, p. 496.

[5] P. xiv.

[6] P. xiv, il cite Bertholdt, *Hist.-Krit. Einleitung*, III, 1813, p. 1011. Il mentionne également l'existence d'un ancien manuscrit latin (cod. Colbertinus) qui porte la suscription au livre 1 Esd.: *De Templi restitutione*.

1 Esd. est une histoire « *des trois restaurations du culte juif et de l'organisation religieuse, sous Josias, Zorobabel et Esdras* », ce qui explique le choix des éléments constituant cette œuvre : la réforme de Josias avec la célébration de la Pâque, la reconstitution du Temple et la fête de Pâque avec Zorobabel, la réorganisation du culte et la fête des Tabernacles avec Esdras. L'activité de Néhémie, qui était un laïc et qui a réédifié les murailles de la ville, ne concernait pas le culte et le Temple : c'est pourquoi son histoire n'a pas été traduite.

Cette hypothèse, certes, n'explique pas tout, mais nous paraît vraisemblable.

Pour en finir avec l'ouvrage apocryphe, nous devons dire un mot de son texte grec. Tous les critiques y reconnaissent une traduction plus libre, plus souple, plus élégante que celle des livres d'Esdras-Néhémie dans le canon grec. La comparaison avec le texte massorétique d'une part, et le texte grec d'autre part, peut donner parfois des indications utiles pour notre connaissance du texte original. Fort peu de savants ont suivi la théorie originale de C. C. Torrey qui essaya de démontrer [1] que le texte de 1 Esd. était en réalité la véritable traduction des Septante de l'œuvre du Chroniqueur (en partie seulement), tandis que le texte grec, qui suit littéralement les livres d'Esdras et de Néhémie, représentait la version grecque beaucoup plus tardive, de Théodotion (2e siècle ap. J.-C.) [2].

Si 1 Esd. ne nous apporte donc pas d'éléments utiles pour la reconstitution de l'histoire d'Esdras-Néhémie et pour la connaissance des sources du Chroniqueur ou de son œuvre primitive, il ne peut cependant être négligé pour l'étude du texte dans ses détails, et nous aurons à le mentionner à plusieurs reprises dans notre traduction et notre commentaire.

## B. *Sources*

Contrairement aux livres des Chroniques, l'auteur n'indique pas explicitement les sources qu'il a utilisées pour rédiger cette partie de l'histoire correspondant à l'époque du retour d'exil et de la restauration. Comme aucun autre document dans les livres canoniques ne raconte ces événements, il n'a pas pu suivre un récit déjà connu, comme ce fut le cas pour l'histoire préexilique avec les livres de Samuel-Rois. Pourtant, il s'est basé sur des écrits qui ont constitué sa documentation et c'est par une analyse interne du contenu des livres d'Esdras-Néhémie qu'il est possible de les discerner. Sans entrer dans les détails d'une analyse littéraire qui déborderait les limites de cette introduction, nous pouvons en donner les grandes lignes et les principales conclusions.

### *Esdras, chap. 1-6*

Ces chapitres sont, en grande partie, l'œuvre du Chroniqueur qui a composé un récit des événements concernant l'époque du retour d'exil et de la reconstruction du Temple. Les sources littéraires qu'il a utilisées apparaissent nettement en deux endroits distincts : *la liste statistique* du chapitre 2, empruntée probablement à Néhémie (chap. 7) et *les pièces officielles* des chap. 4-6 empruntées à un document araméen (4. 8 - 6. 18). On pourrait y ajouter la petite nomenclature du chap. 1. 9-11a. Tout le reste est l'œuvre du Chroniqueur (chap. 1; 3; 4. 1-5; 6. 19-22).

[1] *Ezra Studies*.
[2] Réfutation de cette théorie dans RUDOLPH, p. XVIII, citant WALDE, A. JACOB, etc.

*Esdras, chap. 7-10*

Nous remarquons d'abord qu'il est question d'Esdras à la 3e personne dans 7. 1-26 et dans 10. 1-44, mais qu'Esdras parle de lui-même à la 1re personne dans 7. 27 à 9. 15. Ce changement de personnes qui se rencontrera plusieurs fois encore dans Néhémie ne peut guère s'expliquer par une simple inadvertance du Chroniqueur, bien que certains historiens le soutiennent. Ou bien, c'est volontairement que l'auteur a raconté l'histoire à la 1re personne, ou bien il a utilisé une source dans laquelle Esdras racontait son activité lui-même. Autrement dit, la question se pose de savoir si les chapitres 7-10 sont l'œuvre du Chroniqueur qui les aurait écrits entièrement, ou s'ils représentent l'utilisation de *Mémoires d'Esdras*, connus par le rédacteur de l'ouvrage et cités partiellement ou totalement.

Certains [1] s'appuient sur le contenu de ces chapitres qui correspondent dans l'ensemble aux idées et au style de l'auteur des Chroniques, et voient dans les prétendus Mémoires d'Esdras une sorte de doublet des Mémoires de Néhémie, rédigé par le Chroniqueur pour mettre en valeur un prêtre ou un scribe plutôt qu'un laïc comme Néhémie. Il est exact que certains passages peuvent être comparés : la prière d'Esdras (chap. 9) et celle de Néh. 9 [2], la réforme à propos des mariages mixtes (Esd. 10 et Néh. 13. 23-27), et que le récit de l'activité d'Esdras n'est pas rédigé dans un style très différent de celui du Chroniqueur. Mais les arguments contraires paraissent avoir plus de poids et conduisent à la conclusion que le Chroniqueur n'aurait pas pu écrire lui-même, sans une source bien définie, ces chap. 7 à 10, en les créant par une pure fiction littéraire. Pourquoi aurait-il changé de pronom personnel à deux reprises ? S'il faisait parler Esdras à la 1re personne, il aurait dû maintenir cette convention tout le long du récit. Or le chap. 10 est entièrement à la 3e personne. Pourquoi aurait-il adopté un genre littéraire (le style de la 1re personne) qu'il n'utilise pas ailleurs, dans les livres des Chroniques ? Il ne le fera qu'avec Néhémie, et là, personne ne contestera qu'il s'agisse bien de « Mémoires » de Néhémie. Accorderait-on à Néhémie ce qu'on refuse à Esdras ? Mais surtout, il paraît hautement improbable que le Chroniqueur ait écrit certains passages de nos chap. 7 à 10 s'il les avait rédigés de lui-même : comment aurait-il pu supposer qu'on eût oublié les Lévites dans la caravane de retour accompagnant Esdras (chap. 8. 15-20) ? Comment aurait-il pu imaginer que les Lévites soient compromis, ainsi que les prêtres, dans l'affaire des mariages mixtes, dans laquelle Esdras fit preuve de grande fermeté (chap. 10. 18-23) ? [3] Nous pensons donc, avec beaucoup de critiques, que le Chroniqueur a utilisé un document qu'on peut appeler les *Mémoires d'Esdras*, dans lequel il a puisé ses informations et son récit [4].

Ces *Mémoires* n'ont pas été exploités toujours de la même façon. Ils sont cités textuellement dans 7. 27 à 9. 15, même si l'on trouve trace de quelques mots de jonction ici ou là, dus à la plume du rédacteur. D'autres passages dénotent l'emploi de la source, mais sans citation textuelle : le Chroniqueur, ayant son document sous les yeux, s'en est servi pour composer l'introduction à l'histoire d'Esdras (7. 1-26) et la partie finale (chap. 10). C'est là qu'il parle d'Esdras à la 3e personne. De plus, il pourrait avoir utilisé d'autres documents comme *la pièce officielle* en araméen, du chap. 7. 12-26, des listes

[1] Torrey, Hölscher, Noth.
[2] La prière d'Esdras 9 est parfois contestée. Quelques-uns ne la considèrent pas comme faisant partie des Mémoires d'Esdras (Rudolph, p. xxiv).
[3] Voir Ad. Lods, *H.L.H.J.*, p. 632.
[4] Oesterley-Robinson, Eissfeldt, A. Lods, Rudolph, etc.

comme 8. 2-14 et 10. 18-44. Mais rien ne prouve que ces pièces ne faisaient pas déjà partie intégrante des Mémoires d'Esdras, et que c'est là que notre rédacteur les aurait trouvées.

Nous concluons donc que les chap. 7 à 10 d'Esdras sont constitués par une partie des Mémoires d'Esdras (7. 27 - 9. 15) et par un remaniement libre d'autres parties de ces Mémoires par le Chroniqueur (7. 1-26 et 10). Dans ces derniers passages une pièce en araméen nous a été conservée (7. 12-26).

*Néhémie, chap. 1-7*

L'activité de Néhémie pour la reconstruction des murailles de Jérusalem et la restauration de la communauté juive se présente sous la forme d'un récit homogène et bien suivi, du chap. 1 au chap. 7 de ce livre. Néhémie raconte lui-même à la 1re personne les épisodes de sa mission et les difficultés rencontrées. De l'avis de tous les critiques, même des plus radicaux, nous avons ici un long extrait authentique d'un document qu'on appelle les *Mémoires de Néhémie,* et que le Chroniqueur a inséré dans son ouvrage. La suscription du livre de Néhémie pourrait avoir été celle des Mémoires (1. 1) et seule la liste du chap. 7. 6-73a (parallèle d'Esd. 2) proviendrait d'un document antérieur à Néhémie (liste des Juifs revenus d'exil, à l'époque de Zorobabel et Josué), quoique étant insérée à cette place par Néhémie, dans ses Mémoires, avant leur utilisation par le Chroniqueur. Il y a fort peu de traces, dans ces chapitres, d'un travail rédactionnel ultérieur, et aucun problème d'ordre littéraire n'est soulevé par la lecture de ce récit. Il n'en est pas de même pour les derniers chapitres de Néhémie.

*Néhémie, chap. 8-13*

Ces chapitres présentent une série de difficultés qui rendent leur étude beaucoup plus complexe que celle des chapitres précédents. On y constate des changements dans l'emploi des pronoms personnels, des coupures inexplicables entre certains chapitres, des mélanges d'événements difficiles à débrouiller. Certes, la main du Chroniqueur s'y reconnaît, mais il s'y trouve aussi des extraits de documents utilisés par lui, sans qu'il soit toujours très aisé de discerner de quelle source il s'agit.

C'est ainsi qu'au chap. 11, on a l'impression de renouer le fil du récit interrompu depuis le chap. 7. Au chap. 7, en effet, Néhémie rassemble les anciens, les chefs et le peuple pour en faire le dénombrement (v. 5) et, après l'utilisation de la statistique (7.6-73a), nous lisons que tous les gens du peuple s'établirent dans leurs villes. Le v. 1 du chap. 11 paraît bien former la suite logique du chap. 7 avec l'indication que les chefs s'établirent à Jérusalem. La plupart des critiques admettent cette succession des chap. 7 et 11, même s'ils ne s'accordent pas sur l'endroit exact de la coupure : les uns voient dans 11. 1, la suite de 7. 5 (la statistique étant un morceau d'un document antérieur aux Mémoires de Néhémie); les autres voient une suite normale entre 7. 73a et 11. 1.

Ainsi le problème est le suivant : les chap. 8-10 de Néhémie paraissent avoir été intercalés entre les chap. 7 et 11 d'une manière peu satisfaisante. Pourquoi cette anomalie et comment l'expliquer ?

Malgré les divergences dans les hypothèses proposées, un résultat semble acquis : les chap. 8 à 10 (ou tout au moins 8 et 9) de Néhémie ne sont pas tirés des Mémoires de

Néhémie, car l'auteur n'utilise pas la 1re personne du singulier (comme dans les chap. 1-7 et 11-13) et la personne de Néhémie a disparu de la scène. Il faut donc chercher ailleurs l'origine de ces chapitres, et l'on est amené très facilement à y trouver des morceaux où Esdras joue le premier rôle, sans toutefois parler lui-même comme dans les chap. 7-9 du livre d'Esdras. La conclusion adoptée par de très nombreux savants est donc que nous avons ici, non un nouvel extrait des Mémoires d'Esdras, mais un récit tiré de ces Mémoires par le Chroniqueur qui raconte l'épisode de la promulgation de la Loi en se servant de ce qu'il aurait trouvé dans les Mémoires d'Esdras sans les reproduire textuellement. Les chap. 8 et 9 pourraient donc être rapprochés étroitement des chap. 7-10 d'Esdras et l'ordre des chapitres extraits des Mémoires d'Esdras [1] serait par conséquent : *Esdras 7-8, Néhémie 8-9, Esdras 9-10.*

Le *chap. 10* de Néhémie fait-il partie de la suite Néh. 8-9, ou bien doit-il en être séparé ? Là encore les opinions sont variées. Nous retrouvons la première personne du pluriel, sauf dans quelques versets (v. 29-30), et la mention de Néhémie, à l'exclusion de celle d'Esdras (v. 2) [2]. La suite des chap. 9 et 10 n'est pas très satisfaisante, et nous avons déjà signalé que la prière du chap. 9 paraissait interrompue brusquement. On ne peut s'empêcher de remarquer l'analogie des prescriptions du chap. 10 avec ce qui est raconté d'un second séjour de Néhémie à Jérusalem — au chap. 13 — et d'une réaction du gouverneur précisément contre les défaillances du peuple au sujet de ces mêmes prescriptions. Il semble donc beaucoup plus légitime de rattacher Néh. 10 aux chap. 11-13 qui terminent ce livre et de le séparer des Mémoires d'Esdras que nous avons trouvés dans les chap. 8-9. A la suite de Bertholet, un bon nombre de critiques admettent que le chap. 10 serait l'écho des réformes de Néhémie exposées au chap. 13 et rapporterait l'engagement solennel pris par les notables du peuple à la suite de ces réformes. L'ordre logique des chapitres obligerait donc à rétablir le chap. 10 *après* le chapitre 13 [3]. Est-il nécessaire d'opérer ce changement dans l'ordre des chapitres ? Nous ne le croyons pas absolument. Non seulement les 2 chap. 10 et 13 n'ont pas la même forme littéraire — ce qui s'expliquerait par le fait que le chap. 10 serait l'œuvre du Chroniqueur d'après les Mémoires de Néhémie, tandis que le chap. 13 serait des extraits textuels de ces Mémoires — mais encore il pourrait se faire que les engagements pris par les chefs du peuple aient précédé les abus contre lesquels Néhémie s'est violemment élevé, à son retour à Jérusalem, plusieurs années après. La question n'est pas facile à trancher, et il nous paraît plus prudent de laisser ce chapitre à sa place, tout en remarquant le lien étroit qu'il a avec le chap. 13.

Avec les *chap. 11-13* de Néhémie, nous retrouvons incontestablement des extraits des Mémoires de Néhémie dans lesquels le Chroniqueur a inséré des éléments tirés d'une autre origine ou de son propre fond. Ces éléments sont les morceaux suivants :

*11. 3-20 et 25-36 : liste statistique* de la population juive de Jérusalem et de la province avoisinante. A-t-elle pour origine une liste établie au temps de Néhémie, ou est-elle l'œuvre du Chroniqueur ? Cette seconde solution expliquerait mieux que la liste

[1] C'est l'une des conclusions des études de Torrey sur Esdras-Néhémie qui paraît la plus solide. Il est vrai que Torrey, suivi par Rudolph, estime qu'il y a une coupure entre Néh. 8 et 9 et que l'ordre des chapitres devrait être le suivant : Esdras 7-8, Néh. 8, Esdras 9-10, Néh. 9-10. Par ailleurs, Torrey attribue au Chroniqueur les Mémoires d'Esdras.

[2] Nous citons d'après l'hébreu qui commence le chap. 10 au v. 1, alors que nos Bibles font coïncider le v. 1 avec le v. 38 du chap. précédent.

[3] Bertholet, Lods, Rudolph.

des v. 3-19 soit parallèle de la liste trouvée dans 1 Chroniques 9. 2-17, quoique avec des variantes nombreuses.

*12. 1-26: liste des prêtres et des Lévites*, depuis Josué à l'époque du retour d'exil, jusqu'à l'époque de Darius le Perse. Cette liste, tirée, d'après les v. 22-23, d'un certain livre des Chroniques où étaient inscrits prêtres et Lévites, nous conduit à une époque bien postérieure à celle de Néhémie et ne peut provenir de ses Mémoires. On ne peut même pas dire qu'elle vienne du Chroniqueur, puisque son récit de la dédicace des murailles au v. 27 a été interrompu par la liste et devait suivre logiquement le chap. 11 et même le chap. 7. C'est donc une addition ultérieure, intéressante en elle-même, puisqu'elle permet d'obtenir une date limite au-delà de laquelle on ne peut remonter pour fixer la composition de nos livres actuels d'Esdras-Néhémie.

L'essentiel des chap. 12. 27 à 13. 31 provient des Mémoires de Néhémie, soit cités textuellement (12. 31 et 37. 40, et surtout 13), soit remaniés par le Chroniqueur (12. 27-47 en grande partie).

Nous pouvons résumer ces conclusions dans le tableau suivant qui donne les principales sources utilisées par le Chroniqueur, citées textuellement ou remaniées par lui :

A. *Documents officiels :*

| | | |
|---|---|---|
| *en hébreu :* | Esd. 2 = Néh. 7 | liste des Juifs revenus au temps de Zorobabel. |
| | Néh. 10. 3-30 | liste des chefs du peuple. |
| | Néh. 11. 3-36 | statistique de la population juive. |
| | Néh. 12. 1-26 | liste des prêtres et Lévites jusqu'à la fin de l'époque perse. (Adjonction ultérieure ?) |
| *en araméen :* | Esd. 4. 9 à 6. 18 | correspondance diplomatique au sujet de la reconstruction du Temple et des murailles. |
| | Esd. 7. 11-26 | décret d'Artaxerxès au sujet de la mission d'Esdras. |

B. *Mémoires d'Esdras :*

| | |
|---|---|
| Esd. 7-8 | arrivée à Jérusalem. |
| Néh. 8-9 | promulgation de la Loi. |
| Esd. 9-10 | réforme à propos des mariages mixtes. |

C. *Mémoires de Néhémie :*

| | |
|---|---|
| Néh. 1-7 | reconstruction des murailles |
| Néh. 10 | engagements des notables. |
| Néh. 12. 27 - 13 | dédicace des murailles et réformes de Néhémie lors d'un 2e séjour. |

D. *Œuvre du Chroniqueur :*

| | |
|---|---|
| Esd. 1 | édit de Cyrus. |
| Esd. 3 - 4. 7 | fondations du Temple. |
| Esd. 6. 19-22 | célébration de la Pâque. |
| Néh. 12. 27-47 | (en grande partie) dédicace des murailles. |

— Un certain nombre de versets dans l'ensemble des chapitres, pour servir de transitions, d'explications et de raccords entre les éléments recueillis dans les sources et retravaillés par le Chroniqueur.

C. *Problèmes historiques*

Les problèmes historiques posés par les livres d'Esdras-Néhémie sont de deux ordres : une question d'authenticité et une question de chronologie. Les événements relatés dans ces livres sont-ils authentiquement historiques, ou bien ne sont-ils que des faits imaginés par un écrivain désirant illustrer sa manière de concevoir l'histoire? L'ordre chronologique des faits — si ces derniers sont authentiques — correspond-il à la réalité, ou n'a-t-il pas été modifié volontairement ou non par l'auteur de l'ouvrage?

Sous ce double aspect du problème, trois groupes de faits correspondent à trois périodes distinctes : les récits du retour et de la reconstruction du Temple, le récit d'une interdiction de la reconstruction des murailles et enfin les activités d'Esdras et de Néhémie à Jérusalem.

La solution de ces problèmes nécessite une étude précise des textes. Il nous paraît donc plus judicieux de ne pas les aborder ici, mais de réserver la discussion à l'emplacement du commentaire relatif à ces textes. Nous renvoyons le lecteur, en particulier, aux chapitres spéciaux introduits en « excursus » dans le commentaire [1].

Nous n'indiquerons ici que les conclusions générales auxquelles nous croyons pouvoir aboutir.

— Pour la question de *l'édit de Cyrus, du retour d'exil et de la reconstruction du Temple de Jérusalem*, après les échanges de lettres des chap. 5-6 d'Esdras, nous croyons à l'authenticité et à la valeur historique réelle de ces renseignements. Certes, le Chroniqueur les a utilisés à sa façon et a donné à son récit une orientation conforme à ses idées et à sa théologie, mais les documents dont il s'est servi sont sûrs, et l'hypothèse d'une fiction est à écarter délibérément.

— Pour le chap. 4. 6-23 d'Esdras, nous pensons qu'il se rapporte à une *tentative de reconstruction des murailles de Jérusalem* (et non du Temple) à l'époque du roi Artaxerxès, tentative qui fut interrompue sur l'ordre du roi après dénonciation des adversaires des Juifs (entre les années 465-445 environ). Par suite d'une erreur du Chroniqueur, ou mieux du compilateur des documents araméens contenus dans les chap. 1-6 d'Esdras, ce récit a été placé à cet endroit comme s'il se rapportait à l'interruption des travaux de reconstruction *du Temple* et non des murailles. En réalité, il faut le détacher du contexte, le v. 24 faisant directement suite au v. 5, et notre passage (v. 6-23) se rapportant à un tout autre épisode ultérieur.

— Le problème de la *chronologie d'Esdras et de Néhémie* et de leur activité respective, l'un par rapport à l'autre, est plus délicat. Nous admettons avec beaucoup de critiques *l'antériorité* de Néhémie par rapport à Esdras. L'activité de Néhémie a commencé en 445 et s'est prolongée plusieurs années, au cours d'un premier, puis d'un second séjour à Jérusalem. Plus tard (peut-être seulement en 397 sous Artaxerxès II), Esdras vint à Jérusalem et y exerça son activité.

Le Chroniqueur, lorsqu'il a rédigé les livres d'Esdras-Néhémie — surtout avec le recul du temps — a présenté l'activité de ces deux hommes comme ayant eu lieu au même moment, et a reproduit une partie des Mémoires d'Esdras avant ceux de Néhémie, à cause du souci de donner au prêtre une première place par rapport au laïc. Puis il a raconté ce qui faisait le centre de l'œuvre de restauration : la promulgation de la Loi, en y associant Esdras et Néhémie.

[1] Voir p. 253, 281 et 288.

Nous pouvons donc donner la succession chronologique des chapitres d'Esdras-Néhémie telle qu'elle nous paraît la plus vraisemblable à la suite d'une étude littéraire et historique approfondie. Si nous avons conservé dans le commentaire l'ordre habituel des chapitres pour la commodité de l'étude, nous pensons que le déroulement historique de la période en question apparaît avec beaucoup plus de clarté lorsqu'on s'efforce de suivre l'ordre chronologique suivant :

I. Le retour d'exil et la reconstruction du Temple : Esdras 1 à 4. 5 et 4. 24 à 6.
II. Tentative de reconstruction des murailles de Jérusalem : Esdras 4. 6-23.
III. Activité de Néhémie : Néhémie 1 à 7 et 10 à 13.
IV. Activité d'Esdras : Esdras 7-8; Néhémie 8-9; Esdras 9-10.

## L'ŒUVRE DU CHRONIQUEUR

Les deux parties de l'œuvre du Chroniqueur, les Chroniques d'une part, Esdras-Néhémie d'autre part, bien que constituant un même ensemble ont néanmoins une structure différente, du point de vue de leur composition. L'examen des sources nous l'a déjà montré. Alors que, dans les Chroniques, l'auteur suit le récit des livres de Samuel et des Rois qu'il complète par d'autres éléments d'un « midrash » ou d'écrits prophétiques, dans Esdras-Néhémie, il reproduit des mémoires et des documents d'archives qu'il rassemble et articule les uns aux autres à sa manière, non sans commettre probablement quelques inexactitudes chronologiques (Esd. 4. 6-23). Une question peut alors se poser : dans sa composition littéraire, surtout pour Esdras-Néhémie, a-t-il utilisé des sources distinctes et séparées, ou a-t-il déjà connu un travail de rédaction et de compilation de ces sources antérieur à lui, qu'il aurait repris tout en le modifiant et le complétant éventuellement ?

On admet en général qu'il a connu un tel ouvrage, ou une telle ébauche d'ouvrage pour Esdras et Néhémie. Ad. Lods qui soutient cette thèse, avec d'autres, estime que les Mémoires d'Esdras et de Néhémie avaient été combinés ensemble, avant que le Chroniqueur ne les insère dans son vaste ouvrage. L'argument principal repose sur la comparaison des deux listes identiques d'Esdras 2 et de Néhémie 7, qui permettrait de penser que la liste est à sa place primitive dans Néhémie, et non dans Esdras. A cause de cela, les chapitres 7 et 8 de Néhémie dont le premier viendrait des Mémoires de Néhémie et le second des Mémoires d'Esdras, prouveraient que la jonction de ces deux documents existait avant la rédaction du Chroniqueur. De même l'ensemble des pièces officielles en araméen (Esd. 4. 6) pourrait avoir existé sous cette forme avant son utilisation par notre auteur [1].

Cette opinion n'est pas celle de S. Mowinckel, qui dans un ouvrage récent [2] fait une analyse détaillée des textes d'Esdras-Néhémie, et aboutit à la conclusion, un peu inattendue, que l'œuvre du Chroniqueur ne contenait à l'origine que les livres des Chroniques et les Mémoires d'Esdras. C'est un rédacteur ultérieur qui aurait ajouté à cette œuvre

[1] Cf. Ad. Lods, *H.L.H.J.*, p. 626 ss.
[2] S. Mowinckel, *Studien zu dem Buche Ezra-Néhemia*, 3 vol., 1964-1965. Sur la question, voir surtout t. I, « Die nachchronische Redaktion des Buches ».

les documents de Néhémie, à une époque plus récente. L'Esdras grec qui contient Esdras 1-10 et Néhémie 8, c'est-à-dire ce qui est attribuable au Chroniqueur et aux Mémoires d'Esdras, à l'exclusion des Mémoires de Néhémie, aurait connu la forme originale de l'œuvre du Chroniqueur avant l'adjonction des Mémoires de Néhémie. Sans entrer dans les détails de la discussion, nous pensons que cette hypothèse oblige à attribuer aux livres canoniques Chroniques-Esdras-Néhémie, tels que nous les avons, une date de rédaction définitive trop tardive (160-143 avant J.-C., d'après Mowinckel).

### A. *Date*

Les dates proposées par les exégètes sont diverses, mais les limites de la période possible sont cependant relativement faciles à supposer. Si l'on admet la venue d'Esdras après celle de Néhémie, et si la date de la 7e année d'Artaxerxès correspond au règne d'Artaxerxès II (Esd. 7. 8, cf. commentaire), il est impossible de placer la rédaction de l'œuvre d'ensemble du Chroniqueur avant le milieu du IVe siècle avant J.-C. D'autre part, l'étude des tableaux généalogiques tels que ceux de 1 Chr. 3 et Néh. 12 pour la succession des grands-prêtres, permet d'atteindre une époque qui correspond au début de la domination grecque, c'est-à-dire à partir de 332. Il ne semble pas que la rédaction finale de l'ouvrage reflète une période troublée et douloureuse comme celle que connurent les Juifs sous la domination séleucide et en particulier à l'époque des Macchabées. On arrive donc à une époque qui se place à la fin du IVe siècle ou au cours du IIIe siècle; disons, pour plus de précision, de 330 à 250. Pour fixer une date plus précise, il faudrait distinguer entre le moment de rédaction des sources utilisées par le Chroniqueur dans la seconde partie de son œuvre : les Mémoires d'Esdras et de Néhémie, avec leur éventuelle combinaison avant leur emploi, et le moment de rédaction de l'œuvre d'ensemble Chroniques-Esdras-Néhémie, en tenant compte également du moment plus tardif où les dernières adjonctions rédactionnelles ont pu être faites. Cette recherche est rendue très complexe, sinon impossible, parce que les différentes étapes de la formation de nos livres actuels nous sont trop peu connues, et qu'aucun indice chronologique précis ne nous y aide. Nous croyons difficile, quant à nous, de descendre plus bas que 200 pour l'achèvement de l'ouvrage. S'il n'est pas facile de répondre à toutes les questions que posent la composition des livres et l'utilisation des sources par le Chroniqueur, il est possible, en revanche, de chercher à préciser la méthode de l'auteur, sa pensée théologique et le but qu'il se proposait d'atteindre.

### B. *Méthode*

Une vue d'ensemble de la grande synthèse des Chroniques-Esdras-Néhémie permet de constater que la méthode rédactionnelle correspond à des intentions très particulières qui nous aideront à découvrir le but de l'auteur.

Dans les sources dont il disposait, il effectue un choix pour ne raconter que ce qui lui semble nécessaire et important. Tout choix aboutit à une *élimination*. Ce qui distingue notre auteur de ceux qui rédigèrent les livres de Samuel et des Rois, pour toute l'époque de la royauté pré-exilique, c'est l'élimination entière et voulue de tous les récits se rapportant au royaume d'Israël après le schisme. Pour lui le véritable Israël est l'ensemble du peuple unifié par David, de sorte qu'avec le schisme les tribus du Nord se sont d'elles-mêmes séparées du vrai peuple et n'entrent plus dans le déroulement de l'histoire qu'il

identifie alors à celle de Juda, tout en ayant la nostalgie du regroupement total du peuple de Dieu. Dans l'histoire des règnes de David, de Salomon et des rois de Juda, il élimine également tout ce qui serait un mauvais témoignage à l'égard des grands serviteurs de Dieu à la tête du peuple. Tous les récits relatifs à la cour royale de David dans 2 Samuel 9 à 23 sont passés sous silence (adultère de David, inceste d'Amnon, révolte d'Absalom, etc.). De même le jugement défavorable de 1 Rois 11 sur la fin du règne de Salomon, plongé dans le luxe et l'idolâtrie.

Cette élimination de parties entières de l'histoire explique peut-être aussi les *lacunes* importantes que l'on ne manque pas de constater dans l'œuvre du Chroniqueur. Il ne dit pratiquement rien de la période de l'exil, et ne s'intéresse nullement au sort des Israélites restés sur place (contrairement à 2 Rois 25), mais passe sans transition à l'édit de Cyrus et au retour d'exil (2 Chroniques 36 et Esdras 1). Dans les livres d'Esdras et de Néhémie, d'autres lacunes sont encore plus sensibles, car nous n'avons pas d'autres documents susceptibles de les combler. Entre Esdras 6 et 7, une lacune est plus longue encore si nous adoptons, comme nous le croyons justifié, l'ordre chronologique Néhémie-Esdras, et non l'inverse. Enfin, les activités des deux hommes, Esdras le scribe et Néhémie le gouverneur, sont interrompues brusquement sans aucune explication (cf. surtout Néhémie 13).

Mais le Chroniqueur ne s'est pas borné à choisir ce qu'il voulait raconter; il a, en bien des points, *modifié* ce qu'il avait entre les mains comme documents. Le commentaire montrera comment, par des réflexions personnelles, par des remarques ou des changements de vocabulaire, il est resté fidèle à ses conceptions religieuses, quitte à s'éloigner de ses sources. L'un des cas les plus typiques apparaît dans le récit du dénombrement ordonné par David (1 Chr. 21. 1) : alors que dans sa source (2 Sam. 24. 1) la colère de Dieu pousse David à dénombrer le peuple, après quoi Dieu le punira de l'avoir fait, dans les Chroniques nous trouvons Satan comme inspirateur de David. Il n'est pas difficile de comprendre qu'un problème théologique grave se posait pour l'auteur en présence d'une telle injustice de Dieu, et qu'il l'a résolue par une notion de Satan qui se précisait de plus en plus dans la pensée du judaïsme ancien. Des modifications d'ordre chronologique doivent lui être attribuées également, surtout, comme nous le pensons, à cause du souci de parler d'Esdras le prêtre et le scribe, avant d'aborder l'activité de Néhémie, le laïc.

Il a également *ajouté* aux documents qu'il utilisait des développements, des compléments, des explications dont beaucoup provenaient vraisemblablement de traditions orales ou écrites qu'il pouvait connaître, mais dont d'autres émanaient de sa réflexion personnelle et de sa conception de voir les choses. L'organisation du culte et surtout le rôle des Lévites le conduisirent à introduire dans l'histoire de David, de Salomon et des rois de Juda, des passages parfois fort développés sur ces sujets (1 Chr. 23 à 27 en particulier). Alors que le livre des Rois ne connaît qu'une réforme religieuse d'Ezéchias de peu d'envergure à côté de celle de Josias, le livre des Chroniques décrit cette réforme d'Ezéchias plus longuement que celle de Josias, et la fait précéder de réformes semblables, quoique de moindre importance, par les rois Asa (2 Chr. 15) et Joas (chap. 24).

Une telle méthode, qui use d'une grande liberté dans l'utilisation des documents de base et dans la présentation des récits, laisse entrevoir les mobiles qui ont guidé l'auteur de l'ouvrage. Son orientation théologique s'appuie en effet sur des conceptions qu'il ne cache pas et qui transparaissent même lorsqu'il cite presque textuellement ses sources. De plus, il obéit à des préoccupations pratiques qui se reflètent également dans son

œuvre. C'est en cela qu'apparaît l'intérêt de l'ouvrage du Chroniqueur, sur un plan plus théologique qu'historique.

C. *Les notions théologiques*

Si nous examinons l'ensemble de nos livres, on ne peut qu'être frappé par la manière dont certains thèmes sont soulignés avec insistance.

L'un des premiers est sans doute celui de la *royauté davidique.* Le récit qui commence après les listes généalogiques des neuf premiers chapitres présente le contraste entre la mort de Saül, roi rejeté, et l'onction de David (1 Chr. 11. 3). Dans les chapitres 11 à 29, c'est-à-dire jusqu'à la fin du 1er livre des Chroniques, David est au centre de l'histoire. Certes, l'histoire d'Israël ne commence pas avec David, pour l'auteur, mais c'est par la royauté de David qu'il fait débuter sa propre relation de l'histoire du peuple de Dieu. En comparant le règne de David dans les Chroniques et dans les livres de Samuel, les différences sautent aux yeux : l'enfance de David, ses aventures à la cour de Saül et son onction secrète par Samuel sont passées sous silence; au cours de son existence de roi, tous les récits familiaux qui remplissent la chronique de la cour dans 2 Samuel 9 à 23, ont disparu; il en est de même pour les événements qui ont marqué la vieillesse de David, la démarche de Nathan et Bath-Shéba pour qu'il nomme son successeur et les instructions du vieux roi à Salomon (1 Rois 1-2). La figure de David est donc idéalisée, comme celle du roi par excellence, tête d'une dynastie qui n'aura pas de fin. Mais ce roi est aussi celui qui a tout orienté, pendant son règne, vers la construction du Temple de Jérusalem et l'organisation du culte. Les préparatifs de David pour le Temple et les prescriptions relatives aux fonctions sacercotales occupent une place considérable dans les chap. 15 à 26 du 1er livre des Chroniques. La règlementation minutieuse des services cultuels d'une époque post-exilique, contemporaine de l'auteur, est transposée dans le temps comme étant l'œuvre de David avant même la construction du Temple. On a l'impression que c'est avec regret que le Chroniqueur n'a pu attribuer à David la construction elle-même du sanctuaire, mais tout est si bien réglé d'avance que Salomon ne sera plus que l'exécutant de ce que son père avait établi. La primauté de David et de son règne est certainement l'une des idées dominantes de l'auteur, qu'il présente comme caractérisant l'époque idéale de la vie du peuple de Dieu. La préoccupation sacerdotale et cultuelle qui se dégage de ces récits a donné à penser que le Chroniqueur se plaçait dans la perspective de la grande tradition sacerdotale du Pentateuque, telle qu'on la trouve dans Exode 25 à 40 et le Lévitique. Mais une différence fondamentale l'en distingue : au lieu de voir en Moïse le personnage central, législateur et chef du peuple, c'est David qui a pris cette place [1]. On peut presque dire que David remplace Moïse dans l'histoire du peuple.

A côté du thème davidique, celui du *Temple* est tout aussi essentiel dans l'œuvre du Chroniqueur. Prévu et préparé par David, le Temple est construit par *Salomon* dont le règne semble entièrement consacré à l'édification du lieu saint (2 Chr. 2. 7). La suite de l'histoire des rois de Juda est dominée par l'attitude de chacun des rois vis-à-vis du Temple de Jérusalem, et le jugement qui se rapporte à eux se fonde sur la manière dont ils se sont attachés à remettre en vigueur le culte dans toute sa pureté, et à réformer et purifier le sanctuaire souvent profané par l'idolâtrie. L'histoire n'est qu'une suite de réformes intervenant après des périodes d'infidélité. La destruction du Temple au moment de l'exil (2 Chr. 36) est suivie sans transition de sa reconstruction (Esd. 1-6). Il existe

[1] Cf. E. Jacob, p. 187.

certainement dans la pensée de l'auteur le souci de la légitimité du seul vrai sanctuaire d'Israël, en face d'autres sanctuaires possibles, non pas seulement dans le passé, mais encore à son époque. Beaucoup d'historiens voient aujourd'hui dans son œuvre l'expression d'une polémique *contre les Samaritains* qui avaient leur sanctuaire dans l'ancien royaume d'Israël et contestaient l'exclusivité du sanctuaire de Jérusalem. En omettant complètement l'histoire des rois d'Israël à partir du schisme, comme en soulignant à maintes reprises la valeur unique du Temple de Jérusalem ou en soulignant l'hostilité des gens du pays vis-à-vis des captifs revenus à Jérusalem, au moment de la reconstruction du temple ou des murailles (Esd. 4. 6; Néh. 2. 20 - 4. 6), le Chroniqueur a en effet probablement voulu prouver par l'histoire que les prétentions des Samaritains n'étaient nullement justifiées.

Si nous revenons à la construction du Temple nous pouvons considérer que *Salomon*, à l'image de David, nous est présenté aussi comme une figure idéalisée. Rien de défavorable n'est raconté à son sujet, soit au début de son règne (extermination des rivaux possibles, mariage avec une Egyptienne) soit à la fin (luxe excessif, nombreuses femmes étrangères, idolâtrie). Il est le roi dont toutes les pensées ont été pour le Temple, et le récit de la dédicace du sanctuaire (2 Chr. 8) prend une ampleur qu'il n'avait pas dans le livre des Rois. On peut même se demander si Salomon n'a pas, pour l'auteur des Chroniques, une importance encore plus grande que celle de David, et si sa personne n'a pas été encore plus idéalisée que celle de son père justement en raison de son rôle de constructeur du Temple [1]. Nous ne le pensons pas, car ce qui concerne David est beaucoup plus long que ce qui touche à Salomon (respectivement 19 et 9 chapitres), et lorsqu'il y a une référence au passé, pour les rois de Juda, c'est David et non Salomon qu'on évoque le plus souvent [2]. Néanmoins, il y a une certaine analogie entre les deux : David est le roi idéal qui a créé la règlementation du culte, Salomon est le roi idéal qui a construit le Temple.

*Le culte*, qui joue un si grand rôle dans cet ouvrage, est naturellement un thème privilégié. Mais il faut noter la place particulière occupée par les *Lévites* dans la célébration du culte. Les fonctions subalternes des Lévites dans les textes du Pentateuque ont ici disparu. Les anciens porteurs de l'arche de l'alliance sont devenus les officiants principaux du culte et participent à tous les aspects de la célébration du service religieux, mais surtout à la musique et au chant. C'est David qui aurait institué ces fonctions lévitiques (1 Chr. 23 à 26), contrairement à la manière dont les traditions deutéronomiste et sacerdotale présentent les choses. On a supposé avec juste raison que le Chroniqueur lui-même appartenait au milieu des chantres lévitiques, tant il parle avec insistance et enthousiasme du rôle des musiciens religieux dans la vie du peuple. Les descriptions qu'il donne des cérémonies cultuelles à plusieurs reprises : inauguration du Temple de Salomon (2 Chr. 5. 7), fête de Pâque célébrée sous Ezéchias et Josias (chap. 30 et 35), pose des fondations du second Temple (Esd. 3) et dédicace du Temple de Zorobabel (Esd. 6) ont un tel accent de joie au milieu des louanges, qu'il est impossible de ne pas en être touché à leur seule lecture. « Cette fonction lévitique des louanges donne à toute la théologie cultuelle du Chroniste son empreinte caractéristique, car elle est essentiellement destinée à la joie et à l'action de grâce » (VON RAD, *Théol. de l'A.T.*, trad. franç., p. 304).

[1] Cf. A. CAQUOT, « Peut-on parler de messianisme dans l'œuvre du Chroniste ? » *RThPh* XCIX 1966, p. 110-120.
[2] 2 Chr. 21. 7; 29. 27; 34. 3; Esd. 3. 10; Néh. 12. 36, 46.

Le Chroniqueur donne parfois l'impression que, dans son attachement au lévitisme, il a tendance à déprécier le sacerdoce lui-même, comme si les prêtres étaient moins fidèles ou plus négligents dans leur service que les Lévites (2 Chr. 29. 24; 30. 3, etc.). Lors de la célébration de la Pâque sous Josias, ces derniers accomplissent finalement tous les actes cultuels et sacrificiels qu'habituellement les prêtres ou même les chefs de famille étaient chargés d'exécuter. Et lorsque Esdras se prépare à venir à Jérusalem avec un groupe de compagnons, il ne peut partir sans avoir avec lui des Lévites; il en fait donc rechercher quelques-uns pour assurer le service de la maison de Dieu lors de leur arrivée à Jérusalem (Esd. 8. 15-20).

L'importance accordée aux Lévites dans l'œuvre du Chroniqueur a fait penser que ce dernier avait une idée précise à exposer dans son œuvre littéraire, au sujet de ces personnages. Il aurait voulu remettre au premier plan une fonction quelque peu méprisée et reléguée à des tâches matérielles secondaires et en faire, pour ainsi dire, l'équivalent du sacerdoce [1]. L'ouvrage de notre écrivain serait une sorte de réhabilitation du Lévitisme, dans la période postexilique. Cette théorie n'a pas été acceptée par d'autres historiens [2], mais il est incontestable que le Chroniqueur porte un intérêt très marqué pour les Lévites et envisage leurs fonctions avec une grande faveur.

En ce qui concerne la notion du *peuple de Dieu*, l'auteur des Chroniques considère Juda comme le véritable Israël, après le schisme, alors que les tribus du Nord se sont séparées pour se tourner vers les idoles. Mais il ne manque jamais de rappeler que les anciens Israélites du Nord sont exhortés à revenir dans le sein du vrai peuple de Dieu, pour y retrouver leur place. Dans l'histoire des rois de Juda, de nombreuses occasions lui sont données de faire entendre cet appel pour le regroupement du peuple par un retour au seul vrai culte dans le seul sanctuaire de Jérusalem. Par contre, ceux qui n'ont pas ce souci du peuple de Dieu, ou qui veulent se rapprocher du peuple pour des motifs moins nobles, sont considérés comme des ennemis de Dieu qui n'ont rien à voir avec la communauté religieuse du judaïsme : ils n'ont « ni part, ni droit, ni souvenir dans Jérusalem » (Néh. 2. 20; voir aussi 4. 1-5). L'histoire du peuple est entièrement dirigée par Dieu et tous les événements sont le résultat de l'intervention de Dieu dans la vie du peuple et aussi des peuples voisins. Cette théologie de l'histoire, dans l'œuvre du Chroniqueur, s'exprime particulièrement dans trois domaines :

1. La notion de *rétribution* y est poussée à un degré presque absolu. Dans la vie du peuple comme dans la vie de chaque personne, surtout dans celle du roi, la justice de Dieu se manifeste implacablement. Toute faute entraîne la punition, et toute épreuve est le fruit de la colère de Dieu à cause d'une infidélité. Par ailleurs, quiconque est fidèle et surtout, pour les rois, quiconque a le souci du Temple et de la pureté du culte, connaît la bénédiction de Dieu et le bonheur. Cette doctrine rigide explique le plus souvent les modifications apportées par le Chroniqueur à ses sources lorsque celles-ci ne laissent pas apparaître une perspective des événements aussi rigoureuse. Deux exemples sont caractéristiques : le roi Manassé a laissé une impression humiliante en raison de ses infidélités et de ses crimes (2 R. 21) et pourtant son règne fut le plus long de tous les règnes en Juda. Comment expliquer cette entorse à la rétribution divine? Le Chroniqueur nous donne la raison : Manassé, sur la fin de sa vie, se repentit et revint à Dieu; il purifia le Temple

[1] C'est l'opinion de Hänel, « Das Recht der Opferschlachtung in der chronist. Literatur », *ZAW* 1937, p. 64, et de Vogelstein, *Der Kampf zwischen Priestern und Leviten*, cité par A. C. Welch, *The work of the Chronicler, its purpose and its date*, 1939, p. 57.

[2] M. Noth, *Überlief. Stud.*, I, p. 208 ss.

de ses idoles et redevint un adorateur fidèle du Dieu d'Israël (2 Chr. 33). Le Chroniqueur a-t-il utilisé une tradition authentique sur une conversion tardive de Manassé? C'est possible, bien que le livre des Rois n'en sache rien. Mais cet événement est mis en relief dans les Chroniques d'une telle manière que le règne de ce roi apparaît sous un jour entièrement différent de ce que nous connaissions par la tradition deutéronomiste. L'autre exemple est celui du roi Josias. Ici l'inverse s'est produit. Josias a été tué, encore jeune, dans sa rencontre avec le roi d'Egypte traversant son pays (2 R. 23. 29-30). Comment comprendre cette mort prématurée d'un roi fidèle et juste qui avait déployé tant de zèle pour réformer le culte? Dans la pensée de l'auteur des Chroniques, ce ne pouvait être que la punition d'une faute: Josias aurait dû écouter les paroles du roi d'Egypte, « qui venaient de la bouche de Dieu » (2 Chr. 36. 20-25) et pour cette désobéissance à Dieu, il a été frappé.

C'est la stricte notion de la justice de Dieu qui explique une rigueur aussi grande dans l'application d'une rétribution divine terrestre et temporelle, car il n'est nulle part question d'une rétribution au-delà de la mort. C'est aussi cette justice de Dieu qui fait comprendre la substitution de Satan à la colère de Dieu dans le récit du dénombrement ordonné par David (1 Chr. 21. 1).

2. L'obéissance à la *loi* de Dieu tient naturellement une grande place dans l'œuvre de notre auteur. Si Dieu intervient pour son peuple, celui-ci doit vivre dans la fidélité à la Loi. Il est difficile de se rendre compte exactement de ce qu'est la notion de loi dans cet ouvrage. Parfois, il s'agit d'une loi qui porte essentiellement sur les prescriptions données par David pour l'organisation du culte et du sacerdoce. Ailleurs, il s'agit de la loi de Moïse, prise dans un sens large. Dans les livres d'Esdras-Néhémie, la loi est ce qui est contenu dans *le livre* de la loi de Moïse (Néh. 8. 1). Ce problème a été discuté par les exégètes dans la perspective suivante: le Chroniqueur est-il un continuateur de la tradition sacerdotale, telle qu'on la connaît dans les documents du Pentateuque (opinion suivie généralement par les exégètes de l'école de Wellhausen)? N'est-il pas plutôt dans la ligne de la tradition deutéronomiste que nous connaissons par le Deutéronome et les livres d'historiographie qui émanent de cette école, comme Samuel-Rois (opinion présentée surtout par G. von Rad)? Les plus récents travaux aboutissent de manière plus juste, à notre sens, à une vue plus synthétique, surtout si l'on considère l'œuvre du Chroniqueur dans son ensemble et non pas seulement dans les livres des Chroniques en oubliant Esdras et Néhémie (cf. en particulier Rudolph). Bien des aspects rappellent la théologie deutéronomiste, et en premier lieu la doctrine de la rétribution. Mais d'un autre côté, la théologie de l'élection et de l'alliance, avec le peuple, si importante dans l'école deutéronomiste, a presque complètement disparu chez le Chroniqueur. D'autres aspects sont plus proches de l'école sacerdotale au sujet de la célébration du culte et des fêtes et de l'importance des Lévites. Il semble probable que le Chroniqueur ait fait une sorte de synthèse entre les législations deutéronomiste et sacerdotale. « Il est possible que le livre tel que nous l'avons soit une révision sacerdotale (ou plus précisément, lévitique) d'un ouvrage deutéronomiste à l'origine, à la lumière de l'établissement de l'œuvre sacerdotale sous Esdras. [1] »

3. Une troisième notion nous paraît fondamentale dans l'œuvre du Chroniqueur et pourrait en avoir été le thème directeur essentiel: celle de *Jérusalem, la ville sainte.*

[1] A. S. Herbert, « Introduction à 1 et 2 Chroniques », dans *Peake's Commentary on the Bible*, éd. par M. Black et H. H. Rowley, 1962.

Au travers de toute l'histoire du peuple de Dieu, c'est Jérusalem qui est au centre des préoccupations de l'auteur. Dans l'introduction de son œuvre, les listes généalogiques des chap. 1-9 convergent vers les deux tribus de Juda et de Benjamin comme pour les mettre en relief. Or Juda est la tribu de David qui va créer Jérusalem, et Benjamin est celle où se trouvera la ville sainte. On voit donc l'intérêt porté par le Chroniqueur à la descendance de David d'une part (chap. 3) et à la descendance de Benjamin habitant à Jérusalem, d'autre part (chap. 8-9). Toute l'histoire davidique, celle de la construction du Temple de Salomon, et le déroulement des règnes successifs en Juda, sont naturellement centrés sur Jérusalem. Les livres d'Esdras et de Néhémie relatent ce qui concerne le retour à Jérusalem et la reconstruction du Temple, le relèvement des murailles de la ville, la restauration de la vie religieuse et sociale du peuple de Jérusalem. Dans Néhémie 11. 1 et 18 est employée l'expression : *la ville sainte*. Bref, le thème de la ville sainte nous apparaît comme le lien qui rattache entre eux les différents motifs développés par l'auteur : David, le Temple, le culte, la vie du peuple, la Loi, etc. A plusieurs reprises, les textes nous montrent l'utilisation de cette expression : *le Dieu de Jérusalem* (Esd. 1. 3-4; 7. 15-19), expression rarement employée ailleurs, mais qui découle de la conception qu'on se faisait de Sion, la montagne sainte, choisie par l'Eternel pour y faire résider son nom (Deutéronome, Psaumes). L'intrépidité et l'obstination avec lesquelles Néhémie vint à bout de sa tâche de reconstructeur des murailles de Jérusalem sont dans la ligne de pensée du Chroniqueur qui a rapporté tout au long les mémoires de Néhémie concernant cette œuvre (Néh. 1-6). La ville du Temple ne pouvait rester ouverte à tous les dangers et à toutes les influences païennes des gens de la province. Il fallait qu'elle fût séparée de la contamination possible, parce qu'elle était la ville sainte, consacrée à Dieu. Plus encore que le souci d'une sécurité humaine et matérielle, c'est un souci religieux qui justifia la nécessité de reconstruire l'enceinte de la ville et de repeupler la capitale, comme le fit Néhémie. Le vrai culte ne pouvait être célébré qu'au Temple, et le Temple ne pouvait être qu'au cœur de la ville sainte, séparée du reste du pays par un mur qui, certes, n'empêchait pas les contacts entre ceux du dedans et ceux du dehors, mais facilitait la stricte observation de la Loi, comme par exemple le respect du sabbat (Néh. 13. 15-22). Lors de la dédicace des murailles, les portes, les murs et tout le peuple furent purifiés par les prêtres et les Lévites, comme signe de consécration à l'Eternel (Néh. 12. 30).

Le problème du *messianisme* et de l'*eschatologie* a souvent été posé à propos de l'œuvre du Chroniqueur. Il est vrai que, si l'on prend ces termes d'une manière stricte, il n'est pas question du Messie et de l'attente du royaume de Dieu dans les Chroniques-Esdras-Néhémie. Mais est-ce suffisant pour considérer ces questions comme extérieures à la pensée théologique de l'auteur? Tandis que W. Rudolph, pour ne citer que des auteurs récents, estime que l'élément eschatologique a presque disparu dans les Chroniques et qu'il y a très peu d'allusions à une attente messianique, G. von Rad, par contre, affirme que l'auteur des Chroniques « exprime quelque chose qui doit avoir été important pour son époque et pour lui-même : dans ce temps médiocre, privé de royauté, le Chroniste voulait être le gardien de la tradition messianique » [1].

Certes, la communauté juive incarne, pour notre auteur, l'idéal du royaume théocratique à la tête duquel David a été placé. Mais la royauté davidique est, dans l'Ancien

[1] G. von Rad, *op. cit.*, p. 303; cf. aussi A. Caquot, *op. cit.*, pour l'opinion contraire.

Testament, à l'origine du messianisme, et la théocratie idéale n'exclut nullement l'attente de sa réalisation à la fin des temps.

Comme l'a noté Th. C. Vriezen (*An Outline of O.T. Theology*, p. 367), l'attente du salut en Israël s'est manifestée de plusieurs façons au cours de l'histoire. Il distingue une période *pré-eschatologique* (avant les prophètes : espérance du jour du Seigneur; notion politique et nationale), une période *proto-eschatologique* (celle des prophètes du 8e siècle; royaume universel à l'image du royaume de David s'établissant sur la terre à la fin des temps), une période de l'*eschatologie en voie de réalisation* (époque de l'exil; espérance du retour; Ezéchiel et le second Esaïe), et une période d'*eschatologie transcendante* (apocalyptique; catastrophe finale; royaume de Dieu transposé dans un autre monde). Ce schéma, peut-être un peu trop systématique, est intéressant. Nous pensons que l'œuvre du Chroniqueur pourrait se placer entre la troisième et la quatrième période : le royaume de David est l'image idéale de la théocratie (c'est Dieu qui règne, et non le roi; celui-ci siège sur le trône « de Dieu », 1 Chr. 28. 5; 29. 23; 2 Chr. 9. 8, etc.). En racontant l'histoire du règne de David comme une réalité terrestre quoique idéalisée, il ne l'a pas transposée dans un monde transcendant comme le feront les apocalypses, mais il l'a pourtant présentée comme l'image du royaume de Dieu, tel que son idéal théocratique le lui inspirait. Et dans sa conception de Jérusalem, la ville sainte, sur la terre, il est déjà sur la voie d'une notion qui passera sur le plan eschatologique et aboutira à la Jérusalem céleste de l'apocalyptique. Même si cette vision du royaume de Dieu ne donne pas lieu à une attente explicitement formulée, il ne nous semble pas possible de supprimer de nos livres la perspective messianique attachée à la figure du roi David et l'espérance du royaume centré sur Jérusalem la ville sainte.

### D. *But*

Il n'est jamais facile de connaître les intentions réelles d'un auteur, surtout lorsqu'il s'agit d'un auteur ancien. Toutefois les principales idées sur lesquelles il insiste nous donnent une orientation de sa pensée et laissent supposer le mobile qui l'a conduit à présenter son œuvre comme il l'a fait. Dans quel but le Chroniqueur a-t-il rédigé sa vaste synthèse de l'histoire du peuple de Dieu ? Dans cette recherche, on est souvent tenté d'oublier la vue d'ensemble des quatre livres des Chroniques-Esdras-Néhémie et de ne se laisser conduire que par l'un ou l'autre d'entre eux. Les livres des Chroniques seuls pourraient laisser apercevoir une intention qui est différente de celle qui a inspiré les deux autres livres d'Esdras et de Néhémie. De même, on risque de se laisser entraîner à souligner l'un des thèmes plutôt qu'un autre, et à lui donner une priorité qu'il n'avait peut-être pas dans la pensée de l'auteur. C'est sans doute ce qui explique la variété des hypothèses rencontrées chez les exégètes et commentateurs de nos livres.

Jérôme voyait dans ces livres « la chronique de toute l'histoire divine ». Les historiens et exégètes d'aujourd'hui y trouvent une œuvre qui accentue ou souligne tel thème : la chronique ecclésiastique de Jérusalem (Reuss), la Chronique du Temple (Kuenen), l'histoire ecclésiastique du Temple et de son culte, sous forme de Midrash (Benzinger, Kittel), l'histoire telle qu'elle aurait dû se dérouler si le Pentateuque datait des plus anciens âges de l'existence nationale d'Israël (L. Gautier), la première apologie du Judaïsme contre les Samaritains et les païens (Pfeiffer), la manière dont le judaïsme clérical des 3e et 2e siècles se représentait le passé de la nation et de sa religion (Ad. Lods), une histoire sacerdotale et lévitique destinée à compléter celle de Samuel-Rois (Curtis).

Plus récemment, on a insisté sur le contraste entre le royaume du Nord et celui de Juda, seul légitime avec la dynastie davidique et le Temple de Jérusalem, seul vrai Israël (O. Eissfeldt), sur l'intention d'écrire l'histoire de la théocratie (Noordtzyj, E. Jacob), ou de montrer la réalisation de la théocratie en Israël en face des prétentions des Samaritains (W. Rudolph), ou de donner, dans l'œuvre du second Chroniqueur, une édition plus complète que celle du premier, orientée vers le souci d'exhorter les fidèles à rester attachés à la vraie communauté sacerdotale et lévitique de Sion, surtout vis-à-vis des prosélytes venant des milieux samaritains (K. Galling). On y voit encore une sorte d'histoire romancée pour montrer comment bien vivre et adorer dans le culte (W. A. L. Elmslie) ou une nouvelle tentative de présenter et de légitimer le fait que la communauté post-exilique était le peuple de Dieu (G. von Rad) ou un livre destiné aux Lévites instructeurs plutôt qu'au public général, pour enseigner la sainteté du peuple de Dieu et de Jérusalem (A. S. Herbert), ou une histoire destinée à mettre en plein relief une doctrine religieuse, en référant à David les éléments fondamentaux de la communauté juive (H. Lusseau).

On peut admettre que toutes ces hypothèses reflètent des aspects exacts et vrais des intentions du Chroniqueur, mais il nous semble nécessaire d'expliquer pourquoi ces aspects divers sont reliés entre eux, et quel est le fil directeur de cette synthèse. Nous pensons, quant à nous, que ce fil directeur peut être retrouvé dans une des notions qui permet d'expliquer toutes les autres : la notion de *Jérusalem la ville sainte*. Elle nous fait comprendre le plan général de l'œuvre. Tout ce qui a précédé l'établissement de la ville sainte par David n'offre pas d'intérêt immédiat pour notre auteur. Il va donc récapituler le passé ou mieux la *préhistoire* de Jérusalem dans les tableaux généalogiques des chap. 1-9, qui suffiront à montrer d'où vient le peuple de Dieu dans la lignée de l'humanité, et quels sont les éléments les plus importants de ce peuple : Juda, tribu de David, et Benjamin tribu dont le territoire contiendra Jérusalem. Il passera ensuite à l'histoire de la ville *créée par David*, comme capitale de la théocratie terrestre, modèle idéal de la royauté messianique et eschatologique : puis ce sera *le Temple* construit par Salomon, et toutes les réformes successives des rois de Juda fidèles à cet idéal, qui n'empêcheront pas la ruine décrétée par Dieu et la captivité du peuple. Au moment du retour d'exil trois éléments indispensables constituent l'ossature des livres d'Esdras-Néhémie : la *reconstruction du Temple*, celle de la *ville* et de ses murailles, la *restauration* d'une communauté de croyants fidèles et mis à part.

Ce rétablissement du peuple de Dieu dans la ville sainte, même en l'absence d'une royauté davidique, marque l'achèvement de cette vaste tranche de l'histoire de Jérusalem entreprise par le Chroniqueur qui ne se soucie pas du destin des hommes qui en ont été les artisans, Esdras et Néhémie, dont nous ignorons tout de la fin de leur activité et de leur vie. Ce qui compte, c'est Jérusalem, ville prévue dans le plan de Dieu dès la création du monde, ville où le peuple, et par lui les autres peuples, a connu la royauté théocratique de David, l'institution du culte dans le Temple et l'établissement d'une communauté sainte au milieu des nations.

Si nous adoptons ce fil directeur de la ville sainte, nous pouvons donc dire que l'intention première du Chroniqueur aurait été de présenter *l'histoire de Jérusalem*. Mais en disant cela, il faut aussitôt constater qu'il n'a pas raconté cette histoire dans un but essentiellement historique, comme le ferait un historien moderne. Il l'a fait dans un but théologique, pour exprimer sa pensée religieuse et sa foi, et dans un but pratique, pour la communiquer à ses contemporains. Par là nous comprenons mieux la méthode

qu'il a suivie : il n'a raconté que ce qui était essentiel pour exprimer sa façon de concevoir l'histoire. L'histoire est au service de sa foi, d'où l'éviction systématique de tout ce qui n'est pas central (l'histoire du royaume du Nord, par exemple), et d'où également l'aspect théologique des événements envisagés toujours à la lumière d'une conviction religieuse (par exemple la manière de considérer les faits comme les fruits d'une doctrine de la rétribution).

Ainsi s'explique également l'aspect *apologétique*, et même parfois *polémique* de son exposé, en fonction de la situation de son époque (conflit avec les Samaritains et efforts pour prouver la seule authenticité du Temple et du culte de Jérusalem, en face des autres sanctuaires ou des autres cultes). Si l'on a pu dire qu'il était le représentant du légitimisme le plus absolu de la royauté davidique et de Jérusalem, ce n'était sans doute pas par un souci national et politique, mais par une profonde conviction de ce qu'étaient le peuple de Dieu, sa vie cultuelle et son espérance du royaume de Dieu.

On peut enfin souligner *l'aspect pratique* de cette longue histoire de Jérusalem présentée par le Chroniqueur. Le côté liturgique et homilétique de l'ouvrage se discerne clairement. A chaque instant apparaît l'exhortation, soit sous forme de remarques sur la célébration du culte et son ordonnance liturgique et musicale (le rôle des Lévites), soit sous forme de véritables prédications mises dans la bouche de tel personnage de l'histoire. G. von Rad a montré que ces éléments faisaient vraisemblablement partie de la prédication lévitique de son époque [1], et trouve, à juste raison, un excellent résumé des opinions et des intentions du Chroniqueur dans le discours d'Asa (2 Chr. 13. 4-12) [2]. Comme tout prédicateur, le Chroniqueur garde le souci d'une *actualisation* de son message, mais peut-être avec une méthode inverse de celle que l'on emploie d'ordinaire. Au lieu d'appliquer cette histoire à l'époque où il vit et de transposer le passé dans le présent, il opère de façon contraire : il transpose le présent dans le passé et même l'avenir dans le passé. C'est pourquoi la situation religieuse et cultuelle de son temps est transposée à l'époque de David; la tension entre Juifs et Samaritains est transposée à l'époque des deux royaumes après le schisme, ou à celle de la restauration de Néhémie et d'Esdras; et l'espérance messianique du royaume de Dieu et de la théocratie est transposée à l'époque du royaume davidique et de la construction du Temple. En contemplant le passé, on découvre donc déjà tout ce qui correspond au présent et à l'avenir.

Le Chroniqueur est comme l'un de ces peintres du Moyen Age qui brosse sur sa toile une histoire sainte, mais avec les couleurs qui expriment la ferveur de sa foi, avec les costumes et les figures des hommes de son époque, avec les paysages, les maisons et les coutumes de son temps projetés dans le passé : David est en costume du xv[e] siècle, le Temple est comme une cathédrale gothique, et les officiants portent les vêtements sacerdotaux du Moyen Age, tandis qu'à la porte les adversaires sont des soldats revêtus de l'armure des chevaliers. Toutes proportions gardées, le Chroniqueur nous montre ainsi l'histoire de Jérusalem, la ville sainte, comme pouvait se la représenter un écrivain juif, attaché à sa foi et à son culte, au 4[e] siècle avant Jésus-Christ. A travers son témoignage, le message de cette histoire atteignait directement l'homme de son temps, et au-delà de son temps, l'homme de tous les temps. C'est en ce sens qu'il reste actuel, car avec la communauté juive qui vivait peu de temps avant la venue de Jésus-Christ, il nous invite à contempler le passé, non comme un beau souvenir digne de figurer dans un musée, mais comme une prédication vivante qui doit être entendue comme un appel à la foi, à

[1] *Die levitische Predigt in den Büchern der Chronik.*
[2] *Théol. de l'A.T.* (éd. fr., p. 306).

l'obéissance et au culte véritable, et qui place devant nos yeux la vision du royaume de Dieu et du roi messianique qui en est le messager.

Tenant compte de ce qui précède, nous proposons le plan suivant pour l'œuvre du Chroniqueur :

1. *Jérusalem, la ville du peuple de Dieu, dès les origines de l'humanité* (1 Chr. 1 à 9). Les listes généalogiques, surtout celles de Juda, tribu de David, et de Benjamin, tribu de Jérusalem.
2. *Jérusalem, la ville de David* (1 Chr. 10 à 29). Règne de David.
3. *Jérusalem, la ville du Temple de Salomon* (2 Chr. 1-36). Construction du Temple. Son histoire, ses réformes successives, et sa ruine.
4. *Jérusalem, la ville du second Temple* (Esd. 1-6). Reconstruction du Temple.
5. *Jérusalem, la ville de la communauté juive* (Esd. 7 à 10) (Néh. 1 à 13). Reconstruction des murailles. Restauration de la communauté religieuse et sociale.

## Tableau chronologique sommaire

de la période relative aux événements racontés dans les Chroniques-Esdras-Néhémie
(à l'exception des tableaux généalogiques de 1 Chr. 1-9)

| | |
|---|---|
| vers 1000 | *David* |
| vers 970 | *Salomon* |
| vers 930 | *Le schisme* |
| 734 | *La guerre syro-éphraïmite* |
| 721 | *Prise de Samarie* par les Assyriens. Fin du royaume d'Israël. |
| 701 | *Siège de Jérusalem* par les Assyriens sous Ezéchias. |
| 622-621 | Réforme de *Josias*. |
| 612 | *Ruine de Ninive*, par les Babyloniens. |
| 609 | Mort de *Josias* à Meguiddo. |
| 605 | Bataille de *Karkémish*, entre Babyloniens et Egyptiens. |
| 597 | *Prise de Jérusalem* par les Babyloniens. Première déportation. |
| 587 | *Ruine de Jérusalem*. Seconde déportation. Fin du royaume de Juda. |
| 538 | Edit de *Cyrus*. Retour des premiers déportés. |
| 520-515 | *Reconstruction du Temple* et sa dédicace (2e à 6e année de Darius). |
| 445 | *Arrivée de Néhémie* à Jérusalem. Reconstruction des murailles (20e année d'Artaxerxès). |
| 432 | *Second séjour de Néhémie*. Réformes sociales et religieuses (32e année d'Artaxerxès). |
| 398-397 | *Arrivée d'Esdras*. Restauration du culte et réformes (7e année d'Artaxerxès II). |

## BIBLIOGRAPHIE

Nous ne donnons ici que les ouvrages principaux parmi une abondante bibliographie. Il faudrait citer toutes les *introductions littéraires* à l'A.T. (L. GAUTIER, R. H. PFEIFFER, W. O. E. OESTERLEY - TH. H. ROBINSON, AD. LODS, A. WEISER, O. EISSFELDT, A. ROBERT et A. FEUILLET, etc.) et les ouvrages généraux de *Théologie de l'A.T.* (TH. C. VRIEZEN, W. EICHRODT, G. VON RAD), de même que les *Histoires d'Israël* (AD. LODS, M. NOTH, J. BRIGHT, etc.) où d'une manière ou d'une autre, la composition des livres des Chroniques-Esdras-Néhémie, la pensée de l'auteur et les circonstances historiques de son époque sont retracées. De même il faudrait citer les éditions de la Bible avec notes et introductions (*Bible du Centenaire, de Jérusalem, Pirot-Clamer, la Pléïade,* etc.).

*Commentaires*

*Les livres des Chroniques:* I. BENZINGER, KHC 1901; R. KITTEL, HKAT 1902; W. R. HARVEY-JELLIE, *The Century Bible,* 1906; E. CURTIS et A. MADSEN, ICC 1910; M. HALLER. Das Judentum, SAT 1914, 1925²; W. ROTHSTEIN - J. HÄNEL, Sellins, Komm. z. A.T., 1927 (1 Chroniques seulement); W. A. L. ELMSLIE, The Interpreter's Bible — 1954; K. GALLING, ATD 1954; W. RUDOLPH, HAT 1955; A. S. HERBERT, Peake's Comm. on the Bible, 1962.

*Esdras-Néhémie :* C. SIEGFRIED, HKAT 1901; A. BERTHOLET, HKC 1902; T. WITTON DAVIES, *The Century Bible,* 1906; L. W. BATTEN, ICC 1913; M. HALLER, SAT 1914, 1925²; W. RUDOLPH, HAT 1949; K. GALLING, ATD 1954; R. A. BOWMAN, The Interpreter's Bible, 1954; L. E. BROWNE, Peake's Comm., 1962.

*Etudes particulières*

*Sur les Chroniques:* W. F. ALBRIGHT, « The date and personality of the Chronicler », *JBL* 1921, p. 104 s; G. VON RAD, *Das Geschichtsbild des chronistischen Werkes,* Stuttgart 1930; « Die Levitische Predigt in den Büchern der Chronik », *Festschrift-Procksch,* Leipzig 1934; P. VANNUTELLI, *Libri Synoptici Veteris Testamenti seu Librorum Regum et Chronicorum Loci Paralleli,* Rome 1931-1934; A. C. WELCH, *The work of the Chronicler, its purpose and its date,* Londres 1939; A. NOORDTZIJ, « Les intentions du Chroniste », *RB* 1940, p. 161 ss; M. NOTH, *Überlieferungsgeschichtliche Studien,* I, Halle 1943; ED. JACOB, *La tradition historique en Israël,* Montpellier 1946; A. M. BRUNET, « Le Chroniste et ses sources », *RB* 1953, p. 481 s; W. RUDOLPH, « Zur Theologie des Chronisten », *TLZ* 1954, col. 285 ss; « Problems of the Book of Chronicles », *VT* 1954, p. 401 s; W. F. STINESPRING, « Eschatology in Chronicles », *JBL* 1961, p. 209 s; R. NORTH, « Theology of the Chronicler », *JBL* 1963, p. 369 s; W. E. LEMKE, « The Synoptic Problem in the Chronicler's History », *Harv. Theol. Rev.,* 1965, p. 349 s.

*Sur Esdras-Néhémie:* A. VAN HOONACKER, *Néhémie et Esdras,* Paris 1890; *Zorobabel et le deuxième Temple,* Paris 1892; « La succession chronologique Néhémie-Esdras », *RB* 1923-1924, p. 481 ss; CH. C. TORREY, *The Composition and historical value of Ezra-Nehemiah,* Giessen 1896; *Ezra Studies,* Chicago 1910; E. DHORME, « Cyrus le Grand »,

*RB* 1912, p. 22 s; « La religion des Achéménides », *RB* 1913, p. 15 s; E. Podechard, « Les références du Chroniqueur », *RB* 1915, p. 236 s; J. Meinhold, « Esra der Schriftgelehrte? », *Marti-Festschrift* 1925, p. 197 s; G. Hölscher, « Les origines de la communauté juive à l'époque perse », *RHPR* 1926, p. 105 s; H. H. Schaeder, *Esra der Schreiber*, Tübingue 1930; Ad. Lods, *Les prophètes d'Israël et les débuts du judaïsme*, Paris 1935; R. de Vaux, « Les décrets de Cyrus et de Darius sur la reconstruction du Temple », *RB* 1937, p. 29 s; A. Kapelrud, *The question of the authorship in the Ezranarrative. A lexical investigation*, Oslo 1944; J. Hänel, « Das Recht der Opferschlachtung in der chron. Litter. », *ZAW* 1937, p. 46 s; J. S. Wright, *The date of Ezra's coming to Jerusalem*, 1947; K. Galling, « The Gola-list according to Ezra 2 Nehemiah 7 », *JBL* 1951, p. 149 s; N. H. Snaith, « The date of Ezra's arrival in Jerusalem », *ZAW* 1951, p. 53; H. H. Rowley, « The chronological order of Ezra and Nehemiah », in *The Servant of the Lord*, Londres 1952, p. 129 ss; *Nehemiah's Mission and its Background*, Manchester 1954; *Sanballat and the Samaritan Temple*, Manchester 1955; H. Cazelles, « La mission d'Esdras » *VT* 1954, p. 136 s; G. von Rad, « Die Nehemia-Denkschrift », *ZAW* 1964; S. Mowinckel, *Studien zu dem Buche Ezra-Nehemia*. I. Die nachchronische Redaktion des Buches. Die Listen, Oslo 1964, II. Die Nehemia Denkschrift, 1964; III. Die Ezrageschichte und das Gesetz Moses, 1965.

Dans le commentaire qui suit, nous avons essayé d'exposer les principaux problèmes qui se posent pour les livres d'Esdras-Néhémie qui sont les seuls, dans l'Ancien Testament, à nous donner un récit de l'époque du retour d'exil et de la restauration. Pour les livres des Chroniques, nous avons surtout cherché à montrer la perspective différente des récits par rapport aux récits parallèles des livres de Samuel et des Rois, sans entrer dans les problèmes historiques eux-mêmes, depuis l'époque de David jusqu'à l'exil. Ces problèmes relèvent plutôt du commentaire des livres de Samuel et des Rois.

I

# Jérusalem, la ville du peuple de Dieu dès les origines de l'humanité (1 Chroniques 1 à 9)

## PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES

### Depuis Adam jusqu'à Israël (chap. 1)

CHAPITRE PREMIER

(1) *Adam, Shet, Enosh,* (2) *Qénan, Mahalalel, Yared,* (3) H*anok, Metoushela*h, *Lamek,* (4) *Noé* [1], *Shem,* Ham *et Yaphet.*

(5) *Fils de Yaphet: Gomer, Magog, Madaï, Yawan, Toubal, Meshek et Tiras.*

(6) *Fils de Gomer: Ashkanaz, Diphat* [2], *Togarmah.*

(7) *Fils de Yawan: Elishah, Tarshishah, Kittim et Rodanim* [3].

(8) *Fils de* Ham*: Koush, Mitsraïm, Pout et Kenaan.*

(9) *Fils de Koush: Seba,* H*awilah, Sabta, Ra'ma et Sabteka et les fils de Ra'ma: Sheba et Dedan.* (10) *Et Koush enfanta Nimrod, c'est lui qui commença à être vaillant sur la terre.*

(11) *Et Mitsraïm enfanta les Loudim, les 'Anamim, les Lehabim et les Naphtou*h*im,* (12) *les Patrousim, les Kaslou*h*im, d'où sont sortis les Philistins* [4], *et les Kaphtorim.*

(13) *Et Kenaan enfanta Sidon son premier-né, et* Het, (14) *les Jébusiens, les Amoréens, les Guirgashiens,* (15) *les* H*iwwiens, les 'Arquiens et les Siniens,* (16) *les Arwadiens, les Tsemariens et les* H*amatiens.*

(17) *Fils de Shem: 'Elam, Ashshour, Arpakshad, Loud, Aram* [5], *'Outs,* Houl, *Guetèr et Meshèk* [6]. (18) *Et Arpakshad enfanta Shéla*h, *et Shéla*h *enfanta 'Eber.* (19) *A 'Eber naquirent deux fils: le nom de l'un était Pélèg, parce que dans son temps la terre fut partagée* [7], *et le nom de son frère était Yoqtan.* (20) *Et Yoqtan enfanta Almodad, Shélèph,* H*atsarmawet et Yara*h*;* (21) *Hadoram, Ouzal et Diqlah,* (22) *'Ebal, Abimael et Sheba;* (23) *Ophir,* H*awilah et Yobab. Eux tous étaient fils de Yoqtan.*

[1] Le grec ajoute ici: *les fils de Noé: Shem...* ce qui est évidemment plus logique d'après le tableau de Genèse 5.

[2] Lire d'après Gen. 10. 3 et le grec: *Riphat* au lieu de *Diphat.* En hébreu les deux lettres R et D sont souvent confondues dans les manuscrits.

[3] Gen. 10. 4 porte *Dodanim,* mais cette forme est moins sûre.

[4] Cette phrase relative aux Philistins serait mieux placée après la mention des Kaphtorim, et non avant. En effet, les Philistins sont connus comme des descendants de Kaphtor (Amos 9. 7; Deut. 2. 23; Jér. 47. 4).

[5] Après *Aram,* il faudrait probablement lire avec Gen. 10. 23 et le grec: *les fils d'Aram*: 'Outs, *H*oul..., etc.

[6] Ou *Mash* (Gen. 10. 23).

[7] Etymologie: le verbe *Palag,* qui a donné Pélèg, signifie *partager.*

(24) *Shem*[1], *Arpakshad, Shalah*, (25) *'Eber, Pélèg, Re'ou*, (26) *Seroug, Nahor, Tarah*, (27) *Abram, qui est Abraham.*

(28) *Fils d'Abraham: Isaac et Ismaël.* (29) *Voici leurs descendances: le premier-né d'Ismaël fut Nebayot, et Qédar, Adbeèl et Mibsam,* (30) *Mishma', Doumah, Massa, Hadad et Téma,* (31) *Yetour, Naphish et Qedma. Ceux-là étaient les fils d'Ismaël.*

(32) *Fils de Qetourah, concubine d'Abraham: elle enfanta Zimran, Yoqshan, Medan, Midyan, Yshbaq et Shouah. Fils de Yoqshan: Sheba et Dedan.* (33) *Fils de Midyan: 'Ephah, 'Epher, Hanok, Abida' et Elda'ah. Eux tous étaient fils de Qetourah.*

(34) *Abraham engendra Isaac. Fils d'Isaac: Esaü et Israël.* (35) *Fils d'Esaü: Eliphaz, Re'ouel, Ye'oush, Ya'lam et Qorah.* (36) *Fils d'Eliphaz: Téman, Omar, Tsephi, Ga'tam, Qenan, Timna' et 'Amaleq*[2]. (37) *Fils de Re'ouel: Nahat, Zérah, Shammah et Mizzah.* (38) *Fils de Se'ir: Lotan, Shobal, Tsib'on, 'Ana, Dishon, Etser et Dishan.* (39) *Fils de Lotan:* Hori *et Homam. Sœur de Lotan: Timna'.* (40) *Fils de Shobal: 'Alyan, Manahat, 'Ebal, Shephi et Onam. Fils de Tsib'on: Ayyah et 'Anah.* (41) *Fils de 'Anah: Dishon. Fils de Dishon:* Hamran[3], *Eshban, Ytran et Keran.* (42) *Fils de Etser: Bilhan, Za'awan, Ya'aqan. Fils de Dishon: 'Outs et Aran*[4].

(43) *Voici les rois qui ont régné dans le pays d'Edom avant que règne un roi sur les enfants d'Israël: Bela', fils de Be'or, et le nom de sa ville était Dinhabah.*

(44) *Et Béla' mourut, et à sa place régna Yobab, fils de Zérah de Botsrah.* (45) *Et Yobab mourut, et à sa place régna* Housham *du pays des Témanites.* (46) *Et* Housham *mourut, et à sa place régna Hadad, fils de Bedad. C'est lui qui battit Madian dans les champs de Moab, et le nom de sa ville était 'Awit.* (47) *Et Hadad mourut, et à sa place régna Samlah de Masréqah.* (48) *Et Samlah mourut, et à sa place régna Shaoul de Rehobot le fleuve.* (49) *Et Shaoul mourut, et à sa place régna Ba'al-Hanan, fils de 'Akbor.* (50) *Et Ba'al-Hanan mourut et à sa place régna Hadad, et le nom de sa ville était Pa'i. Le nom de sa femme était Mehétabel, fille de Matred, fille de Mé-Zahab.* (51) *Et Hadad mourut. Les chefs d'Edom furent: le chef Timna', le chef 'Alyah, le chef Yetét,* (52) *le chef Oholibamah, le chef Elah, le chef Pinon,* (53) *le chef Qenaz, le chef Téman, le chef Mibtsar,* (54) *le chef Magdiel, le chef 'Iram. Ceux-là furent les chefs d'Edom.*

## Depuis Adam jusqu'a Israël (chap. 1)

Le premier tableau généalogique des Chroniques va des origines avec Adam, jusqu'à la descendance d'Isaac, avec Esaü et Israël (Jacob) dont les fils seront au point de départ du peuple des 12 tribus, dans le chapitre suivant. Tous ces éléments sont empruntés aux listes de la Genèse, avec peu de variantes, mais le Chroniqueur n'a conservé que l'essentiel et a, par conséquent, abrégé bien des textes.

[1] Le texte devrait avoir ici: *fils de Shem*, puisque les noms qui suivent sont effectivement ceux des fils de Shem. Le grec ne contient pas les v. 17 à 23, vraisemblablement par suite d'une erreur qui a fait passer des mots: *fils de Shem: 'Elam, Ashshour* (du v. 17) aux mots: *Shem: Arpakshad, Shalah*... (du v. 24).

[2] D'après Gen. 36. 12, Timna' était la concubine d'Eliphaz, et 'Amaleq était leur fils.

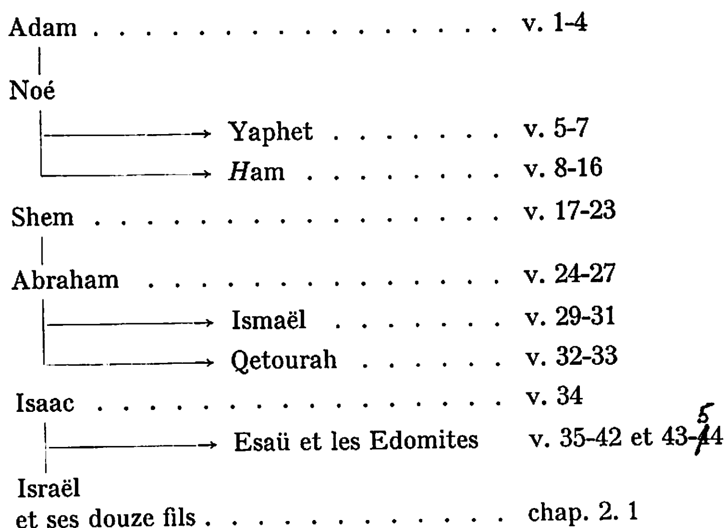
[3] *H*émedan, dans Gen. 36. 26.

[4] Akan, dans Gen. 36. 27.

Le plan se présente ainsi :

| | | |
|---|---|---|
| — Depuis Adam jusqu'à Noé et ses 3 fils : | v. 1-4 | = Gen. 5. |
| — Les fils de Noé : | | |
| fils de Yaphet : | v. 5-7 | = Gen. 10. 2-4 |
| fils de *H*am : | v. 8-16 | = Gen. 10. 6-8 |
| fils de Shem : | v. 17-23 | = Gen. 10. 22-29 |
| — De Shem à Abraham : | v. 24-27 | = Gen. 11. 10-26 |
| — Les fils d'Abraham : | v. 28 | |
| fils d'Ismaël : | v. 29-31 | = Gen. 25. 13-16 |
| fils de Qetourah : | v. 32-33 | = Gen. 25. 1-4 |
| fils d'Isaac : | v. 34 | |
| — Les fils d'Isaac : | | |
| fils d'Esaü : | v. 35-42 | = Gen. 36. 1-30 |
| rois et chefs d'Edom : | v. 43-54 | = Gen. 36. 31-43 |
| fils d'Israël : | chap. 2 à 8 | |

Les grandes étapes de cette liste sont naturellement : Adam, Noé, Abraham, Isaac et Israël, et la présentation des généalogies permet de suivre cette descendance, depuis Adam jusqu'à Israël, en laissant chaque fois de côté les branches annexes qui ont moins d'importance. La méthode suivie apparaît clairement dans le schéma ci-dessous qui laisse discerner la lignée principale tout en mentionnant les autres au passage :




Certes, dans le déroulement de cette liste, certaines anomalies restent inexplicables; Shem, *H*am et Yaphet sont mentionnés comme s'ils étaient fils les uns des autres (v. 4) : pourquoi certains descendants donnent-ils lieu à une généalogie et pas d'autres ? (par ex. parmi les fils de Yaphet on donne la descendance des deux seuls Gomer et Yavan, mais pas des cinq autres, v. 5-7); certaines listes sont présentées deux fois : la descendance de Shem v. 17-18 et ensuite v. 24-27; la lignée de Qetourah, concubine d'Abraham, figure

à côté de celles d'Ismaël et d'Isaac (v. 32-33); pourquoi tant d'importance donnée à la descendance d'Esaü-Edom, et à la liste des rois et des chefs d'Edom (v. 35-54)?

Le Chroniqueur a-t-il eu un but précis en opérant ainsi dans les données de la Genèse? A-t-il tenu compte des peuples qui existaient encore de son temps et qui descendaient de tel ancêtre? Nous ne pouvons le savoir. Par contre, ce qui ressort du chapitre, c'est l'idée fondamentale pour l'auteur que l'histoire du peuple d'Israël, et en particulier de Juda et de la famille de David, se rattachait à toute l'histoire de l'humanité depuis les origines. Le plan de Dieu se déroule dès les origines, et les généalogies prouvent que rien d'imprévu et d'insolite n'apparaît dans ce plan. La continuité des générations permet de comprendre qu'aucune rupture n'est intervenue dans l'histoire. Tout est en germe dès la création, et si le Chroniqueur n'esquisse que très sommairement les générations au cours des siècles, on peut estimer qu'il suppose connues du lecteur les traditions séculaires sur les patriarches et leurs descendances, telles que la Genèse nous les raconte. Pour lui, comme prélude à l'histoire de Jérusalem, il n'a nul besoin de reprendre tous ces récits, mais il lui suffit de les évoquer simplement par ces tableaux généalogiques, pour que son panorama historique soit fidèle à sa pensée théologique: Dieu a choisi de tout temps David comme roi de Jérusalem.

## Descendance de Juda (chap. 2 à 4. 23)

### CHAPITRE II

(1) *Voici les fils d'Israël: Ruben, Siméon, Lévi et Juda, Issacar et Zabulon,* (2) *Dan, Joseph et Benjamin, Nephtali, Gad et Asher.*

(3) *Fils de Juda: 'Er, Onan et Shélah. Les trois lui naquirent de la fille de Shoua', la Cananéenne. Mais 'Er, le premier-né fut coupable aux yeux de YHWH qui le fit mourir*[1]. (4) *Tamar, sa belle-fille*[2], *lui enfanta Perèts et Zérah. En tout, les fils de Juda furent cinq.*

(5) *Fils de Pérèts:* Hetsrom *et* Hamoul.

(6) *Fils de Zérah: Zimri, Etan, Héman, Kalkol et Dara'* [3]*; en tout cinq.*

(7) *Fils de Karmi* [4]*: Akar qui troubla* [5] *Israël en commettant une infidélité au sujet de l'interdit.* (8) *Fils d'Etan: 'Azariah.* (9) *Fils qui naquirent à* Hetsron*: Yerahmeél, Ram et Keloubaï* [6].

[1] Il n'est question ici que de la faute de 'Er alors que dans Gen. 38. 10 Onan subit le même sort après son infidélité. Mais rien ne prouve qu'une phrase soit tombée au sujet d'Onan, et n'oblige à la réintroduire comme le fait Rudolph.

[2] Belle-fille de Juda, et femme de 'Er.

[3] Probablement *Darda*, d'après 1 R. 5. 11 (français 4. 31).

[4] Il semble y avoir là une lacune, car le nom de Karmi n'a pas encore été mentionné. Selon Jos. 7. 1 et 18: Karmi était fils de Zabdi, fils de Zérah. Or Zabdi pourrait être une autre forme de Zimri, de sorte que nous pourrions lire ici, au début du v. 7: *Fils de Zimri: Karmi. Fils de Karmi: Akar...*

[5] Le verbe *troubler* = Akar, a donné le nom propre Akor. Dans Jos. 7 ce nom est *Akan.*

[6] Même nom que *Kaleb,* dont la descendance sera donnée aux v. 18 ss.

(10) Ram engendra Amminadab. Amminadab engendra Nahshon chef des fils de Juda. (11) Nahshon engendra Salma. Salma engendra Bo'az. (12) Bo'az engendra Obed. Obed engendra Ishaï. (13) Ishaï engendra Eliab son premier-né, Abinadab le second, Shime'a le troisième, (14) Netanel le quatrième, Raddaï le cinquième, (15) Otsem le sixième, David le septième. (16) Leurs sœurs étaient Tserouyah et Abigaïl. Les fils de Tserouyah étaient Abshaï [1], Yoab et 'Asahel: trois. (17) Abigaïl enfanta 'Amasa, et le père de 'Amasa était Yéter l'Ismaélite.

(18) Kaleb, fils de Hetsron engendra (des fils) avec 'Azoubah, sa femme, de Yeri'ot [2]; voici ses fils: Yeshèr, Shobab et Ardon. (19) 'Azoubah mourut, et Kaleb prit pour lui Ephrat (comme femme), et elle lui enfanta Hour. (20) Hour engendra Ouri. Ouri engendra Betsalèl.

(21) Ensuite, Hetsron s'unit [3] à la fille de Makir, père de Galaad, et il l'épousa alors qu'il avait soixante ans; elle lui enfanta Segoub. (22) Segoub engendra Yaïr, et celui-ci eut vingt-trois villes, dans le pays de Galaad. (23) Mais Geshour et Aram leur prirent [4] les douars de Yaïr, Qenat et ses dépendances [5]: soixante villes. Tous ceux-là étaient fils de Makir, père de Galaad. (24) Après la mort de Hetsron, Kaleb s'unit à Ephrat, femme de Hetsron son père [6], et elle lui enfanta Ashhour, père de Teqoa'.

(25) Les fils de Yerahmeèl, premier-né de Hetsron, furent Ram, le premier-né, Bounah, Orèn, Otsèm, Ahiyah [7]. (26) Yerahmeèl eut une autre femme, du nom de 'Atarah. Elle fut la mère d'Onam.

(27) Les fils de Ram, premier-né de Yerahmeèl, furent Ma'ats, Yamin et 'Eqèr. (28) Les fils d'Onam furent Shammaï et Yada', et les fils de Shammaï: Nadab et Abishour. (29) Le nom de la femme d'Abishour était Abihaïl [8] et elle lui enfanta Ahban et Molid. (30) Fils de Nadab: Sélèd et Appaïm. Sélèd mourut et n'eut pas de fils. (31) Fils d'Appaïm: Ish'i. Fils de Ish'i: Sheshan. Fils de Sheshan: Ahlaï. (32) Fils de Iada', frère de Shammaï: Yetèr et Yonatan. Yetèr mourut et n'eut pas de fils. (33) Fils de Yonatan: Pelèt et Zaza. Tels furent les fils de Yerahmeèl.

(34) Shéshan n'eut pas de fils [9], mais des filles. Shéshan avait un esclave égyptien, du nom de Yarha'. (35) Shéshan donna sa fille pour femme à Yarha' son esclave, et elle lui

[1] Appelé habituellement *Abishaï*.

[2] Le texte est peu clair. Litt.: *Kaleb, fils de* Hetsron *engendra 'Azoubah femme et Yeri'ot, et voici ses fils* (à elle)... Mais au verset suivant 'Azoubah apparaît comme la femme de Kaleb, puisque après sa mort, Kaleb prit une autre femme. Les anciennes versions ont des traductions diverses. Le plus simple est de considérer la première particule אֶת devant 'Azoubah comme la préposition: *avec*, et de lire אִשְׁתּוֹ sa femme, plutôt que אִשָּׁה וְאֶת־.

[3] Litt.: *Hetsron vint vers la fille de Makir.*

[4] Le verbe est au singulier, ce qui est fréquent dans le style hébraïque. D'autres (cf. B. C. et B. J.) considèrent le sujet de: *il prit*, comme étant Yaïr de la phrase précédente, et les mots: Geshour et Aram comme des compléments: *il prit Geshour et Aram, et les douars de Yaïr.* Cette construction est moins satisfaisante.

[5] Litt.: *ses filles.*

[6] Phrase peu claire. Litt.: *Après la mort de* Hetsron *à Kaleb-Ephratah, et la femme de* Hetsron *(était) Abiyah, et elle lui enfanta...* La plupart des traducteurs rétablissent d'après le grec comme nous l'avons fait. Au lieu de: *dans Kaleb...* lire: Kaleb *vint* vers (בָּא et non בְּ), et lire: *son père* (אָבִיהָ) au lieu de Abiyah (avec Wellhausen, Kittel, Curtiss, Rudolph, etc.).

[7] Ce dernier nom est parfois considéré comme celui de la mère des 4 fils précédents (il faudrait lire... *Otsèm, d'Ahiyah*). En effet la 2e femme étant nommée au verset suivant, la première devait l'être ici.

[8] Ou, avec plusieurs manuscrits et versions: Abihaïl.

[9] Les v. 24-41 proviennent d'un autre document que les versets précédents qui disaient que Sheshan avait eu un fils: Ahlaï (v. 31). Ici, il n'a que des filles.

*enfanta ʿAttaï.* (36) *ʿAttaï engendra Natan. Natan engendra Zabad.* (37) *Zabad engendra Ephlal. Ephlal engendra ʿObed.* (38) *ʿObed engendra Yéhou. Yéhou engendra ʿAzaryah.* (39) *ʿAzaryah engendra* Halèts. Halèts *engendra Elʿasah.* (40) *Elʿasah engendra Sismaï. Sismaï engendra Shalloum.* (41) *Shalloum engendra Yeqamyah. Yeqamyah engendra Elishamaʿ.*

(42) *Fils de Kaleb* [1], *frère de Yerahmeèl: Méshaʿ son premier-né, qui fut le père de Ziph, et (les fils de)* [2] *Maréshah, père de* Hébron.

(43) *Fils de* Hebron*: Qorah, Tappouah, Reqèm, et Shemaʿ.* (44) *Shemaʿ engendra Raham, père de Yorqoʿam* [3]. *Reqèm engendra Shammaï.* (45) *Fils de Shammaï: Maʿon, et Maʿon fut le père de Bét-Tsour.* (46) *ʿEphah, concubine de Kaleb, enfanta* Haran, *Motsa et Gazèz.* Haran *enfanta Gazèz.*

(47) *Fils de Yahdaï: Reguèm, Yotam, Gueshan, Pelèt, ʿEphah et Shaʿaph.* (48) *La concubine de Kaleb, Maʿakah, enfanta Shéber et Tirhanah.* (49) *Et elle enfanta Shaʿaph* [4], *père de Madmannah, et Shewa, père de Makbénah et père de Guibeʿa. La fille de Kaleb était ʿAksah.* (50) *Tels furent les fils de Kaleb.*

*Fils de* Hour [5] *premier-né d'Ephratah: Shobal, père de Qiryat-Yeʿarim;* (51) *Salma, père de Bet-Lehèm;* Harèph, *père de Bèt-Gader.* (52) *Shobal, père de Qiryat-Yeʿarim, eut des fils: Haroèh* [6], *la moitié des Manahatites* [7], (53) *et les clans de Qiryat-Yeʿarim: les Ytrites, les Poutites, les Shoumatites et les Mishraʿites. D'eux sont issus les Tsoreʿatites et les Eshtaoulites.*

(54) *Fils de Salma: Bét-Léhèm, les Netophatites, ʿAtrot, Bét-Yoab, la moitié des Manahtites, les Tsoréʿites,* (55) *et les clans des Sophrites* [8] *habitant Yaʿbèts, les Tirʿatites, les Shimʿatites, les Soukatites. Ce sont les Qéniens, qui vinrent de* Hammat, *père de la maison de Rékab.*

## CHAPITRE III

(1) *Voici les fils de David qui lui naquirent à* Hebron*: le premier-né Amnon, d'Ahinoʿam la Yzreʿelite; le second, Daniel* [9] *d'Abigaïl la Karmelite;* (2) *le troisième, Absalom* [10] *fils de Maʿakah, fille de Talmaï roi de Gueshour; le quatrième, Adoniyah, fils de* Hagguit*;* (3) *le cinquième, Shephatyah, d'Abital; le sixième, Ytreʿam d'ʿEglah sa femme.* (4) *Les six*

[1] Seconde liste des descendants de Kaleb, assez différente de celle qui figure dans les v. 18-24.

[2] Texte peu certain. Le grec a lu *Maréshah* à la place de *Mésha* son premier-né, ce qui a pour effet d'harmoniser les deux phrases. Mais il semble plus vraisemblable que Maréshah soit un second fils de Yerahmeèl, et dans ce cas, les mots : *(les fils de) Maréshah* seraient à supprimer.

[3] Ou : *Yorqʿam-* que certains corrigent en *Yokdʿam* d'après Jos. 15. 56 (cf. Begrich).

[4] Sens normal de la phrase. Certains (B. C., Rudolph) corrigent le verbe : *enfanta*, en *engendra* (וַיּוֹלֶד au lieu de וַתֵּלֶד), ce qui donne : *Shaʿaph engendra Shewa...*

[5] Litt. : *Tels furent les fils de Kaleb, fils de* Hour, *premier-né d'Ephratah*, ce qui contredit le v. 19 où l'on voit que *Hour* a été le premier-né d'Ephratah, femme de Kaleb. Il faut donc considérer les mots : *Tels furent les fils de Kaleb*, comme les derniers du paragraphe précédent. Le nouveau paragraphe commence par : *Fils de Hour...* (au pluriel).

[6] Litt. : *le voyant*. Peut-être faut-il lire avec 4. 2 : *Reayah* (au lieu de *Haroèh*).

[7] Litt. : *les Menouhot*, à corriger d'après le v. 54.

[8] Ce nom signifie les *Scribes*, mais doit être ici un nom propre. Tous les noms de ces versets sont plutôt des noms géographiques de localités diverses ou de peuplades, dont beaucoup nous sont inconnues.

[9] Litt. : *un second*, mais il faut rétablir l'article. D'après 2 Sam. 3. 3., le second fils de David ne s'appelait pas Daniel, mais Kileab.

[10] Supprimer la préposition devant Absalom. Le texte porte : *pour* Absalom.

*lui naquirent à* Hebron. *Il régna là sept ans et six mois, et pendant trente-trois ans, il régna à Jérusalem.*

(5) *Voici ceux qui lui naquirent à Jérusalem: Shime'ah, Shobab, Natan et Salomon, les quatre de Bat-Shoua'* [1], *fille de ' Ammiél.* (6) *Puis Y*bhar, *Elishoua'* [2], *Eliphelèt,* (7) *Nogah* [3], *Nepheg, Yaphia',* (8) *Elishama', Elyadah* [4] *et Eliphelèt: neuf.* (9) *Ce sont tous les fils de David, outre les fils des concubines. Tamar était leur sœur.*

(10) *Fils de Salomon: Roboam, Abiyah son fils, Asa son fils, Yehoshaphat son fils,* (11) *Yoram son fils,* A*hazyahou son fils, Yoash son fils,* (12) *Amatsyahou son fils, 'Azaryah son fils, Yotam son fils,* (13) A*haz son fils, Hizqiyahou* [5] *son fils, Menashshèh son fils,* (14) *Amon son fils, Yoshiyahou son fils.* (15) *Fils de Yoshiyahou : le premier-né* Y*ohanan, le second Yehoyaqim, le troisième Tsidqiyahou, le quatrième Shalloum.* (16) *Fils de Yehoyaqim: Yekoniah son fils, Tsidqiyah son fils* [6].

(17) *Fils de Yekoniah, prisonnier* [7]*: Shealtiël son fils,* (18) *Malkiram, Pedayah, Shenatstsar, Yeqamyah, Hoshama' et Nedabyah.* (19) *Fils de Pedayah: Zeroubbabel et Shime'i; fils de Zeroubbabel: Meshoullam,* Hananyah *et Shelomit leur sœur.* (20) *(Fils de Meshoullam)* [8]*:* Hashoubah, *Ohèl, Bérèkyah,* Hasadyah, *Youshab-*Hesèd*: cinq.* (21) *Fils de* Hananyah*: Pelatyah et Yesha'yah, son fils Rephayah, son fils Arnan, son fils 'Obadyah, son fils Shekanyah* [9]. (22) *Fils de Shekanyah: Shema'yah; fils de Shema'yah:* Hattoush, *Ygueal, Bariah, Ne'aryah et Shaphat: six* [10]. (23) *Fils de Ne'aryah: Elyo'énaï,* Hizqiyah *et 'Azriqam: trois.* (24) *Fils de Elyo'énaï: Hodawyahou, Elyashib, Pelayah, 'Aqqoub,* Y*ohanan, Delayah et 'Anani: sept.*

## CHAPITRE IV

(1) *Fils de Juda: Perèts,* Hetsron, *Karmi* [11], Hour *et Shobal.*

(2) *Reaya* [12], *fils de Shobal, engendra* Y*ahat.* Y*ahat engendra* A*houmai et Lahad: ce sont les clans des Tsore'atites.*

[1] Déformation du nom de *Bat-Shéba'. fille d'Eliam* (2 Sam. 11. 3).

[2] Le texte porte Elishama', ce qui ferait double emploi avec le v. 8, mais 2 Sam. 5. 15 et 1 Chr. 14. 5 ont *Elishoua'*.

[3] Certains suppriment les deux noms: *Eliphelet* (répété au v. 8) et *Nogah*, répétition fautive du suivant, *Nepheg* (cf. Galling, Rudolph). Mais ces noms, s'ils ne figurent pas dans la liste de 2 Sam. 5. 15-16, se trouvent bien dans celle de 1 Chr. 14. 5-6. De plus, on est obligé, en les supprimant, de corriger le total des fils au v. 8 et de mettre *sept* au lieu de *neuf* !

[4] Forme primitive: *Be'elyadah* (cf. 14. 7), corrigée par la suite en *Elyadah*, pour éviter le nom de *Ba'al* (= Be'èl), et le remplacer par le mot Dieu : *El*.

[5] Nous gardons ici la transcription exacte de ces noms, au lieu de mettre les formes classiques: Ezéchias, Manassé, Amon, Josias, etc.

[6] Les v. 15-16 ne semblent pas s'accorder: au v. 15 Sédécias (= Tsidqiyahou) est fils de Josias, ce qui est exact (2 Rois), tandis qu'au v. 16 il est fils de Yehoyaqim. A l'époque du Chroniqueur, les liens de parenté des derniers rois de Juda n'étaient plus bien connus.

[7] Le grec a lu ce mot comme un nom propre: *Assir*, et a été suivi par plusieurs traducteurs (Segond). Jeconias était effectivement prisonnier du roi de Babylone (2 R. 24. 12).

[8] Il faut très probablement suppléer ces mots qui manquent dans le texte. D'autres corrections (cf. Rudolph) s'éloignent trop du texte.

[9] Le verset est difficile à comprendre en raison de l'état du texte. Litt.: *les fils de* Rephayah, *les fils d'*Arnan, etc., mais d'après le contexte il faut probablement lire chaque fois: *son fils* (comme aux v. 10-16) au lieu de: *les fils de* (בְּנוֹ et non בְּנֵי).

[10] Il n'y a que 5 noms. Le sixième a pu être omis accidentellement.

[11] Ou Kaleb, d'après 2. 9, 18, etc.

[12] Le même que *Haroèh*, de 2. 52.

(3) Voici (les fils de Hour)[1]: Etam, Yizreèl, Yshma et Yabash; le nom de leur sœur était Hatslelponi. (4) Puis Penouel père de Guedor, et 'Ezèr père de Houshah. Tels étaient les fils de Hour premier-né d'Ephratah, père de Bet-léhèm.

(5) Ashhour, père de Teqoa' eut deux femmes: Hèleah et Na'arah. (6) Na'arah lui enfanta Ahouzzam, Hephèr, les Témanites et les Ahashtarites. Tels étaient les fils de Na'arah. (7) Les fils de Hèleah: Tserèt, Yetsohar et Etnan[2]. (8) Qots engendra 'Anoub et Hatstsobébah et les clans de Aharhèl, fils de Haroum. (9) Ya'bèts était plus considéré que ses frères, et sa mère l'avait appelé du nom de Ya'bèts, en disant: J'ai enfanté dans la douleur[3]. (10) Ya'bèts invoqua le Dieu d'Israël en disant: « Si vraiment tu me bénis, alors tu agrandiras mon territoire, ta main sera avec moi et tu éloigneras le malheur pour que je ne sois pas dans la douleur.[4] » Et Dieu accomplit ce qu'il avait demandé.

(11) Keloub, frère de Shouhah, engendra Mehir qui fut le père d'Eshton. (12) Eshton engendra Bèt-Rapha, Paséah et Tehinna, père de 'Ir-Nahash. Ce sont les hommes de Rékah.

(13) Fils de Qenaz: 'Otnièl et Serayah. Fils de 'Otnièl: Hatat (et Mé'onotaï)[5]. (14) Me'onotaï engendra 'Ophrah, et Serayah engendra Yoab, père de Guè-Harashim, car ils étaient artisans[6].

(15) Fils de Kaleb, fils de Yephounneh: 'Iro, Elah et Na'am. Fils de Elah: Qenaz[7]. (16) Fils de Yehallelèl: Ziph, Ziphah, Tirya et Asarèl. (17) Fils de 'Ezrah: :Yétèr, Mérèd, 'Epher et Yalon. Elle[8] conçut Miriam, Shammaï et Yshbah, père de Eshtemoa'. (18) Sa femme, la juive, enfanta Yerèd, père de Guedor, Hebèr père de Soko, et Yeqoutièl père de Zanoah; ce sont les fils de Bityah, fille du pharaon, qu'avait prise Mérèd.

(19) Fils de la femme de Hodiyah, sœur de Naham: le père de Qe'ilah le Garmite, et Eshtemoa' le Ma'akatite[9].

(20) Fils de Shimon: Amon, Rinnah, Ben-Hanan et Tilon. Fils de Yshe'i: Zohèt et le fils de Zohèt[10].

[1] Le début du verset comporte certainement une lacune. Litt.: *et ceux-ci (furent) le père d'Etam, Yizréèl, etc.* Parmi toutes les suggestions proposées, la plus simple est de voir ici les fils de *Hour* comme l'indique le v. suivant.

[2] Certains proposent d'ajouter à ces 3 noms celui de *Qots* qui apparaît au début du v. suivant (B. C., Rudolph, etc.).

[3] Jeu de mot approximatif entre *Ya'bèts* (יעבץ) et le mot *douleur* (עצב).

[4] La phrase peut être comprise entièrement comme un vœu: *Si tu me bénis; si tu agrandis... si ta main... si tu éloignes... !* Dans ce cas, elle est comme une longue exclamation. Mais on peut la couper comme nous l'avons fait, ou d'une autre façon encore, la syntaxe hébraïque n'étant pas décisive dans ce cas.

[5] Ce nom paraît devoir être ajouté, avec le grec, à cause du v. suivant.

[6] Le nom de *Gué-Harashim* signifie *vallée des artisans.*

[7] Litt.: *Et Qenaz,* mais il semble qu'il faille supprimer la conjonction, avec plusieurs manuscrits et les anciennes versions.

[8] Il s'agit vraisemblablement de Bitya, mentionnée à la fin du v. 18. Beaucoup estiment, avec raison semble-t-il, que cette phrase du v. 17b serait mieux à sa place après le v. 18, et restituent le texte ainsi: 17a, 18b, 17b, 18a (B. C., Dhorme). D'autres corrigent le texte d'après le grec (Rudolph, Galling), ce qui paraît moins probable.

[9] On pourrait aussi lire, avec le grec: *Fils de la femme juive* (au lieu du nom de Hodiyah) et rétablir tout un membre de phrase qui manque dans le texte hébreu, et figure dans le grec. Nous préférons, dans ces listes si complexes et parfois altérées, rester aussi près que possible du texte massorétique.

[10] Peut-être y a-t-il ici une lacune du texte, car « fils de Zohèt » pourrait être le début d'une énumération.

(21) *Fils de Shélah, fils de Juda: 'Er, père de Lékah, La'dah père de Maréshah, les clans de la maison où l'on travaille le byssus, à Bét-Ashbéa',* (22) *Yoqim, les gens de Kozéba, Yoash et Saraph, qui furent maîtres de Moab et revinrent à Bet-Lehèm* [1] *— ce sont des choses anciennes —* (23) *ils étaient potiers et habitaient des plantations et des enclos* [2]. *Ils habitaient là, avec le roi, à son service.*

## Descendance de Juda (chap. 2 à 4. 23)

La lecture des chap. 2 à 4. 23 donne l'impression décevante d'un amas de listes et de tableaux généalogiques sans beaucoup d'ordre et de cohérence interne. Certes, il s'agit d'un ensemble concernant la tribu de Juda, mais la succession des paragraphes pose bien des problèmes que nous ne pouvons aborder ici, en raison de leur grande complexité et de discussions qui seraient fort longues. Dans la suite du texte, on peut noter les paragraphes suivants :

A. *Première liste des descendants de Juda :* chap. 2.

— fils de Juda : v. 3-9.
— descendants de Ram (jusqu'à David) : v. 10-17.
— descendants de Kaleb : v. 18-24.
— descendants de Yera*h*mèel : v. 25-33.
— autres descendants de Yera*h*mèel : v. 34-41.
— autres descendants de Kaleb : v. 42-50.
— descendants de *H*our : v. 50-55.

B. *Descendants de David :* chap. 3.

— fils de David : v. 1-9.
— rois de Juda descendants de David :
  jusqu'à l'exil : v. 10-16.
  après l'exil : v. 17-24.

C. *Deuxième liste des descendants de Juda :* chap. 4. 1-23.

Les éléments de ces différentes listes se retrouvent ailleurs, en particulier dans les livres de Samuel et des Rois, mais il se pourrait que pour certains détails, le Chroniqueur ait utilisé d'autres documents que ces livres bibliques, car il donne parfois des renseignements nouveaux ou absents des autres textes, et rien ne permet de croire qu'il les ait imaginés de toute pièce.

Le caractère littéraire de ces documents utilisés par l'auteur des Chroniques donne lieu à bien des remarques.

Tout d'abord le plan suivi n'apparaît pas d'une logique rigoureuse. Pourquoi l'auteur, après avoir présenté une liste, l'interrompt-il pour y revenir ensuite dans un passage parallèle, ou qui fait suite au premier ? — La descendance de Kaleb commence en 2. 18-24,

[1] Légère correction du texte. Les mots : *qui furent maîtres de Moab* sont parfois compris : *qui se marièrent en Moab,* car le verbe : *ba'al* : *être maître, posséder,* s'applique parfois à celui qui épouse une femme et en est le propriétaire.

[2] Plantations et enclos : ces mots sont souvent pris pour des noms propres : *Neta'im* et *Guedérah,* ce qui n'est pas impossible, puisque les noms de localités sont très souvent des noms communs à l'origine.

puis est reprise, comme dans une sorte de complément, en 2. 42-50, et même une troisième fois en 2. 50-55 puisque les descendants de *H*our sont aussi descendants de Kaleb, père de *H*our. Les listes des descendants de Ram et de Yera*h*méel (2. 10-17 et 25-33) sont aussi complétées par d'autres tableaux (2. 34-41 et chap. 3).

Toutefois il serait inexact de parler de désordre et d'absence de méthode, même si la logique de l'auteur nous déroute. Il existe une certaine ligne directrice qu'on ne peut nier et qui consiste à parler successivement des descendances de plusieurs personnages, en y ajoutant ensuite des compléments successivement, mais dans l'ordre inverse, comme le montre le schéma suivant :

Les trois descendants importants de Juda sont : *Yerahmèel, Ram* et *Kaleb* (2. 9). Le plus important est incontestablement Ram, ancêtre de David; c'est lui qui aura la première place, et également la dernière, dans les suppléments relatifs à la descendance de David. Si nous désignons, dans l'ordre, ces trois fils de Juda par les lettres A, B, C, nous trouvons le plan suivant :

| | | | |
|---|---|---|---|
| — fils de Juda : A, *B*, C, v. 9, | | | |
| descendants de *B* | jusqu'à | David : | v. 10-17. |
| descendants de C | » | » | v. 18-24. |
| descendants de A | » | » | v. 25-33. |
| — autres descendants de A | » | » | v. 34-41. |
| — autres descendants de C | » | » | v. 42-55. |
| — autres descendants de *B* (David) | | | chap. 3. |

Si nous entrons dans le détail des listes généalogiques, nous rencontrons souvent des anomalies, des répétitions, des contradictions même avec les textes parallèles de Samuel ou des Rois, et nous constatons des variantes dont les anciennes versions nous donnent le témoignage. Il apparaît parfois que des lacunes sont manifestes et que le choix de l'auteur dans l'énumération des descendants de tel personnage plutôt que de tel autre reste pour nous incompréhensible.

Les noms propres eux-mêmes sont des noms de personnages ou de familles, et parfois des noms géographiques de localités ou de régions habitées par telle peuplade issue de tel personnage.

Des renseignements semblent en certains endroits remonter à une période très ancienne et pourraient provenir de documents antiques, de l'époque de la royauté préexilique, alors que d'autres nous font descendre à une époque très tardive du judaïsme postexilique, contemporaine probablement du Chroniqueur [1].

Devant ces problèmes, il faut se résoudre à rester le plus souvent dans l'ignorance, quel que soit l'intérêt d'une étude minutieuse des détails de ces listes.

La conclusion probable est que le Chroniqueur a utilisé, pour la tribu de Juda, un ensemble de documents généalogiques, familiaux et géographiques d'origines et d'époques très diverses. Il a peut-être fait des extraits de documents plus complets, ce qui expliquerait certaines lacunes, et il n'est pas impossible que, son œuvre achevée, quelque rédacteur ultérieur ait encore ajouté plusieurs détails ou compléments, intercalés à l'endroit qui lui semblait judicieux. En somme, tout ce qui concernait l'histoire de Juda avait de l'intérêt et méritait d'être conservé, et nous aurions dans ces trois chapitres l'essentiel de ce qu'il fallait conserver.

[1] Sur la structure et la valeur des généalogies, voir l'excursus de la page 70.

Quant au but de l'auteur dans ce travail généalogique, nous pouvons le discerner. D'une part, la *tribu de Juda* est la plus importante; c'est donc par elle qu'il fallait commencer, et c'est à elle qu'il fallait donner l'ampleur voulue. Pourquoi cette importance? C'est parce qu'elle était la tribu *de David* et de toute sa *dynastie* royale jérusalémite. Dans la vaste introduction généalogique du livre des Chroniques qui forme les chap. 1 à 9, Juda occupe donc trois chapitres (chap. 2 à 4), et au milieu de ce document, en plein centre (chap. 3), David et sa descendance nous sont présentés. Aucune autre tribu, même pas Lévi (chap. 6), ni Benjamin (chap. 8), ni aucun autre personnage, n'auront dans ces tableaux la place de Juda et de David.

## Descendance de Siméon (4. 24-43)

(24) *Fils de Siméon: Nemouèl, Yamin, Yarib, Zérah*[1], *Shaoul;* (25) *Shalloum son fils, Mibsam son fils, Mishma' son fils.* (26) *Fils de Mishma':* Hammouèl *son fils, Zakkour son fils, Shime'i son fils.*

(27) *Shime'i eut seize fils et six filles; mais ses frères n'eurent pas beaucoup de fils, et tous leurs clans*[2] *ne furent pas nombreux, au point d'atteindre (le nombre) des fils de Juda.*

(28) *Ils habitèrent Beèr-Shèba', Moladah,* Hatsar-*Shou'al,* (29) *Bilehah, 'Etsein, Tolad,* (30) *Betouèl,* Hormah, *Tsiqlag,* (31) *Bèt-Markabot,* Hatsar-*Sousim, Bèt-Bireï, Sha'araïm. Telles furent leurs villes jusqu'au règne de David,* (32) *et leurs villages: 'Etam, 'Aïn, Rimmon, Token, 'Ashan: cinq villes,* (33) *et tous leurs villages qui étaient autour de ces villes jusqu'à Ba'al*[3]. *Ce furent leurs habitations et leurs propres listes généalogiques.*

(34) *Meshobab, Yamelek, Yoshah fils de Amatsyah,* (35) *Yoèl, Yehou fils de Yoshibyah, fils de Serayah, fils de 'Asièl,* (36) *Elyo'énaï, Ya'aqobah, Yeshohayah, 'Asayah, 'Adiél, Yesimiel, Benayah,* (37) *Ziza fils de Shiphe'i, fils de Allon, fils de Yedayah, fils de Shimri, fils de Shema'yah:* (38) *ceux-là, qui viennent d'être nommés*[4], *furent des chefs dans leurs clans, et leurs familles s'étendirent beaucoup.* (39) *Ils allèrent à l'entrée de Guedor*[5] *jusqu'à l'orient de la vallée, pour chercher des pâturages pour leur petit bétail.* (40) *Ils trouvèrent de gras et bons pâturages, et le pays était large en tous sens, tranquille et paisible, car ceux qui habitaient là autrefois descendaient de* Ham[6]. (41) *Ceux-là*[7], *inscrits par leurs noms, vinrent (donc) au temps d'Ezéchias roi de Juda, détruisirent leurs tentes*[8] *et les refuges*[9] *qui se trouvaient là et les vouèrent à l'interdit jusqu'à ce jour. Ils habitèrent à leur place, car il y avait là des pâturages pour leur petit bétail.*

[1] Dans les listes parallèles (Gen. 46. 10; Ex. 6. 15 et Nb. 26. 12), on relève des variantes de noms: Yemouèl au lieu de Nemouèl, Yakin au lieu de Yarib, Tso*h*ar au lieu de Zérah.

[2] Litt.: *tout leur clan*, au singulier, mais le verbe est au pluriel.

[3] Ou *Ba'alat* d'après Jos. 19. 8 (*Ba'alat-Beèr*).

[4] Litt.: *Ceux qui viennent dans des noms.*

[5] Il faudrait lire probablement, avec le grec, *Guerar*, nom connu dans le sud-ouest du pays (Gen. 20. 1; 26. 17).

[6] Les descendants de *H*am (peuplades cananéennes et peut-être aussi africaines) devaient être voués à l'interdit. On comprend donc ce verset grâce au suivant.

[7] Les gens de Siméon.

[8] Les tentes des gens de *H*am. Il n'est pas nécessaire de corriger le mot: *leurs tentes* (אהליהם) en: *les tentes de* Ham (אהלי־חם) comme certains le proposent (Galling, Rudolph).

[9] Ce mot est parfois compris comme le nom d'une peuplade: *les Meounites*, d'après la version grecque.

(42) *Certains d'entre eux — d'entre les fils de Siméon — allèrent à la montagne de Seïr: cinq cents hommes avec, à leur tête, Pelatyah, Ne'aryah, Rephayah et 'Ouzziêl, les fils de Yshe'i.* (43) *Ils battirent le reste des réchappés d'Amaleq, et habitèrent là jusqu'à ce jour.*

Descendance de Siméon (4. 24-43)

La tribu de Siméon était étroitement liée à celle de Juda, comme on le voit dans le résumé de l'histoire de la conquête (Jg. 1. 1-3). Elle occupa le sud de la région de Juda, mais trop petite et trop faible, elle finit par être absorbée par Juda, même si les familles siméonites gardèrent leur attachement à leurs origines, après la disparition de la tribu. Cette disparition, dans Gen. 49. 5-7, est motivée par les violences et les crimes de Siméon et Lévi. Dans les listes généalogiques des Chroniques, Siméon est mentionné aussitôt après Juda, et dans ce passage (4. 24-43) on trouve à la fois l'indication de la proximité de cette tribu et la mention de son infériorité par rapport à Juda (v. 27).

Le texte comprend trois éléments assez distincts l'un de l'autre:

1. Une *liste des descendants de Siméon* (v. 24-27) qui reproduit avec quelques variantes les listes parallèles trouvées dans Gen. 46. 10, Ex. 6. 15, Nb. 26. 12-14. Seul le v. 27 sur la famille de Shime'i ne se trouve nulle part ailleurs. Est-ce une indication ancienne utilisée ici pour expliquer la faiblesse numérique de la tribu de Siméon en comparaison de Juda, ou est-ce une notice sans valeur historique? Il est impossible de le dire.

2. Des renseignements *sur les localités habitées* par les descendants de Siméon (v. 28-33). Ce passage est presque textuellement repris de Jos. 19. 1-8, et donne les secteurs du sud de Canaan, occupés par cette tribu. Plusieurs de ces localités sont bien connues (Beer-Shéba', Tsiqlag, *H*ormah, etc.); d'autres ne sont pas identifiables. La petite adjonction des mots «*jusqu'au règne de David*» (v. 31), faite par le Chroniqueur ou un autre rédacteur, a peut-être pour but de montrer qu'à partir de David, la tribu de Siméon n'existait plus.

3. Une liste de *chefs de clans de Siméon*, et des renseignements sur quelques épisodes de l'histoire de la tribu qui s'est étendue au détriment de peuplades voisines (v. 34-43).

Ce passage est original, et nulle part ailleurs dans l'Ancien Testament, il n'est fait allusion à ces épisodes. Par leur caractère un peu insolite (la liste des noms n'est introduite par rien et devait, à l'origine, avoir une explication initiale) et par la description de faits et de coutumes archaïques (nomadisme de Siméon à la recherche de pâturages, extermination par interdit des peuplades voisines pour prendre leur place), ces versets semblent bien provenir d'un document inconnu dont l'ancienneté et l'authenticité ne peuvent guère être contestées. On ne comprendrait pas pourquoi un rédacteur de l'époque du Chroniqueur aurait imaginé ces faits.

Une telle notice est précieuse pour notre connaissance de l'histoire de la tribu. On y trouve au moins deux épisodes d'annexion de territoires voisins: l'un au sud-ouest de Canaan, dans la région de Guerar, voisine de Gaza (v. 38-41) où des descendants de *H*amites furent massacrés; l'autre dans la région d'Edom (montagne de Seïr, au sud dans le désert) où un groupe de 500 Siméonites exterminèrent les restes des Amalécites et occupèrent leur territoire (v. 42-43). L'hypothèse qui voit dans le v. 41 la trace d'un troisième épisode distinct de celui des v. 38-40, ou de trois traditions relatives au même

épisode (Benzinger), ne semble pas fondée. D'ailleurs l'indication curieuse de ce verset, au sujet du roi Ezéchias de Juda, ne permet pas de dire si c'est l'épisode lui-même ou la mise par écrit des noms de ces hommes, qui eut lieu à l'époque d'Ezéchias.

## Descendances de Ruben, Gad et Manassé (5. 1-26)

### CHAPITRE V

(1) *Fils de Ruben, premier-né d'Israël — c'est lui qui était le premier-né, mais quand il profana la couche de son père* [1], *son droit d'aînesse* [2] *fut donné aux fils de Joseph, fils d'Israël, et il ne lui appartint plus d'être enregistré pour le droit d'aînesse* [3]. (2) *En effet, Juda fut le plus grand parmi ses frères, et de lui (est issu) celui qui devint prince, mais ce droit d'aînesse était à Joseph* [4].

(3) *Fils de Ruben, premier-né d'Israël:* Hanok, *Pallou,* Hetsron *et Karmi.*

(4) *Fils de Yoël* [5]*: Shema'yah son fils; Gog son fils, Shime'i son fils;* (5) *Mikah son fils; Reayah son fils; Ba'al son fils;* (6) *Beérah son fils, que déporta Tilgat-Pilnesèr* [6], *roi d'Assyrie; il était prince des Rubénites.* (7) *Ses frères, selon leurs clans enregistrés d'après leurs généalogies: en tête Ye'iél, Zakaryahou,* (8) *Béla' fils de 'Azaz, fils de Shéma', fils de Yoël; il habitait à 'Aro'èr et (allait) jusqu'à Nebo et Ba'al Me'on.* (9) *A l'est, il habitait jusqu'à l'entrée du désert, depuis le fleuve de l'Euphrate, car leurs troupeaux étaient nombreux dans le pays de Galaad.* (10) *Au temps de Saül, ils firent la guerre aux Hagrites* [7] *qui tombèrent entre leurs mains; ils habitèrent dans leurs tentes* [8] *sur toute la surface orientale de Galaad.*

(11) *Les fils de Gad, vis-à-vis d'eux, habitèrent dans le pays de Bashan, jusqu'à Salkah* [9]*:* (12) *en tête Yoël, Shapham le second, Ya'naï et Shaphat* [10], *dans le Bashan.* (13) *Leurs frères*

[1] Cf. Gen. 49. 4 et 35. 22.

[2] Le grec a traduit: *sa bénédiction* (בִּרְכָתוֹ) pour: *son droit d'aînesse* (בְּכֹרָתוֹ). Cette lecture est adoptée par certains exégètes, mais la suite du passage parle bien, à deux reprises, du droit d'aînesse.

[3] La plupart des traducteurs appliquent la fin de la phrase à Joseph: *non pas pour être enregistré comme aîné* (cf. Segond, B. C., Dhorme). Mais il est plus logique de l'appliquer à Ruben, puisqu'au verset suivant il est dit que le droit d'aînesse appartient à Joseph.

[4] L'auteur note la prédominance de Juda, de qui sortira le prince, c'est-à-dire David. Mais Joseph garde le droit d'aînesse, car il était le préféré de son père (Gen. 37. 3) et dans la personne de ses deux fils: Ephraïm et Manassé, il eut la double portion que la loi attribuait à l'aîné (Dt. 21. 17). L'interprétation de Rudolph qui voit, dans ce verset, la primauté de Juda, à qui fut donné le droit d'aînesse, et non à Joseph, repose sur une correction du texte (introduction d'une négation et d'un pronom personnel) qui demeure conjecturale.

[5] On ignore qui est ce Yoël. Quelques anciennes versions mettent: *Yoël son fils,* ou remplacent Yoël par *Karmi,* cité précédemment. Mais ce sont vraisemblablement des efforts d'harmonisation du texte.

[6] Autre forme du nom de *Tiglat-Piléser* (2 R. 15. 29; 16. 10), peut-être par erreur de prononciation ou par dérision. C'est le roi qui déporta une partie des tribus du nord et de la Transjordanie.

[7] Peuplade arabe, mentionnée également ailleurs (cf. v. 19). Son nom est le même que celui d'Agar, mère d'Ismaël (Gen. 16. 15).

[8] On pourrait à la rigueur comprendre la phrase comme s'appliquant aux Hagrites qui auraient vaincu Israël et auraient pris leurs tentes comme demeures. Mais c'est moins probable.

[9] Le pays de *Basan,* au nord de la Transjordanie, jusqu'à la ville de Salkah, limite orientale (cf. Dt. 3. 10).

[10] Le grec a lu: *Shophèt* = le juge, le chef (en Basan).

*selon leurs familles (furent) : Mikaël, Meshoullam, Sheba', Yoraï, Ya'kan, Zia' et 'Ebèr :, sept.* (14) *Voici* [1] *les fils d'Abihaïl, fils de* Houri, *fils de Yaroah, fils de Galaad, fils de Mikaël fils de Yeshishaï, fils de Yahdo, fils de Bouz.* (15) *Ahi, fils de 'Abdiël, fils de Gouni, était chef de leur famille.* (16) *Ils habitaient en Galaad, dans le Bashan et dans ses dépendances, dans tous les pâturages de Sharon* [2] *jusqu'à leurs extrémités.*

(17) *Eux tous, ils furent enregistrés au temps de Yotam, roi de Juda et au temps de Jéroboam, roi d'Israël* [3].

(18) *Les fils de Ruben, les Gadites* [4], *et la demi-tribu de Manassé faisaient partie des hommes vaillants, portant le bouclier et l'épée, tirant l'arc et exercés à la guerre, — quarante-quatre mille sept cent soixante hommes bons pour l'armée.* (19) *Ils firent la guerre aux Hagrites, à Yetour, à Naphish et à Nodab* [5]. (20) *Ils reçurent de l'aide* [6] *contre eux; les Hagrites furent livrés entre leurs mains, ainsi que tous ceux qui étaient avec eux, car pendant le combat, ils avaient crié à Dieu qui les exauça, puisqu'ils avaient eu confiance en lui.* (21) *Ils capturèrent leurs troupeaux : cinquante mille chameaux, deux cent cinquante mille têtes de petit bétail, deux mille ânes, et cent mille personnes.* (22) *Beaucoup d'hommes tombèrent, frappés à mort, car la guerre venait de Dieu. Ils habitèrent à leurs places jusqu'à l'exil.*

(23) *Les fils de la demi-tribu de Manassé habitaient dans le pays depuis Bashan jusqu'à Ba'al-Hermon, Senir* [7] *et la montagne de l'Hermon. Ils étaient nombreux.*

(24) *Voici les chefs de leur famille : 'Epher, Ishe'i, Eliël, 'Azriel, Yirmeyah, Hodawyah et Yahdiël. C'étaient des hommes vaillants, des hommes de renom, chefs de leur famille.* (25) *Ils furent infidèles au Dieu de leurs pères et se prostituèrent aux dieux des peuples du pays que Dieu avait détruits devant eux.*

(26) *Alors le Dieu d'Israël excita l'esprit de Poul, roi d'Assyrie, et l'esprit de Tilgat-Pilnésèr* [8], *roi d'Assyrie, qui les déporta — les Rubénites, les Gadites et la demi-tribu de Manassé — et les emmena à* Halah, *à* Habor, *à Hara et au fleuve de Gozan* [9], *jusqu'à ce jour.*

## Descendances de Ruben, Gad et Manassé (5. 1-26)

Après Juda et Siméon, ce sont les tribus de la région transjordanienne qui font l'objet de ce chapitre : Ruben, Gad et la demi-tribu de Manassé. Comme dans le paragraphe relatif à Siméon (4. 24-43), nous trouvons ici un ensemble de brefs documents que le Chroniqueur a utilisés parmi d'autres, sans doute plus nombreux, mais dont

[1] Ou : *ceux-là étaient les fils...*

[2] Non pas la célèbre plaine de Saron au sud du mont Carmel. Il s'agit ici d'un lieu de Transjordanie qui portait le même nom et qui est cité dans la stèle de Mésha. On corrige parfois en *Siryon*, c'est-à-dire l'Hermon — mais aucun témoin du texte ne le prouve (cf. B. C., B. J.).

[3] Jéroboam II, roi d'Israël (783-743).

[4] Ou : *... de Gad et de la demi-tribu de Manassé.*

[5] Noms de tribus arabes dont deux sont mentionnées parmi les descendants d'Ismaël (Gen. 25. 15).

[6] De la part de Dieu.

[7] Dt. 3. 9 donne ce nom comme celui que les Amoréens employaient pour l'Hermon.

[8] Ces deux noms se rapportent au même personnage : Poul et Tiglat-Piléser, et sont mentionnés dans 2 R. 15. 19 et 29. Le Chroniqueur y a vu deux personnages distincts.

[9] La déportation des tribus de Transjordanie eut lieu en 734 par le roi Tiglat-Piléser (2 R. 15. 29). Or les noms des localités sont celles que 2 R. 17. 6 et 18. 11 mentionnent pour la déportation de Samarie par Salmanasar (et Sargon) en 721 (sauf la localité de *Hara* qui est inconnue, et que plusieurs expliquent comme une erreur du texte, soit pour *le fleuve* : נָהָר, soit pour *les villes des Mèdes* : עָרֵי מָדָי, citées dans 2 R. 17. 6).

certains sont perdus. Cela explique les lacunes qui apparaissent ici ou là, comme entre les v. 3 et 4, ou l'absence d'une véritable généalogie des fils de Gad (v. 11).

Il est question d'abord de la tribu de *Ruben* (v. 1-10) : les fils de Ruben (v. 1-3); la descendance de Yoël dont on ne dit pas qui il était, car il ne figure pas parmi les fils de Ruben (v. 4-6); la descendance et les localités de résidence de l'un d'entre eux, Beéra (v. 7-9); une brève notice sur une guerre contre une tribu arabe, celle des Hagrites (v. 10). Les renseignements de ces textes paraissent bien avoir été puisés dans les livres des Nombres (26. 5-6; cf. également Gen. 46. 9; Ex. 6. 14) et dans Josué (13. 15-23). La guerre contre les Hagrites sera reprise dans les v. 18-22, mais n'est pas connue par ailleurs.

Puis, le texte donne des renseignements sur la tribu de *Gad* (v. 11-12), avec quelques données sur le pays de résidence (v. 11), suivies d'une liste de chefs de famille et de leurs localités d'habitation (v. 12-17). Enfin, nous lisons des explications contenant des statistiques au sujet d'une guerre des tribus transjordaniennes contre les peuplades arabes qui furent vaincues, ce qui apporta aux tribus israélites un important butin et des régions d'habitation plus étendues (v. 18-22).

En dernier lieu quelques versets nous informent sur la demi-tribu de *Manassé* (v. 23-26) : sa résidence (v. 23), ses chefs (v. 24) et sa destinée liée à celle de Ruben et Gad, c'est-à-dire la déportation par le roi d'Assyrie Tiglat-Piléser (v. 25-26). D'autres renseignements, ainsi que la descendance de cette demi-tribu de Manassé, seront donnés plus loin, au chap. 7. 14-19.

Cet ensemble nous apparaît comme assez fragmentaire. Si le Chroniqueur a recueilli des éléments que nous ne possédons pas ailleurs, il a utilisé surtout des données trouvées dans le Pentateuque ou les livres des Rois. On a l'impression que l'histoire de ces tribus transjordaniennes ne tenait pas une grande place dans sa pensée et dans le plan de sa vaste histoire d'Israël depuis ses origines. Toutefois, il en parle, parce qu'elles étaient toutes des descendantes des fils de Jacob-Israël. Mais nous voyons, à plusieurs détails, pourquoi le Chroniqueur laisse au second plan celles des tribus qui n'ont pas joué un rôle important à ses yeux, soit pour les origines de David, soit pour l'histoire de Jérusalem.

Ruben était l'aîné des fils de Jacob, mais si sa descendance n'a pas été exposée en premier lieu, et si celle de Juda a été jugée comme la première (chap. 2-4), c'est parce qu'il y avait une raison que nous donnent les v. 1-2 : Ruben n'a plus mérité son droit d'aînesse. Joseph l'a-t-il reçu à sa place, comme semble le dire le texte ? De toutes façons, Juda fut le plus grand et donna naissance à celui qui sera le prince, David (v. 2). On sait que la tribu de Ruben disparut assez rapidement comme celle de Siméon.

Les deux tribus de Ruben et de Gad, et la demi-tribu de Manassé furent déportées en 734 (2 R. 15. 29). Pour le Chroniqueur, ce fut une punition de Dieu à cause de l'idolâtrie dont elles s'étaient rendues coupables (v. 25-26). Pourtant Dieu ne les avait nullement abandonnées auparavant, car il les avait aidées à conquérir le pays de leur habitation en exterminant les peuplades qui les menaçaient (v. 20 et 22). Nous retrouvons là une perspective théologique générale dans l'Ancien Testament, à laquelle le Chroniqueur reste fidèle.

Quant aux données historiques, elles sont parfois très incertaines et l'auteur n'y prête probablement pas une attention très grande : il distingue deux rois d'Assyrie différents à cause du double nom que portait ce roi d'après le livre des Rois : Poul et Tiglat-Pilèser, et il confond la déportation de 734 des tribus transjordaniennes avec celle de 721 du royaume de Samarie (v. 26). On se sent déjà très loin de ces événements dont l'importance ne réside pas dans la rigueur des faits, mais dans la valeur théologique qu'ils possèdent par rapport à l'ensemble de cette grande fresque préludant au règne de David.

## Descendance de Lévi (5. 27 - 6. 66)

(27) *Fils de Lévi: Guershon, Qehat et Merari.* (28) *Fils de Qehat: 'Amram, Ytsehar,* Hébron *et 'Ouzziël.* (29) *Fils de 'Amram: Aaron, Moïse et Miryam. Fils d'Aaron: Nadab, Abihou, El'azar et Itamar.* (30) *El'azar engendra Pinehas; Pinehas engendra Abishoua';* (31) *Abishoua' engendra Bouqqi; Bouqqi engendra 'Ouzzi;* (32) *Ouzzi engendra Zerahyah; Zerahyah engendra Merayot;* (33) *Merayot engendra Amaryah; Amaryah engendra Ahitoub;* (34) *Ahitoub engendra Tsadoq; Tsadoq engendra Ahima'ats;* (35) *Ahima'ats engendra 'Azaryah; 'Azaryah engendra Yohanan;* (36) *Yohanan engendra 'Azaryah. C'est lui qui fut prêtre dans la maison que Salomon construisit à Jérusalem* [1]. (37) *'Azaryah engendra Amaryah; Amaryah engendra Ahitoub;* (38) *Ahitoub engendra Tsadoq; Tsadoq engendra Shalloum;* (39) *Shalloum engendra* Hilqiyah; *Hilqiyah engendra 'Azaryah;* (40) *'Azaryah engendra Serayah; Serayah engendra Yehotsadaq;* (41) *Yehotsadaq partit quand YHWH fit déporter Juda et Jérusalem, par la main de Nebucadnetsar.*

## CHAPITRE VI

(1) *Fils de Lévi: Guershom, Qehat et Merari.* (2) *Voici les noms des fils de Guershom: Libni et Shime'i.* (3) *Fils de Qehat: 'Amram, Ytsehar,* Hébron *et 'Ouzziël.* (4) *Fils de Merari: Mahli et Moushi. Tels sont les clans de Lévi, d'après leurs pères* [2].

(5) *A Guershom: Libni son fils; Yahat son fils; Zimmah son fils;* (6) *Yoah son fils; Iddo son fils; Zérah son fils; Yeotraï son fils.*

(7) *Fils de Qehat: 'Amminadab son fils; Qorah son fils; Assir son fils;* (8) *Elqanah son fils; Ebyasaph son fils; Assir son fils;* (9) *Tahat son fils; Ouriel son fils; 'Ouzziyah son fils; Shaoul son fils.* (10) *Fils d'Elqanah: 'Amasaï et Ahimot.* (11) *Elqanah son fils* [3]; *Tsophaï son fils; Nahat son fils;* (12) *Eliab son fils; Yeroham son fils; Elqanah son fils; Samuel son fils* [4]. (13) *Fils de Samuel: le premier-né Yoèl, et le second Abiyah.*

(14) *Fils de Merari: Mahli; Libni son fils; Shime'i son fils; 'Ouzzah son fils;* (15) *Shime'a son fils;* Hagguiyah *son fils; 'Asayah son fils.*

(16) *Voici ceux que David établit pour le chant de la maison de YHWH, depuis que l'arche eut un lieu de repos.* (17) *Ils furent, par le chant, des serviteurs devant la demeure — la tente du rendez-vous — jusqu'à ce que Salomon eut bâti la maison de YHWH à Jérusalem; ils accomplissaient leur service selon leur règlement.*

(18) *Voici ceux qui accomplissaient ce service, ainsi que leurs fils. Parmi les fils des Qehatites: Héman le chantre, fils de Yoèl, fils de Samuel,* (19) *fils de Elqanah, fils de Yeroham,*

[1] Cette phrase qui forme une parenthèse dans le tableau généalogique est probablement une note explicative introduite dans le texte, mais sa vraie place devrait être au v. 35 pour le premier 'Azaryah, et non le second. C'est en effet le premier, fils (ou petit-fils) de Tsadoq, qui fut nommé prêtre au Temple de Jérusalem par Salomon (1 R. 4. 2).

[2] Cette phrase pourrait être aussi bien l'introduction de ce qui suit: *Voici les clans de Lévi...*

[3] Le texte porte: *Elqanah, fils d'Elqanah,* mais plusieurs manuscrits et les versions anciennes suppriment le second Elqanah, pour lire: *Elqanah son fils.*

[4] La mention de *Samuel* est faite d'après le grec, de même que, dans le verset suivant. celle de *Yoèl.* Le texte hébreu donne littéralement: *fils de Samuel, le premier-né, et le second Abiyah* (cf. 1 Sam. 8. 1-2).

*fils de Eliël, fils de Toa*h, (20) *fils de Tsouph, fils de Elqanah, fils de Ma*h*at, fils de ʻAmasaï,* (21) *fils de Elqanah, fils de Yoël, fils de ʻAzaryah, fils de Tsephayah,* (22) *fils de Ta*h*at, fils de Assir, fils de Ebyasaph, fils de Qora*h, (23) *fils de Ytsehar, fils de Qehat, fils de Lévi, fils d'Israël.*

(24) *Puis son frère Asaph qui se tenait à sa droite: Asaph, fils de Bérékyahou, fils de Shimeʻa,* (25) *fils de Mikaël, fils de Baʻaseyah'* [1], *fils de Malkiyah,* (26) *fils de Etni, fils de Zéra*h, *fils de ʻAdayah,* (27) *fils de Etan, fils de Zimmah, fils de Shimeʻi,* (28) *fils de Ya*h*at* [2], *fils de Guershom, fils de Lévi.*

(29) *Fils de Merari, leurs frères, sur leur gauche: Etan, fils de Qishi, fils de ʻAbdi, fils de Mallouk,* (30) *fils de* H*ashabyah, fils de Amatsyah, fils de* H*ilqiyah,* (31) *fils de Amtsi, fils de Bani, fils de Shamèr,* (32) *fils de Ma*h*li, fils de Moushi, fils de Merari, fils de Lévi.*

(33) *Leurs frères, les Lévites, étaient affectés* [3] *à tout le service de la demeure de la maison de Dieu.* (34) *Aaron et ses fils faisaient fumer (les sacrifices) sur l'autel des holocaustes et sur l'autel des parfums, pour tout ce qui concernait le Saint des Saints* [4] *et pour l'expiation d'Israël selon tout ce qu'avait ordonné Moïse, serviteur de Dieu.*

(35) *Voici les fils d'Aaron: Eleʻazar son fils, Pine*h*as son fils, Abishouaʻ son fils,* (36) *Bouqqi son fils, ʻOuzzi son fils, Zera*h*yah son fils,* (37) *Merayot son fils, Amaryah son fils, A*h*itoub son fils,* (38) *Tsadoq son fils, A*h*imaʻats son fils.*

(39) *Et voici leurs habitations, selon leurs campements dans leur territoire: aux fils d'Aaron du clan des Qehatites — car c'est à eux que fut le (premier)* [5] *lot —* (40) *on donna* H*ébron dans le pays de Juda et les pâturages des alentours.* (41) *Mais la campagne (qui dépend) de la ville et ses villages, on les donna à Kaleb, fils de Yephounnéh.* (42) *On donna aussi aux fils d'Aaron les villes* [6] *de refuge:* H*ébron, Libnah et ses pâturages, Yattir* [7], *Eshtemoaʻ et ses pâturages,* (43) H*ilez et ses pâturages, Debir et ses pâturages,* (44) *ʻAshan et ses pâturages, Bet-Shèmèsh et ses pâturages,* (45) *et de la tribu de Benjamin: Guèbaʻ et ses pâturages, ʻAlèmet et ses pâturages, ʻAnatot et ses pâturages. Total de leurs villes: treize villes pour leurs clans* [8].

(46) *Aux autres fils de Qehat selon leurs clans, (on donna) par le sort dix villes de la tribu d'Ephraïm, de la tribu de Dan et de la demi-tribu de Manassé* [9]*;* (47) *aux fils de Guershom, selon leurs clans, treize villes de la tribu d'Issacar, de la tribu d'Asher, de la tribu de Nephtali et de la tribu de Manassé* [10], *dans le Bashan;* (48) *aux fils de Merari, selon leurs clans, douze villes par le sort, de la tribu de Ruben, de la tribu de Gad et de la tribu de Zabulon.*

[1] Peut-être lire Maʻaseyah, avec quelques manuscrits.

[2] D'après les v. 2, 5 et 6, la descendance de Guershom n'était pas exactement celle qui est indiquée ici. Mais toute tentative d'harmonisation et de correction du texte reste très hypothétique.

[3] Litt.: *étaient donnés* (même mot que dans le terme *Netinim*, cf. Néh. 3. 26; 7. 46, etc.).

[4] Expression qui désignait le *Lieu très saint* du tabernacle ou du Temple. Ici, ce terme pourrait aussi désigner *les choses très saintes*.

[5] D'après Jos. 21. 10, ajouter le mot: *premier*.

[6] Jos. 21. 13: *la ville* de refuge, ce qui ne concernerait qu'Hébron, et pas les autres villes qui suivent dans la liste.

[7] Il faut sans doute ajouter après Yattir, comme partout: *et ses pâturages*.

[8] Ou: *(réparties) dans leurs clans*. Le total de 13 villes ne correspond pas à l'énumération qui n'a que 11 noms. D'après Jos. 21, deux autres noms figuraient dans cette liste: *Youttah* et *Gabaon* (v. 16, 17).

[9] Texte en mauvais état, complété grâce au parallèle de Jos. 21. 5. Litt.: *du clan de la tribu, de la demi-tribu, moitié de Manassé*.

[10] On attendrait normalement: *et de la demi-tribu de Manassé*.

(49) *Les fils d'Israël donnèrent aux Lévites (ces) villes et leurs pâturages.* (50) *Ils donnèrent par le sort, de la tribu des fils de Juda, de la tribu des fils de Siméon et de la tribu des fils de Benjamin, ces villes auxquelles on donna des noms* [1].

(51) *Aux (autres) clans* [2] *des fils de Qehat, les villes de leur territoire furent de la tribu d'Ephraïm.* (52) *On leur donna les villes* [3] *de refuge: Sichem et ses pâturages dans la montagne d'Ephraïm, Guezèr et ses pâturages,* (53) *Yoqme'am et ses pâturages, Bet-*Horon *et ses pâturages,* (54) *Ayyalon et ses pâturages, Gat-Rimmon et ses pâturages;* (55) *de la demi-tribu de Manassé: 'Anèr et ses pâturages, Bile'am et ses pâturages. (C'était) pour le clan des autres fils de Qehat.*

(56) *Aux fils de Guershom, selon leurs clans* [4], *de la demi-tribu de Manassé: Golan, dans le Bashan, et ses pâturages, 'Ashtarot et ses pâturages;* (57) *de la tribu d'Issacar: Qédèsh et ses pâturages, Daberat et ses pâturages,* (58) *Ramot et ses pâturages, 'Anem et ses pâturages;* (59) *de la tribu d'Asher: Mashal* [5] *et ses pâturages, 'Abdon et ses pâturages,* (60) Houqoq *et ses pâturages, Rehab et ses pâturages;* (61) *et de la tribu de Nephtali: Qedèsh en Galilée et ses pâturages,* Hammon *et ses pâturages, Qiryataïm et ses pâturages.*

(62) *Aux fils de Merari, le restant (des Lévites), de la tribu de Zabulon, (on donna): Rimmono et ses pâturages, Tabor et ses pâturages;* (63) *de la tribu de Ruben, au-delà du Jourdain, à Jéricho* [6], *à l'est du Jourdain: Bétsèr, dans le désert, et ses pâturages, Yahtsah et ses pâturages,* (64) *Qedémot et ses pâturages, Mepha'at et ses pâturages;* (65) *et de la tribu de Gad: Ramot en Galaad et ses pâturages, Mahanaïm et ses pâturages,* (66) Heshbon *et ses pâturages, Ya'zir et ses pâturages.*

## Descendance de Lévi (5. 27 - 6. 66)

La tribu de Lévi occupe une place importante dans la pensée du Chroniqueur puisqu'elle est à l'origine de toute l'organisation sacerdotale et cultuelle des prêtres et des Lévites. Il est donc normal que, dans les listes généalogiques de la première partie de son ouvrage, elle donne lieu à un développement assez étendu, formé comme pour les autres tribus, d'éléments divers et parfois disparates.

Le long passage des chapitres 5. 27 à 6. 66 (constituant dans plusieurs versions anciennes et modernes le chapitre 6. 1-81, par le rattachement des 15 derniers versets du chap. 5 au chap. 6) [7] contient quatre groupes de documents, eux-mêmes souvent composés de fragments distincts. Beaucoup de ces éléments sont empruntés à des textes semblables du Pentateuque ou des premiers prophètes de la Bible hébraïque, mais avec des variantes difficiles à expliquer.

[1] Autre traduction possible: *que l'on a nommées (ci-dessus)*, ou: *dont on a lu les noms.*
[2] Au lieu de: *des (autres) clans*, il faut lire: *aux* (autres) clans d'après le contexte, et Jos. 21.20.
[3] Même remarque qu'au v. 42 (note 6).
[4] Litt.: *du clan de la demi-tribu.* Mais il faut vraisemblablement lire comme au v. 46 et dans les parallèles de Josué 21: *selon leurs clans.*
[5] Lu habituellement: *Mishal.*
[6] Litt.: *au-delà du Jourdain de Jéricho.*
[7] Nous conservons la numérotation de la Bible hébraïque.

1. *Liste des grands-prêtres depuis Aaron jusqu'à l'époque de l'exil de Juda* (5. 27-41)

Les v. 27-29 contiennent d'abord un bref tableau de la descendance de Lévi, trouvé dans Ex. 6. 16-23 (cf. Gen. 46. 11; Nb. 3. 17; 26. 57-61). Puis, c'est la suite des générations de prêtres à partir d'Aaron jusqu'à Yehotsadaq emmené en captivité au moment de l'exil (v. 30-41).

Cette liste est considérée, par presque tous les exégètes, comme une construction artificielle qui ne correspond pas exactement à la succession réelle des grands-prêtres. Il y a en effet des lacunes surprenantes : on ne mentionne pas Eli et ses fils, c'est-à-dire les prêtres de l'époque de Saül (Eli, Pin*h*as, A*h*itoub, A*h*imelek et Abyatar, d'après 1 Sam. 14. 3 et 22. 20), ce qui se comprend assez bien du Chroniqueur pour qui la famille d'Abyatar dépouillée du sacerdoce par Salomon au profit de Tsadoq (1 R. 2. 27, 35), ne comptait plus dans cette lignée. Il omet également Yehoyadah et Ouryah (2 R. 11 et 16), et d'autres encore (Azaryah, 2 Chr. 26. 17 et 31. 10). Par ailleurs, la notice du v. 36 n'est pas à sa place réelle (cf. note). Enfin, on a cru remarquer une structure artificielle dans le fait que le nombre des grands-prêtres, depuis Aaron jusqu'à Azaryah au temps de Salomon, était de 12, et que celui des grands-prêtres depuis Salomon jusqu'à l'exil était également de 12 (ce dernier chiffre étant moins sûr, car la liste n'en comporte que 11, et il faut y ajouter le grand-prêtre de l'époque du retour : Josué).

L'intérêt de cette liste n'est donc pas tant sa valeur historique que son but religieux : montrer la continuité de l'organisation sacerdotale en Israël depuis Lévi jusqu'à l'époque contemporaine du Chroniqueur, car la suite de la liste se trouve dans Néh. 12. 1-26.

2. *Descendance de Lévi* (6. 1-15)

L'original se trouve dans Nb. 3. 17-20 et 26. 57 ss avec la descendance des trois fils de Lévi : Guershom, Qehat et Merari. La caractéristique la plus curieuse de ce tableau est qu'il contient d'une manière inattendue une branche qui aboutit à Samuel (v. 10-13). Celui-ci descendrait de Lévi par Qehat, et d'après les versets 18-23, serait le grand-père de Héman le chantre. Cette généalogie de Samuel nous est connue par 1 Sam. 1. 1 qui présente quelques variantes de noms. Mais d'après ce texte, cette famille était de la tribu d'Ephraïm et non de Lévi. On peut donc considérer les v. 10-13, qui allongent le texte se rapportant aux descendants de Qehat, comme un élément introduit dans la généalogie, à cause de la similitude de noms entre Elqanah de la lignée de Qehat (v. 8) et Elqanah, père de Samuel. L'auteur de cette adjonction, que ce soit le Chroniqueur ou non, a certainement voulu introduire Samuel dans la lignée des fils de Lévi, car Samuel fut consacré au sacerdoce par sa mère et remplit les fonctions de prêtre en Israël (1 Sam. 1. 28; 2. 11, 18-21, etc.).

3. *Généalogie des chantres de l'époque de David* (v. 16-38)

Trois chantres sont connus dans les traditions relatives à David d'après le Chroniqueur (1 Chr. 25. 1) : Asaph, Héman, Yedoutoun (appelé ici Etan). D'après ce qu'en disent certains textes, les chantres n'étaient pas des Lévites (Esd. 2. 41; Néh. 7. 44), mais y auraient été peu à peu incorporés (Néh. 11. 17). Ici, d'une manière fort claire, ces

chantres sont présentés comme d'authentiques descendants de Lévi, les trois chantres étant respectivement de la lignée des trois fils de Lévi : Héman descendant de Qehat; Asaph de Guershom et Etan (Yedoutoum) de Merari. On peut remarquer aussi que si Asaph est souvent présenté comme le premier des chantres, ici c'est Héman qui semble le plus important, puisqu'il a Asaph à sa droite (v. 24) et Etan à sa gauche (v. 29).

Le but de cette généalogie est facile à discerner, quelle que soit l'hypothèse sur son origine (est-elle du Chroniqueur, ou d'un rédacteur ultérieur?) : d'une part montrer l'appartenance des chantres à la grande famille des Lévites depuis les origines; d'autre part, montrer que la fonction des chantres et l'organisation de leur service remontaient à David lui-même (v. 16-17).

La comparaison de ces tableaux des descendants de Lévi jusqu'aux trois chantres, et des tableaux précédents (v. 1-15), montre des analogies, mais aussi des discordances nombreuses. Toutes les tentatives d'harmonisation de ces listes entre elles paraissent vouées à l'échec. Cela ne signifie pas forcément que de telles généalogies — surtout celles des chantres — soient de pures constructions de la fantaisie. Basées sur des éléments réels et authentiques, elles sont l'œuvre d'une tradition qui cherchait avant tout à fonder les institutions de l'époque sur le passé historique le plus ancien, même si beaucoup d'anneaux de la chaîne étaient inconnus ou hypothétiques.

Les derniers versets du passage (v. 33-38) donnent quelques précisions sur les fonctions des Lévites et des prêtres, ainsi que sur la succession des prêtres depuis Aaron jusqu'à l'époque de David (v. 35-38). Nous retrouvons dans les 4 derniers versets exactement la même liste de grands-prêtres que celle du chap. 5. 30-34, répétée probablement pour s'accorder avec ce qui précède concernant l'époque de David et l'organisation du culte.

### 4. *Liste des villes lévitiques* (v. 39-66)

La source de ce texte est dans Josué 21, qui donne la liste des villes lévitiques au moment de la répartition du pays entre les tribus d'Israël, mais les variantes et inexactitudes sont assez nombreuses. Il est possible même que la dernière partie (v. 50-66) constitue un développement distinct de la première, en vue de la compléter. Dans l'utilisation de Josué 21, on peut remarquer une modification de l'ordre des paragraphes. Ici les descendants d'Aaron viennent en premier lieu (v. 39-45), puis un aperçu général sur les autres villes attribuées aux fils de Lévi (v. 46-50), ce qui signifie que les prêtres passent avant les Lévites. Dans Josué 21, au contraire, l'ordre est inversé : l'aperçu général vient en tête, puis la répartition aux fils de Lévi, aux fils d'Aaron d'abord, et aux autres ensuite.

On peut être surpris de la place donnée par le Chroniqueur à ces éléments géographiques, mais cependant l'importance de l'occupation de tout le pays par les prêtres et Lévites reflétait vraisemblablement le souci de son époque de rappeler l'aspect religieux de l'ancien royaume de David, même si les circonstances historiques en avaient réduit les dimensions d'une façon considérable. « Le Chroniqueur porte un intérêt particulier à la liste des villes lévitiques, parce qu'elle permet de reconnaître que la dimension « ecclésiastique » de Juda surpasse sa configuration politique » (K. Galling, p. 32).

## Descendance des autres tribus (chap. 7)

### CHAPITRE VII

(1) *Pour les fils d'Issacar: Tola', Poua, Yashoub et Shimron: quatre.* (2) *Fils de Tola': 'Ouzzi, Rephayah, Yeriël, Yahmaï, Yibsam et Samuel. (Ils étaient) chefs de leur famille, (celle) de Tola', vaillants hommes dont le nombre, selon leur généalogie* [1], *était au temps de David de vingt-deux mille six cents.*

(3) *Fils de 'Ouzzi: Yizrahyah; fils de Yizrahyah: Mikaël, 'Obadyah, Yoël, Yishshiyah: cinq, tous des chefs* [2]. (4) *A leur charge* [3], *selon leur généalogie pour leur famille, étaient des troupes armées pour la guerre au nombre de trente-six mille hommes, car ils avaient beaucoup de femmes et de fils.* (5) *Leurs frères* [4], *pour tous les clans d'Issacar, étaient des hommes vaillants, quatre-vingt-sept mille recensés en tout.*

(6) *Benjamin* [5]*: Béla', Bekèr, Yedi'aël: trois.* (7) *Fils de Bela': Etsbon, 'Ouzzi, 'Ouzziél, Yerimot et 'Iri, cinq chefs de famille, hommes vaillants, dont le recensement donne vingt-deux mille trente-quatre.* (8) *Fils de Bekèr: Zemirah, Yo'ash, Eli'ezèr, Elyo'énaï, 'Omri, Yerémot, Abiyah, 'Anatot et 'Alèmèt. Ce sont là tous les fils de Bekèr.* (9) *Leur recensement, d'après leur généalogie, donnait comme chefs de famille, hommes vaillants: vingt mille deux cents.* (10) *Fils de Yedi'aël: Bilhan; fils de Bilhan: Ye'oush, Benjamin, Ehoud, Kena'anah, Zétan, Tarshish et* Ahishahar. (11) *Ce sont là tous les fils de Yedi'aël, chefs de famille, hommes vaillants: dix-sept mille deux cents, bons pour l'armée de guerre.*

(12) *Shouppim et* Houppim *étaient fils de 'Ir;* Houshim, *fils d'*Aher [6].

(13) *Fils de Nephtali: Yahatsiél, Gouni, Yetsèr et Shalloum. (Ils étaient) les fils de Bilhah* [7].

[1] Les mots: *selon leur généalogie* (au pluriel, en hébreu) peuvent se rattacher à ce qui précède: *vaillants hommes*, ou à ce qui suit: *leur nombre était de...*

[2] Le total de 5 ne se comprend qu'en comptant le fils et les 4 petits-fils de 'Ouzzi.

[3] Litt.: *sur eux*, c'est-à-dire qu'ils avaient la charge de fournir des troupes selon le nombre indiqué plus loin.

[4] D'après le texte, ce verset donnerait le total des autres descendants d'Issacar. Mais la fin du verset semble indiquer que le chiffre de 87 000 était le total des clans d'Issacar. Pour cette raison, plusieurs exégètes corrigent le premier mot: *leurs frères* en: *et il fut recensé* (התיחשם au lieu de ואחיהם, cf. Klostermann, Benzinger, Galling, BHK, B. C., etc.). D'autres, plus simplement, lisent: *de leurs frères* (avec la préposition) מִן et rattachent ce mot au verset précédent, ce qui donne: ils avaient *beaucoup plus de femmes et de fils que leurs frères* (Curtis, Rudolph). Ce ne sont que des conjectures.

[5] Peut-être faut-il rétablir le mot: *fils de (Benjamin)*, comme partout ailleurs. Ce mot: *fils de...* est formé exactement des mêmes lettres que le début du mot: *Ben*jamin.

[6] Ce verset est très certainement altéré et son sens demeure très problématique. Le début pourrait être un fragment faisant suite à la généalogie de Benjamin (cf. Gen. 46. 21, avec les noms: Mouppim et *H*ouppim; Nb. 26. 39 avec la forme: Shoupham et *H*oupham).

La fin du verset mentionne le nom de *H*oushim, qui serait fils de A*h*er, mais on pourrait traduire aussi: *fils d'un autre*. Le grec a lu: *H*oushim *son fils* (בְּנוֹ au lieu de בְּנֵי). Comme dans Gen. 46. 23 et dans Nb. 26. 42, le seul fils de Dan s'appelle *H*ousham (ou Shou*h*am), et comme au v. 13 on parle des fils de Nephtali, lui-même comme Dan fils de Bilhah. servante de Rachel (Gen. 30. 1-8), la plupart des exégètes admettent que la fin du v. 12 serait une altération d'un texte où il était question de la descendance de Dan, qui n'est mentionnée nulle part ailleurs dans les tableaux généalogiques de ces chapitres. La légère correction de A*h*er en E*h*ad = un (אחר pour אחד) permettrait de voir dans ces mots un texte qui dirait à peu près: *fils de Dan*: Houshim, *un seul fils* (Klostermann, Rudolph, B. C.).

[7] Cf. Gen. 46. 24-25.

(14) *Fils de Manassé: Asriel qu'avait enfanté sa concubine araméenne; elle enfanta Makir, père de Galaad.* (15) *Makir prit une femme pour* Houppim *et Shouppim. Le nom de sa sœur était Ma'akah, et le nom du second était Tselophhad, mais Tselophhad n'eut que des filles* (16). *Ma'akah, femme de Makir, enfanta un fils qu'elle appela du nom de Pérèsh; le nom de son frère fut Shérèsh, et ses fils furent Oulam et Rèqèm.* (17) *Fils d'Oulam: Bedan. Tels sont les fils de Galaad, fils de Makir, fils de Manassé.* (18) *Sa sœur, Hammolekèt, enfanta Ishhod, Abi'èzer et Mahlah.* (19) *Les fils de Shemida' furent: Ahyan, Shèkèm, Liqhi et Ani'am* [1].

(20) *Fils d'Ephraïm: Shoutèlah, Berèd son fils, Tahat son fils, El'adah son fils, Tahat son fils,* (21) *Zabad son fils, Shoutèlah son fils, 'Ezèr son fils, et El'ad. Les gens de Gat, nés dans le pays, les tuèrent parce qu'ils étaient descendus pour prendre leurs troupeaux.* (22) *Ephraïm, leur père, fut dans le deuil pendant de nombreux jours, et ses frères* [2] *vinrent le consoler.* (23) *Il alla vers sa femme; elle conçut et enfanta un fils qu'il appela* [3] *du nom de Beri'ah, car dans le malheur elle était dans sa maison* [4]. (24) *Sa fille fut Sheérah; elle bâtit Bet-*Horon, *la ville basse et la ville haute, et Ouzèn-Sheèrah.* (25) *Et Rephah son fils, et Réshèph* [5], *Télah son fils, Tahan son fils,* (26) *La'dan son fils, 'Ammihoud son fils, Elishama' son fils,* (27) *Non son fils et Yehoshoua' son fils.*

(28) *Leur possession et leurs habitations étaient: Béthel et ses dépendances, à l'est Na'aram, à l'ouest Guézèr et ses dépendances, Sichem et ses dépendances jusqu'à 'Ayyah et ses dépendances.* (29) *Aux mains des fils de Manassé, étaient: Bet-Shean et ses dépendances. Dans ces villes habitaient les fils de Joseph, fils d'Israël.*

(30) *Fils d'Asher: Yimnah, Yishwah, Yishwi, Beri'ah et Serah leur sœur.* (31) *Fils de Beri'ah:* Hebèr *et Malkièl qui fut le père de Birzaït.* (32) Hébèr *engendra Yaphlèt, Shomèr* [6], Hotam *et Shou'a leur sœur.* (33) *Fils de Yaphlèt: Pasaq, Bimhal et 'Ashwat. Tels sont les fils de Yaphlèt.* (34) *Fils de Shémèr, son frère* [7]*: Rohgah, Yehoubbah et Aram.* (35) *Fils de Hélèm* [8] *son frère: Tsophah, Yimna', Shélèsh et 'Amal.* (36) *Fils de Tsophah: Souah,* Harnèphèr, *Shou'al, Béri, Yimrah,* (37) *Bétsèr, Hod, Shamma, Shilsha, Yitran et Beerah.* (38) *Fils de Yéter* [9]*: Yephounneh, Pispah et Ara.* (39) *Fils de 'Oullah* [10]*: Arah,* Haniel *et Ritsya.* (40) *Tous ceux-là étaient les fils d'Asher, chefs de famille, hommes d'élite, hommes vaillants, chefs des princes, et leur recensement dans l'armée de guerre portait leur nombre à vingt-six mille hommes.*

[1] Les v. 14-19, avec la descendance de Manassé, sont des plus obscurs et ont donné lieu à un grand nombre de conjectures pour essayer de leur donner un sens. Les principales difficultés sont les suivantes: que viennent faire ici *H*ouppim et Shouppim, du v. 12? Beaucoup y voient une glose introduite accidentellement dans le v. 15 et provenant du v. 12. — Qui est le second, du v. 15? Est-ce le second fils de Manassé, après le premier qui serait Asriel du v. 14? Mais la phrase est très incertaine. — Ma'akah était-elle la sœur (v. 15) ou la femme (v. 16) de Makir? Il serait peu vraisemblable qu'elle fût l'une et l'autre! — La descendance de Makir (v. 16) est présentée comme celle de Galaad au v. 17. — Enfin qui était Shemida' dont on donne les fils au v. 19? Ces versets comportent certainement des lacunes ou des fautes textuelles. On aurait un texte plus satisfaisant si l'on remplaçait Makir par Galaad aux v. 15 et 16, mais toutes les reconstructions sont conjecturales. Nous avons rendu tel quel le texte massotérique. Voir les essais de restitution dans Curtis, Rudolph ou B. C.

[2] Dans le sens de parenté, car Ephraïm n'avait qu'un frère: Manassé.

[3] Plusieurs manuscrits portent: *elle appela*, la mère donnant souvent le nom des enfants.

[4] Jeu de mots intraduisible: *dans le malheur* = בְּרָעָה et *Beri'ah* = בְּרִיעָה.

[5] Plusieurs manuscrits ajoutent: *son fils.*

[6] A lire: *Shémèr*, comme au v. 34.

[7] Le texte porte: *fils de Shemèr: Ahi et Rohgah.* Mais, comme au v. 35, le mot *Ahi* est à lire: אָחִיו = *son frère*, avec la conjonction qui précède Rohgah.

[8] Appelé H*otam* au v. 32.

[9] Probablement *Yitran* du verset précédent.

[10] Ce nom n'est pas mentionné précédemment, par suite d'une lacune probable.

DESCENDANCE DES AUTRES TRIBUS (chap. 7)

Une série de brèves notices se rapportant aux généalogies des tribus qui n'ont pas encore été présentées constitue ce chapitre 7. Les éléments de ces notices sont puisés à des sources qui, le plus souvent, nous sont inconnues, bien que les données de la Genèse ou des Nombres soient reproduites également à bien des endroits. Les différentes sections sont :

1. *Les fils d'Issacar* (v. 1-5)

A partir de Nb. 26. 23-25, ce passage donne quelques développements qui n'existent pas ailleurs et qui semblent surtout s'intéresser aux contingents de troupes capables d'être fournis par les familles de la tribu d'Issacar. L'indication du v. 2 rappelle que c'est à l'époque de David que ce recensement aurait été effectué, allusion probable au dénombrement raconté au chap. 21 (et dans 2 Sam. 24).

2. *Les fils de Benjamin* (v. 6-11)

Les données de Gen. 46. 21 et Nb. 26. 38-41 relatives à Benjamin ne correspondent que très approximativement à ce texte dont on ne voit pas l'origine ailleurs. De plus, un autre tableau généalogique sera donné plus loin, au chap. 8, avec des différences encore plus grandes. On a pensé que notre liste représentait peut-être un tableau post-exilique des lieux de résidence des Benjaminites, plutôt que des descendants de cette tribu. En effet, parmi les noms, figurent des noms de villages (Anatot, Alèmet) ou des noms comme Ehoud, l'un des juges, et Tarshish (Tarsis), localité étrangère et port méditerranéen mentionné souvent ailleurs.

Comme les chapitres de généalogies des Chroniques ne donnent aucune place à la tribu de Zabulon, quelques exégètes ont fait l'hypothèse que cette liste des fils de Benjamin était en réalité une liste des descendants de Zabulon. De la sorte, il n'y aurait pas deux listes benjaminites à cause du chap. 8. Mais cette hypothèse ingénieuse repose sur des arguments peu sûrs et nécessite des corrections et des modifications textuelles peu probables (voir les explications de Curtis, p. 146-149). Il reste vrai qu'il manque un tableau généalogique de Zabulon, qui figure normalement dans Nb. 26. 26-27 après celui d'Issacar. Pourquoi cette lacune ? Aucune raison plausible ne peut en être donnée, sinon que nos chapitres présentent des anomalies et des altérations dont les versets qui suivent donnent des exemples caractéristiques.

3. *Les fils de Dan* (v. 12)

Il y a de fortes raisons de penser qu'à la fin du v. 12 nous avons un résidu d'un bref tableau de la tribu de Dan, bien que le texte ne le dise pas formellement (voir la note sur le v. 12). Nb. 26. 42-43 et Gen. 46. 23 en seraient l'origine.

4. *Les fils de Nephtali* (v. 13)

Prenant comme base Nb. 26. 48-50 et Gen. 46. 24, ce verset ne donne aucun développement complémentaire. Seule l'orthographe des noms offre des variantes.

5. *Les fils de Manassé* (v. 14-19)

S'il y a des éléments qui remontent à Nb. 26. 29-34, l'état actuel du texte est fort peu satisfaisant. Il ne correspond pas à ce qui a été dit de la demi-tribu de Manassé dans 5. 23-26 et présente des difficultés qu'on ne peut guère surmonter (voir notes sur le v. 19). Les renseignements fournis, dans la mesure où l'on peut les comprendre, montrent que Manassé eut dans sa descendance des fils de femmes étrangères (araméennes) et que certains noms sont également de consonance étrangère : Tselophḥad, Liqḥi. Il est aussi curieux de voir l'importance attribuée dans ces versets à la descendance maternelle plus que paternelle (v. 16 et 18).

6. *Les fils d'Ephraïm* (v. 20-29)

Plus développé que les précédents, ce morceau présente à son tour quelques difficultés qui se résolvent assez facilement si l'on y voit une combinaison de plusieurs éléments. On trouve d'abord une liste généalogique des descendants d'Ephraïm jusqu'à Josué fils de Noun (v. 27 orthographié ici Non). L'auteur s'est inspiré de Nb. 26. 35-37, mais a vu dans les noms des fils d'Ephraïm (Shoutélaḥ, Beker et Taḥan) les noms de ses fils, petit-fils et arrière-petit-fils (v. 27 : Shoutélaḥ, Béred, Taḥat). La généalogie a été interrompue, car entre le v. 21a et le v. 25 qui semble bien lui faire suite directement, un épisode de l'histoire d'Ephraïm a été intercalé (21b-24).

L'épisode en question relate des faits dont l'ancienneté ressort et dont la relation est donnée dans le style des plus anciens documents. Des gens de Gat, probablement des Philistins puisque cette ville faisait partie de leur région, tuèrent les fils d'Ephraïm venus chez eux faire une razzia [1]. A la suite de cette épreuve, Ephraïm eut un autre fils auquel il donna un nom évoquant son malheur : Beri'ah (cf. note). Il eut aussi une fille qui bâtit trois villes (v. 24). Cet épisode coupe la généalogie de Josué, car au v. 21b les fils d'Ephraïm, tués par les Philistins, ne peuvent pas être ceux qui sont nommés auparavant (v. 20-21a) et qui sont de 7 ou 8 générations successives. Par ailleurs, le v. 25 enchaîne la suite de la généalogie sans aucune indication d'origine (est-ce Ephraïm, est-ce Beri'ah ?). Les deux morceaux : 20-21a, 25-27 d'une part, et 21b-24 d'autre part, sont donc indépendants l'un de l'autre.

Un troisième fragment (v. 28-29) est également indépendant des autres : il donne les lieux de résidences des descendants de Joseph (v. 29), c'est-à-dire Ephraïm et Manassé. Les indications géographiques, surtout celles du v. 29, correspondent à peu près à celles de Josué 17. 11.

7. *Les fils d'Asher* (v. 30-40)

L'original se trouve dans Gen. 46. 17 que reproduisent les v. 30-31. Les versets qui suivent proviennent d'une source inconnue; celle-ci a fourni une généalogie détaillée des descendants d'Asher qu'on ne trouve pas ailleurs.

Avec ce passage, l'ensemble des tribus a été passé en revue par l'auteur, grâce à des documents variés qu'il a pu utiliser, et peut-être avec des adjonctions faites après coup

[1] Cette notice pourrait conserver le souvenir d'un incident survenu *avant* le temps de Josué, c'est-à-dire de la conquête de Canaan. Mais comme elle est indépendante de la généalogie de Josué, il est impossible d'en préciser la date.

à son œuvre. Dans les chap. 2 à 7, les tribus ne correspondent pas exactement à ce que portait l'introduction 2. 1-2. La comparaison est utile à faire :

| *2. 1-2* | *chap. 2-7* |
|---|---|
| Ruben | Juda |
| Siméon | Siméon |
| Lévi | Ruben |
| Juda | Gad |
| Issacar | demi-tribu de Manassé |
| Zabulon | Lévi |
| Dan | Issacar |
| Joseph | Benjamin |
| Benjamin | Dan |
| Nephtali | Manassé |
| Gad | Ephraïm |
| Asher | Asher |

On voit aussitôt que l'ordre est différent. Dans l'introduction, l'ordre est très semblable à celui de Nombres 26 et de Genèse 46, qui respectent pour les six premiers noms l'ordre de naissance : d'abord les fils de Léa et de sa servante (6 noms), puis ceux de Rachel et de sa servante. Dans les tableaux généalogiques qui suivent, l'ordre est modifié : Juda passe en tête à cause de son importance (famille de David). Joseph a disparu au profit de ses 2 fils : Manassé et Ephraïm (Manassé apparaît même deux fois, à cause de la partie de la tribu résidant en Transjordanie). Le total n'est plus que de 11, ce qui confirme l'hypothèse que les listes devaient contenir également un tableau des descendants de Zabulon (cf. les remarques au sujet de 7. 6-11).

L'importance donnée à Juda (chap. 2 - 4. 23), tribu de David, et à Lévi (chap. 5. 27 - 6. 66), tribu sacerdotale, correspond à la perspective générale de l'œuvre du Chroniqueur qui s'intéresse surtout à la dynastie davidique et à la vie cultuelle du peuple. Mais son intérêt s'attache aussi, et peut-être en premier lieu, à Jérusalem. C'est pourquoi la tribu de Benjamin va encore être l'objet d'un tableau généalogique complet (chap. 8) suivi d'une liste des habitants de Jérusalem (chap. 9).

## Généalogie de Benjamin (chap. 8)

### CHAPITRE VIII

(1) *Benjamin engendra Béla' son premier-né, Ashbèl le second,* Ahrah *le troisième,* (2) *Nohah le quatrième et Rapha le cinquième.* (3) *Béla' eut des fils : Addar, Guéra, père d'Ehoud* [1], (4) *Abishoua', Na'aman,* Ahoah, (5) *Guéra, Shephouphan et* Houram.

[1] Litt. : *Abihoud*, qui serait un nom propre. Mais comme au v. 6 on donne la descendance d'Ehoud, sans l'avoir mentionné auparavant, et que dans Juges 3. 15, le juge Ehoud est fils de Guéra, Benjaminite, on voit habituellement dans ce nom une déformation de Abi-Ehoud = père d'Ehoud.

(6) *Voici les fils d'Ehoud*[1] *— ce sont eux qui furent les chefs de famille des habitants de Guéba' et les déportèrent à Manahat*[2] *—* (7) *Na'aman,* Ahiyah *et Guéra — c'est lui qui les déporta et qui engendra 'Ouzza et* Ahihoud[3].

(8) *Shaharaïm eut des fils, dans la campagne de Moab, après avoir renvoyé ses femmes* Houshim *et Ba'ara*[4]. (9) *Et il engendra de* Hodèsh *sa femme: Yobab, Tsibya, Mésha, Malkam,* (10) *Ye'outs, Sakyah et Mirmah. Tels sont ses fils, chefs de famille.* (11) *De* Houshim, *il avait engendré Abitoub et Elpa'al.* (12) *Fils de Elpa'al: 'Ebèr, Mish'am et Shémèd. C'est lui qui construisit Ono et Lod avec ses dépendances.*

(13) *Beri'ah et Shéma' étaient les chefs de famille des habitants de Ayyalon. Ce sont eux qui mirent en fuite les habitants de Gat*[5].

(14) *Leurs frères étaient Shashaq et Yérémot*[6].

(15) *Zebadyah, 'Arad, 'Edèr,* (16) *Mikaël, Yishpah et* Yoha*; fils de Beri'ah.*

(17) *Zebadyah, Meshoullam,* Hizqi, Hebèr, (18) *Yishmeraï, Yizlia et Yobab: fils d'Elpa'al.*

(19) *Yaqim, Zikri, Zabdi,* (20) *Eli'énaï, Tsilltaï, Eliél,* (21) *'Adayah, Berayah et Shimrat: fils de Shime'i.*

(22) *Yishpan, 'Ebèr, Eliél,* (23) *'Abdon, Zikri,* Hanan, (24) Hananyah, *'Elam, 'Antotiyah,* (25) *Yiphdeyah et Penouel: fils de Shashaq.*

(26) *Shamsheraï,* Sheharyah, *'Atalyah,* (27) *Ya'arèshyah, Eliyah et Zikri: fils de* Yeroham.

(28) *Tels étaient les chefs de famille, chefs selon leurs généalogies. Ils habitaient à Jérusalem.*

(29) *A Gabaon habitaient le père de Gabaon*[7], *dont la femme avait pour nom: Ma'akah,* (30) *son fils premier-né 'Abdon, et Tsour, Qish, Ba'al*[8], *Nadab,* (31) *Guedor,* Ahyo *et Zekèr*[9]. (32) *Miqlot engendra Shimea. Mais eux, contrairement à leurs frères, habitaient à Jérusalem avec leurs frères*[10].

[1] Ces mots pourraient s'appliquer aux noms qui précèdent (v. 4) et non à ce qui suit (v. 7). En effet dans le v. 7 les 3 noms: Na'aman, Ahiyah et Guéra, ressemblent beaucoup aux trois du v. 4: Na'aman, Ahoah et Guéra.

[2] Traduction incertaine. On pourrait aussi traduire: *et on déporta à Manahat.* Il s'agit plutôt d'une migration ou d'une transplantation, que d'une déportation.

[3] Le texte des v. 6 et 7 est difficile et comporte peut-être des lacunes.

[4] La phrase est mal construite. Litt.: *Shaharaïm engendra; dans la campagne de Moab, après qu'il envoya eux,* Houshim *et Ba'ara ses femmes.*

[5] Cf. chap. 7. 21.

[6] Traduction incertaine. Le texte porte: *et Ahyo, Shashaq et Yéremot...*, de sorte que ces noms pourraient faire partie des versets suivants qui donnent les fils de Beri'ah. Mais dans la suite on donne aussi les fils de Shashaq et de Yerémot (Yeroham) en même temps que ceux de Beri'ah, Shéma' (Shimeï) et Elpa'al. Il semble donc que le grec ait lu avec raison: *ses frères,* ou: *leurs frères* à la place de Ahyo = son frère). C'est ce que nous adoptons.

[7] D'après le texte parallèle de 9. 35, il faudrait ajouter ici le nom du père: *Ye'iél.*

[8] Ajouter: *Nér* (cf. 9. 36).

[9] Ajouter: *Miqlot* (cf. 9. 37).

[10] La phrase est ambiguë. *Contrairement à leurs frères,* c'est-à-dire par contraste avec leurs frères de Gabon. *Avec leurs frères,* c'est-à-dire avec les autres descendants de Benjamin habitant à Jérusalem. Mais la phrase pourrait être comprise autrement: *d'une manière correspondante à leurs frères, c'est-à-dire avec leurs frères* (le mot נֶגֶד signifie: *vis-à-vis, en face,* d'où: *correspondant,* mais aussi: *par contraste, contrairement*).

(33) *Nér engendra Qish*[1]*; Qish engendra Saül; Saül engendra Jonathan, Malkishoua', Abinadab et Eshba'al.* (34) *Le fils de Jonathan fut Meribba'al. Meribba'al engendra Mikak.* (35) *Les fils de Mikak furent Piton, Mélèk, Taeréa' et* Ahaz. (36) Ahaz *engendra Yeho'addah; Yeho'addah engendra 'Alémèt, 'Azmawèt et Zimri; Zimri engendra Motsa.* (37) *Motsa engendra Bin'a, Raphah son fils, El'asah son fils, Atsel son fils.* (38) *Atsel eut six fils dont voici les noms: Azriqam, Bokrou*[2]*, Yishma'él, Shemaryah, 'Obadyah et* Hanan, *Ce sont tous les fils d'Atsel.*

(39) *Fils de 'Eshèq son frère: Oulam son premier-né, Ye'oush le second, Eliphélèt le troisième.* (40) *Les fils d'Oulam furent des hommes vaillants et tirant l'arc. Ils eurent beaucoup de fils et de petits-fils: cent cinquante.*

*Tous ceux-là faisaient partie des fils de Benjamin.*

## Généalogie de Benjamin (chap. 8)

Pourquoi l'auteur des Chroniques, ou un rédacteur ultérieur, a-t-il ajouté ce tableau généalogique de Benjamin, alors que celui-ci avait déjà été présenté dans 7. 6-12? Et pourquoi les deux tableaux, de même que les autres listes généalogiques de Benjamin (Gen. 46. 21 et Nb. 26. 28-41) offrent-ils des variantes si grandes et des dissemblances si complètes? Il est bien difficile de répondre à ces questions, en raison de notre ignorance de la façon dont s'est achevé le livre et des sources variées ou des adjonctions qu'il a pu utiliser ou recevoir.

Les seuls éléments qui pourraient éclairer la question sont les suivants: notre tableau du chap. 8 semble surtout s'intéresser aux lieux de résidence des Benjaminites, et en particulier à Jérusalem où résidaient un certain nombre d'entre eux (v. 28 et 32). En outre, la liste des descendants de Saül (v. 33-38 — qui seront répétés textuellement dans 9. 39-44) pourrait avoir pour but d'introduire les récits qui commencent au chapitre 10 avec la mort de Saül. Il y aurait donc dans le chap. 8 (et peut-être 9) une sorte de transition entre les listes généalogiques de toutes les tribus et les récits qui suivent. Mais bien des détails restent obscurs.

On peut distinguer les sections suivantes dans la mesure où il existe un plan du chapitre:

### 1. *Liste des descendants de Benjamin* (v. 1-5)

Malgré certains points communs avec les listes de la Genèse et des Nombres, des différences importantes s'y remarquent.

[1] Ce texte est en contradiction avec 1 Sam. 14. 51 qui dit que Nér et Qish étaient frères, fils d'Abiel. Pour cette raison, beaucoup de traducteurs corrigent ici en remplaçant Qish par Abner, ce qui donne: *Nér engendra Abner, et Qish engendra Saül.* Mais cette correction est hypothétique, et le texte parallèle de 9. 39 porte exactement les mêmes mots que ce verset 33.

[2] Ce mot, tel qu'il est vocalisé, est souvent considéré comme une déformation de *bekoro* = son premier-né. Comme le total ne serait alors que de 5 et non de 6, on pense que la vocalisation permettait de lire un nom propre, et d'avoir ainsi un sixième nom. Mais si on restitue ce sens de: premier-né (pour Azriqam), il faut alors supposer qu'il existe une lacune et qu'un sixième a disparu. D'autres proposent de lire: *cinq fils* au lieu de: *six fils* (B H K)!

2. *Benjaminites installés à Guéba, au pays de Moab, à Ono et Lod* (v. 6-12)

Ce paragraphe, dans les versets du début, offre de grandes difficultés de traduction (cf. notes). Il est question d'une déportation, ou mieux d'une transplantation (v. 6-7), mais on ne sait pas de quel événement il s'agit. L'identification des lieux (Mana*h*at par ex.) est très problématique.

La descendance d'un personnage inconnu ailleurs, Sha*h*araïm (v. 8), prouve sans doute qu'à un moment donné, des Benjaminites résidèrent au pays de Moab. Quant aux localités de Ono et de Lod, vieilles villes cananéennes mentionnées dans des documents égyptiens du 16e siècle av. Jésus-Christ, elles ne sont mentionnées dans la Bible que très tardivement (listes d'Esd. 2. 33 ou Néh. 11. 31-35). Est-ce une preuve suffisante pour conclure que les documents du chap. 8 sont d'origine post-exilique?

3. *Liste de descendants de Benjamin habitant Ayyalon et Jérusalem* (v. 13-28)

Bien des noms sont connus par ailleurs, mais les mêmes noms étaient donnés à plusieurs personnages, même dans les diverses tribus. Certains (Rothstein) ont voulu voir dans le Beri'ah du v. 13 le même que celui de 7. 23 qui était d'Ephraïm, et ont fait l'hypothèse que le passage 8. 13-28 était un fragment de la liste des habitants de Jérusalem du chap. 9. Il faudrait le remettre à sa place exacte, soit après 9. 9. En effet, dans 9. 3, on parle d'Ephraïmites et de Manassites à Jérusalem, mais dans la suite du chap. on n'en dit plus rien. Cette lacune serait alors comblée par les Ephraïmites. Mais une telle hypothèse ingénieuse ne s'appuie sur aucun argument vraiment solide.

4. *Liste de Benjaminites à Gabaon et Jérusalem* (v. 29-32)

Cette même liste apparaîtra, plus complète, en 9. 35-38.

5. *Descendance de Saül fils de Qish* (v. 33-38)

Reproduite textuellement en 9. 39-44, cette liste donne la lignée de Saül pendant une douzaine de générations. On peut remarquer que quelques noms ont probablement leur forme primitive réelle: *Eshba'al* (ou *Ishba'al*), *Meriba'al* (v. 33-34) que le livre de Samuel a transformés en *Ishboshet* et *Meriboshet* (ou Mephiboshet), le mot *honte* (boshet) remplaçant le nom de Baal (2 Sam. 2. 8; 4. 4, etc.). Cela peut indiquer que pour l'auteur de notre liste, le nom de Baal n'avait plus de résonance fâcheuse depuis longtemps, à moins qu'il l'ait conservé par mépris, puisque la lignée du roi Saül a été rejetée, au profit de celle de David.

6. *Brève liste de Benjaminites descendant d'Eshèq* (v. 39-40)

Le texte ne permet pas de dire qui est ce personnage, présenté comme frère d'Atsèl (v. 38). Cette notice semble être un document indépendant, d'origine inconnue, qui n'a pas été reproduit au chap. 9 après le v. 44.

## Les habitants de Jérusalem (chap. 9)

### CHAPITRE IX

(1) *Tous les Israélites ont été recensés et sont inscrits sur le livre des rois d'Israël. Ceux de Juda* [1] *ont été déportés à Babylone à cause de leur infidélité.* (2) *Les premiers habitants qui furent dans leur propriété et leurs villes sont les Israélites, les prêtres, les Lévites et les Netiniens* [2].

(3) *A Jérusalem habitaient des fils de Juda, des fils de Benjamin, des fils d'Ephraïm et de Manassé.*

(4) *'Outaï* [3] *fils de ' Ammihoud, fils de 'Omri, fils de Imri, fils de Bani* [4], *d'entre les fils de Pérèts, fils de Juda.* (5) *D'entre les Shilonites: 'Asayah le premier-né, et ses fils;* (6) *d'entre les fils de Zérah: Ye'ouel; avec leurs frères: six cent quatre-vingt-dix.*

(7) *Parmi les fils de Benjamin: Sallou, fils de Meshoullam, fils de Hodawyah, fils de Hassenouah;* (8) *Yibneyah, fils de Yeroham; Elah, fils de 'Ouzzi, fils de Mikri, et Meshoullam, fils de Sephatyah, fils de Re'ouèl, fils de Yibniyah.* (9) *Avec leurs frères, selon leurs généalogies: neuf cent cinquante-six. Tous ces hommes étaient chefs de famille pour leurs familles.*

(10) *Parmi les prêtres: Yeda'yah, Yehoyarib, Yakin,* (11) *'Azaryah fils de Hilqiyah, fils de Meshoullam, fils de Tsadoq, fils de Merayot, fils de Ahitoub, chef de la maison de Dieu;* (12) *'Adayah fils de Yeroham, fils de Pashhour, fils de Malkiyah et Ma'saï fils de 'Adiel, fils de Yahzerah, fils de Meshoullam, fils de Meshillémit, fils de Immer;* (13) *avec leurs frères, chefs de leur famille: mille sept cent soixante, hommes vaillants pour accomplir* [5] *le service de la maison de Dieu.*

(14) *Parmi les Lévites: Shemayah fils de Hashshoub, fils de 'Azriqam, fils de Hashabyah, d'entre les fils de Merari;* (15) *Baqbaqar, Heresh, Galal, et Mattanyah fils de Mika, fils de Zikri, fils de Asaph;* (16) *'Obadyah fils de Shema'yah, fils de Galal, fils de Yedoutoun et Bérékyah fils de Asa, fils de Elqanah habitant dans les villages des Netophatites.*

(17) *Et les portiers: Shalloum, 'Aqqoub, Talmon, Ahiman. Et leur frère* [6] *Shalloum était le chef.* (18) *Jusqu'à maintenant, (il est) à la porte du roi, à l'est. C'étaient eux les portiers pour les camps des fils de Lévi.* (19) *Shalloum, fils de Qoré, fils de Ebyasaph, fils de Qorah, et ses frères de sa famille, les Qorehites, avaient la charge du service des gardiens du seuil, pour la Tente; leurs pères avaient eu la charge du camp de YHWH, comme gardiens de l'entrée.* (20) *Pinhas, fils de Ele'azar, était autrefois leur chef; YHWH était avec*

[1] Une autre manière de couper la phrase est: *sont inscrits dans le livre des rois d'Israël et de Juda. Ils ont été déportés...* Mais ce n'est pas conforme à l'accentuation massorétique.

[2] Le verset parle vraisemblablement de ceux qui revinrent les premiers de la captivité, bien que le verbe *revenir* ne s'y trouve pas. Certains traducteurs y voient au contraire une allusion aux anciens habitants de Jérusalem avant la déportation (cf. B. C.): *les habitants antérieurs...* Mais la liste étant apparentée à celle de Néhémie 11, elle correspond plutôt à la situation qui suivit le retour d'exil. Sur les Netiniens, cf. note sur Esdr. 2. 43.

[3] On attendrait une introduction, comme dans Néh. 11. 4: *Parmi les fils de Juda.*

[4] Litt.: *Banimin*, mais il faut séparer ces deux mots: *Bani min* (préposition: *d'entre...*).

[5] Litt.: *hommes vaillants de l'affaire du service de la maison de Dieu.*

[6] Plusieurs manuscrits et d'anciennes versions lisent le pluriel et rattachent ce mot aux précédents: ... *Ahiman et leurs frères. Shalloum...* Nous gardons le T.M.

*lui* [1]. (21) *Zekaryah fils de Meshélémyah était portier à l'entrée de la Tente du rendez-vous.* (22) *Eux tous, qui avaient été choisis comme portiers des seuils, étaient deux cent douze. Ils avaient été recensés dans leurs villages. C'est David et Samuel qui les avaient établis dans leur fonction permanente* [2]. (23) *Eux et leurs fils étaient affectés à la garde des portes de la maison de YHWH, de la maison de la Tente* [3]. (24) *Les portiers étaient aux quatre points cardinaux* [4] *: à l'est, à l'ouest, au nord et au sud.* (25) *Leurs frères, qui étaient dans leurs villages, devaient venir pour sept jours avec eux, de temps en temps,* (26) *car eux, les quatre portiers en chefs, y étaient en permanence. C'étaient des Lévites* [5] *et ils étaient affectés aux chambres et aux trésors de la maison de Dieu.* (27) *Ils passaient la nuit autour de la maison de Dieu, car ils étaient affectés à la garde et avaient à l'ouvrir chaque matin* [6]. (28) *Certains d'entre eux étaient affectés aux objets du culte : ils les rentraient en les comptant et les sortaient en les comptant.* (29) *Certains d'entre eux étaient préposés aux objets, à tous les objets sacrés, et à la fleur de farine, au vin, à l'huile, à l'encens et aux parfums.* (30) *Mais c'étaient des fils de prêtres qui préparaient les mélanges pour les parfums.*

(31) *Mattityah, d'entre les Lévites, celui qui était le premier-né de Shalloum le Qorehite, était affecté en permanence à la confection des galettes cuites* [7]. (32) *Parmi les fils des Qehatites, certains de leurs frères étaient affectés au pain de proposition* [8] *pour le préparer chaque sabbat.*

(33) *Ceux-ci sont les chantres* [9], *chefs de famille pour les Lévites ; ils étaient dans les chambres, dégagés (d'autre service), car, jour et nuit, ils étaient affectés à leur tâche.*

(34) *Tels étaient les chefs de famille pour les Lévites, chefs selon leurs généalogies. Ils habitaient à Jérusalem.*

(35) *A Gabaon habitaient le père de Gabaon, Ye'iël, dont la femme avait pour nom Ma'akah,* (36) *son fils premier-né 'Abdon, et Tsour, Qish, Ba'al, Nér, Nadab,* (37) *Guedor, Ahyo, Zekaryah et Miqlot.* (38) *Miqlot engendra Shimea. Mais eux, contrairement à leurs frères, habitaient à Jérusalem avec leurs frères* [10].

(39) *Nér engendra Qish ; Qish engendra Saül ; Saül engendra Jonathan, Malkishoua' Abinadab et Eshba'al.* (40) *Le fils de Jonathan fut Meribba'al. Meriba'al engendra Mikah.* (41) *Les fils de Mikah furent Piton, Mélèk, Tahrea'* [11] *;* (42) *Ahaz engendra Ya'rah* [12] *; Ya'rah engendra 'Alémèt, 'Azmawèt et Zimri ; Zimri engendra Motsa.* (43) *Motsa engendra Bin'a, Rephayah* [13] *son fils, El'asah son fils, Atsel son fils.* (44) *Atsel eut six fils dont voici les noms : Azriqam, Bokrou* [14], *Yishma'ël, Shemaryah, 'Obadyah et* Hanan. *Ce sont les fils d'Atsel.*

[1] Ou : *Que YHWH soit avec lui !* souhait formulé pour un personnage pieux du passé.

[2] Le mot ainsi traduit est aussi celui qui signifie : *la foi, la fidélité.* Aussi, certains traduisent-ils : *à cause de leur fidélité.* Mais d'après d'autres passages comme les v. 26 et 31, ce même mot semble bien indiquer une fonction stable et permanente.

[3] Indication curieuse qui veut sans doute montrer que toute l'organisation des portiers remontait à l'époque du désert, avant David.

[4] Litt. : *aux quatre vents.*

[5] Ou : *Il y avait des Lévites qui étaient affectés...* mais cette traduction est moins probable.

[6] Litt. : *... eux (étaient affectés) à la clef et chaque matin.* Le mot clef dérive du verbe : ouvrir.

[7] Mot qui ne se trouve qu'ici et dont le sens est approximatif.

[8] Terme difficile à traduire, litt. : *pain de disposition,* ou : *à disposer en rangée.*

[9] Ces mots devaient introduire une liste de chantres qui n'a pas été conservée. Ils ne peuvent guère en effet s'appliquer aux versets précédents qui parlent d'autres fonctions.

[10] Sur les v. 35-38, voir notes sur 8. 29-32, textuellement semblables.

[11] D'après 8. 35. il faudrait ajouter ici : *Ahaz.*

[12] *Yeho addah,* d'après 8. 36.

[13] Ou : *Raphah* (8. 37).

[14] Voir note sur 8. 38.

## Les habitants de Jérusalem (chap. 9)

Le chapitre 9 présente des caractéristiques particulières qui le distinguent des chapitres précédents. Il donne plusieurs documents dont le plus important est une liste des habitants de Jérusalem (v. 1-33). Mais à l'intérieur de cette liste des fragments divers se remarquent facilement. Voici la succession de ces divers éléments pour l'ensemble du chapitre :

### 1. *Introduction à la liste* (v. 1-3)

Une indication chronologique peu précise est donnée au v. 2. Ce serait une liste des premiers habitants de Jérusalem revenus de l'exil. Mais la traduction du texte est peu sûre, et plusieurs y voient au contraire une indication relative aux anciens habitants de Jérusalem, avant l'exil. Un fait est certain : notre liste présente un parallélisme très clair avec la liste de Néh. 11. 3-36, de sorte que la question qui se pose est de savoir quels sont les rapports entre les deux listes. Pour Néhémie 11, la liste représente l'ensemble de la population de Jérusalem à son époque. Pour 1 Chr. 9 la liste, par sa place, représenterait plutôt la population de Jérusalem avant l'exil. Cependant la similitude de beaucoup de noms exclut d'y voir deux listes différentes, et l'on admet habituellement que l'auteur de 1 Chr. 9 s'est fortement inspiré de Néh. 11, en y ajoutant certains détails d'une autre époque, peut-être de la sienne, plus récente que celle de Néhémie.

Il est curieux de constater que dans 1 Chr. 9. 3 les habitants de Jérusalem sont formés aussi de gens d'Ephraïm et de Manassé. Cette indication ne figure pas dans Néh. 11, et par ailleurs, dans la liste elle-même de 1 Chr. 9 on ne parle plus des Ephraïmites et des Manassites.

### 2. *Les différents groupes d'habitants* (v. 4-17)

Ils sont énumérés avec les noms de leurs familles, et parfois leur nombre total : ceux de Juda (v. 4-6), de Benjamin (v. 7-9), les prêtres (v. 10-13), les Lévites (v. 14-16), les portiers (v. 17). De nombreuses variantes par rapport à Néh. 11 figurent dans cette énumération.

### 3. *Notice sur les portiers* (v. 18-26)

A cet emplacement, un développement relatif aux portiers est introduit dans la liste et ne figure pas dans Néh. 11. Le but en est clair : il s'agissait de montrer que la fonction des portiers n'était pas méprisable, comme celle de subalternes dont on faisait peu de cas, et que l'organisation de leur travail remontait, non seulement à David, mais même à une époque antérieure, celle de Samuel et même du désert, avec le tabernacle (v. 19, 22, 23). De plus, ces portiers comptaient parmi les Lévites, alors qu'anciennement ils en étaient distincts. Tout ce passage veut donc, à une époque tardive, rendre aux portiers l'honneur qu'ils ne recevaient habituellement pas. On a l'impression que l'auteur de cette notice devait être lui-même un portier et que tous les détails qu'il rapporte sont comme un témoignage qui retentit : « C'est une grande chose que d'être portier ! » (Rudolph, p. 38).

4. *Complément sur le service d'autres Lévites* (26b-34)

A la suite de la notice sur les portiers, on entend d'autres voix qui soulignent le rôle de bien d'autres employés du service cultuel, eux aussi souvent ignorés ou méprisés : les gardes-magasins (v. 26b); les veilleurs de nuit chargés d'ouvrir le Temple chaque matin (v. 27); les responsables des ustensiles du culte (v. 28); les préparateurs des offrandes (farine, vin, huile, parfum) (v. 29), avec l'indication bien claire que le travail lui-même de composition des parfums revenait aux prêtres (v. 30, cf. Ex. 30. 22-38); les confectionneurs de galettes (v. 30); les responsables des pains de proposition (v. 31), et enfin les chantres avec leur tâche permanente qui les obligeait à résider dans les chambres du Temple (v. 33). Tous ces gens sont comptés parmi les Lévites et habitaient à Jérusalem (v. 34).

5. *Répétition du texte du chap. 8. 29-38* (v. 35-44)

Les deux éléments de ce passage (Benjaminites de Gabaon et de Jérusalem, v. 35-38 — et descendance de Saül, v. 39-44) reproduisent textuellement ce qui a déjà été inséré dans le chap. 8. 29-38. Quelques variantes de détails subsistent entre les deux passages, mais sans grande importance. Notons toutefois que dans 9. 25-38 trois noms de plus figurent dans la liste des Benjaminites : Ye'iel, Nér et Miqlot. Est-ce l'indice que ce texte représente l'original ? Pourquoi cette répétition de deux textes semblables dans des chapitres successifs ? Aucune solution entièrement satisfaisante n'en a été proposée. On peut y voir en tout cas l'indice que, dans ces deux derniers chapitres généalogiques du 1er livre des Chroniques, un travail d'adjonction et de remaniement a été opéré. Il pourrait se faire que le chapitre 9 ait été ajouté après coup et qu'on ait alors répété le texte du chap. 8 avec la descendance de Saül, comme introduction au chap. 10, récit de la mort de Saül et début du règne de David. Les deux versets 8. 28 et 9. 34 étant également semblables, il se pourrait aussi qu'après avoir parlé des habitants de Jérusalem en 8. 28, un rédacteur ait voulu ajouter une liste plus complète de ces habitants en insérant 9. 1-33 et en reprenant en 9. 34 la suite du texte interrompu. Un autre éditeur aurait ensuite rétabli le texte primitif du chap. 8 pour ne pas l'interrompre, ce qui aurait provoqué la répétition en question. En réalité, nous ignorons la vraie raison. Ce qui confirmerait que les éléments de ces deux chapitres ne sont pas originalement de la main du Chroniqueur, c'est le fait qu'ils contiennent une descendance de Saül jusqu'à douze générations, alors que le Chroniqueur dira un peu plus loin (10. 6) que Saül et toute sa maison ont disparu en même temps, à la suite de la bataille contre les Philistins.

## Excursus : Les généalogies des chapitres 1 a 9

Les 9 premiers chapitres des Chroniques présentent une série de tableaux généalogiques qui vont des origines de l'humanité jusqu'à l'époque de Saül et de David, si l'on en juge par leur place qui précède les récits des chapitres 10 et suivants, mais qui vont beaucoup plus loin par leur contenu, puisque certaines listes vont jusqu'à l'exil à Babylone et même jusqu'après le retour de l'exil. Le premier chapitre suffit à dresser la liste depuis les origines jusqu'aux 12 fils de Jacob-Israël, et les autres chapitres donnent les descendances de ces 12 fils, jusqu'au chap. 9 qui est une liste des habitants de Jérusalem.

Ces tableaux utilisent largement les sources bibliques, c'est-à-dire les données qu'on trouve dans les livres du Pentateuque (surtout Genèse et Nombres) ou dans ceux de Josué, de Samuel et des Rois.

Mais tout ne s'explique pas ainsi. De nombreux passages proviennent de sources et de documents qui nous sont inconnus et qu'on ne retrouve pas ailleurs dans l'Ancien Testament. La question de savoir quelle est la valeur de ces documents reste insoluble. Quelques-uns paraissent provenir de traditions anciennes dont l'historicité peut être réelle. D'autres ont plutôt l'allure de compositions littéraires faites par des écrivains tardifs.

La composition générale de ces chapitres dénote une situation fort complexe. Par leur contenu d'abord, ils ne présentent pas d'homogénéité ni d'unité : des passages entiers se répètent, des listes sont reproduites deux ou trois fois avec des variantes importantes, des inexactitudes se rencontrent à bien des endroits, des lacunes subsistent. Par ailleurs des renseignements de détails sur le plan anecdotique, chronologique ou statistique sont certainement exacts et anciens.

Une telle complexité pose inévitablement la question de l'auteur. Est-ce le Chroniqueur lui-même qui a compilé tous ces documents pour les faire figurer en tête de son œuvre ? Au contraire, n'y a-t-il, dans nos chapitres, presque rien de lui, et ces listes, sont-elles l'œuvre de rédacteurs ultérieurs qui ont remanié et complété son ouvrage, comme le pensent des exégètes modernes (Noth, Rudolph) ? Nous sommes plutôt tentés d'attribuer au Chroniqueur la plus grande partie de ces chapitres, ou tout au moins leur rédaction à partir de documents, bibliques ou non, qu'il possédait, car il avait certainement un plan qu'il a suivi dans l'ensemble de son œuvre et qui se retrouve déjà dans ces premiers chapitres. Qu'il y ait des adjonctions tardives et des morceaux qui ne s'accordent pas exactement avec les idées générales de notre auteur, c'est très probable, surtout dans les chapitres 8 et 9. Mais il est difficile de se prononcer avec certitude, car nous ignorons trop les habitudes et les méthodes littéraires des anciens écrivains pour les juger d'après nos conceptions modernes.

L'ordre des chapitres nous montre assez bien les intentions du Chroniqueur. En présence d'un amas de documents généalogiques sur les descendances des 12 tribus, comment les a-t-il classés ? Il a suivi la ligne générale qu'il semble s'être fixée pour son livre avec les trois centres d'intérêt suivants : le règne et la dynastie de David, l'importance du culte et du sacerdoce lévitique, l'histoire de Jérusalem la ville sainte. Il a donc choisi, dans les tableaux généalogiques, ceux qui soulignaient ces points, et il les a mis en valeur. Au lieu de suivre l'ordre traditionnel des tribus, il a commencé par Juda en lui attribuant la plus large part, car c'était la tribu de David (chap. 2 - 4. 23). Passant rapidement sur les autres (Siméon, Ruben, Gad, Manassé), il s'est arrêté davantage sur Lévi, la tribu sacerdotale (5. 27 - 6. 66). Après les dernières tribus (Issacar, Benjamin, Dan, Nephtali, Manassé, Ephraïm et Asher), il revient plus longuement sur Benjamin (chap. 8) et sur la liste des habitants de Jérusalem, ville qui était sur le territoire de Benjamin, et qui était peuplée probablement, à son époque, de descendants de Juda et de Benjamin. Ainsi les trois tribus de *Juda*, de *Lévi* et de *Benjamin* constituent la structure essentielle de ces chapitres à cause de leur importance dans la pensée du Chroniqueur. Les autres sont secondaires, au point que l'une d'entre elles ne figure même pas dans les listes (Zabulon) et qu'une autre n'a laissé qu'une faible trace, celle de Dan (7. 12). Après une telle introduction, l'auteur pouvait aborder les récits de l'histoire qu'il se proposait de raconter : le règne de David et de ses descendants, dans la capitale

qu'il avait choisie et où, avant même de construire le Temple, tous les détails de l'organisation du culte et du sacerdoce étaient prévus.

### *Structure et signification des généalogies*

L'étude des listes généalogiques permet de faire quelques remarques sur leur structure et leur signification, remarques qui conservent leur valeur pour d'autres textes que ceux de 1 Chr. 1 à 9. Il est incontestable que le schéma d'une liste généalogique n'est pas toujours du même type. Sans trop s'attacher à l'aspect extérieur des listes, on peut discerner généralement deux grands types de schéma.

Le premier serait un schéma *horizontal* : la descendance est donnée par l'énumération aussi complète que possible de tous les enfants d'un chef de famille, puis par celle des enfants de ses enfants, successivement par étages horizontaux. Théoriquement, on a donc : [1]

fils de N = A.B.C.
fils de A = a.b.c. — fils de B = d.e.f. — fils de C = g.h.i.
fils de a = α.β.γ. — fils de b = δ.ε.ξ. — fils de c = η.θ.ι.
etc., etc.

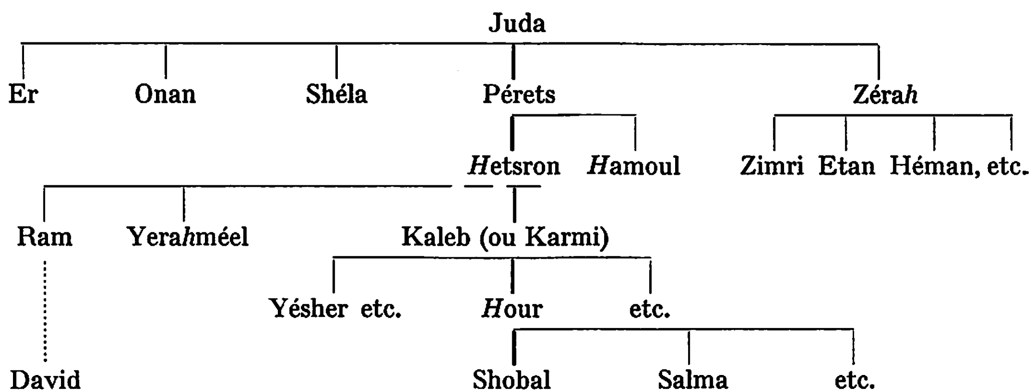
Naturellement aucun tableau de ce genre n'est complet. Seuls les principaux descendants sont mentionnés. Exemple dans 7. 1-5 (Issacar), 7. 30-39 (Asher).

Le second schéma serait du type *vertical* : on donne la lignée d'un homme, en mentionnant le seul fils de chaque génération qui intéresse cette lignée jusqu'à son aboutissement. Ce n'est plus un tableau d'ensemble de la famille, mais une ligne verticale qui va de l'ancêtre au dernier maillon de la liste. Ce genre de schéma est fréquent et donne lieu à des variantes dont les plus courantes sont le type *vertical descendant* (du genre : A engendra B, B engendra C, C engendra D..., cf. 6. 4-15 liste des grands prêtres — ou du genre : A, et B son fils, C son fils..., cf. 7. 20-21) et le type *vertical ascendant* (du genre : A, fils de B, fils de C, fils de D..., cf. 6. 33-47) [2].

Il est facile de constater, dès lors, que plusieurs tableaux généalogiques de la même famille, ou du même personnage, se présentent à nous avec des différences ou des variantes surprenantes, mais qui se résolvent en grande partie lorsqu'on y discerne des tableaux de types différents. Un remarquable exemple se rencontre pour la tribu de Juda aux chap. 2. 3-55 et 4.1. Dans le premier cas, nous avons une liste horizontale, dans le second une liste verticale descendante, et les deux listes apparaissent comme très différentes. Une superposition des deux permet de comprendre leurs structures distinctes et aussi leur identité fondamentale :

[1] Ce schéma est donné par Benzinger, p. 2.

[2] On retrouve ces deux types verticaux pour la généalogie de Jésus : descendante (Mat. 1. 2-16) et ascendante (Luc 3. 23-38).




Horizontalement, on a donc (2. 3-4) : les fils de Juda sont Er, Onan, Shéla, Pérets et Zéra*h*.

Verticalement, on a (4. 1) : les fils de Juda sont Pérets, *H*etsron, Karmi, *H*our et Shobal.

Il arrive parfois qu'un schéma soit pris pour un autre, ce qui ne manque pas de causer une confusion. Dans Nb. 26. 35 on donne les fils d'Ephraïm horizontalement : Shoutéla*h*, Béker, Ta*h*an. Mais dans 1 Chr. 7. 20, on les donne verticalement (avec des variantes de noms) : fils d'Ephraïm : Shoutéla*h*, Béred (Beker) son fils, Ta*h*at (Tahan) son fils, etc., etc. On aboutit à ceci : lorsque Ephraïm pleura ses fils tués par les Philistins (1 Chr. 7. 21-22), le texte semble dire que ce sont ses descendants jusqu'à la 8e génération qui ont été tués !

Quant à la *signification* de ces tableaux généalogiques, on ne peut qu'esquisser quelques traits. Il faut d'abord souligner le double fait, en apparence contradictoire, de l'intérêt considérable porté par les anciens écrivains à ces listes familiales et, en même temps, de l'approximation de ces mêmes listes, remplies de variantes, de lacunes et de confusions. Ce serait une erreur que de vouloir y trouver des renseignements d'archives comparables à ce qu'un historien moderne établirait avec soin. N'oublions pas que la tradition orale a dû jouer un rôle considérable dans les souvenirs familiaux des tribus d'Israël de l'ancien temps, avec la fidélité que cela implique, mais aussi les déformations et les lacunes inévitables. Kittel, dans son commentaire des Chroniques, signale que la coutume des peuples nomades était d'avoir ainsi de solides traditions familiales généalogiques conservées précieusement, faute d'institutions sociales susceptibles de garder trace d'un état civil. Cet état de choses dura même après la sédentarisation, et se reproduisit probablement après le retour d'exil, alors que les structures institutionnelles des Juifs avaient disparu (cf. Esd. 2. 59-63 au sujet de ceux qui n'avaient pu fournir leurs titres généalogiques). Si donc ces listes n'ont pas pour nous une signification historique très grande, elles en avaient pour ceux qui les conservaient. Grâce à elles, une famille avait l'autorité voulue; elle pouvait justifier de son ancienneté et du droit qu'elle avait d'habiter dans telle localité, puisque les listes donnaient souvent des indications géographiques. La généalogie légitimait aussi l'appartenance à des classes chargées de fonctions sacrées, comme les prêtres, Lévites, chantres, portiers, etc. C'était donc en définitive une signification *historique*, *sociale* et *religieuse* que l'on donnait aux tableaux généalogiques.

Il faut aussi leur donner une signification *théologique.* Pour le Chroniqueur, l'histoire de son peuple n'était pas comparable à celle de tout autre peuple. C'était non seulement l'histoire du peuple de Dieu, que Dieu dirigeait dans sa souveraineté juste et puissante, mais aussi l'histoire qui correspondait au plan de Dieu dès les origines de l'humanité. Sans avoir à raconter à nouveau toute cette histoire que l'Ancien Testament a conservée dans les anciennes traditions de la Genèse, il suffisait d'évoquer par quelques tableaux généalogiques la continuité ininterrompue des générations humaines, pour rappeler que le peuple d'Israël avait une mission particulière dans un plan plus vaste qui englobait l'histoire du monde entier. C'était, en même temps, légitimer toutes les institutions sacrées d'Israël et souligner la valeur unique de la foi juive en face des autres nations. Par son ancienneté et son origine divine, remontant à la création du monde, celle-ci était la seule voulue de Dieu pour l'humanité.

Nous avons sans doute perdu aujourd'hui ce sens spirituel des généalogies, mais le Nouveau Testament le connaît aussi et l'exprime dans ses premiers mots : *Généalogie de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham* (Mat. 1. 1), et il l'élargit également à l'humanité, dans Luc 3. 38, lorsqu'il dit : *Jésus... fils de Seth, fils d'Adam, fils de Dieu.*

II

# Jérusalem, la ville de David (1 Chroniques 10 à 29)

## Mort du roi Saül (chap. 10)

### CHAPITRE X

(1) *Et les Philistins combattirent contre Israël, et les hommes d'Israël s'enfuirent de devant les Philistins et tombèrent*[1], *frappés à mort sur la montagne de Guilboa.* (2) *Les Philistins suivirent de près Saül et ses fils. Puis les Philistins tuèrent Jonathan, Abinadab et Malkishoua', fils de Saül.* (3) *Le poids du combat se porta sur Saül; les tireurs à l'arc le découvrirent et il fut blessé*[2] *par les archers.* (4) *Et Saül dit à son porteur d'armes: « Tire ton épée et transperce-m'en, de peur que ces incirconcis ne viennent me faire subir des outrages »; mais son porteur d'armes ne voulut pas, car il avait une grande crainte. Saül prit alors l'épée et se jeta sur elle.* (5) *Son porteur d'armes vit que Saül était mort; et il se jeta lui aussi sur l'épée, et mourut.* (6) *Saül mourut, ainsi que ses trois fils; et toute sa maison mourut en même temps.* (7) *Tous les hommes d'Israël qui étaient dans la vallée*[3] *virent qu'on avait fui et que Saül et ses fils étaient morts; ils abandonnèrent leurs villes et s'enfuirent. Les Philistins vinrent y demeurer.*

(8) *Il arriva que, le lendemain, les Philistins vinrent dépouiller les morts et trouvèrent Saül et ses fils tombés sur la montagne de Guilboa.* (9) *Ils le dépouillèrent, emportèrent sa tête et ses armes et envoyèrent annoncer la bonne nouvelle dans le pays des Philistins à la ronde, à leurs idoles*[4] *et au peuple.* (10) *Ils mirent ses armes dans la maison de leur dieu*[5], *et son crâne, ils le clouèrent dans la maison de Dagon*[6].

[1] Il est inutile d'ajouter le mot *beaucoup* (tombèrent frappés à mort), avec certains traducteurs (B. C.). Par son caractère absolu, le texte montre la grandeur du désastre.

[2] Litt.: *il trembla.* Mais une légère modification des voyelles du mot permet de lire: *il fut blessé,* avec le grec et le latin (וַיֵּחָל au lieu de וַיָּחֶל).

[3] Dans 1 Sam. 31. 7, la phrase est plus longue: *tous les hommes d'Israël qui étaient de l'autre côté de la vallée et de l'autre côté du Jourdain virent...* La vallée est celle de Jizréel.

[4] Ou: *dans la maison* de leurs idoles, en suivant 1 Sam. 31. 9.

[5] Le texte de Samuel précise: *dans la maison d'Astarté.* Certains traduisent par: *dans la maison de leur déesse* (Rudolph), car la langue hébraïque n'a pas de mot pour déesse. On a donc employé le nom d'Astarté, ou le mot dieu.

[6] *Dagon* était un dieu philistin (cf. Jg. 16. 21; 1 Sam. 5. 1). 1 Sam. 31. 10 porte: *et ils fixèrent son cadavre au mur de Bét-Shean,* sans mentionner le temple de Dagon où fut cloué le crâne. Les deux indications peuvent être considérées comme exactes.

(11) *Tout Jabès en Galaad apprit tout ce que les Philistins avaient fait à Saül.* (12) *Tous les vaillants hommes se levèrent et emportèrent le cadavre de Saül, de même que les cadavres de ses fils, et les amenèrent à Jabès. Ils enterrèrent leurs ossements sous le térébinthe de Jabès, et jeûnèrent sept jours* [1].

(13) *Saül mourut à cause de l'infidélité qu'il avait commise envers YHWH, à cause de la parole de YHWH qu'il n'avait pas observée, et aussi pour avoir interrogé l'esprit d'un mort afin de le consulter.* (14) *Il n'avait pas consulté YHWH et (celui-ci) le fit mourir et transmit la royauté à David, fils d'Isaï.*

Mort du roi Saül (chap. 10)

David est le seul vrai roi d'Israël; son règne est le seul qui corresponde à la volonté de Dieu. Toutefois, il n'est pas en dehors de l'histoire, et a été précédé d'autres événements qu'on ne peut passer sous silence entièrement. Le Chroniqueur, pour qui l'histoire de David et de Jérusalem est au centre de ses pensées, commence son récit par un chapitre qui sert à la fois d'introduction, de conclusion et de terme de comparaison.

Pour bien introduire le règne de David et en faire ressortir la gloire, il montre que tout ce qui précède est réduit à néant. Pour commencer l'histoire d'un règne idéal, il décrit la fin d'un règne misérable. Pour faire entrer en scène un roi fidèle et digne, il raconte la fin ignominieuse d'un roi indigne. Pour mieux éclairer la grande figure de David, il rappelle par contraste la sombre figure de Saül.

L'auteur ne s'intéresse pas à l'histoire du règne de Saül qu'il laisse entièrement de côté. Raconter la mort d'un roi serait une manière singulière de conserver le souvenir de sa vie. Le lecteur est censé connaître cette vie par les documents qui la racontent et que le Chroniqueur a utilisés comme sources. Il a en effet emprunté un récit que nous lisons dans 1 Samuel 31 et qui termine l'histoire de Saül: celui de sa mort; il suppose connus les détails auxquels il se réfère directement ou non. Il commence son récit d'une manière abrupte sans dire pourquoi les Philistins faisaient la guerre aux Israélites et comment ceux-ci connurent une grave défaite (v. 1). Puis il parle des habitants de Jabès en Galaad (v. 11-12), sans faire allusion à la reconnaissance qu'ils avaient envers Saül leur libérateur (1 Sam. 11). Saül est frappé par Dieu parce qu'il n'a pas obéi à sa parole (allusion à 1 Sam. 13. 13 et 15. 11, 23), et parce qu'il a consulté l'esprit d'un mort (1 Sam. 28): c'est ce que nous disent les v. 13-14 sans autre explication.

Si la vie et le règne de Saül ne présentent aucun intérêt dans l'histoire du Chroniqueur, il convient néanmoins de montrer que tout ce qui a précédé le règne de David est fini, et bien fini. La mort de Saül est aussi la mort *de toute sa maison*, c'est-à-dire de ceux qui pouvaient prétendre à sa succession (v. 6). Le texte parallèle (1 Sam. 31. 6) dit simplement: *et tous ses gens*, ce qui peut faire allusion à ses hommes d'armes, mais pas nécessairement à toute sa famille. En fait, 2 Samuel nous informe que Saül avait un fils qui lui a succédé pendant 2 ans: *Ishboshet* (2 Sam. 2. 10) et fut assassiné (2 Sam. 4). Il avait également un petit-fils *Mephiboshet*, fils de Jonathan que David, traita avec générosité (2 Sam. 9; 21. 7), et d'autres descendants encore, puisque David après la révolte d'Absalom, en fit périr plusieurs (2 Sam. 21. 8-9). L'auteur des Chroniques n'ignorait pas ces détails qu'il pouvait lire dans ses sources et qu'il a même utilisés, car il mentionne

[1] Les habitants de Jabès en Galaad avaient une dette de reconnaissance envers Saül qui les avait délivrés (1 Sam. 11). Le texte de Samuel diffère sensiblement de celui de Chr. dans ce verset (cf. Comment.).

la descendance de Saül dans ses tableaux généalogiques (8. 33-36 et 9. 39-44). Mais pour lui, même s'il existait quelques descendants de Saül susceptibles de constituer une dynastie, aux yeux de Dieu et du peuple *toute la maison* de Saül était morte, en même temps que Saül. La royauté infidèle était totalement rayée de l'histoire.

Bien plus, cette fin du règne de Saül n'est pas la conséquence des circonstances historiques qui ont donné aux Philistins une victoire écrasante sur Israël : c'est *un jugement de Dieu,* conformément à la doctrine de la rétribution si chère au Chroniqueur. La défaite et la fuite d'Israël devant les Philistins (v. 1), la mort honteuse du roi qui se suicide après avoir demandé en vain à son serviteur de le tuer (v. 4), les outrages exécutés sur les cadavres (v. 8-10), les armes et le crâne de Saül exposés dans les temples des idoles (v. 10) : autant de conséquences ignominieuses de l'infidélité de Saül à l'égard de Dieu. Les v. 13-14 — qui n'existent pas dans le récit semblable (1 Sam. 31) — expriment la pensée théologique de l'auteur : c'est *Dieu qui a fait mourir Saül.* Le jugement de Dieu est implacable et les causes en sont claires : Saül a désobéi à la parole de Dieu et il a consulté l'esprit des morts (alors qu'il avait ordonné de faire disparaître les nécromanciers, 1 Sam. 28. 3). On peut remarquer que, d'après 1 Sam. 28. 6, Saül avait consulté l'Eternel qui ne lui répondit pas; à cause de cela, il consulta l'esprit de Samuel. Mais le Chroniqueur ne s'inquiète pas de ce détail. Saül, pour lui, fut un roi infidèle; sa mort ne peut être que la conséquence d'un jugement terrible de Dieu.

Sur quelques points de détail, les idées de l'auteur des Chroniques apparaissent encore. Au v. 10, il ne mentionne pas le nom de la déesse *Astarté,* cité par sa source (1 Sam. 31. 10). Peut-être répugnait-il à nommer une déesse dont l'existence était inconcevable pour un Juif ?

Au v. 12, il supprime deux membres de phrase : *ils marchèrent toute la nuit* (pour chercher le corps de Saül) et : *ils les brûlèrent* (les corps). Est-ce parce que la loi interdisait de laisser un corps passer la nuit sur le lieu où il avait été pendu (Dt. 21. 22-23) comme le supposent certains commentaires (Rudolph, p. 95) ? C'est possible. Est-ce aussi parce que l'incinération était un châtiment réservé aux criminels et adultères (Lév. 20. 14; 21. 9, etc.), et que les habitants de Jabès voulaient au contraire honorer la mémoire de Saül ? Il se peut que, par la suppression de ces détails, l'auteur ait eu le souci de ne rien dire qui fût contraire à la loi juive dont l'importance devenait de plus en plus grande à son époque.

## Le roi David conquiert Jérusalem (chap. 11. 1-9)

### CHAPITRE XI

(1) *Tout Israël se rassembla auprès de David à* Hébron, *en disant : « Voici, nous sommes ton os et ta chair.* (2) *Hier, aussi bien qu'avant-hier, même quand Saül était roi, c'était* [1] *toi qui faisais aller et venir Israël. YHWH ton Dieu t'a dit : C'est toi qui feras paître mon peuple, Israël. »* (3) *Et tous les anciens d'Israël vinrent vers le roi* [2] *à* Hébron, *et David conclut une alliance avec eux à* Hébron, *en présence de YHWH. Ils oignirent David comme roi sur Israël, selon la parole de YHWH par l'entremise de Samuel.*

[1] L'absence de verbe, dans le texte, devrait conduire à la traduction : *c'est toi qui...* et non : *c'était.* D'après 2 Sam. 5. 2 et toutes les anciennes versions, on peut ajouter le verbe être au passé.

[2] Le mot *roi* étonne ici, puisque David n'est pas encore oint. Mais cela provient du fait que le Chroniqueur passe sous silence la royauté de David à Hébron, où d'après 2 Sam. il régna 7 ans et demi.

(4) *Et David, ainsi que tout Israël, alla à Jérusalem qui est Jébus* [1]*; là, les Jébusiens habitaient le pays.* (5) *Les habitants de Jébus dirent à David: « Tu ne viendras pas ici. » Mais David s'empara de la forteresse de Sion: c'est la ville de David.* (6) *Et David dit: « Quiconque battra le premier les Jébusiens deviendra chef et prince. » Joab, fils de Tserouyah, monta le premier et devint chef.* (7) *David s'établit dans la forteresse; c'est pourquoi on l'appela ville de David.* (8) *Puis il construisit la ville tout autour, depuis le Millo* [2] *jusqu'aux alentours, et Joab restaura le reste de la ville* [3]. (9) *David continuait à grandir, et YHWH des armées était avec lui.*

Le roi David conquiert Jérusalem (chap. 11. 1-9)

En quelques versets, l'auteur, fidèle à sa source (2 Sam. 5. 1-10), raconte deux événements essentiels: onction de David comme roi sur tout Israël et conquête de Jérusalem. Mais par sa présentation des faits, il leur donne une portée différente.

D'abord, il laisse de côté tout ce qui nous est raconté dans 2 Sam. 1 à 4, à la suite de la mort de Saül: le chant funèbre prononcé par David sur la mort de Saül et Jonathan (2 Sam. 1) et l'épisode du règne d'Ishboshet, fils de Saül assassiné deux ans après (2 Sam. 2 à 4). David ne pouvait pas pleurer un roi infidèle comme Saül, et la royauté d'un fils de Saül n'avait aucune valeur, puisque le règne de Saül était définitivement terminé à la mort du roi et de toute sa maison.

Dans le bref récit de l'*onction de David* (v. 1-3), qui correspond à 2 Sam. 5. 1-5, le Chroniqueur présente le règne de David comme s'il avait commencé, dès le début, sur l'ensemble du peuple d'Israël. Il ne tient pas compte des 7 ans et demi de règne de David à Hébron sur Juda seul [4]. On le constate à la suppression de la notice chronologique de 2 Sam. 5. 5 : David régna à Hébron sur Juda sept ans et six mois, et à Jérusalem, trente-trois ans, sur tout Israël et Juda. Cette royauté de David à Hébron sur une partie du peuple ne présente pas d'intérêt pour notre auteur, car David ne pouvait être que roi de *tout Israël* dès le début. Remarquons la fręquence de cette expression : *tout Israël* dans les Chroniques, qui parlent du peuple comme d'une communauté unique et entière, et qui, après le schisme des 10 tribus du nord, ne parlent plus que de Juda, le vrai peuple de Dieu à l'exclusion des schismatiques.

Ici, tout Israël vient nommer David roi à Hébron, alors que dans 2 Sam. 5. 1 il s'agit de *toutes les tribus d'Israël*, par opposition à *Juda*. L'omission de la royauté à Hébron explique que le Chroniqueur, sans peut-être s'en rendre compte, appelle David *le roi*, avant de dire qu'il a été oint comme roi (v. 3). D'après Samuel, David était en effet déjà roi. De plus, notre texte ajoute (v. 3) que l'onction de David correspondait à une parole de Dieu prononcée par Samuel, ce qui pourrait se rapporter au récit de 1 Sam. 16 où l'on voit Samuel oignant le jeune David du temps du roi Saül. La royauté de David

[1] Ce nom de *Jébus* attribué à Jérusalem n'apparaît dans l'A.T. que très rarement, alors que les Jébusiens sont mentionnés plus souvent. Le plus ancien nom de la ville est Urusallim (tablettes de Tell-el-Amarna).

[2] Le *Millo* (peut-être du verbe *remplir*, hébr. מלא) désignait une partie de la forteresse, une tour massive ? ou un terre-plein ?

[3] La fin du verset n'est pas dans le texte parallèle 2 Sam. 5. 9. La traduction est incertaine. Litt. : Joab *fit vivre* le reste de la ville, ce qui peut signifier : *restaura*, ou *laissa en vie* (les habitants), c'est-à-dire les *épargna*. Certains lisent (Galling) : restaura *les portes* de la ville (שַׁעֲרֵי au lieu de שְׁאָר).

[4] Contrairement à ce qui est dit ici, la royauté sur Juda à Hébron est mentionnée dans les parties généalogiques du livre : chap. 3. 4.

est ainsi un accomplissement de la volonté de Dieu pour tout le peuple, et non pas un acte décidé par une partie du peuple venant demander au roi d'Hébron de régner aussi sur les gens qui, jusqu'alors, étaient restés en dehors, en acceptant la royauté d'Ishboshet, fils de Saül.

L'histoire de la *conquête de Jérusalem* (v. 4-9) reproduit le passage parallèle, 2 Sam. 5. 6-10. Mais là encore, il s'agit d'un acte accompli par *tout Israël* (v. 4) et non pas seulement par *le roi et ses hommes* (2 Sam. 5. 6). La future capitale ne pouvait avoir été conquise que par l'ensemble du peuple sous la conduite de David. Aucun détail défavorable ne pouvait être toléré, et l'auteur passe sous silence la parole injurieuse des Jébusiens à l'adresse de David : « Les aveugles et les boiteux mêmes te repousseront ! » (2 Sam. 5. 6). Le texte de Samuel n'est pas des plus clairs, et ne mentionne pas le nom du chef Joab qui monta le premier dans la ville. Le Chroniqueur l'a-t-il trouvé dans une autre source, ou a-t-il voulu justifier la place prépondérante de Joab, dans la suite, comme une récompense de son exploit ? Nous l'ignorons. L'essentiel, pour lui, est de montrer que David a conquis la ville qui deviendra la cité de David. Le contexte donne aussi l'impression que cette conquête s'est opérée immédiatement après l'onction du roi, alors que 2 Sam. 5 pourrait laisser supposer un délai.

De ce qui précède, on peut conclure que, pour les Chroniques, David est monté sur le trône immédiatement après la mort de Saül; qu'il est devenu roi aussitôt sur tout Israël, et qu'il a conquis Jérusalem sans aucun délai. Ce raccourci des événements confirme que, pour l'auteur, l'intérêt premier du récit était précisément l'histoire de Jérusalem, la ville de David et la ville du futur Temple.

## Les guerriers de David (chap. 11. 10 - 12. 41)

(10) *Voici les chefs des guerriers de David, ceux qui, avec lui pendant son règne, le soutinrent fermement avec tout Israël, pour le faire régner selon la parole de YHWH sur Israël.*

(11) *Voici la liste*[1] *des guerriers de David : Yashob'am*[2] *fils de* Hakmoni, *chef des trois*[3]. *C'est lui qui brandit sa lance contre trois cents hommes, transpercés en une seule fois.* (12) *Et après lui Eléazar, fils de Dodo, l'*Ahohite, *qui était parmi les trois guerriers.* (13) *C'est lui qui était avec David à Pas-Dammim, alors que les Philistins s'y étaient rassemblés pour le combat. Il y avait là une portion de champ remplie d'orge, et le peuple s'enfuyait devant les Philistins*[4]. (14) *Ils se tinrent*[5] *au milieu de la portion (de champ), la libérèrent et battirent les Philistins. YHWH accomplit ainsi une grande délivrance.*

(15) *Trois des trente chefs descendirent au rocher vers David, à la caverne d'Adoullam, tandis que le camp des Philistins était établi dans la vallée des Rephaïm.* (16) *David était alors dans le repaire, et un poste de Philistins se trouvait alors à Bét-L*éhem. (17) *Et David formula un désir : « Qui me fera boire de l'eau de la citerne qui est à la porte de Bét-L*éhem *? »*

[1] Le texte parallèle (2 Sam. 23. 8) porte : Voici *les noms...*

[2] D'après le grec, le nom serait *Ishba'al.*

[3] Le texte porte : chef des *trente*, mais une correction de lecture proposée par les scribes donnerait : chef des *combattants de char.* Le contexte (v. 12) permet plutôt de lire : chef des *trois.*

[4] L'épisode ici raconté est attribué, dans 2 Sam. 23. 11-12, non à Eléazar, mais à un autre guerrier, Shamma, dont notre texte ne dit rien.

[5] D'après le grec et 2 Sam. il faudrait lire les verbes de ce verset au singulier et non au pluriel. Le Chroniqueur attribue l'exploit à Eléazar *et* à David.

(18) *Les trois se frayèrent un passage dans le camp des Philistins, puisèrent de l'eau à la citerne qui est à la porte de Bét-léhem, l'emportèrent et l'offrirent à David. Mais David ne voulut pas la boire et la versa en libation à YHWH.* (19) *Il dit : « Par mon Dieu, loin de moi de faire cela ! Est-ce que je boirais le sang de ces hommes au prix de leur vie ? Car c'est au prix de leur vie qu'ils l'ont apportée ! » Et il ne voulut pas la boire. Voilà ce que firent les trois guerriers.*

(20) *Abshaï, frère de Joab, était, lui, chef des trente* [1]. *C'est lui qui brandit sa lance contre trois cents hommes (qui furent) transpercés, mais il n'eut pas un nom parmi les trois* [2].

(21) *Plus que les trente, il fut doublement* [3] *honoré, et il devint leur chef, mais il ne parvint pas (au rang) des trois.*

(22) *Benayah, fils de Yehoyada', fils d'un homme vaillant auteur de nombreux exploits, (originaire) de Qabtseel. C'est lui qui battit les deux héros* [4] *de Moab, et c'est lui qui descendit et abattit le lion au milieu de la citerne, un jour de neige.* (23) *C'est lui qui battit l'Egyptien, homme d'une taille de cinq coudées. L'Egyptien avait à la main une lance comme le cylindre* [5] *des tisserands. Il descendit vers lui avec un bâton, arracha la lance de la main de l'Egyptien et le tua avec sa lance.* (24) *Voilà ce que fit Benayahou fils de Yehoyada', et il eut un nom parmi les trente* [6] *guerriers.* (25) *Plus que les trente il fut honoré, mais il ne parvint pas (au rang) des trois. David l'établit sur sa garde du corps.*

(26) *Les guerriers valeureux (furent)* [7] *: 'Asaél, frère de Joab ; 'Elhanan, fils de Dodo de Bét-Léhem ;* (27) *Shammot, le Harorite ; Hélèts, le Palonite ;* (28) *'Ira, fils de 'Iqqesh, le Teqoïte ; Abi'ezèr, l''Anatotien ;* (29) *Sibbekaï, le Houshatite ; 'Ilaï, l'Ahohite ;* (30) *Maheraï, le Netophatite ; Hélèd, fils de Ba'anah, le Netophatite ;* (31) *'Itaï, fils de Ribaï, de Guibea des fils de Benjamin ; Benayah, le Pire'atonite ;* (32) *Houraï des Torrents de Ga'ash ; Abiél le 'Arbatite ;* (33) *'Azmawèt, le Baharoumite ; Elyahba, le Sha'albonite ;* (34) *Bené-Hashém, le Guizonite ; Yonatan, fils de Shaguéh le Hararite ;* (35) *Ahiam, fils de Sakar, le Hararite ; Eliphal, fils de Our ;* (36) *Hephèr le Mékératite ; Ahiyyah, le Pelonite ;* (37) *Hetsro, le Karmélite ; Na'araï, fils d'Ezbaï ;* (38) *Yoél, frère de Natan ; Mibhar, fils de Hagri ;* (39) *Tselèq, l'Ammonite ; Nahraï, le Bérotite, porteur d'armes de Joab, fils de Tserouya ;* (40) *'Ira, le Ytrite ; Garéb, le Ytrite ;* (41) *Ouriyyah, le Hittite, Zabad, fils d'Ahlaï ;* (42) *'Adina, fils de Shiza, le Rubenite, chef des Rubénites et avec lui, trente ;* (43) *Hanan, fils de Ma'akah et Yoshaphat, le Mitnite ;* (44) *'Ouziyya, l''Ashteratite ; Shama' et Ye'iél, fils de Hotam le 'Aroerite ;* (45) *Yedi'aél, fils de Shimri, et Yoha, son frère, le Titsite ;* (46) *Eliél des Mahawim, Yeribaï et Yoshawyah, fils d'Elna'am, et Yitmah, le Moabite ;* (47) *Eliél, 'Obed et Ya'asiél de Tsoba* [8].

[1] Le texte porte : *des trois*, ce qui ne s'accorde pas avec la fin du v. 21. Dans ces deux versets, le texte est peu clair, car on confond le chiffre *trois* et celui de *trente*. La traduction donnée ici reste donc conjecturale.

[2] Beaucoup de traducteurs suivent les anciennes versions et plusieurs manuscrits qui portent : il eut *pour lui* un nom..., alors que l'hébreu porte la négation : il n'eut *pas* un nom. Notre traduction conserve le T.M.

[3] Ce mot est considéré par beaucoup comme une glose marginale. Litt. : *dans les deux*. Nous adoptons la traduction de Dhorme.

[4] Le mot *Ariel* employé ici est souvent considéré comme un nom propre. Il est formé des mots : *lion de Dieu*, et peut désigner, non pas un nom propre, mais un qualificatif s'appliquant à un héros vaillant comme un lion (Rudolph).

[5] Ou l'*ensouple*, c'est-à-dire le cylindre sur lequel est enroulée la chaîne du tisserand.

[6] Le texte porte : les *trois*, mais il faut probablement lire les trente (cf. v. 20-21).

[7] Dans la liste qui suit, de nombreuses variantes de noms et d'orthographe se remarquent par rapport au texte parallèle (2 Sam. 23. 24-39). Nous gardons le texte massorétique tel qu'il est dans les Chroniques.

[8] Avec une légère correction du mot. Litt. : le *Metsobayah* ?

## CHAPITRE XII

(1) *Voici ceux qui vinrent vers David à Tsiqlag, lorsqu'il était encore retenu loin de Saül, fils de Qish. Ils étaient parmi les guerriers, auxiliaires pour le combat.* (2) *Ils étaient armés d'arc, se servaient de la main droite et de la main gauche pour (lancer) des pierres et pour (tirer) des flèches avec l'arc. Ils venaient d'entre les frères de Saül, de Benjamin.*

(3) *Le chef* Ahi'*ezer et Yoash, fils de Shema'ah le Guibeatite; Yeziel et Pèlèt, fils de 'Azmawet; Berakah et Yehou l''Anatotien;* (4) *Ysma'yah le Guibeatite, guerrier parmi les trente, et chef des trente*[1]*;* (5) *Yrmeyah, Ya*h*ziel, Yohanan et Yozabad, le Guedératite;* (6) *El'ouzaï, Yerimot, Be'alyah, Shemaryahou et Shephatyahou le* Hariphite*;* (7) *Elqanah, Yishshiyyahou, 'Azar'el, Yo'ezèr, Yashob'am, les Qoreïtes;* (8) *Yo'elah et Zebadyah, fils de Yero*ham*, de Guedor.*

(9) *Des Gadites se séparèrent (pour aller) vers David au repaire dans le désert. C'étaient des hommes vaillants, des hommes de l'armée, (aptes) au combat, disposant de bouclier et de lance; pour faire face, ils étaient comme le lion*[2]*, et pour courir, comme les gazelles sur les montagnes.* (10) *'Ezer était le chef, 'Obadyah le second, Elyab le troisième;* (11) *Mishmannach le quatrième, Yrmeyah le cinquième;* (12) *'Attaï le sixième, Eliel le septième;* (13) *Yohanan le huitième, Elzabad le neuvième;* (14) *Yrmeyahou le dixième, Makbannaï le onzième.* (15) *Ils étaient, parmi les fils de Gad, les chefs de l'armée; l'un d'entre eux, le plus petit, en valait cent; le plus grand en valait mille*[3]. (16) *C'étaient eux qui avaient traversé le Jourdain au premier mois, lorsqu'il est rempli jusqu'au-dessus de ses rives, et qui mirent en fuite*[4] *tous ceux des vallées, à l'orient et à l'occident.*

(17) *Des fils de Benjamin et de Juda vinrent aussi jusqu'au repaire de David.* (18) *David sortit au devant d'eux, leur adressa la parole et leur dit: « Si c'est pour la paix que vous êtes venus vers moi pour m'aider, je serai prêt de tout cœur à m'unir à vous; mais si c'est pour me tromper en faveur de mes ennemis, alors qu'il n'y a pas de violence dans mes mains, que le Dieu de nos pères le voie et qu'il juge! »* (19) *L'esprit revêtit alors 'Amasaï, chef des trente:*

*« A toi, David; avec toi, fils d'Isaï;*
*Paix, paix à toi, et paix à celui qui t'aide,*
*Car celui qui t'aide, c'est ton Dieu! »*

*David les accueillit et les établit parmi les chefs de la troupe.*

(20) *Des gens de Manassé se joignirent*[5] *à David lorsqu'il vint avec les Philistins pour combattre contre Saül; mais ils ne les aidèrent pas, car tenant conseil, les princes des Phi-*

[1] Litt. : *et au-dessus des trente.* La numérotation des versets qui suivent est décalée d'un verset dans la Bible hébraïque.

[2] Litt. : *leur face comme la face du lion*, c'est-à-dire : *ils avaient l'aspect du lion*, ou mieux : *ils faisaient face comme le fait le lion.*

[3] Traduction de E. Dhorme. On pourrait aussi comprendre : *le plus petit était à la tête de cent, le plus grand, de mille* (B. J.) ou encore : *le plus petit pouvait combattre contre cent, le plus grand, contre mille* (B. C. Seg.); mais ce dernier sens exigerait plutôt la préposition עַל et non לְ (Rudolph).

[4] On peut aussi traduire (avec Rudolph) : *et qui rendirent impraticables toutes les vallées* (à cause de l'inondation).

[5] Litt. : *tombèrent sur...*

*listins le*[1] *renvoyèrent en disant: « C'est au prix de nos têtes qu'il se rendra à son seigneur Saül!* » (21) *Lorsqu'il s'en alla à Tsiqlag, les gens de Manassé se rendirent à lui: 'Adnah*, *Yozabad, Yedi'ael, Mikael, Yozabad, Elihou' et Tsilletaï, chefs de mille qui étaient à Manassé.* (22) *Ce sont eux qui aidèrent David et la troupe*[2]*, car ils étaient tous des hommes vaillants et ils furent chefs dans l'armée.* (23) *En effet chaque jour, des gens venaient vers David pour l'aider, de telle sorte que le camp devint grand comme un camp de Dieu*[3].

(24) *Voici les chiffres des hommes*[4] *équipés pour l'armée, qui vinrent (rejoindre) David à* Hébron, *pour lui transmettre la royauté de Saül, selon l'ordre de YHWH:* (25) *Fils de Juda portant bouclier et lance, six mille huit cents hommes équipés de l'armée;* (26) *des fils de Siméon, hommes vaillants de l'armée: sept mille cent;* (27) *des fils de Lévi: quatre mille six cents;* (28) *et Yehoyada', le commandant pour ceux d'Aaron et avec lui trois mille sept cents;* (29) *et Tsadoq, jeune homme vaillant, et la maison de son père, vingt-deux chefs.* (30) *Des fils de Benjamin, frères de Saül, trois mille; jusqu'ici la plupart d'entre eux étaient restés au service de la maison de Saül.* (31) *Des fils d'Ephraïm, vingt mille huit cents hommes vaillants, hommes de renom pour la maison de leurs pères.* (32) *De la demi-tribu de Manassé, dix-huit mille qui furent désignés*[5] *par leurs noms pour venir faire régner David.* (33) *Des fils d'Issacar, qui avaient l'intelligence des temps pour savoir ce que devait faire Israël: deux cents chefs et tous leurs frères à leurs ordres.* (34) *De Zabulon, cinquante mille hommes bons pour le service armé, disposés au combat avec toutes les armes de guerre, et à se ranger (en bataille) d'un cœur sans partage*[6]. (35) *De Nephtali, mille chefs, et avec eux trente-sept mille, avec bouclier et lance.* (36) *Des Danites, vingt-huit mille six cents, disposés au combat.* (37) *D'Asher, quarante mille, bons pour le service armé et disposés au combat.* (38) *D'au-delà du Jourdain, des Rubénites, des Gadites et de la demi-tribu de Manassé, cent vingt mille, avec toutes les armes de combat.*

(39) *Eux tous, gens de guerre, (prêts) à se ranger en bataille, vinrent à* Hébron, *de tout cœur, pour établir David roi sur tout Israël. Tout le reste d'Israël vint aussi d'un seul cœur pour faire régner David.* (40) *Ils furent là trois jours avec David, mangeant et buvant, car leurs frères avaient fait pour eux des préparatifs.* (41) *Et aussi, ceux qui étaient proches d'eux, jusqu'à Issacar, Zabulon et Nephtali, apportaient des vivres sur des ânes, des chameaux, des mulets et des bœufs: alimentation en farine, gâteaux de figues, raisins secs, vin, huile, gros et petit bétail en abondance, car il y avait de la joie en Israël.*

[1] Il s'agit de David.

[2] Litt.: ... *David sur la troupe.* Soit que ces gens s'ajoutèrent à la troupe de David comme chefs, soit qu'il s'agisse d'une troupe d'ennemis (les Amalécites) contre laquelle ces gens aidèrent David (B. C. Seg., Rudolph).

[3] *Un camp de Dieu*: façon d'exprimer le superlatif: un camp immense.

[4] Litt.: *des chefs.* Mais la statistique qui suit ne peut concerner uniquement des chefs. Le mot *chef* ou *tête* peut être pris dans le sens d'individu ou de personne.

[5] Litt.: *pointés, piqués.*

[6] Traduction possible. D'après plusieurs manuscrits, le grec et le latin, on pourrait lire: *et à aider David d'un cœur sans partage* (lire לַעְזֹור et non לַעְדֹּר, et suppléer le mot David). Un cœur sans partage se dit en hébreu: et *non d'un cœur et d'un cœur*, c'est-à-dire: non avec un cœur double.

Les guerriers de David (chap. 11. 10 - 12. 41)

Ce long passage (11. 10 - 12. 41) est formé de plusieurs fragments groupés par le Chroniqueur dans un but bien défini que l'analyse permettra de préciser.

1. Un premier fragment donne *la liste des guerriers de David* qui constituaient vraisemblablement deux groupes : un groupe des *trois* et un groupe des *trente* (11. 10-47). Mais la traduction laisse apparaître çà et là une confusion entre ces deux groupes. Un texte parallèle de cette liste se trouve dans 2 Sam. 23. 8-39 et la comparaison détaillée des deux textes montre quelques variantes secondaires (absence du nom de *Elika le Harodite,* 2 Sam. 23. 25 et 1 Chr. 11. 27; mauvaise lecture de 2 Sam. 23. 34 par 1 Chr. 11. 35b-36 qui, de ce fait, ajoute un nom nouveau; et diverses variantes orthographiques).

Plus importantes sont les remarques suivantes : notre texte ajoute une *suscription* à la liste (v. 10), inexistante dans le texte de Samuel. L'auteur explique que la liste qui suit concerne les guerriers qui ont porté David à la royauté. Notre texte ajoute *une liste de 16 noms* à la liste parallèle de Samuel (v. 41b-47). Un tel supplément provient-il d'une source, inconnue de nous, utilisée par le Chroniqueur ? Aurait-il disparu du texte de Samuel, dans lequel il figurait à l'origine ? Est-ce une création littéraire de l'auteur des Chroniques, et dans quel but ? Autant de questions auxquelles il est difficile de répondre. On pourrait admettre que notre auteur ait utilisé d'autres documents que les livres de Samuel, mais sans pouvoir l'affirmer. Les exégètes ont souvent remarqué que ce complément de 16 noms paraissait formé en majeure partie de noms qui provenaient des régions de Transjordanie (Ruben, Aroër, Moab). Le Chroniqueur a-t-il tenu à montrer que les hommes de David, dès le début, venaient de toutes les régions d'Israël, même de celles qui étaient toujours un peu à l'écart de la région centrale ? On le comprendrait assez bien, puisqu'au chapitre 12 il donnera de plus amples détails sur ces tribus périphériques.

Notons enfin *la place* de la liste entière dans les Chroniques, en comparaison avec celle que lui donne le rédacteur des livres de Samuel : tout au début du règne de David, et non à la fin, comme dans 2 Sam. 23. Pour l'auteur des Chroniques, les vaillants guerriers de David ne sont pas ceux qui se sont groupés peu à peu autour de lui, durant son règne. Ils sont au contraire ceux qui, avant même sa montée sur le trône, étaient connus par leurs exploits et leur bravoure, et l'ont établi roi sur tout Israël, dès le moment voulu par Dieu.

2. Un ensemble de morceaux divers constitue le chap. 12. On peut y discerner :

*a*) Une *série de renseignements* (v. 1-23) sur des gens qui se sont joints à David, bien avant son règne, alors qu'il se trouvait en lutte avec Saül, plus ou moins allié aux Philistins (v. 20), menant une vie de hors-la-loi au désert ou à Tsiklag (v. 1, 9, 17). Il y est question de gens de *Benjamin* (v. 1-8), de *Gad* (v. 9-16), de nouveau de *Benjamin* et de *Juda* (v. 17-19) et de *Manassé* (v. 20-23). Ce sont donc surtout des tribus transjordaniennes, ou des tribus rattachées à Saül (Benjamin), dont certains éléments se joignirent à David.

*b*) Une *liste statistique* des guerriers de chaque tribu, qui ont proclamé David roi à Hébron, sur tout Israël (v. 24-41). Il ne s'agit pas ici des noms de guerriers, comme au chapitre précédent, mais de leur nombre, avec parfois l'indication du nombre de leurs

chefs. L'examen d'une telle statistique donne lieu à des observations curieuses. D'abord, les tribus sont au nombre de 13, et non de 12. Cela provient de ce que Lévi est mentionné comme une tribu parmi les autres, alors qu'elle n'avait aucun territoire (v. 27-29). Dans les listes anciennes où figurait Lévi, Joseph constituait une seule tribu qui fut divisée ensuite en deux : Ephraïm et Manassé, les deux fils de Joseph. Ici, on trouve à la fois ces deux dernières tribus et celle de Lévi, ce qui explique le chiffre de 13. Il aurait été difficile pour l'auteur des Chroniques de ne pas mentionner la tribu de Lévi, en raison du rôle important qu'il donne à toutes les fonctions sacerdotales, en particulier celles des Lévites.

Ensuite, les chiffres sont surprenants : alors que les 4 tribus importantes mentionnées au début (Juda, Siméon, Lévi, Benjamin) n'auraient fourni que peu de guerriers (6 800 + 7 100 + 4 600 + 3 700 + 3 000 = 25 200), toutes les autres tribus, même les plus petites, auraient fourni des contingents considérables (20 800, 18 000, 50 000, 37 000, etc., etc., pour un total de 314 400, sans compter Issacar, dont le chiffre n'est pas donné). On a voulu expliquer cette anomalie par le règne de David sur Juda seul à Hébron, ce dont ne parle pas le Chroniqueur; de ce fait les contingents de Juda et de ses voisins (Siméon, Benjamin) auraient été très faibles pour établir David roi de tout Israël, puisqu'il l'était déjà sur ces tribus du sud. Mais cette explication est peu satisfaisante. Il faut probablement voir dans ces chiffres, puisés sans doute à une tradition solide, une intention réelle de l'auteur pour montrer la fidélité des tribus du centre et du nord, au moment où David monta sur le trône. Ces tribus, qui se sépareront par la suite avec Jéroboam au moment du schisme, sont celles qui ont manifesté le plus d'intérêt pour la royauté de David. La conclusion du chapitre (v. 39-41) le confirme en montrant la bonne volonté généreuse de ces tribus du nord à s'associer à la joie de tout Israël.

Les documents recueillis dans le chap. 12 ne présentent aucun texte parallèle dans Samuel. Ils sont classés, non d'après la chronologie, mais d'après la liste des tribus, et doivent probablement être tirés de traditions anciennes que le Chroniqueur a utilisées. Ils supposent connus les événements de la vie de David relatés dans 1 Sam. 21-30, au moment de sa vie errante, avant la mort de Saül.

En incorporant dans son récit ce long passage (11. 10 - 12. 41), l'auteur des Chroniques laisse clairement apparaître *le but* qui a présidé à sa rédaction.

Tous les fragments, quels que soient leurs éléments chronologiques (à l'époque de Tsiklag, ou au moment de la proclamation à Hébron, ou même à la fin du règne de David), sont rassemblés ici tout au début du règne de David. Ainsi, dès les premiers jours, le roi David est entouré de tous ceux qui constituent son peuple fidèle, ses guerriers valeureux, ses chefs, ses amis.

Cette royauté de David, proclamée à Hébron, est le fait de *tout* Israël, et la royauté partielle de David sur Juda n'entre pas en ligne de compte. Dès le début, David est proclamé roi de *toutes les tribus* d'Israël (12. 39), même et surtout de celles du nord et de Transjordanie, alors que la tradition les présente souvent comme ayant des tendances quelque peu séparatistes.

Mais surtout, cette royauté est conforme *au plan de Dieu*. Même avant l'époque de son règne, David voyait venir à lui tous ceux qui voulaient l'aider, parce que Dieu le voulait ainsi. A cet égard, la notice de 12. 19-20 est caractéristique : l'esprit de Dieu inspire l'un des chefs de David et lui fait prononcer une sorte d'oracle qui proclame la volonté de Dieu entièrement favorable à David. Tous les amis et soutiens de David se groupent autour de lui, selon cette même perspective. Les exploits des guerriers et l'attitude de David sont toujours un effet de la présence et de l'action de Dieu (il donne la

victoire, 11. 14; il empêche David de prendre à la légère la vie de ses hommes, 11. 18-19; il juge des sentiments de chacun, 12. 18; il a donné l'ordre de proclamer roi David, 11. 10; 12. 24).

Enfin, on peut noter l'atmosphère de *joie* qui ressort de ces textes, surtout dans leur conclusion (12. 39-41). Les offrandes généreuses apportées par tous, pour les trois jours de fête populaire à Hébron, ne sont que l'expression de l'enthousiasme et de la bonne volonté du peuple, à cause du grand roi qui monte sur le trône, selon le désir de Dieu et avec les faveurs des douze tribus d'Israël.

## Décision de transporter l'arche à Jérusalem (chap. 13)

### CHAPITRE XIII

(1) *David tint conseil avec les chefs des mille et des cents, avec tous les princes.* (2) *Et David dit à toute l'assemblée d'Israël : « Si vous le trouvez bon et si cela provient* [1] *de YHWH notre Dieu, adressons un message à nos frères qui restent dans tous les territoires d'Israël, et avec eux, aux prêtres et aux Lévites dans leurs villes de résidence* [2], *et ils se réuniront à nous.* (3) *Nous ferons revenir alors vers nous l'arche de notre Dieu, car nous ne nous sommes pas occupés* [3] *d'elle du temps de Saül. »* (4) *Toute l'assemblée fut d'accord pour agir ainsi, car la chose semblait juste aux yeux de tout le peuple.* (5) *David assembla tout Israël, depuis le torrent d'Egypte jusqu'à l'entrée de* Hamat, *pour faire venir l'arche de Dieu de Qiryat-Ye'arim.* (6) *David, ainsi que tout Israël, monta à Ba'ala, à Qiryat-Ye'arim qui est en Juda, pour faire remonter de là l'arche de Dieu, de YHWH siégeant sur les chérubins, où est invoqué son nom* [4]. (7) *Ils chargèrent l'arche de Dieu sur un chariot neuf, depuis la maison d'Abinadab. 'Ouzza et Ahyo conduisaient le chariot.* (8) *David et tout Israël dansaient de toute leur force devant Dieu, avec des chants, avec des cithares, des harpes, des tambourins, des cymbales et des trompettes.*

(9) *Ils arrivèrent à l'aire de Kidon* [5]; *'Ouzza étendit la main pour retenir l'arche, car les bœufs avaient fait un faux-pas* [6]. (10) *La colère de YHWH s'enflamma contre 'Ouzza, et il le frappa parce qu'il avait étendu sa main sur l'arche. Il mourut là devant Dieu.* (11) *David fut irrité de ce que YHWH ait opéré une « brisure » dans la personne de 'Ouzza, et l'on appela ce lieu « brisure de 'Ouzza »* [7] *jusqu'à ce jour.*

(12) *David eut peur de Dieu, en ce jour-là, et dit : Comment ferai-je venir vers moi l'arche de Dieu ?* (13) *Alors David ne fit pas amener l'arche vers lui, dans la ville de David,*

[1] Traduction approximative. Le verbe signifie : *faire une brèche, sortir,* d'où : *provenir* (?). Mais l'accentuation du texte rattache plutôt ce verbe à la phrase suivante. Le grec, avec une légère correction, a lu : si cela *est agréable* à YHWH.

[2] *Résidence,* ou *lieu de pâturage.* Il s'agit des villes attribuées aux prêtres et aux Lévites (cf. Nb. 35. 1-8; Jos. 21).

[3] On pourrait traduire aussi : *nous ne l'avons pas cherchée,* mais ce verbe s'applique plutôt aux soins que l'on prend, donc au souci et à la préoccupation que l'on a.

[4] La phrase est peu claire. Le texte parallèle de 2 Sam. 6. 2 semble dire qu'un nom spécial de YHWH était invoqué auprès de l'arche. Le Chroniqueur a peut-être voulu atténuer cette affirmation.

[5] 2 Sam. porte le nom de *Nakon.*

[6] Le verbe peut signifier : *glisser, faire un faux pas,* ou, avec un sens transitif : *faire glisser, faire vaciller* (l'arche).

[7] Litt. : *Perèts - 'Ouzza,* c'est-à-dire : brèche, brisure de 'Ouzza. Le jeu de mots est difficile à rendre en français : *YHWH a ébréché une brèche en 'Ouzza, et l'on appela... « brèche de 'Ouzza ».*

*mais il la fit conduire vers la maison de 'Obed-Edom, le Guittite.* (14) *L'arche de Dieu demeura trois mois auprès de la maison de 'Obed-Edom, dans sa (propre) maison*[1], *et YHWH bénit la maison de 'Obed-Edom, et tout ce qui était à lui.*

DÉCISION DE TRANSPORTER L'ARCHE A JÉRUSALEM (chap. 13)

Le transfert de l'arche à Jérusalem par David est un acte religieux d'une grande importance dans la pensée du Chroniqueur. S'il a utilisé et reproduit assez exactement la première partie de ce récit, tirée de 2 Sam. 6. 1-11, la suite de l'histoire lui donnera l'occasion d'un long développement original que nous ne trouvons pas dans sa source. En effet, le récit de 2 Sam. 6. 1-23 figure dans le livre des Chroniques sous la forme suivante: la première partie (6. 1-11) correspond à notre chap. 13, et la seconde partie (6. 12-23) est longuement développée dans 1 Chr. chap. 15-16. Ainsi l'ensemble du récit occupe trois chapitres, entrecoupés par le chap. 14 qui parle des victoires de David sur les Philistins. Pour connaître la pensée de l'auteur, il convient donc d'examiner l'ensemble des chap. 13, 15 et 16, ce que nous ferons plus loin. Nous ne donnerons ici que quelques remarques de détail sur le chap. 13.

Le Chroniqueur introduit le récit par quelques phrases qui ne proviennent pas de 2 Sam. 6, et qui donnent déjà l'orientation de sa pensée. Ce sont les versets 1-4.

Comme précédemment, l'auteur généralise le récit à *tout Israël*, et non pas, comme 2 Sam. 6. 1, à l'élite de David, soit 30 000 hommes. Le peuple est une *assemblée* religieuse (le mot *qahal*, traduit en grec par *ecclesia*, église, apparaît trois fois, dans nos v. 2, 4 et 5). Le transfert de l'arche ne peut être accompli que par l'assemblée entière du peuple de Dieu, et non par une partie de ce peuple.

Au milieu du peuple, *les prêtres* et *les Lévites* sont particulièrement mentionnés (v. 2) et joueront un rôle essentiel dans la suite, alors que, selon 2 Sam. ils ne sont même pas nommés.

Le lecteur des Chroniques est censé connaître l'histoire de l'arche avant cet épisode. Il n'en est pas question en effet, et rien n'est raconté sur les événements qui ont abouti à la prise de l'arche par les Philistins, à sa restitution et à sa déposition à Qiryat-Ye'arim (cf. 1 Sam. 4-7). Pour le Chroniqueur, ce qui importe c'est l'acte de David pour le transfert de l'arche à Jérusalem. Il ne peut s'empêcher de porter une parole de jugement sur le temps de Saül: en ce temps-là, on ne s'est pas préoccupé de l'arche! (v. 3). C'est mettre ainsi en relief le rôle de David qui, lui, dès les premiers jours de son règne, n'a pas eu d'autres pensées que de rendre à l'arche de Dieu l'honneur qui lui était dû.

L'épisode de la mort de 'Ouzza, coupable d'avoir touché l'arche, alors qu'elle risquait de tomber à cause d'un faux-pas de l'attelage, est reproduit d'après la tradition de 2 Sam. 6. 6-11, presque sans changement (v. 9-14). Toutefois, les chap. 15 et 16 nous montreront comment cet épisode est jugé d'une manière différente. L'antique croyance dans une notion du « sacré » qui présente un danger physique pour l'homme entrant en contact avec lui sans préparation ni purification, subsistera certes, mais transposée sur un terrain plus moral. Un indice de ce changement apparaît peut-être déjà dans la légère différence du texte du v. 9: *'Ouzza étendit la main pour retenir l'arche.* 2 Sam. 6. 6 avait: *'Ouzza étendit la main et retint l'arche.* Pour l'ancienne tradition, la mort de l'homme fut

[1] Le texte semble vouloir éviter de dire que l'arche résida *dans* la maison de 'Obed-Edom (comme 2 Sam. 6. 11). La phrase dit ici: *avec* (c'est-à-dire auprès de) la maison de 'Obed-Edom, *dans sa maison* (la maison propre de l'arche).

causée par le contact matériel avec l'arche sacrée, porteuse de la puissance redoutable de Dieu. Pour le Chroniqueur, la mort est la conséquence d'une intention de l'homme, même si le contact n'a pas eu lieu. Quoi qu'il en soit, l'idée de la sainteté terrible de YHWH est affirmée. Nul homme ne peut s'approcher de lui à la légère. C'est pourquoi notre auteur a donné à entendre que l'arche ne fut pas déposée dans la maison de ʿObed-Edom, mais à côté, dans une maison (ou simplement une tente) spéciale pour elle.

David, malgré son intention de glorifier l'Eternel et d'honorer l'arche, malgré sa royauté conforme à la volonté de Dieu, malgré toutes les faveurs que YHWH lui accordait, était ainsi brutalement rappelé à l'ordre : personne ne pouvait traiter Dieu d'égal à égal. Entre le Dieu saint et l'homme, fût-il un roi, un abîme subsiste que l'homme ne peut combler. On comprend que David eut peur de Dieu et renonça pour le moment à transférer l'arche à Jérusalem (v. 12-13). Mais cet abîme est comblé par Dieu lui-même qui peut frapper, et aussi bénir : la maison de ʿObed-Edom fut bénie pendant les trois mois de séjour de l'arche chez lui (v. 14).

## David à Jérusalem. Victoire sur les Philistins (chap. 14)

### CHAPITRE XIV

(1) *Hiram, roi de Tyr, envoya des messagers à David, et des bois de cèdres, des tailleurs de pierre et des charpentiers* [1] *pour lui construire une maison.* (2) *Et David sut que YHWH l'affermissait comme roi sur Israël, car son règne s'élevait très haut* [2] *à cause de son peuple d'Israël.* (3) *David prit encore des femmes à Jérusalem* [3], *et David engendra encore des fils et des filles.* (4) *Voici les noms de ceux qui lui naquirent à Jérusalem : Shamonaʿ, Shobab, Natan et Salomon,* (5) *Ybehar, Elishouaʿ et Elpalèt,* (6) *Nogah, Nephèg, et Yaphiaʿ,* (7) *Elishamaʿ, Beʿelyadaʿ, et Eliphalèt* [4]. (8) *Les Philistins apprirent que David avait été oint comme roi sur tout Israël. Tous les Philistins montèrent pour rechercher David. David l'apprit et sortit au devant d'eux* [5]. (9) *Les Philistins arrivèrent et envahirent la vallée des Rephaïm* [6]. (10) *David consulta Dieu* [7] *en disant : « Monterai-je contre les Philistins et les*

[1] Litt. : *des ouvriers de muraille et des ouvriers de bois.*

[2] Dans le texte parallèle de 2 Sam. 5. 12 le mot *très haut* n'existe pas, et le début de la phrase porte la conjonction : *et* que son règne s'élevait... L'omission de cette conjonction est peut-être intentionnelle : c'est en voyant son règne s'élever que David sut que Dieu l'affermissait comme roi.

[3] L'auteur ne mentionne pas *les concubines* pas plus que l'allusion à *la royauté d'Hébron* de 2 Sam. 5. 13. Mais il suppose connue l'histoire de David, puisqu'il dit : David prit *encore* des femmes, sans avoir raconté (comme 2 Sam. 3. 2-5) que David avait eu des enfants précédemment.

[4] La liste parallèle de 2 Sam. 5. 14-16 ne comporte pas les deux noms de *Elpalèt* et *Nogah.* Par ailleurs, le nom de *Beʿelyadaʿ* (Baal connaît) a ici probablement sa forme primitive, changée en Elyadaʿ, dans 2 Sam. 5. 16. A l'époque du Chroniqueur, le culte des Baals n'était plus un danger comme avant l'exil pour le peuple d'Israël.

[5] 2 Sam. 5. 17 : *et il sortit vers la forteresse* (peut-être la caverne d'Adullam, 2 Sam. 23. 13 ?). Le Chroniqueur n'a sans doute pas compris cette allusion, ou l'a jugée indigne de David, qui n'avait pas besoin d'une forteresse pour combattre les Philistins.

[6] 2 Sam. 5. 18 et 22 = *ils se répandirent* dans la vallée... (נטשׁ) alors qu'ici, v. 9 et 13, on trouve un mot plus fort : *envahir, piller, faire une razzia* (פשׁט). La *vallée des Rephaïm* est à proximité de Jérusalem, dans la direction du sud-ouest.

[7] A plusieurs reprises (v. 10, 11, 14, 15, 16) le mot *Dieu* est substitué au mot YHWH de 2 Sam. 5. Mais cette substitution n'est pas générale, puisque le mot YHWH apparaît dans les v. 10 et 17. Le Chroniqueur n'a pas systématiquement remplacé le nom de YHWH, même si on ne le prononçait plus.

*livreras-tu dans ma main?» YHWH lui dit: «Monte et je les livrerai dans ta main.»* (11) *Alors ils montèrent*[1] *à Ba'al-Peratsim et c'est là que David les battit. David dit: «Dieu a fait une brèche dans mes ennemis par ma main, comme une brèche faite par les eaux.» C'est pourquoi l'on a appelé ce lieu du nom de Ba'al-Peratsim*[2]. (12) *Ils abandonnèrent là leurs dieux, et David dit: «Qu'ils soient brûlés au feu!*[3]*»*

(13) *Les Philistins recommencèrent à envahir la vallée.* (14) *David consulta encore Dieu et Dieu lui dit: «Tu ne monteras pas après eux. Fais un détour loin d'eux et tu arriveras vers eux, en face des mûriers*[4]. (15) *Et lorsque tu entendras le bruit des pas au sommet des mûriers, alors tu sortiras pour le combat, car Dieu sort devant toi, pour battre le camp des Philistins.»* (16) *David fit comme Dieu le lui avait ordonné, et ils battirent le camp des Philistins, depuis Gabaon jusqu'à Guézèr*[5]. (17) *Le nom de David se répandit dans tous les pays, et YHWH le rendit redoutable à toutes les nations*[6].

## David à Jérusalem. Victoire sur les Philistins (chap. 14)

Le chapitre 14 interrompt le récit du transfert de l'arche à Jérusalem qui reprendra aux chapitres 15-16, alors que dans 2 Samuel 6 le même récit parallèle n'est pas morcelé. Pourquoi cette interruption? Le Chroniqueur a-t-il voulu intercaler ce chapitre qui relate les victoires de David sur les Philistins, dans l'intervalle des trois mois durant lesquels l'arche resta dans la maison d''Obed-Edom (13. 14)? Nous avons déjà vu que la préoccupation chronologique n'est pas primordiale pour lui.

Par contre les mêmes tendances, remarquées précédemment, se font jour de la même manière dans ce récit du Chroniqueur emprunté directement à sa source: 2 Sam. 5. 11-25. S'il suit d'assez près le document qu'il utilise, il n'hésite pas cependant à omettre ou à ajouter ce qui lui paraît bon, dans la perspective dans laquelle il se place. Or il est clair que la figure de David est glorifiée ici, comme ailleurs, et l'accent plus religieux que profane se manifeste dans quelques détails du texte: le règne de David est élevé *très haut*; le roi a pris des femmes, mais pas *de concubines*; il règne dès le début sur *tout* Israël et l'on passe sous silence le règne de David sur Juda *à Hébron* pendant sept ans et demi; David sort *au-devant des Philistins* et ne va pas dans sa forteresse; il *brûle* les dieux des Philistins et ne les emporte pas avec lui; sa renommée se répand, ainsi que sa

[1] Quelques manuscrits et versions anciennes ont le singulier: *il monta.*

[2] L'étymologie du nom Baal-Peratsim est donnée indirectement puisque ce mot signifie: *le Baal des brèches.* Or ici, c'est Dieu qui a fait une brèche dans les rangs des ennemis de David. Cette localité n'est pas identifiée avec exactitude.

[3] L'auteur a délibérément modifié le texte de 2 Sam. 5. 21 qui dit: *ils abandonnèrent là leurs idoles, et David et ses hommes les emportèrent.* Même en employant le mot *leurs dieux,* au lieu de *leurs idoles,* il ne pouvait penser que David eût conservé ces objets d'idolâtrie tout juste dignes d'être brûlés, conformément à la loi de Dt. 7. 5; 12. 3, etc.

[4] La manœuvre n'est pas expliquée très clairement, mais on pense qu'il s'agissait de tourner l'armée philistine. Les arbres dont il est question sont désignés par un mot dont la racine se rattache au verbe *pleurer.* On a voulu y voir un arbre qui produit de la sève si on le coupe, mais on ignore son nom exact (mûrier? — balsamier, Dhorme — micocoulier, B. J. — poirier, LXX — lentisque, Dalman, etc.). Le signe indiqué par Dieu était probablement le bruit du vent dans les arbres, analogue à celui des pas d'un homme qui s'approche.

[5] 2 Sam. 5. 25 mentionne *Guéba* au lieu de *Gabaon* qui semble plus exact. *Gabaon* (nord-ouest de Jérusalem, aujourd'hui *El Djib*) est associé en effet dans Esaïe 28. 21 à la montagne de Peratsim, ou des Brèches. *Guézèr* est à l'ouest de Jérusalem.

[6] Ce verset provient du Chroniqueur qui exalte David au milieu de toutes les nations. Litt.: le nom (= la renommée) de David *sortit* dans tous les pays et YHWH *donna sa terreur* à toutes les nations.

crainte, *parmi toutes les nations* (v. 17). C'est vraiment David qui est exalté, et non le peuple. Le règne de David sur tout Israël accomplit ainsi la volonté de Dieu pour son peuple; c'est le règne messianique (v. 8, David fut oint comme roi sur tout Israël).

Certains détails paraissent avoir conservé des éléments anciens plus exacts que le texte de 2 Samuel: les noms des fils de David, la mention de Gabaon (et non Guibea). On voit également s'exprimer les conceptions religieuses de l'époque du Chroniqueur: remplacement de YHWH par Dieu (mais pas encore partout), emploi d'un nom composé avec Baal (Be'elyada'), et non atténué par le remplacement de Baal par El.

## Cérémonie cultuelle à l'occasion du transfert de l'arche à Jérusalem (chap. 15 - 16)

### CHAPITRE XV

(1) *Et David se fit des maisons dans la ville de David; il fixa un lieu pour l'arche de Dieu et dressa pour elle une tente.* (2) *Alors David dit: « Pour porter l'arche de Dieu, il n'y aura que les Lévites, car YHWH les a choisis pour porter l'arche de YHWH, et pour le servir* [1] *à toujours. »* (3) *Et David fit assembler tout Israël à Jérusalem pour faire monter l'arche de YHWH vers le lieu qu'il avait fixé pour elle.* (4) *David réunit les fils d'Aaron et les Lévites:* (5) *Pour les fils de Qehat: Ouriel, le chef et ses frères, cent vingt;* (6) *pour les fils de Merari: 'Asayah, le chef, et ses frères, deux cent vingt;* (7) *pour les fils de Guershom: Yoel, le chef, et ses frères, cent trente;* (8) *pour les fils de Elitsaphan: Shema'yah, le chef, et ses frères, deux cents;* (9) *pour les fils de* Hébron*: Eliel, le chef, et ses frères, quatre-vingts;* (10) *pour les fils de 'Ouziel: 'Amminadab, le chef, et ses frères, cent douze* [2].

(11) *David appela les prêtres Tsadoq et Ebyatar* [3], *et les Lévites: Ouriel, 'Asayah, Yoel, Shema'yah, Eliel et 'Amminadab.* (12) *Et il leur dit: « Vous êtes les chefs de famille des Lévites. Sanctifiez-vous, vous et vos frères, et vous ferez monter l'arche de YHWH le Dieu d'Israël, vers (le lieu que)* [4] *j'ai fixé pour elle.* (13) *En effet, puisque la première fois* [5], *vous n'étiez pas là, YHWH notre Dieu a agi contre nous, car nous ne l'avons pas cherché selon la coutume.* [6] *»* (14) *Les prêtres et les Lévites se sanctifièrent alors pour faire monter l'arche de YHWH, le Dieu d'Israël.* (15) *Les fils des Lévites portèrent l'arche de Dieu, comme*

[1] *Pour le servir...* s'applique à Dieu dont les Lévites sont les serviteurs, mais la construction de la phrase peut aussi se comprendre par rapport à l'arche: *pour la servir*, pour être à son service (B. C., Dhorme, B. J., etc.). Les références souvent citées (Nb. 1. 50; 4. 15, etc.) à propos du rôle des Lévites s'appliquent, comme le note justement Rudolph, au tabernacle et non à l'arche.

[2] La plupart des noms propres sont déjà connus et cités dans les Nombres, chap. 3 ss. Quelques variantes de chiffres apparaissent dans le grec (110 au lieu de 120 au v. 5; 250 au lieu de 220 au v. 6, etc.).

[3] Pour les prêtres Tsadoq et Ebyatar, cf. 2 Sam. 8. 17 ss.

[4] Le texte porte: *vers j'ai fixé pour elle.* Il faut donc suppléer: *le lieu que*, ou: *la tente que...* en accord avec quelques manuscrits, le latin et le Targoum.

[5] Le mot hébreu traduit par *puisque pour la première fois* a une forme anormale provenant vraisemblablement de deux mots réunis en un seul למבראשונה. La forme réelle pourrait être לָמָּה בָּרִאשֹׁנָה se traduisant comme nous l'avons fait, ou rendant l'interrogatif: *pourquoi, pour la première fois, n'étiez-vous pas là?*

[6] La fin de la phrase peut être comprise de deux façons: par rapport à l'arche ou par rapport à Dieu. Dans le premier cas: *nous n'avons pas cherché (l'arche) comme il l'aurait fallu*; dans le second: *nous n'avons pas cherché (= consulté) Dieu, selon la loi.* La première interprétation correspondrait mieux à l'expression analogue de 13. 3.

*l'avait ordonné Moïse selon la parole de YHWH, sur leurs épaules avec des barres.* (16) *Et David dit aux chefs des Lévites de placer leurs frères, les chantres, avec les instruments de musique, luths, lyres et cymbales, pour les faire entendre avec de grands bruits, en (signe de) réjouissance.*

(17) *Les Lévites placèrent Héman*[1], *fils de Yoel, et parmi ses frères Asaph, fils de Berekyahou; parmi les fils de Merari, leurs frères, Etan fils de Qoushayahou;* (18) *et avec eux, en second*[2], *leurs frères: Zekaryahou, Ben*[3], *Ya'aziel, Shemiramot, Yehiel, 'Ounni, Eliab, Benayahou, Ma'aseyahou, Mattityahou, Eliphléhou et Miqnéyahou; 'Obed-Edom et Ye'iel, les portiers.* (19) *Et les chantres, Héman, Asaph et Etan avaient des cymbales d'airain pour les faire retentir.* (20) *Zekaryah, 'Aziel, Shemiramot, Yehiél, 'Ounni, Eliab, Ma'aseyahou et Benayahou avaient des luths pour voix de soprano*[4]. (21) *Mattityahou, Eliphléhou, Miqnéyahou, 'Obed-Edom, Ye'iél et 'Azazyahou avaient des lyres à l'octave, pour diriger*[5]. (22) *Et Kenanyahou, chef des Lévites pour le transport*[6], *dirigeait le transport, parce qu'il en était capable.*

(23) *Bérékyah et Elqanah étaient portiers pour l'arche*[7].

(24) *Shebanyahou, Yoshaphat, Netanèl, 'Amasaï, Zekaryahou, Benayahou et Eli'ezèr, les prêtres, jouaient de la trompette devant l'arche de Dieu. 'Obed-Edom et Yehiyah étaient portiers pour l'arche.*

(25) [8] *Alors, David, les anciens d'Israël et les chefs de milliers marchèrent pour faire monter l'arche de l'alliance de YHWH depuis la maison d''Obed-Edom, dans la joie.*

(26) *Et comme Dieu donnait son aide aux Lévites qui portaient l'arche de l'alliance de YHWH, on offrit en sacrifice sept*[9] *taureaux et sept béliers.* (27) *David était revêtu d'un man-*

[1] Sur les trois chantres Héman, Asaph et Etan, cf. 6. 31-47.

[2] Ce mot est difficile à comprendre. Est-ce une indication hiérarchique: en second, après les trois « maîtres de chapelle » (B. C.)? — familiale: frères de second rang, d'une parenté moins proche (Dh.)? ou bien y a-t-il corruption du texte, et doit-on lire (avec Curtis): les *douze* frères, puisque les noms qui suivent sont au nombre de douze? La première solution paraît la plus vraisemblable.

[3] Le mot *Ben* (= le fils) n'apparaît pas au v. 20, et n'existe pas dans le grec. Il pourrait être une erreur de copiste (Rud.) à moins d'y voir une corruption de *Bani* (Curtis).

[4] Les indications techniques contenues dans les v. 19-21 au sujet des instruments de musique ont donné lieu à bien des hypothèses. Si les cymbales d'airain du v. 19 ne présentent pas de difficultés, les mots traduits par *pour voix de soprano* (v. 20) et *à l'octave* (v. 21) sont très incertains. Le premier (cf. Ps. 46. 1) peut signifier *sur (voix) de jeunes femmes* (B. C., Curtis), ou *sur des choses secrètes* (d'où: *en sourdine*, Dhorme); ou *sur (le mode) élamitique* (indication d'origine, Graetz, Begrich, Rudolph, etc.). Plusieurs préfèrent transcrire simplement le mot en: *sur alamoth* (Seg. Rabb.). Le second mot est littéralement: *sur la huitième* (cf. Ps. 6 et 12), ce qui peut vouloir dire: sur la lyre à *huit cordes*, ou *à l'octave* (donc plus bas que les luths qui seraient des instruments plus aigus) ou encore en y voyant une indication d'origine: *sur (le mode) schimianique* (?) d'après le nom déformé d'une localité cananéenne (Josué 11. 1; 19. 15; cf. Rudolph).

[5] Terme incertain, qu'on retrouve sous une autre forme dans le mot traduit le plus souvent dans les Psaumes par *au maître-chantre*.

[6] Traduction hypothétique. Le mot מַשָּׂא du verbe signifiant *lever, porter* peut être compris comme s'appliquant au *transport* de l'arche (cf. aussi v. 27). Mais, à cause d'une expression courante: *élever la voix*, il pourrait aussi correspondre au fait de *donner le ton* (pour les chants et la musique, LXX) ou de *prononcer une sentence prophétique* (B. J.).

[7] La mention des portiers, ou des portiers de l'arche, à plusieurs reprises (v. 18, 23, 24), montre que le texte a été composé d'éléments divers, recueillis par le Chroniqueur.

[8] A partir de ce verset, l'auteur reprend le texte de 2 Sam. 6. 12 ss qu'il reproduit avec quelques variantes, jusqu'à 16. 3. Le texte de 2 Sam. parle de David seul; ici, le Chroniqueur ajoute *les anciens d'Israël* et les *chefs de milliers*.

[9] 2 Sam. 6. 13 parle d'*un* bœuf et d'*un* veau gras. Ici la cérémonie est amplifiée. Les sacrifices sont offerts par *tous*, et non par David seul, comme dans 2 Sam.

*teau de byssus*[1], *ainsi que tous les Lévites portant l'arche, les chantres et Kenanyah chef du transport*[2]. *David avait aussi, sur lui, un éphod de lin.* (28) *Tout Israël faisait monter l'arche de l'alliance de YHWH, avec des cris, au son du clairon et des trompettes et des cymbales, et en faisant retentir les luths et les lyres.*

(29) *L'arche de l'alliance de YHWH arriva dans la ville de David, et Mikal, fille de Saül, regardait par la fenêtre. Elle vit le roi David sautant et dansant, et elle eut du mépris pour lui, dans son cœur*[3].

## CHAPITRE XVI

(1) *Ils amenèrent l'arche de Dieu et la déposèrent au milieu de la tente que David avait dressée pour elle, puis ils offrirent*[4] *des holocaustes et des sacrifices de paix, devant Dieu.* (2) *David acheva d'offrir les holocaustes et les sacrifices de paix, et il bénit le peuple au nom de YHWH*[5]. (3) *Puis il distribua à tout homme d'Israël — homme et femme — à chacun une portion de pain, de gâteau de dattes et de gâteau de raisins*[6].

(4) *Il établit devant l'arche de YHWH certains d'entre les Lévites qui faisaient le service, afin de commémorer, de célébrer et de louer YHWH le Dieu d'Israël*[7]*:* (5) *Asaph, le chef, et son second, Zekaryah; 'Aziel*[8], *Shemiramot, Yehiel, Mattityah, Eliab, Benayahou, 'Obed-Edom et Ye'iel avec des instruments: luths et lyres; et Asaph avait des cymbales qu'il faisait retentir.* (6) *Benayahou et Yahaziél, les prêtres, sonnaient des trompettes, continuellement, devant l'arche de l'alliance de Dieu.*

(7) *Alors, en ce jour-là, David chargea, pour la première fois, Asaph et ses frères de célébrer YHWH*[9].

[1] A la place de la phrase de 2 Sam. 6. 14 : *David dansait de toute sa force devant l'Eternel*, le Chroniqueur écrit : *David était revêtu d'un manteau de byssus...* (modification du mot מְכַרְכֵּר *danser*, en מְכֻרְבָּל = *être vêtu*? cf. Rudolph, p. 119).

L'intention de cette modification peut se comprendre par le désir de montrer que David avait le même vêtement que les Lévites, et qu'il n'avait pas seulement l'*éphod* du prêtre. Ce peut être aussi pour éliminer l'incident rapporté par 2 Sam. 6. 20-23, et passé sous silence par le Chroniqueur, au cours duquel David seulement vêtu de l'éphod très court a été en scandale aux spectateurs au moment où il dansait.

[2] Le texte ajoute ici encore le mot *les chantres* qui vient d'être employé. On ne pourrait expliquer cette répétition (sous une forme inexacte d'ailleurs) que si on l'appliquait au mot précédent avec le sens de *donner le ton aux chantres*, au lieu du mot *transport* (cf. note 12 ci-dessus).

[3] L'auteur reproduit 2 Sam. 6. 16, mais ne fera aucune allusion aux reproches de Mikal à David (2 Sam. 6. 20-23), jugés indignes du grand roi. Les deux verbes employés ici pour *sauter* et *danser* sont moins forts que ceux de 2 Sam. 6. 16.

[4] 2 Sam. 6. 17 : David seul offre les sacrifices. Ici tout le peuple y est associé.

[5] David exerce la fonction sacerdotale en bénissant le peuple.

[6] Les deux derniers mots sont incertains. Le *gâteau de dattes* (Kœhler, Lexicon V.T.) a été compris aussi comme un morceau de *viande rôtie* (un 1/6 de taureau : אשׁפר, de שׁשׁ פר cf. Rudolph d'après le Talmud). Le *gâteau de raisins* vient d'un mot qui indique la fabrication d'un aliment comprimé et condensé.

[7] Nouveau développement au sujet des Lévites, qui ne se trouve pas dans 2 Sam. Faut-il voir dans les trois verbes : *commémorer*, *célébrer* et *louer*, trois formes du culte : le sacrifice comme *mémorial* (אזכיר dans Lév. 2. 2, 9 et 16, etc.), *l'action de grâce* pour remercier Dieu, et la *louange* dans la forme des Psaumes de Hallel, selon Curtis? Rien ne prouve en tout cas que les Lévites aient offert des sacrifices devant l'arche à Jérusalem, puisque le tabernacle et l'autel étaient restés à Gabaon (cf. v. 39-40).

[8] L'hébreu a ici : Ye'iel, comme un peu plus loin. Il faut rétablir 'Aziel comme dans 15. 18, 20.

[9] Indication liturgique qui montre que certains hommes et certaines catégories de chantres étaient chargés de l'exécution de Psaumes particuliers, ici des Psaumes de louange (cf. dans le Psautier, les Ps. d'Asaph).

(8) [1] *Célébrez YHWH, invoquez son nom,*
*Faites connaître parmi les peuples ses hauts faits* [2].
(9) *Chantez-le, psalmodiez pour lui,*
*Méditez sur toutes ses merveilles.*
(10) *Glorifiez-vous du nom de sa sainteté,*
*Que se réjouisse le cœur de ceux qui cherchent YHWH!*
(11) *Recherchez YHWH et sa force,*
*Cherchez sa face continuellement.*
(12) *Souvenez-vous des miracles qu'il a faits,*
*De ses prodiges et des jugements de sa bouche,*
(13) *Race d'Israël* [3] *son serviteur,*
*Fils de Jacob, ses élus!*
(14) *C'est lui, YHWH, notre Dieu,*
*Sur toute la terre sont ses jugements.*
(15) *Souvenez-vous* [4] *à toujours de son alliance,*
*Parole qu'il a ordonnée pour mille générations,*
(16) *(Alliance) qu'il a traitée avec Abraham*
*Et son serment à Isaac.*
(17) *Il l'a établie comme loi pour Jacob,*
*Pour Israël en alliance éternelle,*
(18) *En disant: C'est à toi que je donnerai le pays de Canaan,*
*La part de votre héritage,*
(19) *Lorsque vous étiez* [5] *des hommes peu nombreux,*
*Très peu nombreux et étrangers dans le pays.*
(20) *Ils s'en allaient de nation en nation,*
*Et d'un royaume vers un autre peuple.*
(21) *Il ne laissa personne les opprimer*
*Et à cause d'eux, il punit des rois:*
(22) *« Ne touchez pas à mes oints*
*Et ne faites pas de mal à mes prophètes! »*
(23) *Chantez à YHWH, toute la terre!*
*Annoncez de jour en jour la bonne nouvelle de son salut!* [6]
(24) *Racontez parmi les nations sa gloire,*
*Parmi tous les peuples ses miracles!*
(25) *Car YHWH est grand, et très digne d'être loué,*
*Il est redoutable, par dessus tous les dieux.*
(26) *Car tous les dieux des peuples sont des idoles,*
*Mais c'est YHWH qui a fait les cieux.*

[1] Le texte des v. 8 à 36 est un morceau composé de trois fragments de Psaumes : v. 8 à 22 = Ps. 105. 1-15; v. 23-33 = Ps. 96. 1-13a; v. 34-36 = Ps. 106. 1, 47, 48.
[2] Ce verset se trouve aussi dans Es. 12. 4.
[3] Le Ps. 105. 6 porte : *Race d'Abraham...*
[4] Le Ps. 105. 8 a : *Il s'est souvenu...*
[5] Ps. 105. 12 : *Lorsqu'ils étaient peu nombreux...* La phrase est alors rattachée à ce qui suit. Dans les Chroniques, elle se rattache à ce qui précède.
[6] Début de la citation du Ps. 96, dont les deux premiers versets sont reproduits seulement partiellement (v. 1b et 2b).

(27) *Majesté et splendeur sont devant sa face,*
*Force et joie sont dans son lieu* [1].
(28) *Rendez à YHWH, familles des peuples,*
*Rendez à YHWH gloire et force!*
(29) *Rendez à YHWH la gloire de son nom,*
*Apportez l'offrande et venez devant sa face* [2]
*Prosternez-vous devant YHWH avec des ornements sacrés!*
(30) *Tremblez devant sa face, toute la terre* [3],
*Car le monde est solidement fondé et ne chancelle pas.*
(31) *Que les cieux se réjouissent, et que la terre soit dans l'allégresse,*
*Que l'on dise parmi les nations: YHWH règne!*
(32) *Que la mer gronde avec ce qui la remplit,*
*Que la campagne exulte avec tout ce qui lui appartient!*
(33) *Alors les arbres de la forêt crieront de joie*
*Devant la face de YHWH, car il vient pour juger la terre* [4].
(34) *Célébrez YHWH, car il est bon,*
*Car sa bonté dure à toujours* [5],
(35) *Et dites: « Sauve-nous, Dieu de notre salut,*
*Rassemble-nous, et délivre-nous d'entre les nations,*
*Pour célébrer le nom de ta sainteté,*
*Pour mettre notre gloire à te louer* [6].
(36) *Béni soit YHWH, le Dieu d'Israël,*
*Depuis toujours jusqu'à toujours! »*
*Et tout le peuple dit: « Amen! et: Louez YHWH!* [7] *»*

(37) *(David)* [8] *laissa là devant l'arche de l'alliance de YHWH, Asaph et ses frères, pour faire le service continuel devant l'arche selon l'ordre prévu pour chaque jour,* (38) *et 'Obed-Edom avec ses frères* [9] *au nombre de soixante-huit, 'Obed-Edom fils de Yeditoun et Hosah comme portiers.*

[1] Le Ps. 96. 6 porte: *dans son sanctuaire.* Le Chroniqueur se plaçant à l'époque de David ne pouvait pas encore parler du Temple et a corrigé ce mot en: *dans son lieu.*

[2] Ps. 96. 8: *dans ses parvis,* corrigé pour la même raison en: *devant sa face.*

[3] Dans le Ps. 96. 10, on lit, au début de cette phrase, les mots: *dites parmi les nations: YHWH règne!* Ces mots sont placés au verset suivant dans les Chroniques.

[4] Texte abrégé de Ps. 96. 12b-13.

[5] Premier verset du Ps. 106.

[6] C'est le v. 47 du Ps. 106 avec, en plus, le mot: *et délivre-nous,* peut-être pour éviter une allusion au retour de l'exil par le seul verbe: *rassemble-nous,* comme dans le Ps. 106. A l'époque de David, cette phrase ne pouvait s'appliquer qu'à l'unité du peuple et à sa victoire sur ses ennemis, non à un retour de captivité.

[7] Le v. 36 est formé de la doxologie qui, à la suite du Ps. 106, termine le quatrième livre du Psautier. Le Chroniqueur a donc pu connaître le Psautier tel qu'il était achevé, à moins que l'intercalation de ces Psaumes dans les Chroniques aient été faite ultérieurement, par quelqu'un d'autre que le Chroniqueur lui-même. La dernière phrase de la doxologie a été légèrement modifiée pour en faire la fin du récit, et non un vœu: *« Que tout le peuple dise: Amen!... »* comme Ps. 106. 48.

[8] Le texte porte simplement: *il...* Le sujet ne peut être que David (v. 7), mais le récit a été interrompu par les fragments de Psaumes des versets 8-36.

[9] Phrase peu claire. Litt.: *avec leurs frères,* mais seul le nom d''Obed-Edom est mentionné, ce qui oblige à lire: *avec ses frères,* comme l'ont fait les anciennes versions. La deuxième mention d''Obed-Edom, quelques mots plus loin, peut se comprendre soit comme une opposition à la première (Segond, B. J.), soit comme une répétition accidentelle due à une erreur de scribe (B. C.), soit encore par le fait qu'il y aurait eu deux personnages différents portant le même nom (Dhorme). Le nom *Yeditun* est probablement le même que celui de *Yedoutoun* (Ps. 39. 1; 77. 1).

(39) *(Il laissa) Tsadoq le prêtre et ses frères les prêtres devant la demeure de YHWH sur le haut-lieu qui est à Gabaon,* (40) *pour offrir les holocaustes à YHWH sur l'autel des holocaustes continuellement, matin et soir, et pour (faire) tout ce qui est écrit dans la loi de YHWH ordonnée à Israël.* (41) *Avec eux étaient Héman et Yedoutoun, et le reste de ceux qui avaient été choisis et désignés par leurs noms pour célébrer YHWH : « car sa bonté dure à toujours ».* (42) *Et avec eux — Héman et Yedoutoun* [1] *— il y avait des trompettes, des cymbales pour ceux qui les faisaient retentir* [2]*, et des instruments (pour accompagner) les cantiques de Dieu. Les fils de Yedoutoun étaient (préposés) à la porte.*

(43) *Tout le peuple s'en alla chacun dans sa maison, et David s'en retourna pour bénir sa maison* [3]*.*

## Cérémonie cultuelle a l'occasion du transfert de l'arche a Jérusalem (chap. 15 - 16)

L'importance attachée dans le livre des Chroniques au récit du transfert de l'arche à Jérusalem par David apparaît, à la première lecture, dans la longueur de ce récit comparé à celui de 2 Sam. 6. 12-20. Alors que ce dernier ne contient que 9 versets, les chapitres 15 et 16 des Chroniques en comportent 72. Ce développement considérable soulève bien des problèmes dont la solution n'est pas toujours évidente.

*L'analyse littéraire* montre que la partie centrale du récit est bien constituée par le texte de Samuel (2 Sam. 6. 12b-20a = 1 Chr. 15. 25 - 16. 3). Mais l'introduction du récit (2 Sam. 6. 12a) est remplacée par un long exposé du Chroniqueur sur l'organisation des Lévites et les préparatifs du transport (15. 1-24), et avant la phrase finale de conclusion (2 Sam. 6. 19b-20a = 1 Chr. 16. 43), il introduit de nouveaux développements sur l'organisation du culte, avec la citation d'importants passages tirés de trois Psaumes (16. 4-42).

Ces développements sont-ils tous de la main du Chroniqueur? Il est difficile de le dire. Certains passages paraissent se répéter et pourraient avoir été intercalés ultérieurement (15. 4-10 pourrait être un développement de 15. 11 qui en est le résumé; 15. 16-24 semble interrompre le récit qui signale que les Lévites mirent l'arche sur leurs épaules au v. 15, et la mise en route du cortège au v. 25). L'introduction des citations des Psaumes (Ps. 105. 1-15 dans 16. 8-22; Ps. 96 dans 16. 23-33 et Ps. 106. 1, 47, 48 dans 16. 34-36) a-t-elle été faite après l'achèvement de l'œuvre du Chroniqueur, comme c'est probable, ou a-t-elle été son œuvre, comme on pourrait aussi le penser? Les arguments pour l'une ou l'autre hypothèse ne manquent pas. Le découpage de ces deux chapitres, pour dégager ce qui vient directement de 2 Samuel, ce qui est l'œuvre rédactionnelle proprement dite du Chroniqueur, et ce qui forme des adjonctions ultérieures multiples, ne donne pas de conclusions absolument décisives et sans discussions (voir un exposé détaillé de cette répartition dans Rudolph, p. 115-129). Il est certain que ces deux chapitres proviennent d'une composition assez complexe qui laisse apparaître des répétitions ou des différences presque contradictoires, mais forment néanmoins un ensemble cohérent qu'il faut envisager dans sa totalité pour essayer d'en comprendre l'esprit et l'orientation.

[1] Ces deux noms sont répétés comme des appositions à *et avec eux*. Ils ne figurent pas dans le grec.

[2] Texte peu sûr.

[3] La fin du récit reprend textuellement le passage de 2 Sam. 6. 19b-20a, mais en laissant de côté la suite (2 Sam. 6. 20b-23) qui parle des reproches de Mikal à David, qu'elle a jugé inconvenant au moment de sa danse devant l'arche.

Que dit le texte de 2 Sam. 6? David apprend que la maison d'‘Obed-Edom, où est déposée l'arche, est bénie par Dieu. Il décide donc de reprendre son projet de transfert à Jérusalem. L'arche est alors transportée, au milieu de réjouissances et de sacrifices. David danse de joie devant l'arche, ce qui provoque le mépris de Mikal sa femme, assistant de sa fenêtre à la procession et ne ménageant pas ses reproches au roi, après la fête. La cérémonie se termine par des sacrifices offerts par David, sa bénédiction au peuple et une distribution de nourriture que chacun emporte chez soi.

Qu'est devenu ce récit sobre et pittoresque, dans les chapitres 15-16 de 1 Chroniques? Il a été à la fois complété, modifié et orienté d'une façon toute différente, dans un but bien précis qu'il convient de discerner.

Quelques détails du texte de 2 Samuel sont complétés. Puisqu'on va placer l'arche dans une tente à Jérusalem, le Chroniqueur parle d'abord de l'*installation de cette tente par David* (15. 1), ce que ne dit pas 2 Samuel. Alors que David apparaît comme le seul responsable de ce transfert dans 2 Samuel (6. 12), ici, il est accompagné des anciens d'Israël et des chefs de milliers (15. 25).

Par contre, l'*épisode de Mikal* et de ses reproches (2 Sam. 6. 20-23) est délibérément laissé de côté. La seule mention du mépris de Mikal, fille de Saül, femme de David, est reproduite dans 1 Chr. 15. 29, sans doute pour bien souligner la différence et l'hostilité entre la famille de David et celle de Saül. Mais le blâme à l'adresse du roi qui, en dansant avec son éphod trop court, a pu se découvrir devant les femmes du peuple, a été supprimé comme indigne du grand roi David. Cette raison n'est peut-être pas la seule, car puisque David était revêtu d'un manteau de byssus, comme les Lévites (15. 27) et portait l'éphod sacerdotal par-dessus (?), sa danse ne pouvait plus être inconvenante et l'épisode de Mikal perdait de sa signification.

Ce qui est beaucoup plus important encore, c'est *l'orientation générale* du récit. D'un événement relativement simple, à caractère personnel et plus profane que religieux, le livre des Chroniques fait une grandiose cérémonie cultuelle et liturgique, avec le déploiement d'un personnel spécialement affecté à des tâches religieuses, devant tout le peuple d'Israël. Cette perspective nouvelle se manifeste de plusieurs manières.

Tout d'abord, *l'explication du transfert de l'arche à Jérusalem* s'appuie sur un motif nouveau, absent de 2 Samuel. Ce n'est pas à cause de la bénédiction de la maison d'‘Obed-Edom, due à la présence de l'arche, que David décide de reprendre son premier projet, interrompu à la suite de l'incident qui a coûté la vie au malheureux ‘Ouzza. 2 Sam. 6. 12a qui donne cette explication n'est même pas reproduit dans les Chroniques. Le motif essentiel de l'interruption de ce transfert est expliqué dans 1 Chr. 15. 13 : c'est parce que les Lévites n'étaient pas là pour porter l'arche, eux seuls, que Dieu a frappé le peuple. Dans ces conditions, l'arche ne pouvait être remise en route vers Jérusalem que lorsque les Lévites seraient mieux préparés, mieux organisés et mieux instruits de leur fonction. C'est ce que fit David pendant les trois mois de séjour de l'arche chez ‘Obed-Edom. Maintenant que l'organisation des Lévites est achevée, que toutes les prescriptions sont données conformément à la loi de Dieu, la procession peut repartir et arriver à son terme avec la bénédiction de Dieu. Un motif théologique remplace donc un motif humain. David n'agit pas comme un simple homme qui a peur ou qui est rassuré, mais comme le roi organisateur du culte à Jérusalem, le maître de la liturgie et de la musique vocale et instrumentale en Israël.

Cette nouvelle motivation du transfert de l'arche met en relief l'un des éléments fondamentaux de ces deux chapitres : *le rôle principal des Lévites*. D'après les traditions

deutéronomistes (Dt. 10. 8-9) et sacerdotales (Nb. 4), les Lévites avaient surtout le rôle de *porteurs* : ils portaient l'arche ou le tabernacle et les objets cultuels. Le Chroniqueur connaît donc ces traditions, surtout celle du Deutéronome, puisque pour lui, l'arche ne peut être portée *que par les Lévites* (15. 2) qui ont été choisis par Dieu pour cette tâche. C'est parce que cette loi n'a pas été respectée que la colère de Dieu a frappé le peuple lors de la première tentative de transport de l'arche. Notons à ce sujet que le Chroniqueur paraît plus proche de la tradition deutéronomiste (von Rad, Rudolph) que de la tradition sacerdotale (Rothstein, etc.). L'expression qu'il emploie de préférence est : *l'arche de l'alliance de YHWH* (15. 25-29) — typiquement deutéronomiste — alors que 2 Samuel dit : *l'arche de YHWH.* Le rôle des prêtres, prépondérant dans la loi sacerdotale, est plutôt secondaire ici, à côté des Lévites qui sont les personnages principaux de la cérémonie.

Mais les Lévites n'ont pas que ce rôle de *porteurs*, d'ailleurs très limité du jour où l'arche résidera à Jérusalem. Pour le Chroniqueur, les Lévites sont aussi ceux qui doivent assurer en permanence le service de l'arche, en particulier comme *chantres* et *portiers.* Leur organisation consiste à préciser ces fonctions, avec leurs chefs (Asaph, Héman, Hétan), avec leurs divers instruments de musique, et peut-être même avec les différents aspects de leur service, si l'on donne aux trois verbes de 16. 4 une signification liturgique : *commémorer, célébrer* et *louer* YHWH (הַזְכִּיר, הוֹדוֹת, הַלֵּל). Certains groupes étaient affectés à l'un ou l'autre de ces services puisqu'Asaph a été établi pour *célébrer YHWH* (16. 7) et que les citations des Psaumes qui suivent viennent de Psaumes de célébration dont le thème est : *Célébrez YHWH* (הוֹדוּ יהוה Ps. 105. 1 ; 106. 1). On peut sans doute dire (avec von Rad et Rudolph) que le Chroniqueur présente l'organisation des Lévites de son temps et leur rôle cultuel comme remontant à l'époque de David qui aurait eu le mérite de créer cette institution pour le culte de Jérusalem. Bien plus, de simples porteurs, ils seraient devenus les chantres et les musiciens sans lesquels le culte aurait perdu sa signification. Quelques indices des chap. 15 et 16 montreraient même le passage d'une fonction modeste à une fonction principale, puisque 'Obed-Edom était porteur, puis classé parmi les chantres ou portiers (15. 18, 24 ; 16. 5, 38), et que la fonction de Kenanyahou (15. 22) est désignée par un mot qui peut aussi bien s'appliquer au *transport* qu'à la *direction* de la musique et du chant (מַשָּׂא, cf. note sur ce verset). Le double sens de ce terme a pu faciliter la transition, et en 15. 27, il est impossible de savoir lequel des deux sens il convient de choisir. David, revêtu du manteau de byssus comme les Lévites, est donc celui qui a institué à Jérusalem, dès le début de son règne, la fonction des Lévites affectés au service de l'arche et de la liturgie du culte. Cela justifie l'importance donnée, dans les Chroniques, au récit du transfert de l'arche.

Une autre remarque doit être faite au sujet du *sacerdoce.* La place des prêtres dans ces chapitres est relativement secondaire, au point que certains exégètes voient dans les quelques mentions qui les concernent des adjonctions tardives. Il est certain que le rôle des fils d'Aaron (15. 4), de Tsadoq et Ebyatar (15. 11), de Benayahou et Yahaziel (16. 6) et la mention des prêtres à Gabaon (16. 39) sont de peu d'importance à côté des détails abondants concernant les Lévites. De plus, David lui-même offre des sacrifices au moment de l'arrivée de l'arche à Jérusalem (16. 1-2) sans le concours des prêtres, et le service des Lévites ne comportera, pour l'arche à Jérusalem, aucun sacrifice. En fait, le tabernacle, auquel sont attachés les prêtres, et le culte sacrificiel restent fixés à Gabaon et non à Jérusalem (16. 39-42). Des chantres y sont aussi affectés par David, mais il n'est pas possible

de savoir sur quoi repose une telle tradition dans le livre des Chroniques. L'auteur a-t-il voulu fonder en quelque sorte, dès l'époque de David et avant la construction du Temple de Jérusalem, les deux services cultuels du judaïsme de son époque : le service des sacrifices *au Temple*, et le service liturgique sans sacrifice de *la Synagogue*? Ce n'est pas impossible. Pour lui, en tout cas, le culte liturgique des Lévites à Jérusalem paraît avoir plus d'importance que le culte sacrificiel des prêtres à Gabaon. C'est pourquoi il va même jusqu'à donner un exemple des textes liturgiques employés dans le culte, par les citations des Psaumes déjà indiqués (16. 8-36).

Ces *citations de Psaumes* sont intéressantes : elles montrent comment des textes à usage liturgique étaient employés et actualisés dans la communauté juive d'une époque donnée. Les trois Psaumes d'où sont tirées ces citations (105, 96, 106) sont des hymnes de louanges à Dieu. Ils sont cités partiellement seulement : le Ps. 105 n'est cité que dans ses 15 premiers versets concernant la promesse et l'alliance de Dieu avec les patriarches, jusqu'à la mention de l'héritage de Canaan promis à Israël. La suite historique du Ps. (séjour en Egypte, exode, marche au désert) est laissée de côté. Le Ps. 96 est cité presque entièrement, alors que seuls les v. 47 et 48 du Ps. 106 sont utilisés. De plus, ces trois citations sont faites à la suite l'une de l'autre sans interruption aucune comme s'il ne s'agissait que d'un seul Psaume. Enfin on trouve quelques retouches du texte, par rapport à celui du psautier, qui montrent le souci de replacer ces textes à l'époque de David. Pour cela, il fallait supprimer la mention du temple et de ses parvis non encore édifiés (Ps. 96. 6 et 8 dans 16. 27 et 29), et l'allusion au retour de l'exil impossible au temps de David (Ps. 106. 47 dans 16. 37). Par ailleurs, le changement de : *race d'Abraham* (Ps. 105. 6) en *race d'Israël* (16. 13) donne une portée plus spécifiquement israélite à la phrase. Quant au dernier verset de la citation (16. 36), il reproduit, non le dernier verset du Ps. 106, mais la doxologie finale du quatrième livre du psautier, avec une modification de la dernière phrase qui, au lieu d'être un appel à la louange de la part du peuple, est une constatation que tout le peuple avait loué Dieu. Ainsi ce texte liturgique est bien incorporé dans le récit, et c'est tout le peuple d'Israël, au moment de l'arrivée de l'arche à Jérusalem, qui a célébré l'Eternel dans les termes mêmes des Psaumes cités. Il est fort possible que ces citations du psautier aient été faites tardivement à une époque où le recueil des Psaumes était déjà divisé en 5 livres, terminés chacun par une doxologie semblable. La solution inverse semble moins vraisemblable [1].

Pour conclure, les chapitres 15 et 16 de 1 Chroniques illustrent fort bien le but et la méthode du Chroniqueur. Il glorifie la figure de David et élimine ce qui est indigne de lui; il transforme une fête populaire et presque profane en une grandiose cérémonie liturgique et nationale; il attribue à David l'organisation du culte lévitique, avec ses aspects multiples et le rôle important des chantres et des musiciens; il établit une différence entre le culte sacrificiel du Temple, ou du tabernacle ancien, et le culte liturgique et sans sacrifices qui sera celui de la Synagogue; il montre l'importance de l'usage liturgique des Psaumes dans le culte et la manière dont on les utilisait.

[1] Pour une exégèse détaillée de ces textes du psautier, voir les commentaires sur les Psaumes, en particulier H. J. Kraus, *Psalmen*, B.K., XV, 1960.

## La prophétie de Natan (chap. 17)

### CHAPITRE XVII

(1) *Alors que David habitait dans sa maison, David dit au prophète Natan : « Voici, j'habite dans une maison de cèdres, et l'arche de l'alliance de YHWH est sous des toiles de tentes.* [1] *»* (2) *Et Natan dit à David : « Tout ce qui est dans ton cœur, fais-le, car Dieu est avec toi. »* (3) *Cette nuit-là, il arriva que la parole de Dieu fut adressée à Natan en ces mots :* (4) *« Va dire à David mon serviteur : Ainsi a parlé YHWH : ce n'est pas toi* [2] *qui me bâtiras la maison pour que j'y habite.* (5) *Car je n'ai pas habité dans une maison depuis le jour où j'ai fait monter Israël* [3] *jusqu'à ce jour-ci, mais j'ai été de tente en tente, et de demeure (en demeure)* [4]. (6) *Partout où j'ai marché, avec tout Israël, ai-je dit une parole à l'un des juges* [5] *d'Israël, à qui j'avais ordonné de paître mon peuple, pour dire : Pourquoi ne m'avez-vous pas bâti une maison de cèdres ?* (7) *Et maintenant tu parleras ainsi à mon serviteur David : Ainsi a parlé YHWH des armées : c'est moi qui t'ai pris du pâturage, derrière le petit bétail, pour être chef sur mon peuple d'Israël.* (8) *J'ai été avec toi partout où tu as marché, j'ai retranché tous tes ennemis devant ta face et je te ferai un nom comme le nom des plus grands qui sont sur la terre.* (9) *J'établirai un lieu pour mon peuple d'Israël, je l'y planterai et il y demeurera ; il ne sera plus agité et les méchants ne continueront pas à le dévorer* [6] *comme auparavant.*

(10) *Et depuis les jours où j'ai institué des juges sur mon peuple d'Israël et que j'ai soumis* [7] *tous tes ennemis, je t'ai annoncé que YHWH* [8] *te bâtira une maison.* (11) *Lorsque tes jours seront accomplis pour aller avec tes pères, je ferai subsister ta postérité après toi — celui qui sera l'un de tes fils* [9] *— et j'affermirai sa royauté* [10]. (12) *C'est lui qui me bâtira une maison, et j'affermirai son trône pour toujours* [11]. (13) *Moi, je serai pour lui un père et lui,*

[1] Ce verset correspond à 2 Sam. 7. 1-2 avec la suppression d'une phrase (*Dieu donna du repos à David*) et de légères variantes (*David* à la place du *roi*; des *toiles de tentes*, ou *des tentures*, à la place de : *une tente*).

[2] 2 Sam. 7. 5 emploie l'interrogatif : *Est-ce toi* qui me bâtiras...? Le Chroniqueur affirme au contraire nettement sa pensée : *Ce n'est pas toi...* Il dit également : *la* maison (= le Temple), alors que Sam. a : *une* maison.

[3] Le texte de 2 Sam. 7. 6 porte... Israël *hors d'Egypte.*

[4] Le dernier mot a dû tomber par erreur de copiste, à moins que le texte de 2 Sam. ne soit à préférer : *mais j'ai voyagé dans une tente et dans une demeure.*

[5] Mieux que : l'une *des tribus* d'Israël dans 2 Sam. 7. 7 (שִׁבְטֵי et non שֹׁפְטֵי).

[6] 2 Sam. 7. 10 : *l'opprimer* (allusion au séjour en Egypte).

[7] Le texte de 2 Sam. dit : *je t'ai donné du repos* de la part de tous tes ennemis.

[8] Le passage de la 1re personne à la troisième peut surprendre : *je t'ai annoncé que YHWH...* 2 Sam. 7. 11 a mis tout à la 3e personne : *YHWH t'a annoncé qu'il...* Les LXX ont lu autrement : *je te rendrai grand*, au lieu de *je t'ai annoncé* (וַאֲגַדֶּלְךָ au lieu de וָאַגִּד לָךְ). Nous gardons le texte qui donne satisfaction.

[9] Alors que 2 Sam. 7. 12 a : *ta postérité qui sortira de tes entrailles*, les Chron. ont précisé qu'il s'agissait *d'un fils* (Salomon) parmi les autres.

[10] Dans 2 Sam. le mot employé désigne plutôt *le règne*, alors que celui de Chron. s'applique à *la royauté*, la fonction royale. La différence des deux mots est néanmoins très petite (מַלְכוּת et מַמְלָכָה).

[11] 2 Sam. porte : une maison *pour mon nom*, et j'affermirai le trône de son règne pour toujours.

*il sera pour moi un fils; je ne ferai pas détourner ma grâce de lui comme je l'ai fait détourner de celui qui était avant toi* [1]. (14) *Je le maintiendrai dans ma maison et dans ma royauté pour toujours, et son trône sera affermi pour toujours.* [2] » (15) *C'est d'après toutes ces paroles et d'après toute cette vision que Natan parla à David.*

(16) *Le roi David vint et s'assit* [3] *devant YHWH; puis il dit:* « *Qui suis-je, YHWH Dieu, et quelle est ma maison pour que tu m'aies fait venir jusqu'ici?* (17) *Or cela est peu de chose à tes yeux, Dieu, et tu as parlé au sujet de la maison de ton serviteur pour le lointain (avenir). Tu m'as regardé comme au rang de l'homme qui est haut placé* [4], *YHWH Dieu.* (18) *Que pourrait ajouter encore David pour toi, en vue de la gloire de ton serviteur?* [5] *Toi, tu as connu* [6] *ton serviteur.* (19) *YHWH, c'est à cause de ton serviteur, et c'est selon ton cœur* [7], *que tu as fait toute cette grande chose pour faire connaître toutes (tes) grandeurs.* (20) *YHWH, il n'y a personne comme toi, et il n'y a pas de Dieu en dehors de toi, dans tout ce que nous avons entendu de nos oreilles.* (21) *Y a-t-il, comme ton peuple d'Israël, une seule nation sur la terre que Dieu soit allé racheter pour lui comme peuple, pour te faire un nom grand et redoutable en chassant des nations devant ton peuple que tu as racheté d'Egypte?* [8] (22) *Tu t'es donné ton peuple d'Israël comme peuple pour toujours, et toi, YHWH, tu es devenu pour eux un Dieu.* (23) *Et maintenant YHWH, que la parole que tu as dite sur ton serviteur et sur sa maison soit vraie pour toujours. Fais comme tu as dit!* (24) *Qu'elle soit vraie et que ton nom soit grand pour toujours, pour que l'on dise: YHWH des armées est le Dieu d'Israël, il est un Dieu pour Israël; et que la maison de David ton serviteur soit affermie devant toi!* (25) *Car toi, mon Dieu, tu as ouvert l'oreille de ton serviteur*

[1] Le texte de 2 Sam. est plus long et plus précis: il comporte la phrase: *s'il fait le mal, je le châtierai avec la verge des hommes et avec les coups des enfants des hommes.* Puis il mentionne le nom de *Saül*, prédécesseur de David, que 1 Chron. ne cite pas.

[2] Dans 2 Sam. la phrase est à la 2e personne: *Ta maison* et *ta royauté... ton trône.*

[3] S'asseoir devant Dieu était peut-être une attitude de la prière, bien que le plus souvent, on se tînt debout ou prosterné.

[4] Phrase très difficile à traduire. 2 Sam. 7. 19 porte: *cela est la loi de l'homme, Seigneur Dieu* (le mot תּוֹרָה = loi, remplace le mot תּוֹר = rang, ordre, série). De multiples conjectures ont été faites pour expliquer ce texte obscur. La plupart des interprétations se ramènent à trois hypothèses:

1. Il s'agirait de *David*, lui-même, humble devant Dieu, qui constate que Dieu fait de lui un homme supérieur. Le contraste entre le premier mot de la phrase (litt.: *Cela est petit à tes yeux*) et le mot que nous traduisons par *haut-placé* (הַמַּעֲלָה) donnerait une certaine vraisemblance à cette traduction.

2. Il s'agirait de la *descendance* de David: *tu m'as fait voir comme une série d'hommes* (en corrigeant le verbe pour le mettre au *hiphil*: וַתַּרְאֵנִי), et le mot suivant signifierait, non ce qui est élevé, mais ce qui est lointain, dans l'avenir, comme dans la phrase précédente.

3. Il s'agirait enfin d'une perspective *messianique*: tu m'as fait voir comme *une figure d'homme* en haut (dans le sens de l'Homme par excellence, ou du Fils de l'Homme, comme dans Dan. 7. 13). Ce sens s'adapterait certes très bien au contexte messianique de la prophétie de Natan, mais est-ce l'idée première du texte? (cf. discussion dans Rothstein, Rudolph, etc.).

[5] 2 Sam. 7. 20 = *Que pourrait encore te dire David?* Le verbe דבר (dire) de Sam. a donc été lu כָּבוֹד (gloire) dans les Chron. Certains avec les LXX corrigent ce dernier mot en une forme verbale: *pour glorifier ton serviteur* (Rudolph).

[6] Probablement dans le sens de: *tu as choisi, tu as aimé ton serviteur* (cf. Amos 3. 2).

[7] L'ingénieuse hypothèse qui consiste à lire ces mots: *selon ton cœur* (כְּלִבְּךָ) sous la forme: *ton chien* (כַּלְבְּךָ), pour marquer l'humilité de David qui s'abaisse devant Dieu comme un chien (cf. d'autres textes analogues: 1 Sam. 24. 15; 2 Sam. 9. 8; 2 R. 8. 13) n'est pas du tout certaine, malgré le témoignage des Ostraca de Lakish (Torczyner: *Marti-Festschrift*, 1925, p. 275). Ce serait en tout cas le seul exemple biblique où l'homme devant Dieu se compare à un chien.

[8] Phrase longue et mal construite, mais que l'on peut conserver. Le texte de 2 Sam. est différent, mais non meilleur.

*(pour lui dire que) tu bâtirais une maison. C'est pourquoi ton serviteur a trouvé le courage*[1] *de prier devant toi.* (26) *Maintenant, YHWH, c'est toi qui es Dieu et tu as parlé de ce bonheur à ton serviteur*[2]. (27) *Et maintenant, veuille bénir la maison de ton serviteur pour qu'elle soit à toujours devant toi, car toi, YHWH, tu bénis et tu es béni pour toujours !*[3] »

## La prophétie de Natan (chap. 17)

Le projet de David fut de construire une maison de Dieu, c'est-à-dire un sanctuaire à Jérusalem. Mais Dieu lui fit savoir, par la bouche du prophète Natan, que ce projet ne devrait être réalisé plus tard que par son fils Salomon. Toutefois, David recevait en même temps la promesse d'avoir une descendance et une dynastie éternelle sur le trône qu'il occupait dans la capitale d'Israël. Jouant sur le mot *maison*, le récit de cette prophétie de Natan se ramène à ceci : ce n'est pas toi, David, qui construiras une maison de Dieu, c'est Dieu qui te construira une maison. L'importance de ce texte a été soulignée d'une façon relativement récente à cause de la phrase centrale au sujet du fils de David : *Je serai pour lui un père, et il sera pour moi un fils* (v. 13). C'est en effet un passage qui éclaire le problème de l'origine du messianisme en Israël et de son rapport avec la royauté davidique, par comparaison avec l'idée de la royauté sacrée chez les peuples de l'ancien Orient. La notion de la filiation divine du roi, par nature ou par adoption, se rencontre habituellement dans les mythes religieux et dans les rites cultuels de la plupart de ces peuples, et dans quelques textes de l'Ancien Testament dont celui de la prophétie de Natan (2 Sam. 7) et le Ps. 2 sont les plus connus. Mais quelle est la portée exacte et quelle fut la forme littéraire originale de cette prophétie de Natan? La question est aujourd'hui encore très discutée parmi les exégètes et les historiens[4]. Son étude concerne surtout le commentaire de 2 Sam. 7, alors que l'analyse du texte parallèle, dans 1 Chr. 17, donne plutôt lieu à l'examen des différences et de la perspective générale du récit, dans la manière du Chroniqueur.

Le plan du chapitre est très simple. Après une brève *introduction* dans laquelle il est dit que David constate la différence entre le roi qui habite dans un palais et l'arche de Dieu qui réside sous une tente, et que Natan approuve implicitement le projet de construire un temple (v. 1-2), Dieu adresse une *parole prophétique* à David par l'intermédiaire de Natan pour lui annoncer que ce n'est pas lui qui construira le sanctuaire, mais un de ses descendants, avec la promesse d'une dynastie éternelle (v. 3-14). Enfin le chapitre se termine par une *prière* d'action de grâce et de louange que David fait monter vers Dieu (v. 15-27).

[1] Le texte dit seulement : *ton serviteur a trouvé de prier...* mais le parallèle de 2 Sam. 7. 27 ajoute : *a trouvé son cœur pour prier*, c'est-à-dire *le courage, l'audace* de prier.

[2] 2 Sam. 7. 28 a en plus : *Tes paroles sont vérité et tu as parlé...*

[3] Le texte de Samuel diffère un peu. Le dernier membre de phrase peut s'appliquer à Dieu : *tu bénis* et *tu es béni* pour toujours, mais pourrait s'appliquer aussi à celui que Dieu bénit (*tu bénis et il est béni pour toujours*), ou même ici à la maison de David (*tu bénis et elle sera bénie pour toujours*).

[4] Une abondante bibliographie pourrait être mentionnée à ce sujet. Outre les œuvres connues de Engnell, Widengren, Mowinckel, citons seulement les études plus particulières de L. Rost, *Die Überlieferung von der Thronnachfolge Davids*, 1926; H. J. Kraus, *Die Königsherrschaft Gottes*, 1951; G. W. Ahlström, « Der Prophet Nathan und der Tempelbau », *V.T.*, 1961, p. 120 ss; M. Noth, « David und Israel in 2 Samuel 7 », *Mélanges bibliques pour A. Robert*, 1957; S. Amsler, *David, Roi et Messie*, 1963; H. van den Bussche, « Le texte de la prophétie de Nathan sur la dynastie davidique », *Ephemerides Theologicae Lovanienses*, 1948, p. 354 ss, etc., etc.

Le Chroniqueur suit de très près le texte de 2 Sam. 7 qu'il abrège plutôt, alors que souvent il développe davantage sa source. Les quelques variantes qu'on peut relever ne permettent pas d'affirmer que 1 Chr. 17 représente un texte plus primitif que 2 Sam. 7, ou que ces deux récits parallèles remontent à une forme originale que la critique littéraire permettrait de retrouver [1]. En suivant sa source, le livre des Chroniques ne fait que marquer, ici ou là, par certaines retouches, ce qui est conforme à son idéal religieux et à sa théologie de l'histoire.

En laissant de côté ce que dit 2 Sam. 7. 1, qui présente le récit au moment où David connut le repos parce que Dieu l'avait délivré de tous ses ennemis, le Chroniqueur laisse supposer que le projet de construction du Temple suivit aussitôt le transfert de l'arche à Jérusalem (chap. 16). En réalité, il se peut qu'un délai assez long ait séparé ces deux récits, mais dans les Chroniques tout est groupé au début du règne de David.

Alors que 2 Sam. 7. 5 emploie l'interrogatif : *est-ce toi qui me bâtirais une maison?* 1 Chr. 17. 4 en fait une défense relative à un projet déjà connu : *Ce n'est pas toi qui me bâtiras la maison.* De cette manière, le projet est moins celui de David que celui de Dieu lui-même. Dieu aura sa maison à Jérusalem, mais ce ne sera pas David le réalisateur de ce projet. Cette légère modification a-t-elle une importance plus grande qu'on ne pense? Veut-elle atténuer le texte de 2 Sam. qui serait hostile au Temple, par réaction d'un idéal prophétique fidèle au désert et incarné en Natan, et signifie-t-elle que, pour le Chroniqueur, il n'y avait plus d'hostilité contre la construction du Temple, mais seulement une explication du fait que David n'en avait pas été le constructeur? C'est peut-être donner trop de poids à une nuance minime. Nous ne pensons pas, d'ailleurs, qu'il y ait une hostilité envers le Temple, même dans 2 Samuel, contrairement à une interprétation souvent donnée [2].

Une différence plus caractéristique apparaît dans les v. 11-13 au sujet de la promesse de Dieu à David. 2 Sam. 7. 12 parle de la postérité de David « qui sortira de ses entrailles », c'est-à-dire de sa descendance dans les générations à venir. Le Chroniqueur précise en faisant allusion à l'un des fils de David (v. 11), c'est-à-dire incontestablement à Salomon, qui construira le Temple. Cependant la figure de ce fils n'est peut-être pas exclusivement celle de Salomon en tant qu'être humain successeur de David, mais celle d'un roi messianique incapable d'avoir une attitude de désobéissance à Dieu; en effet, le Chroniqueur a supprimé du texte de 2 Sam. 7. 14 la phrase où Dieu annonce qu'il punira ce roi : *S'il fait le mal, je le châtierai avec la verge des hommes et avec les coups des enfants des hommes.* Une telle désobéissance serait indigne du roi-messie. Certes, pour David comme pour Salomon, le Chroniqueur évite soigneusement de relater les événements peu honorables que la tradition avait conservés d'eux dans les livres de Samuel et des Rois. Mais, dans l'annonce prophétique de ce « fils de Dieu », roi messianique, il était impossible de faire la moindre allusion à un caractère trop humain de ce personnage. Il n'en est pas de même pour le roi, qui a précédé David et que le Chroniqueur mentionne (v. 13) sans dire son nom, alors que 2 Sam. 7. 15 évoque Saül.

Enfin une variante non négligeable est à signaler au v. 14. Le texte de 2 Sam. 7. 16 parlait de l'affermissement de la maison et du règne de David (*Ta maison, ton règne, ton trône*); 1 Chr. 17. 14 parle de Dieu et de ce roi-messie annoncé : *ma maison, ma royauté* et *son trône.* La pensée du livre des Chroniques est que Dieu lui-même règne éternellement, dans sa maison (le Temple? ou le peuple d'Israël?) et que le roi descendant de David

[1] Comme veut le faire H. VAN DEN BUSSCHE, *op. cit.*
[2] Voir en dernier lieu M. SIMON, « La prophétie de Nathan et le Temple », *RHPR*, 1952, p. 41-58.

ne sera que son représentant sur le trône de Jérusalem. C'est donc une théocratie où la royauté de Dieu est plus nettement marquée que celle du Messie, et l'on a raison de dire que la figure du Messie a dans l'ensemble de l'œuvre du Chroniqueur un rôle très effacé [1].

Si le récit de la prophétie de Natan dans notre chapitre est nettement orienté vers la figure de Salomon, cette figure est surtout envisagée comme celle du roi qui régnera pour toujours sur le trône de David, qui représentera la royauté de Dieu sur la terre dans la ville de David, et qui bénéficiera de la promesse faite à David [2]. C'est donc plutôt la figure de David projetée dans l'avenir comme le roi éternel, au travers de sa descendance, qui est l'objet de la promesse de Dieu. La prière prononcée par David (v. 16-27) est bien dans cette ligne, car dans l'humilité et la reconnaissance, le roi célèbre la grandeur de Dieu qui a béni son serviteur et qui bénira toute sa maison. David est le serviteur que Dieu s'est choisi et auquel il fait grâce. Ce n'est pas le fils dont la tâche sera de construire le Temple, qui est glorifié; ce n'est même pas David qui peut tirer gloire de cette promesse et de cette bénédiction pour lui et sa maison. Dieu seul est celui qui doit être loué, parce qu'il est le seul Dieu. Aucun autre n'est semblable à lui; aucun peuple ne peut être comparé à Israël dont le Dieu est celui de la délivrance, de l'alliance et de la bénédiction à toujours. A Dieu seul la gloire !

## Victoires de David (chap. 18, 19, 20)

### CHAPITRE XVIII

(1) *Après cela, David battit les Philistins et les assujettit. Il prit Gat et ses dépendances* [3], *de la main des Philistins.*

(2) *Il battit Moab, et les Moabites furent pour David des esclaves qui lui apportèrent un tribut* [4].

(3) *David battit Hadad'ezèr* [5] *roi de Tsobah, à* Hamat, *lorsqu'il allait établir son pouvoir sur le fleuve de l'Euphrate* [6]. (4) *Et David lui prit mille attelages* [7], *sept mille cavaliers et vingt mille hommes de pied. David coupa les jarrets de tous les attelages et n'en laissa que cent.* (5) *Aram de Damas* [8] *vint secourir Hadad'ézer, roi de Tsobah, et David battit, contre*

[1] Cf. Rudolph, p. 135-136.

[2] Nous ne pensons pas que l'idée du Chroniqueur soit d'exalter Salomon au détriment de David, et de faire de Salomon la figure qui efface celle de David, comme le suggère M. Simon, *op. cit.*, p. 47. Voir aussi A. Caquot, « Peut-on parler de Messianisme dans l'œuvre du Chroniste ? » *RThPh* XCIX 1966, p. 110. L'opinion contraire est donnée par S. Amsler, *op. cit.*, p. 66.

[3] Litt. *Gat et ses filles.* Le texte de 2 Sam. 8. 1 contient deux mots difficiles à comprendre : *le mors de la coudée*, que beaucoup interprètent comme *les rênes du pouvoir*, ou *les rênes de leur capitale.* Le Chroniqueur aurait remplacé ces mots par cette mention de Gat et de ses dépendances (?).

[4] Texte abrégé par rapport à 2 Sam. 8. 2 qui raconte la punition cruelle infligée par David aux Moabites.

[5] Ce nom a souvent été écrit Hadarezèr dans les manuscrits, par suite d'une faute de lecture (confusion du ד et du ר).

[6] Le texte reste imprécis. Quel est le sujet de la phrase ? Est-ce David ou Hadadezèr, qui établissait sa domination sur l'Euphrate ?

[7] Autres chiffres dans 2 Sam. 8. 4 qui ne mentionne pas les 1000 attelages (ou chars), mais qui indique 1700 cavaliers. La mesure brutale qui élimine les chevaux des attelages en leur coupant les jarrets avait pour but d'empêcher cette armée de se reconstituer, puisqu'à l'époque, les Israélites n'avaient sans doute pas encore de chevaux. David en a cependant gardé quelques-uns pour lui.

[8] Orthographié *Darmèsèq*, au lieu de *Dammèsèq* (= Damas).

*Aram, vingt-deux mille hommes.* (6) *David mit (des garnisons)* [1] *en Aram de Damas et les Araméens furent pour David des esclaves qui lui apportèrent un tribut. YHWH venait en aide à David partout où il allait.* (7) *David prit les boucliers* [2] *d'or que portaient les serviteurs d'Hadad'ezèr, et les emporta à Jérusalem.* (8) *De Tibehat et de Koun* [3], *villes d'Hadad'ezer, David prit de l'airain en très grande quantité; Salomon en fit la mer d'airain, les colonnes et les ustensiles d'airain* [4].

(9) *To'ou* [5], *roi de* Hamat, *apprit que David avait battu toute l'armée d'Hadad'ezer, roi de Tsobah.* (10) *Il envoya son fils Hadoram* [6] *au roi David pour le saluer et pour le bénir d'avoir fait la guerre à Hadad'ezer et de l'avoir battu — car Hadad'ezer était l'ennemi de To'ou — et (pour lui apporter)* [7] *toutes sortes d'objets d'or, d'argent et d'airain.* (11) *Eux aussi, le roi David les consacra à YHWH, avec l'argent et l'or qu'il avait emportés de toutes les nations, d'Edom* [8], *de Moab, des fils d'Ammon, des Philistins et d'Amaleq.*

(12) *Abshaï, fils de Tserouyah* [9], *battit Edom dans la vallée du sel* [10] *au nombre de dix-huit mille.* (13) *Il mit des garnisons en Edom, et tous les Edomites furent des esclaves pour David. YHWH venait en aide à David partout où il allait.*

(14) *David régna sur tout Israël, et il faisait droit et justice à tout son peuple.* (15) *Joab, fils de Tserouyah, était au commandement de l'armée, Yehoshaphat, fils de* Ahiloud, *était archiviste* [11]*;* (16) *Tsadoq, fils de* Ahitoub *et Abimélek* [12], *fils de Ebiatar, étaient prêtres; Shawsha était scribe;* (17) *Bénayah, fils de Yehoyada', était au commandement des Kerétiens et des Pelétiens* [13], *et les fils de David étaient les premiers* [14] *aux côtés du roi.*

[1] Il faut suppléer le mot qui se trouve dans 2 Sam. 8. 6 et également au v. 13 de notre chapitre: נְצִבִים. Plusieurs traductions sont possibles, le verbe signifiant *dresser, élever.* Le sens qui paraît vraisemblable, comme dans 1 Sam. 10. 5; 13. 3 ss, est *garnison, poste.* Mais certains pensent à une *stèle,* d'autres à des *gouverneurs* ou *préfets* (Dh.; B. J.).

[2] Mot incertain. Les soldats avaient-ils réellement des boucliers d'or? Peut-être n'étaient-ce que des parures d'or et non des armements?

[3] Dans 2 Sam. 8. 8 ces villes portent les noms de *Bétah* (Tébah?) et de *Bérotaï.*

[4] La fin du verset, absente de 2 Sam. 8. 8, est probablement une adjonction du Chroniqueur à propos du Temple de Salomon.

[5] Ou *To'i* d'après 2 Sam. 8. 9.

[6] D'après 2 Sam. 8. 10: *Yoram,* mais la forme des Chron. paraît plus juste.

[7] Le texte ne comporte aucun verbe, et 2 Sam. 8. 10 a: *il avait dans sa main.*

[8] 2 Sam. 8. 12 porte *Aram* au lieu d'*Edom* (confusion facile ארם et אדם) ce qui pourrait être la vraie lecture, puisqu'il n'a pas encore été question d'Edom dont parlent seulement les versets suivants.

[9] Dans 2 Sam. 8. 13 c'est David lui-même qui battit les Edomites dans la vallée du sel. Ici, la mention du personnage *Abshaï fils de Tserouyah* est inattendue, d'autant qu'au v. 13 (comparer avec le v. 6), c'est bien David le sujet de la phrase. Il est donc probable que notre texte présente une altération du texte primitif, disant: *A son retour de Tsobah, il battit Edom...* à la place de: *Abshaï, fils de Tserouya* (lire וּבְשׁוּבוֹ מִצּוֹבָה au lieu de וְאַבְשַׁי בֶּן־צְרוּיָה) d'après la comparaison de 2 Sam. 8 et de la suscription du Ps. 60. 2 mentionnant cette bataille (cf. Rothstein, Rudolph). D'ailleurs le Ps. 60. 2 attribue la victoire à Joab qui était lui-même fils de Tserouyah (1 Chr. 18. 15).

[10] Vallée du sel, au sud de la mer Morte, donc dans la région des Edomites et non des Araméens, comme le dit par erreur 2 Sam. 8. 13.

[11] La traduction du mot מַזְכִּיר est incertaine. Litt.: *Celui qui fait souvenir.* Est-ce l'archiviste, ou le chancelier (B. C.)? ou le héraut (B. J.)? cf. J. Begrich, « Sofer und Mazkir », *ZAW,* 1940-1941; R. de Vaux, *Les Institutions de l'A.T.,* 1958, I, p. 202; W. Schottroff, « *Gedenken* » *im Alten Orient und im Alten Testament,* 1964, p. 253-270.

[12] Ou mieux *Ahimelek* d'après 24. 6 et 2 Sam. 8. 17. Il est possible que le texte primitif soit: *Ebiatar fils d'Ahimelek,* comme le montre 1 Sam. 22. 20, mais que, par la suite, la figure d'Ebiatar comme prêtre ait été estompée au profit de Tsadoq.

[13] Garde du corps, nommée par David, dont l'origine reste incertaine: des gens de Crète (?) et des Philistins.

[14] 2 Sam. 8. 18 dit qu'ils étaient *prêtres.* Le Chroniqueur a supprimé ce terme en vertu de sa notion du sacerdoce réservé aux Lévites et non à des descendants de Juda.

## CHAPITRE XIX

(1) *Après cela, il arriva que* Nahash *roi des fils d'Ammon mourut et que son fils régna à sa place* [1]. (2) *Et David dit : « J'agirai avec bonté envers* Hanoun, *fils de* Nahash, *car son père a agi avec bonté envers moi. » Alors David envoya des messagers pour le consoler au sujet de son père, et les serviteurs de David arrivèrent dans le pays des fils d'Ammon, auprès de* Hanoun *pour le consoler.* (3) *Mais les chefs des fils d'Ammon dirent à* Hanoun : *« Est-ce que David veut honorer ton père à tes yeux en t'envoyant des consolateurs ? N'est-ce pas pour examiner, faire le tour* [2] *du pays et l'espionner, que sont venus chez toi ses serviteurs ? »* (4) *Alors* Hanoun *prit les serviteurs de David, les rasa* [3] *et coupa leurs vêtements à moitié jusqu'en haut des cuisses* [4]*; puis il les renvoya.* (5) *On alla informer David à propos de ces hommes et il envoya quelqu'un à leur rencontre, car les hommes étaient dans une grande honte. Le roi dit : « Restez à Jéricho jusqu'à ce que votre barbe ait repoussé, puis vous reviendrez. »*

(6) *Les fils d'Ammon virent qu'ils étaient devenus odieux à David, et* Hanoun *et les fils d'Ammon envoyèrent mille talents d'argent pour engager à leur service, d'Aram-Neharaïm, d'Aram de Ma'akah et de Tsobah, des attelages et des cavaliers* [5]. (7) *Ils engagèrent à leur service trente-deux mille attelages, ainsi que le roi de Ma'akah et son peuple, et ils campèrent en face de Médebah* [6], *puis les fils d'Ammon se rassemblèrent (en sortant) de leurs villes et arrivèrent pour la guerre.* (8) *David l'apprit et il envoya Joab et toute l'armée des vaillants* [7]. (9) *Les fils d'Ammon sortirent et se disposèrent au combat à l'entrée de la ville, mais les rois qui étaient venus étaient, pour leur part, dans la campagne.* (10) *Joab vit que le front du combat était pour lui, devant et derrière ; il fit un choix, parmi toute l'élite en Israël et les disposa à la rencontre des Araméens.* (11) *Quant au reste du peuple, il le plaça entre les mains d'Abshaï son frère, et ils se disposèrent à la rencontre des fils d'Ammon.* (12) *Puis il dit : « Si Aram est plus fort que moi, tu viendras à mon secours et si les fils d'Ammon sont plus forts que toi, je te secourrai.* (13) *Fortifie-toi et fortifions-nous donc pour*

[1] Dans le texte parallèle de 2 Sam. 10, le nom de Nahash ne figure pas ; par contre celui de son fils Hanoun est donné.

[2] Litt. *pour examiner, détruire et espionner le pays*, alors que 2 Sam. 10. 3 porte : *pour examiner la ville, pour l'espionner et la détruire*, ce qui est une phrase plus logique. Plutôt que de corriger le texte des Chroniques, on pourrait donner au verbe הָפַךְ non le sens de *détruire*, mais de *retourner*, d'où *faire le tour* (?)

[3] 2 Sam. 10. 4 dit : *il leur rasa la moitié de la barbe*, ce qui convient bien à ce qui est dit au v. 5 : *Jusqu'à ce que votre barbe ait repoussé.* Le Chroniqueur a abrégé le texte, à moins qu'il n'ait voulu aggraver l'humiliation des messagers de David en disant qu'on les avait rasés entièrement (Rudolph).

[4] Atténuation du terme de 2 Sam. 10. 5 (le postérieur). Le mot, employé ici seulement, vient d'un verbe = *recouvrir*, donc : la partie que l'on recouvre habituellement.

[5] Le Chroniqueur augmente l'importance du combat et des armées de l'adversaire. Il parle de 1000 talents dont 2 Sam. 10 ne dit rien, et il mentionne des attelages (chars) et des cavaliers alors que 2 Sam. 10. 6 ne parle que de fantassins. Par ailleurs, les noms de lieux et de villes diffèrent sensiblement (2 Sam. 10. 6 : *Bét-Rehob*, *Tsobah*, *Ma'akah* et *Ish-tob* (?).

[6] La localité de *Médebah* se trouve dans le pays de Moab, plus au sud. Estimant que la distance était trop grande pour qu'il s'agisse vraiment de cette localité, non mentionnée dans 2 Sam. 10. 8, plusieurs corrigent en Mé-Rabbah (מֵי רַבָּא au lieu de מֵידְבָא) = les eaux de Rabbah, ville principale des Ammonites (Rothstein, Rudolph).

[7] Là encore le Chroniqueur amplifie en parlant de l'*armée des vaillants*, d'une manière fautive d'ailleurs, car le mot *armée* devrait être à l'état construit (צְבָא). 2 Sam. 10. 7 a : *toute l'armée, les vaillants.* Ces derniers (הַגִּבּוֹרִים) formaient un corps d'élite autour de David et ne constituaient pas toute l'armée.

*notre peuple et pour les villes*[1] *de notre Dieu et que YHWH fasse ce qui est bon à ses yeux!* » (14) *Joab s'approcha, ainsi que le peuple qui était avec lui, au devant des Araméens pour le combat, et ceux-ci s'enfuirent devant lui.* (15) *Les fils d'Ammon virent qu'Aram s'était enfui, et ils s'enfuirent eux aussi devant Abshaï son frère, et revinrent dans la ville. Joab revint à Jérusalem*[2].

(16) *Les Araméens virent qu'ils avaient été battus devant Israël. Ils envoyèrent des messages et firent venir les Araméens qui étaient de l'autre côté du fleuve. Shophak, chef de l'armée d'Hadad'ezèr, était à leur tête.* (17) *On l'annonça à David et il rassembla tout Israël, traversa le Jourdain, vint vers eux*[3] *et se disposa contre eux. David se disposa au combat à la rencontre des Araméens, et ceux-ci combattirent contre lui.* (18) *Mais les Araméens s'enfuirent devant Israël, et David tua d'entre les Araméens sept mille attelages et quarante mille hommes de pied*[4]. *Il fit périr aussi Shophak, chef de l'armée.*

(19) *Les serviteurs*[5] *d'Hadad'ezèr virent qu'ils avaient été battus devant Israël; ils firent la paix avec David*[6] *et lui furent assujettis. Les Araméens ne voulurent plus porter secours aux fils d'Ammon.*

## CHAPITRE XX

(1) *Au moment du retour de l'année, au temps où les rois sortent (en campagne), Joab emmena la force armée et dévasta le pays des fils d'Ammon. Puis il vint assiéger Rabbah, alors que David demeurait à Jérusalem*[7]. *Joab battit Rabbah et la détruisit*[8].

(2) *Et David prit la couronne qui était sur la tête de Milkom*[9] *et la trouva d'un poids d'un talent d'or, avec sur elle une pierre précieuse. Elle fut mise sur la tête de David, et il fit sortir le butin de la ville en très grande quantité.* (3) *Il fit sortir également le peuple qui était*

[1] Expression curieuse. Quelles étaient ces villes? On attendrait plutôt *pour notre peuple et pour notre Dieu* (le mot *ville* pourrait être une erreur de copiste reproduisant malencontreusement le mot *pour...* (עָרֵי pour בְּעַד). Une correction du texte n'est guère justifiable (par exemple עָרֵי en אָרוֹן = *l'arche* de notre Dieu? cf. Curtis).

[2] Texte un peu abrégé par rapport à 2 Sam. 10. 14.

[3] 2 Sam. 10. 17 précise: *vint vers Hélam*, mais ce mot a peut-être été mal lu par le Chroniqueur qui a mis simplement: *vers eux* (אֲלֵיהֶם au lieu de חֵלָאמָה). Toutefois ce nom de *H*élam qui apparaît déjà dans 2 Sam. 10. 16, orthographié différemment, est lui-même peut-être une inexactitude, car il peut signifier dans ce dernier passage: *leur armée* (חֵילָם). Il n'y a donc pas lieu de corriger le texte des Chroniques.

[4] D'après 2 Sam. 10. 18: *700 attelages* et *40 000 cavaliers*. Les Chron. ont forcé le chiffre des attelages.

[5] 2 Sam. 10. 19: *tous les rois, serviteurs d'Hadad'ezer.*

[6] Le Chroniqueur indique que la paix est faite *avec David*, personnage principal de son récit, alors que 2 Sam. 10. 19 met: *avec Israël.*

[7] Jusqu'à ces mots le texte est emprunté avec quelques variantes à 2 Sam. 11. 1. Mais toute la suite du récit de 2 Sam. a été supprimée dans les Chroniques (2 Sam. 11. 2 - 12. 25). C'est l'histoire de l'adultère de David et de Bat-Shéba', que le Chroniqueur élimine, comme peu glorieuse pour le grand roi. Il a toutefois conservé les mots: *alors que David demeurait à Jérusalem*, qui deviennent inexplicables dans son récit, puisque dès le verset suivant David est avec l'armée à Rabbah, d'où il reviendra à Jérusalem (v. 2-3).

[8] Cette phrase est un raccourci très bref de 2 Sam. 12. 26-29. Il ne semble pas indispensable de rétablir ici ce texte dans toute sa longueur, comme le font quelques manuscrits des LXX et quelques exégètes (Rudolph).

[9] Le texte porte: sur la tête *de leur roi* (מַלְכָּם), mais les anciennes versions et presque tous les commentateurs lisent: *Milkom* (מִלְכֹּם), la divinité des Ammonites.

*dans la ville et le condamna à la scie, aux herses de fer et aux haches* [1]. *David agit ainsi avec toutes les villes des fils d'Ammon; puis David, ainsi que tout le peuple, retourna à Jérusalem.*

(4) *Et après cela* [2], *un combat eut lieu à Guézer avec les Philistins. Alors Sibbekaï, le Houshatite, battit Sippaï, un des enfants des Rephaïm, et ils furent assujettis* [3].

(5) *Il y eut encore un combat avec les Philistins, et Elhanan, fils de Ya'ir, battit Lahmi, frère de Goliat* [4] *de Gat; le bois de sa lance était comme le cylindre des tisserands* [5].

(6) *Il y eut encore un combat à Gat, et il y avait un homme de haute taille dont les doigts* [6] *(se comptaient) six par six, soit vingt-quatre; il était lui aussi descendant de Rapha.* (7) *Il insulta Israël, et Jonatan, fils de Shime'a, frère de David, le battit.* (8) *Ces hommes* [7] *descendaient de Rapha à Gat; ils tombèrent par la main de David et par la main de ses serviteurs.*

## Victoires de David (chap. 18, 19, 20)

Le deuxième livre de Samuel contient une longue série de traditions concernant la vie de David à sa cour royale, avec des péripéties diverses au sujet des prétendants à sa succession, et des faits et gestes du roi. C'est un document de valeur, reposant sur des récits anciens et fort instructifs sur la vie et les mœurs de l'époque, avec quelques autres éléments différents et probablement un peu plus récents. L'ensemble des chapitres 9 à 24 de 2 Samuel est donc pour nous une chronique du règne de David, dont l'importance, la valeur littéraire et le pittoresque sont reconnus de tous les historiens.

En présence de ce document si riche et si varié, le Chroniqueur suit sa méthode habituelle, en fonction du but qu'il s'est proposé. Ce qui compte pour lui c'est non seulement de souligner l'importance et la gloire de la figure royale de David, mais aussi de mettre en relief tout ce qui concerne Jérusalem et le Temple, ainsi que l'organisation du

[1] Le dernier mot : *haches* est une légère correction du terme hébreu qui répète ici le mot *scies* (וּבַמְּגֵרוֹת) au lieu de וּבַמְּגֵרוֹת). Le Chroniqueur a omis un membre de phrase de 2 Sam. 12. 31 : *et il les fit passer au moule à briques*, sans doute parce qu'il interprétait cela comme un supplice. Il est vrai que tout le verset a été parfois compris de cette façon : *il les condamna à être torturés avec des scies, des herses, des haches*, etc. Mais les verbes employés dans 2 Sam. 12. 31 et ici (וַיָּשֶׂם et il les mit; וַיָּשַׂר et il les assujettit, ou condamna) impliquent beaucoup plus logiquement un travail forcé comme esclaves, pour manier des scies, des herses, des haches et fabriquer des briques.

[2] Les v. 4-8 reproduisent 2 Sam. 21. 18-22 et racontent des victoires sur des Philistins. Le Chroniqueur a modifié quelques détails du texte.

[3] 2 Sam. 21. 18 parle de *Gob*, localité inconnue, probablement corrigée en *Guézer* par le Chroniqueur, bien que ce soit une ville cananéenne et non philistine. Sippaï = Saph, en 2 Sam. Quant aux enfants des Rephaïm, il faut peut-être y voir, comme dans les versets suivants, le nom de Rapha (ou Harapha) et non un mot désignant une peuplade.

[4] Le texte de 2 Sam. parle de Goliat tué par Elhanan de Betléhem. Mais la tradition de 2 Sam. 17 disait que c'était David le vainqueur de Goliat. Pour éviter ce désaccord, le Chroniqueur parle ici du *frère* de Goliat, et non de ce dernier. Il l'appelle Lahmi, qui est une déformation du mot *Bet-léhem.*

[5] Cf. note sur 1 Chr. 11. 23.

[6] 2 Sam. dit plus explicitement : *les doigts de ses mains et les doigts de ses pieds.*

[7] Dans 2 Sam. 21. 22 il est dit : *ces quatre hommes...* car le texte racontait la victoire sur quatre personnages de la famille de Rapha. Le Chroniqueur n'a retenu que trois des combats, aussi omet-il intentionnellement le chiffre quatre. Pourquoi a-t-il laissé de côté le récit du premier combat qui se trouve dans 2 Sam. 21. 15-17 ? Sans doute parce que David n'y apparaît pas sous un jour glorieux : il était fatigué et faillit être tué par l'adversaire, mais fut sauvé par un de ses guerriers. Ses soldats jurèrent ensuite de ne plus le laisser partir au combat, de peur qu'il ne disparaisse.

culte. Les autres considérations restent pour lui secondaires. C'est pourquoi, dans la longue histoire de la cour royale de David, le Chroniqueur ne va retenir que les quelques éléments susceptibles d'éclairer son sujet et d'être utiles à son plan; tout le reste peut être omis comme inutile dans la grande fresque qu'il présente.

Mieux qu'un long commentaire, un tableau comparatif des deux livres parallèles fera comprendre, pour ces chapitres, l'intention de l'auteur des Chroniques :

| | *2 Samuel* | | *1 Chroniques* |
|---|---|---|---|
| chap. 8 : | *Guerres de David contre différents peuples voisins.* | = | chap. 18 |
| chap. 9 : | Bienveillance de David envers le petit-fils de Saül. | | |
| chap. 10 : | *Guerre contre les Ammonites* | = | chap. 19 |
| chap. 11 - 12. 25 : | Adultère de David et de Bat-Sheba'. Reproches de Natan. Mort du fils de David. | | |
| chap. 12. 26-31 : | *Fin de la guerre contre les Ammonites.* | = | chap. 20. 1-3 |
| chap. 13-14 : | Inceste d'Amnon. | | |
| chap. 15-20 : | Révolte d'Absalom. Fuite de David. Guerre et mort d'Absalom. Retour de David à Jérusalem. Révolte de Shéba. | | |
| chap. 21. 1-14 : | Famine de 3 ans. Mort de plusieurs descendants de Saül. | | |
| chap. 21. 15-22 : | *Combat contre quatre Philistins de la famille de Rapha* | = | chap. 20. 4-8 Combat contre trois Philistins seulement. |
| chap. 22-23. 7 : | Cantique et dernières paroles de David. | | |
| chap. 23. 8-39 : | Vaillants hommes de David. | = | (1 Chr. 11. 10-47) |
| chap. 24 : | Dénombrement du peuple et punition de Dieu. *Construction d'un autel sur l'aire d'Ornan.* | = | chap. 21 Choix de l'emplacement du Temple. |

On voit aisément ce qu'a retenu le Chroniqueur et ce qu'il a laissé de côté : il a conservé les récits des guerres de David et la tradition qui aboutit au choix de l'emplacement du Temple.

L'analyse détaillée et la comparaison des textes du Chroniqueur avec ceux de 2 Samuel qu'il a conservés permet de comprendre les raisons principales de son choix. Il semble qu'on puisse les grouper sous trois rubriques :

1. *Glorification de David.* Tout ce qui peut paraître indigne du roi David, tout ce qui pourrait le rabaisser ou le montrer sous un jour défavorable est laissé de côté : son adultère avec Bat-Shéba‘, les intrigues de la cour royale, l'inceste d'Amnon et la révolte d'Absalom.

Il faut y ajouter les récits qui concernent de près ou de loin la famille de Saül, dont la royauté n'est pas comparable à celle de David, et dont l'histoire n'intéresse pas le Chroniqueur (cf. chap. 10).

Ce souci de préserver la figure de David de certaines ombres, que 2 Samuel ne cherche pas à cacher, apparaît aussi chez le Chroniqueur dans certains détails des chapitres qu'il a retenus. Lorsqu'il parle de victoires de David, on remarque qu'il tente d'atténuer certains actes cruels dont David a pu se rendre coupable dans le traitement des vaincus (cf. 1 Chr. 18. 2 qui élimine une phrase de 2 Sam. 8. 2 où David fait mettre à mort une partie des Moabites — cf. aussi 1 Chr. 20. 3 et l'explication du texte). Il glorifie aussi l'armée de David qui, d'après 1 Chr. 19. 8, aurait été composée, dans sa totalité, de vaillants guerriers.

C'est peut-être pour la même raison qu'il rapporte l'épisode du combat d'un guerrier de David, non contre Goliat (comme 2 Sam. 21. 19), mais contre *un frère* du géant. La gloire de la victoire de David contre Goliat (2 Sam. 17) ne pouvait pas être ternie en relatant une autre tradition d'après laquelle le vainqueur de Goliat n'aurait pas été David lui-même mais un de ses hommes (1 Chr. 20. 5).

D'ailleurs un autre épisode montrant David fatigué et menacé de mort par un Philistin (2 Sam. 21. 15-17) n'a pas trouvé place non plus dans le récit des Chroniques, où il aurait pu figurer immédiatement avant 1 Chr. 20. 4.

2. *Projet de construction du Temple.* Aussitôt après le transfert de l'arche à Jérusalem (1 Chr. 15-16), et la prophétie de Natan annonçant à David qu'il ne construirait pas lui-même la maison de Dieu (1 Chr. 17), l'intérêt des chapitres qui suivent sera concentré sur les préparatifs de cette construction (voir 1 Chr. 22-29). Le Chroniqueur ne perd pas de vue cette perspective essentielle dans son œuvre : l'affermissement de Jérusalem et l'édification du Temple. On retrouve ce souci jusque dans les détails des récits nous rapportant les guerres de David, détails qui n'apparaissaient pas dans le texte parallèle de 2 Samuel. En effet, nous lisons dans 1 Chr. 18. 8 que le butin pris aux Araméens servira plus tard à Salomon pour fabriquer la mer d'airain, les colonnes et les ustensiles d'airain du Temple. En somme, par ses guerres, David enrichissait le royaume en prévision de la construction du Temple. Nous reviendrons plus tard sur le chap. 21 à propos du choix de l'emplacement du Temple, chapitre important aux yeux du Chroniqueur, pour la perspective d'avenir.

Le changement du mot *prêtres* en les *premiers* aux côtés du roi, à propos des fils de David, dans 1 Chr. 18. 17, provient aussi du même souci. David organisera le culte à l'avance, avec la répartition des tâches entre les Lévites et les prêtres, fils d'Aaron, répartis en 24 classes (chap. 24). Les fils de David ne pouvaient donc pas porter ce titre de prêtres qui leur est attribué dans 2 Sam. 8. 18.

3. *Le Temple ne sera pas construit par David.* Malgré tous les préparatifs de David, ce n'est pas lui qui en sera le constructeur, ainsi que le lui a annoncé Natan. Pour quelle raison ? Celle qui est présentée par le Chroniqueur explique fort bien pourquoi il a retenu les récits des guerres de David à l'exclusion des autres traditions : si David n'a pas construit le Temple, c'est parce qu'il a été un homme de guerre qui a versé beaucoup de

sang (1 Chr. 22. 8). Salomon, au contraire, sera un homme de paix et de repos et c'est lui qui édifiera le Temple, en exécutant tout ce que David avait minutieusement préparé.

Cette raison est donc bien illustrée par les récits des guerres de David contre les peuples voisins, tels que nous les trouvons dans 1 Chr. 18 à 20. Il était nécessaire que la raison mise en avant au moment où Salomon succédera à David soit justifiée. Si David a été glorieux et s'il a fait tout ce qui était possible en vue de la construction du sanctuaire, il était pourtant un homme de guerre qui a combattu souvent contre des ennemis violents et acharnés. Son règne ne sera pacifié qu'une fois ses nombreuses victoires remportées. Il fallait expliquer pourquoi, malgré son ardent désir et les moyens dont il disposait, David n'a pas été le constructeur du Temple.

Ainsi le fil du récit des Chroniques se suit parfaitement. Dans sa manière de choisir les récits de sa source et de les présenter, le Chroniqueur est toujours orienté vers son but essentiel : le Temple et le culte.

## Dénombrement du peuple et punition de Dieu (chap. 21)

### CHAPITRE XXI

(1) *Satan* [1] *se dressa contre Israël et il incita David à dénombrer Israël* [2]. (2) *David dit à Joab et aux chefs du peuple* [3] *: « Allez, comptez Israël depuis Beer-Sheba jusqu'à Dan, puis faites-moi le rapport et je connaîtrai leur nombre. »* (3) *Joab dit alors : « Que YHWH ajoute à son peuple cent fois autant ! Ne sont-ils pas eux tous, mon seigneur le roi, des serviteurs pour mon seigneur ? Pourquoi mon seigneur fait-il cette recherche ? Pourquoi Israël serait-il coupable ?* [4] *»* (4) *Mais la parole du roi l'emporta sur Joab. Joab sortit et s'en alla dans tout Israël, puis il revint à Jérusalem* [5]. (5) *Et Joab donna à David le chiffre du recensement du peuple : tout Israël était un million cent mille hommes tirant l'épée, et Juda quatre cent soixante dix mille hommes tirant l'épée* [6].

[1] Le récit parallèle, dans 2 Sam. 24, ne mentionne pas *Satan*. C'est la colère de Dieu qui pousse David à faire le dénombrement.

[2] Israël est compris ici dans son sens général : tout le peuple. 2 Sam. 24. 1 parle du dénombrement d'*Israël* et de *Juda*.

[3] En 2 Sam. 24. 2 : *Joab chef de l'armée*, et au v. 4 : *Joab et les chefs de l'armée*. Le Chroniqueur ne mentionne pas l'armée. Le dénombrement est une affaire civile et non militaire.

[4] Faire le dénombrement du peuple était une faute qui pouvait attirer de redoutables conséquences. Voir le commentaire.

[5] Ce verset est un résumé du texte de 2 Sam. 24. 4-8 qui raconte comment fut exécuté le dénombrement, en quels lieux et combien de temps durèrent les opérations (9 mois et 20 jours).

[6] 2 Sam. 24 donne des chiffres différents : 800 000 pour Israël et 500 000 pour Juda. Ici 1 100 000 pour *tout Israël* (dont 470 000 pour Juda). Le Chroniqueur parle de tout Israël (cf. v. 1) : son chiffre de 1 100 000 est donc le total. Pourquoi ajoute-t-il à part le chiffre de Juda (que le texte des LXX n'a d'ailleurs pas gardé) et pourquoi ce chiffre est-il différent de celui de 2 Sam. 24 : 470 000 au lieu de 500 000 ? Il est difficile de le savoir. Très probablement à cause de l'indication du v. 6 où Lévi et Benjamin ne sont pas recensés. Cela expliquerait la différence entre 800 000 + 500 000 = 1 300 000 dans Sam. et 1 100 000 dans Chron. Les 200 000 correspondraient à Lévi et Benjamin. Certains voient dans les 500 000 de Juda, les 470 000 plus 30 000 de Benjamin (cf. Rudolph). D'autres estiment que 5b dans les Chron. serait une glose tardive introduite dans le texte (Curtis). Ces différences de chiffres ne sont pas un argument suffisant pour accepter l'idée que le Chroniqueur aurait utilisé ici une autre source que 2 Sam. 24.

(6) *Il n'avait pas recensé parmi eux, Lévi et Benjamin* [1], *car la parole du roi était une abomination pour Joab.*

(7) *Cela fut une chose mauvaise aux yeux de Dieu et il frappa Israël.* (8) *Alors David dit à Dieu : « J'ai péché gravement en faisant cette chose* [2]. *Maintenant pardonne donc la faute de ton serviteur, car j'ai agi vraiment comme un insensé! »*

(9) *YHWH parla à Gad, voyant de David* [3], *en lui disant :* (10) *« Va parler à David en ces mots : Ainsi a parlé YHWH : Je place devant toi* [4] *trois choses ; choisis l'une d'elles et je l'accomplirai pour toi. »*

(11) *Et Gad vint chez David et lui dit : « Ainsi a parlé YHWH : A toi d'accepter :* (12) *ou bien, trois années, la famine ; ou bien, trois mois, la défaite devant tes adversaires sous les coups de l'épée de tes ennemis ; ou bien, trois jours, l'épée de YHWH et la peste dans le pays, l'ange de YHWH ravageant tout le territoire d'Israël* [5]. *Maintenant vois ce que je répondrai à celui qui m'envoie. »* (13) *Et David dit à Gad : « L'angoisse est grande pour moi! Que je tombe* [6] *donc entre les mains de YHWH, car ses compassions sont très grandes, mais que je ne tombe pas entre les mains des hommes! »*

(14) *Alors YHWH envoya la peste en Israël et il tomba soixante-dix mille hommes d'Israël* [7]. (15) *Dieu envoya un ange* [8] *à Jérusalem pour la ravager, et comme il faisait ce ravage, YHWH regarda et fut affligé de ce malheur* [9]. *Il dit à l'ange qui ravageait : « Assez! maintenant retire ta main! » Or l'ange de YHWH se tenait auprès de l'aire d'Ornan, le Jébusien* [10].

[1] La tribu de Lévi n'a pas été dénombrée, en tant que tribu sacerdotale (cf. Nb. 1. 47-49). Quant à Benjamin, c'est peut-être parce qu'elle était la tribu où se trouvait Jérusalem, ou encore la tribu où se trouvait Gabaon avec le tabernacle (cf. 16. 39)?

[2] Dans 2 Sam. 24. 10 David reconnaît sa faute *avant* que Dieu ait frappé Israël. Ici c'est l'inverse, peut-être pour atténuer la faute de David poussé par Satan.

[3] Gad, appelé *prophète, voyant de David,* dans 2 Sam. 24. 12, n'est mentionné que dans 1 Sam. 22. 5 (à l'époque de Saül), 1 Chr. 29. 29 (le livre de Gad le prophète) et 2 Chr. 29. 25.

[4] Litt. : *j'étends devant toi* (נֹטֶה), alors que 2 Sam. 24. 12 emploie un verbe plus fort : *je t'impose, je fais peser sur toi* (נֹטֵל).

[5] Il semble que le Chroniqueur ait modifié le texte de 2 Sam. 24. 13 qui parle par erreur, de 7 ans de famine (il harmonise les chiffres en mettant 3 partout) et qui ne mentionne ni l'épée des ennemis, ni l'épée de YHWH, ni l'ange destructeur. Peut-être est-ce pour justifier la réponse de David que le Chroniqueur parle de l'épée de Dieu et de celle des hommes (v. 13).

[6] David parle de lui seul, qui est le coupable. Dans 2 Sam. 24. 14 le verbe est au pluriel : « *Que nous tombions donc...* ».

[7] Le Chroniqueur abrège 2 Sam. 24. 15, qui donne quelques détails supplémentaires.

[8] Les commentateurs s'étonnent de ce mot sans article, alors qu'il a été déjà question de l'ange de l'Eternel au v. 12. Par ailleurs 2 Sam. 24. 16 porte : *Et l'ange envoya sa main contre Jérusalem*, ce qui a suggéré une correction du texte des Chroniques dans le même sens. Les mots וישלח האלהים מלאך seraient à lire וישלח ידו המלאך ce que le Chroniqueur aurait lu par erreur מלאך וישלח יהוה après quoi il aurait substitué האלהים à יהוה (cf. Benzinger, Curtis, Rudolph, etc.). Ces conjectures nous paraissent bien inutiles et le texte des Chroniques est satisfaisant, sans contredire le v. 12.

[9] La traduction habituelle : *se repentit*, ne rend malheureusement pas en français la différence entre le verbe employé ici (נחם = *soupirer, regretter*) et le verbe habituel qui parle de la repentance du péché (שׁוּב). Dieu ne se repent pas du péché, mais il peut éprouver un sentiment de tristesse et de regret au moment de frapper à cause de son jugement, et il peut changer son plan par compassion (cf. Gen. 6. 6; Jér. 10. 10; Jonas 3. 10, etc.).

[10] Le nom d'Ornan est orthographié autrement dans 2 Sam. 24. 16 et 18 (Arawnah ou Aranyah). C'est le seul personnage mentionné parmi les Jébusiens, anciens habitants de Jérusalem. L'emplacement de son aire sera celui du futur Temple, sur la colline de Sion.

(16) *David leva les yeux et vit l'ange de YHWH se tenant entre la terre et le ciel, son épée nue à la main et tendue contre Jérusalem. David et les anciens, recouverts de sacs, tombèrent sur leur face* [1].

(17) *Et David dit à Dieu : « N'est-ce pas moi qui ai dit de dénombrer le peuple ? C'est moi qui ai péché et qui ai fait ce mal* [2]. *Mais ceux-ci — le troupeau — qu'ont-ils fait ? YHWH mon Dieu, que ta main soit donc sur moi et sur la maison de mon père, mais que, sur ton peuple, ce ne soit pas un fléau ! »*

(18) *L'ange de YHWH* [3] *dit à Gad de parler à David : « Que David monte pour élever un autel à YHWH sur l'aire d'Ornan le Jébusien ! »* (19) *Alors David monta, selon la parole que Gad avait dite au nom de YHWH.* (20) *Ornan s'était retourné et avait vu l'ange, et ses quatre fils qui étaient avec lui s'étaient cachés. Ornan foulait du froment* [4]. (21) *David vint donc vers Ornan, et Ornan regarda et vit David ; puis il sortit de l'aire et se prosterna devant David, la face contre terre.* (22) *Et David dit à Ornan : « Donne-moi l'emplacement de l'aire* [5] *et j'y construirai un autel à YHWH. Donne-le moi contre sa pleine valeur en argent, et que le fléau se retire du peuple ! »* (23) *Ornan dit à David : « Prends-le pour toi, et que mon seigneur le roi fasse* [6] *ce qui est bon à ses yeux. Vois : je donne les bœufs pour les holocaustes, les traîneaux pour le bois, le froment pour l'offrande ; je donne tout ! »* (24) *Mais le roi David dit à Ornan : « Non ! car je veux l'acheter contre sa pleine valeur en argent. Je ne prendrai pas ce qui est à toi, pour YHWH, en offrant un holocauste gratuitement ! »*

(25) *Alors David donna à Ornan, pour l'emplacement, un poids d'or de six cents sicles* [7]. (26) *Et David construisit là un autel à YHWH, et il offrit des holocaustes et des sacrifices*

[1] Ce verset n'existe pas dans le texte parallèle de 2 Sam. 24. Il dénote une conception tardive des anges volant entre ciel et terre, alors que dans l'ancien temps les anges avaient une apparence d'homme marchant sur la terre (cf. Dan. 9. 21). D'autre part, il mentionne *les anciens*, qui sont absents du texte de Samuel.

[2] La proposition de lire le verbe infinitif (וְהָרֵעַ = *agir mal*) comme le participe substantivé (וְהָרֹעֶה = *et le berger*) donnerait un heureux contraste dans la phrase : *moi, le berger ... mais ceux-ci, le troupeau, qu'ont-ils fait ?* (cf. BHK). Mais cette correction n'est pas attestée par des manuscrits ou des versions anciennes (cf. Rudolph qui l'adopte).

[3] Comme dans les versets précédents, 2 Sam. 24 ne mentionne pas l'ange. Gad parle directement à David de la part de Dieu.

[4] Le texte diffère sensiblement de celui de 2 Sam. 24, mais rien n'oblige à le corriger ou à y voir l'utilisation, par le Chroniqueur, d'une autre source. Il a certainement modifié le texte pour l'adapter à son récit, et au lieu de lire מֶלֶךְ = *le roi*, il a écrit מַלְאָךְ = *l'ange*. Là où 2 Sam. 24 dit : *Ornan vit le roi et ses serviteurs passant vers lui*, il a donc mis : *Ornan vit l'ange, et ses quatre fils avec lui se cachaient.* Ainsi la vision de l'ange et la terreur qu'il inspirait ne concernaient plus seulement David, mais plusieurs autres personnages. Certains proposent de rétablir *le roi* à la place de *l'ange* dans le texte des Chroniques. Dans ce cas les 4 fils seraient ceux de David et non d'Ornan. Serait-ce une allusion aux 4 premiers fils de David (1 Chron. 14. 4) dont le 4ᵉ est Salomon ? Ainsi Salomon aurait-il été déjà présent au moment du choix de l'emplacement du Temple (K. Galling). Mais cette solution contredit le v. 21 où il est dit qu'Ornan vit David, alors qu'au v. 20 il l'aurait déjà vu. Le Chroniqueur ajoute aussi la phrase finale du verset (Ornan foulait du froment) en vue de l'offrande de froment du v. 23 qui n'apparaît pas non plus dans 2 Sam. 24. Au temps du Chroniqueur le rituel des offrandes était celui qui est décrit en détail dans le Lévitique (cf. 2. 1-16), et David devait donc, selon lui, observer minutieusement la loi.

[5] Dans 2 Sam. 24. 21, David veut acheter *l'aire* ; ici il demande *l'emplacement de l'aire*, c'est-à-dire plus que l'aire, le lieu où non seulement l'autel, mais le Temple seront construits.

[6] 2 Sam. 24. 22 = *qu'il fasse monter* = qu'*il offre* (ויעל) et non (ויעש).

[7] La somme est très fortement amplifiée, puisque 2 Sam. 24. 24 ne parle que de *50 sicles d'argent*, pour acheter seulement, il est vrai, l'aire et les bœufs. Ici, pour l'emplacement de l'aire, les bœufs, le froment, on parle de *600 sicles d'or*, ce qui est considérable. Le Chroniqueur a probablement voulu montrer ainsi l'immense valeur du lieu où allait être construit le Temple, et le sacrifice important consenti par David pour l'acheter. D'anciens commentateurs ont essayé d'harmoniser les deux textes en expliquant que David aurait payé 50 sicles *pour chaque tribu*, ce qui fait un total de 50 × 12 = 600 (Rashi, cité dans Curtis) !

*de paix. Il invoqua YHWH qui lui répondit par le feu (venu) des cieux sur l'autel de l'holocauste* [1].

(27) *Puis YHWH dit à l'ange de remettre son épée au fourreau* [2].

(28) *En ce temps-là, quand David vit que YHWH leur avait répondu sur l'aire d'Ornan le Jébusien, il y offrit des sacrifices* [3]. (29) *Or la demeure de YHWH que Moïse avait faite dans le désert, et l'autel de l'holocauste, étaient à cette époque sur le haut-lieu à Gabaon,* (30) *mais David ne pouvait pas y aller pour consulter Dieu, car il avait été effrayé par l'épée de l'ange de YHWH.*

(22. 1) *Et David dit : « C'est ici la maison de YHWH Dieu, et ceci est l'autel de l'holocauste pour Israël ! »*

## Dénombrement du peuple et punition de Dieu (chap. 21)

Le dénombrement du peuple, ordonné par David, est une faute grave qui entraîne une douloureuse punition. Bien que David porte une lourde responsabilité dans cette histoire, le Chroniqueur a conservé ce récit comme essentiel, puisqu'il aura pour aboutissement l'acquisition de l'emplacement du futur Temple. C'est d'ailleurs bien le *but* du récit, car les chapitres suivants vont surtout donner les détails des préparatifs en vue de la construction du sanctuaire. Son emplacement était donc d'une importance capitale et il était nécessaire de savoir dans quelles circonstances avait été choisi ce lieu.

Le 2e livre de Samuel nous donne le même récit, dans son dernier chapitre. Le Chroniqueur va donc utiliser ce texte pour établir le sien, comme il l'a fait dans de nombreux récits précédents. Toutefois, on remarque aisément que les variantes et les modifications du texte dans les deux récits parallèles sont nombreuses et plus importantes qu'ailleurs. De là, l'opinion de certains exégètes qui estiment retrouver dans le texte des Chroniques l'utilisation d'une autre source, différente de 2 Sam. 24. Les changements ne leur paraissent pas s'expliquer autrement, ni par les idées théologiques du Chroniqueur ni par sa méthode habituelle (Benzinger, Kittel, Rothstein, B. C.). Mais cette opinion ne s'impose pas, car l'auteur, tout en s'inspirant de 2 Sam. 24, et en en reproduisant textuellement des passages entiers, a voulu montrer que tout le récit conduisait à la désignation du lieu où serait construit le Temple — ce dont ne parle pas 2 Sam. — et que, par conséquent, dès le commencement, ce but était envisagé. De plus, les idées théologiques du temps du Chroniqueur ont exercé une influence très caractéristique sur certains éléments du récit. Ces raisons suffisent pour expliquer les variantes, sans avoir besoin de supposer l'existence d'une autre source (cf. Curtis, Rudolph, K. Galling, etc.).

Le récit raconte le dénombrement du peuple (v. 1-6), la mission du prophète Gad auprès de David (v. 7-13), le châtiment de Dieu et la repentance de David (v. 14-17), l'acquisition de l'emplacement de l'aire appartenant à Ornan, et la construction d'un

[1] Le grec ajoute ici : *et (le feu) dévora l'holocauste.*

[2] Le texte de 2 Sam. 24 s'arrête ici. Notre v. 27 et les v. 28 à 22. 1 des Chroniques sont des compléments de l'auteur qui veut montrer l'importance de l'emplacement choisi et acheté pour y construire le Temple.

[3] Les v. 28 et 22. 1 se suivent logiquement. Les v. 29-30 forment une sorte de parenthèse pour expliquer pourquoi David ne pouvait pas aller à Gabaon. La fondation d'un nouveau sanctuaire et d'un autel ne pouvait se faire que là où Dieu, ou son ange, était apparu pour manifester sa faveur en faisant cesser le fléau et en accueillant les sacrifices consumés par le feu descendu du ciel.

autel (v. 18-27), enfin la décision de consacrer cet emplacement à la construction du Temple (v. 28 à 2. 1).

La comparaison entre 2 Sam. 24 et notre chapitre permet de préciser l'idée du Chroniqueur et sa manière de l'exprimer.

*L'action de Dieu* est présentée avec les idées théologiques de son époque, différentes de celles des époques anciennes. Au lieu de voir dans la décision de David de dénombrer le peuple une impulsion de la colère de Dieu (2 Sam. 24. 1), il y voit une impulsion de *Satan* (1 Chr. 21. 1). Il devenait impossible de trouver, dans la volonté de Dieu, à la fois l'impulsion au mal, et la punition de ce mal. Comment Dieu pourrait-il punir David d'avoir obéi à un ordre que Dieu lui avait donné? L'introduction de la figure de Satan est l'expression d'une idée qui veut sauvegarder la justice de Dieu. Notre texte est l'un des trois seuls textes de l'Ancien Testament qui parlent de *Satan*. Ce mot vient d'une racine verbale signifiant: *être hostile, être l'ennemi de*, et s'emploie pour des personnes qui sont adversaires d'une autre (cf. 1 R. 11. 14 et 23). Dans Zacharie 3. 1, *le satan* (avec l'article) est l'accusateur du grand prêtre Josué, mais Dieu le réprime pour glorifier Josué. Dans Job 1. 6-12 et 2. 1-7, le satan se trouve parmi les fils de Dieu et accuse Job. Mais il ne peut rien faire sans la permission de Dieu qui lui donne les limites jusqu'où il peut mettre Job à l'épreuve. C'est seulement dans 1 Chr. 21. 1 que *Satan* (ce mot n'a plus l'article et est déjà un nom propre) apparaît comme l'ennemi de Dieu, excitant David à désobéir. Aussi ce texte est-il important dans l'étude d'une notion concernant le problème du mal et de son origine, dans le judaïsme ancien. Il est une étape entre l'idée ancienne que Dieu est la cause du bien comme du mal, et l'idée d'un combat entre une puissance surnaturelle mauvaise qui s'oppose à l'œuvre de Dieu, et la puissance divine elle-même (cf. dans les Evangiles, Satan contre le Christ, et celui-ci chassant les démons, etc.).

Mais Dieu agit aussi par intermédiaire: *son ange* est celui qui est chargé d'exécuter son plan et ses jugements. Certes, dans 2 Sam. 24, l'ange est déjà mentionné (v. 16-17), mais occasionnellement et sans aucun trait qui le caractérise. Ici, sa figure apparaît avec un relief remarquable: c'est l'ange qui ravage (v. 12, 15) et qui tient à la main une épée dont il frappe le peuple (v. 16); sa vision provoque la terreur chez les hommes (v. 20, 30); il est aussi celui qui révèle aux hommes la volonté de Dieu (il parle à Gad pour transmettre à David l'ordre de Dieu, v. 18); il est le serviteur de Dieu, à ses ordres, et frappe ou cesse de frapper quand Dieu le lui commande (v. 15, 27); conformément à une notion beaucoup plus tardive que dans la plupart des textes de l'Ancien Testament, l'ange est ici un être céleste qui apparaît entre ciel et terre (v. 16) et non une figure semblable à celle d'un homme sur terre (on ne trouve cette notion que dans Dan. 9. 21; 12. 5-6). Si non seulement David, mais Ornan et ses fils, ont vu l'ange, c'est précisément pour montrer l'exceptionnelle circonstance de cette apparition en un lieu désormais voué à rester saint. C'est peut-être ce qui explique combien Ornan s'est montré disposé à céder sans délai au roi David un emplacement tellement redoutable.

*L'attitude de David* est aussi dans la perspective que le Chroniqueur nous présente habituellement. Sans doute a-t-il commis une faute, et l'auteur ne le cache pas, alors que le plus souvent il omet les récits peu favorables au grand roi d'Israël. Mais ne pouvant passer sous silence cette action qui allait décider de l'emplacement du Temple, il s'efforce d'atténuer la faute de David et de dégager sa responsabilité. L'impulsion première est attribuée à Satan, et David prend conscience de son péché lorsque Dieu a commencé de le frapper pour cette faute: c'est alors qu'il se repent (v. 7-8), tandis que dans 2 Sam. 24

la repentance de David intervient dès qu'il eut fait le dénombrement et avant qu'il soit puni (v. 10). Lorsqu'il exprime sa repentance, il le fait dans des termes plus précis et plus développés que dans 2 Sam.; il s'accuse lui seul et demande que, lui-même et sa famille, portent la punition de la faute, et non le peuple qui n'est pas coupable (v. 17). Ainsi, même en commettant un péché, David apparaît, par son humilité et sa repentance, comme un fidèle serviteur de Dieu, prêt à porter seul le poids du crime. Il faut ajouter que David se montre soucieux de respecter les prescriptions rituelles au sujet des sacrifices, même si ces lois n'ont été codifiées que plus tard (v. 20-23). Dans le sacrifice offert sur l'aire d'Ornan, il apporte l'offrande de blé prescrite par la loi (Ex. 29. 38-41; Lév. 2. 1-10, etc.), alors que 2 Sam. 24 ne mentionne nullement ce détail (v. 22-25).

En ce qui concerne *le dénombrement* lui-même, les variantes par rapport à 2 Sam. 24 s'expliquent assez bien. D'abord il s'agit d'un recensement de *tout* le peuple, et non d'Israël et de Juda (2 Sam. 24. 1). C'est l'idée du Chroniqueur que seule la royauté de David sur l'ensemble du peuple, envisagé dans sa totalité, soit reconnue. Le chiffre de la population recensée est donné *pour tout Israël* d'abord (1 100 000 au v. 5), et la mention de Juda (470 000) n'intervient ensuite que comme une partie du tout (à moins que l'indication sur Juda ne soit qu'une glose tardive !). Le peuple est le peuple de Dieu qui ne peut être mêlé aux autres; c'est pourquoi les détails sur l'itinéraire des recenseurs, se rendant jusque chez les peuples voisins (Tyr, Sidon, Héviens, Cananéens, 2 Sam. 24. 5-8), n'intéressent pas notre auteur, et il les passe sous silence. De plus, la gravité du péché est plus marquée. Joab n'a pas dénombré les deux tribus de Lévi et Benjamin (v. 6), ce qui lui aurait paru abominable en raison du caractère sacerdotal de la première, et probablement de la situation de la seconde où se trouvaient Jérusalem et Gabaon.

Pourquoi était-il criminel de faire un recensement? Diverses raisons peuvent l'expliquer: un recensement avait le plus souvent pour but d'évaluer l'importance d'une population pour le recrutement des soldats ou des impôts, ce qui risquait de justifier un sentiment d'orgueil royal (cf. Prov. 14. 28). Dans une société où tout avait un caractère sacré, c'était considéré aussi comme une sorte d'atteinte à la liberté du peuple et d'abus de pouvoir des gouvernants. Le chiffre de la population était du domaine des dieux, et la curiosité trop grande à cet égard entraînait une réaction divine et la malédiction sous des formes variées (fléaux, défaites, peste, etc.). C'est certainement dans l'intention d'éviter cette malédiction que la loi prévoyait une rançon à payer par chacun, lorsqu'un dénombrement était exécuté (Ex. 30. 11-13). Une telle idée qui avait quelque parenté avec les antiques conceptions magiques pouvait s'accompagner de motifs plus religieux en Israël: les promesses de Dieu sont incommensurables. Quiconque veut les compter leur assigne une limite, et met un terme à l'infinie bénédiction de Dieu (cf. Dhorme, sur 2 Sam. 24. 1).

Enfin surtout, le récit se termine par la décision de choisir ce lieu comme emplacement *du Temple*. Rien de cela n'est dit dans 2 Sam. 24 qui ne contient pas le parallèle de 1 Chr. 21. 28 - 22. 1. Déjà dans le dialogue avec Ornan le Jébusien, le Chroniqueur insiste sur l'importance d'un tel emplacement: c'est là qu'est apparu l'ange à David, à Ornan et ses fils (v. 16 et 20); c'est là que cessa le fléau qui frappait Israël et allait tomber sur Jérusalem (v. 15 et 27); c'est là que le feu du ciel tomba sur l'holocauste de la part de Dieu, comme pour une réponse favorable à la décision de David (v. 26). Il faut y ajouter l'augmentation très forte du prix payé par David à Ornan, non pour son aire, mais pour tout l'emplacement (600 sicles d'or au lieu de 50 sicles d'argent dans 2 Sam. 24), et l'explication inattendue des v. 29-30 destinée à justifier l'abandon du haut-lieu de

Gabaon, où se trouvait le tabernacle, au profit de l'emplacement de Jérusalem pour le Temple.

Après de tels événements, après le grand sacrifice de David pour acheter un terrain en toute propriété, après l'épreuve du fléau destructeur et la vision de l'ange remettant son épée au fourreau, toutes les conditions étaient requises pour que l'emplacement où Dieu s'était manifesté aussi puissamment soit pour toujours consacré à son autel et à son sanctuaire. Le Temple pouvait désormais être édifié à Jérusalem.

## Les préparatifs pour le Temple (chap. 22)

### CHAPITRE XXII

(2) *David ordonna de rassembler les étrangers* [1] *qui étaient dans le pays d'Israël, et il établit des carriers pour préparer* [2] *des pierres de taille, afin de construire la maison de Dieu.* (3) *David prépara aussi du fer en quantité, pour les clous des battants de porte et pour les crampons, de l'airain en quantité qu'on ne pouvait peser,* (4) *et des bois de cèdres sans nombre, car les Sidoniens et les Tyriens avaient amené à David des bois de cèdres en quantité.* (5) *David disait: « Mon fils Salomon est jeune et faible, et la maison à construire à YHWH (doit être) extrêmement grandiose en renommée et en splendeur pour tous les pays* [3]*. Je ferai donc pour lui* [4] *des préparatifs. » Ainsi David fit-il des préparatifs en quantité, avant sa mort.*

(6) *Et il appela Salomon, son fils, et lui commanda de construire une maison à YHWH, le Dieu d'Israël.*

(7) *David dit à Salomon: « Mon fils* [5]*, j'avais à cœur, moi-même, de construire une maison pour le nom de YHWH, mon Dieu.* (8) *Mais la parole de YHWH me fut adressée en ces mots: Tu as répandu du sang en quantité et tu as fait de grandes guerres. Tu ne construiras pas de maison pour mon nom, car tu as répandu beaucoup de sang à terre devant moi.* (9) *Voici, il t'est né un fils* [6]*; il sera, lui, un homme de repos et je lui donnerai le repos vis-à-vis de tous ses ennemis d'alentour, car Salomon* [7] *sera son nom, et je donnerai paix et tranquillité à Israël pendant ses jours.* (10) *C'est lui qui construira une maison pour mon*

[1] Les étrangers sont ceux qui appartenaient aux anciennes peuplades cananéennes et qui étaient restés dans le pays depuis la conquête sans être entièrement assimilés aux Israélites. Salomon les fit travailler à la construction du Temple (2 Chr. 2. 16-17; 8. 7-8).

[2] Litt. : *des tailleurs pour tailler des pierres de taille.*

[3] La phrase est longue et lourde; l'emploi de la préposition לְ devant les verbes et les substantifs rend difficile une traduction littérale qui serait : la maison *pour* construire *pour* YHWH, *pour* être grandiose *pour* le plus, *pour* le nom (la renommée) et *pour* la splendeur *pour* tous les pays.

[4] Les mots *pour lui* (pour Salomon) pourraient aussi se comprendre : *pour elle* (la maison, substantif masculin en hébreu). Le premier sens est à préférer.

[5] L'accentuation du verset permet de lire ainsi, avec plusieurs manuscrits et d'anciennes versions, alors que le texte pourrait aussi se lire : « David dit à Salomon, *son fils...*

[6] Le verbe est au participe, mais le contexte pourrait aussi permettre de traduire au futur : *il te naîtra un fils.*

[7] Explication étymologique du mot *Salomon* qui vient du mot *Shalom* = *paix*, employé aussitôt après.

*nom. Il sera pour moi un fils et je serai pour lui un père et j'affermirai le trône de sa royauté sur Israël pour toujours* [1].

(11) *Maintenant, mon fils, que YHWH soit avec toi pour que tu bâtisses avec succès* [2] *la maison de YHWH ton Dieu, comme il l'a dit à ton sujet!* (12) *Seulement, que YHWH te donne du discernement et de l'intelligence lorsqu'il t'établira* [3] *sur Israël, pour garder la loi de YHWH ton Dieu!*

(13) *Alors tu auras du succès si tu gardes, pour les mettre en pratique, les préceptes et les coutumes que YHWH a ordonnés à Moïse au sujet d'Israël. Sois fort et courageux! Sois sans crainte et sans peur!*

(14) *Voici, dans ma pauvreté* [4], *j'ai préparé, pour la maison de YHWH, de l'or pour cent mille talents et de l'argent pour un million de talents* [5]. *Pour le bronze et le fer, on ne peut pas les peser, car il y en a en abondance. J'ai préparé aussi du bois et des pierres, et tu en ajouteras encore.* (15) *Avec toi sont en abondance les ouvriers, les carriers, les tailleurs de pierres et de bois, et tous les hommes habiles en tout métier.* (16) *Pour l'or, l'argent, le bronze et le fer, on ne peut les compter* [6]. *Lève-toi, agis et que YHWH soit avec toi!* »

(17) *David ordonna à tous les chefs d'Israël d'aider Salomon son fils:* (18) « *YHWH votre Dieu n'est-il pas avec vous?* [7] *Ne vous a-t-il pas donné du repos de tous côtés? En effet, il a livré dans ma main les habitants du pays et le pays a été soumis à YHWH et à son peuple.* (19) *Maintenant, appliquez votre cœur et votre vie à chercher YHWH votre Dieu. Levez-vous et construisez le sanctuaire de YHWH (votre) Dieu pour amener l'arche de l'alliance de YHWH et les objets sacrés de Dieu dans la maison construite pour le nom de YHWH.*

## Les préparatifs pour le Temple (chap. 22)

Toute la fin du premier livre des Chroniques est consacrée au règne de David jusqu'à sa mort, mais le contenu des chapitres 22 à 29 se rapporte exclusivement aux préparatifs de construction du Temple et à l'organisation du personnel attaché au culte, comme si David n'avait plus fait que cela jusqu'à son dernier jour. C'est là une conception particulière au Chroniqueur, dans son désir de glorifier David et de montrer qu'il a été non seulement l'initiateur, mais presque le constructeur du Temple, tant les préparatifs en ont été poussés.

[1] Citation presque textuelle de 2 Sam. 7. 13 et 14a dont les deux phrases sont cependant inversées.

[2] Litt.: *que tu aies du succès et que tu bâtisses...*

[3] Traduction incertaine. Litt.: *et il t'ordonnera sur Israël.* Le grec et le latin ont traduit comme s'il y avait un mot signifiant régner, être fort. Les corrections du texte ne peuvent être que très conjecturales.

[4] David, comparé à Salomon, se considère comme pauvre. Mais ce mot pourrait être aussi traduit par *dans mon humilité, dans ma peine, dans mon affliction,* et ferait alors allusion aux travaux pénibles accomplis par David pour accumuler ces préparatifs du Temple.

[5] Pour autant que l'on puisse calculer la valeur de ces richesses, elles représentent une somme considérable qu'il faut vraisemblablement comprendre comme une indication amplifiée et globale du Chroniqueur pour parler d'un trésor incalculable.

[6] Certains exégètes (Curtis, Rudolph), considèrent les v. 15 et 16 comme une seule et même phrase, à traduire ainsi: ... *et tous les hommes habiles en tout métier concernant l'or, l'argent, le bronze et le fer, en grand nombre.*

[7] Le v. 18 contient les paroles d'exhortation de David aux chefs d'Israël, introduites par le v. 17. Il n'est pas nécessaire d'ajouter au v. 17 une expression comme: *en disant, en ces termes.*

Ces chapitres, à part quelques très brefs passages, n'ont aucun parallèle dans les livres de Samuel et des Rois. La question se pose donc de savoir s'ils sont une libre composition du Chroniqueur, ou s'ils sont fondés sur des documents qui lui ont servi de sources, ou encore s'ils contiennent des éléments ultérieurs ajoutés à l'œuvre initiale de l'auteur. L'analyse de ces chapitres permettra de donner quelques conclusions à ce problème littéraire.

Le premier des chapitres (22. 2-19) rapporte les préparatifs opérés par David pour le Temple (v. 2-5), et les exhortations adressées à Salomon (v. 6-16) et aux chefs du peuple (v. 17-19). S'il n'y a aucun texte parallèle à ce chapitre dans Samuel et Rois, on retrouve néanmoins des allusions et des citations qui font penser que le Chroniqueur a utilisé ces sources comme point de départ d'une composition personnelle dont le but est clair : expliquer pourquoi David n'a pas construit lui-même le Temple après en avoir choisi l'emplacement (chap. 21 et 22. 1), et pourquoi il a procédé à d'aussi grands préparatifs pour cette construction confiée à son fils Salomon. Parmi les citations ou réminiscences, signalons les v. 9-10 qui reproduisent textuellement des éléments de 2 Sam. 7. 13-14 (et 1 Chr. 17. 11-14), et les v. 11-13 qui rappellent 1 R. 2. 2-3.

La raison des préparatifs est donnée. Tout d'abord le Temple doit être grandiose et renommé en splendeur (v. 5). Dans la ville de David pour accueillir l'arche, il ne pouvait y avoir qu'un sanctuaire magnifique et luxueux. Tout l'or et l'argent du monde n'y suffiraient pas, et les sommes énormes mentionnées par l'auteur (v. 14-16) expriment le symbole idéal de cette richesse, plus que sa valeur chiffrée qui dépasserait, selon certains, les quantités d'or existant dans le monde à l'époque. De même, tous les matériaux nécessaires et les spécialistes les plus capables devaient être prêts pour la tâche, dès que Salomon monterait sur le trône.

Par contraste — et c'est une autre raison — Salomon n'est encore qu'un jeune homme faible (v. 5). Il serait donc incapable, à la mort de son père, d'accumuler tant de richesses et de compétence pour construire le Temple, si David n'avait rien préparé. Rien ne nous dit, dans les textes, à quel âge Salomon monta sur le trône, mais pour le Chroniqueur, l'inexpérience de ce roi encore jeune permettait de comprendre l'intention de David dans ses nombreux préparatifs.

Plus importante encore est la réponse donnée à la grave question de l'auteur : pourquoi David n'avait-il pas construit lui-même le Temple ? — Dans la prophétie de Natan (2 Sam. 7), Dieu avait exprimé sa volonté à ce sujet : ce ne serait pas David le constructeur de la maison de Dieu, mais son fils. Les raisons étaient en rapport avec le séjour au désert et la vie du peuple, en rappelant tous les bienfaits déjà accordés à David (2 Sam. 7. 6-11). D'après 1 R. 5. 2-4, David n'a pu bâtir le Temple, à cause des nombreuses guerres qui ne lui en ont pas laissé le temps pendant la durée de son règne. Ici, la raison invoquée est différente et n'apparaît que dans l'œuvre du Chroniqueur : David a versé trop de sang et fait trop de guerres (v. 8). Ce jugement ne peut avoir été formulé qu'à une époque tardive, car il n'est guère compatible avec les idées anciennes des livres de Samuel et des Rois où aucun reproche de ce genre n'est prononcé contre David et où, au contraire, ses guerres sont considérées comme voulues et dirigées par Dieu lui-même (2 Sam. 5. 17-25 = 1 Chr. 14. 8-16; 2 Sam. 8. 1-14 = 1 Chr. 18. 1-13, etc.). Le contraste entre David, avec ses guerres, et Salomon, homme de paix (*shalom*), est souligné au v. 9. Le Chroniqueur, indépendamment de ses sources, a donc exprimé une idée, qui à son époque était concevable : l'homme de guerre ne peut accomplir une œuvre sainte consacrée à

Dieu. « Un homme de l'Ancien Testament, contre toute la tradition, a osé exprimer cette idée — qui nous importe particulièrement aujourd'hui — qu'une guerre sanglante et une œuvre à la gloire de Dieu s'excluent en définitive » (Rudolph, p. 151).

Le chapitre se termine par quelques exhortations adressées par David aux chefs d'Israël (v. 17-19). Il les met en face de leurs responsabilités dans la future tâche de Salomon, et il les adjure de travailler avec zèle à cette entreprise comme si elle devait commencer immédiatement. De telles exhortations seront reprises et développées au chap. 28. 1 ss qui semble faire suite directement à notre chapitre, après les chap. 23-27 contenant des documents d'un autre ordre.

## Organisation des Lévites (chap. 23)

### CHAPITRE XXIII

(1) *David était vieux et rassasié de jours, et il établit Salomon son fils comme roi sur Israël.* (2) *Puis il assembla tous les chefs d'Israël, les prêtres et les Lévites* [1].

(3) *Les Lévites de trente ans et plus* [2] *furent alors comptés. Leur nombre, par tête pour les hommes, fut de trente-huit mille.* (4) *Parmi eux, vingt-quatre mille pour diriger les travaux de la maison de YHWH, six mille comme greffiers et juges* [3], (5) *quatre mille comme portiers et quatre mille pour louer YHWH avec les instruments « que j'ai faits pour (le) louer » (dit David)* [4].

(6) *David les répartit* [5] *en classes, selon les fils de Lévi: Guershon, Qehat et Merari.*

(7) *Pour les Guershonites: La'dan* [6] *et Shime'ï.* (8) *Fils de La'dan: le premier* [7] *Yehiel, Zétam et Yoël: trois.* (9) *Fils de Shime'i:* [8] *Shelomit, Haziel et Haran: trois. Ce sont les premiers des familles de La'dan.* (10) *Fils de Shime'i: Yahat, Ziza* [9], *Ye'oush et Beri'ah:*

[1] Ces versets nous placent à la fin du règne de David. Ils servent d'introduction au récit dont la suite directe se trouve aux chapitres 28-29, après les parenthèses des chapitres 23-27 qui donnent des documents statistiques.

Au v. 2 on pourrait aussi traduire: *tous les chefs d'Israël, des prêtres et des Lévites*, les trois mots se rapportant à *chef de*, à cause de l'absence de la particule du complément direct devant les deux derniers.

[2] Aux v. 24 et 27, l'âge des Lévites est fixé à 20 ans, et non à 30 selon la loi de Nb. 4. 3, 23, 30, etc.

[3] Les greffiers (ou scribes) et juges correspondent à des emplois subalternes, à côté de ceux qui « dirigent » les travaux, c'est-à-dire qui les « accomplissent », car le nombre de 24 000 surveillants serait largement exagéré.

[4] *Que j'ai faits.* Le verbe à la première personne indique qu'il s'agit d'ordres donnés par David lui-même. Les mots: *dit David* sont une parenthèse que nous ajoutons. Le grec, et plusieurs commentateurs préfèrent corriger le texte et mettre la 3e personne: *qu'il a faits.*

[5] Ce verbe est vocalisé en hébreu d'une manière anormale (comme dans 24. 3) sans qu'une explication puisse en être donnée.

[6] Dans les autres listes de Lévites, ce personnage porte le nom de *Libni* sauf au chap. 26. 21 (cf. 6. 2; Ex. 6. 17, etc.).

[7] Le mot est *tête*. On peut donc traduire soit par *le chef*, soit par *le premier*, ce qui paraît plus exact dans la suite de la liste où il est question de premier, et de second (v. 11 et 19).

[8] Le nom de Shime'ï étonne ici. La fin du verset précise en effet qu'il s'agit de la famille de La'dan et non de Shime'ï; et au v. 10 on donne la liste des fils de Shime'ï, qui est différente de celle-ci. Beaucoup voient dans le v. 9 une glose tardive. Peut-être suffit-il d'admettre qu'il a pu se glisser une erreur dans les noms, et qu'au lieu de Shime'i, il faudrait lire un autre nom, par exemple un des fils de La'dan.

[9] Le texte porte *Zina*, mais il faut lire *Ziza* avec le v. 11 et chap. 4. 37.

*quatre fils de Shime'i.* (11) *Et Yahat était le premier, Ziza le second, mais Ye'oush et Beri'ah n'eurent pas beaucoup de fils et ne formèrent qu'une seule famille pour une seule charge* [1]. (12) *Fils de Qehat: 'Amram, Ytsehar,* Hébron *et 'Ouzziel: quatre.*

(13) *Fils de 'Amram: Aaron et Moïse. Aaron fut séparé pour sanctifier le saint des saints* [2], *lui et ses fils pour toujours, pour offrir le parfum devant YHWH, pour le servir et pour donner la bénédiction en son nom, à toujours.* (14) *Moïse fut l'homme de Dieu* [3]; *ses fils furent nommés d'après la tribu de Lévi.* (15) *Fils de Moïse: Guershom et Eli'ézer.* (16) *Fils de Guershom: Shebou'él* [4], *le premier.* (17) *Les fils d'Eli'ézer furent Rehabyah, le premier, mais Eli'ézer n'eut pas d'autres fils — et les fils de Rehabyah furent très nombreux.*

(18) *Fils de Ytsehar: Shelomit, le premier.* (19) *Fils de* Hébron: *Yeriyahou le premier, Amaryah le second, Yahazyel le troisième, et Yeqam'am le quatrième.* (20) *Fils de 'Ouzziel: Mikah le premier et Yshshiyah le second.*

(21) *Fils de Merari: Mahli et Moushi. Fils de Mahli: Ele'azar et Qish.* (22) *Ele'azar mourut et n'eut pas de fils, mais des filles, et ce sont les fils de Qish leurs frères qui les prirent (pour femmes)* [5]. (23) *Fils de Moushi: Mahli, 'Eder et Yerémot: trois.*

(24) *Ce furent les fils de Lévi selon leurs familles, les premiers des familles selon leurs charges, d'après le dénombrement de (leurs) noms, par tête; ils accomplissaient leur travail au service de la maison de YHWH, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus* [6].

(25) *David avait dit en effet: « YHWH, le Dieu d'Israël, a donné du repos à son peuple et il demeure* [7] *à Jérusalem pour toujours.* (26) *Aussi, les Lévites n'auront-ils plus à porter la Demeure et tous les objets (destinés) à son service. »* — (27) *Or, d'après les dernières paroles de David, tel fut le dénombrement des fils de Lévi: à partir de vingt ans et au-dessus* [8]. (28) *Ils doivent se tenir à côté des fils d'Aaron pour le service de la maison de YHWH, en ce qui concerne les parvis, les chambres, et la purification de toute chose consacrée, et travailler au service de la maison de Dieu* [9]. (29) *(Ils doivent s'occuper) du pain de disposition, de*

[1] Le mot traduit par *charge*, c'est-à-dire *fonction*, pourrait aussi être traduit par *classe* ou *liste* c'est-à-dire par un mot qui se rapporte à la répartition et non à la responsabilité.

[2] On peut comprendre cette phrase de deux manières: le verbe est transitif, et Aaron doit accomplir les rites de sanctification dans le lieu très-saint (comme nous l'avons traduit), ou bien le verbe est réfléchi, et Aaron est lui-même consacré aux choses très saintes. D'ailleurs l'expression *saint des saints* pourrait ne pas désigner le lieu très saint du sanctuaire, mais Aaron lui-même: il serait consacré comme saint des saints. La construction de la phrase rend difficile la traduction. On remarquera que la descendance d'Aaron n'est pas donnée, mais le sera au chapitre 24, au sujet des prêtres et non des Lévites.

[3] D'après la ponctuation massorétique. Certains traduisent: *quant à Moïse, homme de Dieu, ses fils furent...*

[4] Ou *Shoubael*, d'après 24. 20 et le grec.

[5] Litt.: *qui les enlevèrent* (pour femmes). Le mot *leurs frères* signifie leurs proches parents, car les fils de Qish n'étaient pas leurs frères, mais leurs cousins.

[6] L'indication de l'âge des Lévites semble en contradiction avec le v. 3. Mais le v. 27 explique cette différence (cf. le commentaire). Le verbe *ils accomplissaient* est au singulier dans le texte, mais la correction introduite dans plusieurs manuscrits et dans les anciennes versions pour mettre le pluriel est minime.

[7] Telle est la traduction normale de la phrase. Cependant quelques traducteurs (B. C., etc.) rattachent le verbe *demeurer* au peuple et non à Dieu... : il a donné du repos à son peuple *pour qu'il demeure à Jérusalem pour toujours.* L'emploi du mot *demeure* pour désigner le Temple, au verset suivant, confirme qu'il s'agit de Dieu comme sujet du verbe *demeurer* au v. 25.

[8] Explication du v. 25 au sujet de l'âge des Lévites, abaissé à 20 ans par un ordre de David, à la fin de son règne.

[9] Les v. 28-32 ne forment qu'une longue phrase assez complexe, avec des termes techniques peu connus aujourd'hui. Pour la clarté de la traduction, il faut couper en plusieurs phrases et suppléer quelques verbes (mis dans les parenthèses).

*la fleur de farine pour l'offrande, des galettes sans levain, des gâteaux frits ou mélangés* [1], *et de tout ce qui concerne les capacités et les mesures* [2]. (30) *(Ils ont à) se tenir prêts, chaque matin, pour célébrer et louer YHWH; de même le soir,* (31) *et pour tous les holocaustes offerts à YHWH, pour les sabbats, les nouvelles lunes, et les fêtes, selon le nombre* [3] *qui leur a été fixé pour toujours par la coutume, devant YHWH.* (32) *Ils auront ainsi la responsabilité* [4] *de la Tente du Rendez-vous, la responsabilité de ce qui est consacré* [5], *et la responsabilité des fils d'Aaron leurs frères pour le service de la maison de YHWH.*

### Organisation des Lévites (chap. 23)

Avant la fin de son règne, David désigne Salomon comme roi d'Israël et fait le dénombrement de tout le personnel attaché au culte et aux fonctions civiles. Sous forme de statistiques, les chap. 23-27 nous rapportent ce dénombrement: d'abord les Lévites (chap. 23), puis les prêtres (chap. 24), les chantres et les portiers (chap. 25-26), et enfin les chefs de l'armée et autres fonctionnaires royaux (chap. 27). Du point de vue de leur composition et de leur structure littéraire, ces différents chapitres posent des problèmes qu'il n'est pas facile de résoudre et qui ont donné lieu à des hypothèses diverses.

En premier lieu, le chapitre 23 nous présente le dénombrement des *Lévites*. Après la brève introduction des v. 1-2, nous avons un premier aperçu du dénombrement (v. 3-5), suivi d'une longue liste des familles et classes des Lévites (v. 6-23), et enfin d'un rappel des diverses fonctions auxquelles ils étaient consacrés (v. 24-32).

L'introduction (v. 1-2) faisait partie vraisemblablement de la suite narrative qui précède (chap. 22) et qui se poursuit à partir du chap. 28. Ce sont les recommandations de David à Salomon et aux chefs du peuple.

Dans les morceaux qui suivent (v. 3-5, 6-23 et 24-32), on peut aisément remarquer des divergences. Au début, parmi les Lévites, 4000 sont chargés de « louer l'Eternel » (v. 5), alors qu'à la fin (v. 30), *tous* les Lévites paraissent avoir cette mission; par contre ceux qui ont les fonctions de greffiers, juges, portiers (v. 4) ne sont plus mentionnés dans les attributions générales des Lévites (v. 28-32); l'âge des Lévites est fixé à 30 ans (v. 3) et, plus tard, d'une manière inattendue malgré l'explication du v. 27, cet âge est de 20 ans (v. 25). On peut encore signaler que si, pour le Chroniqueur, les Lévites ont un rôle essentiel dans la célébration du culte, ce rôle est réduit à des emplois subalternes dans les v. 28-32 (ils sont à côté des prêtres, et sont consacrés aux préparatifs, plus qu'à la célébration elle-même du culte). Enfin, la comparaison entre cette liste de Lévites et

[1] Traduction incertaine. On trouve les mêmes termes dans les prescriptions du Lévitique (cf. 2. 1-7; 6. 14, etc.).

[2] Probablement, le contrôle des ustensiles contenant les offrandes, ou même tout ce qui concerne les mesures de capacité et de longueur.

[3] *Le nombre* peut s'appliquer aux cérémonies et aux sacrifices fixés par la coutume, ou au nombre des Lévites prescrits par la coutume légale, ce qui paraît plus vraisemblable.

[4] Le terme traduit par *responsabilité* vient du verbe *garder, observer.* On peut donc le comprendre, soit comme *la surveillance*, soit comme *le service* consistant à observer le rituel. Le mot: *responsabilité* peut recouvrir les deux sens.

[5] Le texte porte simplement: *le saint.* Certains le comprennent ici comme le *lieu très-saint* (Dhorme), mais on peut le considérer aussi comme un terme général s'appliquant à tout ce qui est *saint* ou *consacré.*

d'autres listes parallèles (chap. 6. 1-15; 6. 16-30; Néh. 10-11) montre des différences assez sensibles dans les noms et la succession des familles (par exemple, *La'dan* est remplacé par *Libni*).

Ces remarques suffisent à expliquer les diverses hypothèses de composition proposées par les commentateurs.

Les uns voient dans les chap. 23 et suivants une libre composition du Chroniqueur, selon sa méthode souvent peu scientifique pour attribuer à David l'ensemble de l'organisation du culte avant même la construction du Temple. Les prétendues divergences n'en sont pas en réalité (l'exemple de l'âge des Lévites le prouve : anciennement l'âge était de 30 ans, d'après Nb. 4. 3 ss, puis de 25 ans selon Nb. 8. 23. A l'époque du Chroniqueur, il était de 20 ans, et c'est pourquoi cette dernière indication, au v. 27, est donnée comme provenant d'un ordre tardif de David). On peut même préciser que les chap. 23-27 sont le développement, dans l'ordre inverse, de l'introduction de 23. 2 : les chefs, les prêtres et les Lévites; en effet les dénombrements concernent successivement les Lévites, les prêtres et les chefs (Curtis). Sans aller jusque-là, d'autres exégètes admettent que l'ensemble fait partie de l'œuvre du Chroniqueur, sauf quelques brefs passages considérés comme des gloses, ce qui élimine les divergences ou contradictions, tels que 23. 24-32 (Benzinger).

Les autres estiment que la totalité du chap. 23, sauf l'introduction des v. 1-2, vient d'un autre rédacteur que le Chroniqueur et constitue, comme les chapitres suivants, une adjonction ultérieure. Rudolph y trouve trois documents distincts : les v. 3-6a et 25-32 sont des éléments d'une époque antérieure à celle du Chroniqueur (surtout à cause du rôle subalterne des Lévites), tandis que les v. 6b-24 viennent d'une époque plus récente. Un rédacteur tardif aurait groupé ces trois morceaux pour les introduire ici, sans comprendre la pensée du Chroniqueur, et peut-être même pour s'y opposer.

Les arguments des uns et des autres ne s'opposent sans doute pas aussi fortement qu'on le pense. Il ne paraît pas impossible d'admettre que l'ensemble des chapitres soit de la main du Chroniqueur comme composition générale, mais que cet auteur ait utilisé des documents variés, des listes statistiques, des nomenclatures, des répartitions provenant d'époques diverses, qu'il a insérés dans son œuvre sans trop se soucier de quelques divergences de détails. Pour lui, le but reste le même que celui qui apparaît dans les chapitres précédents : c'est David qui a tout préparé, tout organisé, tout prévu, pour le Temple, le culte et le personnel affecté à ce service. En insérant ici ces listes de Lévites, de prêtres, de chantres, de porteurs et de chefs, il a voulu souligner l'importance des prévisions faites par David et replacer dans l'ensemble de l'histoire de son peuple — depuis les patriarches avec Lévi et ses descendants, jusqu'à l'époque où il vivait — une organisation cultuelle et sacerdotale qui, de tout temps, concernait le Temple de Jérusalem dont David fut le créateur, sinon l'exécutant.

## Répartition des prêtres et du reste des Lévites (chap. 24)

### CHAPITRE XXIV

(1) *Pour les fils d'Aaron, voici leurs classes: Fils d'Aaron: Nadab, et Abihou, Ele'azar et Itamar.* (2) *Nadab et Abihou moururent avant leur père et ils n'avaient pas de fils; Elé'azar et Itamar furent (donc) prêtres* [1]. (3) *Et David les répartit en classes, de même que Tsadoq d'entre les fils d'Ele'azar, et* A*himelek* [2] *d'entre les fils de Itamar, selon leur fonction dans leur service.* (4) *Or les fils d'Elé'azar se trouvèrent, en ce qui concerne le nombre des hommes* [3], *plus nombreux que les fils de Itamar; on les répartit, pour les fils d'Elé'azar, en 16 chefs de familles, et pour les fils de Itamar en 8 chefs de familles.* (5) *On les répartit, les uns comme les autres, par le sort, car il y avait des princes du sanctuaire et des princes de Dieu* [4] *parmi les fils d'Elé'azar comme parmi les fils de Itamar.* (6) *Shema'yah fils de Netaneèl, scribe d'entre les Lévites, les inscrivit en présence du roi, des princes, de Tsadoq le prêtre, d'*A*himelek, fils d'Abyatar, et des chefs de familles des prêtres et des Lévites: une famille était tirée (au sort) pour Elé'azar ainsi qu'une autre, tandis qu'une était tirée pour Itamar* [5].

(7) *Le premier sort fut pour Yehoyarib et pour Yeda'yah le deuxième;* (8) *pour* H*arim le troisième, pour Se'orim le quatrième,* (9) *pour Malkiyah le cinquième, pour Miyamin le sixième,* (10) *pour Haqqots le septième, pour Abiyah* [6] *le huitième,* (11) *pour Yeshoua' le neuvième, pour Shekanyahou le dixième,* (12) *pour Elyashib le onzième, pour Yaqim le douzième,* (13) *pour* H*ouppah le treizième, pour Yéshébeab* [7] *le quatorzième,* (14) *pour Bilgah le quinzième, pour Immer le seizième,* (15) *pour* H*ezir le dix-septième, pour Happitt-*

[1] Cf. Lév. 10. 1-2 et Nb. 3. 1-4.

[2] Tsadoq est habituellement associé à Abiatar (2 Sam. 15. 24-36) dans la fonction sacerdotale à l'époque de David. Ici, c'est A*h*imelek (fils d'Abiatar, d'après le v. 6 et 2 Sam. 8. 17) qui partage cette fonction avec Tsadoq. Abiatar avait en effet trahi David (1 R. 1. 7) et avait été probablement éliminé du sacerdoce, peut-être au profit de son fils. Quoi qu'il en soit, c'est Tsadoq qui reste toujours dans la tradition le prêtre par excellence, et ses descendants les seuls vrais prêtres légitimes, à l'époque de l'exil et après. Ce sont eux (les fils d'Eleazar) qui formeront 16 classes de prêtres, tandis que les fils de Itamar (parmi lesquels était A*h*imelek) n'en formeront que 8 (cf. v. 4). Ces chiffres correspondent aux droits de l'aîné sur le cadet qui étaient le double (Dt. 21. 17) puisque Eleazar, depuis la mort de Nadab et Abihou, était l'aîné de Itamar.

[3] Litt. : « *pour les têtes d'hommes* ».

[4] Expressions incertaines quant au sens; on peut traduire aussi: *des princes saints et des princes divins.* Il s'agissait probablement de catégories particulières dans le ministère sacerdotal, parmi les plus élevées en dignité.

[5] La fin du verset est peu claire; on lit trois fois le verbe *tirée* (אָחֻז). La plupart des exégètes corrigent l'un de ces mots en : *l'un* (אֶחָד), et l'on aurait : une famille tirée pour Eléazar, et *une* tirée pour Itamar. Donc, alternativement, le sort aurait désigné une famille de chaque descendance. Comme il y avait 16 familles pour Eléazar contre 8 pour Itamar, cette désignation n'aurait pu être alternée qu'au début, puisqu'après les 8 familles de Itamar, toutes les autres auraient été obligatoirement d'Eléazar. Mais la correction ne s'impose pas. Avec Dhorme, nous adoptons l'explication suivante : deux familles tirées pour Eléazar (une, et une autre) pour une famille tirée pour Itamar. La proportion de 2 à 1 est ainsi conservée.

[6] Ce nom est mentionné dans Luc 1. 5.

[7] Le grec a lu : *pour Ishbaal,* mais il n'est pas sûr qu'il faille adopter cette lecture en hébreu, car à l'époque de rédaction des Chroniques les noms propres contenant le mot *baal* avaient disparu depuis longtemps.

*sèts le dix-huitième,* (16) *pour Petahyah le dix-neuvième, pour Yehezqel le vingtième,* (17) *pour Yakin le vingt et unième, pour Gamoul le vingt-deuxième,* (18) *pour Delayahou le vingt-troisième, pour Ma'azyahou le vingt-quatrième* [1].

(19) *Telle fut leur fonction dans leur service: entrer dans la maison de YHWH selon la règle donnée par Aaron leur père, comme le lui avait ordonné YHWH, Dieu d'Israël.*

(20) *Pour les fils de Lévi qui restaient* [2]*: pour les fils d''Amram, Shoubael; pour les fils de Shoubaél: Yèhdeyahou;* (21) *pour Rehabyahou, pour les fils de Rehabyahou: Yshshiyah, le premier;* (22) *pour les Ytseharites: Shelomot; pour les fils de Shelomot: Yahat;* (23) *pour les fils de* Hébron [3]*: Yeriyahou (le premier)* [4], *Amaryahou le second, Yahaziel le troisième, Yeqam'am le quatrième;* (24) *fils d''Ouzziél: Mikah; pour les fils de Mikah: Shamir;* (25) *frère de Mikah: Yshshiyah; pour les fils de Yshshiyah: Zekaryahou;* (26) *fils de Merari: Mahli et Moushi; fils de Ya'aziyahou, son fils* [5]; (27) *fils de Merari pour Ya'aziyahou son fils: Shoham, Zakkour et 'Ibri;* (28) *pour Mahli: Ele'azar qui n'eut pas de fils;* (29) *de Qish* [6], *les fils de Qish: Yerahmeél;* (30) *fils de Moushi; 'Eder et Yerimot. Tels furent les fils des Lévites selon leurs familles.* (31) *Eux aussi tirèrent au sort comme leurs frères, les fils d'Aaron, en présence du roi David, de Tsadoq, d'Ahimelek et des chefs de familles des prêtres et des Lévites; les familles du chef aussi bien que celles de son frère le plus petit* [7].

## Répartition des prêtres et du reste des Lévites (chap. 24)

La statistique contenue dans le chap. 24 se présente sous la forme de deux listes distinctes: une liste de prêtres divisés en 24 classes (v. 1-19) et une liste de Lévites « qui restaient » après la liste du chap. 23 (v. 20-31).

*La liste des prêtres* (v. 1-19) peut être comparée à d'autres listes semblables données dans le livre de Néhémie (chap. 7. 39-42 = Esd. 2. 36-39; chap. 10. 2-8; chap. 12. 1-7 et 12-21). On y relève de nombreuses variantes dans les noms propres, mais aussi des différences importantes dans le nombre des familles ou des membres de ces familles. Il est fort probable, comme l'explique Rudolph, que ces diverses listes reflètent les étapes d'une tradition qui a évolué avec le temps, depuis l'époque du retour de captivité jusqu'à celle du Chroniqueur, et même plus tard, si notre liste du chap. 24 est envisagée comme une rédaction tardive ajoutée à l'œuvre du Chroniqueur. Il existe en effet une progression

[1] Beaucoup de noms de cette liste se retrouvent dans des listes analogues comme Néh. 10 et 12, Esd. 2 (= Néh. 7), et quelques autres textes (Ezéchiel est le même nom que Ye*h*ezqèl du v. 16). Des variantes d'orthographe montrent une certaine fluctuation des noms propres.

[2] Cette phrase servait d'introduction à la liste qui suit concernant les classes des Lévites.

[3] Le texte porte: *et Benaï*, mais il faut lire: *bené = les fils de*, et suppléer le mot *Hébron*, comme dans 23. 19, et dans le grec. La phrase ne signifierait rien autrement.

[4] Ici, aussi, suppléer le mot: *le premier*, puique les autres noms sont précisés par: le second, le troisième... (cf. grec et latin).

[5] Texte peu satisfaisant. Les v. 26 et 27 répètent le même nom: *Ya'aziyahou*, sans s'accorder. Peut-être y a-t-il une erreur accidentelle par répétition (Dhorme). Il faudrait, dans ce cas, supprimer la fin du v. 26 comme répétition du début du v. 27. Le grec a lu: *'Ouzziah* au lieu de *Ya'aziyahou*.

[6] Peut-être faudrait-il lire: *Et Qish* (au lieu de: *de Qish*) et considérer que Qish était aussi un fils de Ma*h*li au verset précédent. Ainsi la suite serait plus logique.

[7] Les derniers mots sont en apposition par rapport au verbe du début. Curieusement construits, ils signifient cependant clairement que dans le tirage au sort, il n'y eut aucune différence entre les familles et leurs membres, quel que soit l'âge, ou la fonction des uns et des autres.

dans le nombre des classes ou des familles qui passe de 4 dans Néh. 7, à 24 dans 1 Chr. 24 en passant par 17 et 21 dans Néh. 12 et 10. De plus, le prêtre cité en tête des 24 classes est *Yehoyarib* (v. 7), alors qu'ailleurs c'est *Seraya* (Néh. 10. 2; 12. 1 et 12). Ce changement pourrait provenir de la date de rédaction de notre liste, car d'après 1 Macchabées 2. 1; 14. 29, Yehoyarib était le nom de la famille sacerdotale des Macchabées, et plus tard des rois hasmonéens, leurs successeurs. Le rédacteur de la liste aurait donc mis en tête la famille de Yehoyarib parce qu'il était de l'époque hasmonéenne. Cette conclusion a été adoptée par beaucoup d'historiens, à la suite de E. SCHÜRER [1].

La proportion des descendants d'Eleazar par rapport à ceux de Itamar son frère, dans le rapport de 2 à 1, répercutée dans le nombre des classes (16 pour les premiers contre 8 pour les seconds) provient peut-être d'une sorte de rivalité entre ces deux classes sacerdotales, celle de Tsadoq étant la plus importante des deux. Faut-il voir dans la curieuse expression du v. 5 (*princes du sanctuaire* et *princes de Dieu*) deux désignations de ces tendances rivales? Il est impossible de le dire, car cette expression ne se retrouve nulle part ailleurs. De toutes manières, pour l'auteur de la liste, cette rivalité est volontairement aplanie, car il spécifie que ces désignations s'appliquaient aussi bien à l'une qu'à l'autre des catégories de prêtres (v. 5).

Quant au nombre des 24 classes, il est bien attesté dans la littérature rabbinique [2] et chez Flavius Josèphe [3]. On en trouve un écho dans Luc 1. 5 qui spécifie que Zacharie était de la classe d'Abija et qu'il exerçait sa fonction selon le tour de sa classe (v. 8-9).

*La liste du reste des Lévites* (v. 20-31) ressemble beaucoup à celle du chap. 23. 6-23, mais s'en sépare cependant sur des détails. La différence la plus importante est l'absence de la descendance de Guershon (23. 6), premier fils de Lévi; ce qui supprime la liste qui correspondrait à 23. 7-11. Par contre, les listes relatives aux autres fils : Qehat et Merari, sont plus complètes et donnent des noms qui s'appliquent à une génération de plus. On a donc l'impression que cette liste complémentaire (le « reste » des Lévites) a pu être jointe à l'œuvre du Chroniqueur avec le début du chap. 24, à une époque plus récente, pour donner les descendants que la liste du chap. 23 n'avait pu donner. Pour expliquer l'absence de liste des Guershonites, on ne peut que faire des hypothèses : soit parce que cette liste n'avait pas de compléments à ajouter par rapport à celle du chap. 23, soit parce que les Guershonites ne jouaient plus un rôle important parmi les Lévites à l'époque de rédaction de cette liste, ou qu'ils se trouvaient classés dans d'autres catégories du personnel du Temple. Mais aucune preuve ne peut être donnée pour appuyer l'une ou l'autre de ces hypothèses.

[1] *Geschichte des jüdischen Volkes*, 3e éd., t. II, p. 237.
[2] SCHÜRER, *op. cit.*, t. II, p. 232 ss.
[3] *Antiq.* VII, 14, 7; *Vita* 1.

## Les chantres (chap. 25)

### CHAPITRE XXV

(1) *David et les chefs de l'armée mirent à part pour le service*[1] *les fils d'Asaph, de Héman, et de Yedoutoun qui prophétisaient avec des cithares, des harpes et des cymbales. Leur nombre en fut, pour les hommes travaillant à leur service:*

(2) *Pour les fils d'Asaph: Zakkour, Joseph, Netanyah et Asarélah. Les fils d'Asaph étaient sous la direction d'Asaph qui prophétisait sous la direction du roi.*

(3) *Pour Yedoutoun, les fils de Yedoutoun: Guedalyahou, Tseri, Yesha'yahou,* Hasha*byahou, Mattityahou (et Shime'ï)*[2]*, six sous la direction de leur père Yedoutoun qui prophétisait avec des cithares pour célébrer et louer YHWH.*

(4) *Pour Héman, les fils d'Héman: Bouqqiyahou, Mattanyahou, 'Ouzziel, Shebouèl, Yerimot,* Hananyah, Hanani, *Eliatah, Guiddalti, Romamti-'Ezer, Yoshbeqashah, Malloti, Hotir, Mahaziot*[3].

(5) *Tous ceux-là étaient fils d'Héman, le visionnaire du roi, à cause des paroles de Dieu pour élever sa puissance*[4]*. Dieu donna à Héman quatorze fils et trois filles.*

(6) *Ils étaient tous sous la direction de leur père pour le chant de la maison de YHWH, avec des cymbales, des harpes et des cithares pour le service de la maison de Dieu, sous la direction du roi, d'Asaph, de Yedoutoun et de Héman*[5]. (7) *Leur nombre — avec leurs frères exercés au chant de YHWH, tous maîtres — était de deux cent quatre-vingt-huit.*

[1] Ce mot pourrait être rattaché à *chefs de l'armée*, et signifier alors *les chefs de l'armée du service*, c'est-à-dire les chefs de ceux qui étaient chargés du culte. Dans ce cas il ne s'agirait pas des chefs militaires, mais des responsables du culte, ce qui paraîtrait plus logique.

[2] Le nom de Shime'ï n'est pas dans le texte, mais doit être suppléé pour obtenir le total de six. D'ailleurs, il se trouve dans le grec, et apparaît régulièrement dans la liste suivante des v. 9-31, au v. 17.

[3] Tous les commentateurs notent que les 9 derniers noms de ce verset constituent une phrase qui pourrait être un psaume de louange dont la traduction serait: « *Aie pitié de moi, YHWH, aie pitié de moi! — Tu es mon Dieu. J'ai élevé et j'ai magnifié (ton) aide. Assis dans la détresse, j'ai parlé. Donne d'abondantes visions.* » De légères modifications de voyelles donnent des traductions un peu différentes (cf. B. C., B. J., Curtis, Rudolph, etc.). Y a-t-il une erreur d'un rédacteur qui aurait compris ce fragment de Psaume comme une liste de noms propres? Mais cette erreur aurait alors provoqué une liste entièrement fausse dans les v. 9-31, où réapparaissent ces mêmes noms, dans un autre ordre. Ces noms, au contraire, sont-ils tout à fait réels, et auraient-ils été placés dans un ordre voulu pour constituer, par une étrange coïncidence, les mots d'une phrase de louange? Mais on fait remarquer que certains d'entre eux ne sont jamais rencontrés comme noms propres (par ex. *Guidalti*: j'ai fait grandir, j'ai élevé...). Une hypothèse intéressante propose de voir, dans ces mots, les éléments d'un psaume réel dont chaque terme aurait été donné comme nom propre aux différentes personnes d'une chorale, comme on en aurait trouvé un exemple dans des textes sumériens (B. Gemser, cité par Rudolph, p. 168). Plusieurs fils de Héman auraient donc reçu, comme noms propres, les mots successifs d'une prière chantée. Cette explication reste possible. sans toutefois s'appuyer sur la preuve réelle qu'une telle coutume existait dans le judaïsme.

[4] Litt.: *pour élever la corne*. Certains comprennent: *pour faire retentir la corne* (instrument de musique), cf. Dhorme. Mais le mot *corne* signifie le plus souvent la *puissance*, et il s'appliquerait ici à l'autorité de la famille d'Héman en raison de ses nombreux fils et filles. Plusieurs rattachent ces mots à la fin de la phrase plutôt qu'au début: *Pour élever sa puissance, Dieu donna...*

[5] Les noms propres: Asaph, Yedoutoun et Héman, sont peut-être ici une note explicative s'appliquant à *ils étaient tous*, au début du verset. Dans le texte hébreu, ils sont séparés des mots précédents: *sous la direction du roi.*

(8) *Ils tirèrent au sort l'ordre de service, pour les petits comme pour les grands, le maître comme l'élève.*

(9) *Et le premier sort fut, pour Asaph, sur Joseph*[1]*; le deuxième, Guedalyahou: lui, ses frères et ses fils: douze.*

(10) *Le troisième, Zakkour: ses fils et ses frères: douze.*

(11) *Le quatrième, Ytseri*[2]*; ses fils et ses frères: douze.*

(12) *Le cinquième, Netanyahou; ses fils et ses frères: douze.*

(13) *Le sixième, Bouqqiyahou; ses fils et ses frères: douze.*

(14) *Le septième, Yesarélah; ses fils et ses frères: douze.*

(15) *Le huitième, Yesha'yahou; ses fils et ses frères: douze.*

(16) *Le neuvième, Mattanyahou; ses fils et ses frères: douze.*

(17) *Le dixième, Shime'i; ses fils et ses frères: douze.*

(18) *Le onzième, 'Azarél; ses fils et ses frères: douze.*

(19) *Le douzième,* Hashabyah*; ses fils et ses frères: douze.*

(20) *Le treizième*[3]*, Shoubaël; ses fils et ses frères: douze.*

(21) *Le quatorzième, Mattityahou; ses fils et ses frères: douze.*

(22) *Le quinzième, Yerémot; ses fils et ses frères: douze.*

(23) *Le seizième,* Hananyahou*; ses fils et ses frères: douze.*

(24) *Le dix-septième, Yoshbeqashah; ses fils et ses frères: douze.*

(25) *Le dix-huitième,* Hanani*; ses fils et ses frères: douze.*

(26) *Le dix-neuvième, Malloti; ses fils et ses frères: douze.*

(27) *Le vingtième, Eliyatah; ses fils et ses frères: douze.*

(28) *Le vingt et unième, Hotir; ses fils et ses frères: douze.*

(29) *Le vingt-deuxième, Guiddalti; ses fils et ses frères: douze.*

(30) *Le vingt-troisième, Mahazyot; ses fils et ses frères: douze.*

(31) *Le vingt-quatrième, Romamti-'Ezer; ses fils et ses frères: douze.*

## Les chantres (chap. 25)

La liste des 24 classes de chantres, présentée par ce chapitre, correspond, dans la pensée de l'auteur, aux listes des 24 classes de prêtres (chap. 24) et des Lévites (chap. 23) et remonte à l'organisation du service du culte attribuée à David (v. 1). Les chantres sont des Lévites qui descendent des trois fils de Lévi: Asaph, Héman et Yedoutoun (appelé Etan dans chap. 6. 44). Aucune preuve historique ne nous est connue sur l'existence effective de ces 24 classes de chantres dans le Judaïsme ancien, ce qui a conduit

[1] *Pour Asaph* signifie: pour les descendants d'Asaph. Mais les autres noms: *Yedoutoun* et *Héman* n'apparaissent pas dans la liste, ce qui donnerait à penser que le mot *pour Asaph* n'était pas dans le texte primitif et ne serait qu'une répétition fautive du mot suivant: *pour Joseph.*

A la fin de cette phrase, il devait y avoir la même indication qu'à tous les autres versets: *lui, ses frères et ses fils: douze* (cf. dans le grec). Sinon le total ne serait pas de 288 (24 × 12).

[2] Appelé *Tseri* au v. 3.

[3] A partir de ce verset, la construction de chaque phrase est un peu différente. Litt.: *pour* le treizième... *pour* le quatorzième...

des historiens à ne voir dans ce chapitre qu'une fiction du Chroniqueur ou d'un rédacteur ultérieur, qui aurait voulu donner aux chantres une place analogue à celle des prêtres ou des autres Lévites. Mais le manque de preuve n'est pas forcément l'indication d'une création imaginaire d'un écrivain.

On a contesté parfois l'unité de composition littéraire de ce chapitre, et on a relevé son caractère artificiel. Les v. 2-6 sont considérés comme un morceau intercalé entre le v. 1 : *Voici le nombre...* et le v. 7 : *leur nombre était de 288.* La liste obtenue par tirage au sort (v. 9-31) a un caractère systématique (alternance régulière entre les fils d'Asaph et de Yedoutoun, puis de Yedoutoun et d'Héman) qui semble exclure un véritable tirage au sort. Mais ces différents points de vue donnent lieu à des conclusions divergentes de la part des exégètes, et même si l'on admet le caractère systématique de l'ensemble, il ne semble pas qu'il y ait de raisons suffisantes pour en contester l'unité de composition. Quant à l'auteur, est-il le Chroniqueur lui-même (Curtis) ou un rédacteur ultérieur (Rudolph) ? A vrai dire, il reste difficile de le savoir, et l'ensemble du livre des Chroniques présente souvent des problèmes semblables. Le grand intérêt du Chroniqueur pour la musique cultuelle et les chantres nous paraît un argument sérieux pour lui attribuer ce chapitre, pour lequel il a pu utiliser des documents et des statistiques du Temple.

Deux remarques sont à ajouter : l'auteur insiste davantage sur la famille d'*Héman*, alors qu'ailleurs c'est celle d'Asaph qui a la priorité. C'est peut-être, simplement, que les descendants de Héman étaient plus nombreux que ceux d'Asaph (4 fils d'Asaph, 6 fils de Yedoutoun, 14 fils d'Héman).

Puis l'indication, unique dans l'Ancien Testament, du rôle *prophétique* des chantres (v. 1, 2, 3). L'existence des prophètes cultuels est maintenant tout à fait prouvée, et la fonction sacerdotale ou musicale dans le culte était considérée aussi comme un ministère prophétique.

## Les portiers. Autres fonctions des Lévites (chap. 26)

### CHAPITRE XXVI

(1) *Pour les classes des portiers :*

*Pour les Qoréhites : Meshélémyahou, fils de Qoré, d'entre les fils d'Asaph*[1]. (2) *Meshélémyahou eut des fils : Zekaryahou le premier-né, Yedi'aël le second, Zebadyahou le troisième, Yatniél le quatrième,* (3) *'Elam le cinquième, Yehohanan le sixième, Elyeho'enaï le septième.*

(4) *'Obed-Edom eut des fils : Shema'yah le premier-né, Yehozabad le second, Yoah le troisième, Sakar le quatrième, Netanél le cinquième,* (5) *'Ammiél le sixième, Issakar le septième, Pe'oulltaï le huitième, car Dieu l'avait béni.*

(6) *A Shema'yah, son fils, naquirent des fils qui dominèrent*[2] *dans la maison de leur père, car ils étaient de vaillants hommes.*

[1] Il faut probablement lire ici : *Abiasaph* ou *Ebiasaph* d'après 9. 19. Asaph était un chantre bien connu, mais qui ne faisait pas partie de la même famille.
[2] Litt. : *les dominations*, mais ce mot rare (הַמִּמְשָׁלִים) pourrait se lire הֵם מֹשְׁלִים = *et eux dominaient.*

(7) *Fils de Shema'yah : 'Otni, Rephaël, 'Obed, Elzabad et ses frères, hommes vaillants, Elihou et Semakyahou.* (8) *Tous ceux-là étaient des fils de 'Obed-Edom ; eux, leurs fils et leurs frères étaient des hommes vaillants et forts pour le service. Ils étaient soixante-deux pour 'Obed-Edom.*

(9) *Meshélémyahou eut des fils et des frères, dix-huit hommes vaillants.*

(10) Hosah, *des fils de Merari, eut des fils : Shimri était le chef ; il n'était pas le premier-né* [1], *mais son père l'avait établi comme chef ;* (11) Hilqiyahou *le second ; Tebalyahou le troisième ; Zekaryahou le quatrième ; tous les fils et les frères de* Hosah *étaient treize.*

(12) *A ces classes de portiers, aux chefs des hommes, comme à leurs frères (revinrent) des fonctions pour le service dans la maison de YHWH.* (13) *Pour le petit comme pour le grand, on tira au sort selon leurs familles, pour chacune des portes.*

(14) *Pour l'est, le sort tomba sur Shelémyahou. Pour Zekaryahou son fils, conseiller avisé, on tira au sort et le sort lui attribua le nord.* (15) *A 'Obed-Edom, ce fut le sud, et à ses fils les magasins.* (16) *A Shouppim* [2] *et à* Hosah, *l'ouest, avec la porte de Shallekèt* [3] *sur la chaussée montante. Les diverses fonctions étaient* [4] *:* (17) *à l'est, six par jour* [5]*; au nord, quatre par jour ; au sud, quatre par jour ; et pour les magasins deux par deux ;* (18) *pour le Parbar* [6] *à l'ouest, quatre pour la chaussée, deux pour le Parbar.*

(19) *Telles étaient les classes des portiers pour les fils de Qorhi et les fils de Merari.*

(20) *Et les Lévites, leurs frères (étaient placés) sur les trésors de la maison de Dieu et sur les trésors des choses sacrées* [7].

(21) *Les fils de La'dan — fils de Guershonites par La'dan, chefs des familles de La'dan le Guershonite — étaient les Yehiélites* [8]. (22) *Les fils des Yehiélites, Zétam et Yoël son frère (étaient placés) sur les trésors de la maison de YHWH.*

(23) *Pour les Amramites, les Ytseharites, les* Hébronites, *les Ozziélites,* (24) *c'était Shebouel fils de Guershom, fils de Moïse, qui avait la responsabilité des trésors.*

[1] Litt. : *il n'y avait pas de premier-né.* Rétablir l'article devant le mot, pour lire : il n'était pas *le* premier-né.

[2] Ce nom qui n'apparaît pas ailleurs dans ce chapitre pourrait être une répétition fautive du mot précédent : les magasins (*Hasouppim*). Il n'y aurait alors qu'un seul nom, Hosah, pour le service de l'ouest, comme c'était le cas d'ailleurs pour les autres emplacements : est, nord et sud.

[3] Nom inconnu d'une porte. Le sens du mot est incertain : soit la porte où l'on jette (les détritus ?), du verbe שָׁלַךְ; soit la porte où l'on va (שֶׁ לֶכֶת); soit encore, par déformation du mot, la porte de la chambre ou de la salle (לִשְׁכָּה), comme le comprend le grec.

[4] Ce membre de phrase se comprend mieux s'il est rattaché à la phrase suivante, et non à la précédente.

[5] Le texte porte : *six Lévites,* mais par analogie avec la suite de la phrase il faut lire : *six par jour* (לַיּוֹם pour הַלְוִיִּם).

[6] Mot d'origine étrangère, probablement perse, désignant soit un bâtiment ouvert au grand jour, une colonnade, soit une place dégagée, sans construction. On rapproche souvent ce mot de celui qui se rencontre en 2 R. 23. 11 (*Parwar*) pour des annexes ou dépendances du Temple, mais rien ne prouve que ces termes aient la même origine (cf. Rudolph).

[7] Ce verset sert de suscription au paragraphe qui suit. Le texte littéral est : *Et les Lévites* Ahiyah (étaient placés) sur... Mais ce nom propre appliqué aux Lévites ne donne pas une phrase satisfaisante. Il faudrait lire, avec une préposition : Et *parmi* les Lévites, Ahiyah... ce qui ne s'accorderait pas avec les v. 21-24 qui énumèrent les familles de Lévites responsables des trésors du Temple. Le mieux est de suivre le grec qui a lu : *leurs frères* (אֲחֵיהֶם) au lieu de Ahiyah (אֲחִיָּה).

[8] Le texte de ce verset est peu clair, et les versions anciennes n'apportent pas de suggestions utiles. D'après 23. 8 les fils de La'dan sont Yehiel, Zétam et Yoël.

(25) *Ses frères, par Eliézer, étaient* Rehabyahou *son fils, Yesha'yahou son fils, Yoram son fils, Zikri son fils, Shelomit son fils.*

(26) *Celui-ci, Shelomit, ainsi que ses frères, était placé sur tous les trésors des choses saintes qu'avaient consacrés le roi David, les chefs des familles, les chefs de milliers et de centaines, et les chefs de l'armée.* (27) *Ils les avaient consacrés sur le butin des guerres pour entretenir la maison de YHWH.* (28) *Et tout ce qu'avaient consacré Samuel le voyant, Saül fils de Kish, Abner fils de Ner et Joab fils de Tserouyah, tout ce qui était consacré* [1], *fut donné à la responsabilité* [2] *de Shelomit et de ses frères.*

(29) *Pour les Ytseharites, Kenanyahou et ses fils (étaient affectés) aux affaires extérieures pour Israël, comme greffiers et juges.*

(30) *Pour les Hébronites,* Hashabyahou *et ses frères, hommes de valeur au nombre de mille sept cents, (étaient chargés) d'inspecter Israël du côté du Jourdain à l'ouest* [3], *pour toutes les affaires de YHWH et le service du roi.*

(31) *Pour les* Hébronites, *Yeriya était le chef — pour les* Hébronites *d'après leurs généalogies et leurs familles, on avait fait des recherches dans la quarantième année du règne de David, et l'on trouva parmi eux des hommes vaillants à Ya'zer de Galaad* — (32) *et ses frères étaient deux mille sept cents hommes de valeur, chefs de famille: le roi David les avait établis sur les Rubénites, les Gadites et la moitié de la tribu de Manassé, pour toutes les affaires de Dieu et les affaires du roi.*

## Les portiers. Autres fonctions des Lévites (chap. 26)

Le chapitre 26 complète les listes des chapitres précédents sur le personnel du Temple établi par David. Il est question ici des portiers (v. 1-19) et des autres Lévites chargés de fonctions diverses: trésoriers, juges, inspecteurs (v. 20-32).

Dans la première partie, nous avons la liste des *portiers* par familles (v. 1-11) et leurs fonctions au Temple (v. 12-19). Que cette liste ait été rédigée par le Chroniqueur ou qu'elle soit un morceau indépendant, il est difficile de le savoir, comme pour l'ensemble des chap. 23 à 27. Mais ce qui apparaît clairement, c'est la manière dont elle présente ces fonctionnaires du Temple.

Tout d'abord ils font tous partie des *Lévites* et descendent de la tribu dont le chap. 6 a donné une descendance complète. Les fils de Qoré sont de la lignée de Qehat, fils de Lévi. Cette attribution des portiers à la famille lévitique est probablement tardive, car ailleurs ils en sont nettement distingués, comme le prouvent certains textes d'Esdras (2. 42, 70; 7. 24; 10. 24) et de Néhémie (7. 45; 11. 19) qui séparent les Lévites des chantres et des portiers. A l'époque de la rédaction des Chroniques, tous les fonctionnaires attachés au culte et au Temple sont considérés comme établis dans leurs fonctions depuis l'époque de David, et comme membres des familles descendant de Lévi.

[1] Litt.: *tout le consacrant* (part. hiphil); la plupart vocalisent comme un participe pual: *tout ce qui était consacré.*

[2] Litt.: *fut sur la main de Shelomit.*

[3] Litt.: *d'au-delà du Jourdain, à l'ouest.* Cette expression, qui désigne habituellement la région de Transjordanie, est parfois employée pour l'un ou l'autre côté du fleuve, avec une précision supplémentaire: à l'ouest, ou à l'est. Ici les Hébronites doivent être chargés de la région ouest du Jourdain (cf. B. Gemser, « Be'ebber hajjarden, in Jordan's Borderland », *V.T.*, 1952, p. 349). Certains pensent à la partie ouest de la Transjordanie (Dhorme). Les v. 31-32 parleront de ceux qui étaient chargés de la Transjordanie (Ruben, Gad, et la demi-tribu de Manassé) au nombre de 2700, alors que 1700 seulement s'occupaient de la partie ouest du pays. Mais ces chiffres sont-ils très rigoureux?

La liste présente ensuite trois familles de portiers : celles de Meshélémyahou, de 'Obed-Edom et de *H*osah. La première est souvent citée avec des variantes dans le nom : Shélémyahou, Meshoullam, Shalloum. La troisième descend de Merari, un des fils de Lévi (1 Chr. 6. 1). Mais la seconde, celle de 'Obed-Edom, a dû être rattachée à la branche des Lévites après coup, puisqu'à l'origine, 'Obed-Edom était un habitant de Gath, et vraisemblablement un Philistin (1 Chr. 13. 13). Ailleurs ce personnage est présenté comme chantre ou musicien (15. 21 ; 16. 5). Y a-t-il eu plusieurs personnes distinctes portant le même nom ? Ce n'est pas impossible, mais dans la liste de notre chapitre 'Obed-Edom est certainement identifié à l'homme qui a gardé trois mois l'arche de Dieu dans sa maison et qui, de ce fait, a été béni de Dieu, sinon notre verset 5 n'aurait pas rappelé cette bénédiction. C'est donc une indication supplémentaire qui montre que l'auteur rattache tous les personnages préposés au Temple à la famille des Lévites.

La répartition des fonctions de portier à ces trois familles se heurta à une difficulté (v. 12-19). En effet, le Temple avait quatre côtés et les portiers devaient être répartis en quatre groupes. C'est pourquoi la famille de Meshélémyahou fut établie sur deux des côtés : à l'est, Shelémyahou lui-même (v. 14) et au nord la famille de son fils aîné : Zekaryahou. Les deux autres familles reçurent les deux derniers côtés : *H*osah à l'ouest, 'Obed-Edom au sud. Remarquons que le total des postes à fournir est de 24 (v. 17-18) : 6 à l'est, 4 au nord, 4 + 4 au sud et 6 à l'ouest. Ce nombre n'est peut-être pas fortuit, puisqu'il correspond au nombre total des classes de prêtres du chap. 24 et des classes de chantres au chap. 25.

La fin du chapitre donne la répartition des autres Lévites dans des fonctions diverses : les responsables des trésors sacrés (v. 20-28) et ceux qui devaient s'occuper des affaires extérieures au Temple (v. 29-32). Les premiers étaient chargés de tous les biens sacrés depuis l'époque de Samuel, Saül, Abner et Joab (v. 28). Le Chroniqueur a conservé ici une notice qu'il n'aurait pas imaginée lui-même, si l'on en juge par l'opinion défavorable qu'il avait de Saül (chap. 10). Les seconds étaient responsables des affaires extérieures au Temple. C'étaient pourtant des Lévites, ce qui n'offre aucune difficulté à une époque tardive où les fonctions « civiles » étaient attribuées à des gens des familles sacerdotales et lévitiques. Quelles étaient exactement ces fonctions ? On l'ignore : magistrat, juge, inspecteur. La répartition géographique d'après les v. 30-32 est de plus difficile à préciser, les commentateurs hésitant entre les deux secteurs ouest et est par rapport au Jourdain, ou au contraire le seul secteur transjordanien. Ces indications correspondent probablement à une situation historique et géographique de l'époque de rédaction finale des Chroniques, et non à l'époque de David.

Malgré le caractère forcément aride de ces listes de fonctionnaires, il est bon de souligner l'un des aspects généraux de l'œuvre du Chroniqueur : toute la vie du peuple fait partie du domaine sacré et cultuel, et toute l'organisation religieuse remonte à David qui en a été responsable. De plus en plus, les emplois sont incorporés à la tâche d'ensemble relative au Temple, et tous les employés sont intégrés, par leur généalogie, aux familles de prêtres et de Lévites. La vie religieuse et sociale du peuple n'est qu'une vaste administration sacerdotale qui englobe tous les aspects de l'existence. On comprend mieux encore le caractère théorique et idéal d'une telle présentation, si l'on pense qu'à l'époque de David le Temple n'était même pas encore construit. Mais pour le Chroniqueur, tout était déjà minutieusement organisé par David, le roi par excellence de cet état théocratique dont Jérusalem, la ville sainte, était la capitale.

## Organisation militaire et civile du royaume de David (chap. 27)

### CHAPITRE XXVII

(1) *Fils d'Israël selon leur nombre, chefs de familles, chefs de milliers, chefs de centaines et officiers, au service du roi, pour tout ce qui concernait les divisions, celle qui venait, et celle qui partait, mois par mois, tous les mois de l'année* [1]. *Une division comportait vingt-quatre mille hommes.*

(2) *Sur la première division, pour le premier mois, était Yashob'am fils de Zabdiél* [2], *et sa division était de vingt-quatre mille hommes.* (3) *Il était des fils de Perèts et commandait tous les chefs d'armée pour le premier mois.*

(4) *Sur la division du deuxième mois était Dodaï, l'A*h*ohite* [3]. *Sa division (avait) Miqlot comme commandant* [4]. *Sa division était de vingt-quatre mille hommes.*

(5) *Le chef de la troisième armée, pour le troisième mois, était Benayahou, fils de Yehoyada' le prêtre en chef. Sa division était de vingt-quatre mille hommes.* (6) *Ce Benayahou était un vaillant parmi les trente, et chef des trente* [5]. *Sur sa division (était aussi) 'Ammizabad son fils.*

(7) *Le quatrième, pour le quatrième mois, était Asahel frère de Joab* [6], *et Zebadyah son fils après lui. Sa division était de vingt-quatre mille hommes.*

(8) *Le cinquième, pour le cinquième mois, était le chef Shamhout le Yzra*h*ite* [7]. *Sa division était de vingt-quatre mille hommes.*

(9) *Le sixième, pour le sixième mois, était 'Ira fils de 'Iqqèsh le Teqoïte. Sa division était de vingt-quatre mille hommes.*

(10) *Le septième, pour le septième mois, était Hèlèts le Pelonite, d'entre les fils d'Ephraïm. Sa division était de vingt-quatre mille hommes.*

[1] Toute la première partie de ce verset forme une suscription pour l'ensemble du chapitre. La traduction de certains mots est difficile : le mot traduit ici par *officiers* peut désigner aussi un fonctionnaire, un magistrat ou même un scribe. Comme il s'agit de l'armée, nous le rendons par officiers. C'est le mot que nous avons traduit ailleurs par *greffiers* (1 Chr. 23. 4; 26. 29). Le terme *divisions* vient du verbe : partager, séparer, diviser, et s'applique à une portion ou un groupe. On peut aussi le traduire par *classes* (cf. chap. 23. 6; 24. 1; 26. 1). Mais ici, pour l'organisation militaire, le mot *divisions* convient bien.

[2] D'après 11. 11 ce personnage était fils de *H*akmoni. Le grec donne le nom d'Ishbaal à la place de Yashobam, ce qui était peut-être la forme primitive, car dans 2 Sam. 23. 8, parallèle de 1 Chr. 11. 11, on lit un nom qui est manifestement une déformation (volontaire ?) de Ishboshèt, lui-même provenant de Ishbaal.

[3] Peut-être faudrait-il lire, avec 11. 12 : *Eleazar, fils de Dodaï.*

[4] Phrase obscure que la plupart des exégètes considèrent comme une erreur du texte et qui n'existe pas dans le grec. Ce pourrait être une note marginale incorporée ensuite dans le texte (Rudolph) ou une dittographie (Miqlot et Mahalouqto = sa division, cf. B. C.).

[5] Cf. 11. 22-25.

[6] Asahel fut tué par Abner avant que David fût roi (2 Sam. 2. 18-23). Il ne put donc pas être officier de David à la fin de son règne. C'est pourquoi, vraisemblablement, le nom de son fils et successeur est mentionné ici.

[7] Ou le Zar*h*ite. Dans 11. 27, il est appelé le Harorite et dans 2 Sam. 23-25 le *H*arodite.

(11) *Le huitième, pour le huitième mois, était Sibbekaï le* Houshatite *des* Zarhites. *Sa division était de vingt-quatre mille hommes.*

(12) *Le neuvième, pour le neuvième mois, était Abi'ezer l'Anatotien, des Benjaminites. Sa division était de vingt-quatre mille hommes.*

(13) *Le dixième, pour le dixième mois, était Mahraï, le Netophatite, des* Zarhites. *Sa division était de vingt-quatre mille hommes.*

(14) *Le onzième, pour le onzième mois, était Benayah le Pire'atonite d'entre les fils d'Ephraïm. Sa division était de vingt-quatre mille hommes.*

(15) *Le douzième, pour le douzième mois, était* Heldaï, *le Netophatite*[1], *(du clan) d''Otniel. Sa division était de vingt-quatre mille hommes.*

(16) *Sur les tribus d'Israël, le commandant pour les Rubénites était Eli'ezer fils de Zikri ; pour les Siméonites, Shephatyahou fils de Ma'akah ;* (17) *pour les Lévites,* Hashabyah *fils de Qemouél; pour Aaron, Tsadoq;* (18) *pour Juda, Elihou*[2] *des frères de David; pour Issakar, 'Omri fils de Mikaél;* (19) *pour Zabulon, Yshma'yahou fils de 'Obadyahou; pour Nephtali, Yerimot fils de 'Azriel;* (20) *pour les fils d'Ephraïm, Hoshéa fils de 'Azazyahou; pour la demi-tribu de Manassé, Yoél fils de Pedayahou;* (21) *pour la demi-tribu de Manassé en Galaad, Iddo fils de Zekaryahou; pour Benjamin, Ya'asiél fils d'Abner;* (22) *pour Dan, 'Azarél fils de Yeroham. Tels étaient les chefs des tribus d'Israël.*

(23) *David n'avait pas relevé le nombre de ceux qui avaient vingt ans et au-dessous, car YHWH avait dit qu'il rendrait Israël nombreux comme les étoiles des cieux.* (24) *Joab, fils de Tserouyah avait commencé à (les) compter, mais il n'acheva pas lorsque la colère (de Dieu) fut sur Israël à cause de cela*[3]*; le nombre ne figura pas dans les nombres*[4] *des Annales du roi David.*

(25) *Sur les trésors du roi était 'Azmawèt, fils de 'Adiél. Sur les réserves*[5] *dans la campagne, dans les villes, dans les villages et dans les tours, était Yehonatan, fils de 'Ouzziyahou.*

(26) *Sur les travailleurs de la campagne pour cultiver le sol, était 'Ezri fils de Keloub;* (27) *sur les vignes, Shime'i le Ramatite; sur ceux qui étaient dans les vignes, pour les réserves de vin Zabdi le Shiphmite;* (28) *sur les oliviers et les sycomores dans la plaine*[6], *Baal-*Hanan *le Guedérite; sur les réserves d'huile, Yo'ash;* (29) *sur le gros bétail qui paissait en Saron*[7], *Shitraï le Saronite; sur le gros bétail dans les vallées, Shaphat, fils de 'Adlaï;* (30) *sur les chameaux, Obil l'Ismaélite*[8]*; sur les ânesses, Yéhdeyahou le Méronotite;* (31) *sur le petit*

[1] Dans les v. 6 à 15, peu de variantes de place et d'orthographe des noms par rapport à 11. 26-31.

[2] Ce frère de David s'appelait sans doute Eliab (2. 13; 1 Sam. 16. 6).

[3] Cette phrase est comprise parfois ainsi : ... *il n'acheva pas. Alors la colère de Dieu fut sur Israël*, ce qui signifierait que la colère de Dieu frappa Israël *parce que* le recensement n'était pas achevé. Le premier sens est préférable et plus conforme au récit du chap. 21 : c'est parce que la colère de Dieu frappa le peuple, que Joab cessa son travail de recensement.

[4] Peut-être faudrait-il lire ici : *dans le livre* des Annales (avec le grec) et non *dans les nombres* (בְּסֵפֶר au lieu de בְּמִסְפָּר).

[5] Même mot traduit par *trésors* dans la phrase précédente.

[6] Litt. : *dans la Shephélah*, c'est-à-dire la région qui s'abaisse, et qui correspondait aux pentes occidentales du pays s'abaissant vers la côte méditerranéenne.

[7] La plaine de *Saron*, au sud du Carmel le long de la côte, était l'une des régions les plus fertiles du pays.

[8] Cet étranger porte un nom qui, en arabe, désigne un conducteur de chameaux (Obil).

*bétail, Yaziz le Hagrite. Tous ceux-là étaient les chefs des biens qui appartenaient au roi David.*

(32) *Yehonatan, oncle*[1] *de David, était conseiller; c'était un homme intelligent et il était scribe. Yehiel, fils de* Hakmoni, *était avec les fils du roi.* (33) *Ahitophel était conseiller du roi, et* Houshaï *l'Akrien était l'ami du roi.* (34) *Après Ahitophel, il y eut Yehoyada' fils de Benayahou, et Abyatar. Le chef de l'armée du roi était Joab.*

## Organisation militaire et civile du royaume de David (chap. 27)

L'organisation militaire et civile du royaume de David ne semble plus avoir de rapport direct avec l'organisation religieuse et cultuelle dont les chap. 23 à 26 nous ont donné la description. On s'accorde donc à voir dans le chap. 27 un morceau complètement indépendant des chapitres précédents, et qui ne serait pas du Chroniqueur, mais d'un rédacteur ultérieur. On fait valoir en effet qu'il existe de multiples différences entre les éléments de ce chapitre et les passages parallèles, comme les chap. 11 ou 18. 14-17, et l'on estime que l'auteur des Chroniques n'aurait pas repris ce qu'il avait déjà exposé antérieurement. Les arguments sur lesquels s'appuie cette opinion (voir surtout Rudolph, p. 179-185) ont certainement de la valeur, mais ne s'imposent toutefois pas d'une façon décisive. La distinction entre la vie civile, politique et militaire, et la vie religieuse est-elle aussi marquée que nous le pensons? Pour le règne de David, tous ces domaines se rejoignent, et même s'il n'est plus question du Temple et du culte dans notre chapitre, son indépendance par rapport aux chap. 23-26 n'est pas prouvée. Par ailleurs, les différences avec les textes parallèles, les variantes de noms et de détails, les invraisemblances (au v. 7 la mention d'Asahel tué par Abner avant que David soit nommé roi, et indiqué ici comme chef d'une division militaire !) ne sont pas rares, même sous la plume du Chroniqueur. Celui-ci a pu fort bien utiliser des listes et des statistiques qui lui servaient de source sans qu'il soit nécessaire d'attribuer des chapitres entiers à des rédacteurs ultérieurs.

Ce sont quatre listes différentes qui ont été groupées dans le chap. 27 sous une seule suscription au v. 1. L'ordre de ces listes ne correspond d'ailleurs pas à celui qui est annoncé dans cette suscription, puisque c'est la liste des chefs militaires qui est placée au début du chapitre.

### 1. *Liste des chefs militaires* (v. 2-15)

L'organisation militaire comportait d'après ce texte 12 divisions affectées à chacun des mois de l'année, et chaque division était constituée de 24 000 hommes. Le total est impressionnant, et probablement plus théorique que réel: 288 000 hommes, ce qui représente une armée considérable pour l'époque. Les chefs de divisions correspondent, avec quelques variantes, aux noms déjà rencontrés au chap. 11 qui donne la liste des vaillants hommes de David.

[1] Le mot *oncle* pourrait se traduire par *proche parent* et désigne aussi *celui qu'on aime*. Certains voient dans ce Jonathan le fils de Saül et l'ami intime de David (1 Sam. 18. 1). Mais il fut tué au cours d'une guerre, avant le règne de David (1 Sam. 31. 2). Il est peu probable qu'il s'agisse du même personnage.

2. *Liste des chefs de tribus* (v. 16-24)

La plupart de ces noms nous sont inconnus, mais l'intérêt de la liste réside dans les variantes relatives aux tribus elles-mêmes. Alors qu'elle correspond, pour 9 tribus, à la liste des fils de Jacob du chap. 2. 1-2, elle présente par contre des différences pour les trois tribus de Joseph, Gad et Asher qui ne sont pas mentionnées. Elles sont remplacées par les deux tribus d'Ephraïm et Manassé, fils de Joseph (la tribu de Manassé étant divisée en deux demi-tribus, de part et d'autre du Jourdain) — ce qui est conforme aux autres listes des tribus que nous avons dans Nombres 1 ou dans Josué — et par une tribu d'Aaron qui n'a probablement jamais existé et qui, peut-être, contrebalance celle de Lévi mentionnée également. La distinction entre prêtres et Lévites a pu pousser l'auteur de cette liste à rattacher ces deux groupes de personnages à deux tribus différentes : Aaron et Lévi. Le nombre total est toujours de 12 à cause de la disparition de Gad et Asher.

La fin de ce paragraphe laisse supposer qu'il y avait une liste plus complète avec le nombre des Israélites de chaque tribu, mais que cette liste n'a pas été conservée ici. Les v. 23-24 nous expliquent seulement que ce nombre ne correspond pas à la réalité parce que, lors du recensement, David n'avait pas recensé les jeunes de moins de vingt ans, et que, par ailleurs, Joab n'avait pas terminé le recensement à cause de la colère de Dieu. Cela est en désaccord avec 21. 1-6 qui indique bien que le recensement avait été terminé. Il est vrai que ce texte précise que le dénombrement n'avait pas été fait pour Lévi et Benjamin.

3. *Liste des fonctionnaires chargés des possessions royales* (v. 25-31)

Une douzaine de personnages (le chiffre de 12 est-il une coïncidence ou non ?) sont employés à garder les trésors et tous les biens du roi : argent, champs, vignes, bétail, etc. Les propriétés royales étaient importantes et répandues dans tout le pays, puisque cette liste mentionne les régions de la Shephéla, de la plaine de Saron et peut-être les vallées de Jizréel ou d'ailleurs. David n'hésite pas à confier ses biens à des étrangers comme ceux qui sont chargés de veiller sur les chameaux et sur le petit bétail.

4. *Liste des conseillers du roi* (v. 32-34)

Comparée à celle du chap. 18. 14-17, cette liste ne contient qu'un seul nom, commun aux deux : celui de Joab chef de l'armée. Mais il se peut que la liste du chap. 18 concerne les ministres de David, alors que celle-ci ne mentionne que les conseillers privés et les amis du roi. Les deux listes seraient complémentaires et non parallèles.

## Dernières recommandations de David. Onction de Salomon. Mort de David (chap. 28 - 29)

### CHAPITRE XXVIII

(1) *David assembla tous les chefs d'Israël, les chefs des tribus et les chefs des divisions qui servaient le roi; les chefs des milliers, les chefs des centaines et les chefs de tous les biens et les troupeaux qui appartenaient au roi et à ses fils* [1], *avec les eunuques, les vaillants et tout homme de valeur, à Jérusalem.* (2) *Le roi David se leva et se tint debout* [2]*; puis il dit: « Ecoutez-moi, mes frères et mon peuple. C'est moi qui ai eu sur le cœur de bâtir une maison de repos pour l'arche de l'alliance de YHWH et pour le marchepied* [3] *de notre Dieu, et j'ai fait les préparatifs pour bâtir.* (3) *Mais Dieu m'a dit: Tu ne bâtiras pas une maison pour mon nom, car tu es un homme de guerres et tu as répandu le sang.* (4) *YHWH, le Dieu d'Israël, m'a choisi de toute la maison de mon père, pour être roi sur Israël à toujours, car il a choisi Juda comme chef* [4], *et dans la maison de Juda la maison de mon père, et parmi les fils de mon père, il lui a plu de me faire régner sur tout Israël.* (5) *Parmi tous mes fils — car YHWH m'a donné de nombreux fils — il a choisi Salomon, mon fils, pour siéger sur le trône de la royauté de YHWH sur Israël.* (6) *Puis il m'a dit: C'est Salomon ton fils qui bâtira ma maison et mes parvis, car je l'ai choisi pour moi, comme fils, et moi je serai pour lui un père.* (7) *J'ai préparé sa royauté pour toujours, s'il reste ferme dans l'obéissance à mes commandements et mes ordonnances, comme aujourd'hui.* (8) *Et maintenant, aux yeux de tout Israël, assemblée de YHWH, et en présence de* [5] *notre Dieu: observez et recherchez tous les commandements de YHWH votre Dieu, afin que vous preniez possession du bon pays et que vous en fassiez hériter vos fils après vous, pour toujours* [6]. (9) *Et toi, Salomon, mon fils, connais le Dieu de ton père, et sers-le d'un cœur intègre* [7] *et d'une âme qui y trouve son plaisir, car YHWH sonde tous les cœurs et discerne toute forme de pensée. Si tu le cherches, il se laissera trouver de toi, mais si tu l'abandonnes il te rejettera pour toujours.* (10) *Regarde maintenant: YHWH t'a choisi pour bâtir une maison comme sanctuaire; sois ferme et agis!* »

(11) *David donna à Salomon, son fils, le plan* [8] *du vestibule, de ses maisons, de ses magasins, de ses chambres hautes, de ses salles intérieures et de la pièce du propitiatoire* [9],

[1] Les biens appartenaient au roi et à ses fils. Certains traducteurs estiment que le mot *et ses fils* fait partie de l'ensemble des personnes convoquées par le roi, à côté des chefs, des eunuques et des vaillants, mais cette construction de phrase ne correspond pas exactement au texte.

[2] Litt.: *se leva sur ses pieds.* David était âgé et affaibli (23. 1), mais en cet instant solennel, il se lève.

[3] Expression rare au sujet de l'arche, considérée comme le support sur lequel se tenait l'Eternel.

[4] Le mot *nagid*, traduit ici par *chef*, correspond à *celui qui marche en tête, le guide, le « leader »*. Ce n'est pas le même mot que ceux qui sont employés au v. 1.

[5] Litt.: *aux oreilles de notre Dieu.*

[6] Le verset 8 a une consonance deutéronomiste et semble se rapporter à une tout autre situation: l'entrée en Canaan.

[7] Le mot signifie *complet, entier, sans partage.*

[8] On pourrait traduire aussi par *le modèle*, ce qui ne conviendrait guère pour les classes de prêtres et de Lévites dans la suite du texte. C'est le même mot qui est employé pour Moïse lorsque Dieu lui donne le plan du Tabernacle (Ex. 25. 9. 40).

[9] Les différentes parties du Temple sont mentionnées: le vestibule, les chambres annexes, et le saint des saints (propitiatoire avec l'arche). L'un des mots (traduit par *magasin*) est d'origine perse et n'apparaît nulle part ailleurs dans l'Ancien Testament.

(12) *et le plan de tout ce qu'il avait dans l'idée* [1] *(de faire) pour les parvis de la maison de YHWH et pour toutes les chambres à l'entour, pour les trésors de la maison de Dieu et les trésors des objets sacrés;* (13) *pour les classes* [2] *des prêtres et des Lévites et pour toute affaire du service de la maison de YHWH, et tout objet du service de la maison de YHWH;* (14) *pour l'or, avec le poids en or pour tous les objets de chaque service, et pour tous les objets d'argent avec le poids des objets de chaque service;* (15) *pour les chandeliers* [3] *d'or et leurs lampes en or, avec le poids de chaque chandelier et de ses lampes; pour les chandeliers d'argent, avec le poids du chandelier et de ses lampes, selon le service de chaque chandelier;* (16) *le poids en or pour les tables de disposition* [4], *pour chaque table, et l'argent pour les tables d'argent,* (17) *les fourchettes, les gobelets et les jarres d'or pur, les coupes d'or avec le poids de chaque coupe, et les coupes d'argent avec le poids de chaque coupe;* (18) *pour l'autel des parfums, en or pur avec le poids, et pour le plan du char* [5], *des chérubins d'or (aux ailes) déployées et recouvrant l'arche de l'alliance de YHWH.* (19) *Tout cela fut dans un écrit de la main de YHWH, qui me* [6] *fit comprendre tous les ouvrages du plan.*

(20) *Alors David dit à Salomon, son fils: « Sois ferme et courageux, et agis! Sois sans crainte et ne t'effraie pas, car YHWH Dieu, mon Dieu, est avec toi. Il ne te laissera pas et ne t'abandonnera pas jusqu'à l'achèvement de tout ouvrage pour le service de la maison de YHWH.* (21) *Voici les classes des prêtres et des Lévites pour tout le service de la maison de Dieu; et avec toi, en toute œuvre, seront des hommes de bonne volonté et (remplis) de sagesse pour tout service; et les chefs et tout le peuple seront à tes ordres.* [7] »

## CHAPITRE XXIX

(1) *Le roi David dit à toute l'assemblée: « Salomon, mon fils, le seul* [8] *que Dieu ait choisi, est jeune et faible, et l'œuvre est grande, car le palais* [9] *n'est pas pour un homme, mais pour YHWH Dieu.* (2) *De toute ma force j'ai préparé pour la maison de mon Dieu l'or pour (ce qui sera) en or, l'argent pour ce qui sera en argent, le bronze pour ce qui sera en bronze, le fer pour ce qui sera en fer, le bois pour ce qui sera en bois, des pierres d'onyx et des pierres à*

[1] Litt.: *de tout ce qui était dans l'esprit avec lui.* On pourrait aussi comprendre: *tout ce qui était dans l'Esprit (de Dieu) pour lui* (Rudolph).

[2] Toute la suite des versets se rapporte à la première phrase et décrit ce que David avait projeté de faire. La construction de chaque membre de phrase dans les v. 13-18 n'est pas toujours régulière et symétrique, mais c'est cependant la façon la plus vraisemblable de comprendre cette énumération.

[3] Le verset commence ainsi: *et le poids pour les chandeliers d'or...* mais le mot *poids* semble être une répétition fautive, que la plupart des traducteurs omettent.

[4] Tables sur lesquelles on disposait des rangées de pain, comme offrandes à Dieu. La traduction: table de *proposition* rend moins bien le sens du mot. En fait, il n'y avait qu'une seule table de ce genre dans le Temple, d'après 1 R. 7. 48; 2 Chr. 13. 11 et 29. 18, comme dans le tabernacle (Ex. 25. 33; 37. 10, etc.), et notre texte est le seul avec 2 Chr. 4. 19 qui en parle au pluriel.

[5] Le char de la gloire de Dieu était une image courante dans le Judaïsme ancien pour parler de la présence de Dieu et de ses déplacements. La vision d'Ezéchiel 1 en donne une description détaillée, mais ici, à l'époque de David. dans la pensée du Chroniqueur, ce char coïncidait avec l'arche où se trouvaient les chérubins, dans le Saint des Saints.

[6] La phrase est peu claire. Comme il y a le pronom personnel de la 1re personne, il faut supposer que David prend la parole. D'autres corrigent et lisent le pronom à la 3e personne: qui *lui* fit comprendre. La traduction de ce verset donne lieu à quelques variantes.

[7] Litt.: *à toutes tes paroles.*

[8] Le grec n'a pas ce mot, mais un simple relatif: *mon fils, que Dieu a choisi.*

[9] Mot d'origine perse, désignant une *forteresse*, employé rarement pour parler du Temple.

*enchâsser, des pierres noires* [1] *et de couleur, toutes sortes de pierres précieuses et d'albâtre en grand nombre.* (3) *De plus, parce que je prends plaisir à la maison de mon Dieu, ce que je possède en propre d'or et d'argent, je le donne pour la maison de mon Dieu, en plus de tout ce que j'ai préparé pour la maison sainte:* (4) *trois mille talents d'or, de l'or d'Ophir; sept mille talents d'argent pur, pour recouvrir les murs des bâtiments;* (5) *pour tout ce qui est en or, pour tout ce qui est en argent et pour tout ouvrage de la main des ouvriers. Qui est prêt à donner volontairement* [2] *aujourd'hui pour YHWH?* »

(6) *Alors les chefs des familles, les chefs des tribus d'Israël, les chefs de milliers, les chefs de centaines et les chefs* [3] *des affaires du roi offrirent des dons volontaires,* (7) *et les donnèrent pour le service de la maison de Dieu, en or cinq mille talents et dix-huit mille dariques* [4]*, en argent dix mille talents, en bronze dix-huit mille talents et en fer cent mille talents.* (8) *Ce qui se trouvait comme pierres chez eux, ils le donnèrent pour le trésor de la maison de Dieu, entre les mains de Yehiél le Guershonite.* (9) *Et le peuple se réjouit de leurs dons volontaires, car c'était d'un cœur intègre qu'ils les avaient offerts pour YHWH. Le roi David aussi se réjouit d'une grande joie.*

(10) *David bénit YHWH aux yeux de toute l'assemblée. David dit:* « *Béni sois-tu YHWH, Dieu d'Israël notre père, d'éternité en éternité.*

(11) *A toi, YHWH, la grandeur, la force, la splendeur, la majesté et la gloire, car tout ce qui est dans les cieux et sur la terre est à toi* [5]. *A toi, YHWH, la royauté; tu es élevé au-dessus de tout* [6].

(12) *La richesse et la gloire viennent de toi, et c'est toi qui domines tout. Dans ta main sont la puissance et la force; dans ta main, (le pouvoir) de tout élever et affermir.* (13) *Et maintenant, notre Dieu, nous te rendons grâce et nous louons ton nom glorieux;* (14) *car, qui suis-je et qui est mon peuple, pour que nous ayons la force d'offrir des dons volontaires comme ceux-ci? Tout vient de toi, et ce que nous t'avons donné vient de ta main.* (15) *Car nous sommes des étrangers devant toi, des hôtes comme tous nos pères; nos jours sur la terre sont comme l'ombre, et il n'y a pas d'espoir* [7]. (16) *YHWH, notre Dieu, toute cette masse* [8] *de choses que nous avons préparée pour te bâtir une maison, pour ton saint nom, tout cela vient de ta main et t'appartient.* (17) *Je sais, mon Dieu, que tu sondes le cœur et que tu agrées la droiture; pour moi, c'est dans la droiture de mon cœur que j'ai offert volontairement tout cela, et maintenant ton peuple qui se trouve ici, je le vois avec joie t'offrir (aussi) des dons volontaires.* (18) *YHWH Dieu d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, nos pères, garde pour tou-*

[1] Habituellement, l'antimoine qui servait à faire la poudre dont les femmes se fardaient les yeux. Les noms de ces diverses pierres sont hypothétiques. Certains (Curtis) y voient plutôt des étoffes de couleurs comme celles dont on faisait les vêtements des prêtres (cf. Ex. 25. 4).

[2] Litt.: *à remplir sa main* aujourd'hui pour YHWH; c'est-à-dire à apporter des offrandes dont on remplit ses mains.

[3] Le texte a: et *pour* les chefs des affaires du roi, mais cette préposition paraît fautive dans le contexte, et n'existe pas dans les versions anciennes.

[4] L'auteur emploie un mot bien plus tardif que l'époque de David, puisque les dariques sont de l'époque de Darius, roi de Perse.

[5] Suppléer le mot *à toi*, qui est répété aussitôt après pour la phrase suivante.

[6] Litt.: *tu es élevé pour tout comme tête*, c'est-à-dire: tu es élevé au-dessus de tout. Plusieurs manuscrits ne portent pas de préposition devant le mot *tête*, ce qui se traduirait alors: tu es élevé au-dessus *de toute tête*.

[7] Pas d'espoir de prolonger la durée de la vie sur la terre. Le terme *espoir* est parfois traduit par *sécurité, certitude* (cf. Rudolph), mais ce n'est pas le sens habituel du mot מִקְוֶה.

[8] Le mot s'applique d'ordinaire à une masse bruyante de gens, à une foule. C'est tardivement qu'on l'emploie pour des objets.

*jours les dispositions du cœur de ton peuple* [1], *et dirige leur cœur vers toi.* (19) *Et à mon fils Salomon, donne un cœur intègre pour garder tes commandements, tes prescriptions et tes lois afin de tout exécuter et de bâtir le palais que j'ai préparé.* »

(20) *Puis David dit à toute l'assemblée:* « *Bénissez donc YHWH votre Dieu.* » *Et toute l'assemblée bénit YHWH le Dieu de leurs pères. Ils s'inclinèrent et se prosternèrent devant YHWH et devant le roi.*

(21) *Le lendemain de ce jour ils offrirent des sacrifices à YHWH et présentèrent des holocaustes à YHWH: mille taureaux, mille béliers, mille agneaux avec leurs libations, et des sacrifices en abondance pour tout Israël.* (22) *Ils mangèrent et burent en présence de YHWH, ce jour-là, avec une grande joie, et pour la seconde fois* [2] *ils proclamèrent roi Salomon, fils de David, et l'oignirent* [3] *comme chef pour YHWH, et Tsadoq comme prêtre.* (23) *Salomon s'assit sur le trône de YHWH, comme roi à la place de David son père, et il y prospéra. Tout Israël lui obéit.* (24) *Et tous les chefs, les vaillants, et aussi tous les fils du roi David furent soumis* [4] *au roi Salomon.* (25) *YHWH porta très haut la grandeur de Salomon aux yeux de tout Israël, et lui donna la gloire d'une royauté comme il n'y en eut pas avant lui pour aucun roi en Israël* [5].

(26) *David, fils d'Isaï, régna sur tout Israël.* (27) *Les jours qu'il régna sur Israël furent de quarante ans. A Hébron, il régna sept ans* [6], *et à Jérusalem, il régna trente-trois ans.*

(28) *Il mourut dans une heureuse vieillesse, rassasié de jours, de richesses et de gloire, et Salomon son fils régna à sa place.*

(29) *Les actes* [7] *du roi David, les premiers comme les derniers, se trouvent écrits dans les actes de Samuel le voyant, dans les actes de Natan le prophète et dans les actes de Gad le visionnaire,* (30) *avec tout son règne et sa force, et les événements* [8] *qui ont passé sur lui, sur Israël et sur tous les royaumes des pays.*

## DERNIÈRES RECOMMANDATIONS DE DAVID. ONCTION DE SALOMON. MORT DE DAVID (chap. 28-29)

Après les listes du personnel attaché au Temple et à la cour royale dans les chap. 23 à 27, nous retrouvons ici la suite narrative du chap. 22 qui exhorte Salomon et le peuple à construire le Temple de Jérusalem, selon les préparatifs détaillés exécutés par le roi David dans ce but. Le début du chap. 28 semble même se rattacher directement au chap. 23. 1-2.

Les dernières recommandations de David avant sa mort ne correspondent à aucun parallèle dans les livres de Samuel et des Rois et ne paraissent pas avoir été rédigées à

[1] Litt.: *garde cela pour toujours pour la disposition des pensées du cœur de ton peuple.*

[2] Le grec ne porte pas ce mot qui a dû être introduit dans le texte pour harmoniser ce passage avec 23. 1 où l'on a déjà dit que David avait proclamé roi Salomon.

[3] Le texte a simplement: *oignirent* sans complément.

[4] Litt.: *donnèrent la main sous Salomon.*

[5] Avant Salomon, il n'y eut que Saül et David comme rois, en Israël. L'expression est donc plutôt superlative. à moins qu'elle ne veuille indiquer la supériorité de Salomon sur tous les rois d'Israël (avant et après lui). Le mot *avant lui* pourrait se traduire: *devant lui* et marquer une comparaison plus qu'une donnée chronologique.

[6] Le texte parallèle, dans 2 Sam. 5. 5, dit exactement: *sept ans et six mois.*

[7] Même mot que *les paroles.* comme dans le titre du livre des Chroniques: *les paroles (ou les actes) des jours*, c'est-à-dire les *annales.*

[8] Litt.: *les temps.* Souvent pris dans le sens d'*épreuves, difficultés, vicissitudes.*

partir de documents qui auraient servi de sources au Chroniqueur. Dans ces deux derniers chapitres du 1er livre, nous avons le style et les idées du Chroniqueur qui développe lui-même les éléments narratifs, conformément à son plan et à son but.

Il parle d'abord des exhortations de David au peuple et à Salomon chargé de construire le Temple (28. 1-10); puis il montre David remettant à son fils le plan du sanctuaire et de toute l'organisation minutieusement prévue pour la célébration du culte (v. 11-19), avant de reprendre quelques exhortations finales (v. 20-21). C'est ensuite un appel à tous les dons volontaires — comme il l'a fait lui-même — que David adresse aux chefs et notables du peuple (29. 1-9), suivi d'une belle prière de reconnaissance et de louange à Dieu à cause des dons reçus et en faveur du peuple et de Salomon (v.10-20).

Comme on l'a constaté ailleurs, l'auteur reste fidèle à sa méthode et à sa façon de présenter l'histoire. Il laisse volontairement de côté tout ce qui pourrait amoindrir la gloire du règne de David et ne parle ni de la vieillesse du roi et d'Abishag la Sunamite (1 R. 1. 1-4), ni de la rivalité des fils de David pour l'accession au trône de leur père (révolte d'Absalom, complot d'Adoniya), ni de la démarche du prophète Natan et de Bat-Shéba' mère de Salomon, pour demander à David de désigner son successeur (1 R. 1. 11-31), ni des instructions données par David à Salomon pour punir tous ceux qui avaient cherché à nuire à la royauté (1 R. 2. 1-9). Tout se déroule paisiblement et sans difficultés, car c'est la volonté de Dieu qui s'accomplit : c'est Dieu qui a choisi David et qui a également choisi Salomon (28. 5); c'est Dieu qui a décidé que Salomon construirait le Temple (v. 10); c'est Dieu qui a inspiré tous les détails du plan pour cette construction (v. 19); c'est Dieu seul qui inspire le peuple à donner volontairement pour les travaux et qui peut conserver ces bonnes dispositions dans le cœur des gens (29. 18).

Mais l'idée centrale du Chroniqueur apparaît nettement : David a tout préparé pour le Temple, et Salomon n'aura plus qu'à exécuter fidèlement les plans. Tout est centré sur cette question, car le règne de David n'a pas eu d'autre perspective que cette préparation, et le règne de Salomon n'aura pas d'autre but que cet achèvement. En fait David et Salomon ne sont que des serviteurs de Dieu qui est le seul vrai roi. L'*idéal théocratique* de l'auteur s'exprime ici en toute clarté, puisqu'il dit explicitement que le trône royal est celui de la royauté de l'Eternel (28. 5) et qu'à Dieu seul appartient tout : grandeur, gloire, majesté et royauté (29. 11).

Si l'auteur n'a probablement pas utilisé de documents anciens pour rédiger ces deux chapitres, il s'est néanmoins inspiré d'éléments qui présentaient, à ses yeux, une analogie réelle avec la situation telle qu'il la voyait pour l'époque de David.

Dans les paroles de David, dans sa prière après avoir remis les plans du Temple à Salomon, et dans le déroulement des cérémonies pour l'onction de Salomon (29. 21-22), on trouve des ressemblances avec ce que fera plus tard Salomon lors de la dédicace du Temple de Jérusalem (1 R. 8) : prière de dédicace, bénédictions, sacrifices et fête joyeuse. Le Chroniqueur semble avoir transposé ces mêmes éléments à l'époque de David, pour montrer que l'importance des préparatifs était aussi grande que l'exécution elle-même.

D'autres éléments lui ont été inspirés par les récits relatifs à Moïse et à la construction du Tabernacle, avec les ordres de Dieu et ensuite l'exécution (Ex. 25-31 et 35-40). Le mot *plan* ou *modèle* employé ici (1 Chr. 29. 1-9) rappelle beaucoup celui de Moïse au peuple dans Ex. 35. 4-29. Des phrases comme 28. 8 reflètent le style deutéronomiste, avec les exhortations de Moïse au peuple avant l'entrée en Canaan.

Enfin, il est possible qu'à l'arrière-plan des descriptions du Temple et du plan remis à Salomon, on retrouve quelque influence des discours et des visions d'Ezéchiel, soit

dans sa grande description du Temple et de l'avenir (chap. 40-48), soit dans sa vision initiale du char de la gloire de Dieu (chap. 1). La mention du char de l'Eternel et des chérubins sur l'arche (28. 18) le confirmerait.

La prière de louange prononcée par David (29. 10-19) est exprimée en des termes d'une grande élévation et dans un style plus en accord avec l'époque du Chroniqueur qu'avec celle de David : souveraineté absolue de Dieu sur toutes choses, humilité des hommes devant lui, connaissance profonde du cœur de l'homme par l'Eternel, fragilité et brièveté de la vie sur la terre. Tout ce que font les hommes et tout ce qu'ils possèdent n'est que le juste retour à Dieu de ses bienfaits et de ses dons. David est déjà le représentant de la foi profonde et de la piété vivante du Judaïsme postexilique, puisqu'il est le type même du roi élu par Dieu pour régner à Jérusalem et accomplir son service.

Le passage suivant (v. 21-25) raconte brièvement *l'onction de Salomon.* Si l'on compare ces 5 versets aux deux longs chapitres 1 et 2 du 1er livre des Rois, on constate une fois encore combien le Chroniqueur a voulu glorifier le règne de David en laissant de côté tout ce qui jetterait une ombre sur lui. Le récit vivant, anecdotique et émouvant des derniers moments de David dans sa vieillesse, avec la tentative de complot de son fils Adoniya, la démarche de Natan et Bat-Shéba' pour faire nommer Salomon, la description de la cérémonie d'onction dans la vallée du Cédron, la fureur et la crainte des partisans d'Adoniya en apprenant cette nouvelle, et les dernières recommandations de David à Salomon pour affermir son trône en éliminant les hommes dangereux, tout cela a disparu dans les Chroniques qui laissent une place aussi restreinte que possible à la mention de l'onction de Salomon.

Quelques détails sont à relever : Salomon est oint comme *chef (nagid)* (v. 22) bien qu'il soit désigné comme roi ensuite. Tsadoq est oint comme prêtre, en même temps que lui, alors que dans 1 Rois 1 c'est Tsadoq, déjà prêtre, qui donne lui-même l'onction à Salomon. Il est vrai que 1 R. 2. 35 nous apprend que ce fut Salomon qui nomma Tsadoq prêtre à la place d'Abiatar. Pour le Chroniqueur, c'est David qui fit cette nomination.

Le v. 23 : *Salomon s'assit sur le trône...* est placé avant la mort de David (v. 28), alors que c'est l'inverse dans 1 R. 2. 12. De plus, conformément à sa théologie, le trône est celui de l'*Eternel* (v. 23) et non celui de David (2 R. 2. 12).

Enfin, notre auteur mentionne les très nombreux sacrifices offerts à cette occasion (v. 21), tandis qu'on n'en parle pas dans le livre des Rois.

La dernière partie (v. 26-30) contient la notice finale relative à David, sa mort, la durée de son règne, et les documents servant de source à son histoire. Là encore, les caractères habituels de l'œuvre du Chroniqueur sont visibles : David a régné *sur tout Israël* (v. 26), comme si son règne à Hébron était déjà sur tout le peuple, alors qu'en fait il n'était que sur Juda; il est mort dans une *heureuse vieillesse, rassasié de jours, de richesses et de gloire* (v. 28), ce que ne disait pas le livre des Rois après les difficultés, les peines, les rivalités et la faiblesse du vieillard David dont il a parlé; enfin les indications relatives aux sources n'apparaissent qu'ici. La mention des actes de Samuel, de Natan et de Gad ne peut guère nous orienter vers l'hypothèse de documents originaux, connus du Chroniqueur, mais ignorés des livres de Samuel et des Rois. L'auteur se réfère très probablement aux chapitres des livres de Samuel qui parlent de Samuel, de Natan et de Gad. Seuls de tels hommes de Dieu (désignés par trois termes différents : voyant, prophète et visionnaire) pouvaient être les témoins véridiques et sûrs de ce qu'avait été le grand roi David.

L'impression se dégage de ces v. 21-30 que le Chroniqueur a voulu jusqu'à la mort de David ne rien dire qui pût atténuer sa gloire au profit d'un autre, même son fils Salomon. Ce dernier dépend entièrement ici de David qui a tout décidé, tout accompli, et qui jusqu'à son dernier souffle est l'élu de Dieu, heureux et glorieux. Certes, Salomon sera glorieux et grand, mais David reste incomparable; il est la figure par excellence du roi qui a siégé sur le trône de Dieu à Jérusalem la ville sainte, et qui a consacré tout son règne à préparer la construction du sanctuaire où doit être célébré le seul vrai service du Seigneur.

III

# Jérusalem, la ville du Temple de Salomon (2 Chroniques 1 à 36)

## DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES

### Le roi Salomon (chap. 1-9)

**Les débuts du règne (chap. 1)**

CHAPITRE PREMIER

(1) *Salomon, fils de David, s'affermit dans sa royauté; YHWH, son Dieu, était avec lui et l'éleva très haut.* (2) *Salomon parla à tout Israël, aux chefs de milliers et de centaines, aux juges et à tous les princes de tout Israël, chefs des familles.* (3) *Puis Salomon et toute l'assemblée avec lui allèrent au haut-lieu qui était à Gabaon, car c'est là qu'était la tente du Rendez-vous de Dieu que Moïse, serviteur de YHWH, avait faite dans le désert.* (4) *Toutefois, l'arche de Dieu, David l'avait fait monter de Qiryat-Ye'arim à l'endroit que David avait préparé pour elle, car il avait dressé une tente pour elle à Jérusalem.* (5) *L'autel de bronze qu'avait fait Betsalèl, fils de Ouri, fils de* Hour, *était là-bas* [1], *devant la demeure de YHWH que Salomon et l'assemblée vinrent consulter.* (6) *Et là, Salomon monta en présence de YHWH à l'autel de bronze qui était près de la tente du Rendez-vous, et il y offrit mille holocaustes.*

(7) *Pendant cette nuit-là, Dieu apparut à Salomon et lui dit: « Demande ce que je dois te donner! »* (8) *Salomon dit à Dieu: « Toi-même, tu as montré une grande bienveillance envers David, mon père, et tu m'as fait régner à sa place.* (9) *Maintenant, YHWH Dieu, que s'accomplisse ta parole à David mon père! Car c'est toi qui m'as fait régner sur un peuple nombreux comme la poussière de la terre.* (10) *Maintenant donc, donne-moi sagesse et connaissance pour que j'aille et que je vienne* [2] *à la tête de ce peuple; en effet, qui pourrait juger ce grand peuple qui est à toi? »*

(11) *Dieu dit à Salomon: « Puisque c'est cela qui est dans ton cœur et puisque tu n'as demandé ni richesse, ni trésors, ni gloire, ni la vie de ceux qui te haïssent, et que tu n'as même pas demandé une longue vie, mais que tu as demandé pour toi sagesse et connaissance, afin de juger mon peuple sur lequel je t'ai fait régner,* (12) *la sagesse et la connaissance te sont données, et je te donnerai aussi richesse, trésors et gloire comme n'en ont pas eu les rois qui étaient avant toi, et comme n'en auront pas ceux qui viendront après toi. »*

[1] Lire avec plusieurs manuscrits שָׁם : *là*, plutôt que שָׂם : *il mit*.

[2] Expression qui signifie *se conduire*; mais habituellement, elle s'applique au rôle militaire du roi qui sort et revient à la tête de son armée.

(13) *Salomon revint à Jérusalem, depuis le haut-lieu*[1] *qui est à Gabaon et depuis la tente du Rendez-vous, et il régna sur Israël.*

(14) *Salomon rassembla des chars et des cavaliers. Il avait mille quatre cents chars et douze mille cavaliers qu'il plaça dans les villes de chars et, près du roi, à Jérusalem.* (15) *Le roi rendit l'argent et l'or, à Jérusalem, aussi courants que les pierres, et il rendit les cèdres aussi nombreux que les sycomores qui sont dans la basse plaine*[2]. (16) *Les chevaux qu'avait Salomon provenaient de Moutsri et de Qoah*[3]. *Les marchands du roi les achetaient à prix d'argent, à Qoah.* (17) *Ils (y) montaient et exportaient*[4] *de Moutsri, un char pour six cents pièces d'argent, et un cheval pour cent cinquante. De même, ils en exportaient eux-mêmes pour tous les rois des Hittites et pour les rois d'Aram.*

(18) *Alors Salomon ordonna de bâtir une maison au nom de YHWH et, pour lui, une maison royale*[5].

## Le roi Salomon (chap. 1-9)

### Les débuts du règne (chap. 1)

Les neuf premiers chapitres de 2 Chroniques sont consacrés au règne de Salomon. Ils utilisent comme source les chap. 1-11 du 1er livre des Rois, mais en les abrégeant, conformément à l'idée du Chroniqueur qui voit la construction du Temple de Jérusalem comme événement fondamental dans le règne de Salomon. Le reste est secondaire, et tout ce qui pourrait ternir la gloire de Salomon ou montrer ses faiblesses est laissé délibérément de côté. Salomon est le roi que Dieu a nommé à la place de David son père; tout ce qui tendrait à souligner le caractère trop humain du grand roi est éliminé, ou supposé connu des lecteurs, donc inutile dans le récit de notre auteur.

Le chapitre 1er introduit le règne de Salomon en rappelant les premiers actes du roi et sa prière à Dieu. Nous avons déjà signalé que 1 Rois 1 et 2 n'avaient pas été retenus par le Chroniqueur qui n'a vraisemblablement pas voulu raconter les moments de la vieillesse de David, les rivalités pour sa succession, la démarche de Bat-Shéba' et du prophète Natan pour faire nommer Salomon et les instructions fort précises et dures de David à son fils au moment de son intronisation. Après la mort de David (mentionnée dans 1 Chr. 29. 26-30), les intrigues de la cour et la façon dont Salomon se débarrassa de ses adversaires les plus gênants (1 R. 2), de même que son mariage avec la fille de Pharaon (1 R. 3. 1), ne figurent pas non plus dans l'œuvre du Chroniqueur. On peut estimer que

[1] Le texte porte : *au haut-lieu qui...*, sans doute par erreur. Le grec et le latin supposent : *hors du haut-lieu qui...*

[2] La *Shephélah*, plaine côtière méditerranéenne, très fertile.

[3] Le texte dit : *de Mitsraïm* (= l'Egypte), *et une troupe* (Miqweh) *de marchands du roi.* Mais ce dernier mot, Miqweh, est répété deux fois, et la Vulgate y a vu, avec raison semble-t-il, un nom propre. Beaucoup d'exégètes voient donc dans ce texte une mention de deux localités : *Qoah* et *Moutsri* en Cilicie, où le commerce des chevaux était florissant. Ces noms sont attestés dans des textes assyriens (cf. B.C., Dhorme). D'autres maintiennent : *l'Egypte* et *Qoah*, mais alors, ce sont deux régions très éloignées l'une de l'autre, et le texte devient peu probable, à moins que Qoah ne soit le nom d'une autre région proche de l'Egypte (cf. Curtis, Rudolph).

[4] Litt. : *faisaient sortir.* Le premier verbe pourrait aussi se traduire : *ils faisaient monter*, ce qui se comprendrait bien s'il s'agissait de l'Egypte vers Israël. Mais la traduction : *ils montaient*, reste probable.

[5] Le v. 18 est le début du chap. 2, et lui est parfois rattaché comme premier verset, dans plusieurs traductions.

tous ces éléments laissés de côté sont résumés en une petite phrase de 2 Chr. 1. 1 : *Salomon fils de David, s'affermit dans sa royauté.* Pour en comprendre le sens, il faut se reporter au livre des Rois (cf. 1 R. 2. 46), sinon une telle phrase n'aurait guère de signification dans les Chroniques, qui ne relatent rien des événements et péripéties qui ont accompagné la montée de Salomon sur le trône de Jérusalem.

Dans les v. 1-13, par contre, nous voyons Salomon se rendre à Gabaon et demander à Dieu la sagesse et la connaissance. Une comparaison avec 1 R. 3. 4-15 qui est suivi assez fidèlement, fait néanmoins apparaître les différences :

1. Ce qui compte c'est l'affirmation initiale, absente du livre des Rois : *YHWH son Dieu était avec lui et l'éleva très haut.*

2. Alors que dans les Rois on parle de *Gabaon* comme principal des hauts-lieux, dans les Chroniques une explication nous est donnée sur ce lieu (v. 3-7). La multiplicité des hauts-lieux n'était plus possible pour le Chroniqueur; aussi Gabaon est-il, pour un peu de temps encore, le haut-lieu unique où se trouvent la tente cultuelle que Moïse avait faite dans le désert et l'autel de bronze pour les sacrifices. Mais l'arche avait été transportée dans une tente élevée pour elle à Jérusalem. Ainsi, avant la construction du Temple, le lieu de culte est-il dédoublé, mais si Salomon commence son règne par des sacrifices offerts à Gabaon, ce sera très probablement le dernier acte cultuel accompli officiellement en ce lieu. Dès que le Temple sera construit, Gabaon disparaîtra.

3. Ce premier acte de Salomon, mentionné comme une démarche personnelle du roi dans 1 R. 3. 4, prend dans 2 Chr. 1. 2-3 la forme d'une cérémonie officielle, puisque Salomon convoque tous les chefs du peuple et toute l'assemblée. La communauté (le mot hébreu correspond au grec : *ekklesia*) est étroitement associée à celui qui est son chef, par la volonté de Dieu.

4. Si le contenu de *la prière de Salomon* est assez exactement reproduit, et si l'ensemble des v. 7-12 correspond assez bien à 1 R. 3. 5-14, on doit cependant signaler quelques omissions significatives : d'abord, l'apparition de Dieu n'est plus *un songe* comme le dit formellement 1 R. 3. 5 et 15. C'est une révélation de Dieu pendant la nuit. Le Chroniqueur a-t-il voulu éliminer le côté imprécis et peut-être suspect de ce qui se passe en songe ?

Ensuite, les phrases où Salomon se présente comme un jeune homme faible et sans expérience (1 R. 3. 7) et où Dieu promet à Salomon une longue vie s'il observe les lois comme l'avait fait David (v. 14) ne se retrouvent pas dans les Chroniques, parce qu'elles donnaient à Salomon un caractère trop humain.

Enfin, la mention de la fête et du festin offert par Salomon à tous ses serviteurs, à son retour à Jérusalem (1 R. 3. 15) n'a pas été non plus retenue.

Le roi Salomon a donc, dans notre texte, dès le début de son règne, une gloire divine, une solennité et une certitude qu'on ne lui trouvait pas dans le récit des Rois.

D'ailleurs, sa seule intention est de construire le Temple (v. 18), et de nouveau le Chroniqueur va éviter d'autres récits comme celui du jugement des deux femmes prostituées (1 R. 3. 16-28) ou comme tous les détails fournis abondamment par 1 R.. chap. 4 sur la cour royale, les hauts fonctionnaires, la réputation de sagesse et les œuvres proverbiales de Salomon.

Le Chroniqueur a cependant retenu un bref passage relatif à l'armée de Salomon et à son approvisionnement en chevaux (v. 14-17). Ce texte est pris de 1 R. 10. 26-29 qui figure à la fin de l'histoire du règne de Salomon. Peut-être le Chroniqueur a-t-il voulu montrer ici que la promesse de Dieu à Salomon de lui donner, outre la sagesse, la richesse et la gloire, s'était réalisée sans attendre, dès le début de son règne?

## Préparatifs pour la construction du Temple (chap. 2)

### CHAPITRE II

(1) *Salomon compta*[1] *soixante-dix mille hommes pour les fardeaux, quatre-vingt mille hommes pour tailler les pierres dans la montagne et, comme surveillants sur eux, trois mille six cents hommes.*

(2) *Puis Salomon envoya dire à* Houram[2], *roi de Tyr: « Comme tu l'as fait avec David, mon père, et que tu lui as envoyé des cèdres afin de se construire une maison où il habiterait,* (3) *ainsi moi-même, je vais construire une maison pour le nom de YHWH mon Dieu, afin de la lui consacrer, pour offrir*[3] *en sa présence des parfums aromatiques, (du pain) à sa disposition en permanence, des holocaustes du matin et du soir, aux sabbats, aux nouvelles lunes et aux fêtes de YHWH notre Dieu, comme cela doit être pour toujours en Israël.* (4) *La maison que je vais construire sera grande, car notre Dieu est plus grand que tous les dieux.* (5) *Qui donc aurait la force de lui construire une maison, puisque les cieux, et les cieux des cieux ne peuvent le contenir, et qui suis-je pour que je lui construise une maison, si ce n'est pour présenter des offrandes devant lui?* (6) *Maintenant donc, envoie-moi un homme compétent dans le travail de l'or, de l'argent, du bronze, du fer, de l'écarlate, du cramoisi et de la pourpre et connaissant l'art de la gravure, (pour venir) avec les gens compétents que j'ai en Juda et à Jérusalem, et que David mon père a préparés.* (7) *Envoie-moi aussi des bois de cèdres, de cyprès et de santal*[4] *qui viennent du Liban, car je sais que tes serviteurs savent couper les arbres du Liban, et mes serviteurs iront avec tes serviteurs,* (8) *afin de me préparer du bois en abondance, car la maison que je vais construire sera grande et magnifique.* (9) *Voici: aux bûcherons qui couperont les arbres, je donne, pour nourriture*[5] *de tes serviteurs: vingt mille kors*[6] *de blé, vingt mille kors d'orge, vingt mille bats de vin et vingt mille bats d'huile. »*

(10) Houram, *roi de Tyr, répondit par un écrit qu'il envoya à Salomon: « C'est à cause de l'amour de YHWH pour son peuple, qu'il t'a placé comme roi sur eux. »* (11) *Et* Houram

[1] Le grec porte: *Salomon rassembla...* de même qu'au v. 16.
[2] Habituellement appelé Hiram (cf. 1 Chr. 14. 1, et le livre des Rois).
[3] Litt.: *pour faire fumer*, mais ce verbe ne peut guère s'appliquer au pain et aux holocaustes qui suivent. Il ne s'applique habituellement qu'aux offrandes de parfum et d'encens. La phrase hébraïque est très concise, et laisse supposer d'autres verbes pour les divers compléments qui suivent.
[4] La traduction de ce mot est incertaine. D'ailleurs, en hébreu, il est lui-même déformé ici: אַלְגּוּמִּים, alors qu'il se dit: אַלְמֻגִּים (1 R. 10. 11).
[5] Le texte porte un mot inattendu et peu compréhensible dans la phrase: *pour les coups*. Les anciennes versions lisent, comme en 1 R. 5. 25: *nourriture, entretien* (מַכֹּלֶת pour מַכּוֹת).
[6] Le *Kor* pour les mesures de grain (env. 360 litres) et le *bat* pour les liquides (environ $^1/_{10}$ = 36 litres).

*dit: « Béni soit YHWH, le Dieu d'Israël qui a fait les cieux et la terre, de ce qu'il a donné au roi David, un fils sage, doué de discernement et d'intelligence, qui construira une maison pour YHWH et, pour lui, une maison royale.* (12) *J'envoie donc maintenant un homme compétent et doué d'intelligence: maître* Houram [1]. (13) *C'est le fils d'une femme d'entre les filles de Dan, et son père est Tyrien; il sait travailler l'or, l'argent, le bronze, le fer, la pierre, le bois, l'écarlate, la pourpre, le byssus, le cramoisi, ainsi que faire toute sorte de gravure et tailler tout objet d'art qui lui sera donné. Il sera avec tes gens compétents et ceux de mon seigneur David, ton père.* (14) *Quant au blé, à l'orge, à l'huile et au vin dont a parlé mon seigneur, qu'il les envoie à ses serviteurs!* (15) *Et nous, nous couperons les arbres du Liban, selon tout ce dont tu as besoin* [2]*; nous les ferons venir pour toi en radeaux sur la mer, à Yapho, et toi, tu les feras monter à Jérusalem.* »

(16) *Salomon compta tous les étrangers qui étaient dans le pays d'Israël d'après le décompte qu'en avait fait David son père. On en trouva cent cinquante-trois mille six cents.* (17) *Il en prit soixante-dix mille pour les fardeaux, quatre-vingt mille pour tailler des pierres dans la montagne et trois mille six cents comme surveillants pour faire travailler le peuple.*

### Préparatifs pour la construction du Temple (chap. 2)

Pour introduire le récit de la construction du Temple, le Chroniqueur s'inspire du chap. 5 de 1 Rois qui en raconte les préparatifs (1 R. 5. 15-32), mais il utilise sa source très librement en modifiant ce qui lui semblait nécessaire. La première démarche à accomplir était de s'assurer l'aide d'un fournisseur de bois, et d'ouvriers spécialisés dans les différents corps de métiers exigés par une telle construction. C'est auprès de *H*ouram (= *H*iram) roi de Tyr que Salomon trouvera ce dont il avait besoin. Les relations entre Israël et la Phénicie sont donc très fraternelles à ce moment-là.

Ce qui distingue le récit des Rois de celui des Chroniques concerne plusieurs points:

1. Pour le Chroniqueur, Salomon est *le premier* à entrer en rapport avec *H*ouram, roi de Tyr. Il lui envoie un message et lui demande son aide. Dans le livre des Rois au contraire, c'est le roi de Tyr qui envoie ses serviteurs à Salomon, peut-être pour le féliciter de son accession au trône, mais aussi pour s'assurer avec lui de bonnes relations politiques et commerciales (1 R. 5. 15). D'ailleurs, les Chroniques montrent avec quel respect et quelle louange le roi phénicien parle de Salomon (v. 11).

2. La notion du Temple comme *résidence de Dieu*, courante dans l'ancien Israël, n'était vraisemblablement pas celle du Chroniqueur. Celui-ci explique en effet, dans sa démarche auprès du roi voisin, que la maison de Dieu était incapable de le contenir, lui que les cieux des cieux ne peuvent contenir. Le Temple est donc le lieu où les sacrifices et offrandes lui sont apportés, aux jours fixés, aux fêtes, comme c'est la loi perpétuelle en Israël (v. 4-5). Mais Dieu ne peut être comparé aux autres dieux, ni son Temple aux autres sanctuaires (v. 3-5). *H*ouram est tout prêt à le reconnaître, en tout cas par les paroles qu'il exprime dans sa réponse (v. 10-11).

[1] Litt.: *Houram-Abi*, qu'on pourrait traduire comme un nom propre, mais plus loin le même personnage est appelé *H*ouram (4. 11). Il semble donc que *Abi* = *mon père*, soit une sorte de titre donné à un personnage qu'on respecte, comme si l'on disait: *maître*.
[2] Traduction incertaine d'un mot qui n'apparaît qu'ici.

3. Le livre des Rois ne parle pas de la demande d'*un homme habile et compétent* pour organiser et diriger les travaux. C'est seulement un échange d'ouvriers dont il est question. Mais les Chroniques expliquent que Salomon voulait un spécialiste très capable, dans les métiers du bâtiment, pour se joindre à ses propres spécialistes, afin que la construction soit la plus belle et la plus grandiose possible (v. 6). L'auteur des Chroniques a précisé que les techniciens d'Israël étaient *de Juda* et *de Jérusalem* (v. 7) comme si le royaume de Salomon ne comportait des gens capables que dans ce secteur, et pas dans les autres régions d'Israël. C'est une vue qui est dépendante de la situation géographique et politique de l'époque de l'auteur, mais pas de celle de Salomon.

4. Enfin, pour Salomon, selon les Chroniques, les travailleurs sont surtout des *étrangers* à Israël (v. 16-17), mais non les hommes d'Israël enrôlés dans des corvées comme le dit 1 R. 5. 27-28. De plus, Salomon rétribue le travail des ouvriers de *H*ouram selon un barème qu'il propose lui-même (v. 9), alors que, dans les Rois, *H*iram est invité à fixer lui-même le salaire et que ce salaire, sous forme de fournitures de vivres, ressemble plus à un *tribut* annuel imposé, qu'à une rétribution équitable pour le travail fourni (1 R. 5. 20 et 25).

Ces différences entre les deux textes parallèles ne permettent pas de conclure que le Chroniqueur a utilisé d'autres sources que le livre des Rois, malgré certains détails concrets qu'il ajoute (le nom de l'ouvrier spécialiste, le nom du port de Yapho, etc.). Il a plutôt adapté le récit de sa source à ses préoccupations et à la perspective générale selon laquelle il envisageait l'histoire du règne de Salomon.

## Construction du Temple (chap. 3-4)

### CHAPITRE III

(1) *Salomon commença à construire la maison de YHWH à Jérusalem sur la montagne de Moriyah, qui avait été prévue* [1] *pour David, son père, dans le lieux que David avait préparé* [2] *sur l'aire d'Ornan le Jébusien.* (2) *Il commença à construire le deuxième mois, le second jour* [3], *dans la quatrième année de son règne.*

(3) *Voici les fondations* [4] *de Salomon pour construire la maison de Dieu: longueur, en coudées de l'ancienne mesure* [5], *soixante coudées; largeur vingt coudées.*

[1] Le verbe *voir* peut avoir en hébreu le sens de *prévoir*. Une autre traduction possible consiste à sous-entendre le mot YHWH, comme dans le grec, et à dire: *où YHWH avait été vu* (*était apparu*) *de David, son père...* Identification de ce lieu avec celui où Abraham offrit Isaac (Gen. 22, où le même verbe peut se traduire par *voir, prévoir* ou *pourvoir*, v. 8. 14).

[2] Intervertir les deux mots: *dans le lieu* et qu'il *avait préparé...* qui sont mis dans l'ordre inverse dans le texte.

[3] Ce mot est omis dans certains manuscrits et les anciennes versions. Il est possible que le mot: *le second* (jour) soit une répétition accidentelle du même mot qui le précède: *dans le mois le second.*

[4] Litt.: *et voici l'être fondé de Salomon...* Cette construction de phrase est peu normale.

[5] Il existait deux coudées légèrement différentes (cf. Ez. 40. 5; 43. 13), dont la longueur variait entre 45 et 55 cm. environ.

(4) *Le vestibule qui était en avant de la longueur* [1], *avait, d'après la largeur de la maison, vingt coudées et la hauteur en était de cent vingt* [2]. *(Salomon) le recouvrit à l'intérieur d'or pur.*

(5) *Quant à la grande salle* [3], *il la revêtit de bois de cyprès qu'il revêtit d'or fin, et sur lequel il fit mettre des palmes et des chaînettes.* (6) *Il recouvrit la maison de pierres précieuses comme ornement. L'or était de l'or de Parwaïm* [4]. (7) *Il revêtit d'or la maison, les poutres, les seuils, ses murs et ses portes, et fit graver des chérubins sur les murs.*

(8) *Puis il fit la salle du Saint des Saints : sa longueur d'après la largeur de la maison était de vingt coudées, et sa largeur, de vingt coudées. Il la revêtit d'or fin, pour (une valeur de) six cents sicles.* (9) *Le poids des clous était de cinquante sicles d'or. Il revêtit aussi d'or les chambres hautes.*

(10) *Il fit, pour la salle du Saint des Saints, deux chérubins, ouvrage en métal fondu* [5], *et on les recouvrit d'or.* (11) *Les ailes des chérubins avaient une longueur de vingt coudées : l'aile du premier avait cinq coudées et touchait le mur de la salle, tandis que l'autre aile, de cinq coudées, touchait l'aile de l'autre chérubin.* (12) *De même l'aile de l'autre chérubin, qui avait cinq coudées, touchait le mur de la salle et l'autre aile, de cinq coudées, était en contact avec l'aile du premier chérubin.* (13) *Les ailes de ces chérubins se déployaient sur vingt coudées. Ils se tenaient debout sur leurs pieds et leurs faces étaient tournées vers la maison.*

(14) *Il fit le voile de pourpre, d'écarlate, de cramoisi et de byssus, et y fit mettre des chérubins.*

(15) *Devant la maison, il fit deux colonnes d'une longueur de trente-cinq coudées ; le chapiteau, au sommet de chacune, avait cinq coudées.* (16) *Il fit aussi des chaînettes dans le sanctuaire* [6] *et les plaça au sommet des colonnes. Il fit encore cent grenades et les plaça dans les chaînettes.* (17) *Il fit dresser les colonnes devant le Temple, l'une à droite et l'autre à gauche. Il appela celle de droite du nom de Yakin, et celle de gauche du nom de Bo'az.*

## CHAPITRE IV

(1) *Il fit un autel de bronze : sa longueur était de vingt coudées, sa largeur de vingt coudées et sa hauteur de dix coudées.*

(2) *Il fit la mer de métal fondu, de dix coudées d'un bord à l'autre, tout à fait ronde, d'une hauteur de cinq coudées ; une corde de trente coudées en aurait fait le tour.* (3) *Des images*

[1] Traduction peu certaine. Litt. : *Le vestibule qui était en face de la longueur, en face de la largeur de la maison...* On peut comprendre : le vestibule qui était dans le sens de la longueur du Temple, avait la même largeur que lui (?).

[2] Indication surprenante : cent vingt coudées = env. 60 m. de haut ! Dans le livre des Rois la hauteur est de 30 coudées (1 R. 6. 2). Certains supposent que le mot : *cent* a été ajouté plus tard par quelqu'un qui aurait pensé que le Temple de Salomon devait être plus grandiose (cf. B.C.).

[3] Litt. : *quant à la grande maison...* mais il ne s'agit que de la partie principale du Temple.

[4] Pays inconnu, peut-être en Arabie, où l'on se procurait de l'or très pur.

[5] Mot dont le sens est incertain.

[6] Litt. : *dans le Debir = le Saint des Saints.* Mais la phrase est alors peu compréhensible, car les colonnes n'étaient pas dans ce lieu. La plupart des traducteurs corrigent le mot בַּדְּבִיר en בָּרָבִיד = *en collier.* Cette correction hypothétique ne s'appuie sur aucun témoin du texte.

*de bœufs*[1] *se trouvaient sous elle, tout autour, en l'entourant sur dix coudées; elles encerclaient la mer, deux rangées de bœufs, fondues dans le même métal.* (4) *Elle reposait sur douze bœufs, trois tournés vers le nord, trois tournés vers l'ouest, trois tournés vers le sud et trois tournés vers l'est. La mer était au-dessus d'eux, et leurs croupes étaient toutes vers l'intérieur.* (5) *Son épaisseur était d'une largeur de main, et son bord était fait comme le bord d'une coupe en fleur de lis. Elle pouvait contenir trois mille bats.*

(6) *Il fit dix bassins et les plaça cinq à droite et cinq à gauche, pour y faire des ablutions. On y nettoyait ce qui servait aux holocaustes, mais la mer était destinée aux ablutions des prêtres.*

(7) *Il fit les dix chandeliers d'or selon ce qui était prescrit à leur sujet, et il les plaça dans le Temple, cinq à droite et cinq à gauche.*

(8) *Il fit dix tables et les posa dans le Temple, cinq à droite et cinq à gauche; il fit aussi cent coupes d'aspersion, en or.*

(9) *Il fit le parvis des prêtres et la grande cour, ainsi que les portes pour la cour. Il recouvrit de bronze leurs portes.* (10) *Quant à la mer, il l'avait placée sur le côté droit, vers le sud-est*[2].

(11) Houram *fit aussi les cendriers, les pelles et les coupes d'aspersion:* Houram *acheva de la sorte l'ouvrage qu'il avait entrepris pour le roi Salomon, dans la maison de Dieu:* (12) *deux colonnes, les deux chapiteaux arrondis*[3] *au sommet des colonnes, les deux treillis pour couvrir les chapiteaux arrondis qui étaient au sommet des colonnes;* (13) *les quatre cents grenades pour les deux treillis, deux rangées de grenades pour un treillis, afin de couvrir les chapiteaux arrondis qui étaient sur les colonnes*[4]*;* (14) *les dix supports et les dix bassins sur les supports*[5]*;* (15) *la mer — une seule — et les douze bœufs qui étaient sous elle;* (16) *les cendriers, les pelles, les fourchettes et tous leurs ustensiles que fit le maître* Houram *au roi Salomon, pour la maison de YHWH, en bronze poli.* (17) *C'est dans le secteur du Jourdain que le roi les avait coulés dans des couches de terre*[6]*, entre Soukkot et Tserédah.* (18) *Salomon avait fait tous ces objets en grande quantité, car le poids du bronze n'était pas contrôlé.*

(19) *Salomon fit tous les objets qui étaient dans la maison de Dieu, l'autel d'or, les tables et, sur elles, le pain de présentation*[7]*;* (20) *les chandeliers, et leurs lampes qui devaient être allumées, selon la coutume, devant le sanctuaire, en or fin;* (21) *les fleurs, les lampes et les pincettes en or, l'or le plus parfait*[8]*;* (22) *les couteaux, les coupes d'aspersion, les bols et les réchauds en or fin; l'entrée de la maison, ses portes intérieures pour aller au Saint des Saints, et les portes de la maison du Temple, en or.*

[1] D'après 1 R. 7. 24 il s'agit de « *coloquintes* » (פְּקָעִים) et non de *bœufs* (בְּקָרִים), et beaucoup corrigent le texte dans ce sens (cf. B.C. Seg. Dhorme etc.). Mais cette correction ne s'impose nullement puisqu'il ne s'agit pas ici de bœufs, mais *d'images* ou de *formes* de bœufs (cf. Rudolph).

[2] Litt.: *à l'est, en face du sud.*

[3] Expression peu certaine. Litt.: *les bols (ou les sphères) et les chapiteaux.*

[4] Le texte porte: *en face des colonnes*, mais le livre des Rois et le grec ont bien: *sur* les colonnes.

[5] Litt.: *il avait fait les supports et il avait fait les bassins sur les supports.* Il faut très vraisemblablement lire le chiffre *dix* (עֶשֶׂר) au lieu du verbe: *il avait fait* (עָשָׂה) (cf. le grec et 1 R. 1. 43.)

[6] Litt.: *dans l'épaisseur du sol.* Il s'agit sans doute de la fabrication du métal fondu, dans des moules de terre, à cause de la présence d'un sol favorable dans cette région. Toutefois, l'expression est souvent comprise, avec une légère correction du texte à partir de 1 R. 7. 46, comme la désignation d'un lieu: *au gué* (ou: *au passage*) *de Adamah*, emplacement possible sur le Jourdain (בְּמַעֲבָה au lieu de בַּעֲבִי).

[7] Litt.: *le pain de la face*, c'est-à-dire celui que l'on disposait en présence de Dieu (pain de proposition).

[8] Expression rare = *la perfection de l'or.*

CONSTRUCTION DU TEMPLE (chap. 3-4)

Les chap. 6-7 de 1 Rois racontent la construction du Temple de Salomon, ainsi que du palais royal. A partir de ces deux chapitres, le Chroniqueur reprend le même thème, mais en supprimant ce qui concerne le palais royal (1 R. 7. 1-12) et en abrégeant fortement ce qui concerne le Temple. Dans les chap. 3-4 (total 39 versets) il condense les 75 versets de 1 R. 6-7. Il donne cependant l'essentiel, ce qui l'intéresse en premier lieu : la description du Temple en laissant de côté tout ce qui forme les à-côtés de l'édifice proprement dit.

Il parle d'abord de *l'emplacement* (3. 1) et le rattache non seulement à l'aire d'Ornan, que David avait choisie pour le sanctuaire (1 Chr. 21. 28 - 22. 1), mais aussi à la montagne de *Moriyah*, qu'un seul autre texte mentionne : Genèse 22. 2, et où Abraham était prêt à offrir en sacrifice son fils Isaac. La tradition de l'époque de l'auteur identifiait ainsi ces deux emplacements : l'autel d'Abraham et le Temple de Salomon, alors que le livre des Rois n'en dit pas un mot. On a voulu marquer par là la continuité de l'histoire biblique, et peut-être aussi s'opposer à une tradition samaritaine qui identifiait la colline du sacrifice d'Isaac avec le mont Garizim (cf. Galling).

Pour *la date*, le Chroniqueur reproduit 1 R. 6. 1, mais supprime l'indication chronologique : la quatre cent quatre-vingtième année après la sortie d'Egypte. Les données chronologiques générales ne semblent pas avoir retenu son attention.

Il passe en revue ensuite les différentes parties du Temple, après avoir donné la dimension totale (v. 3) :

— *le vestibule* (v. 4) d'une hauteur extraordinaire (120 coudées);
— *le sanctuaire* lui-même (la grande salle, ou le lieu saint; en hébreu הֵיכָל) (v. 5-7), richement décoré et recouvert d'or;
— *le Saint des Saints* (v. 8-9) ou encore : le lieu très-saint (hébr. דְּבִיר) dont les mesures étaient celles d'un cube parfait (cf. 1 R. 6. 20);
— *les chérubins* dans le Saint des Saints (v. 10-13) dont les ailes déployées dans le sens de la largeur se touchaient et touchaient en même temps les murs;
— *le voile* qui fermait le Saint des Saints (v. 14), ce qui n'excluait pas des portes intérieures, d'après 4. 22;
— *les deux colonnes* devant le Temple (v. 15-17), avec leurs chapiteaux décorés et le nom qu'on leur avait donné. Le texte du livre des Rois est abrégé (1 R. 7. 15-22). Le Chroniqueur, à son époque, ne voulait peut-être pas insister sur ces deux monuments. Il en existait de semblables devant de nombreux temples païens, comme stèles sacrées, obélisques représentant des divinités ou des notions mythologiques [1]. Leurs noms restent peu clairs : *Yakin* peut venir du verbe *affermir, établir solidement* (il affermit) et *Boaz* de deux mots; *en lui la force*. Ces noms symboliques prouvent, même s'ils s'appliquaient à Dieu, que ces colonnes étaient en quelque sorte personnifiées;
— *l'autel de bronze* (v. 4. 1) n'est pas mentionné dans le texte parallèle de 1 Rois, mais plus tard (1 R. 8. 64, etc.);

[1] W.F. ALBRIGHT, *Archaeology and the Religion of Israel*, 4e éd. 1956, p. 144.

— *la mer de bronze* (v. 2-5) donne lieu à un plus long développement. Sa forme et sa décoration semblent différentes de ce qu'en dit 1 R. 7. 23-26. Sa capacité est nettement supérieure (3000 bats au lieu de 2000) et son usage est précisé (v. 6) : elle servait aux ablutions des prêtres. Une telle précision, absente du livre des Rois, servait probablement à éliminer les notions mythologiques et cosmologiques qui s'attachaient primitivement à cet objet du culte, que l'on trouvait aussi dans des temples cananéens ou babyloniens. Le Chroniqueur en a fait un objet à usage ordinaire, pour le service du culte.

— Beaucoup d'autres *objets et ustensiles* sont ensuite mentionnés (v. 6-22) : dix bassins, chandeliers au nombre de dix (alors que d'autres textes ne parlent que d'un seul chandelier, Ex. 25. 31, etc.), dix tables (dont ne parle pas le livre des Rois), cent coupes d'aspersion, cendriers, pelles, fourchettes, couteaux, pincettes, etc.

— Dans la dernière partie, il résume cette énumération (v. 12-18) et rappelle comment Salomon fit faire tous ces travaux et ces objets en or pur, de la meilleure qualité (v. 19-22).

Si l'on peut donner aux détails une importance, qu'il ne faudrait toutefois pas exagérer, et si l'on compare cette description à celle du livre des Rois, il est possible de caractériser ici de nouveau l'œuvre du Chroniqueur.

Tout d'abord, il ne s'attache qu'à l'essentiel : au *Temple* lui-même. Il n'utilise pas les passages du livre des Rois décrivant la construction des annexes du Temple (chambres, étages) ni celle du palais royal. Tout ce qui ne lui semble pas indispensable est éliminé.

Ensuite, il montre nettement une tendance à *amplifier* certains détails, surtout dans les mesures et estimations du poids ou de la valeur. Par rapport au livre des Rois, plusieurs des chiffres sont largement augmentés : hauteur du vestibule : 120 coudées; capacités de la mer de bronze : 3000 bats; colonnes de 35 coudées (et non de 18). D'autres sont donnés, alors qu'ils ne sont pas mentionnés dans 1 Rois : revêtement d'or : 600 talents; poids des clous d'or : 50 sicles; 100 coupes d'aspersion [1]. De plus, une insistance apparaît dans la répétition que tout était en or, en or pur, fin, le meilleur des ors. Pour l'auteur rien n'est trop grand, trop riche, trop précieux pour la construction du Temple du plus grand Dieu (2. 5). On a supposé que certains détails du Chroniqueur, différents de ceux dont parle le livre des Rois, auraient été inspirés par l'installation et l'aspect du Temple à son époque, c'est-à-dire après le retour de l'exil. Mais il faudrait alors que la rédaction de son livre soit très tardive, car si le second Temple fut différent de celui de Salomon, c'est plutôt dans le sens d'un appauvrissement qu'il faudrait en parler (cf. Agg. 2. 1-9; Esd. 3. 12) et ce n'est qu'avec les travaux d'Hérode le grand que l'édifice fut transformé et embelli.

Il est possible enfin de penser que l'auteur a voulu « démythiser » ce qui, dans l'ancien temps, était encore trop évocateur du paganisme (les deux colonnes du Temple, la mer de bronze et sa signification), et rattacher son récit à la notion théologique de l'histoire qu'il avait en vue dans son œuvre. C'est pourquoi le Temple de Salomon n'est que l'exécution de ce que David avait prévu et préparé sur l'emplacement désigné par lui, qui n'est autre que l'emplacement du sacrifice d'Isaac. La maison de Dieu est bâtie au lieu même où, autrefois, Dieu s'était manifesté à Abraham, l'ancêtre du peuple.

[1] De toutes manières, les chiffres ont toujours une valeur approximative qu'il faudrait se garder de serrer de trop près. On le voit dans 4. 2 pour la mer de bronze : si elle a 10 coudées de diamètre, elle ne peut pas avoir une circonférence de 30 coudées ! Mathématiquement, elle est de 31 coudées 416.

## L'arche transportée au Temple (chap. 5)

### CHAPITRE V

(1) *Tout le travail que Salomon avait entrepris pour la maison de YHWH fut achevé. Puis Salomon fit venir les objets sacrés de David son père et plaça l'argent, l'or et tous les ustensiles dans les trésors de la maison de Dieu.*

(2) *Alors Salomon assembla les anciens d'Israël et tous les chefs des tribus, les princes des familles des fils d'Israël, à Jérusalem, pour faire monter de la ville de David qui est Sion l'arche de l'alliance de YHWH.* (3) *Tous les hommes d'Israël s'assemblèrent auprès du roi, pendant la fête qui est celle du septième mois* [1]. (4) *Tous les anciens d'Israël vinrent et les Lévites portèrent l'arche.* (5) *Et ils firent monter l'arche, la tente du Rendez-vous et tous les objets sacrés qui étaient dans la tente. Les prêtres et* [2] *les Lévites les firent monter.* (6) *Le roi Salomon et toute la communauté d'Israël, qui s'était réunie près de lui devant l'arche, se mirent à sacrifier du petit et du gros bétail qui ne put être compté ni dénombré tant il était nombreux.* (7) *Puis les prêtres apportèrent l'arche de l'alliance de YHWH à son emplacement, dans le sanctuaire* [3] *de la maison, dans le Saint des Saints, sous les ailes des chérubins.* (8) *Les chérubins déployaient leurs ailes au-dessus de l'emplacement de l'arche, et les chérubins couvraient l'arche et ses barres.* (9) *Les barres étaient longues et l'on voyait les extrémités des barres, à partir de l'arche* [4], *sur le devant du sanctuaire, mais on ne les voyait pas du dehors. Elle est restée là jusqu'à ce jour* [5].

(10) *Il n'y avait dans l'arche rien d'autre que les deux tables que Moïse y avait mises à l'Horeb, lorsque YHWH avait traité (alliance)* [6] *avec les fils d'Israël, à leur sortie d'Egypte.*

(11) *Lorsque les prêtres sortirent du lieu saint* [7], *— car tous les prêtres qui se trouvaient là s'étaient sanctifiés, sans observer l'ordre des classes;* (12) *et les Lévites qui étaient chantres, eux tous, Asaph, Héman, Yedoutoun, leurs fils et leurs frères, vêtus de byssus, avec des cymbales, des harpes et des cithares, se tenaient à l'est de l'autel, tandis que des prêtres étaient avec eux, au nombre de cent vingt, et jouaient de la trompette;* (13) *lorsque, tous ensemble, jouant de la trompette et chantant, ils firent entendre une seule voix pour louer et célébrer YHWH, et lorsqu'ils élevèrent la voix, avec les trompettes, les cymbales et les instruments qui*

[1] Le livre des Rois donne le nom de ce mois: celui d'Etanim, ancien nom disparu par la suite (1 R. 8. 2). La fête du 7e mois était celle des Tabernacles.

[2] Le texte dit: *les prêtres, les Lévites...* comme s'ils n'étaient pas distincts l'un de l'autre. Mais le contexte les distingue bien (v. 4, 7, 11, etc.), et il faut suppléer la conjonction: *et.*

[3] Litt.: *dans le Debir,* identique au Saint des Saints.

[4] D'après 1 R. 8. 8 et quelques manuscrits, il faudrait lire, au lieu de *à partir de l'arche*: *à partir du lieu saint* (מִן הַקֹּדֶשׁ). L'extrémité des barres se verrait donc, depuis le lieu saint, sur le devant du Saint des Saints. Toutefois le T.M. peut se comprendre aussi, sans qu'il soit nécessaire de faire la correction.

[5] Beaucoup lisent, avec le grec et 1 R. 8. 8: *elles sont restées là...* Mais peut-être, est-ce intentionnellement que le Chroniqueur a mis le singulier: *elle est restée* (l'arche), plutôt que le pluriel (les barres).

[6] Le verbe: *traiter alliance* se disait en hébreu: *couper* (alliance), et pouvait s'employer même sans ajouter le mot *alliance.* Toutefois, d'après le texte grec de 1 R. 8. 9, quelques traducteurs ajoutent, devant le relatif, les mots: *les tables de l'alliance,* et la phrase devient: *les tables de l'alliance que YHWH avait traitée avec...* (cf. B.C. Dhorme etc.).

[7] La phrase est coupée par une longue parenthèse qui n'existe pas dans 1 R. 8. 10, et reprend seulement à la fin du v. 13.

*accompagnaient le chant pour louer YHWH (en disant) : « car il est bon, car sa bonté dure à toujours »* [1], *— alors la maison fut remplie d'une nuée, la maison de YHWH* [2]. (14) *Les prêtres ne purent se tenir, pour leur service, en présence de la nuée, car la gloire de YHWH remplissait la maison de Dieu.*

L'ARCHE TRANSPORTÉE AU TEMPLE (chap. 5)

Les cérémonies de la dédicace du Temple de Salomon commencent avec le transfert de l'arche dans le Saint des Saints, à l'emplacement prévu pour elle, sous la garde des deux chérubins.

Le Chroniqueur suit d'assez près sa source qui est 1 R. 8. 1-11. La description de la cérémonie n'offre donc pas de grandes différences avec ce que disait déjà le livre des Rois, sauf sur quelques points, bien conformes aux idées de notre auteur.

Pour lui, le *rôle des Lévites* est plus important qu'il n'était dans le passé (voir 1 Chr. 23-26). Aussi leur donne-t-il la responsabilité de porter l'arche (v. 4), alors que, dans 1 R. 8. 3, ce sont les prêtres. Mais seuls les prêtres pouvaient pénétrer dans le Saint des Saints, et ce sont eux qui y placent l'arche (v. 7). La suite du récit montre donc ce remplacement des Lévites par les prêtres : au v. 4 les Lévites seuls portent l'arche, au v. 5 ce sont les prêtres et les Lévites, au v. 7 ce sont les prêtres seuls.

Sur un autre point, le Chroniqueur ajoute un développement nouveau. Scindant la phrase de 1 R. 8. 10, il y intercale une longue parenthèse, d'un style assez lourd d'ailleurs, pour décrire la cérémonie comportant du chant, de la musique et des refrains liturgiques. Les prêtres sont là, sans tenir compte de l'ordre des classes; tous les Lévites avec les noms des chantres bien connus : Asaph, Héman, Yedoutoun, et leurs familles, vêtus de byssus (vêtement réservé aux prêtres, mais accordé aux Lévites d'après le Chroniqueur, cf. 1 Chr. 15. 27); l'ensemble des musiciens et des choristes chantent la louange de Dieu. On ne peut pas ne pas évoquer le souvenir de la montée de l'arche à Jérusalem au temps de David, dont notre récit rappelle bien des aspects, surtout dans cette parenthèse (cf. 1 Chr. 15).

Malgré ces légères modifications, l'auteur conserve fidèlement le texte qui lui sert de base, même dans une phrase qui ne date certainement pas de son époque : au v. 9, il signale que l'arche est restée ainsi *jusqu'à ce jour*. Il est fort peu probable qu'à son époque, longtemps après le retour de l'exil et la destruction du Temple de Salomon, l'arche se trouve encore au Temple ! On ignore comment elle disparut, mais elle n'est plus mentionnée dans les textes postexiliques.

[1] Formule de chant liturgique, fréquente dans les Psaumes (Ps. 136).

[2] Les derniers mots sont ajoutés au texte de 1 R. 8. 10, comme pour préciser qu'il s'agit bien du Temple. Il n'y a pas lieu de corriger d'après le grec, en lisant : *la nuée de la gloire de YHWH.*

**Prière de Salomon (chap. 6)**

CHAPITRE VI

(1) *Alors Salomon dit*[1] *: « YHWH a dit (vouloir) habiter dans l'obscurité.*

(2) *Et moi, j'ai construit pour toi une résidence souveraine,*
*Et un lieu où tu habiteras éternellement. »*

(3) *Puis le roi tourna son visage et bénit toute l'assemblée d'Israël, et toute l'assemblée d'Israël se tenait debout.* (4) *Et il dit : « Béni soit YHWH le Dieu d'Israël qui a parlé de sa bouche à David, mon père, et qui, de ses mains, a accompli ce qu'il avait dit :* (5) *Depuis le jour où j'ai fait sortir mon peuple du pays d'Egypte, je n'ai pas choisi de ville, parmi toutes les tribus d'Israël, afin d'y construire une maison où serait mon nom, et je n'ai pas choisi un homme pour qu'il soit chef sur Israël mon peuple.* (6) *Mais j'ai choisi Jérusalem pour que mon nom y soit, et j'ai choisi David pour qu'il soit sur Israël mon peuple.* (7) *David, mon père, eut à cœur de construire une maison pour le nom de YHWH, le Dieu d'Israël.* (8) *Mais YHWH dit à David, mon père : Puisque tu as eu à cœur de construire une maison pour mon nom, tu as bien fait de prendre cela à cœur.* (9) *Seulement toi, tu ne construiras pas la maison, car ce sera ton fils, sorti de tes entrailles, qui construira la maison pour mon nom.* (10) *Et YHWH réalisa la parole qu'il avait dite ; j'ai succédé à David mon père, je me suis assis sur le trône d'Israël comme l'avait dit YHWH, et j'ai construit la maison pour le nom de YHWH, le Dieu d'Israël.* (11) *J'y ai placé l'arche où est l'alliance de YHWH, qu'il a traitée avec les fils d'Israël. »*

(12) *Puis il se tint devant l'autel de YHWH, vis-à-vis de toute l'assemblée d'Israël, et il étendit ses mains.* (13) *En effet, Salomon avait fait une estrade*[2] *de bronze et l'avait placée au milieu de la cour : elle avait cinq coudées de longueur, cinq coudées de largeur et trois coudées de hauteur. Il se tint dessus, s'agenouilla vis-à-vis de toute l'assemblée d'Israël, étendit ses mains vers le ciel,* (14) *et dit : « YHWH, Dieu d'Israël, il n'y a pas de Dieu comme toi dans les cieux et sur la terre, toi qui gardes l'alliance et la bienveillance envers tes serviteurs qui marchent devant toi de tout leur cœur,* (15) *et toi qui as observé pour ton serviteur, David mon père, ce que tu lui avais dit. Tu as parlé de ta bouche, et de tes mains tu l'as accompli aujourd'hui même.* (16) *Et maintenant, YHWH, Dieu d'Israël, observe pour ton serviteur David, mon père, ce que tu lui as dit en ces termes : Aucun homme parmi les tiens, qui siégera sur le trône d'Israël, ne sera retranché devant ma face, à condition seulement que tes fils prennent garde à leur conduite pour marcher selon ma loi, comme tu as marché devant moi.* (17) *Et maintenant, YHWH, Dieu d'Israël, que s'accomplisse ta parole que tu as dite à ton serviteur David !*

(18) *Véritablement Dieu habiterait-il avec l'homme sur la terre ? Les cieux et les cieux des cieux ne peuvent te contenir ; combien moins cette maison que j'ai construite !* (19) *Tu*

[1] Dans la traduction grecque de 1 R. 8. 53 on retrouve la même phrase citée ici, mais commençant par les mots : « *Il a mis le soleil dans le ciel,* mais YHWH a dit vouloir habiter dans l'obscurité. » Il n'y a cependant pas de raison majeure d'y voir le texte original (cf. Curtis).

[2] Même mot que celui que nous avons traduit par *bassin,* dans 4. 6, et qui peut désigner un récipient, mais aussi, d'après l'usage sumérien une plateforme (ALBRIGHT, *Archaeology...* p. 154).

*te tourneras vers la prière de ton serviteur et vers sa supplication, YHWH mon Dieu, pour écouter le cri et la prière que ton serviteur prononce devant toi.* (20) *Que tes yeux soient ouverts sur cette maison jour et nuit, sur le lieu dont tu as dit que ton nom serait mis là; écoute la prière que ton serviteur prononcera dans ce lieu!* (21) *Tu écouteras les supplications de ton serviteur et d'Israël, ton peuple, qu'ils prononceront en ce lieu. Toi, tu écouteras du lieu de ta demeure, des cieux; tu écouteras et tu pardonneras!*

(22) *Si un homme pèche contre son prochain et qu'on lui impose un serment à jurer* [1], *et s'il vient jurer devant ton autel dans cette maison,* (23) *toi, tu écouteras des cieux, tu agiras et tu jugeras tes serviteurs pour condamner* [2] *le coupable en faisant retomber sa conduite sur sa tête, et pour justifier l'innocent en lui rendant selon sa justice.*

(24) *Si Israël, ton peuple, est battu devant l'ennemi, parce qu'ils ont péché contre toi, et s'ils reviennent à toi, s'ils rendent gloire à ton nom, s'ils adressent des prières et des supplications devant toi, dans cette maison,* (25) *toi, tu écouteras des cieux, tu pardonneras le péché d'Israël, ton peuple, et tu les ramèneras* [3] *vers le pays que tu as donné à eux et à leurs pères.*

(26) *Quand les cieux se fermeront et qu'il n'y aura pas de pluie, parce qu'ils ont péché contre toi, s'ils prient en ce lieu, s'ils rendent gloire à ton nom et s'ils reviennent de leur péché parce que tu les as humiliés,* (27) *toi, tu écouteras des cieux* [4] *et tu pardonneras le péché de tes serviteurs et d'Israël ton peuple; tu leur enseigneras la bonne voie dans laquelle ils doivent marcher et tu enverras la pluie sur ton pays, celui que tu as donné à ton peuple en héritage.*

(28) *Lorsqu'il y aura la famine dans le pays, lorsqu'il y aura la peste, lorsqu'il y aura la rouille et la nielle, les sauterelles et les criquets, lorsque ses ennemis l'assiégeront dans l'emplacement de ses portes* [5], *ou qu'il y aura une plaie ou une maladie quelconque,* (29) *toute prière, toute supplication qui sera prononcée par tout homme ou par tout Israël ton peuple, parce que chacun reconnaîtra sa plaie et sa souffrance et qu'il étendra ses mains vers cette maison,* (30) *toi, tu écouteras des cieux, lieu de ta demeure, tu pardonneras, et tu rendras à chaque homme selon toutes ses voies, parce que tu connais son cœur. Toi seul, en effet, tu connais le cœur des hommes.* (31) *Ainsi, ils te craindront en marchant dans tes voies, tous les jours qu'ils vivront sur la terre que tu as donnée à nos pères.*

(32) *Et même pour l'étranger qui n'est pas d'Israël ton peuple, s'il vient d'un pays lointain à cause de ton grand nom, de ta main forte et de ton bras étendu, et s'il vient prier* [6] *dans cette maison,* (33) *toi, tu écouteras des cieux, du lieu de ta demeure, et tu agiras selon tout ce qu'a réclamé de toi cet étranger, afin que tous les peuples de la terre connaissent ton nom pour te craindre comme (le fait) Israël ton peuple et pour savoir que ton nom est invoqué sur cette maison que j'ai construite.*

[1] La phrase est peu claire : on peut la comprendre soit comme le serment qu'on fait jurer à un présumé coupable s'il veut prouver son innocence, soit comme le serment de malédiction que l'offensé serait invité à prononcer contre celui qui lui a nui. De toutes façons, le v. suivant montre que l'on attend de Dieu le jugement qui désigne le coupable et l'innocent.

[2] Litt. : *pour faire revenir sur le coupable...*

[3] Il existe une apparente contradiction entre ce mot, qui suppose l'exil, et le verset précédent : s'ils t'adressent des prières *dans cette maison*. Mais le style général de la prière n'exclut pas des paroles de ce genre. Mieux vaut garder le texte plutôt que de vouloir le corriger pour lire : *tu les feras demeurer dans le pays...* (הוֹשַׁבְתָּם au lieu de הֲשֵׁיבוֹתָם).

[4] Le texte porte par erreur : *les cieux*. Il faut lire : *des cieux*, comme ailleurs, avec la préposition.

[5] Litt. : *dans le pays de ses portes.*

[6] Le texte a le pluriel : *et s'ils viennent te prier.*

(34) *Quand ton peuple sortira pour la guerre contre ses ennemis, sur la voie où tu les enverras, et qu'ils te prieront dans la direction de cette ville que tu as choisie et de la maison que j'ai construite pour ton nom,* (35) *tu écouteras des cieux leur prière et leur supplication et tu leur feras droit.*

(36) *Quand ils pécheront contre toi — car il n'y a personne qui ne pèche — que tu t'irriteras contre eux, que tu les livreras à l'ennemi, que leurs vainqueurs les emmèneront captifs vers un pays lointain ou proche;* (37) *s'ils font un retour sur eux-mêmes, dans leur cœur, au pays où on les a emmenés captifs, s'ils reviennent (à toi) et t'adressent leurs supplications dans leur pays de captivité, en disant: Nous avons péché, nous nous sommes détournés, nous sommes coupables;* (38) *s'ils reviennent à toi de tout leur cœur et de toute leur âme, dans leur pays de captivité, où on les a emmenés captifs, et s'ils prient dans la direction de leur pays, que tu as donné à leurs pères, et de la ville que tu as choisie et de la maison que j'ai construite pour ton nom,* (39) *tu écouteras des cieux, du lieu de ta demeure, leur prière et leurs supplications, tu leur feras droit et tu pardonneras à ton peuple qui a péché contre toi.*

(40) *Maintenant, mon Dieu, que tes yeux soient donc ouverts et que tes oreilles soient attentives à la prière (faite) en ce lieu!*

(41) *Et maintenant, lève-toi, YHWH Dieu, vers ton (lieu de) repos, toi et l'arche de ta force! Que tes prêtres, YHWH Dieu, se revêtent du salut, et que tes fidèles se réjouissent du bonheur!* (42) *YHWH Dieu, ne repousse pas la face de ton oint*[1]. *Souviens-toi des grâces*[2] *(promises) à David ton serviteur!*

PRIÈRE DE SALOMON (chap. 6)

Reprenant à peu près textuellement 1 R. 8. 12-50, le Chroniqueur décrit la cérémonie de l'inauguration du Temple (6. 1-11) au cours de laquelle Salomon prononce une longue prière qui place le Temple sous la garde de Dieu et qui exprime le vœu que les prières qui y seront formulées soient entendues et exaucées du Seigneur (v. 12-42).

L'auteur a suivi sa source de très près, et peut-être même a-t-il eu sous les yeux un texte du livre des Rois qui était plus proche de l'original que celui que nous a conservé la tradition massorétique. Les v. 5-6 en effet pourraient refléter un original qui, par suite d'un accident de copiste, a pu être abrégé par l'omission de toute une phrase dans le texte actuel du livre des Rois, chap. 8. 16.

Cependant le Chroniqueur n'a jamais été l'esclave de sa source. Il n'hésite pas à faire quelques retouches qui témoignent de ses idées et de son époque. Dans ce chap. 6 on peut noter comme modification par rapport à 1 R. 8. 12-50, les points suivants:

1. Lorsque Salomon se place devant le peuple, avant de prononcer sa prière de consécration, le texte des Chroniques contient une parenthèse qui est visiblement destinée à expliquer que Salomon n'était pas prêtre et qu'il ne pouvait pas se placer devant l'autel.

[1] Litt.: *tes oints*, mais le Ps. 132. 10 — dont c'est une citation — et plusieurs manuscrits ont le singulier. Le mot *oint* s'applique ici clairement à David.

[2] On pourrait traduire aussi par: souviens-toi *des œuvres de piété* de David (חַסְדֵי דָּוִיד) comme dans 2 Chr. 32. 32 et 35. 26. Ce serait une allusion à tout ce que David avait fait pour préparer la construction du Temple, et non à l'alliance davidique pour l'avenir (cf. A. CAQUOT, « Peut-on parler de messianisme dans l'œuvre du chroniste? », *RThPh* 99, 1966, p. 110-120). Toutefois, le contexte du Ps. 132 (cf. v. 11-12) cité ici, évoque bien la promesse faite à David et à sa descendance.

A cause de cela, il avait fait construire une sorte d'estrade de bronze sur laquelle il se plaça pour prier devant l'assemblée (6. 13). Ainsi, personne ne pouvait penser que Salomon avait accompli un acte que seuls les prêtres pouvaient faire. Une telle parenthèse est beaucoup plus l'œuvre de l'époque du Chroniqueur, qu'un oubli du rédacteur du livre des Rois ou une erreur de copiste, comme on a pu le supposer (cf. Rudolph, p. 213). A l'époque de David et de Salomon, le roi avait parfois des prérogatives sacerdotales. Plus tard, il ne pouvait remplir la fonction de prêtre, malgré son titre royal. Le Chroniqueur a donc voulu éviter toute discussion à ce sujet, en ajoutant cette notice qui coupe le récit.

2. La fidélité à Dieu, à l'époque du Chroniqueur, se manifestait surtout par l'obéissance à la loi. Dans le v. 16, au lieu de parler de *ceux qui marchent en la présence de Dieu* (1 R. 8. 25), parmi les successeurs de David, notre texte dit : *ceux qui marchent selon ma loi.* Le respect de la loi était l'élément essentiel de la foi et de la conduite des fidèles dans le judaïsme postexilique.

3. On peut noter également l'absence du mot *aujourd'hui* (1 R. 8. 28 et 2 Chr. 6. 19). Omettant ce mot qui situait le récit au jour même où Salomon prononça cette prière, l'auteur des Chroniques a-t-il voulu donner à la prière une valeur permanente, pour quiconque la prononcerait dans l'avenir comme dans le présent ? C'est possible.

4. La fin de la prière, selon 1 R. 8. 50-53, n'est pas reproduite dans les Chroniques. Par contre, notre texte, après avoir fortement résumé, dans son v. 40, ce que disait 1 R. 8. 52, ajoute à la prière de Salomon, deux versets nouveaux (v. 41-42) qui reproduisent approximativement le Ps. 132. 8-10, se rapportant au transport de l'arche à Jérusalem par David et à la promesse d'une descendance pour toujours. La substitution d'un texte à un autre s'explique. Dans le livre des Rois, la prière se terminait par un rappel de l'élection du peuple au moment de la sortie d'Egypte et des paroles que Dieu avait adressées à Moïse pour le peuple au moment de l'Exode. Pour les Chroniques, la figure de David, son élection, ses bénédictions et son action en faveur de l'arche et du futur Temple ont beaucoup plus d'importance que les souvenirs bien plus lointains de Moïse et du désert. La prière de Salomon se terminait donc mieux par l'évocation du nom de David que par celle de Moïse.

Ces quelques différences ne changent pas essentiellement le contenu de la prière qui demeure, à certains égards, intemporelle comme toute prière liturgique. Elle envisage, avec des formules qui reviennent non sans une certaine solennité, les différents cas possibles où les fidèles viendront prier à l'emplacement de la maison de Dieu. Ces cas sont au nombre de sept : 1) l'homme qui a péché contre son prochain et qui vient prononcer un serment, pour attester de son acte ou de son innocence (v. 22-23) ; 2) le peuple qui est vaincu au cours d'une guerre (v. 24-25) ; 3) la sécheresse dans le pays, par manque de pluie, à cause des péchés du peuple (v. 26-27) ; 4) l'apparition de fléaux redoutables, à cause des mêmes raisons (famine, peste, maladies des plantes, invasion de sauterelles, etc.) (v. 28-31) ; 5) l'étranger qui viendra au milieu du peuple, en reconnaissant la souveraineté de Dieu (v. 32-33) ; 6) le peuple qui part au combat (v. 34-35) ; 7) les captifs qui, dans leur exil, reviendront à Dieu et prieront (v. 36-39).

Pour tous ces cas, Salomon demande à Dieu d'examiner les prières et de pardonner les péchés. Sa prière de dédicace est en même temps une prière d'intercession générale.

Quant à son contenu théologique, cette prière exprime la pensée du judaïsme ancien relative à Dieu : un seul Dieu, incomparable et souverain (v. 14) ; une conception univer-

saliste, puisque les étrangers qui prieront seront exaucés aussi (v. 32-33); un Dieu invisible qui habite dans l'obscurité et qui réside dans les cieux et non sur la terre (v. 1 et 18); un Temple qui n'est pas sa demeure, mais celle de son nom (v. 5, 10, 20); un Dieu qui a prévu et élu à l'avance sa ville sainte et son serviteur David (v. 5-8); un Dieu qui accomplit ses promesses, qui agit, qui exauce, qui pardonne, qui regarde son peuple, le conduit et le protège, jour et nuit (v. 10, 15, 16, 17, 20, 40). La tradition liturgique d'Israël, comme le contenu de sa foi, restent les mêmes au travers des siècles, et les rédacteurs des livres des Rois ou des Chroniques trouvent dans un même texte la substance de leur pensée et de leur piété.

## La dédicace du Temple (chap. 7)

### CHAPITRE VII

(1) *Lorsque Salomon eut fini de prier, le feu descendit des cieux, et consuma l'holocauste et les sacrifices ; la gloire de YHWH remplit la maison.* (2) *Les prêtres ne purent pas entrer dans la maison de YHWH.* (3) *Tous les fils d'Israël regardaient, quand le feu et la gloire de YHWH descendirent sur la maison, et ils s'agenouillèrent, le visage* [1] *contre terre sur le dallage, ils se prosternèrent et célébrèrent YHWH : « Car il est bon, car sa bonté dure à toujours. »*

(4) *Le roi et tout le peuple offraient des sacrifices devant YHWH.* (5) *Le roi Salomon offrit en sacrifice vingt-deux mille bœufs et cent vingt mille têtes de petit bétail. Ainsi, le roi et tout le peuple firent la dédicace de la maison de Dieu.* (6) *Les prêtres se tenaient à leurs postes, ainsi que les Lévites, avec les instruments de musique pour YHWH, que le roi David avait faits pour célébrer YHWH : « car sa bonté dure à toujours », lorsque David exprimait ses louanges par leur intermédiaire. Les prêtres jouaient de la trompette vis-à-vis d'eux, et tout Israël se tenait là.*

(7) *Salomon consacra le milieu du parvis qui est en face de la maison de YHWH ; c'est en effet là qu'il offrit les holocaustes et les graisses des sacrifices de paix, car l'autel de bronze qu'avait fait Salomon ne pouvait contenir* [2] *l'holocauste, l'offrande et les graisses.*

(8) *Salomon célébra la fête en ce temps-là pendant sept jours, et tout Israël avec lui, une très grande assemblée (venue) depuis l'entrée de* Hamat *jusqu'au torrent d'Egypte* [3]. (9) *Le huitième jour, ils firent une assemblée de clôture* [4], *car ils avaient célébré la dédicace de l'autel pendant sept jours et la fête pendant sept jours.* (10) *Au vingt-troisième jour du septième mois, il renvoya les gens du peuple à leurs tentes, joyeux et le cœur heureux, à cause du bonheur que YHWH avait accordé à David, à Salomon et à Israël son peuple.*

[1] Litt. : *les narines.*

[2] Le texte de 1 R. 8. 64 précise : *l'autel... était trop petit pour contenir.*

[3] Expression fréquente pour parler de toute l'étendue du pays, depuis l'extrême nord (*H*amat, dans la vallée entre le Liban et l'Anti-liban sur l'Oronte) et l'extrême sud (le torrent d'Egypte, probablement le torrent d'El-arish, dans le désert du sud-ouest de la Palestine, aux confins de l'Egypte).

[4] Sens probable du mot qui désigne une fête *d'arrêt* du travail, ou d'arrêt d'une période de fête. Selon d'autres, ce serait une cérémonie de propitiation ou d'actions de grâce, d'après Lév. 23. 36; Néh. 29. 35-38 (cf. B.J.).

(11) *Salomon acheva la maison de YHWH et la maison du roi. Tout ce que Salomon avait eu à cœur de faire dans la maison de YHWH et dans sa maison avait bien réussi.*

(12) *Alors YHWH apparut à Salomon pendant la nuit et lui dit: « J'ai entendu ta prière et j'ai choisi ce lieu, pour moi, comme la maison des sacrifices.* (13) *Si je ferme les cieux et qu'il n'y ait pas de pluie, si j'ordonne aux sauterelles de dévorer le pays et si j'envoie la peste dans mon peuple,* (14) *et que mon peuple, sur qui est invoqué mon mon, s'humilie, prie, recherche ma face et revienne de ses mauvaises voies, alors moi, j'entendrai depuis les cieux, je pardonnerai son péché et je guérirai son pays.* (15) *Et maintenant, mes yeux seront ouverts et mes oreilles attentives à la prière faite en ce lieu.* (16) *Maintenant, j'ai choisi et sanctifié cette maison pour que mon nom y soit pour toujours; mes yeux et mon cœur seront là tous les jours.* (17) *Et, toi, si tu marches en ma présence, comme a marché David ton père, en agissant selon tout ce que je t'ai commandé, et si tu observes mes lois et mes ordonnances,* (18) *je maintiendrai le trône de ta royauté comme j'en ai fait le pacte avec David ton père, en disant: Aucun homme parmi les tiens ne sera retranché en tant que dominateur en Israël.* (19) *Mais si vous vous détournez, si vous abandonnez mes lois et mes ordonnances que j'ai mises devant vous, si vous allez servir d'autres dieux et si vous vous prosternez devant eux,* (20) *alors je vous arracherai* [1] *de mon pays que je vous avais donné, et cette maison que j'ai consacrée à mon nom, je la rejetterai loin de ma face, et j'en ferai une fable et une moquerie parmi tous les peuples.* (21) *Et cette maison, qui était très élevée* [2], *provoquera la stupeur de quiconque passera à côté d'elle et dira: Pourquoi YHWH a-t-il agi de la sorte, envers ce pays et envers cette maison?* (22) *Et l'on dira: C'est parce qu'ils ont abandonné YHWH, le Dieu de leurs pères, qui les avait fait sortir du pays d'Egypte, qu'ils se sont attachés à d'autres dieux, qu'ils se sont prosternés devant eux et qu'ils les ont servis. C'est pourquoi il a fait venir sur eux tous ces malheurs.*

## La dédicace du Temple (chap. 7)

Après la célébration de la cérémonie et la longue prière de Salomon (chap. 5-6), la dédicace du Temple s'achève par la réponse que Dieu donne lui-même à ces actes cultuels : il légitime le nouveau sanctuaire en envoyant le feu du ciel pour consumer les sacrifices (v. 1-3), et il apparaît à Salomon pendant la nuit, pour répondre à sa prière (v. 11-22). Ces deux éléments du chap. 7 sont entrecoupés par un passage qui apporte quelques précisions supplémentaires sur la cérémonie (v. 4-10).

Les v. 1-3 sont propres au Chroniqueur ou à une source qui n'est pas le livre des Rois. En effet dans 1 R. 8. 54-61, nous ne trouvons rien de semblable. Il n'y est pas question du feu du ciel descendant sur l'autel et de la gloire de Dieu remplissant le sanctuaire, mais d'une bénédiction prononcée par Salomon sur l'assemblée qui reçoit en même temps les exhortations royales. Le Chroniqueur a peut-être voulu éviter — comme on l'a supposé — de donner au roi Salomon un rôle trop nettement sacerdotal, car la bénédiction est un acte de prêtres. Précédemment on avait déjà rencontré ce souci lorsqu'il

[1] Le texte porte : *je les arracherai... que je leur avais donné.* Lire, avec les anciennes versions, la 2e personne du pluriel : *je vous...*

[2] Il se pourrait que le texte primitif ait été un peu différent, et qu'au lieu du mot *très élevée*, il y ait eu un mot voisin : *une ruine* (לְעִיִּין au lieu de עֶלְיוֹן), ce qui expliquerait la stupeur des gens devant le Temple devenu une ruine. On pourrait même supposer qu'il y avait un jeu de mots entre ces deux termes, et qu'accidentellement le second terme a disparu : cette maison qui était *très élevée* et qui sera *une ruine* (Rudolph).

fut précisé que le roi parlait au peuple, non depuis l'autel comme un prêtre, mais depuis une estrade construite pour la circonstance (chap. 6. 13). Cependant ailleurs, le roi donne la bénédiction (6. 3-4) et offre des sacrifices (1. 6), ce qui est aussi la fonction sacerdotale. Il n'est donc pas sûr que ce soit la raison de l'élimination par le Chroniqueur de la bénédiction de Salomon. Une autre raison possible est qu'il disposait d'une autre tradition dans laquelle la cérémonie se terminait, non par la bénédiction donnée par le roi, mais par l'action puissante de Dieu qui légitimait le caractère sacré et unique du Temple en faisant descendre le feu du ciel sur l'autel. C'est cette tradition que l'auteur aura retenue dans les v. 1-3, sans se rendre compte qu'il y avait là une sorte de double emploi avec ce qui est déjà dit en 5. 14.

Dans la suite du chap. 7, les v. 4-10 reproduisent partiellement 1 R. 8. 62-66 avec certaines modifications ou adjonctions.

Tout d'abord, le Chroniqueur ajoute le v. 6 au sujet de la musique et des chants liturgiques accompagnant la cérémonie. C'est bien dans la ligne de ses préoccupations et de ses idées.

Ensuite, il ajoute, au v. 10, la mention de Salomon, alors que 1 R. 8. 66 ne parlait que de David et du peuple d'Israël.

Enfin surtout, il présente la fête de la dédicace du Temple d'une manière un peu différente de ce qu'en dit 1 R. 8. 65. D'après ce dernier texte, on a l'impression que, pour le livre des Rois, les 7 jours de la fête de la dédicace coïncident avec les 7 jours de la fête des Tabernacles (appelée simplement : la fête). Il est vrai que le texte ajoute, d'ailleurs d'une façon curieuse et artificielle, qu'il y eut 7 autres jours, soit 14 (1 R. 8. 65). Mais il termine en parlant de la dislocation du peuple, le 8ᵉ jour (on attendrait le 15ᵉ jour !). La plupart des exégètes estiment que ce texte a pu être corrigé tardivement, en fonction même du texte des Chroniques. Or que dit celui-ci ? Il indique clairement qu'il y eut deux fêtes distinctes : d'abord la dédicace pendant 7 jours, puis la fête des Tabernacles pendant 7 autres jours, plus l'assemblée solennelle de clôture le 8ᵉ jour. Le peuple se dispersa le 23ᵉ jour du 7ᵉ mois. Si l'on rappelle que la fête des Tabernacles commençait le 15ᵉ jour du mois (Lév. 23. 34), on aboutit au calendrier suivant : fête de la dédicace du Temple, du 8ᵉ au 14ᵉ jour du 7ᵉ mois; fête des Tabernacles, du 15ᵉ au 21ᵉ jour; assemblée solennelle de clôture, le 8ᵉ jour de la fête, soit le 22ᵉ jour du mois; dispersion du peuple le 23ᵉ jour. Le Chroniqueur a donné de la sorte une importance plus grande et une solennité plus imposante au déroulement de ces cérémonies.

Le chapitre 7 se termine par les v. 11-22 : réponse de Dieu à la prière de Salomon. Le texte suit de près sa source : 1 R. 9. 1-9, mais y ajoute un passage qui reprend plus en détail les éléments de la prière du roi : les v. 13 à 16. Dieu y promet de pardonner, et d'exaucer la prière du peuple dans le cas de malheurs : sécheresse, dévastation par les sauterelles, peste, comme l'avait demandé Salomon (il n'est pas fait mention de la prière en cas de guerre ou de défaite, non plus que de la prière faite par des étrangers, comme dans 6. 32 ss). Le reste du passage est semblable à celui du livre des Rois et a une perspective deutéronomique : si le peuple obéit, il connaîtra, de même que la dynastie royale, la bénédiction de Dieu. Dans le cas contraire, il sera arraché du pays et exilé, et le Temple sera détruit. Notons une simple nuance assez caractéristique néanmoins. Au lieu d'appeler le Temple, le lieu où résidera le nom de Dieu (1 R. 9. 3), le Chroniqueur l'appelle le lieu où sera « la maison des sacrifices » (v. 12). Est-ce une évolution de la notion du Temple, qui n'est plus considéré comme la résidence de Dieu ou de son nom, mais comme le lieu où l'on célèbre le culte ?

## Autres activités de Salomon (chap. 8)

### CHAPITRE VIII

(1) *A la fin des vingt années que Salomon mit à construire la maison de YHWH et sa propre maison,* (2) *Salomon reconstruisit* [1] *les villes que* Houram *avait données à Salomon, et il y fit habiter des fils d'Israël.*

(3) *Puis Salomon alla à* Hamat-Tsobah, *et il s'en empara.* (4) *Il construisit Tadmor dans le désert, ainsi que toutes les villes (servant) de réserves qu'il avait bâties à* Hamat. (5) *Il reconstruisit Bet-*Horon *d'en-haut et Bet-*Horon *d'en bas, villes fortes avec remparts, portes et verrous,* (6) *de même que Ba'alat et toutes les villes (servant) de réserves qui appartenaient à Salomon, toutes les villes de chars, toutes les villes de cavalerie et tout ce que Salomon eut le désir de construire à Jérusalem, au Liban et dans tout le pays qu'il dominait.*

(7) *Toute la population qui restait des* Hittites, *des Amoréens, des Périzzites, des* Hivvites *et des Jébusiens et qui ne faisait pas partie d'Israël,* (8) *— ceux de leurs fils qui restèrent après eux dans le pays et que les fils d'Israël n'avaient pas exterminés — Salomon les leva pour la corvée, et cela jusqu'à ce jour.* (9) *Quant aux fils d'Israël* [2], *Salomon n'en fit pas des esclaves pour les travaux, car ils étaient des hommes de guerre, ses chefs de groupes* [3], *ses chefs de char et de cavalerie.* (10) *Ceux qui étaient les chefs des préfets* [4] *appartenant au roi Salomon étaient deux cent cinquante, et avaient le pouvoir sur le peuple.*

(11) *Salomon fit monter la fille de Pharaon de la ville de David à la maison qu'il avait construite pour elle; il disait en effet: « Une femme n'habitera pas, pour moi, dans la maison de David, roi d'Israël, car ce sont des lieux saints* [5] *puisque l'arche de YHWH y est entrée. »*

(12) *Dès lors* [6], *Salomon offrit des holocaustes à YHWH sur l'autel de YHWH qu'il avait construit en face du vestibule,* (13) *en les offrant jour après jour, selon le commandement de Moïse pour les sabbats, pour les nouvelles lunes et pour les fêtes, trois fois par an: à la fête des pains sans levain, à la fête des Semaines et à la fête des Tabernacles.* (14) *Il établit, selon la règle de David son père, les classes des prêtres d'après leur service; les Lévites dans leurs charges pour louer (YHWH) et officier en présence des prêtres, jour après jour; et les portiers selon leurs classes pour chaque porte, car tel était le commandement de David,*

[1] Ici, et dans les versets suivants, le verbe *construire* ou *bâtir* (בנה) est employé dans le sens, soit de *reconstruire*, soit de *restaurer* ou *fortifier*.

[2] Le texte porte un pronom relatif qui pourrait justifier la traduction: *quant aux fils d'Israël que Salomon n'avait pas employés comme esclaves... ils étaient...* ce qui laisserait supposer qu'il y avait aussi des esclaves israélites. Mais les anciennes versions et quelques manuscrits, ainsi que le texte parallèle de 1 R. 9. 22, n'ont pas ce relatif, ce qui donne une phrase plus logique.

[3] D'après le texte des Rois, plusieurs traducteurs lisent: *ses chefs, ses adjudants, ses chefs de chars...* Le mot que nous traduisons par *groupes* vient du chiffre *trois* et paraît désigner le groupe de trois hommes montés sur un char (שָׁלִישׁ).

[4] On pourrait traduire aussi: *les chefs des postes*, mais le mot se rapporte plutôt à des *hommes* chargés d'un poste de commandement.

[5] Litt.: *car eux sont saints...* mais il était question de la maison de David. Le pluriel a donc un sens général: tous ces lieux-là...

[6] Litt.: *alors...*, mais il ne s'agit pas d'un acte unique. C'est *à partir* de ce moment que le roi offre des sacrifices.

*homme de Dieu.* (15) *On ne s'écarta pas du commandement*[1] *du roi, au sujet des prêtres et des Lévites, pour aucune affaire ni pour les trésors.* (16) *Toute l'œuvre de Salomon fut ainsi accomplie depuis le jour*[2] *de la fondation de la maison de YHWH jusqu'à son achèvement. La maison de YHWH fut parfaitement achevée.*

(17) *Alors Salomon alla à Etsyon-Gaber et à Elot, au bord de la mer, dans le pays d'Edom.* (18) *Et* Houram *lui envoya, par ses serviteurs, des bateaux et des serviteurs qui connaissaient la mer. Ils allèrent avec les serviteurs de Salomon à Ophir où ils acquirent quatre cent cinquante talents d'or*[3] *qu'ils rapportèrent au roi Salomon.*

## Autres activités de Salomon (chap. 8)

Le roi Salomon déploya son activité de bâtisseur ailleurs qu'à Jérusalem. En une série de brèves notices, le chapitre 8 donne un aperçu de cette activité dont le 1er livre des Rois au chap. 9. 10-28 présentait déjà l'essentiel. Fidèle à sa méthode et à sa conception du règne de Salomon, le Chroniqueur évite ce qui pouvait nuire à la renommée du grand roi et ajoute ce qui lui était cher au sujet de l'organisation cultuelle et sacerdotale. Les différents morceaux sont les suivants :

1. *Les villes du roi de Tyr* (v. 1-2). Salomon reconstruisit les villes que *H*ouram lui avait données, et il y établit des Israélites. En comparant avec 1 R. 9. 11-16, on remarque de profondes modifications. D'après ce texte, Salomon donna à *H*iram, roi de Tyr, vingt villes de Galilée en contrepartie des matériaux qu'il en avait reçus pour la construction du Temple. *H*iram ne trouva pas ces villes à son goût et les méprisa. La situation est tout autre dans les Chroniques : c'est *H*ouram (autre forme du nom) qui donne à Salomon des villes en dehors du territoire israélite, et celui-ci les peupla de gens d'Israël. Avons-nous ici une autre tradition que celle du livre des Rois ? Mieux vaut admettre que le Chroniqueur a modifié le récit, par trop défavorable à Salomon.

2. *Autres villes construites par Salomon* (v. 3-6). La tendance de l'auteur est de montrer l'extension du territoire d'Israël. Il cite les mêmes villes que celles de 1 R. 9. 15-19, sauf *H*atsor, Meguiddo et Guézer à l'intérieur du pays, mais ajoute *H*amat-Tsoba, en dehors de ses limites, s'il s'agit de la ville de la vallée de l'Oronte, et parle de Tadmor qui est Palmyre, loin au nord-est de la Palestine, alors que 1 R. 9. 18 dans sa forme originale, parlait de Tamar, petite localité dans le désert du sud de la Palestine.

3. *Organisation de la main-d'œuvre* (v. 7-10). Peu de changements par rapport au texte du livre des Rois. Les étrangers descendants des peuplades du pays sont employés comme esclaves; les Israélites sont soldats ou chefs de l'organisation territoriale. Seul le chiffre des chefs varie : il est de 250 (v. 10) contre 550 dans 1 R. 9. 23.

4. *La maison de la fille de Pharaon* (v. 11). Les Chroniques supposent connu le récit du mariage de Salomon avec la fille de Pharaon (1 R. 3. 1) dont ils ne parlent pas. Ils mentionnent par contre le transfert de cette princesse dans une maison spécialement

[1] Dans le texte on a : *on n'écarta pas le commandement du roi...* Il faut très probablement lire la préposition מִן : *on ne s'écarta pas du...* avec les versions anciennes.

[2] Litt. : *jusqu'au jour de la fondation... et jusqu'à son achèvement.* Ce qui n'est guère compréhensible. Lire avec les versions : *depuis le jour...*

[3] Le texte de 1 R. 9. 28 donne seulement 420 talents d'or.

construite pour elle, mais ajoutent à ce renseignement, conforme à 1 R. 9. 24, un bref commentaire explicatif : depuis que l'arche était installée dans le Temple, il n'était plus possible pour une femme d'habiter dans les lieux consacrés. Non seulement c'était une païenne, mais surtout l'idée qu'une femme puisse entrer dans un lieu-saint était contraire à la conception générale qu'on se faisait du culte réservé aux hommes. Pendant longtemps encore, les femmes seront dans l'impossibilité d'entrer dans les parvis du Temple; un parvis spécial leur était réservé afin qu'elles n'entrent pas ailleurs. Cette prescription était importante à l'époque du Chroniqueur qui l'ajoute ainsi au texte du livre des Rois, muet à cet égard.

5. *Organisation du service cultuel* (v. 12-16). Ici l'auteur développe largement le seul verset du livre des Rois qui en parle (1 R. 9. 25). Il précise les différentes fêtes, cérémonies et jours fériés, et il rappelle, selon son idée, que toute cette organisation avait été prescrite par David sans qu'on s'écarte en rien des règlements établis. C'est même la condition qui permet de conclure que tout était parfaitement achevé, lorsque tout fut ainsi en place (v. 16). Les v. 13-16 sont donc de la main du Chroniqueur, soucieux de la perfection de l'organisation cultuelle.

6. *Commerce maritime de Salomon* (v. 17-18). Sur la mer Rouge au fond du golfe d'Aqaba, près des villes d'Etsyon-Gaber et d'Elot (Elat), Salomon organise une petite flotte israélite avec l'aide de *H*ouram roi de Tyr et de ses serviteurs, spécialistes en navigation maritime. D'après 1 R. 9. 26, Salomon lui-même construisit les bateaux alors qu'ici c'est *H*ouram qui les lui fait parvenir avec ses serviteurs (v. 18). Comment ces bateaux ont-ils fait le voyage de Phénicie à la mer Rouge? L'auteur ne s'arrête pas à ce problème. Il est possible que les Phéniciens aient construit ces navires sur place grâce à leurs ouvriers. En tout cas, Salomon en personne va sur les bords de la mer Rouge, détail que ne mentionne pas le livre des Rois. L'or rapporté d'Ophir (450 talents, et non 420) expliquera en partie la grande richesse de Salomon, dont le chapitre suivant va parler.

Ainsi, Salomon apparaît comme un grand constructeur, un roi dont le territoire s'étendra très loin, un organisateur du travail, un homme de Dieu respectueux des choses saintes et fidèle aux prescriptions de son père David, un homme d'affaire qui ne craint pas les expéditions lointaines et qui va s'enrichir considérablement, signe de la bénédiction de Dieu. Jusqu'à présent, aucune ombre n'obscurcit la figure de ce grand roi qui va terminer son règne dans la gloire et dans la richesse.

## Fin du règne de Salomon (chap. 9)

### CHAPITRE IX

(1) *La reine de Séba entendit parler de la renommée de Salomon. Elle vint mettre à l'épreuve Salomon par des énigmes, à Jérusalem, avec une très nombreuse escorte et des chameaux portant des aromates, de l'or en quantité et des pierres précieuses. Elle vint chez Salomon et lui parla de tout ce qu'elle avait dans le cœur.* (2) *Salomon lui donna l'explication de tout ce qu'elle avait demandé, et rien ne fut obscur pour Salomon, au point qu'il ne puisse*

*lui en donner l'explication.* (3) *La reine de Séba vit la sagesse de Salomon, la maison qu'il avait construite,* (4) *la nourriture de sa table, le logement de ses serviteurs, l'organisation de ses ministres et leurs vêtements, ses échansons et leurs vêtements, et la montée* [1] *par laquelle il montait à la maison de YHWH. Elle en eut le souffle coupé* [2], (5) *et elle dit au roi : « C'était donc vrai, ce que j'avais entendu dire dans mon pays de tes paroles*[3] *et de ta sagesse !* (6) *Je n'ai pas cru ce qu'on en disait jusqu'à ce que je sois venue et que mes yeux aient vu. Or on ne m'avait pas révélé la moitié de l'étendue de ta sagesse. Tu surpasses la renommée dont j'avais entendu parler !* (7) *Heureux tes gens* [4], *heureux tes serviteurs que voici, qui se tiennent continuellement en ta présence et entendent ta sagesse !* (8) *Que YHWH, ton Dieu, soit béni, lui qui a mis son plaisir en toi, et t'a placé sur son trône, comme roi pour YHWH ton Dieu. C'est parce que ton Dieu aime Israël, et veut le faire subsister à jamais, qu'il t'a établi sur eux comme roi pour exercer le droit et la justice. »* (9) *Puis elle donna au roi cent vingt talents d'or, des aromates en très grande quantité et des pierres précieuses. Il n'y avait pas d'aromate semblable à ce que la reine de Séba donna au roi Salomon.*

(10) *Les serviteurs de* Houram *et les serviteurs de Salomon, qui avaient rapporté de l'or d'Ophir, rapportèrent aussi du bois de santal* [5] *et des pierres précieuses.* (11) *De ce bois de santal, le roi fit des planchers* [6] *pour la maison de YHWH et pour la maison du roi, ainsi que des cithares et des harpes pour les chanteurs. On n'en avait pas vu de semblables auparavant dans le pays de Juda.*

(12) *Le roi Salomon donna à la reine de Séba tout ce qu'elle désirait et lui avait demandé, bien plus que* [7] *ce qu'elle avait apporté au roi. Puis elle retourna dans son pays, elle et ses serviteurs.*

(13) *Le poids de l'or qui parvenait à Salomon en une année était de six cent soixante-six talents d'or,* (14) *outre ce que les voyageurs* [8] *et les commerçants rapportaient. Tous les rois d'Arabie et les gouverneurs du pays apportaient de l'or et de l'argent à Salomon.*

(15) *Le roi Salomon fit deux cents grands boucliers d'or battu — pour chaque bouclier il employa six cents (sicles) d'or battu —* (16) *et trois cents petits boucliers d'or battu — pour chaque bouclier il employa trois cents (sicles) d'or. Le roi les mit dans la maison de la forêt du Liban.*

[1] Le texte porte : *et sa chambre haute où il montait à la maison de YHWH.* Mais les versions et 1 R. 10. 5, ont : *son holocauste (ou ses holocaustes) qu'il offrait à la maison de YHWH,* ce qui correspond au mot וְעֹלָתוֹ ou וְעֹלוֹתָיו, au lieu de וַעֲלִיָּתוֹ. Cette correction est adoptée par la plupart des traducteurs. Toutefois, elle n'est pas certaine. On pourrait aussi lire plus simplement וַעֲלוֹתוֹ : *et sa montée...* (avec Ehrlich, Keil, Rudolph).

[2] Litt. : *il n'y eut plus de souffle en elle.*

[3] Ou : *de tes choses,* c'est-à-dire *de tout ce qui te concerne.*

[4] Litt. : *Heureux tes hommes.* Dans 1 R. 10. 8, d'après les anciennes versions : *heureuses tes femmes !* (en lisant נָשֶׁיךָ pour אֲנָשֶׁיךָ).

[5] Voir note sur 2. 7 au sujet de ce bois.

[6] Mot qui désigne habituellement une *route surélevée, une chaussée.* On peut donc y voir ici des planchers sur lesquels on s'avançait. 1 R. 10. 12 porte un autre mot traduit le plus souvant par *balustrades, rampes.*

[7] Ou : *outre ce qu'elle avait apporté au roi,* c'est-à-dire ce que le roi lui avait donné en échange de ce qu'elle avait apporté.

[8] Le texte est peu satisfaisant. Le mot traduit par *voyageurs* signifie en réalité des *explorateurs,* des *espions.* Il n'y a toutefois pas lieu de le corriger et de lire, par exemple avec la version syriaque : outre ce qu'apportaient *les villes* (הֶעָרִים au lieu de הַתָּרִים).

(17) *Le roi fit aussi un grand trône d'ivoire et le recouvrit d'or pur.* (18) *Le trône avait six marches. Le trône avait aussi un marchepied d'or, en arrière* [1], *et des bras de part et d'autre du siège; deux lions se tenaient à côté des bras.* (19) *Douze lions se tenaient là, de part et d'autre des six marches. On n'a rien fait de semblable dans aucun royaume.*

(20) *Tous les vases à boire du roi Salomon étaient en or, et tous les ustensiles de la maison de la forêt du Liban étaient en or fin. Il n'y avait pas d'argent: on le comptait pour rien à l'époque de Salomon,* (21) *car le roi avait des bateaux qui allaient à Tarsis* [2] *avec les serviteurs de* Houram; *une fois tous les trois ans, les bateaux revenaient de Tarsis en rapportant de l'or, de l'argent, de l'ivoire, des singes et des paons.*

(22) *Le roi Salomon fut plus grand que tous les rois de la terre pour la richesse et la sagesse.* (23) *Et tous les rois de la terre recherchaient la présence de Salomon pour entendre la sagesse que Dieu avait mise dans son cœur,* (24) *et ils apportaient chacun son offrande: des objets d'argent, des objets d'or, des vêtements, des armes et des aromates, des chevaux et des mulets; et cela d'année en année.*

(25) *Salomon avait quatre mille stalles pour chevaux et chars, et douze mille cavaliers. Il les installa dans lès villes destinées aux chars, et aussi à Jérusalem avec le roi.*

(26) *Il dominait sur tous les rois, depuis le fleuve* [3] *jusqu'au pays des Philistins et jusqu'à la frontière d'Egypte.* (27) *Le roi rendit l'argent, à Jérusalem, aussi courant que les pierres, et il rendit les cèdres aussi nombreux que les sycomores qui sont dans la basse plaine* [4]. (28) *On exportait des chevaux pour Salomon, de Moutsri* [5] *et de tous les pays.*

(29) *Le reste des actes de Salomon, les premiers comme les derniers, ne sont-ils pas écrits dans les actes du prophète Natan, dans la prophétie de Aḥiyah le Shilonite, et dans la vision de Ye'do le voyant, au sujet de Jéroboam fils de Nebat?*

(30) *Salomon régna à Jérusalem sur tout Israël pendant quarante ans.* (31) *Puis Salomon se coucha avec ses pères, et on l'ensevelit dans la ville de David son père. Roboam son fils régna à sa place.*

## FIN DU RÈGNE DE SALOMON (chap. 9)

La fin de la vie de Salomon nous est présentée dans ce chapitre 9, qui suit de très près 1 Rois 10. La grandeur, la sagesse, la richesse et la renommée du roi sont soulignées par le récit de la visite de la reine de Séba, pays des Sabéens, dans l'Arabie du Sud, et par un certain nombre d'indications sur les richesses de Salomon visibles dans ses

[1] La phrase est difficile en raison d'un mot qui n'apparaît qu'ici: *marchepied*. Beaucoup de manuscrits portent à la place un mot très voisin: *agneau* (כֶּבֶשׂ et non כֶּבֶשׁ). Peut-être le texte du livre des Rois parlait-il ici d'une tête de taureau, mais il aurait été modifié par le Chroniqueur qui aurait parlé d'un agneau d'or, et ce dernier mot aura été vocalisé autrement par la suite. De même, le mot *en arrière* est une correction du terme peu compréhensible (מְאֻחָזִין = ceux qui ont été fait saisir?) d'après 1 R. 10. 19 qui porte מֵאַחֲרָיו.

[2] Tarsis était une ville située probablement en Espagne. *Les bateaux de Tarsis* désignaient les navires au long cours qui allaient très loin, même sans aller à Tarsis même. C'est ce que dit le texte de 1 R. 10. 22. Le Chroniqueur a compris que ces bateaux allaient effectivement à Tarsis, ce qui serait impossible s'il s'agit de bateaux navigant sur la mer Rouge (cf. 8. 18)!

[3] C'est-à-dire l'*Euphrate*.

[4] Répétition de 1. 15, qui contient, en plus, le mot: *l'or*...

[5] Le texte porte: *de l'Egypte*, mais doit probablement être compris comme dans 1. 16 (cf. note).

constructions, son mobilier et toute l'organisation de la vie à la cour royale. Il semble que l'idée centrale du chapitre soit la reconnaissance, par les rois des nations voisines, de cette grandeur de Salomon : *H*ouram de Tyr avec tout ce qu'il a donné au roi d'Israël, la reine de Séba et tous les rois de la terre (v. 14. 22-24). Dans ce sens, on peut dire que l'allusion à la reine du Midi venant admirer la sagesse de Salomon, dans Matthieu 12. 42, correspond bien à cette idée d'une bénédiction très particulière accordée à Salomon, et reconnue par les païens.

Les quelques variantes par rapport au texte du livre des Rois sont secondaires, bien que parfois significatives : au lieu des *holocaustes*, c'est la *chambre haute* ou les *marches* donnant accès au Temple, qui sont montrées à la reine de Séba (v. 4), car les païens ne pouvaient pas participer aux sacrifices du Temple; au lieu du trône d'*Israël*, c'est sur le trône de *Dieu* que Salomon a été placé (v. 8), car c'est Dieu qui est le vrai roi; les *300 sicles d'or* employés pour les boucliers sont beaucoup plus importants que les *3 mines d'or* du livre des Rois (1 R. 10. 17 et 2 Chr. 9. 16).

Plus significatives encore sont les remarques concernant la fin du règne de Salomon. Le Chroniqueur supprime délibérément, comme on l'a vu pour les récits du début du règne, tout ce qui jetterait une ombre sur la grande figure du constructeur du Temple. Le chap. 11 du 1er livre des Rois, sauf ses trois derniers versets, a entièrement disparu dans les Chroniques, et l'on comprend pourquoi. C'est le récit de la décadence royale avant la mort de Salomon : l'important harem qu'il eut à sa cour et l'idôlatrie introduite à Jérusalem par toutes les femmes étrangères pour qui Salomon fit construire des hauts-lieux; l'irritation de Dieu et l'annonce du schisme comme punition; les révoltes provoquées par trois ennemis de Salomon : Hadad l'Edomite, Retson de Syrie et surtout Jéroboam, à qui le prophète A*h*iyah de Silo annonce le schisme et la destinée du futur roi du royaume du nord. Tous ces faits ne font pas partie du tableau que le Chroniqueur dresse de Salomon, bien qu'il les connaisse et les suppose connus de ses lecteurs. Comme pour David, notre auteur présente en Salomon le serviteur de Dieu destiné à construire le Temple, à faire éclater la gloire de la royauté théocratique d'Israël et à mettre à exécution toutes les prescriptions relatives au culte, aux sacrifices et aux cérémonies, à la louange et à la gloire de YHWH. Le roi, fils de David, constructeur du Temple et initiateur du vrai culte, compte seul dans l'histoire du Chroniqueur; l'homme de cour, avec ses faiblesses, ses réactions humaines, ses difficultés politiques et sa vie de palais ne présente aucun intérêt dans le vaste déroulement des événements concernant la ville sainte et le Temple de Jérusalem.

Pour terminer, le chap. 9 reproduit la petite notice du livre des Rois sur la mort de Salomon et la durée totale de son règne (2 Chr. 9. 29-31 et 1 R. 11. 41-43). Toutefois, là encore, il introduit une modification au sujet des sources qu'il a utilisées. Au lieu de parler du livre des Actes de Salomon comme document écrit sur la vie du roi, il mentionne trois documents : les paroles de Natan le prophète, la prophétie d'A*h*iyah de Silo et la vision de Ye'do le voyant (v. 29). Les deux premiers personnages sont connus : ils interviennent l'un au moment de l'intronisation de Salomon (Natan, dans 1 R. 1), l'autre peu avant sa mort, lors de la tentative de révolte de Jéroboam (A*h*iyah, dans 1 R. 11. 26-40). Le troisième est inconnu, mais la tradition l'a identifié avec le prophète anonyme dont parle 1 R. 13 au sujet de Jéroboam : *Ye'do* ou *Iddo* (appelé *Yadon* par Fl. Josèphe Antiq. VIII, 8, 5). Cette tradition existait donc déjà à l'époque du Chroniqueur.

Ces trois indications de sources prophétiques ne paraissent nullement se rapporter à des documents écrits des prophètes en question. Le Chroniqueur a utilisé le livre des

Rois et peut-être quelques autres traditions secondaires, écrites ou même simplement orales, au sujet du règne de Salomon. Les indications du v. 29 font sans doute allusion au livre des Rois, précisément pour les chapitres que le Chroniqueur n'a pas conservés (début et fin du règne) où les figures prophétiques de Natan, d'A*h*iyah et du troisième, apparaissent comme étroitement mêlées à la vie du roi.

## Les rois de Juda (chap. 10-36)

A partir du chapitre 10 et jusqu'à la fin du livre des Chroniques nous trouvons l'histoire du royaume de Juda depuis la mort de Salomon et le schisme, jusqu'à l'exil de Babylone et le retour de captivité. Cette histoire se confond avec celle des rois de la dynastie de David, qui se sont succédé sur le trône de Jérusalem, depuis Roboam, fils de Salomon, jusqu'à Sédécias, dernier roi de Juda.

Dans ce long récit (chap. 10-36), ce qui frappe le lecteur en tout premier lieu, c'est la différence de méthode et aussi de perspective entre le livre des Chroniques et les livres des Rois. Le Chroniqueur a utilisé les livres des Rois comme source principale de son histoire, sans négliger toutefois d'autres documents qui nous sont inconnus. Mais il l'a fait dans un but très clair : montrer que l'histoire de Juda et de Jérusalem était la seule véritable histoire du peuple de Dieu, et que le culte du Temple était le seul légitime.

La première conséquence en est l'élimination de tous les récits relatifs à l'histoire du royaume du nord après le schisme. Alors que, dans les Rois, les histoires parallèles des deux royaumes d'Israël et de Juda sont présentés alternativement dans une succession de récits qui passent constamment de l'un des royaumes à l'autre — ce qui parfois nuit à la clarté et à la chronologie, à cause des incessants retours en arrière — dans les Chroniques, l'histoire de Juda est un récit suivi, ininterrompu, logique et bien ordonné dans le temps. Bien plus, là où des allusions aux royaumes du nord sont nécessaires, elles contiennent toujours, plus ou moins, un jugement de valeur sur ces tribus schismatiques, infidèles à la loi de Dieu et qui se sont séparées de la maison de David. On sent que le Chroniqueur veut plaider pour la légitimité de Juda, contre les autres tribus dont les descendants avaient encore la prétention de faire partie du vrai peuple de Dieu. C'était probablement le cas pour les Samaritains, à l'époque de notre auteur qui a pu fort bien donner un tour polémique à son œuvre, en face de ce schisme dont le sanctuaire se trouvait au mont Garizim.

Une autre conséquence est la façon de présenter la plupart des rois de Juda, surtout ceux qui ont eu à cœur de purifier et de réformer le Temple de Jérusalem : certes, souvent ils ont été infidèles, mais le Chroniqueur ne manque pas de souligner qu'ils se sont humiliés et que Dieu leur a pardonné, et qu'ainsi malgré des périodes néfastes, dans l'ensemble, l'histoire de Juda a suivi la ligne voulue par David, le fondateur de la dynastie. C'est ce qui explique que le récit du Chroniqueur donne une impression plus favorable que celui des Rois, et que la figure de tel ou tel roi de Juda est moins sombre qu'elle ne paraissait dans les livres des Rois. La méthode que le Chroniqueur a suivie au sujet des règnes de David et de Salomon reste la même pour tous leurs successeurs. On le voit déjà pour le premier d'entre eux : Roboam.

## Le roi Roboam (chap. 10 - 12)

### CHAPITRE X

(1) *Roboam se rendit à Sichem, car tout Israël était venu à Sichem pour le proclamer roi.* (2) *Lorsque Jéroboam, fils de Nebat, l'apprit* [1], *alors qu'il était en Egypte où il s'était enfui loin du roi Salomon, Jéroboam revint d'Egypte.* (3) *On l'envoya appeler, et Jéroboam arriva, ainsi que tout Israël. Ils parlèrent à Roboam en disant :* (4) « *Ton père a rendu notre joug dur, mais maintenant allège la servitude de ton père qui a été dure, et le joug pesant qu'il a mis sur nous, et nous te servirons.* » (5) *Il leur dit :* «*Dans trois jours, revenez vers moi*»*; et le peuple s'en alla.*

(6) *Le roi Roboam prit conseil des anciens qui avaient été au service de Salomon, son père, lorsqu'il était encore vivant, et dit :* « *Comment conseillez-vous de donner réponse à ce peuple ?* » (7) *Ils lui parlèrent ainsi :* « *Si tu veux le bien de ce peuple, si tu leur es favorable et si tu leur dis de bonnes paroles, alors ils seront pour toi des serviteurs pour toujours.* » (8) *Mais il laissa de côté le conseil que les anciens lui avaient donné, et prit conseil des jeunes qui avaient grandi avec lui et se tenaient à son service.* (9) *Il leur dit :* « *Que conseillez-vous que nous donnions comme réponse à ces gens qui m'ont parlé ainsi :* « *Allège le joug que ton père a mis sur nous !* » (10) *Les jeunes qui avaient grandi avec lui s'entretinrent avec lui et dirent :* « *C'est ainsi que tu parleras aux gens qui t'ont dit : Ton père a rendu pesant notre joug, mais toi allège notre joug. C'est ainsi donc que tu leur parleras : Mon petit doigt est plus gros que les reins de mon père !...* (11) *Et maintenant, mon père vous a chargés d'un joug pesant, mais moi, j'ajouterai encore à votre joug. Mon père vous a corrigés avec des fouets, mais moi (je le ferai) avec des scorpions !* »

(12) *Jéroboam vint, avec tout le peuple, vers Roboam le troisième jour, comme l'avait dit le roi :* « *Revenez vers moi le troisième jour.* » (13) *Mais le roi leur répondit durement. Le roi Roboam laissa de côté le conseil des anciens,* (14) *et leur parla selon le conseil des jeunes en ces mots :* « *Je rendrai pesant* [2] *votre joug, et moi-même j'y ajouterai encore. Mon père vous a corrigés avec des fouets, mais moi (je le ferai) avec des scorpions !* »

(15) *Le roi n'écouta pas le peuple, car la tournure* [3] *(des événements) vint de Dieu, pour que YHWH accomplisse la parole qu'il avait dite par le moyen de Ahiyah le Shilonite, à Jéréboam, fils de Nebat* [4].

[1] D'après le texte grec du livre des Rois (12. 1), ce que Jéroboam apprend en Egypte, ce n'est pas la montée de Roboam sur le trône, mais la mort de Salomon. Les mots qui suivent font allusion à l'épisode de la révolte de Jéroboam contre Salomon, et de sa fuite en Egypte, car Salomon voulait le faire mourir (1 R. 11. 26-40). Cet épisode n'est pas raconté dans les Chroniques, mais il est supposé connu.

[2] Tel est le texte massorétique. Plusieurs manuscrits et toutes les versions corrigent d'après la phrase semblable du v. 11 : *Mon père a rendu pesant votre joug...* (אָבִי הִכְבִּיד au lieu de אַכְבִּיד). Toutefois il faut remarquer que le parallélisme avec le v. 11 n'est pas textuel dans ce membre de phrase. Par contre, il l'est dans la phrase suivante.

[3] Mot qui n'apparaît qu'ici, et sous une forme voisine dans 1 R. 12. 15. Il vient de la racine סבב : *tourner, faire le tour, aller au tour...*

[4] Allusion à 1 R. 11. 29-39.

(16) *Tout Israël vit*[1] *que le roi ne l'avait pas écouté, et le peuple répondit au roi : « Quelle part avons-nous avec David ? Pas d'héritage (pour nous) avec le fils d'Isaï ! Chacun à tes tentes, Israël ! Et maintenant regarde*[2] *ta maison, David ! » Et tout Israël s'en alla vers ses tentes.* (17) *Quant aux fils d'Israël qui habitaient dans les villes de Juda, Roboam régna sur eux.*

(18) *Le roi Roboam envoya Hadoram, responsable de la corvée*[3], *mais les fils d'Israël l'assaillirent à coups de pierre, et il mourut. Alors le roi Roboam fut forcé de monter sur un char pour s'enfuir à Jérusalem.* (19) *Israël*[4] *fut ainsi rebelle à la maison de David, jusqu'à ce jour.*

## CHAPITRE XI

(1) *Roboam arriva à Jérusalem et rassembla la maison de Juda et de Benjamin, cent quatre-vingt mille hommes d'élite prêts à la guerre pour combattre Israël afin de ramener le royaume à Roboam.* (2) *Alors la parole de YHWH fut adressée à Shema'yahou, homme de Dieu, en ces mots :* (3) *« Parle à Roboam, fils de Salomon, roi de Juda, et à tous les Israélites qui sont en Juda et Benjamin, et dis-leur :* (4) *Ainsi a dit YHWH : Vous ne monterez pas combattre vos frères. Revenez, chacun dans sa maison, car c'est de moi que provient cette chose. » Ils écoutèrent les paroles de YHWH et revinrent, sans marcher contre Jéroboam.*

(5) *Roboam habita à Jérusalem et il reconstruisit des villes comme forteresses en Juda.* (6) *Il reconstruisit ainsi Bethléhem, 'Etam, Teqoa' ;* (7) *Bet-Tsour, Soko, 'Adoullam,* (8) *Gat, Marèshah, Ziph,* (9) *Adoraïm, Lakish, 'Azéqah,* (10) *Tsor'ah, Ayyalon et* Hebron, *qui étaient dans Juda et Benjamin, comme villes de forteresse.* (11) *Il renforça les forteresses et y plaça des commandants, et des réserves de nourriture, d'huile et de vin.* (12) *Dans chacune de ces villes se trouvaient des boucliers et des lances. Il les renforça très puissamment, et Juda et Benjamin furent à lui.*

(13) *Les prêtres et les Lévites, qui étaient dans tout Israël, se présentèrent devant lui depuis tous leurs territoires.* (14) *Car les Lévites abandonnèrent leurs pâturages et leurs propriétés, et vinrent en Juda et à Jérusalem parce que Jéroboam, ainsi que ses fils, les avait exclus du sacerdoce pour YHWH*[5], (15) *et avait établi pour lui des prêtres pour les hauts-lieux, pour les boucs*[6] *et pour les veaux qu'il avait fabriqués.* (16) *A leur suite, des gens de toutes les tribus d'Israël qui avaient à cœur de chercher YHWH, le Dieu d'Israël, vinrent à Jérusalem pour sacrifier à YHWH, le Dieu de leurs pères.* (17) *Ils renforcèrent ainsi le royaume de Juda et affermirent Roboam, fils de Salomon, pendant trois ans, car ils marchèrent dans la voie de David et de Salomon pendant trois ans.*

[1] Ce verbe manque dans le texte, mais peut être suppléé à cause de 1 R. 12. 16.
[2] On pourrait traduire aussi : *Pourvois à ta maison, David !*
[3] C'est-à-dire le travail obligatoire qui était dû à titre d'impôt.
[4] Israël désigne ici, comme ailleurs dans ce chapitre, la partie du peuple qui constitua le royaume du nord par opposition à Juda.
[5] Le livre des Rois ne parle pas de cette mesure de Jéroboam contre les Lévites (cf. commentaire).
[6] Soit, des *idoles* ayant l'apparence de boucs — comme les veaux d'or que Jéroboam avait établis à Béthel et à Dan (1 R. 12. 28) — soit plutôt des *démons* ou des figures de divinités mauvaises qu'on se représentait sous la forme de boucs dans le désert et dans les lieux désolés. Le terme est aussi employé pour désigner tous les faux-dieux adorés sur les hauts-lieux (cf. Lév. 17. 7).

(18) *Roboam prit pour lui comme femme Mahalat, fille* [1] *de Yerimot, fils de David, et d'Abihaïl* [2]*, fille de Eliab, fils d'Isaï.* (19) *Elle lui enfanta des fils: Ye'oush, Shemaryah et Zaham.* (20) *Après elle, il prit Ma'akah fille d'Absalom qui lui enfanta: Abiyah, 'Attaï, Ziza et Shelomit.* (21) *Roboam aima Ma'akah, fille d'Absalom, plus que toutes ses femmes et ses concubines, car il avait pris dix-huit femmes et soixante concubines, et il engendra vingt-huit fils et soixante filles.* (22) *Et Roboam plaça en tête Abiyah* [3]*, fils de Ma'akah, comme chef sur ses frères, car c'était* [4] *pour le faire régner.* (23) *Il eut l'intelligence de disperser ses fils dans toutes les contrées de Juda et de Benjamin, dans toutes les villes de forteresses; il leur donna des vivres en abondance et il demanda (pour eux) de nombreuses femmes* [5].

## CHAPITRE XII

(1) *Mais lorsque Roboam eut affermi sa royauté et qu'il devint puissant, il abandonna la loi de YHWH, et tout Israël* [6] *avec lui.*

(2) *Alors, dans la cinquième année du règne* [7] *de Roboam, Shishaq* [8]*, roi d'Egypte, monta contre Jérusalem — car ils avaient mal agi contre YHWH —* (3) *avec mille deux cents chars et soixante mille cavaliers, ainsi que des gens sans nombre qui venaient avec lui de l'Egypte: Libyens, Soukkiens et Koushites* [9]. (4) *Il prit les villes fortes qui étaient en Juda et il arriva jusqu'à Jérusalem.*

(5) *Le prophète Shema'yah vint alors vers Roboam et les chefs de Juda qui s'étaient rassemblés à Jérusalem à l'approche de Shishaq, et il leur dit: « Ainsi a parlé YHWH: Vous m'avez abandonné; moi aussi, je vous ai abandonnés aux mains de Shishaq. »* (6) *Les chefs d'Israël et le roi s'humilièrent et dire: « YHWH est juste! »* (7) *Lorsque YHWH vit qu'ils s'étaient humiliés, la parole de YHWH fut adressée à Shema'yah en ces termes: « Ils se sont humiliés. Je ne les détruirai pas; dans peu de temps, je les ferai échapper et ma colère ne se répandra pas sur Jérusalem par la main de Shishaq,* (8) *mais quand ils seront pour lui*

[1] Le texte original porte: *fils de...*, mais a été vocalisé comme s'il y avait: *fille de...*

[2] La conjonction *et* n'est pas dans le texte, de sorte que la phrase pourrait vouloir dire qu'Abihaïl était une autre femme de Roboam, à côté de Mahalat. Mais d'après le contexte, il faut comprendre qu'elle était la mère de Mahalat.

[3] Le futur roi, successeur de Roboam, porte le nom d'*Abiyam*, dans le livre des Rois (1 R. 14. 31).

[4] La phrase n'a pas de verbe: *car pour le faire régner.* Le grec et le latin introduisent ici le verbe: *il avait la pensée* de le faire régner (חשב), mais ce verbe n'est pas nécessaire au texte hébreu.

[5] Ce verset donne lieu à des traductions diverses. Celle que nous avons adoptée semble la plus vraisemblable: Roboam disperse ses fils et les comble pour éviter de connaître les rivalités et les luttes de palais au sujet de sa succession. Il est plus difficile d'appliquer ce verset à Abiyah et de le rattacher étroitement au verset précédent: *il eut de l'intelligence et il prospéra plus que tous les (autres) fils, et il leur donna...* etc. (en attribuant au verbe פרץ le sens possible de: *percer, réussir, prospérer*). D'autres traduisent le premier verbe comme venant de la racine בנה = *construire*, et non de בין = *avoir l'intelligence*, et la phrase devient alors: *Il (Roboam) construisit et prospéra plus que tous ses fils... et dans toutes les villes fortifiées qu'il pourvut d'abondantes réserves. Il demanda* (pour lui) *de nombreuses femmes.* (ou: *il consulta la multitude* (des dieux) *de ses femmes*, d'après la Bible de Jérusalem!)

[6] Il s'agit ici de tout le peuple de Juda et non du royaume du nord.

[7] Litt.: *du roi Roboam.*

[8] Appelé aussi *Sheshonq*, ou en égyptien: *Shosheng*, pharaon de la 22e dynastie d'Egypte, qui régna environ de 940 à 920.

[9] Les Libyens sont connus. Les Koushites sont probablement les Ethiopiens. Les Soukkiens par contre sont inconnus. Le grec et le latin les appellent: *habitants des grottes* ou *Troglodytes!* c'étaient peut-être des mercenaires étrangers à la solde des Egyptiens.

*des esclaves, alors ils sauront ce qu'est mon service et ce qu'est le service des royaumes des (autres) pays.*

(9) *Shishaq, roi d'Egypte monta contre Jérusalem et il prit les trésors de la maison de YHWH et les trésors de la maison du roi. Il prit la totalité. Il prit aussi les boucliers d'or qu'avait faits Salomon.* (10) *Et le roi Roboam fit, à leur place, des boucliers de bronze et les confia aux mains des chefs des coureurs qui gardaient l'entrée de la maison du roi.* (11) *Chaque fois que le roi venait à la maison de YHWH, les coureurs venaient les emporter, puis ils les rapportaient à la salle des coureurs.* (12) *Parce qu'il s'était humilié, la colère de YHWH se détourna de lui, afin de ne pas le détruire entièrement. Et même en Juda, il y avait encore de bonnes choses.*

(13) *Le roi Roboam s'affermit dans Jérusalem et y régna. En effet Roboam avait quarante et un ans quand il devint roi, et il régna dix-sept ans à Jérusalem, la ville que YHWH avait choisie parmi toutes les tribus d'Israël, pour y mettre son nom. Le nom de sa mère était Naʿamah, l'Ammonite.* (14) *Il fit le mal parce qu'il n'appliqua pas son cœur à rechercher YHWH.*

(15) *Les actes de Roboam, les premiers comme les derniers, ne sont-ils pas écrits dans les actes de Shemaʿyah, le prophète, et de ʿIddo le voyant, pour être recensés ?* [1] *Les guerres entre Roboam et Jéroboam durèrent toujours.* (16) *Et Roboam se coucha avec ses pères et fut enseveli dans la ville de David. Abiyah son fils régna à sa place.*

## Le roi Roboam (chap. 10 - 12)

Le règne de Roboam est raconté dans les chapitres 10 à 12. Il se répartit en trois sections :

### 1. *Le schisme des deux royaumes* (chap. 10 - 11. 4)

Bien qu'il laisse entièrement de côté l'histoire du royaume d'Israël, l'auteur ne pouvait pas passer sous silence l'histoire du schisme. Il reproduit très fidèlement sa source : 1 R. 12. 1-24 à l'exception du v. 20 qui ne l'intéresse pas, puisqu'il s'agit de la nomination de Jéroboam comme roi sur les tribus d'Israël. Dans cette relation du schisme, la tendance du Chroniqueur à atténuer le jugement porté sur la royauté se remarque dans le verset 7 du chap. 10. Les anciens conseillent à Roboam de se montrer bon envers le peuple pour essayer de garder l'unité du royaume. Dans 1 R. 12. 7, ce conseil va beaucoup plus loin et frise la démagogie : le roi doit s'abaisser comme le serviteur (ou l'esclave) du peuple, et doit le servir. Ce conseil a vraisemblablement été considéré comme abusif et indigne d'un roi de la dynastie davidique, aux yeux du Chroniqueur.

A part ces légères différences, l'histoire du schisme est la même textuellement dans les deux livres : maladresse de Roboam incapable de comprendre l'aspiration du peuple à un allégement du joug qui pesait sur lui du temps de Salomon; sans doute, ambition de Jéroboam revenu d'Egypte et prenant la tête des représentants des tribus, et surtout explication théologique de cette scission voulue et annoncée par Dieu grâce au prophète

[1] Ce mot est employé habituellement pour les généalogies. Or ici il n'est pas question de généalogie. La traduction est donc incertaine. Sur ce verset, cf. note sur 9. 29.

A*h*iyah de Silo à Jéroboam, en raison des infidélités de la royauté à la fin de la vie de Salomon. Mais si l'auteur des Chroniques rappelle ces faits, il se réfère à des récits supposés connus de ses lecteurs, car il ne les a pas racontés lui-même dans les chapitres qui précèdent.

2. *L'œuvre de Roboam* (11. 5-23)

Cette partie n'existe pas dans le livre des Rois. Elle est donc originale dans le livre des Chroniques, soit que l'auteur l'ait composée lui-même, soit qu'il reproduise des documents qu'il a pu connaître, mais qui se sont perdus.

*a*) On parle d'abord d'une organisation défensive du royaume de Juda par l'installation ou la transformation de villes en forteresses (v. 5-12). Quinze villes sont ainsi fortifiées et munies d'une garnison et de réserves de vivres et d'armes. Il est certain que le Chroniqueur n'a pas imaginé cette liste de forteresses et qu'il a dû utiliser un vieux document pouvant remonter à l'époque même de Roboam ou, comme on l'a supposé (Jung, Alt, cités par K. Galling; opinion inverse chez Rudolph), un document un peu moins ancien, datant de l'époque de Josias. Les villes mentionnées, qui sont presque toutes identifiables avec précision, faisaient partie du territoire de Juda et montrent que Roboam voulait établir une défense dans la plupart des directions menacées : l'ouest, le sud et l'est. C'est donc plutôt par crainte des Philistins, et avant tout des Egyptiens, que la topographie de ces travaux de défense a été prévue. L'invasion de Shishaq (chap. 12) prouve que ces prévisions étaient justifiées. On peut aussi penser que Roboam avait voulu se défendre contre une attaque du royaume d'Israël, et même défendre son propre royaume contre toute tentative de soulèvement.

*b*) Les v. 13-17 nous apportent un renseignement introuvable également dans le livre des Rois : les prêtres et les Lévites du royaume du nord, ainsi que bien des gens de cette région, viennent résider en Juda et à Jérusalem, à cause du Temple et du culte. Il est moins sûr que le Chroniqueur ait utilisé ici une tradition originale. Ce passage apparaît plutôt comme une explication qu'il donne de lui-même sur le fait qu'il était impossible d'exercer le vrai sacerdoce et de célébrer le vrai culte dans le royaume de Jéroboam. Celui-ci d'ailleurs avait favorisé l'idolâtrie par l'établissement d'idoles (v. 15). D'après 1 R. 12. 26-33, Jéroboam n'a pas interdit le sacerdoce aux prêtres d'Israël, mais il a voulu éviter de voir émigrer une partie de la population vers Jérusalem, et il a établi deux sanctuaires à Dan et à Béthel, où l'on adorerait, sous la forme de veaux d'or, « le Dieu qui a fait sortir d'Egypte son peuple d'Israël » (v. 28). Ainsi pour le Chroniqueur, tout ce qui était dans l'autre royaume était de l'idolâtrie; les vrais fidèles préféraient quitter leur territoire pour venir s'installer près de Jérusalem. La fidélité de Roboam et de Juda est mise en valeur, et le texte ajoute que, pendant trois ans, ils ont marché dans la voie de David et de Salomon (v. 17). Cela n'a, hélas ! duré que trois ans, car l'invasion des Egyptiens, la 5e année du règne de Roboam, s'expliquait comme une punition de Dieu à cause de l'infidélité du roi et du peuple : c'est donc qu'après la 3e année et avant la 5e, Juda était tombé dans la désobéissance à Dieu.

*c*) Enfin dans les v. 18-23, nous trouvons des informations sur la famille et les fils de Roboam, dont Abiyah sera le successeur. Il est possible qu'une tradition orale ou écrite ait été utilisée ici par l'auteur des Chroniques, puisque rien de ces informations ne

se retrouve dans sa source habituelle. Le fait que Roboam ait eu plusieurs femmes et de nombreuses concubines n'a pas semblé étrange à notre auteur qui avait pourtant laissé de côté cet aspect de la vie royale concernant Salomon. Un simple détail à signaler : Abiyah est ici fils de Ma'akah, alors qu'en 13. 2 il sera présenté comme fils de Mikayahou (cf. note à 13. 2).

3. *L'invasion égyptienne* (12. 1-16)

L'auteur retrouve ici sa source, mais ne la suit pas rigoureusement. 1 R. 14. 22-28 parle des infidélités de Roboam et en fait une description (v. 22-24) que le Chroniqueur aura scrupule à reproduire. Il dira que Roboam et le peuple ont abandonné la loi de Dieu et ont péché contre l'Eternel (v. 1-2), mais il passera sous silence les idoles, les statues, les hauts-lieux, la prostitution sacrée et toutes les abominations semblables à celles des païens qui habitaient le pays avant l'arrivée des Hébreux.

Par contre, sur la base de 1 R. 14. 25-28 qui est une brève relation de la campagne de Shishaq (ou Shoshenq, d'après les documents égyptiens), il donne un récit plus détaillé, avec des renseignements qu'on n'a pas lieu de suspecter pour leur historicité (l'importance de l'armée égyptienne avec ses chars, ses cavaliers et ses nombreux mercenaires des régions d'Afrique du Nord et d'Ethiopie; la prise des villes fortifiées de Juda et le siège de Jérusalem, v. 3-4) et avec une explication théologique qui pourrait être de l'auteur lui-même (punition de Dieu, humiliation de Roboam et du peuple, pardon de Dieu, mais épreuve qui permettra au peuple de mieux comprendre qu'il est préférable de servir Dieu que de servir des hommes, v. 5-8).

Cela permet au Chroniqueur, avant de terminer l'histoire du règne par les notices habituelles (v. 15-16, tirées de 1 R. 14. 29-31), de porter son jugement moral sur Roboam et sur Juda : ils ont été infidèles, mais ils se sont humiliés, aussi Dieu ne les punira pas avec rigueur. D'ailleurs, il y avait encore de bonnes choses en Juda ! (v. 12).

On le voit, dans ces trois chapitres, les Chroniques nous apportent quelques détails originaux sur le règne de Roboam, par rapport au texte du livre des Rois. Ils nous présentent surtout un personnage assez différent de celui qui est connu par ailleurs : sa responsabilité dans le schisme est moins grande, car ce sont les autres qui se sont révoltés contre la maison de David; les trois premières années de son règne ont été bonnes, en raison de sa fidélité à Dieu; s'il s'en est détourné, ainsi que le peuple par la suite, il en a été puni, mais il s'est humilié et Dieu lui a fait grâce. Il a été en outre un constructeur de villes et un homme habile pour éviter les dissenssions intérieures dans sa cour (11. 23).

L'aspect théologique de l'histoire apparaît aussi plus clairement que dans le livre des Rois. Dieu dirige les événements, conformément à son plan et à ses promesses. Il punit et fait grâce, il affermit le règne ou il le met à l'épreuve, il emploie les nations comme ses instruments afin de conduire fidèlement son peuple dans la voie qu'il a montrée à David et qui est celle de l'obéissance à sa loi.

## Le roi Abiyah (chap. 13)

### CHAPITRE XIII

(1) *Dans la dix-huitième année du règne de Jéroboam*[1], *Abiyah*[2] *régna sur Juda.* (2) *Il régna trois ans à Jérusalem, et le nom de sa mère était Mikayahou*[3], *fille de Ouriel, de Guibéa. Il y eut la guerre entre Abiyah et Jéroboam.* (3) *Abiyah engagea la guerre avec de vaillants guerriers au nombre de quatre cent mille hommes d'élite, et Jéroboam se rangea contre lui en ordre de bataille avec huit cent mille hommes d'élite, hommes vaillants.*

(4) *Abiyah se tint au sommet du mont Tsemaraïm*[4], *qui est dans la montagne d'Ephraïm, et dit: « Ecoutez-moi Jéroboam et tout Israël!* (5) *Ne devriez-vous pas savoir que YHWH, le Dieu d'Israël, a donné la royauté à David sur Israël pour toujours; pour lui et pour ses fils, c'est une alliance de sel*[5]. (6) *Mais Jéroboam fils de Nebat, serviteur de Salomon, fils de David, s'est levé et s'est révolté contre ses seigneurs*[6]. (7) *Des hommes de rien, gens sans valeur*[7], *se sont réunis auprès de lui et ont fait pression sur Roboam, fils de Salomon. Or, Roboam était jeune et d'un caractère faible*[8]. *Il ne put rester ferme en face d'eux.*

(8) *Et maintenant vous parlez de résister à la royauté de YHWH qui est dans la main des fils de David! Vous êtes une grande multitude, et vous avez avec vous les veaux d'or que Jéroboam a fabriqués pour vous comme dieux.* (9) *Est-ce que vous n'avez pas chassé les prêtres de YHWH, les fils d'Aaron, et les Lévites, et nommé pour vous des prêtres comme les peuples des (autres) pays? Quiconque vient, pour entrer en charge*[9], *avec un jeune taureau et sept béliers, devient prêtre de ce qui n'est pas Dieu*[10]. (10) *Quant à nous, YHWH est notre*

[1] Habituellement le Chroniqueur ne signale pas de telles données chronologiques par rapport au royaume du nord, comme le fait régulièrement le livre des Rois. C'est le seul cas où il reproduit ici textuellement ce renseignement, d'après 1 R. 15. 1.

[2] *Abiyam*, dans le livre des Rois.

[3] D'après 11. 20 et 22, la mère d'Abiyah était Ma'akah. Il se peut qu'il y ait ici une faute et que le nom de Mikayahou (nom d'homme) ait été mis à la place de Ma'akah, qui figure dans le texte parallèle de 1 R. 15. 2. De plus, cette femme est la fille d'*Absalom* (I Chr. 11. 20), et ici fille d'*Ouriel*; dans 1 R. 15. 10 elle est aussi la mère d'Asa, fils et successeur d'Abiyah! On ne peut que faire des hypothèses pour résoudre ce problème. Ou bien, il existait deux Ma'akah, l'une fille d'Absalom et femme de Roboam, l'autre fille d'Ouriel et mère d'Asa (Kittel); ou bien, il faut admettre que le terme de fille ou de mère pouvait s'appliquer à une petite-fille ou à une grand-mère. Or, on sait que la fille d'Absalom s'appelait Tamar (2 Sam. 14. 27): Ma'akah pourrait donc être fille de Tamar, épouse d'Ouriel, et petite-fille d'Absalom. Quant à Asa, il pourrait avoir eu Ma'akah, non comme mère, mais comme grand-mère, puisqu'il était fils d'Abiyah.

[4] Une ville de ce nom est mentionnée dans Jos. 18. 22 parmi les villes de Benjamin. La colline semble être ici plus au nord, si elle se trouve dans la montagne d'Ephraïm.

[5] C'est-à-dire une alliance inviolable, indestructible. Le sel était anciennement utilisé comme signe de l'incorruptibilité d'un acte, d'un sacrifice, d'une alliance (Lév. 2. 3; Nb. 18. 19; Esd. 4. 14).

[6] Le mot est au pluriel, bien que la plupart des traducteurs mettent le singulier: *de son seigneur*. Mais on peut penser que la révolte de Jéroboam était contre Roboam, contre Salomon, et par là, contre David.

[7] Litt.: des fils de *beliyaal*, c'est-à-dire des hommes sans valeur et sans utilité, donc nuisibles. Ce mot donna plus tard un nom propre s'appliquant aux démons et à Satan (cf. 2 Cor. 6. 15).

[8] Litt.: *tendre de cœur...*

[9] L'expression littérale est: *pour remplir sa main*, et s'applique presque exclusivement aux prêtres qui entrent en fonction ou reçoivent l'investiture (cf. Ex. 28. 41; Jg. 17. 12 etc.). Sur le sens de l'expression, voir Curtis, et M. Noth, *Amt und Berufung im Alten Testament*, Bonn 1958, p. 7.

[10] Litt.: *prêtre de non-dieu.*

*Dieu, et nous ne l'avons pas abandonné; les prêtres qui sont au service de YHWH sont les fils d'Aaron, et les Lévites sont en fonction.* (11) *Ils offrent*[1] *à YHWH des holocaustes chaque matin et chaque soir, ainsi que le parfum aromatique; ils disposent le pain sur la table pure et le chandelier d'or avec ses lampes à allumer chaque soir; car nous gardons l'observance de YHWH notre Dieu. tandis que vous, vous l'avez abandonné.* (12) *Voici, Dieu est avec nous en tête, ainsi que ses prêtres et les trompettes pour sonner (le combat) contre vous. Fils d'Israël, ne faites pas la guerre à YHWH, le Dieu de vos pères, car vous ne réussirez pas!* »

(13) *Jéroboam fit faire le tour à une embuscade pour arriver derrière eux; ainsi ils se trouvaient en face de Juda et l'embuscade était par derrière.* (14) *Juda se retourna et voici que, pour eux, le combat se présentait par devant et par derrière. Alors ils crièrent à YHWH et les prêtres sonnèrent de la trompette.* (15) *Les hommes de Juda poussèrent le cri de guerre. Quand les hommes de Juda poussèrent le cri de guerre, Dieu frappa Jéroboam et tout Israël devant Abiyah et Juda.* (16) *Les fils d'Israël s'enfuirent devant Juda, et Dieu les livra entre leurs mains.* (17) *Abiyah et son peuple en firent un grand massacre: ceux d'Israël qui tombèrent morts furent de cinq cent mille hommes d'élite.* (18) *Les fils d'Israël furent ainsi humiliés, en ce temps-là, et les fils de Juda eurent le dessus parce qu'ils s'étaient appuyés sur YHWH, le Dieu de leurs pères.*

(19) *Abiyah poursuivit Jéroboam et lui enleva des villes: Béthel et ses dépendances, Yeshanah et ses dépendances, 'Ephron et ses dépendances.* (20) *La force de Jéroboam ne se releva plus pendant la vie d'Abiyah; YHWH le frappa, et il mourut.* (21) *Abiyah s'affermit. Il prit quatorze femmes et engendra vingt-deux fils et seize filles.*

(22) *Le reste des actes d'Abiyah, ses actes et ses paroles, sont écrits dans le commentaire*[2] *du prophète 'Iddo.* (23) *Et Abiyah se coucha avec ses pères et on l'enterra dans la ville de David. Asa son fils régna à sa place. De son temps, le pays fut tranquille pendant dix années.*

## Le roi Abiyah (chap. 13)

La notice sur le règne d'Abiyah (Abiyam) dans 1 R. 15. 1-8 est très brève; elle présente ce roi sous un jour défavorable et nous apprend seulement qu'il régna trois ans à Jérusalem et qu'il y eut guerre entre Jéroboam et lui, pendant tout son règne.

Le texte parallèle, dans 2 Chr. 13, est beaucoup plus développé (23 versets) et nous fait connaître quelques détails supplémentaires sur la vie de ce roi. On peut estimer que ces renseignements sont, dans l'ensemble, exacts et historiques, et que le Chroniqueur les a trouvés dans une tradition qui ne nous est pas connue. Mais ce qui est beaucoup plus important, c'est que ce chapitre expose indirectement la pensée théologique de l'auteur d'une manière remarquable. On peut donc analyser d'abord les éléments historiques, puis les éléments théologiques.

[1] Ce verbe est au participe présent et pourrait aussi être traduit à la 1re personne du pluriel: *nous offrons*... (cf. plus loin: *nous gardons l'observance*...).

[2] Traduction du mot *midrash* qui, dans le judaïsme, désignera un ouvrage d'explication et de commentaire sur le texte de la Loi ou sur d'autres traditions. Dans l'A.T. on ne trouve ce mot qu'ici et dans 24. 27.

1. *L'histoire*

Par rapport au texte du livre des Rois, nous apprenons que le roi Abiyah a bien régné trois ans à Jérusalem (v. 2), mais qu'il a été un bon roi, et non l'homme pécheur, coupable des mêmes fautes que son père, infidèle à Dieu et par conséquent à la ligne de conduite de David (1 R. 15. 3-5). Le Chroniqueur ne dit rien de tout cela et montre au contraire un personnage qui a connu la bénédiction de Dieu.

Le seul événement marquant est la guerre contre Jéroboam. C'est à ce sujet que l'auteur va exprimer ses opinions, mais il donne aussi quelques renseignements, absents dans 1 Rois. D'abord le chiffre des effectifs : 400 000 pour Juda, 800 000 pour Israël (v. 3). Juda n'a donc que la moitié des effectifs d'Israël. Ces chiffres sont vraisemblablement forcés, et ont une valeur plus théologique qu'historique. Ils veulent montrer qu'à cause d'une telle disproportion de forces, la victoire de Juda ne peut être qu'un miracle de Dieu (cf. v. 14-16). Puis le combat lui-même : la ruse de Jéroboam qui envoie une embuscade par derrière Juda (v. 13-14), la défaite d'Israël massacré aux deux tiers (v. 17), la conquête par Juda de trois villes d'Israël (Béthel, Yeshanah et 'Ephron, v. 19), le déclin et la mort de Jéroboam frappé par Dieu (v. 19). Il n'y a pas de raisons sérieuses de mettre en doute l'authenticité de ces détails que la tradition pouvait avoir conservés depuis longtemps.

Les détails relatifs à la famille d'Abiyah (v. 21) et au temps de tranquillité (10 années) qui suivit son règne (v. 23) sont plus sujets à caution. Le dernier point contredit 1 R. 15. 16 qui parle d'une guerre permanente pendant le règne d'Asa, successeur d'Abiyah.

Mais tous ces éléments d'histoire doivent être considérés en fonction de la perspective théologique de l'auteur.

2. *La théologie de l'histoire*

Partant de la guerre entre Israël et Juda, le Chroniqueur exprime sa façon de voir les événements et même ceux de la génération précédente. Il emploie, dans ce but, une méthode qui s'appuie peut-être sur une coutume ancienne, mais qui est développée d'une façon assez étrange ici : il place dans la bouche d'Abiyah un discours qui est un véritable sermon adressé à Jéroboam et à Israël, avant le combat (v. 4, 12). Ce « sermon sur la montagne » (Rudolph) d'un nouveau genre, Abiyah le prononce du haut d'une colline et en un moment où les développements qu'il présente sont assez inattendus. Que dit-il ? Il cherche à convaincre ses adversaires de ne pas engager le combat, qui ne peut aboutir pour eux qu'à l'échec, parce qu'ils font la guerre à Dieu qu'ils ont abandonné. Par contre, Juda, et Juda seulement, est du côté de Dieu; il est resté fidèle et Dieu lui donnera la victoire. Les principaux arguments sont les suivants :

*a*) C'est *David et sa descendance* qui sont les seuls rois légitimes d'Israël, en vertu d'une alliance inviolable (v. 5).

*b*) C'est Jéroboam et son entourage de gens pervers, qui sont la cause du *schisme*, révolte contre la famille de David, et donc contre Dieu (v. 6-7). Le malheureux Roboam a été victime de sa jeunesse et de sa timidité en face des gens qui ont fait pression sur lui. Cette façon d'expliquer le schisme est évidemment très différente de ce que nous disent le chapitre 10 et 1 Rois 12. Toute la faute retombe sur Jéroboam et toutes les excuses sont bonnes pour Roboam !

*c*) Jéroboam et Israël ont été *infidèles à Dieu* (v. 8-9) : ils ont fabriqué des veaux d'or, ils ont chassé les prêtres et les Lévites, et ils ont nommé de nouveaux prêtres sans aucune garantie, comme chez les païens.

*d*) Par contre, seul Juda célèbre le *véritable culte* (v. 10-12) : les prêtres sont d'authentiques descendants d'Aaron, et les Lévites remplissent leurs fonctions; le culte comporte les holocaustes du matin et du soir (ce qui était vrai à l'époque du Chroniqueur, mais peu probable à l'époque d'Abiyah), les parfums, les pains disposés sur la table, le chandelier allumé chaque soir, bref tout ce qui a été prescrit par l'Eternel.

*e*) En conséquence, Dieu est avec Juda; il marche à sa tête; les trompettes sacrées sonnent pour le combat, et Israël en partant en guerre contre Juda s'engage, en fait, dans une guerre contre Dieu. L'échec est certain.

Dans ce beau discours, nous discernons d'abord le jugement que l'auteur portait sur le schisme d'Israël : c'était une révolte contre Dieu, contre la famille de David et contre le vrai culte du Temple de Jérusalem. Bien des historiens voient dans cette position, un témoignage de la situation historique à l'époque du Chroniqueur : conflit entre Juifs et Samaritains, et proclamation très ferme de la seule légitimité de la tradition juive, avec la descendance davidique, le sacerdoce aaronide et le Temple de Jérusalem comme seul lieu voulu de Dieu pour la célébration du culte, conforme aux prescriptions de la loi.

Mais le discours et la suite du récit nous conduisent à deux autres remarques.

En premier lieu, la guerre entre Juda et Israël est décrite dans des termes comparables à ceux qu'on trouve dans les livres de Josué et des Juges sur la *guerre sainte* : Dieu est à la tête de son peuple; celui-ci est beaucoup plus faible que l'adversaire, mais c'est Dieu qui lui donne la victoire; le peuple sonne de la trompette et pousse le cri de guerre; la défaite ne s'explique que par l'intervention de Dieu et la confiance que son peuple a mise en lui [1]. Cette manière de présenter le combat, sous la plume du Chroniqueur, est une preuve de plus pour légitimer le rôle de Juda qui est le seul peuple de Dieu, le seul vrai « Israël ».

En second lieu, toute la perspective du récit repose sur une doctrine de la *rétribution* très claire. Parce qu'Israël a été infidèle, il est vaincu; parce que Juda est fidèle, il est vainqueur. Parce que Jéroboam s'est révolté contre Dieu, il va s'effondrer et mourir frappé par Dieu (v. 20, ce trait, inconnu du livre des Rois, peut faire supposer qu'il a été atteint d'une maladie considérée comme envoyée par Dieu). Au contraire, Abiyah va prospérer : on comprend alors pourquoi le Chroniqueur ajoute ici une notice sur la grande bénédiction qui sera accordée au roi de Juda, par ses 22 fils et 16 filles (v. 21) et par le temps de tranquillité que connaîtra le pays (v. 23; d'après chap. 15. 19 le temps de paix dura même beaucoup plus, puisqu'il n'y eut pas de guerre jusqu'à la 35e année du règne d'Asa !). Avoir une nombreuse descendance et connaître la paix : tels étaient les fruits d'un règne de fidélité et d'obéissance à Dieu. Plutôt que de développer sa pensée théologique de manière abstraite, l'auteur des Chroniques nous la fait connaître au travers de l'histoire, car ce qui compte pour lui, c'est la façon d'interpréter l'histoire et d'y voir l'action souveraine de Dieu pour l'accomplissement de son plan.

[1] Voir G. von Rad, *Der Heilige Krieg im alten Israel*, Zurich 1951; P. Humbert, *La Terou'a: analyse d'un rite biblique*, Neuchâtel 1946.

## Le roi Asa (chap. 14 - 16)

### CHAPITRE XIV

(1) *Asa fit ce qui est bon et droit aux yeux de YHWH, son Dieu.* (2) *Il fit disparaître les autels de l'étranger et les hauts-lieux; il brisa les stèles et coupa les pieux sacrés* [1]. (3) *Il dit à Juda de rechercher YHWH, le Dieu de leurs pères, et de mettre en pratique la loi et les commandements.* (4) *Il fit aussi disparaître de toutes les villes de Juda les hauts-lieux et les autels à parfums* [2], *et le royaume fut tranquille sous son règne* [3]. (5) *Il construisit des villes fortes en Juda, car le pays était tranquille, et il n'y eut pas de guerre contre lui pendant ces années-là, car YHWH lui donna du repos.* (6) *Il dit à Juda: « Construisons ces villes, et entourons-les d'un rempart, de tours, de portes et de verrous. Le pays est encore à nous* [4], *car nous avons recherché YHWH, notre Dieu; nous l'avons recherché et il nous a donné du repos, de tous côtés. » Ils construisirent donc et le firent avec succès.*

(7) *Asa avait une force armée composée d'hommes de Juda, portant le grand bouclier et la lance, au nombre de trois cent mille, et d'hommes de Benjamin portant le petit bouclier et tirant l'arc, au nombre de deux cent quatre-vingt mille: c'étaient tous de vaillants hommes.*

(8) *Alors Zérah, le Koushite, sortit contre eux avec une force armée de mille milliers d'hommes et de trois cents chars, et il arriva jusqu'à Maréshah.* (9) *Asa sortit à sa rencontre, et ils se rangèrent en ordre de bataille dans la vallée de Tsephatah* [5], *à Maréshah.* (10) *Asa invoqua YHWH, son Dieu, et dit: « YHWH, personne d'autre que toi ne peut apporter du secours, aussi bien au puissant qu'à celui qui est sans force. Viens à notre secours, YHWH notre Dieu, car nous nous appuyons sur toi, et en ton nom nous sommes venus contre cette multitude. YHWH, c'est toi notre Dieu. Qu'un homme (faible) n'ait pas le dessus sur toi! »*

(11) *Alors YHWH battit les Koushites devant Asa et devant Juda, et les Koushites s'enfuirent.* (12) *Asa, ainsi que le peuple qui était avec lui, les poursuivit jusqu'à Guérar* [6]. *Il tomba tellement de Koushites qu'il n'y eut plus de survivants, car ils avaient été brisés devant YHWH et devant son camp. On ramassa un très abondant butin,* (13) *et l'on frappa toutes les villes aux alentours de Guérar, car la terreur de YHWH était sur elles. On pilla toutes les villes, car il y avait en elles de quoi piller en abondance.* (14) *On frappa même les tentes des troupeaux* [7] *et l'on captura un abondant petit bétail et des chameaux. Puis ils retournèrent à Jérusalem.*

[1] Litt.: *les Ashéras,* pieux ou arbres sacrés dans les sanctuaires cananéens, à côté des stèles (*Matséba*).

[2] Mot incertain, traduit souvent par *obélisque,* ou *statues du soleil,* mais qui semble être plutôt appliqué à *un autel à parfums* (Lév. 26. 30; Es. 17. 8, etc.).

[3] Litt.: *devant lui,* ou *devant sa face.*

[4] Texte peu clair. Litt.: *encore lui, le pays en face de nous,* c'est-à-dire probablement: *le pays est encore à notre disposition* (avant que, peut-être, un ennemi vienne nous en chasser).

[5] Cette vallée est inconnue. Le grec a lu: *au nord* (צָפוֹנָה au lieu de צְפָתָה)et beaucoup adoptent cette lecture: *la vallée au nord de Maréshah.*

[6] Dans la région sud de Gaza, sur le chemin de l'Egypte.

[7] Il faut comprendre: *les tentes des bergers des troupeaux.* Le grec précise ici en donnant le nom propre d'une peuplade inconnue: *Amazones* (qu'il faut lire sans doute *Alimazones* comme au chap. 22. 1 du texte grec, à côté de la mention des Arabes). Il s'agit en tout cas de nomades du sud.

## CHAPITRE XV

(1) *'Azaryahou*[1]*, fils de 'Odèd, sur qui fut l'esprit de Dieu,* (2) *sortit au devant d'Asa et lui dit: « Ecoutez-moi, Asa, ainsi que tout Juda et Benjamin! YHWH est avec vous*[2] *quand vous êtes avec lui: si vous le recherchez, il se laisse trouver par vous; si vous l'abandonnez, il vous abandonne.* (3) *Pendant de longs jours, Israël était sans Dieu véritable, sans prêtre qui enseigne et sans loi.* (4) *Dans sa détresse, il revint à YHWH, le Dieu d'Israël, il le chercha et il*[3] *fut trouvé par lui.* (5) *En ces temps-là, il n'y avait pas de paix pour ceux qui allaient et venaient, car il existait de grands troubles sur tous les habitants des pays;* (6) *on se mettait en pièces, nation contre nation, ville contre ville, car Dieu les agitait par toutes sortes de détresses.* (7) *Mais vous, fortifiez-vous, et que vos mains ne s'affaiblissent pas, car vos œuvres recevront leur salaire. »*

(8) *Lorsqu'Asa entendit ces paroles et la prophétie — celle du prophète 'Odéd*[4] *— il se fortifia et fit disparaître les abominations de tout le pays de Juda et Benjamin, et des villes qu'il avait conquises dans la montagne d'Ephraïm. Il restaura l'autel de YHWH qui était devant le vestibule de YHWH.* (9) *Puis il réunit tout Juda et Benjamin, ainsi que ceux qui séjournaient chez eux et venaient d'Ephraïm, de Manassé et de Siméon, car beaucoup de gens d'Israël s'étaient rattachés*[5] *à lui lorsqu'ils avaient vu que YHWH, son Dieu, était avec lui.* (10) *Ils se réunirent à Jérusalem, le troisième mois*[6] *de la quinzième année du règne d'Asa.* (11) *Ils sacrifièrent à YHWH, en ce jour-là, sur le butin qu'ils avaient ramené: sept cents bœufs et sept mille têtes de petit bétail.* (12) *Ils s'engagèrent, en faisant alliance*[7]*, à rechercher YHWH, le Dieu de leurs pères, de tout leur cœur et de toute leur âme.* (13) *Quiconque ne rechercherait pas YHWH, le Dieu d'Israël, serait puni de mort, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, homme ou femme.* (14) *Ils en firent le serment à YHWH, à voix haute, en criant*[8]*, et au son des trompettes et des cors.* (15) *Tout Juda se réjouit de ce serment, car ils l'avaient fait de tout leur cœur, ils avaient cherché (YHWH) de toute leur bonne volonté, et il s'était laissé trouver par eux. YHWH leur donna le repos de tous côtés.*

(16) *Le roi Asa retira même à Ma'akah, sa mère*[9]*, le titre de reine*[10] *parce qu'elle avait fait une idole abominable*[11] *à Ashérah. Asa abattit son idole, la réduisit en poudre et la*

[1] Prophète inconnu.

[2] Ici et dans les v. 3-6, on peut comprendre le texte comme une allusion à des événements passés, plutôt que comme une annonce de ce qui va arriver. La phrase n'ayant pas de verbe, on peut la traduire : YHWH *a été* avec vous, ou *sera* avec vous. Le prophète ne précise pas quels furent ces événements, puisqu'à bien des reprises une situation semblable s'est trouvée dans le passé d'Israël. C'est donc un rappel général, justifiant l'exhortation du v. 7.

[3] Il = YHWH.

[4] Ces mots sont vraisemblablement une glose, car le mot: *la prophétie* n'est pas à l'état construit, et le prophète est 'Azaryahou, fils d'Odéd (v. 1). On pourrait également supposer que quelques mots sont tombés: la prophétie qu'*a prononcée 'Azaryahou, fils* d''Odèd, le prophète.

[5] Litt. : *étaient tombés sur lui.*

[6] Le mois de la fête des semaines, ou Pentecôte.

[7] Litt. : *ils entrèrent dans l'alliance.*

[8] Textuellement : *par le cri,* même mot pour parler du *cri de guerre* (cf. 13. 15).

[9] La construction de la phrase est peu satisfaisante; litt. : *et même Ma'akah mère du roi Asa, il lui retira le titre...*

[10] Le mot signifie *dame,* ou *grande dame,* titre donné à la reine-mère.

[11] Ce mot n'apparaît qu'ici et dans 1 R. 15. 13. Il désigne une idole que les anciens traducteurs ont comprise comme un objet de prostitution.

*brûla dans la vallée du Cédron.* (17) *Mais les hauts-lieux ne disparurent pas d'Israël, même si le cœur d'Asa fut intègre*[1] *toute sa vie.* (18) *Il apporta les objets sacrés de son père et les siens propres, à la maison de Dieu : de l'argent, de l'or, et des ustensiles.*

(19) *Il n'y eut pas de guerre jusqu'à la trente-cinquième année du règne d'Asa.*

## CHAPITRE XVI

(1) *Dans la trente-sixième année du règne d'Asa, Ba'esha, roi d'Israël, monta contre Juda et il reconstruisit Rama pour interdire l'entrée et la sortie aux gens d'Asa, roi de Juda.* (2) *Alors Asa fit sortir de l'argent et de l'or des trésors de la maison de YHWH et de la maison du roi et il l'envoya à Ben-Hadad, roi d'Aram, habitant à Damas*[2]*, en lui disant :* (3) « *Il y a une alliance entre moi et toi, entre mon père et ton père. Je t'ai envoyé de l'argent et de l'or. Va, romps ton alliance avec Ba'esha, roi d'Israël, et il se retirera de chez moi.* » (4) *Ben-Hadad écouta le roi Asa et envoya les chefs des forces armées qu'il possédait contre les villes d'Israël. Ils battirent 'Iyyon, Dan, Abel-Maïm et tous les magasins des villes de Nephtali.* (5) *Lorsque Ba'esha l'apprit, il cessa de reconstruire Rama et arrêta ses travaux.* (6) *Alors le roi Asa prit tout Juda, et ils emportèrent les pierres de Rama et le bois avec lesquels Ba'esha avait travaillé à la construction. Avec cela, il reconstruisit Guéba' et Mitspah.*

(7) *En ce temps-là,* Hanani, *le voyant, vint auprès d'Asa, roi de Juda, pour lui dire :* « *Parce que tu t'es appuyé sur le roi d'Aram et que tu ne t'es pas appuyé sur YHWH, ton Dieu, à cause de cela la force armée du roi d'Aram*[3] *a échappé de ta main.* (8) *Est-ce que les Koushites et les Libyens n'étaient pas une force armée nombreuse par leurs chars et leurs cavaliers en très grand nombre ? Et lorsque tu t'es appuyé sur YHWH, il les a livrés dans tes mains.* (9) *Car YHWH a des yeux qui se dirigent partout, sur toute la terre, pour affermir ceux dont le cœur est entièrement à lui. Tu as été un insensé dans cette circonstance, et dès maintenant il y aura des guerres contre toi.* » (10) *Asa fut irrité contre le voyant et le fit mettre en prison*[4]*, car il était en colère contre lui à ce sujet. En ce temps-là, Asa maltraita également des gens du peuple.*

(11) *Les actes d'Asa, les premiers comme les derniers, sont écrits dans le livre des rois de Juda et d'Israël.* (12) *Dans la trente-neuvième année de son règne, Asa eut les pieds malades, et sa maladie devint d'une gravité extrême ; or, même dans sa maladie il ne consulta pas YHWH, mais les médecins.* (13) *Asa se coucha avec ses pères et il mourut dans la quarante-et-unième année de son règne.* (14) *On l'ensevelit dans les sépulcres*[5] *qu'il avait fait creuser pour lui dans la ville de David : on le coucha sur un lit qui était rempli d'aromates et de variétés de parfums, préparés selon les règles, et on en brûla pour lui, dans un grand feu, en quantité*[6].

[1] Dans 1 R. 15. 14 on lit : *le cœur d'Asa fut avec YHWH entièrement, toute sa vie.* Beaucoup ajoutent ces mots dans le texte des Chroniques.

[2] Orthographiée d'une façon particulière dans les Chroniques : דַּרְמֶשֶׂק au lieu de דַּמֶּשֶׂק

[3] On attendrait plutôt ici : *la force armée du roi d'Israël.* mais il se peut que le voyant ait voulu annoncer à Asa qu'il aurait été victorieux aussi du roi d'Aram, s'il s'était appuyé sur YHWH.

[4] Litt. : *dans la maison des fers,* ou *des ceps.*

[5] C'est-à-dire *les emplacements pour la sépulture,* car il y a le pluriel.

[6] Certains estiment que le corps du roi avait été incinéré, mais cette coutume était très rare en Israël. Il s'agit d'offrandes de parfums que l'on faisait brûler.

Le roi Asa (chap. 14 - 16)

L'histoire du roi Asa dans le livre des Chroniques est un long récit de 3 chapitres (au total 47 versets) qui contraste fortement avec le récit parallèle du livre des Rois beaucoup plus bref (16 versets). Mais la différence ne porte pas surtout sur la longueur de la narration; elle apparaît dans la structure même de l'histoire et dans les aspects théologiques qu'elle comporte. Dans toute leur clarté, la méthode du Chroniqueur, ses idées théologiques et sa manière de voir dans l'histoire l'application rigoureuse d'une doctrine de la rétribution divine, se manifestent ici d'une manière tellement précise que ces chapitres pourraient servir de modèle à quiconque voudrait connaître notre auteur.

La notice du livre des Rois (1 R. 15. 9-24) est condensée, et énonce simplement les faits qu'il paraissait utile de relever pour le long règne d'Asa. Ce roi fit ce qui est droit aux yeux de Dieu, comme David son père (v. 11). Il fit disparaître les idoles du pays, sans oublier celle que sa mère avait établie, ce qui lui valut la perte de sa dignité de reine-mère (v. 12-13). Toutefois cette réforme ne fut pas totale malgré la fidélité du roi (v. 14). La guerre fut permanente entre le roi d'Israël et lui, mais grâce à son alliance avec les Araméens de Damas, le roi d'Israël fut vaincu et Asa en tira grand profit (v. 16-22). Dans la 41e année de son règne, il mourut après avoir connu la maladie qui l'avait frappé aux pieds (v. 23-24).

Cette brève histoire d'une longue vie n'allait probablement pas sans soulever des problèmes aux yeux du Chroniqueur: si le roi était fidèle comme David, pourquoi connut-il des guerres incessantes? S'il a opéré une réforme religieuse, même imparfaite, pourquoi fut-il frappé de maladie, considérée habituellement comme la punition d'une faute? Asa serait-il un exemple qui ruinerait la doctrine traditionnelle de la rétribution? Serait-il l'image d'un roi fidèle, béni de Dieu, et qui sans explication, recevrait des maux à la fin d'une longue carrière, comme s'il avait été coupable? On comprend l'importance de ces questions pour l'auteur des Chroniques et on peut, en même temps, admirer avec quelle intelligence il va raconter cette histoire pour montrer que la justice de Dieu n'est pas en cause.

Pour cela, il reprendra le texte des Rois, mais il y ajoutera d'autres documents qu'il possédait et qui n'avaient pas trouvé place dans la rédaction ancienne. Il encadrera l'ensemble dans un schéma chronologique précis, dont la portée n'est pas sans relation avec ses conceptions théologiques. Cet aménagement ne se fera pas sans créer quelques anomalies dans le texte, mais on aurait tort de les exagérer et de vouloir découper arbitrairement nos chapitres pour en classer les sources. Tout au plus a-t-on l'impression d'une double réforme religieuse qui apparaît d'abord en 14. 2-4 et qui revient en 15. 8-15. De même, la chronologie laisse à penser que la guerre contre les Koushites (14. 8-14) a dû se dérouler après les 10 premières années du règne d'Asa (d'après 13. 23 : le pays fut tranquille pendant dix années), alors que le butin de cette guerre fut employé à offrir des sacrifices, la 15e année (15. 10-11). De même, la mention de 15. 19 : *il n'y eut pas de guerre jusqu'à la 35e année du règne d'Asa* paraît méconnaître la guerre contre les Koushites racontée au chapitre précédent.

Malgré ces détails, la rédaction des Chroniques constitue un morceau remarquable par son plan et sa continuité. Elle présente ainsi les choses : Asa est un roi fidèle qui entreprend une réforme religieuse. Un adversaire koushite lui fait la guerre, mais c'est Dieu

qui soutient Asa et qui est victorieux de l'ennemi, car le roi de Juda n'avait placé sa confiance qu'en Dieu (voir la prière 14. 10). Ensuite un prophète adresse au roi son message, et le roi accomplit une réforme religieuse plus profonde qu'au début en l'accompagnant d'une grandiose cérémonie avec tout le peuple. Pendant 35 ans sur 41 de règne, c'est la paix et le repos accordés par Dieu à Juda. Toutefois la réforme n'avait pas atteint tout Israël. Un peu plus tard, le roi Ba'esha d'Israël vient attaquer Asa qui offre des trésors tirés du Temple au roi de Damas pour solliciter son aide. Ce dernier fait la guerre à Israël qui est vaincu, et Juda en tire profit. Mais un prophète annonce à Asa qu'il a commis une faute en cherchant une alliance avec un pays étranger, sans se confier uniquement en Dieu, comme il l'avait fait lors de la première guerre contre les Koushites. Asa, mécontent, fait emprisonner le prophète. Voilà l'explication de la maladie dont il souffrira à partir de la 39e année de son règne, et dont il mourra, car même en cette circonstance, il n'est pas revenu vers Dieu.

On voit donc comment tout s'enchaîne logiquement : tant que le roi a été fidèle, Dieu lui a accordé le repos et la paix; dès qu'il s'est détourné de Dieu pour s'appuyer sur les hommes (le roi de Damas ou les médecins), le malheur est venu sur lui. La *chronologie* qui jalonne le récit éclaire fort bien cette succession, en montrant comment la plus grande partie du règne fut heureuse et paisible, et la fin décevante et malheureuse (10 ans de paix, 13. 23; - 15e année : réforme, 15. 10; - 35 ans de paix, 15. 19; - 36e année : la guerre, 16. 1; - 39e année : la maladie, 16. 12; - 41e année : la mort, 16. 13).

Le règne d'Asa, pour le Chroniqueur, devient donc une sorte de prédication vivante de la juste rétribution de Dieu, et de l'importance pour un roi d'être fidèle à Dieu comme David, surtout dans le domaine du culte et du Temple. La fidélité et la confiance apportent le repos et la paix, la bénédiction et la prospérité. L'oubli de Dieu et la confiance dans les hommes entraînent au contraire la méchanceté, l'injustice et comme punition, la souffrance et la mort.

Le déroulement du récit, suivant ce schéma, ne donnera lieu qu'à peu de remarques de détails :

### 1. *Fidélité d'Asa* (14. 1-7)

En face du texte de 1 R. 15. 12 qui parle simplement de la suppression des idoles et de la prostitution sacrée, le Chroniqueur donne à Asa une activité réformatrice qui ressemble à celle de Josias, ultérieurement, et dont l'auteur s'est peut-être inspiré : destruction des autels et des hauts-lieux, des idoles et des statues; et exhortation à revenir à la loi de Dieu. La conséquence de cette réforme est une prospérité matérielle qui permet de construire des villes fortifiées et d'entretenir une armée puissante. Mais c'est Dieu qui accorde une telle bénédiction qui permet au petit pays de Juda de faire face victorieusement aux adversaires éventuels.

### 2. *Guerre contre les Koushites* (14. 8-14)

Si les détails historiques de ce passage sont vraisemblables et ont été puisés à une source ancienne utilisée par le Chroniqueur, quelques éléments restent incertains. Qui étaient les Koushites ? Probablement des Ethiopiens, mais le mot pourrait s'appliquer aussi aux voisins : Egyptiens, Arabes. On a voulu chercher dans l'histoire d'Egypte des faits qui puissent correspondre à une telle campagne, mais les hypothèses restent peu

sûres (Zérah était-il un pharaon ? ou un chef obscur d'une peuplade de grands nomades, si l'on en juge par le butin en troupeaux et en chameaux ?). Le chiffre de 1 million d'hommes (v. 8) paraît en tout cas excessif pour l'époque.

Ce qui est évident, par contre, c'est le caractère de cette guerre qui reprend tous les aspects de la guerre sainte de l'ancienne époque : invocation de Dieu par le roi de Juda; combat au nom de Dieu; nombre inférieur de soldats en face de l'armée ennemie; victoire de Dieu qui frappe lui-même l'adversaire comme si l'armée d'Asa n'avait rien fait; poursuite des fuyards et leur extermination; action de la « terreur » de YHWH; mention du camp de YHWH, etc. On trouve ici la même conception des guerres de YHWH qu'au moment de la conquête de Canaan ou à l'époque des Juges. On l'a déjà rencontrée pour le règne d'Abiyah (chap. 13).

3. *Message du prophète 'Azaryahou* (15. 1-7)

Le discours de ce prophète inconnu est une sorte de prédication qui s'appuie sur le passé pour en tirer une leçon pour le présent et l'avenir. C'est un thème qu'on trouve souvent dans le livre des Juges et qui exprime l'idée traditionnelle de la rétribution de Dieu envers son peuple, selon que celui-ci lui reste fidèle ou au contraire l'abandonne. Il est vrai que ce discours est parfois compris comme une annonce prophétique pour l'avenir, sans références au passé : Israël *sera* pendant de longs jours sans Dieu véritable, sans prêtre (v. 3). Mais même si les verbes ou l'absence de verbes peuvent justifier en une certaine mesure cette interprétation, le contexte et les versets qui suivent sont nettement en faveur de l'explication d'une situation passée, servant d'exhortation pour le temps présent. Les commentateurs récents trouvent, dans ce message prophétique, l'écho de l'authentique prédication lévitique dans la synagogue postexilique, dont d'autres exemples apparaissent en 20. 15-17 et 32. 7-8 (Rudolph, Galling, von Rad [1]).

4. *Réforme religieuse* (15. 8-15)

Elle consista en une purification du Temple et une destruction des idoles dans tout le pays de Juda et de Benjamin, ainsi que dans les régions voisines : Ephraïm, Manassé, Siméon. Les deux premiers noms s'appliquent au royaume d'Israël, mais Siméon avait anciennement un territoire au sud de Juda, dans le secteur proche de celui des Edomites, et semble avoir disparu depuis longtemps, à moins que le Chroniqueur ne tienne compte de l'antique tradition qui parlait de Siméon à Sichem (Genèse 34). La réforme se poursuit par des sacrifices en grand nombre et par un engagement solennel du peuple à revenir à l'alliance de l'Eternel. « Rechercher » YHWH devient le but essentiel de l'assemblée du peuple qui ne trouve le repos que si YHWH se « laisse trouver » par lui (v. 15). Dans le cas contraire, la mort seule est la punition pour quiconque ne respecte pas cet engagement (v. 13).

5. *Notice sur le règne d'Asa* (15. 16-19)

Reproduction à peu près textuelle de 1 R. 15. 13-15, cette brève notice montre ici les conséquences de la réforme à la cour royale où la reine-mère elle-même est punie

[1] « Die levitische Predigt in den Büchern der Chronik », 1934, dans *Gesammelte Studien zum A.T.* 1958.

de son idolâtrie. Comme fruit d'une réforme aussi radicale, le Chroniqueur signale au v. 19 que la paix régna pendant la plus grande partie du règne d'Asa, soit jusqu'à la 35e année de ce règne.

6. *Guerre contre Ba'esha, roi d'Israël* (16. 1-5)

Le livre des Rois nous apprend qu'il y eut la guerre entre Asa et Ba'esha pendant toute leur vie (1 R. 15. 16) alors que le Chroniqueur vient de dire qu'il n'y eut *aucune guerre* pour Asa pendant 35 ans (15. 19). De plus, nous trouvons dans 1 R. 16. 8 que Ba'esha mourut la 26e année du règne d'Asa roi de Juda. Il y a donc une difficulté de chronologie lorsque 2 Chr. 16. 1 dit que cette guerre éclata la 36e année du règne d'Asa. Plutôt que de vouloir corriger ces chiffres ou les expliquer par des erreurs de copistes, il semble plus juste de penser que, pour l'auteur des Chroniques, des considérations théologiques ont pris le pas sur les données chronologiques. Pour lui, après l'importante réforme d'Asa, Dieu ne pouvait qu'accorder une longue paix à Juda. S'il y eut la guerre, ce ne fut que tout à fait à la fin du règne d'Asa, et cela sera clairement expliqué dans l'oracle prophétique qui suit (v. 7-10).

7. *Oracle prophétique contre Asa* (16. 7-10)

Le prophète 'Hanani expose à Asa le grief que Dieu a contre lui : faire alliance avec des peuples voisins, pour la guerre, est une infidélité pour le peuple avec qui Dieu a fait alliance. En conséquence Asa connaîtra la punition de Dieu. Il a agi sans mettre sa foi en Dieu, et a cherché de l'aide contre Israël auprès du roi d'Aram. Pour comble d'infidélité, le roi Asa s'irrite contre le prophète et le fait jeter en prison, ainsi que d'autres personnes qui avaient probablement désapprouvé sa conduite. Les événements conduisent ainsi normalement à la peine que va lui infliger Dieu par la maladie (v. 12).

8. *Fin du règne et de la vie d'Asa* (16. 11-14)

Nous retrouvons ici le fil du récit d'après 1 R. 15. 23-24, avec le caractère particulier de la rédaction du Chroniqueur : Asa est frappé par Dieu, parce qu'il n'a pas cherché YHWH, et même pendant sa maladie, il a consulté des médecins, — ce qui n'était nullement interdit — mais sans consulter Dieu, ce qui montrait le manque de foi du roi à la fin de sa vie. Toutefois les détails apportés par les v. 13-14 ne se trouvent pas dans 1 Rois et proviennent de sources utilisées par le Chroniqueur. Malgré son infidélité à la fin de sa vie, Asa a été respecté et enseveli avec tous les honneurs dus à son rang. C'était là une manière de réhabilitation d'un roi qui avait accompli de grandes choses et avait contribué à purifier et à restaurer le culte à Jérusalem.

## Le roi Josaphat (chap. 17 - 20)

### CHAPITRE XVII

(1) *Josaphat, son fils, règna à sa place et se fortifia contre Israël.*

(2) *Il mit une force armée dans toutes les villes fortifiées de Juda et mit des postes*[1] *dans le pays de Juda et dans les villes d'Ephraïm dont Asa, son père, s'était emparé.* (3) *YHWH fut avec Josaphat, car il marchait dans les voies où son père marchait au début*[2], *et ne recherchait pas les Baals.* (4) *Il recherchait en effet le Dieu de son père et marchait selon ses commandements, et non comme le faisait Israël.* (5) *YHWH affermit la royauté dans sa main et tout Juda apporta des offrandes à Josaphat. Ce fut pour lui, en abondance, la richesse et la gloire.*

(6) *Son cœur grandit*[3] *dans les voies de YHWH, et il fit même supprimer de Juda les autels et les pieux sacrés.*

(7) *Dans la troisième année de son règne, il envoya ses chefs: Ben-*Haïl, *'Obadyah, Zekaryah, Netaneèl et Mikayahou dans les villes de Juda pour y enseigner.* (8) *Avec eux, se trouvaient les Lévites: Shema'yahou, Netanyahou, Zebadyahou, 'Asahèl, Shemiramôt, Yehonatan, Adoniyyahou, Tobiyyahou et Tob-Adoniyyah, Lévites*[4], *et aussi avec eux, Elishama' et Yehoram, les prêtres.* (9) *Ils enseignèrent en Juda et avaient, avec eux, le livre de la loi de YHWH. Ils parcoururent toutes les villes de Juda et donnèrent un enseignement au peuple.*

(10) *La terreur de YHWH fut sur tous les royaumes des pays qui environnaient Juda et ils ne firent pas la guerre à Josaphat.* (11) *Certains des Philistins apportèrent même à Josaphat des offrandes et une masse d'argent*[5]*; les Arabes aussi lui apportèrent du petit bétail: 7 700 béliers et 7 700 boucs.* (12) *Josaphat continuait à s'élever jusqu'au plus haut point. Il construisit en Juda des forteresses et des villes (servant) de réserves.* (13) *Il avait des stocks*[6] *importants dans les villes de Juda, et des vaillants hommes de guerre à Jérusalem.*

(14) *Voici leur répartition d'après leurs familles: pour Juda, des chefs de milliers: 'Adna, le chef, et avec lui 300 000 vaillants hommes.* (15) *A côté de lui, Yeho*hanân *le chef,*

[1] Le mot נְצִיב désigne un poste, une garnison, mais peut aussi s'appliquer à un chef de poste, à un gouverneur ou un préfet, ainsi que le traduisent plusieurs versions (B.J., Dhorme).

[2] Le texte porte: *dans les voies de David, son père, les premières...* ce qui suppose que David, dans les premiers temps de son règne, a été fidèle, par contraste avec les derniers temps de son règne. Mais le Chroniqueur n'a pas cette perspective au sujet de David, et plusieurs manuscrits, ainsi que les LXX, n'ont pas le mot David.

[3] C'est-à-dire son courage et son audace se fortifièrent. La même expression (le cœur qui s'élève) désigne habituellement l'orgueil ou l'arrogance (Ps. 131. 1; Ez. 28. 2, 5 etc.). A la fin du verset, sur les pieux sacrés, voir note sur 14. 2.

[4] Les mots: *et Tob-Adoniyyah, Lévites,* sont souvent regardés comme une dittographie des deux précédents. Toutefois aucun témoin du texte ne le confirme.

[5] Ou: *de l'argent comme tribut,* mais il s'agit plutôt de présents que d'impôts, de la part des Philistins.

[6] Ou: *des travaux,* des *entreprises.*

*et avec lui 280 000 vaillants hommes.* (16) *A côté de lui, 'Amasyah, fils de Zikri, volontaire pour YHWH, et avec lui 200 000 vaillants hommes.* (17) *De Benjamin, Elyadah, le vaillant, et avec lui 200 000 hommes munis d'arcs et de boucliers.* (18) *A côté de lui, Yehozabad et avec lui 180 000 hommes équipés pour l'armée.* (19) *Tels étaient ceux qui servaient le roi, sans compter ceux que le roi avait placés dans les villes fortifiées de tout (le pays de) Juda.*

## CHAPITRE XVIII

(1) *Ce fut pour Josaphat la richesse et la gloire en abondance, et il fit alliance par mariage avec Achab* [1].

(2) *Après quelques années* [2], *il descendit vers Achab à Samarie. Achab sacrifia pour lui du petit et du gros bétail en abondance, ainsi que pour les gens qui étaient avec lui, et il l'incita à monter contre Ramôt en Galaad.* (3) *Achab, roi d'Israël, dit à Josaphat, roi de Juda : « Iras-tu avec moi à Ramôt en Galaad ? » — Il lui répondit : « Il en est pour moi comme pour toi, pour mon peuple comme pour ton peuple, et (nous serons) avec toi dans la guerre ».* (4) *Mais Josaphat dit au roi d'Israël : « Recherche donc maintenant la parole de YHWH ».* (5) *Alors le roi d'Israël rassembla les prophètes, soit 400 hommes, et il leur dit : « Irons-nous à Ramôt en Galaad pour la guerre, ou bien dois-je renoncer ? » Ils dirent : « Monte. Dieu la livrera aux mains du roi. »* (6) *Mais Josaphat dit : « N'y a-t-il plus ici un prophète de YHWH par qui* [3] *nous puissions le consulter ?* (7) *Le roi d'Israël dit alors à Josaphat : « Il y a encore un homme par qui on peut consulter YHWH ; or moi je le déteste, car il ne prophétise sur moi rien de bien, mais tous les jours rien que du mal : c'est Mikayehou, fils de Imla ». Josaphat dit : « Que le roi ne parle pas ainsi ! »* (8) *Le roi d'Israël appela un eunuque et dit : « Vite ! Mikayehou, fils de Imla ! »* (9) *Le roi d'Israël et Josaphat, roi de Juda, étaient assis chacun sur son trône, revêtus de (leurs) habits ; ils siègeaient sur l'aire* [4] *à l'entrée de la porte de Samarie, et tous les prophètes prophétisaient devant eux.*

(10) *Tsidqiyyahou, fils de Kena'anah, s'était fait des cornes de fer ; il dit : « Ainsi a parlé YHWH ; Avec celles-ci, tu frapperas Aram jusqu'à son extermination ».* (11) *Et tous les prophètes prophétisaient de même, en disant : « Monte à Ramôt en Galaad ; tu réussiras et YHWH livrera (la ville) entre les mains du roi. »*

(12) *Cependant, le messager qui était allé appeler Mikayehou lui parla et dit : « Voici que les paroles des prophètes, d'une seule voix, sont : Bonheur pour le roi ! Que ta parole soit donc comme celle de l'un d'entre eux, et tu diras : Bonheur ! »* (13) *Mikayehou dit : « YHWH est vivant ! Ce que dira* [5] *mon Dieu, c'est cela que je dirai ! »*

[1] Joram, fils de Josaphat, épousa en effet Athalie, fille d'Achab (cf. 21. 6; 2 R. 8. 18, 26).

[2] D'après 1 R. 22. 2 : *la troisième année.*

[3] La vocalisation massorétique permettrait de lire : *par son signe*, c'est-à-dire par le moyen d'un signe, mais il s'agit plus vraisemblablement de la préposition *avec* : d'avec qui, ou par qui (מֵאִתּוֹ et non מֵאוֹתוֹ). De même au v. 7.

[4] Place publique où siégeaient les rois pour rendre la justice. Mais le texte n'est pas sûr, et par comparaison avec 1 R. 22. 10 où ne figure pas le mot : *ils siégeaient*, certains voient dans le mot : *sur l'aire* (בגרן) une dittographie du mot précédent : *des habits* (בגדים) (Curtis).

[5] Le grec ajoute : *à moi.*

(14) *Il arriva près du roi, et le roi lui dit:* « *Mikah*[1], *irons-nous à Ramôt en Galaad pour la guerre, ou bien dois-je renoncer?* » *Il répondit:* « *Montez et réussissez! ils seront livrés entre vos mains* »[2]. (15) *Mais le roi lui dit:* « *Combien de fois faut-il que je te fasse jurer de ne me dire seulement que la vérité au nom de YHWH?* ». (16) *Alors il dit:*

« *J'ai vu tout Israël dispersé sur les monts;*
*Il est comme un troupeau qui n'a point de berger.*
*Et YHWH a parlé: Pas de maîtres pour eux!*
*Qu'ils retournent en paix, chacun dans sa maison!*[3] »

(17) *Le roi d'Israël dit à Josaphat:* « *Ne t'ai-je pas dit qu'il ne me prophétisait pas le bonheur, mais le malheur?* »

(18) *Et (Mikayehou) dit:* « *Ecoutez donc la parole de YHWH. J'ai vu YHWH assis sur son trône, et toute l'armée des cieux debout à sa droite et à sa gauche.* (19) *Et YHWH dit: Qui séduira Achab, le roi d'Israël, pour qu'il monte et tombe à Ramôt en Galaad? Et ils répondirent, l'un parlant comme ceci, l'autre parlant comme cela.*

(20) *Alors l'esprit*[4] *apparut et se tint devant YHWH; il dit:* « *C'est moi qui le séduirai.* » *YHWH dit:* « *Comment?* » (21) *Il répondit:* « *J'apparaîtrai et je deviendrai un esprit de mensonge dans la bouche de tous ses prophètes* ». *(YHWH) dit:* « *Tu veux le séduire, et tu en auras aussi le pouvoir! Sors, et fais ainsi!* » (22) *Et maintenant, voici que YHWH a mis un esprit de mensonge dans la bouche de tes prophètes que voilà, et YHWH a parlé de malheur contre toi.* »

(23) *Alors Tsidqiyyahou, fils de Kena'anah, s'approcha et frappa Mikayehou sur la joue; il dit:* « *Où est donc le chemin par lequel l'esprit de YHWH a passé (pour sortir) de moi et te parler à toi?* » (24) *Mikayehou répondit:* « *Voici! Tu le verras, le jour où tu iras de chambre en chambre pour te cacher!* » (25) *Le roi d'Israël dit alors:* « *Saisissez Mikayehou, et conduisez-le à Amôn, chef de la ville, et à Yoash, fils du roi.* (26) *Vous direz: Ainsi a parlé le roi: Mettez celui-ci en prison et nourrissez-le d'une misérable ration de pain et d'eau*[5] *jusqu'à ce que je revienne en paix.* » (27) *Et Mikayehou dit:* « *Si vraiment tu reviens en paix, alors YHWH n'a pas parlé par moi!* » *Il dit encore:* « *Ecoutez, vous tous les peuples!* »...[6]

(28) *Le roi d'Israël et Josaphat, roi de Juda, montèrent à Ramôt en Galaad.* (29) *Le roi d'Israël dit à Josaphat:* « *Je me déguiserai*[7] *pour aller au combat, et toi, revêts tes habits.* »

[1] Forme abrégée du nom, peut-être par dérision de la part du roi.

[2] Réponse polie, mais ironique, du prophète que le roi comprend fort bien comme n'étant pas la vérité de la part de Dieu.

[3] Style rythmé comme dans les oracles prophétiques. Le prophète considère le roi d'Israël comme un faux-berger ou un maître incapable, et conseille au peuple de ne pas partir en guerre.

[4] *L'esprit* est ici une sorte de personnification de l'esprit de prophétie que Dieu envoie aux prophètes. Si Dieu le veut, il peut être un esprit de mensonge pour causer la chute du roi d'Israël. Malgré l'article défini, il ne semble pas que l'on puisse voir ici un esprit particulier au milieu des êtres divins qui entourent le trône de Dieu, car le verset 23 deviendrait difficile à comprendre. On ne peut guère admettre (Stade, Haupt) que le mot: *l'esprit* remplacerait ici le terme original: *le Satan* (comme dans Job 1 et 2), ni la belle explication du Targoum (citée par Rudolph) qui voit ici l'esprit de Naboth désireux de se venger du roi Achab!

[5] Litt.: *un pain de misère et une eau de misère*, c'est-à-dire la ration misérable que pouvait connaître un peuple opprimé.

[6] Il est probable que ces derniers mots, déjà dans 1 R. 22. 28, reproduisent textuellement le début du livre de Michée (1. 2), l'un des 12 prophètes, et proviennent d'un rédacteur qui a identifié les deux prophètes Michée, alors qu'il est impossible de les confondre: Michée fils de Imla à l'époque d'Achab (vers 850) et Michée de Moréshèt, à l'époque d'Achaz et d'Ezéchias (vers 725-700).

[7] Le texte porte l'infinitif, mais les versions anciennes ont la 1re personne.

*Et le roi d'Israël se déguisa et ils partirent au combat.* (30) *Le roi d'Aram avait donné des ordres aux chefs des chars*[1] *qui lui appartenaient, et avait dit: « Vous n'attaquerez ni petit, ni grand, mais seulement le roi d'Israël, lui-même. »* (31) *Lorsque les chefs des chars virent Josaphat, ils se dirent: « C'est le roi d'Israël! », et ils l'entourèrent pour le combattre. Mais Josaphat cria et YHWH le secourut: Dieu les poussa*[2] *loin de lui.* (32) *Quand les chefs des chars virent qu'il n'était pas le roi d'Israël, ils se détournèrent de lui.*

(33) *Alors un homme tira de l'arc au hasard*[3] *et atteignit le roi d'Israël entre les articulations de la cuirasse*[4]. *Celui-ci dit au conducteur du char: « Tourne bride et fais-moi sortir du champ de bataille*[5], *car je suis blessé. » Le combat devint très dur ce jour-là; et le roi d'Israël dû se tenir debout dans le char, en face d'Aram, jusqu'au soir, mais il mourut au moment du coucher du soleil*[6].

## CHAPITRE XIX

(1) *Josaphat, roi de Juda, revint en paix à sa maison, à Jérusalem.*

(2) *Yéhou, fils de* Hanani, *le voyant, sortit en face de lui, et dit au roi Josaphat: « Faut-il venir en aide à l'impie? Est-ce que tu aimes ceux qui haïssent YHWH? A cause de cela, la colère de la part de YHWH sera sur toi.* (3) *Toutefois, de bonnes choses sont trouvées en toi, car tu as détruit les pieux sacrés du pays et tu as appliqué ton cœur à rechercher Dieu. »*

(4) *Josaphat resta à Jérusalem. Puis de nouveau, il sortit parmi le peuple depuis Beèr-Shèba' jusqu'à la montagne d'Ephraïm, et il fit revenir les gens à YHWH, le Dieu de leurs pères.* (5) *Il établit des juges dans le pays, dans toutes les villes fortes de Juda, dans chaque ville.* (6) *Il dit aux juges: « Voyez ce que vous devez faire, car ce n'est pas pour les hommes que vous jugerez, mais pour YHWH, qui est avec vous quand vous prononcez la justice*[7]. (7) *Et maintenant, que la terreur de YHWH soit sur vous! Observez (cela) et mettez-le en pratique, car il n'y a en YHWH notre Dieu, ni injustice, ni partialité*[8], *ni acceptation de cadeaux. »*

(8) *Josaphat établit également à Jérusalem des Lévites, des prêtres et des chefs de familles d'Israël pour rendre la justice de YHWH et pour les procès des habitants de Jérusalem*[9]. (9) *Et il leur donna des ordres en disant: « Vous agirez ainsi, dans la crainte de*

[1] 1 R. 22. 31: *aux 32 chefs de chars.*
[2] D'après les versions: *il les détourna* (וַיְסִירֵם) au lieu de (וַיְסִיתֵם).
[3] Litt.: *dans son innocence,* c'est-à-dire *sans savoir où,* donc: *au hasard.*
[4] Deux mots difficiles à traduire: litt. *entre les attaches et la cuirasse.*
[5] Litt.: *du camp.*
[6] Le texte de 1 R. 22 se poursuit en parlant de la fin du règne d'Achab (v. 35-40), mais le Chroniqueur laisse de côté ce passage; il s'intéresse au règne de Josaphat, et non à celui du roi d'Israël.
[7] Litt.: *et avec vous dans la parole de justice* (ou de jugement, ou de droit). Il faut suppléer le sujet, qui ne peut être que YHWH.
[8] Litt.: *ni relèvement de la face,* c'est-à-dire ni considération de personne par favoritisme ou impartialité.
[9] La fin du verset dit: *et pour les procès; et ils retournèrent à Jérusalem,* mais cela ne peut se comprendre, puisqu'il sont déjà établis à Jérusalem. On pourrait lire: *et ils habitèrent à Jérusalem* (וַיֵּשְׁבוּ au lieu de וַיָּשֻׁבוּ) ou mieux, avec les anciennes versions: *et pour les procès des habitants de Jérusalem* וּלְרִיבֵי יֹשְׁבֵי.

*YHWH, dans la fidélité et avec un cœur intègre:* (10) *pour tout procès qui viendra devant vous de la part de vos frères qui habitent dans leurs villes, que ce soit (pour trancher) entre des affaires de meurtres*[1], *ou entre une loi, un commandement, des prescriptions et des ordonnances, vous les éclairerez et ainsi, ils ne seront pas coupables envers YHWH, et la colère ne sera ni sur vous, ni sur vos frères. C'est ainsi que vous agirez et vous ne serez pas coupables.* (11) *Voici! Amaryahou, le prêtre, sera à votre tête pour toute affaire de YHWH, et Zebadyahou, fils de Ishma'el, le chef de la maison de Juda, pour toute affaire du roi. Les Lévites vous serviront de greffiers. Fortifiez-vous et agissez! Que YHWH soit avec celui qui fait le bien!*[2] »

## CHAPITRE XX

(1) *Après cela, il arriva que les fils de Moab et les fils d'Ammon et avec eux des Maonites*[3], *vinrent contre Josaphat pour faire la guerre.*

(2) *On vint l'annoncer à Josaphat, en disant:* « *Une troupe nombreuse vient contre toi, d'au-delà de la mer d'Edom*[4], *et les voici à* Hatsetsôn-*Tamar — c'est-à-dire 'En-Guédi.* » (3) *Josaphat eut peur et décida de consulter YHWH, puis il proclama un jeûne pour tout Juda.* (4) *Juda se rassembla pour rechercher YHWH; on vint même de toutes les villes de Juda pour rechercher YHWH.*

(5) *Josaphat se leva dans l'assemblée de Juda et de Jérusalem, dans la maison de YHWH devant le parvis neuf,* (6) *et dit:* « *YHWH, Dieu de nos pères, n'es-tu pas, toi, Dieu dans les cieux, et n'es-tu pas le dominateur de tous les royaumes des nations? Dans ta main, sont la force et la puissance, et nul ne peut s'opposer à toi.* (7) *N'est-ce pas toi, notre Dieu, qui as dépossédé les habitants de ce pays devant ton peuple, Israël, et qui l'as donné à la descendance d'Abraham, ton ami, pour toujours?*

(8) *Ils y ont habité et y ont construit pour toi un sanctuaire, pour ton nom, en disant:* (9) « *Si un malheur vient sur nous, l'épée, le jugement*[5], *la peste, la famine, nous nous tiendrons en face de cette maison et en face de toi — car ton nom est dans cette maison — nous crierons vers toi, (du sein) de notre détresse; tu entendras et tu sauveras.* (10) *Or voici maintenant les fils d'Ammon, de Moab et de la montagne de Seïr*[6] *chez qui tu n'as pas donné à Israël (la permission) d'entrer, lorsqu'il arrivait du pays d'Egypte — en effet ils*

[1] Litt.: *entre du sang et du sang*. Il s'agit sans doute des différents cas de meurtres, volontaires ou involontaires, comme il en est question dans la loi (Ex. 21. 12-14; Dt. 19. 1-13).

[2] Les derniers mots peuvent se traduire: *celui qui fait le bien*, ou *celui qui est bon*, mais pourraient aussi être compris au neutre: *ce qui est bien, le bien, le bonheur*. Le premier sens paraît préférable.

[3] Le texte porte: *des Ammonites*, ce qui ne s'accorde pas avec les mots précédents où sont déjà mentionnés les Ammonites. Avec le grec, et en se référant à 1 Chr. 4. 41 et 2 Chr. 26. 7, lire: *des Maonites* (מֵהַמְּעִינִים).

[4] Litt.: *d'Aram*, c'est-à-dire la Syrie. Mais il semble impossible de comprendre alors l'indication géographique, car la mer désigne la mer Morte, et 'En-guédi est située sur la rive occidentale de la mer Morte, alors qu'Aram est au nord-est, avec Damas comme centre. Lire מֵאֱדֹם pour מֵאֲרָם, erreur fréquente par confusion du ר et du ד.

[5] Ce mot est peu sûr. C'est l'infinitif du verbe *juger*, dans le sens de gouverner, d'administrer, plutôt que d'exercer un jugement. Plusieurs propositions de correction sont peu probables (par ex. שֶׁטֶף = *inondation*, au lieu de שְׁפוֹט, cf. Rudolph).

[6] C'est-à-dire la région des Edomites.

*se sont détournés d'eux et ne les ont pas détruits —.* (11) *Les voici qui nous le rendent en venant nous chasser de ta propriété, dont tu nous as fait prendre possession.* (12) *Notre Dieu! n'exerceras-tu pas la justice contre eux? Car nous n'avons pas de force en nous, en face de cette troupe nombreuse qui vient sur nous, et nous ne savons pas ce qu'il faut faire, mais nos yeux sont sur toi. »*

(13) *Tout Juda se tenait en face de YHWH, ainsi que leurs petits-enfants, leurs femmes et leurs fils.*

(14) *Or Yaḥaziél, fils de Zekaryahou, fils de Benayah, fils de Ye'iel, fils de Mattanyah, était un Lévite parmi les fils d'Asaph; l'esprit de YHWH fut sur lui, au milieu de l'assemblée.* (15) *Il dit: « Faites attention, vous, tout Juda et les habitants de Jérusalem et le roi Josaphat! Ainsi vous a parlé YHWH: Vous donc, ne craignez rien et n'ayez pas peur en face de cette troupe nombreuse, car le combat n'est pas pour vous, mais pour Dieu.* (16) *Demain, descendez contre eux; les voici qui montent par la montée de Hatsits* [1], *et vous les trouverez à l'extrémité du ravin, en face du désert de Yerouèl.* (17) *Ce n'est pas à vous de combattre en ce lieu: présentez-vous, tenez-vous là et regardez le salut de YHWH qui est avec vous, Juda et Jérusalem. Ne craignez rien et n'ayez pas peur! Demain, sortez en face d'eux et YHWH sera avec vous! »*

(18) *Josaphat s'inclina, le visage contre terre* [2], *et tout Juda et les habitants de Jérusalem tombèrent en face de YHWH pour se prosterner devant YHWH.* (19) *Les Lévites des fils des Qehatites et des fils des Qoreḥites se levèrent pour louer YHWH, Dieu d'Israël, d'une voix très forte.*

(20) *Ils se levèrent de bon matin et sortirent au désert de Teqoa'. Quand ils sortirent, Josaphat se leva et dit: « Ecoutez-moi, Juda et habitants de Jérusalem: Tenez ferme en YHWH, votre Dieu, et vous serez fermes* [3]. *Tenez ferme en ses prophètes, et obtenez le succès! »* (21) *Il tint conseil avec le peuple et il établit des chantres pour YHWH, qui devaient, en vêtements sacrés, prononcer les louanges en sortant devant l'armée et dire: Louez YHWH! car sa bonté dure à toujours!* (22) *Et, au moment où ils commencèrent les cris de joie et de louanges, YHWH plaça des embuscades contre les fils d'Ammon, de Moab et de la montagne de Seïr qui venaient sur Juda, et ils furent battus.* (23) *Alors, les fils d'Ammon et de Moab se dressèrent contre les habitants de la montagne de Seïr pour les vouer à l'interdit et les détruire. Lorsqu'ils en finirent avec les habitants de Seïr, ils se retournèrent les uns contre les autres* [4] *pour se détruire.* (24) *Juda arriva en un lieu d'où l'on pouvait observer le désert. Ils se tournèrent vers la troupe: ce n'était que des cadavres tombés à terre; il n'en restait rien!* (25) *Josaphat, ainsi que son peuple, arriva pour piller leur butin. Ils trouvèrent du bétail* [5] *en abondance, des biens, des vêtements* [6], *des objets précieux, et en prirent pour eux, au point de ne plus pouvoir les emporter. Pendant trois jours, ils pillèrent le butin qui était immense.* (26) *Le quatrième jour ils s'assemblèrent dans la vallée*

[1] Ce mot signifie *la fleur*, mais le lieu ne nous est pas connu.

[2] Expression courante, litt. : *les narines à terre.*

[3] Comme dans Esaïe 7. 9 le texte comporte un jeu de mots avec le verbe qui signifie au hiphil: *avoir confiance, tenir fermement à quelqu'un*, et au niphal : *être affermi* (אמן).

[4] Litt. : *ils aidèrent chacun contre son prochain à se détruire.* Le verbe *aider* (עזר) est peut-être employé dans un sens ironique, mais il n'est pas nécessaire de chercher à le corriger.

[5] Le texte porte : ils trouvèrent *en eux* (בָהֶם) en abondance. Le grec a lu : ils trouvèrent *du bétail*, ce qui suppose la lecture בְּהֵמָה beaucoup plus satisfaisante.

[6] Correction d'après le grec. Au lieu de *vêtements* (בְּגָדִים) le texte hébreu a *cadavres* (פְּגָרִים) comme au verset précédent.

*de Beraka, car c'est là qu'ils bénirent Dieu. C'est pourquoi, on appelle ce lieu du nom de: vallée de Beraka* [1] *encore aujourd'hui.*

(27) *Tous les hommes de Juda et de Jérusalem, avec Josaphat à leur tête, repartirent pour rentrer à Jérusalem dans la joie, car YHWH leur avait donné de la joie à cause de leurs ennemis.* (28) *Ils arrivèrent à Jérusalem, vers la maison de YHWH, avec des harpes, des cithares et des trompettes.*

(29) *La terreur de YHWH tomba sur tous les royaumes des pays, quand ils apprirent que YHWH avait combattu contre les ennemis d'Israël.* (30) *Le règne de Josaphat fut tranquille, et son Dieu lui donna du repos de tous côtés.*

(31) *Josaphat régna sur Juda. Il était âgé de trente-cinq ans quand il devint roi, et régna vingt-cinq ans à Jérusalem. Le nom de sa mère était 'Azoubah, fille de Shilhi.* (32) *Il marcha dans la voie de son père Asa et ne s'en détourna pas; il fit ce qui est droit aux yeux de YHWH.* (33) *Toutefois, les hauts-lieux ne disparurent pas. Le peuple n'avait pas encore le cœur fermement attaché au Dieu de ses pères.*

(34) *Le reste des actes de Josaphat, les premiers comme les derniers, on les trouve écrits dans les actes de Yehou fils de* Hanani, *qui ont été insérés dans le livre des rois d'Israël.*

(35) *Après cela, Josaphat roi de Juda, s'associa* [2] *avec* Ahazyah *roi d'Israël, qui avait une conduite mauvaise.* (36) *Il s'associa avec lui pour faire des navires allant à Tarsis* [3], *et ils firent des navires à Etsyon-Gaber.* (37) *Mais Eli'ezer, fils de Dodawahou de Maréshah, prophétisa sur Josaphat et dit: « Parce que tu t'es associé avec* Ahazyahou, *YHWH a fait une brèche dans tes œuvres! » et les navires se brisèrent et n'eurent pas la possibilité d'aller à Tarsis.*

Le roi Josaphat (chap. 17 - 20)

La figure du roi Josaphat, d'après le livre des Rois, n'a pas une grande envergure et s'efface presque complètement derrière celle de son contemporain, le roi Achab d'Israël. Après la très brève mention de son accession au trône de Juda (1 R. 15. 24), le récit des Rois le laisse complètement de côté pour parler des rois d'Israël et surtout d'Achab (1 R. 15. 25 - 16. 34); il s'engage ensuite dans le cycle d'Elie (1 R. 17-21) qui forme l'un des ensembles narratifs les plus remarquables de ce livre. C'est alors, qu'au chap.22, il raconte l'expédition guerrière que le roi d'Israël entreprend avec le roi de Juda, Josaphat, expédition qui se termine mal, puisque le roi d'Israël est tué, tandis que Josaphat échappa de justesse à l'armée ennemie. Il ne reste plus qu'une notice dans le style habituel pour conclure le règne de Josaphat (1 R. 22. 41-51). On est donc peu renseigné sur ce roi, et la lecture du livre des Rois laisse plutôt l'impression d'un personnage banal, qui ne fut ni bon ni mauvais et qui eut quelques déboires pendant ses vingt-cinq années de règne, tel que le naufrage de sa flotte commerciale (1 R. 22. 49). De ce personnage qui resta un quart de siècle sur le trône de Jérusalem, on sait vraiment très peu de choses.

Si, d'autre part, on lit le récit de 2 Chroniques, la figure du même roi s'éclaire d'une tout autre lumière. De longs récits racontent ses faits d'armes ou les réformes intérieures qu'il entreprit dans son pays. La succession de ses réussites ou de ses échecs s'explique

[1] *Beraka* signifie *bénédiction.*
[2] Forme araméenne de la voix hitpaël du verbe חבר qui ne se rencontre qu'ici.
[3] Voir la note sur 2 Chr. 9. 21.

chaque fois, selon la théologie du Chroniqueur, par sa fidélité ou son infidélité à Dieu. D'ailleurs son infidélité majeure semble être surtout d'avoir fait alliance avec les rois d'Israël : à deux reprises, cette alliance attire sur lui la punition de Dieu. Au contraire, s'il réforme l'organisation intérieure du pays dans le sens de la loi de Dieu, il voit aussitôt la bénédiction de Dieu l'accompagner dans ses entreprises. Le schéma général de son règne prend donc l'aspect suivant :

chap. 17 : Fidélité de Josaphat, son respect pour la loi de Dieu, et la bénédiction qui repose sur lui, aux yeux des nations.
chap. 18 : Son alliance avec Achab, roi d'Israël, pour faire la guerre, le conduit à la défaite, et aux reproches violents d'un prophète (19. 1-3).
chap. 19 : Réforme administrative du pays et retour à la loi de Dieu.
chap. 20 : Guerre et victoire contre les Moabites, les Ammonites et les Edomites. C'est Dieu qui est victorieux.
chap. 20. 31-37 : Alliance avec le roi d'Israël pour construire une flotte. Un prophète dénonce cette alliance infidèle et la flotte est brisée. Mort de Josaphat.

Comment le Chroniqueur a-t-il pu présenter un si long récit à partir des maigres données du livre des Rois ? Certainement en utilisant d'autres sources d'une part, et en rédigeant d'autre part des sections de son récit à partir d'éléments divers qui, peut-être même à l'origine, ne concernaient pas directement le règne de Josaphat.

On distingue en effet dans son œuvre :

1. La reproduction presque *textuelle* du récit des Rois sur Josaphat (2 Chr. 17. 1 = 1 R. 15. 24b; 2 Chr. 18 = 1 R. 22. 1-35; 2 Chr. 20. 31 - 21. 1 = 1 R. 22. 41-51).

2. Dans certains de ces passages, il faut toutefois noter des fragments qui offrent un *remaniement* du texte des Rois et non une citation exacte (2 Chr. 18. 1-3 remanie 1 R. 22. 1-4; 2 Chr. 20. 35-37 remanie 1 R. 22. 49-50).

3. Enfin des passages entiers qui ne figurent pas dans les Rois et qui sont puisés par le Chroniqueur en *d'autres sources*, et rédigés par lui-même (chap. 17; 19; 20. 1-30).

Ces derniers passages sont certainement les plus intéressants dans l'œuvre des Chroniques, puisqu'ils nous montrent dans quel esprit l'auteur a voulu présenter un règne qui, pour lui, était celui d'un roi fidèle à Dieu, mais qui a subi les conséquences de quelques actions malheureuses jugées comme un oubli de la ligne de conduite habituelle qu'il aurait dû suivre.

*Le règne de Josaphat* (chap. 17)

La fidélité de Josaphat et l'affermissement que Dieu lui accorda dans son règne, sont exposés dans les v. 1-6 d'une manière générale : il établit des villes fortes et des garnisons; il suivit la voie de son père en obéissant à Dieu et non aux Baals; il obtint de grandes richesses à cause des présents qu'on lui apportait de partout. Ce dernier point est développé à nouveau dans les v. 10-13 qui parlent des offrandes que les étrangers lui amenaient, à cause du respect et de la crainte qu'ils avaient pour lui; cela lui valut aussi de ne pas avoir de guerre avec ses voisins.

Une statistique des forces militaires de Juda apparaît dans les v. 14-19. Les chiffres fournis semblent considérables pour l'époque et sont mis en doute par des commentateurs

qui estiment que le Chroniqueur a fortement exagéré les nombres (total: 1 160 000 hommes). Toutefois il est difficile de le prouver et rien ne permet d'affirmer que ces chiffres n'étaient pas dans la source qu'il a utilisée à cet égard.

Un paragraphe intéressant parle d'une activité pédagogique du roi, qui envoya dans le pays des hommes, fonctionnaires, Lévites et prêtres, pour enseigner les habitants de Juda grâce au livre de la loi de Dieu qu'ils possédaient (v. 7-9). Même si l'on admet que le Chroniqueur a pu envisager le règne de Josaphat comme celui d'un réformateur à l'image d'Ezéchias et de Josias, on ne peut guère admettre qu'il ait créé de toutes pièces une telle information. L'ensemble du chap. 17 s'appuie vraisemblablement sur des documents qu'il a connus et que le livre des Rois n'avait pas utilisés. Il a pu les employer dans la perspective personnelle qu'il avait de ce règne, mais la réalité historique des faits ne paraît pas contestable.

*Alliance avec Achab et campagne militaire* (chap. 18)

La guerre commune, entreprise par Josaphat de Juda et Achab d'Israël contre les Syriens, reproduit presque intégralement le récit de 1 Rois 22. On peut noter toutefois, dans l'introduction (v. 1-3), quelques détails nouveaux: le mariage qui établissait un lien entre les deux rois (un fils de Josaphat avait épousé une fille d'Achab, Athalie: 2 Chr. 21. 6 et 22. 2); les nombreux sacrifices d'animaux offerts par Achab en l'honneur de Josaphat son invité (v. 2). Dans le cours du récit, une note particulière au Chroniqueur se remarque au v. 31 : lorsque Josaphat fut pris dans le combat pour le roi d'Israël et qu'il faillit être tué par les Syriens, il poussa un cri. D'après le texte des Rois, ce cri le fit reconnaître comme n'étant pas le roi d'Israël, et l'ennemi s'écarta de lui. Dans les Chroniques, ce cri est comme une prière vers Dieu, et Dieu l'exauce : c'est Dieu qui écarte les adversaires pour épargner sa vie. De même, à la fin du récit, le Chroniqueur laisse de côté le récit de 1 R. 22. 36-40 relatif à la mort et à l'ensevelissement d'Achab, ce qui n'offre pas d'intérêt pour son histoire de Juda. Par contre, il conclut ce chapitre par l'intervention d'un prophète Jéhu qui adresse des reproches à Josaphat, à cause de son alliance avec Achab, mais qui lui fait savoir aussi que Dieu restera avec lui en raison de ce qu'il y a encore de bon en lui (19. 1-3). Cette notice est conforme à la pensée de l'auteur qui juge mauvaise une alliance avec Israël. Josaphat devra se racheter de son infidélité. Il le fera par une œuvre réformatrice (chap. 19).

*Réforme de Josaphat* (chap. 19)

Aucun texte parallèle du livre des Rois ne correspond à cette brève description de la réforme judiciaire opérée par le roi Josaphat (v. 4-11). A cause de cela, on a voulu voir dans ce texte une sorte de fiction du Chroniqueur en rapport avec le nom du roi qui signifie : *Dieu juge* (Yehoshaphat). Puisque Josaphat fut un bon roi, son activité réformatrice devait illustrer son nom, et c'est dans le domaine de la justice qu'il l'aurait exercée (thèse de Wellhausen citée par Curtis p. 402). Dans une autre perspective, on a pu penser que le plan de réforme de ce texte correspondait à une situation de fait à l'époque du Chroniqueur (sanhédrins locaux et grand sanhédrin à Jérusalem) et qu'il l'aurait transposée au temps de Josaphat, pour en montrer l'ancienneté et la valeur (cf. note Bible du Centenaire sur le v. 11, et Benzinger).

Plus récemment, on a souligné la grande ressemblance entre cette réforme judiciaire de Josaphat et les lois du Deutéronome (chap. 16. 18-20; 17. 8-13), ce qui pourrait donner à penser qu'une réorganisation de la justice conformément au Deutéronome avait pu avoir lieu avant la réforme de Josias. Cependant, quelques différences existent entre les deux traditions : celle du Deutéronome et celle des Chroniques (par exemple : l'existence des prêtres, des Lévites, et *des laïcs :* chefs de familles, pour l'exercice de la justice, dans 2 Chr. 19. 8. Le Deutéronome ne parle pas des laïcs). D'ailleurs, le texte des v. 4-11 n'est pas des plus clairs : les v. 5 et 8 parlent de deux juridictions, celle des juges dans les villes de Juda, et celle des prêtres, des Lévites et des laïcs à Jérusalem. Mais plus loin, le v. 11 parle aussi d'une double juridiction : celle qui concerne les affaires de Dieu et celle qui concerne les affaires du roi, les Lévites servant de secrétaires ou greffiers.

On pourrait donc conclure que notre passage s'inspire de sources différentes, provenant soit de la tradition deutéronomiste, soit d'une autre tradition inconnue, et que le Chroniqueur a présenté cette réforme de Josaphat dans une perspective qui était celle de sa propre époque. Cela ne signifie nullement que l'événement n'a pas de réalité historique. La diversité des témoignages confirme au contraire l'historicité de l'œuvre réformatrice de ce roi de Juda.

Il faut noter enfin le caractère religieux de la réforme : c'est une vraie « conversion » du peuple (retour à Dieu, v. 4), et l'activité des juges doit être guidée par la seule crainte de Dieu, et ne pas être corrompue par la partialité, les présents ou l'injustice (v. 6-7). Le vrai jugement et le seul qui compte, est, en définitive, celui de Dieu qui ne peut laisser impunis les coupables (v. 10).

*Guerres et victoires* (chap. 20)

Y a-t-il eu vraiment une guerre entreprise par les Moabites, les Ammonites et d'autres (Maonites, Edomites ?) contre Juda et Jérusalem, dont ce chapitre serait le récit ? Les historiens l'ont contesté en soulignant le caractère merveilleux de ce combat miraculeux et de cette victoire de Dieu sur les ennemis de son peuple, caractère qui fait de ce récit un texte plus proche de la légende que de l'histoire. D'autres y ont vu une amplification du récit de 2 Rois 3 où l'on voit le roi Joram d'Israël appelant à l'aide le roi Josaphat de Juda pour s'opposer au roi de Moab qui s'avance contre eux. Mais ce récit offre des particularités bien différentes de celui de 2 Chr. 20.

En raison des indications concrètes et des données géographiques et locales du récit, il n'est pas possible de le considérer comme une légende pieuse et il y a tout lieu de considérer qu'il repose sur des faits réels. On sait trop peu de choses sur le règne de Josaphat pour affirmer qu'une guerre n'a pas eu lieu, à la fin de son règne, contre une coalition des peuplades voisines [1].

Ce qui importe, dans ce chapitre, est surtout la manière dont est présentée cette guerre. Trois remarques peuvent être faites :

1. La guerre est racontée comme la suite logique de la réforme de Josaphat, et comme une *bénédiction de Dieu* envers le roi fidèle (v. 26). En effet, c'est Dieu qui a combattu, qui a été victorieux, qui a anéanti les ennemis et qui a aussi délivré miraculeusement son peuple. C'est donc une *guerre sainte*, dans le sens où l'on pouvait l'entendre à l'origine

[1] Sur le caractère historique du récit, cf. Rudolph p. 259.

de l'histoire d'Israël, au moment de la conquête de Canaan. Les termes, le vocabulaire du récit, confirment le caractère sacré du combat mené par Dieu pour son peuple (cf. la Terreur de Dieu, l'interdit, le pillage v. 23, 25, 29, etc.).

2. La délivrance de Dieu concerne certes le peuple, mais aussi, et peut-être surtout *la ville sainte* et *le temple.* Après la victoire, c'est à une véritable procession que nous assistons, au moment du retour de l'armée, le roi en tête, pour revenir à Jérusalem et au Temple, ainsi délivrés de la menace des adversaires de Dieu (v. 27-28). Il n'est pas possible d'imaginer que le pays que Dieu a donné à son peuple, et que le roi vient de réformer pour revenir à une obéissance plus stricte à la loi divine, soit maintenant menacé par l'invasion des peuplades voisines.

3. Mais surtout, cette guerre donne l'occasion au Chroniqueur de montrer que toute la vie politique et militaire du peuple et de son roi, ne peut être dissociée de sa *vie religieuse.* Bien plus, la guerre elle-même ne conduit à la victoire de Dieu que dans la mesure où, pour le peuple, elle est le témoignage de sa foi et de son culte authentiques.

Le récit est une véritable description liturgique des événements : d'abord la *prière* du roi Josaphat ( v 5-12) qui rappelle les grands faits du passé (Dieu des pères, don du pays à Abraham, construction du Temple, attitude ancienne des Israélites envers les Moabites et les Ammonites); *l'assemblée entière* de la communauté, avec femmes et enfants (v. 13); *l'exhortation prophétique* d'un Lévite inspiré par Dieu, dont les paroles rappellent celles de Moïse au peuple avant le passage de la mer Rouge (v. 14-17 cf. Ex. 14. 13); le geste *d'adoration* suivi d'acclamations (v. 18-19); les *dernières exhortations* du roi qui cite des paroles prophétiques (v. 20 cf. Es. 7. 9); *les cris et les chants de louange* avec les refrains liturgiques des gens en vêtements sacrés, marchant devant l'armée (v. 21-22); la *procession finale* pour le retour à Jérusalem, au son des instruments de musique (v. 27-28). Il n'y a guère d'autre récit, dans l'Ancien Testament, où une campagne militaire soit relatée comme le déroulement d'une cérémonie cultuelle aussi grandiose.

Après cette apothéose qui fit connaître au pays une période de paix (v. 29-30), le fil du récit reprend le texte de 1 R. 22. 41-51 racontant la fin de la vie de Josaphat. Bien que le Chroniqueur ait suivi ce texte, il l'a cependant orienté à nouveau dans sa perspective religieuse. Si la flotte de Josaphat s'est brisée, c'est que Dieu avait voulu le punir de s'être allié, une fois encore, au roi d'Israël. C'est un prophète qui le lui apprend (v. 37). Le livre des Rois ne parlait que d'une possibilité d'alliance, *après* la destruction de la flotte (1 R. 22. 49-50).

Le règne de Josaphat (chap. 17-20) nous offre donc une possibilité très remarquable de connaître la pensée et l'orientation de l'auteur du livre des Chroniques, dans sa façon de saisir le sens de l'histoire des rois de Juda, en fonction du vaste panorama qu'il nous donne de l'action de Dieu pour son peuple au travers des siècles.

## Le roi Joram (chap. 21)

### CHAPITRE XXI

(1) *Josaphat se coucha avec ses pères et fut enseveli avec ses pères dans la ville de David. Joram son fils, régna à sa place* [1].

(2) *Il avait des frères, fils de Josaphat: 'Azaryah, Yehiel, Zekaryahou, 'Azaryahou, Mikael et Shephatyahou. Ils étaient tous fils de Josaphat, roi d'Israël* [2]. (3) *Leur père leur avait remis des dons importants en argent, en or, en objets précieux, avec des villes fortifiées en Juda; mais il avait donné la royauté à Joram, car c'était le premier-né.* (4) *Joram s'établit sur le royaume de son père et s'y affermit: il tua tous ses frères par l'épée, de même que certains des chefs d'Israël.*

(5) *Joram avait trente-deux ans quand il devint roi, et il régna huit ans à Jérusalem.* (6) *Il suivit la voie des rois d'Israël comme l'avait fait la maison d'Achab, car il avait pour femme une fille d'Achab, et il fit le mal aux yeux de YHWH.* (7) *Et YHWH ne voulut pas détruire la maison de David à cause de l'alliance qu'il avait traitée avec David, et selon ce qu'il avait dit, à savoir qu'il lui donnerait, ainsi qu'à ses fils* [3], *une lampe pour toujours.*

(8) *De son temps, Edom se révolta contre la domination de Juda* [4] *et se donna un roi.* (9) *Joram franchit la frontière avec ses chefs, ainsi que tous ses chars; il se leva la nuit et battit les Edomites qui l'encerclaient, et les chefs des chars* [5]. (10) *Edom se révolta contre la domination de Juda jusqu'à ce jour. Alors Libnah* [6] *se révolta contre sa domination en ce temps-là, parce qu'il avait abandonné YHWH, le Dieu de ses pères.* (11) *C'est lui qui avait même fait des hauts-lieux dans les montagnes de Juda; il fit se prostituer les habitants de Jérusalem et s'égarer Juda.*

(12) *Un écrit du prophète Elie lui parvint, disant: « Ainsi a parlé YHWH le Dieu de David, ton père: parce que tu n'as pas marché dans les voies de Josaphat, ton père, et dans les voies d'Asa, roi de Juda;* (13) *parce que tu as marché dans la voie des rois d'Israël et que tu as fait se prostituer Juda et les habitants de Jérusalem comme les avait fait se prostituer la maison d'Achab; et aussi parce que tes frères de la maison de ton père, qui étaient meilleurs que toi, tu les as tués;* (14) *voici: YHWH va frapper un grand coup contre ton peuple, contre tes fils, contre tes femmes et contre tous tes biens;* (15) *et toi, (tu auras) de graves maladies, une maladie d'entrailles, jusqu'à ce que sortent tes entrailles jour après jour, à cause de la maladie.*

[1] Ce verset termine en fait le récit du règne de Josaphat et pourrait être rattaché étroitement à 20. 37.

[2] Le grec ajoute: *six* (frères) au début du verset. A la fin, il porte, ainsi que plusieurs manuscrits hébreux: *Juda* au lieu d'*Israël*. Mais pour le Chroniqueur, Israël reste le vrai nom du royaume de Juda (cf. v. 4; 12. 1, etc.).

[3] D'après 1 R. 11. 36, certains lisent: *devant lui* (לְפָנָיו) au lieu de: *ainsi qu'à ses fils* (וּלְבָנָיו).

[4] Litt.: *se révolta de dessous la main de Juda*.

[5] Le texte parallèle (2 R. 8. 21) ajoute la phrase: *et le peuple s'enfuit dans ses tentes*, qui était l'aveu d'une défaite. Le Chroniqueur a sans doute voulu atténuer cet échec.

[6] Ville du sud-ouest de Juda, près de la frontière des Philistins.

(16) *Alors YHWH excita contre Joram l'esprit des Philistins et des Arabes qui sont à côté des Koushites.* (17) *Ils montèrent contre Juda et y pénétrèrent par la force; ils capturèrent tous les biens qui se trouvaient dans la maison du roi, et de même, ses fils et ses femmes; il ne lui resta plus de fils, sauf Yehoahaz* [1], *le plus jeune de ses fils.*

(18) *Après tout cela, YHWH le frappa aux entrailles d'une maladie inguérissable.* (19) *Et jour après jour, comme arrivait la fin de deux années* [2], *ses entrailles sortirent, à cause de sa maladie, et il mourut dans de grandes souffrances. Son peuple ne fit pas pour lui de combustion (de parfums), comme la combustion (de parfums) faite pour ses pères.* (20) *Il était âgé de trente-deux ans quand il devint roi, et il régna huit ans à Jérusalem. Il s'en alla sans qu'il y eut des regrets* [3] *et on l'ensevelit dans la ville de David, mais non dans les sépulcres des rois.*

Le roi Joram (chap. 21)

Le règne de Joram est, comme ceux d'Asa et de Josaphat, brièvement raconté dans le livre des Rois, mais donne au Chroniqueur l'occasion d'un développement plus important (20 versets au lieu de 9 dans 2 R. 8. 16-24). Selon la méthode déjà connue, ce développement reprend le texte des Rois en le présentant avec quelques retouches conformes aux idées de l'auteur des Chroniques, et ajoute d'autres éléments dont on peut toujours se demander s'ils sont puisés à une autre source, ou s'ils sont des explications données par le Chroniqueur lui-même avec la perspective théologique que nous lui connaissons. Il est probable qu'ici, comme ailleurs, les deux manières de rédaction sont entremêlées sans qu'il soit possible de faire une discrimination rigoureuse.

Les *v. 2-4* n'existent pas dans le texte du livre des Rois. Le massacre des frères de Joram, qui était l'aîné et le successeur de son père Josaphat, est bien dans la tradition habituelle des successions dynastiques. On ne voit pas pourquoi le Chroniqueur aurait imaginé lui-même un tel récit et l'on peut admettre avec la plupart des exégètes, qu'il a dû utiliser des documents authentiques sur les archives royales de Juda. Tout au plus, peut-on être surpris d'y lire que Josaphat était roi d'*Israël* (v. 2) au lieu de Juda, et que Joram fit mourir ses frères et quelques-uns des chefs d'*Israël* (v. 4). Mais l'emploi du mot Israël pour désigner le vrai royaume de la dynastie davidique, c'est-à-dire en fait Juda, est trop fréquent pour qu'on puisse en tirer une conclusion quelconque sur la valeur historique du récit.

Dans les *v. 5-10*, le texte de 2 R. 8. 17-22 est reproduit à peu près textuellement. Ce sont les indications relatives à la durée du règne de Joram (8 ans), à son âge (32 ans), à ses infidélités comparées à celles de la maison d'Achab, puisque Joram avait épousé une fille d'Achab, Athalie (cf. 18. 1), et à la révolte des Edomites et de la ville de Libnah contre Juda. Les seules différences par rapport au texte des Rois sont minimes, mais cependant significatives. Au lieu de dire que l'Eternel, malgré les infidélités de Joram,

[1] C'est le même qui régnera ensuite sous le nom de Ahazyahou, autre forme du même nom.

[2] Phrase peu claire. Litt.: *et il arriva, pour des jours et des jours, et comme le temps de sortir de la fin pour deux jours...*, ce qui peut vouloir dire qu'après de longs jours, le moment de quitter cette vie arriva en deux jours, ou encore qu'après de longs jours, comme arrivait le temps de la fin de deux jours (dans le sens du pluriel: de deux années). Les propositions de correction du texte sont très hypothétiques et peu convaincantes (cf. Celle de Rudolph par exemple).

[3] Litt.: *il s'en alla avec pas de désir.* On peut comprendre soit: *et personne n'eut de regret à son sujet* (c'est le sens adopté dans notre traduction), soit: *et il marcha sans rien faire de désirable*, c'est-à-dire sans avoir une conduite digne de louange.

ne voulut pas détruire Juda à cause de David son serviteur et de la promesse qu'il lui avait faite, notre texte dit qu'il ne voulut pas détruire la *maison de David*, à cause de *l'alliance* faite avec David et de sa promesse (v. 7). L'importance de la dynastie davidique pour le Chroniqueur est ainsi soulignée. Au v. 9, il semble atténuer la défaite de Juda contre les Edomites, en supprimant la phrase de 2 R. 8. 21 : *et le peuple s'enfuit dans ses tentes*. Enfin, à propos de la révolte de Libnah (v. 10), il lui donne une justification religieuse en expliquant qu'elle était causée par l'infidélité du roi qui avait abandonné l'Eternel, le Dieu de ses pères.

*A partir du v. 11 et jusqu'au v. 19* nous avons un développement particulier aux Chroniques, sans parallèle dans les Rois. Le thème est très clair : infidélités de Joram, avertissement solennel du prophète Elie contre Joram, invasion des ennemis du sud (Philistins, Arabes, Ethiopiens) contre Jérusalem, maladie et mort de Joram. Les idées relatives à la mort prématurée d'un roi à la suite d'une pénible maladie d'entrailles, s'accordaient à la doctrine traditionnelle de la rétribution : si Joram était mort jeune c'est qu'il subissait les effets d'une juste punition d'une vie d'infidélités. On comprend que l'auteur des Chroniques ait voulu expliquer cette mort du roi Joram comme un châtiment de Dieu, et qu'il ait vu dans les événements qui ont précédé la mort la conséquence des infidélités royales. Que le roi soit mort d'une maladie douloureuse et humiliante, que le pays ait été envahi par une coalition de peuplades méridionales, il n'y a là rien d'impossible et de tels renseignements peuvent reposer sur des faits authentiques. La question la plus délicate à discuter reste l'intervention *du prophète Elie* (v. 12). C'est le seul texte des Chroniques où Elie soit mentionné. Or Elie a exercé son activité dans le royaume du Nord à l'époque d'Achab et nul texte ne parle de son intervention en Juda. De plus, d'après la chronologie de 2 R. 3. 11, le prophète Elie avait été enlevé au ciel (2 R. 2) du temps où Josaphat était encore roi de Juda, et non Joram son fils. Il y a certes l'indication de 2 R. 1. 17 qui parle de Joram, roi de Juda, mais qui reste difficilement conciliable avec celle de 2 R. 3. 1. La chronologie est donc peu claire, et il semble difficile d'admettre une intervention d'Elie à la fin du règne de Joram de Juda, c'est-à-dire une quinzaine d'années après la date présumée de son enlèvement au ciel, selon 2 R. 2. Il faut ajouter qu'une activité littéraire du prophète Elie n'est mentionnée nulle part et paraît même peu probable de la part de cet homme d'action et de parole, tel que nous le connaissons d'après les récits de 1 R. 17-19; 21 et 2 R. 1-2.

S'agirait-il ici d'un autre prophète portant le même nom et exerçant son activité en Juda sous le roi Joram ? ou d'une lettre que le prophète Elie aurait écrite avant sa disparition et transmise plusieurs années après, au roi de Juda ? Ces hypothèses n'ont guère de fondement. Ne s'agit-il pas plutôt d'un message prophétique que le Chroniqueur aurait attribué à Elie parce qu'il s'agissait du roi Joram, mari d'Athalie, fille d'Achab, et que ce roi était présenté comme coupable des mêmes infidélités que celles d'Achab en Israël ? De même qu'Elie avait été l'envoyé de Dieu en face d'Achab, de même son message parvenait-il au gendre d'Achab comme un écrit d'Elie, après son départ ? Quoi qu'il en soit de l'origine de ce message, ce qui compte pour l'auteur des Chroniques, c'est son contenu, et ce contenu est tout à fait dans la ligne de l'action prophétique en face des rois infidèles qui entraînent le peuple dans la désobéissance et attirent sur eux la juste punition de Dieu. Les paroles prophétiques des v. 12-15 expriment l'exigence et la condamnation que les discours d'Elie, d'Amos ou d'Esaïe nous font connaître.

Le *v. 20* répète le v. 5 et donne quelques renseignements sur la mort du roi qui ne fut pas regretté par le peuple. Les formules habituelles du livre des Rois (2 R. 8. 23-24)

sur le reste des actions du roi et sur son ensevelissement ne sont pas reprises comme pour les autres rois. Par contre, nous apprenons que Joram ne fut pas enseveli dans les sépulcres des rois, bien qu'enterré dans la ville de David. Cette notice que le Chroniqueur a pu trouver dans une de ses sources prouve en tout cas combien le règne de Joram a été jugé par lui comme très mauvais.

## Le roi Ahazyahou (chap. 22. 1-9)

### CHAPITRE XXII

(1) *Les habitants de Jérusalem firent régner* Ahazyahou [1], *son plus jeune fils, à sa place, car la bande qui était venue avec les Arabes jusqu'au campement* [2] *avait tué tous les aînés.* A*hazyahou, fils de Joram, roi de Juda, devint donc roi.*

(2) A*hazyahou était âgé de quarante-deux ans* [3] *quand il devint roi, et il régna une année à Jérusalem. Le nom de sa mère était Athalie, fille de 'Omri* [4]. (3) *Lui aussi, il marcha dans les voies de la maison d'Achab, car sa mère était sa conseillère pour agir mal.* (4) *Il fit ce qui est mal aux yeux de YHWH, comme la maison d'Achab, car ces gens-là devinrent pour lui des conseillers, après la mort de son père; (et ce fut) pour sa perte.* (5) *C'est même sur leur conseil qu'il partit pour aller avec Joram, fils d'Achab, roi d'Israël, pour combattre* Hazaël *roi d'Aram, à Ramoth en Galaad. Mais les Araméens* [5] *blessèrent Joram.* (6) *Il revint à Jizréel pour se faire soigner, à cause des* [6] *blessures qui l'avaient atteint à Rama* [7] *lorsqu'il combattait* Hazaël, *roi d'Aram.* Ahazyahou [8] *fils de Joram, roi de Juda, descendit pour voir Joram, fils d'Achab, à Jizréel, parce qu'il était malade.* (7) *Mais, de la part de Dieu, ce fut la perte* [9] *d'*A*hazyahou que d'aller vers Joram. Quand il arriva, il sortit avec Joram vers Jéhu, fils de Nimshi, que YHWH avait oint pour exterminer la maison d'Achab.* (8) *Comme Jéhu faisait justice de la maison d'Achab, il arriva qu'il trouva les chefs de Juda*

[1] Appelé précédemment Yehoa*h*az (21. 17), autre forme du même nom.

[2] Sans doute au cours de la campagne racontée en 21. 16-17, bien qu'il y soit dit que l'ennemi emmena en captivité les fils de Joram, sauf Yehoa*h*az, sans ajouter qu'il les ait tués. Le texte grec porte ici d'autres noms des ennemis provenant probablement d'une mauvaise lecture du mot : *jusqu'au campement.*

[3] Ce chiffre est peu sûr. Le texte parallèle (2 R. 8. 26) porte 22 ans, et d'anciennes traductions grecques et syriaques ont 20 ans ou 16 ans. Le chiffre de 42 semble impossible, puisque Joram son père est mort à l'âge de 40 ans !

[4] Athalie (litt. : *'Atalyahou*) était, en réalité, fille d'Achab et petite-fille de 'Omri, mais le terme de *fille* pouvait s'appliquer aussi à la petite-fille, 'Omri étant le premier de sa dynastie.

[5] Le mot n'a pas sa forme habituelle et a pu être traduit, dans certaines versions anciennes (grecque et latine), par les *archers*, ou les *lanciers.* Mais il s'agit normalement des Araméens (הָאֲרַמִּים et non הָרַמִּים).

[6] Le texte porte : *car* les blessures..., mais plusieurs manuscrits donnent : *à cause de* ( מִן et non כִּי).

[7] *Rama* ou *Ramoth* en Galaad : ville située probablement en Transjordanie, dans la direction est de Samarie.

[8] Le texte porte par erreur *Azaryahou* au lieu de *Ahazyahou.*

[9] Ce mot n'apparaît qu'ici dans l'hébreu biblique. Son sens n'est pas certain.

*et les fils*[1] *des frères d'Ahazyahou, qui étaient au service d'Ahazyahou, et il les tua.* (9) *Puis il rechercha Ahazyahou, et on le captura alors qu'il se cachait à Samarie. On le fit venir vers Jéhu et on le fit mourir*[2]*. On l'ensevelit, car on disait: « C'est le fils de Josaphat qui recherchait YHWH de tout son cœur ». Et pour la maison d'Ahazyahou, il n'y eut plus personne qui fut capable de régner.*

## Le roi Ahazyahou (chap. 22. 1-9)

Le règne d'A*h*azyahou ne dura qu'une année. Pour en parler, le Chroniqueur a dû utiliser une source un peu différente du texte des Rois, car par certains détails, il nous donne un aperçu assez différent des événements qui ont marqué ce règne.

Dès le début, il est dit que le roi fut nommé *par les habitants de Jérusalem* (v. 1), ce qui était inhabituel dans le cours d'une dynastie. Est-ce l'indice qu'il y eut contestation à la succession de Joram et que la population manifesta son choix pour nommer le nouveau roi? Le livre des Rois n'en dit rien (2 R. 8. 25).

Le Chroniqueur souligne ensuite l'influence néfaste des conseils de la mère d'A*h*azyahou, Athalie (v. 3) et de tous les gens de la maison d'Achab (v. 4). C'est cette relation avec la famille royale du royaume de Samarie et sa réputation d'idolâtrie qui expliquera la mort du roi de Juda, après un an de règne.

En effet, en quelques versets (v. 5-9), la fin tragique d'A*h*azyahou est racontée, alors que dans 2 R. 9 et 10 nous trouvons un très long récit de l'expédition de Jéhu, oint sur l'ordre d'Elisée le prophète pour exterminer la maison d'Achab en la punissant de toutes ses infidélités. Le Chroniqueur n'a retenu que ce qui intéressait directement le royaume de Juda: la guerre du roi de Juda et du roi d'Israël, qui va se faire soigner à Jizréel où se trouvait une résidence des rois de Samarie (cf. 1 R. 21. 1); la visite à Jizréel d'A*h*azyahou et le massacre exécuté par Jéhu. Dans ce bref récit, on voit Jéhu massacrer les chefs de Juda et les proches parents (les frères, ou les fils des frères, cf. note sur le v. 8) du roi de Juda *avant* de tuer ce roi en personne, alors que dans 2 R. 9. 27 et 10. 13-55, Jéhu extermine d'abord le roi A*h*azyahou, puis sa parenté directe. L'auteur des Chroniques ne manque pas de souligner que tout cela était conduit par la main de Dieu (v. 7). Mais les détails qu'il donne (fuite d'A*h*azyahou à Samarie et non à Meguiddo, comme dans 2 R. 9. 27; ensevelissement du roi, malgré ses infidélités, à cause de son ancêtre Josaphat, fidèle à Dieu, v. 9; remarque sur l'absence de tout successeur capable de régner à sa place) montrent qu'il n'a pas suivi le texte des Rois et qu'il a dû trouver ailleurs ces renseignements reflétant une tradition un peu différente. Dans sa brièveté, cette notice sur le roi A*h*azyahou illustre clairement la doctrine chère au Chroniqueur d'une rétribution de Dieu, frappant sévèrement les souverains qui imitaient les infidélités des rois d'Israël et suivaient les traces de la maison d'Achab. Peut-être existe-t-il en cela un indice de la tendance polémique antisamaritaine des Chroniques à l'époque de leur rédaction?

[1] 2 R. 10. 13 et la version grecque n'ont pas les mots: *les fils de* et parlent donc *des frères* d'A*h*azyahou. Mais dans 2 Chr. 21. 17 et 22. 1 on avait parlé du massacre des frères d'A*h*azyahou; il ne pouvait donc pas être question d'eux, mais de leurs fils, ce qui est peu probable, car ils auraient été très jeunes et difficilement au service du roi.

[2] Beaucoup corrigent d'après les versions anciennes et lisent le singulier: *et il le fit mourir*, au lieu du pluriel: *ils le firent mourir (= on le fit mourir).*

## La reine Athalie (chap. 22. 10 - 23. 21)

(10) *Athalie, mère d'Ahazyahou, vit que son fils était mort. Elle se leva et fit périr*[1] *toute la race royale de la maison de Juda.* (11) *Mais Yehoshab'at*[2], *fille du roi, prit Yoash, fils d'Ahazyahou, le déroba du milieu des fils du roi voués à la mort et le mit, lui et sa nourrice, dans la chambre des lits. Yehoshab'at, fille du roi Joram, femme de Yehoyada' le prêtre — elle était en effet sœur d'Ahazyahou — le dissimula donc de devant Athalie, et celle-ci ne le fit pas mourir.* (12) *Il fut ainsi caché, avec eux*[3], *dans la maison de Dieu pendant six ans, alors qu'Athalie régnait sur le pays.*

## CHAPITRE XXIII

(1) *La septième année, Yehoyada' prit courage et fit entrer dans une alliance avec lui les chefs des centaines, à savoir: 'Azaryahou fils de Yeroham, Yshma'el fils de Yehohanam, 'Azaryahou fils de 'Obèd, Ma'aseyahou fils de 'Adayahou, et Elishaphat fils de Zikri.* (2) *Ils firent le tour de Juda, rassemblèrent les Lévites de toutes les villes de Juda ainsi que les chefs des familles d'Israël et revinrent à Jérusalem.* (3) *Toute l'assemblée traita alliance avec le roi dans la maison de Dieu*[4], *et il leur dit: « Voici le fils du roi: il régnera comme l'a dit YHWH au sujet des fils de David.*

(4) *Voici ce que vous ferez: le tiers d'entre vous, ceux qui entrent au jour du sabbat comme prêtres et Lévites, seront comme portiers des seuils;* (5) *un tiers sera dans la maison du roi, un tiers à la porte de la Fondation*[5], *et tout le peuple dans les parvis de la maison de YHWH.* (6) *Que personne n'entre dans la maison de YHWH, sauf les prêtres et ceux qui sont de service parmi les Lévites. Ceux-ci entreront parce qu'ils sont consacrés*[6], *et tout le peuple observera l'ordonnance de YHWH.* (7) *Les Lévites feront le cercle autour du roi, chacun ses armes à la main, et quiconque entrera dans la maison sera mis à mort. Vous serez*[7] *avec le roi partout où il ira*[8].

(8) *Les Lévites et tout Juda agirent selon tout ce qu'avait ordonné Yehoyada' le prêtre; ils prirent chacun leurs hommes, ceux qui entraient (en service) le jour du sabbat, avec ceux qui sortaient (du service) le jour du sabbat, car le prêtre Yehoyada' n'avait pas exempté de classes.* (9) *Le prêtre Yehoyada' donna aux chefs de centaines, les lances, les boucliers*

[1] Le texte porte le verbe: *parla* (תדבר) qui ne donne pas un sens satisfaisant ici. La plupart corrigent, d'après 2 R. 11. 1, en: fit périr (וַתְּאַבֵּד). On peut aussi garder le texte et donner à la racine דבר le sens de *rejeter, détruire* (cf. Rudolph, et Köhler, *Lexicon in V.T. libros*).

[2] Appelée *Yehoshéba* dans 2 R. 11. 2.

[3] 2 R. 11. 3 dit: *avec elle*, et non: *avec eux* (אִתָּהּ et non אִתָּם), mais la correction ne s'impose nullement.

[4] Le grec, d'après 2 R. 11. 4, ajoute ici: *et il leur montra le fils du roi.* Par contre, toute la fin du v. 3 est propre au Chroniqueur qui rappelle la promesse de Dieu au sujet de la dynastie davidique.

[5] 2 R. 11. 6: *la porte de Sour* (סוּר) dont le mot a peut-être été lu par les Chroniques: la porte de la *Fondation* (יְסוֹד). Ces noms sont inconnus. Certains proposent de voir dans le mot *Sour* une déformation du mot *Sous*: *cheval*, dont on retrouve le nom au v. 15: *la porte des Chevaux?*

[6] Litt.: *sont chose sainte.*

[7] Au lieu de l'impératif: *soyez* (= vous serez) on pourrait lire, avec plusieurs manuscrits et les versions anciennes: et *ils seront* (c'est-à-dire les Lévites).

[8] Litt.: *dans son entrée et dans sa sortie.*

*et les armures* [1] *du roi David qui étaient dans la maison de Dieu.* (10) *Puis il fit tenir tout le peuple, chacun son javelot à la main, depuis le côté droit de la maison jusqu'au côté gauche de la maison, auprès de l'autel et de la maison autour du roi.* (11) *On fit sortir alors le fils du roi, on mit sur lui le diadème et (on lui remit) le témoignage* [2], *et on le proclama roi. Yehoyada' et ses fils l'oignirent et lui dirent : « Vive le roi ! ».*

(12) *Athalie entendit la voix du peuple qui courait et acclamait le roi, et elle vint vers le peuple à la maison de YHWH.* (13) *Elle regarda, et voici que le roi se tenait sur son estrade, à l'entrée ; les chefs et les trompettes étaient près du roi, et tout le peuple du pays était dans la joie et sonnait de la trompette ; les chantres, avec les instruments de musique donnaient les indications pour les acclamations. Alors Athalie déchira ses vêtements et s'écria « Conspiration, conspiration ! ».* (14) *Le prêtre Yehoyada' fit sortir* [3] *les chefs de centaines, commandants* [4] *de l'armée, et leur dit : « Faites-la sortir de l'intérieur des rangs et quiconque la suivra sera mis à mort par l'épée ». Car le prêtre avait dit : « Vous ne la mettrez pas à mort dans la maison de YHWH ».* (15) *Ils mirent les mains sur elle, et elle alla vers l'entrée de la porte des Chevaux, à la maison du roi ? C'est là qu'ils la mirent à mort.*

(16) *Puis Yehoyada' conclut une alliance entre lui* [5], *tout le peuple et le roi pour que le peuple appartienne à YHWH.* (17) *Tout le peuple se rendit à la maison de Baal et la démolit. On brisa ses autels et ses images et l'on tua Mattân, le prêtre de Baal, devant les autels.*

(18) *Yehoyada' remit la charge de la maison de YHWH dans la main des prêtres, des Lévites* [6], *que David avait répartis sur la maison de YHWH, pour offrir les holocaustes de YHWH, selon ce qui est écrit dans la loi de Moïse, dans la joie et les chants, d'après (les ordres) de David.* (19) *Il établit les portiers aux portes de la maison de YHWH, pour que rien d'impur n'y entre d'une manière quelconque.* (20) *Puis il prit les chefs des centaines, les nobles et les dirigeants du peuple ainsi que tout le peuple du pays, et il fit descendre le roi de la maison de YHWH. Ils arrivèrent à la maison du roi, par la porte supérieure* [7], *et firent asseoir le roi sur le trône royal.* (21) *Tout le peuple du pays se réjouit, et la ville fut tranquille. Quant à Athalie, on l'avait fait mourir par l'épée.*

## La reine Athalie (chap. 22. 10 - 23. 21)

L'intérim du règne d'Athalie est comme une parenthèse dans la succession des rois davidiques que le Chroniqueur ne considère pas comme conforme à la promesse de Dieu. Cette reine d'origine païenne, fille du roi Achab d'Israël et de Jézabel, adorait les Baals

[1] Mot rare dont le sens est incertain (cf. 1 Chr. 18. 7).

[2] Il s'agit de la *loi*, appelée le *témoignage*, ou du *règlement* concernant la royauté qu'on remettait peut-être au moment du couronnement. Certains y voient plutôt une altération d'un mot signifiant *les chaînettes, les bracelets*, qui avec le diadème royal servaient de signes de la royauté (צְעָדוֹת au lieu de עֵדוּת ; 2 Sam. 1. 10; cf. Curtis, Dhorme, etc.).

[3] Lire peut-être, avec 2 R. 11. 15 : *ordonna* (וַיְצַו) au lieu de *fit sortir* (וַיּוֹצֵא).

[4] Litt. : *ceux qui sont établis...* (פְּקוּדֵי). Lire avec les anciennes versions : *les commandants* (פְּקִידֵי).

[5] 2 R. 11. 17 dit : *entre YHWH*, au lieu de : *entre lui*. Pour le Chroniqueur, le prêtre représente le Seigneur.

[6] Plusieurs manuscrits et les anciennes versions lisent : *et des Lévites* avec la conjonction. Le grec ajoute à cet endroit une phrase supplémentaire : *et il établit les fonctions quotidiennes des prêtres et des Lévites...*, ce qui donne à tout le verset une précision plus grande.

[7] 2 R. 11. 19 : *par le chemin de la porte des coureurs.*

pour lesquels elle avait fait construire un temple à Jérusalem (23. 17). De plus, elle avait failli exterminer la famille royale et seul l'enfant Joas avait échappé à ce massacre. Dès qu'il eut atteint l'âge de sept ans, un complot préparé par le prêtre Yehoyada' aboutit à l'élimination de la reine indésirable et remit sur le trône royal un descendant de David. Ces événements sont relatés ici d'après le récit qu'en donne 2 R. 11, récit qui, lui-même, a dû être quelque peu remanié par rapport aux documents lui servant de source. Il ne semble pas que le Chroniqueur ait utilisé d'autres éléments que le texte des Rois qu'il suit de très près. Cependant il est loin de le reproduire mot à mot. Çà et là, il donne ses explications et commentaires, ce qui allonge le récit sensiblement. Or ces explications donnent visiblement une orientation différente de celle que l'on remarque dans 2 R. 11. Par une série de détails et de notices, le Chroniqueur donne une perspective plus *religieuse* et plus *nationale* à la relation du complot qui aboutit à la mort d'Athalie et à l'intronisation de l'enfant Joas.

C'est en effet un événement qui est présenté comme une action du prêtre Yehoyada' qui engage dans ce complot *tous les prêtres et les Lévites*, alors que, dans le livre des Rois, ce sont les gardes royaux, les « coureurs » et les Kérétiens (cf. 2 R. 11. 4, 11, 13, 15, 19), bref l'armée composée de laïcs et de mercenaires étrangers. Dans les Chroniques, l'idée que des laïcs et des étrangers aient pu pénétrer dans le Temple de Jérusalem est inadmissible. Par conséquent, l'auteur élimine la mention des Kérétiens et des coureurs (même dans l'expression : la porte *des Coureurs*, qui devient, en 23. 20, la porte *Supérieure*) et parle, chaque fois, des chefs de centaines, comme d'une organisation non pas militaire, mais sacerdotale, et précise que ce sont les prêtres et les Lévites qui ont exécuté le coup d'état. Cette modification ne va pas sans créer quelques remarques surprenantes : les Lévites sont armés (v. 7) ; ils reçoivent avec les prêtres les armes de David (v. 9) ; ils sont les commandants de l'armée (v. 14). De plus, quelques précisions sont données au sujet de l'impossibilité pour les laïcs d'entrer dans le Temple : la femme qui sauva le petit Joas était la femme du prêtre Yehoyada' (22. 11 ; cette indication qui ne figure pas dans le livre des Rois a pu être puisée dans un document authentique reproduit par les Chroniques), de sorte qu'elle pouvait entrer dans le Temple ; l'interdiction est donnée à quiconque, sauf les prêtres et Lévites, d'entrer dans le Temple (23. 6) ; les portiers du Temple doivent veiller soigneusement à ne laisser entrer personne d'impur (v. 19). Enfin, le déroulement des événements prend une allure de cérémonie religieuse : les chantres et musiciens y ont un rôle important (v. 13), et les ordonnances de David relatives aux holocaustes sont rappelées (v. 18). Ces diverses indications ne figurent pas dans le récit de 2 Rois 11.

Mais c'est aussi un événement à caractère plus *national* que dans le texte du livre des Rois. Le peuple, dans son ensemble, y prend part, et l'assemblée entière s'engage dans ce coup d'état (23. 3). Tout Juda exécute les ordres (v. 8) et le roi est entouré par tout le peuple, chacun son arme à la main (v. 10) ! Athalie entend la voix du peuple qui acclame le roi, au cours d'un rassemblement qui paraît grouper une foule plus importante (v. 12-13). On se demande comment une telle manifestation a pu passer inaperçue de la reine jusqu'à ce moment. Le récit de 2 Rois 11 laisse l'impression d'un événement qui a pu rester caché jusqu'au moment décisif, pour garder l'effet de surprise. Dans les Chroniques, les prêtres, les Lévites et les chefs de toutes les villes de Juda se sont rassemblés à Jérusalem (v. 2), ce qui n'a pu guère passer inaperçu. L'auteur des Chroniques a donné à cet événement une portée nationale plus marquée. C'est à la fois, une révolte politique contre la reine, et une sorte de réforme religieuse concer-

nant tout le peuple et la célébration du culte selon les prescriptions de David et la loi de Moïse (v. 18-21).

Seule parmi les notices particulières au Chroniqueur, la liste des chefs de centaines donnée dans 23. 1 pourrait être empruntée à un document historique inconnu de l'auteur du livre des Rois. Toutes les autres sont vraisemblablement des annotations du Chroniqueur lui-même, conformément aux idées qu'il avait de l'histoire de Juda dont il présentait le déroulement comme un témoignage de sa foi.

## Le roi Joas (chap. 24)

### CHAPITRE XXIV

(1) *Joas était âgé de sept ans quand il devint roi, et il régna quarante ans à Jérusalem. Le nom de sa mère était Tsibyah, de Bèer-Shéba'.*

(2) *Joas fit ce qui est droit aux yeux de YHWH, tous les jours (de la vie) du prêtre Yehoyada'.* (3) *Yehoyada' lui fit épouser deux femmes, et il engendra des fils et des filles.*

(4) *Après cela, Joas eut à cœur de restaurer la maison de YHWH.* (5) *Il rassembla les prêtres et les Lévites et leur dit: « Sortez vers les villes de Juda et rassemblez, de la part de tout Israël, de l'argent pour réparer la maison de votre Dieu, d'année en année; et mettez de la hâte à cette affaire. » Mais les Lévites ne se hâtèrent pas.*

(6) *Alors le roi appela Yehoyada' le grand-prêtre*[1] *et lui dit: « Pourquoi ne t'es-tu pas soucié que les Lévites apportent, de Juda et de Jérusalem, ce qui a été imposé par Moïse, serviteur de YHWH, et par l'assemblée d'Israël, pour la tente du témoignage?* (7) *Car Athalie, cette femme d'impiété, (et)*[2] *ses fils ont porté atteinte*[3] *à la maison de Dieu, et ont affecté aux Baals tous les objets sacrés de la maison de YHWH. »* (8) *Le roi l'ayant dit, on fit une caisse*[4] *que l'on plaça à la porte de la maison de YHWH, au-dehors.* (9) *Puis on fit une proclamation, dans Juda et dans Jérusalem, pour qu'on apporte à YHWH ce que Moïse, serviteur de Dieu, avait imposé à Israël dans le désert.* (10) *Tous les chefs et tout le peuple se réjouirent*[5] *et vinrent jeter (leurs dons) dans la caisse jusqu'à ce qu'elle soit remplie*[6]. (11) *Au moment où l'on apporta la caisse à l'administration du roi, par la main des Lévites, et lorsqu'on vit qu'il y avait beaucoup d'argent, le scribe du roi vint, ainsi que*

[1] Le texte porte simplement: *le chef* (ou *la tête*). Mais il s'agit bien du grand-prêtre (cf. v. 11).

[2] La conjonction ne figure pas dans le texte. *Ses fils* représentent peut-être *ses partisans*, car Athalie n'avait qu'un fils: Ahazyahou (22. 10). Certains corrigent le mot בָּנֶיהָ en בֹּנֶיהָ = *ses bâtisseurs* (qui ont endommagé le Temple au profit des Baals?) ou même en כֹּהֲנֶיהָ = *ses prêtres* (de Baal). Ces corrections ne s'appuient sur aucun témoin du texte.

[3] Litt.: *ont fait des brèches.*

[4] C'est le même mot que *l'arche* de l'alliance, ou du témoignage. Il s'agit d'une caisse, d'un coffre, et ici d'un tronc pour recueillir les offrandes d'argent.

[5] Certaines versions grecques ont: *donnèrent*, au lieu de: *se réjouirent*. Une autre proposition est de lire: *ils écoutèrent* (= obéirent), c'est-à-dire וַיִּשְׁמְעוּ pour וַיִּשְׂמְחוּ (cf. Galling). Mais le texte tel qu'il est, est satisfaisant.

[6] On peut comprendre aussi: *jusqu'à ce que tout soit achevé* (c'est-à-dire *tout ce qui était dû*). Ce dernier sens est cependant moins certain, surtout à cause des versets suivants.

*l'administrateur du grand prêtre, et ils vidèrent la caisse, l'emportèrent et la remirent à sa place. Ainsi firent-ils de jour en jour, et recueillirent-ils de l'argent en abondance.* (12) *Le roi et Yehoyada' le remirent au maître*[1] *d'œuvre (chargé) du service de la maison de YHWH, et l'on paya des tailleurs de pierre et des ouvriers pour restaurer la maison de YHWH, de même que des ouvriers en fer et en bronze pour réparer la maison de YHWH.* (13) *Les maîtres d'œuvre travaillèrent et, dans leurs mains, l'avancement de l'ouvrage progressa*[2]*; ils rétablirent la maison de Dieu dans ses dimensions*[3]*, et la consolidèrent.* (14) *Quand ils eurent terminé, ils apportèrent au roi et à Yehoyada' le reste de l'argent, et ils en firent des ustensiles pour la maison de YHWH, des ustensiles pour le service et les holocaustes, des coupes et des objets d'or et d'argent. On offrit des holocaustes dans la maison de YHWH, continuellement, pendant tous les jours (de la vie) de Yehoyada'.*

(15) *Yehoyada' était vieux et rassasié de jours et il mourut. Il avait cent trente ans quand il mourut.* (16) *On l'ensevelit dans la ville de David, avec les rois, car il avait agi pour le bien d'Israël, et à l'égard de Dieu et de sa maison.*

(17) *Après la mort de Yehoyada', les chefs de Juda vinrent se prosterner devant le roi. Alors le roi les écouta.* (18) *Ils abandonnèrent la maison*[4] *de YHWH le Dieu de leurs pères, et servirent les pieux sacrés et les idoles: aussi la colère (de Dieu) vint-elle sur Juda et Jérusalem à cause de cette culpabilité qui fut la leur.* (19) *(Dieu) envoya parmi eux des prophètes pour les faire revenir à YHWH. Ils leur donnèrent des avertissements, mais on ne prêta pas l'oreille.* (20) *Alors l'esprit de Dieu revêtit Zacharie, fils de Yehoyada' le prêtre. Il se leva devant le peuple, et leur dit: « Ainsi a parlé Dieu: pourquoi transgressez-vous les ordres de YHWH et n'obtenez-vous pas de succès? Parce que vous avez abandonné YHWH, et qu'il vous a abandonnés. »* (21) *Mais ils conspirèrent contre lui et le lapidèrent sur l'ordre du roi, dans le parvis de la maison de YHWH*[5]. (22) *Le roi Joas ne se souvint pas de la loyauté qu'avait eue envers lui Yehoyada', père (de Zacharie), et il tua son fils, qui, lorsqu'il mourait, avait dit: « Que Dieu voie et qu'il en demande compte!*[6] *»*

(23) *Au renouvellement de l'année*[7]*, il arriva que l'armée des Araméens monta contre lui. Ils arrivèrent en Juda et à Jérusalem, massacrèrent, parmi le peuple, tous les chefs du peuple, et envoyèrent tout leur butin au roi de Damas.* (24) *Car l'armée des Araméens était venue avec un petit nombre d'hommes, mais YHWH avait livré entre leurs mains une armée très nombreuse, puisqu'ils avaient abandonné YHWH, le Dieu de leurs pères. Ainsi, ils exécutèrent un jugement contre Joas.* (25) *Quand ils s'éloignèrent de lui, alors qu'ils le laissèrent dans de grandes souffrances, ses serviteurs conspirèrent contre lui, à cause du sang des fils*[8] *de Yehoyada' le prêtre, et ils le tuèrent sur son lit. Il mourut, et ils l'ensevelirent dans la ville de David, mais ils ne l'ensevelirent pas dans les sépulcres des rois.* (26) *Voici*

[1] Plusieurs manuscrits ont le pluriel: *aux maîtres* d'œuvre.
[2] Litt.: *l'étendue (de la chair) remonta* (pour une blessure qui se cicatrise). Image de l'avancement des travaux.
[3] Mot rare: *mesure, dimension, plan normal?*
[4] Manque dans certains manuscrits grecs qui lisent: *ils abandonnèrent le Seigneur.* Un manuscrit porte: ils abandonnèrent *l'alliance* du Seigneur (בְּרִית au lieu de בֵּית).
[5] Une allusion probable à ce meurtre est faite dans Mat. 23. 35 et Luc 11. 51. Le texte de Matthieu parle de Zacharie *fils de Barachie*, par confusion avec le prophète Zacharie (Zach. 1. 1). Les évangiles disent qu'il fut tué « entre le Temple et l'autel », et non comme ici: « dans le parvis du Temple ».
[6] Litt.: *et qu'il recherche!* dans le sens de chercher à faire justice.
[7] Litt.: *au tournant de l'année.*
[8] Lire peut-être: *du fils* (avec le grec et le latin), car il s'agit du sang de Zacharie, fils de Yehoyada.

*ceux qui conspirèrent contre lui : Zabad, fils de Shim'at l'Ammonite, et Yehozabad, fils de Shimrit*[1] *la Moabite.*

(27) *Quant à ses fils*[2], *aux nombreux oracles*[3] *contre lui, et à la fondation de la maison de Dieu, tout cela est écrit dans le commentaire*[4] *du livre des Rois.*

*Amatsyahou, son fils, régna à sa place.*

Le roi Joas (chap. 24)

Le règne de Joas nous est présenté ici dans un chapitre qui est, à la fois, parallèle à 2 R. 12 et suffisamment différent de celui-ci pour qu'on ne puisse admettre un simple remaniement du Chroniqueur, comme c'est le cas dans le chapitre précédent. Même si l'auteur avait donné au récit une perspective différente de celle qui apparaît dans le livre des Rois, comme il le fait si souvent, il n'aurait probablement pas modifié aussi profondément le déroulement des faits sans avoir eu entre les mains des documents qu'il a utilisés comme sources. Or il nous en donne l'indication à la fin du chapitre lorsqu'il mentionne le commentaire, le « midrash » du livre des Rois (v. 27). C'est le seul texte qui en parle explicitement, mais il n'y a pas lieu de douter de l'existence d'un tel document comme source d'information à côté du livre des Rois proprement dit. Le Chroniqueur a sans doute donné une orientation théologique à tout le récit, selon ses idées, mais les faits et les détails nouveaux qu'il apporte n'ont certainement pas été imaginés par lui; il les a trouvés dans ce midrash, et il les a retenus parce qu'ils étaient susceptibles de donner à l'histoire qu'il racontait des éléments favorables à l'idée qu'il se faisait du règne de Joas.

Dès le début (v. 1-3), Joas apparaît comme un roi fidèle à Dieu, et la notice du livre des Rois sur la persistance des hauts-lieux où le peuple offrait des sacrifices (2 R. 12. 4) n'est pas conservée. Par contre, les Chroniques nous apprennent que Yehoyada', le grand prêtre, a donné deux épouses à Joas et qu'il en eut des fils et des filles. L'importance de la descendance davidique explique cette indication, surtout après les massacres de la famille royale à l'époque d'Athalie.

Puis nous avons le récit de la réforme de l'administration cultuelle (v. 4-14). D'après les Rois, Joas demanda aux prêtres d'employer l'argent que les fidèles apportaient au Temple aux travaux de réparation qui s'imposaient, et non aux seuls besoins du culte. Mais les prêtres n'en firent rien, et les réparations ne furent pas assurées. Le roi leur adressa des reproches, et le grand prêtre installa un tronc à l'entrée du Temple pour y mettre l'argent du peuple. Le secrétaire du roi comptait cet argent et le remettait aux responsables des travaux. Seul l'argent pour les sacrifices expiatoires était pour les prêtres.

Pour les Chroniques, cette réforme est différente. Les réparations n'étaient pas les travaux permanents que tout édifice exigeait, mais les « brèches » que l'impiété d'Athalie avait provoquées (v. 7). L'argent était celui que tout le peuple devait apporter, comme

[1] Dans 2 R. 12. 22 ces noms sont différents.

[2] Dans les versions anciennes, ces mots sont rattachés au v. 26. Certains (cf. Galling) lisent : *quant à ses actes* (וּדְבָרָיו au lieu de וּבָנָיו).

[3] Le mot *oracle* est de la même racine que le mot *charge, impôt,* de sorte qu'on pourrait éventuellement traduire : *les nombreuses impositions qui lui furent apportées,* mais cette traduction est moins probable.

[4] Voir note sur 13. 22.

lors de la construction du tabernacle au désert par Moïse (v. 6, 9). Les prêtres et les Lévites ont été chargés de le recueillir, mais c'est la négligence des Lévites qui fut la cause du retard provoquant le mécontentement du roi (v. 5-6). C'est le roi qui fit installer le tronc à la porte du Temple pour recueillir l'argent de tous, et cet argent servit à payer les réparations nécessaires. Bien plus, avec le reliquat de l'argent, on fabriqua des ustensiles divers pour le service du culte (v. 14), alors que dans 2 R. 12. 14 il est bien précisé que l'argent ne servit pas à faire de tels objets. Ainsi d'une part, il s'agit d'une sorte de « séparation de l'Eglise et de l'Etat », les frais du Temple devant désormais être assurés par les dons des fidèles, et non plus comme habituellement par le trésor royal; les prêtres doivent donner une part de l'argent pour l'entretien et les réparations du sanctuaire, et ne pas garder tout pour eux. D'autre part, c'est une réforme religieuse pour réparer les dommages de l'époque d'Athalie et un appel au peuple pour restaurer le sanctuaire et remettre en vigueur le vrai culte, comme lors de l'établissement de ce culte par Moïse.

La suite du récit parle de la mort du prêtre Yehoyada' (v. 15-16), homme de bien et béni par Dieu. Le livre des Rois n'en dit rien.

C'est ensuite l'infidélité du roi Joas (v. 17-22) et le refus d'écouter les avertissements du prophète Zacharie qu'il fait tuer près du Temple. De cela non plus, 2 R. 12 ne parle pas.

L'attaque des Araméens de Damas (v. 23-24) correspond bien à ce que dit 2 R. 12. 18-19, mais avec des changements importants. Au lieu de raconter comment Joas paya un lourd tribut, grâce aux trésors du Temple et du palais, pour empêcher Hazaël, roi de Syrie, d'attaquer Jérusalem, les Chroniques parlent d'une grave défaite de l'armée de Juda et de Jérusalem, pourtant plus nombreuse que la petite armée araméenne, parce que Dieu l'avait voulu ainsi. Les Araméens emmènent un riche butin à Damas, et laissent Joas probablement grièvement blessé (v. 25).

C'est alors qu'un complot de quelques personnes aboutit au meurtre de Joas, sur son lit de souffrance (v. 25-26). Là encore, le texte des Rois est différent, puisqu'il n'a parlé ni d'une défaite, ni de blessures du roi. Les conspirateurs semblent faire partie de l'entourage du roi, alors que 2 Chr. 24. 26 signale qu'ils étaient à demi étrangers, fils d'Ammonite et de Moabite. Enfin, si le roi est enseveli dans la ville de David, il ne l'est pas dans le tombeau des rois, alors que 2 R. 12. 22 ne donne pas cette précision.

On le voit, le texte des Chroniques connaît des faits non mentionnés dans celui des Rois. La notice finale du v. 27 confirme que ces faits, racontés dans le Midrash du livre des Rois, concernent les fils de Joas (v. 3), les oracles prophétiques (v. 19-22) et la fondation, c'est-à-dire en réalité, la réparation du Temple (v. 8-14). Mais il faut ajouter que le Chroniqueur a utilisé ces faits dans la perspective qui est la sienne propre et qui se manifeste dans les deux domaines suivants :

1. Le règne de Joas comprend *deux périodes* : pendant toute la vie du grand prêtre Yehoyada', le roi est fidèle et zélé pour le temple et le culte. C'est lui qui organise les réparations et remet en état le service cultuel. Dès la mort du prêtre, le roi subit l'influence de certains dirigeants et tombe dans l'infidélité. Il refuse d'écouter les prophètes, et donne l'ordre de tuer Zacharie. C'est alors que la colère de Dieu le frappe : défaite en face des Araméens et blessures du roi, avant son assassinat. Tout cela est présenté comme le jugement de Dieu, causé par l'infidélité du roi. Il n'était pas possible d'expliquer autrement ce revers militaire et cette mort déshonorante du roi. Dieu l'avait voulu ainsi, et sa volonté s'est accomplie par l'intermédiaire des étrangers qu'il emploie comme les instruments de sa justice (v. 24). La parole de Zacharie au moment de mourir (v. 22) trouvait sa réalisation.

2. L'histoire du roi Joas est, en même temps, une histoire du *prêtre Yehoyada'*. Les deux hommes nous apparaissent comme inséparables et pourtant opposés comme dans un contraste permanent. Le roi et le prêtre ont une autorité dont on ne discerne pas laquelle est la plus grande, tout au moins tant que le roi est fidèle.

C'est ainsi que, pendant toute la vie de Yehoyada', le roi fidèle à Dieu exerce un pouvoir politique et religieux qui lui permet même de faire des reproches au prêtre (v. 6). Cependant l'autorité du sacerdoce n'est pas contestée, et seule la négligence des Lévites explique le retard des travaux de réparation, mais pas, comme dans 2 Rois 12, la faute des prêtres. Lorsqu'il s'agit d'utiliser l'argent recueilli dans le tronc et d'employer le restant de cet argent pour les ustensiles du Temple, ce sont le roi et le grand prêtre qui en auront la décision (v. 12, 14).

Après la mort de Yehoyada', alors que le roi tombe dans l'infidélité, l'autorité du grand prêtre ressort par contraste avec celle du roi qui décline : Yehoyada' est mort très âgé, signe de la bénédiction de Dieu, et il sera enseveli avec les rois (v. 15-16), tandis que Joas mourra honteusement et ne sera pas mis dans le sépulcre des rois (v. 25). Yehoyada' aura un fils prophète, Zacharie, champion de la loi de Dieu et animé de l'esprit du Seigneur (v. 20), mais le roi le fera mourir (v. 21) en oubliant tout ce qu'avait fait son père, le prêtre. C'est à cause du sang ainsi répandu que le roi sera assassiné un peu plus tard (v. 25). On ne pourra donc pas dire du roi ce qui est dit du prêtre : « *il avait agi pour le bien d'Israël, et à l'égard de Dieu et de sa maison* » (v. 16).

A l'époque du Chroniqueur, le ministère sacerdotal est au premier plan de la vie du peuple de Dieu, au-dessus du ministère prophétique, et surtout du ministère royal qui, d'ailleurs, n'existait plus. C'est avec cette perspective relative à son époque, que notre auteur envisage l'histoire des rois de Juda, dont le règne de Joas est un exemple caractéristique.

## Le roi Amatsyahou (chap. 25)

### CHAPITRE XXV

(1) *Agé de vingt-cinq ans, Amatsyahou devint roi, et il régna à Jérusalem pendant vingt-neuf ans. Le nom de sa mère était Yeho'adan, de Jérusalem.* (2) *Il fit ce qui est droit aux yeux de YHWH, mais non toutefois d'un cœur intègre* [1].

(3) *Lorsque la royauté fut affermie entre ses mains* [2], *il tua ses serviteurs qui avaient frappé le roi son père.* (4) *Mais il ne fit pas mourir leurs fils, car selon ce qui est écrit dans la loi, dans le livre de Moïse, que Dieu a ordonnée, il est dit : « Les pères ne mourront pas à cause des fils, et les fils ne mourront pas à cause des pères ; en effet chacun mourra à cause de son péché.* [3] »

[1] Litt. : *d'un cœur parfait,* ou *entier,* c'est-à-dire *sans partage.*
[2] Litt. : *sur lui.*
[3] Citation, avec quelques variantes, de Dt. 24. 16. La même idée est exprimée chez les prophètes Jérémie (31. 29-30) et Ezéchiel (18. 19-24).

(5) *Amatsyahou réunit les gens de Juda et les organisa selon les familles, les chefs de milliers et les chefs de centaines, pour tout Juda et Benjamin. Puis il les passa en revue, à partir de ceux qui avaient vingt ans et au-dessus, et il en trouva trois cent mille, hommes d'élite, bons pour le service militaire, maniant la lance et le bouclier.* (6) *D'Israël, il prit aussi à sa solde cent mille vaillants hommes, pour cent talents d'argent.* (7) *Un homme de Dieu vint alors vers lui pour lui dire: « O roi! que l'armée d'Israël ne vienne pas avec toi, car YHWH n'est pas avec Israël, tous fils d'Ephraïm!* (8) *Si en effet tu vas toi-même (avec eux), agis et sois fort au combat!* [1] *(Malgré cela) Dieu te fera trébucher devant l'ennemi, car c'est en Dieu qu'est la force de secourir et de faire trébucher. »* (9) *Amatsyahou dit à l'homme de Dieu: « Que faire donc des cent talents que j'ai donnés à la troupe d'Israël? » Et l'homme de Dieu répondit: « YHWH a le pouvoir de te donner beaucoup plus que cela! »* (10) *Amatsyahou les sépara pour que la troupe qui était venue vers lui d'Ephraïm s'en aille chez elle, mais la colère (de ces gens) s'enflamma vivement contre Juda, et ils retournèrent chez eux avec une ardente colère.*

(11) *Amatsyahou, s'étant affermi, conduisit son peuple et alla dans la vallée du Sel. Il battit les fils de Seïr* [2]*, soit dix-mille hommes.* (12) *Les fils de Juda capturèrent dix mille hommes vivants, les emmenèrent au sommet d'un rocher* [3] *et les précipitèrent du sommet du rocher: ils s'écrasèrent tous.*

(13) *Les hommes de la troupe qu'Amatsyahou avait renvoyés au lieu d'aller avec lui au combat firent une incursion dans les villes de Juda depuis Samarie jusqu'à Beth-Horon* [4]*, battirent* [5] *trois mille d'entre eux et emmenèrent un abondant butin.*

(14) *Or il arriva que lorsque Amatsyahou revint, après avoir battu les Edomites, il fit amener les dieux des fils de Seïr et les installa pour lui comme des dieux; il se prosterna devant eux et leur offrit de l'encens.* (15) *Alors la colère de YHWH s'enflamma contre Amatsyahou et il lui envoya un prophète qui lui dit: « Pourquoi as-tu recherché les dieux de ce peuple, qui n'ont pas délivré leur peuple de ta main? »* (16) *Mais alors qu'il lui parlait, (le roi) lui dit: « T'avons-nous établi comme conseiller du roi? Cesse-donc! Pourquoi te frapperait-on? » Le prophète cessa, mais dit: « Je sais que Dieu a décidé dans son conseil de te faire périr, parce que tu as fait cela et que tu n'as pas écouté mon conseil.* [6] *»*

(17) *Amatsyahou, roi de Juda, tint conseil et envoya dire à Joas, fils de Yehoahaz, fils de Jéhu, roi d'Israël: « Viens, rencontrons-nous en face!* [7] *».* (18) *Et Joas, roi d'Israël, envoya dire à Amatsyahou, roi de Juda: « L'épine qui est au Liban envoya dire au cèdre*

[1] La phrase est peu claire, et les anciennes versions ajoutent quelques mots pour l'expliquer. On peut la comprendre comme une mise en garde : *Si tu vas avec eux... Dieu te fera trébucher...*, ou comme une exhortation (en ajoutant une négation) : *Si tu vas (seul)... Dieu ne te fera pas trébucher...* ou encore comme une sorte d'affirmation un peu ironique : *Si tu vas avec eux, tu auras beau agir et être fort au combat, malgré cela Dieu te fera trébucher...*

[2] C'est-à-dire les Edomites. La vallée du Sel est à localiser dans la région sud, vers Beer-Shéba.

[3] Dans 2 R. 14. 7, il s'agit du nom propre d'une localité : *Séla = le Rocher*, qui pourrait être identifiée avec Pétra ou un lieu voisin.

[4] L'expression est surprenante, car les villes de Juda ne commençaient pas à Samarie ! Mais peut-être est-ce une simple indication générale parlant d'une incursion commençant à Samarie et vers le sud, avec pillage de villes d'Israël aussi bien que de Juda. Il est inutile de supposer le texte altéré et de corriger Samarie, par exemple en Migrôn (au lieu de Shomeron) comme le propose Rudolph.

[5] Le sujet de ce verbe reste celui du verbe précédent. Dhorme estime que le sujet est autre, et que ce sont les gens de Juda qui battirent 3000 hommes de la troupe d'Ephraïm. Mais la phrase ne paraît pas cependant suggérer une telle interprétation.

[6] Il y a un rapprochement de mots probablement voulu : *conseiller* du roi, décidé dans son *conseil*, mon *conseil*, et même au verset suivant : il *tint conseil*.

[7] Litt. : *Nous nous verrons la face.*

*qui est au Liban : Donne-donc ta fille à mon fils comme femme ! Mais une bête sauvage qui est au Liban a passé et a piétiné l'épine.* (19) *Voici que tu as battu*[1] *Edom, dis-tu, et ton cœur s'est élevé pour te glorifier. Maintenant, retourne chez toi. Pourquoi t'engagerais-tu dans le malheur et tomberais-tu, toi et Juda avec toi ?* » (20) *Mais Amatsyahou n'écouta pas, car cela venait de Dieu qu'ils soient livrés dans la main (de l'ennemi), puisqu'ils avaient recherché les dieux d'Edom.* (21) *Alors Joas, roi d'Israël, monta, et ils se rencontrèrent en face, lui et Amatsyahou, roi de Juda, à Beth-Shémèsh qui est à Juda.* (22) *Juda, fut battu devant Israël ; et chacun s'enfuit à sa tente.* (23) *Quant à Amatsyahou, roi de Juda, fils de Joas, fils de Yehoahaz*[2], *Joas roi d'Israël le captura à Beth-Shémèsh et l'emmena à Jérusalem ; puis il fit dans la muraille de Jérusalem, depuis la porte d'Ephraïm, jusqu'à la porte de l'Angle*[3] *une brèche de quatre cents coudées.* (24) *(Il prit)*[4] *tout l'or et l'argent, tous les ustensiles qui se trouvaient dans la maison de Dieu, chez 'Obed-Edom, tous les trésors de la maison du roi ainsi que des otages, puis il retourna à Samarie.*

(25) *Amatsyahou, fils de Joas, roi de Juda, vécut quinze ans après la mort de Joas, fils de Yehoahaz, roi d'Israël.*

(26) *Le reste des actes d'Amatsyahou, les premiers comme les derniers, ne sont-ils pas écrits dans le livre des rois de Juda et d'Israël ?*

(27) *Depuis le temps où Amatsyahou s'était détourné de YHWH, on fit une conspiration contre lui à Jérusalem, et il s'enfuit à Lakish, mais on le poursuivit à Lakish et on le fit mourir là.* (28) *On l'emporta sur des chevaux et on l'ensevelit avec ses pères dans la ville de David*[5].

## Le roi Amatsyahou (chap. 25)

Ce chapitre reproduit d'assez près le texte de 2 R. 14, mais il le développe selon la méthode habituelle du Chroniqueur. Utilisant, comme ailleurs, d'autres documents que le texte des Rois qu'il complète ainsi, il présente également les événements conformément à son jugement théologique que les chapitres précédents nous ont fait connaître. Le règne d'Amatsyahou apparaît donc, à cause de cela, sous un jour un peu différent de ce que nous lisons dans les Rois.

Les v. 1-4 ne modifient guère 2 R. 14. 1-6, sauf l'omission de la notice sur la persistance du culte des hauts-lieux en Juda que n'admettait pas le Chroniqueur. Le roi se venge de ceux qui ont tué son père, mais épargne leurs fils en respectant la loi du Deutéronome 24. 16.

Avec les v. 5-13, nous avons un développement original dans les Chroniques, pour lequel seul le v. 7 de 2 R. 14 donne un parallèle : c'est la mention brève de la victoire du roi de Juda contre les Edomites. Le Chroniqueur fait précéder cet épisode d'un récit

[1] Litt. : *Tu as dit : Voici tu as battu Edom.* La construction exigerait la 1e personne : *Tu as dit : Voici j'ai battu Edom*, comme l'ont lu plusieurs des anciennes versions (הִכֵּיתִי pour הִכִּיתָ).

[2] Il faudrait plutôt lire ici, avec 2 R. 14. 13 : *fils de Ahazyahou* et non de *Yehoahaz*, ancêtre du roi Joas d'Israël et non du roi de Juda (cf. v. 17). Les deux noms ont d'ailleurs la même signification sous des formes différentes.

[3] Le texte a une forme de participe : *la porte faisant face.* Avec 2 R. 14. 13 et les versions, lire : *la porte de l'angle* (הַפִּנָּה non הַפּוֹנֶה).

[4] La phrase n'a pas de verbe et il faut en supposer un.

[5] Le texte porte, certainement par erreur : *la ville de Juda.*

où nous voyons Amatsyahou se constituant une armée importante, comprenant même des Israélites du Nord ou Ephraïmites. Mais un prophète vient lui dire d'abandonner tout projet de combat avec cette armée, car Dieu n'est pas avec les Israélites (v. 7). Nous retrouvons ici la méfiance du Chroniqueur pour tout ce qui concerne le royaume du Nord qui ne participe pas au vrai peuple de Dieu. Le roi obéit au prophète et renvoie ses mercenaires, mécontents d'une telle décision. Un peu plus tard (v. 13), ces gens reviennent se venger et font une razzia en Juda où ils tuent 3 000 hommes et pillent plusieurs villes. Auparavant, le roi dans sa campagne contre les Edomites (v. 12) avait massacré 10 000 prisonniers, précipités du haut d'un rocher. Ce sont probablement des détails historiques que l'auteur a trouvés dans ses sources.

La suite du récit nous donne encore un passage particulier au Chroniqueur (v. 14-16), avant le récit de la guerre entre les deux rois d'Israël et de Juda (v. 17-24) qui est la reproduction presque textuelle de 2 R. 14. 8-14. On comprend très bien la raison qui a guidé l'auteur dans sa relation. En effet la guerre aboutit à un désastre de Juda par Israël; le roi Amatsyahou est prisonnier, Jérusalem est en partie démantelée et les trésors sont pillés. Une telle humiliation de Juda devait s'expliquer, surtout que l'adversaire était Israël, dont on a vu que Dieu n'était pas avec lui (v. 7). La seule explication possible était que le roi de Juda avait été infidèle à Dieu et qu'il en portait le jugement. Les v. 14-16 nous l'apprennent: le roi avait pris les dieux des Edomites et les avait adorés comme ses dieux. Et comme un prophète était venu lui faire des reproches, le roi le menaça (v. 16). Désormais la décision de Dieu était prise de faire subir à Amatsyahou une cuisante défaite. Cette explication théologique est précisée clairement au verset 20, qui n'a pas son correspondant dans 2 R. 14.

La fin de la vie d'Amatsyahou (v. 25-28) donne encore l'occasion au Chroniqueur d'expliquer théologiquement pourquoi le roi sera tué par des conspirateurs qui l'avaient poursuivi jusqu'à Lakish: c'est parce qu'il s'était détourné de l'Eternel (v. 27). Ainsi, une fois de plus, la vie d'un roi de Juda suit la rigide loi de la rétribution. Les malheurs qu'il connaît sont les fruits de ses infidélités envers Dieu. S'il commence son règne « en faisant ce qui est droit aux yeux de l'Eternel » (v. 2) et si, par la suite, il connaît des revers, des humiliations et une mort honteuse, c'est qu'il a oublié la loi de Dieu ou méprisé les avertissements transmis par ses prophètes.

## Le roi 'Ouzziyahou (chap. 26)

### CHAPITRE XXVI

(1) *Tout le peuple de Juda prit 'Ouzziyahou* [1] *qui était âgé de seize ans et le nomma roi à la place de son père Amatsyahou.* (2) *C'est lui qui construisit Eloth* [2] *et la rendit à Juda, après que le roi* [3] *fut couché avec ses pères.*

[1] Ce roi est appelé *'Azaryah* dans le livre des Rois (2 R. 15. 1) et est connu habituellement sous le nom *d'Ozias.*

[2] D'après 2 R. 14. 22, il se pourrait que ce fût Amatsyahou, père d''Ouzziyahou qui reprit Eloth (ou Elath) pour la rendre à Juda.

[3] Le roi de Juda, ou comme certains le pensent, le roi d'Edom (cf. Rudolph, citant Alfrink).

(3) *'Ouzziyahou était âgé de seize ans quand il devint roi; il régna cinquante-deux ans à Jérusalem et le nom de sa mère était Yekolyah, de Jérusalem.* (4) *Il fit ce qui est droit aux yeux de YHWH, comme tout ce qu'avait fait Amatsyahou son père.* (5) *Or, il rechercha Dieu pendant les jours (de la vie) de Zekaryahou qui enseignait la crainte* [1] *de Dieu, et pendant les jours où il recherchait YHWH, Dieu le fit réussir.*

(6) *Il sortit pour faire la guerre aux Philistins et fit des brèches dans la muraille de Gat, dans la muraille de Yabné et dans la muraille d'Asdod; il construisit des villes* [2] *dans (la région) d'Asdod et des Philistins.* (7) *Dieu lui donna son aide contre les Philistins, contre les Arabes habitant à Gour-Baal* [3], *et contre les Me'ounites.* (8) *Les Me'ounites* [4] *donnèrent leur offrande à 'Ouzziyahou, et sa renommée alla jusqu'à l'entrée de l'Egypte, car il s'était affermi à un point extrême.*

(9) *'Ouzziyahou construisit des tours à Jérusalem sur la porte de l'Angle, sur la porte de la Vallée et sur l'Encoignure, et il les fortifia.* (10) *Il construisit aussi des tours dans le désert, et il creusa de nombreux puits, car il avait un abondant troupeau dans le bas-pays et dans la plaine, des laboureurs et des vignerons dans les montagnes et les vignobles; en effet il aimait la terre.*

(11) *'Ouzziyahou eut aussi une armée prête à la guerre, des hommes, bons pour le service dans la troupe, suivant le nombre de leur recensement (exécuté) par la main de Ye'iël, le scribe, et de Ma'aseyahou, le greffier, et sous les ordres de* Hananyahou, *l'un des chefs du roi.* (12) *Le nombre total des chefs de familles pour ces vaillants hommes était de deux mille six-cents.* (13) *Sous leurs ordres, la force armée était de trois cent sept mille cinq cents hommes, prêts au combat, avec grande vaillance pour aider le roi contre l'ennemi.* (14) *'Ouzziyahou leur prépara, pour toute l'armée, des boucliers, des lances, des casques, des cuirasses, des arcs et des pierres à frondes.* (15) *Il fit aussi, à Jérusalem, des machines inventées par un expert* [5] *pour être mises sur les tours et sur les angles afin de lancer des flèches et des grosses pierres. Sa renommée s'étendit au loin, car il fut miraculeusement aidé jusqu'à ce qu'il soit fort* [6].

(16) *Mais lorsqu'il devint fort, son cœur s'enorgueillit jusqu'à sa perte; il fut infidèle à YHWH son Dieu et il entra dans le sanctuaire de YHWH pour offrir des parfums sur l'autel des parfums.*

[1] Le texte porte: *qui faisait comprendre* (= enseignait) *à voir Dieu* (= la vision de Dieu). Cette phrase peu habituelle a été lue par plusieurs manuscrits et d'anciennes versions: *qui enseignait la crainte de Dieu* (בְּיִרְאַת pour בִּרְאֹת), ce qui est préférable.

[2] Le texte est peu clair: pourquoi le roi construit-il des villes dans ces régions ennemies? On pourrait traduire: il construisit des villes *contre* Asdod et *contre* les Philistins (Dhorme), mais il faudrait plutôt une autre préposition (עַל et non בְּ). Les diverses tentatives d'explication ou de correction du texte sont peu satisfaisantes.

[3] Localité inconnue. D'anciennes versions traduisent: *le rocher de Baal*, ou le *rocher* (Petra?). Quelques exégètes corrigent en *Guérar*, localité connue chez les Philistins.

[4] Le texte porte: *les Ammonites*, mais le grec a: *les Me'ounites*, ce qui paraît meilleur car les Ammonites n'avaient guère de contacts avec Juda, puisqu'ils résidaient en Transjordanie, tandis que les Me'ounites devaient être une peuplade du sud, voisine d'Edom, dans la localité de Ma'on.

[5] Expression difficile à traduire; on pourrait dire littéralement: *des inventions inventées par un inventeur.*

[6] Tel est le sens probable de la phrase. Certains n'y voient que l'expression de l'habileté du roi: *il fit des choses merveilleuses pour se faire aider* (Rabbinat, Dhorme), mais il semble que pour le Chroniqueur il y ait l'idée d'une aide miraculeuse de Dieu.

(17) *Derrière lui entra le prêtre 'Azaryahou, ainsi qu'avec lui quatre-vingts prêtres de YHWH, vaillants hommes.* (18) *Ils s'opposèrent à 'Ouzziyahou le roi et lui dirent: « Ce n'est pas à toi, 'Ouzziyahou, d'offrir des parfums à YHWH, mais aux prêtres, fils d'Aaron, consacrés pour offrir les parfums. Sors du lieu sacré, car tu as été infidèle, et il n'y aura pas pour toi de gloire, venant de YHWH, Dieu* [1]. (19) *Alors 'Ouzziyahou se mit en colère, tandis qu'il avait dans sa main l'encensoir pour offrir les parfums, et en se mettant en colère contre les prêtres, la lèpre brilla* [2] *sur son front devant les prêtres dans la maison de YHWH, à côté de l'autel des parfums.* (20) *'Azaryahou, le grand prêtre, se tourna vers lui, ainsi que tous les prêtres, et voici qu'il était lépreux sur le front. Ils l'expulsèrent de là hâtivement, et lui-même se dépêcha de sortir, car YHWH l'avait frappé.* (21) *Le roi 'Ouzziyahou fut lépreux jusqu'au jour de sa mort et il demeura comme lépreux dans une maison spéciale* [3], *car il était exclu de la maison de YHWH, et Yotham son fils, à la tête de la maison du roi, gouvernait le peuple du pays.*

(22) *Le reste des actes de 'Ouzziyahou, les premiers comme les derniers, c'est Esaïe fils d'Amots, le prophète, qui les a écrits.*

(23) *Et 'Ouzziyahou se coucha avec ses pères et on l'ensevelit avec ses pères* [4] *dans le champ de la sépulture des rois, car on disait: « Il était lépreux ». Yotham, son fils régna à sa place.*

## LE ROI 'OUZZIYAHOU (chap. 26)

Ce que nous savons du roi 'Ouzziyahou dans 2 R. 14. 21-22 et 15. 1-7 se réduit à peu de choses, bien que son règne soit l'un des plus longs: 52 ans. En dehors des indications habituelles concernant son âge, la durée de son règne et le nom de sa mère, puis le jugement sur sa vie (il fit ce qui est droit) même si les hauts-lieux ne disparurent pas de son temps, il ne nous est donné qu'un seul détail: il devint lépreux, et c'est son fils Yotham qui prit pratiquement le pouvoir, bien avant la mort de son père.

Il est certain que le Chroniqueur ne pouvait pas laisser sans explication cette double constatation: « il fit ce qui est droit aux yeux de Dieu », et « il fut frappé de la lèpre par Dieu ». Cette lèpre ne pouvait être qu'une punition pour une infidélité du roi et la relation de son règne devait comporter le récit de son infidélité. C'est donc ce que nous présente ce chapitre, avec un développement assez étendu dont ne parle nullement le livre des Rois (v. 6-20).

Comme précédemment, le Chroniqueur utilise certainement des documents historiques dont on ne conteste pas l'authenticité, mais il les présente à sa manière et montre que si le roi avait bien commencé son règne, un revirement se produisit chez lui qui explique sa fin malheureuse.

[1] Soit dans le sens: *ce ne sera pas glorieux pour toi*, soit plutôt dans le sens religieux de l'ancienne notion de la gloire de Dieu remplissant le Temple: *Dieu ne se manifestera pas dans sa gloire pour toi.*

[2] Ce verbe est habituellement employé pour un astre ou pour le soleil qui se lève.

[3] Litt.: *dans la maison de liberté* (ou *d'affranchissement*), expression peu claire, désignant soit une maison complètement libre, c'est-à-dire *isolée*, réservée aux lépreux, soit une maison *libérée* de toutes les obligations habituelles, puisque les lépreux vivaient en marge de la société. La même expression est employée dans les textes de Ras-Shamra pour parler du séjour des morts (cf. B.C., note sur 2 R. 15. 5).

[4] Ces trois mots empruntés à 2 R. 15. 7 qui parle de l'ensevelissement dans la ville de David, paraissent contredire ce qui suit, puisque le roi n'a pas été enseveli avec ses pères. Quelques manuscrits et versions les omettent.

Les données chronologiques du règne proviennent de 2 R. 15. 1-2, mais les Chroniques n'ajoutent pas que les hauts-lieux subsistèrent et que le peuple y offrait des sacrifices (2 R. 15. 4). Tous les rois de Juda sont fidèles à Dieu au début de leur règne.

C'est alors que les Chroniques nous offrent trois passages nouveaux :

1. La jeunesse du roi fut conseillée par un personnage inconnu, prêtre ou prophète, *Zekaryahou* (v. 5). Tant que celui-ci vécut, le roi resta fidèle, et Dieu lui accorda le succès. Il semble qu'on ait là un parallèle à ce que fut le début du règne de Joas, conseillé par le grand prêtre Yehoyada' (24. 2).

2. Le règne de 'Ouzziyahou fut *prospère et victorieux* (v. 6-15). Son armée fut puissante et remporta des succès sur les peuplades du sud. Il construisit des remparts et des tours à Jérusalem et ailleurs. Il eut des troupeaux en abondance et il s'occupa d'agriculture qu'il aimait (v. 10). Dans le domaine militaire, il utilisa même des machines de guerre pour lancer des flèches et des pierres, comme il en existait déjà chez d'autres peuples comme les Assyriens (v. 15). C'est la seule mention qu'on en trouve dans l'Ancien Testament. Bref sa renommée se répandit bien au-delà des frontières. Tous ces renseignements doivent correspondre à la vérité. Cette époque fut riche et prospère, aussi bien pour le royaume du Nord, avec le règne de Jéroboam II, que pour le royaume de Juda. Ce qu'en dit le prophète Esaïe (Es. 2-4 par ex.) confirme la prospérité du temps, avec les iniquités sociales qui en sont les conséquences. C'est d'ailleurs pourquoi on explique la mention du prophète Esaïe dans notre chapitre (v. 22), comme source d'information.

3. *L'infidélité* du roi se manifeste, alors qu'il est au faîte de sa gloire (v. 16-20). Elle consiste, non à se tourner vers les dieux des païens, comme l'ont fait ses prédécesseurs, mais à désobéir à la loi cultuelle qui interdisait à tout laïc l'entrée dans le sanctuaire. 'Ouzziyahou a-t-il voulu prendre pour lui les prérogatives du grand prêtre? A-t-il pensé que, comme David et Salomon, il pouvait offrir lui-même des sacrifices, ou a-t-il voulu marquer son autorité, même sur le sacerdoce, dans ses fonctions ? Toujours est-il que son entrée dans le Temple provoqua une vive réaction des prêtres, et que, d'après ce récit raconté de façon si vivante et tragique, Dieu le punit immédiatement, en le frappant de la lèpre sur le front. C'était le signe de la malédiction de Dieu, et désormais le roi ne sera plus qu'un malade, isolé de la société, indigne d'exercer le pouvoir que son fils Yotam va assumer à sa place.

Les Chroniques ajoutent (v. 23) que le roi ne fut même pas enseveli dans la tombe royale, mais dans les champs voisins. Un roi lépreux ne pouvait être qu'un homme rejeté par Dieu qu'il avait offensé gravement. La tradition en a conservé le souvenir puisqu'on a retrouvé un ossuaire près de Jérusalem, avec une inscription araméenne disant : « Ici sont les ossements de 'Ouzziya, roi de Juda. Ne pas ouvrir. » Il y aurait peut-être eu un transfert de ces ossements, à une époque ultérieure, dans l'ossuaire en question. Mais on n'a pas de preuves certaines de l'authenticité de ce fait (cf. Rudolph, et K. Galling, *Bibl. Real. lexikon*, art. Ossuar. 404-405).

## Le roi Yotam (chap. 27)

### CHAPITRE XXVII

(1) *Yotam était âgé de vingt-cinq ans quand il devint roi; il régna seize ans à Jérusalem, et le nom de sa mère était Yeroushah fille de Tsadoq.* (2) *Il fit ce qui est droit aux yeux de YHWH comme tout ce qu'avait fait 'Ouzziyahou son père. Toutefois il n'entra pas dans le lieu sacré de YHWH. Le peuple continuait de se corrompre.* (3) *C'est lui qui construisit la porte supérieure de la maison de YHWH, et il fit beaucoup de constructions dans la muraille de l'Ophel.* (4) *Il construisit des villes dans la montagne de Juda, et construisit aussi dans les régions boisées des forteresses et des tours.*

(5) *C'est aussi lui qui fit la guerre au roi des fils d'Ammon et il l'emporta sur eux. Les fils d'Ammon lui donnèrent cette année-là* [1] *cent talents d'argent, dix mille kors de blé et dix mille kors d'orge; c'est ce que les fils d'Ammon lui apportèrent, ainsi que la seconde et la troisième année.* (6) *Yotam devint fort parce qu'il suivait sa voie* [2] *en présence de YHWH son Dieu.*

(7) *Le reste des actes de Yotam, toutes ses guerres et sa conduite* [3], *sont écrits dans le livre des rois d'Israël et de Juda.* (8) *Il était âgé de vingt-cinq ans quand il devint roi et il régna seize ans à Jérusalem* [4]. (9) *Yotam se coucha avec ses pères et on l'ensevelit dans la ville de David. Ahaz, son fils, régna à sa place.*

Le roi Yotam (chap. 27)

Ce que les Chroniques disent du roi Yotam est plus étendu que ce qu'en disent les Rois (2 R. 15. 32-38). Ils en gardent le schéma habituel (âge, durée du règne, nom de la mère, mort et ensevelissement), mais ajoutent plusieurs renseignements (v. 3-6) qui proviennent d'une autre source dont il n'y a pas lieu de mettre en doute la valeur historique.

Dans le cadre schématique, notons seulement quelques différences. Le roi Yotam ne fit pas comme son père qui avait pénétré dans le sanctuaire, contrairement à la loi de Dieu (v. 2). Le livre des Rois ne le dit pas, mais précise par contre que les hauts-lieux ne disparurent pas (2 R. 15. 35). Dans la mention finale des livres où se trouvent consignés le reste des actions du roi, le Chroniqueur parle du livre des rois d'*Israël et de Juda*, et non pas du seul livre des rois de Juda (v. 6 et 2 R. 15. 36). Il répète ensuite, au v. 8, d'une façon inattendue, le v. 1.

Le livre des Rois (v. 37) signale le début de la campagne du roi de Syrie contre Juda, mais le Chroniqueur n'en dit rien. Par contre, nous trouvons dans notre chapitre, aux v. 3-6, des indications de deux genres:

[1] Le grec dit: *chaque année*, et ajoute à la fin du verset: c'est ce que... lui apportèrent, *la première année*, ainsi que la seconde et la troisième année.
[2] Litt.: *parce qu'il avait fixé ses voies.*
[3] Litt.: *et ses voies.*
[4] Cette répétition du v. 1 ne figure pas dans toutes les anciennes versions.

1. Les nombreuses constructions que Yotam fit à Jérusalem et dans le pays (v. 3-4) sans précisions de détails à leur sujet.

2. La guerre qu'il fit contre les Ammonites et sa victoire, qui lui procura, pendant trois ans, un important tribut de cette peuplade (v. 5-6). Parce que les Ammonites n'étaient pas limitrophes de Juda, plusieurs historiens (Benzinger, Galling) estiment qu'il s'agit plutôt d'une guerre contre les Me'ounites comme dans 26. 7 à l'époque de son père. Mais rien ne permet de l'affirmer, et notre texte porte 3 fois les mots: *les fils d'Ammon* qu'il serait difficile de vouloir corriger. Les circonstances historiques ne sont pas assez connues pour considérer comme impossible une guerre avec les Ammonites.
Naturellement, pour le Chroniqueur, ce succès de Yotam s'explique par sa fidélité à Dieu (v. 6).

## Le roi Ahaz (chap. 28)

### CHAPITRE XXVIII

(1) *Ahaz était âgé de vingt ans* [1] *quand il devint roi, et il régna seize ans à Jérusalem. Il ne fit pas ce qui est droit aux yeux de YHWH comme David son père.* (2) *Il marcha dans les voies des rois d'Israël et il fit même des idoles de métal fondu pour les Baals.* (3) *C'est lui qui offrit des parfums dans la vallée des fils de* Hinnom [2] *et fit brûler ses fils* [3] *par le feu, selon les abominations des nations que YHWH avait dépossédées devant les fils d'Israël.*

(4) *Il offrit des sacrifices et des parfums sur les hauts-lieux, sur les collines et sous tout arbre vert.*

(5) *YHWH son Dieu le livra aux mains du roi des Araméens, et ceux-ci le battirent, lui capturèrent un grand nombre de prisonniers et les emmenèrent à Damas. Il fut aussi livré dans les mains du roi d'Israël qui le battit (lors) d'une grande défaite.* (6) *Et Péqah, fils de Remalyahou, tua en Juda cent vingt mille hommes en un seul jour, tous les hommes vaillants, parce qu'ils avaient abandonné YHWH, le Dieu de leurs pères.* (7) *Zikri, guerrier d'Ephraïm, tua Ma'aséyahou fils du roi* [4], *'Azriqam chef de la maison (royale) et Elqanah, le second après le roi.* (8) *Les fils d'Israël capturèrent, parmi leurs frères, deux cent mille femmes, fils et filles, et leur prirent aussi un abondant butin; ils emmenèrent le butin à Samarie.*

(9) *C'est là qu'il y avait un prophète de YHWH, du nom de 'Odèd. Il sortit en face de l'armée qui arrivait à Samarie, et il leur dit: « Voici que dans sa colère contre Juda, YHWH, le Dieu de vos pères, les a livrés entre vos mains, et vous en avez tué avec une fureur qui va*

[1] Plusieurs manuscrits et versions portent *vingt-cinq ans*, mais probablement par influence de 27. 8 et de 29. 1.

[2] La vallée de *H*innom (Gué-*H*innom qui a donné Géhenne) est au sud et à l'ouest de Jérusalem. On y brûlait les déchets de la ville.

[3] Dans 2 R. 16. 3, il s'agit de *son* fils, et non de *ses* fils.

[4] Il ne peut guère être question ici d'un fils d'A*h*az, monté sur le trône à 20 ans, mais sans doute d'un proche parent du roi.

*jusqu'à atteindre les cieux*[1]. (10) *Et maintenant, ces fils de Juda et de Jérusalem, vous parlez de les soumettre pour en faire vos serviteurs et vos servantes! Mais vous-mêmes, n'y a-t-il pas en vous de culpabilité envers YHWH votre Dieu?*

(11) *Maintenant donc, écoutez-moi: faites retourner les captifs que vous avez capturés parmi vos frères, car l'ardeur de la colère de YHWH sera contre vous!* »

(12) *Alors des hommes d'entre les chefs des fils d'Ephraïm, 'Azaryahou, fils de Yeho*hanan, *Bérékyahou, fils de Meshillémot, Ye*hizqiyahou, *fils de Shalloum et 'Amasa, fils de* Hadlaï, *s'élevèrent contre ceux qui arrivaient de l'armée,* (13) *et leur dirent:* « *Vous ne ferez pas venir ici les captifs, car c'est pour nous une faute contre YHWH, quand vous parlez d'augmenter encore nos péchés et notre culpabilité*[2]. *Notre culpabilité est en effet très grande et une ardente colère est sur Israël.* »

(14) *Alors les soldats abandonnèrent les captifs et le butin en présence des chefs et de oute l'assemblée.* (15) *Des hommes, qu'on avait désignés par leurs noms*[3], *se levèrent et prirent en charge les captifs; ils revêtirent, avec ce qui venait du butin, ceux qui étaient nus; ils les habillèrent, les chaussèrent, les firent manger, les firent boire, les lavèrent*[4], *les conduisirent à âne — tous ceux (qui ne marchaient qu'en) trébuchant — et les amenèrent à Jéricho, la ville des Palmiers, auprès de leurs frères. Puis ils retournèrent à Samarie.*

(16) *En ce temps-là, le roi A*haz *envoya demander aux rois*[5] *d'Assyrie de le secourir.* (17) *Les Edomites vinrent de nouveau, battirent Juda et prirent des captifs.* (18) *Les Philistins envahirent les villes de la basse plaine et du sud de Juda. Ils s'emparèrent de Bet-Shémès, de Ayyalon, de Guedérot, de Soko et de ses dépendances, de Timnah et de ses dépendances, de Guimzo et de ses dépendances, et ils y demeurèrent.*

(19) *En effet, YHWH humiliait Juda à cause d'A*haz*, roi d'Israël*[6], *parce qu'il avait laissé Juda à l'abandon et qu'il avait été d'une grande infidélité envers YHWH.*

(20) *Tilgat-Pilnésèr*[7], *roi d'Assyrie, vint contre lui, l'assiègea, mais ne le vainquit pas*[8]. (21) *En effet, A*haz *avait dépouillé*[9] *la maison de YHWH et la maison du roi et des chefs, et il fit des dons au roi d'Assyrie; mais cela ne fut pas un secours pour lui.*

(22) *Dans le temps de sa détresse*[10], *il continua d'être infidèle à YHWH, lui, le roi A*haz. (23) *Il offrit des sacrifices aux dieux de Damas qui l'avaient battu, et il dit:* « *Parce que les dieux des rois d'Aram leur apportent du secours, c'est à eux que j'offrirai des sacrifices et ils me secourront.* » *Mais ce furent eux qui le firent trébucher, lui et tout Israël.* (24) *A*haz *rassembla les ustensiles de la maison de Dieu et brisa (ces) ustensiles de la maison*

[1] On pourrait aussi traduire (avec Rabbinat): *vous en avez fait un carnage féroce qui s'est amoncelé jusqu'au ciel.* Mais l'expression: *jusqu'à atteindre le ciel*, s'applique plutôt à la fureur, qu'à l'amoncellement des tués.

[2] La phrase est d'une construction un peu lourde et on pourrait la décomposer autrement. Toutefois, il n'y a pas lieu de la corriger comme le proposent certains (cf. B.C.).

[3] Et non: *les hommes dont les noms viennent d'être mentionnés* (Segond), c'est-à-dire les quatre personnes du v. 12.

[4] Litt.: *les oignirent.*

[5] Toutes les anciennes versions et 2 R. 16. 7 ont le singulier: *au roi d'Assyrie,* ce qui paraît plus logique. Mais le pluriel est employé aussi plus loin (32. 4).

[6] Plusieurs corrigent en *roi de Juda,* mais le mot Israël est souvent employé dans les Chroniques pour parler de Juda.

[7] Forme inhabituelle du nom de *Tiglat-Piléser,* roi d'Assyrie.

[8] Avec une légère correction de voyelles, on peut traduire: *mais ne l'aida pas,* ce qui serait confirmé par le verset suivant. Cependant en gardant le texte, le sens est satisfaisant.

[9] Litt.: *partagé, divisé.*

[10] Ces mots sont rattachés au verset précédent, dans la traduction grecque.

*de Dieu. Il ferma les portes de la maison de YHWH et se fit des autels dans tous les coins de Jérusalem.* (25) *Dans chacune des villes de Juda, il fit des hauts-lieux pour offrir des parfums à d'autres dieux et irrita YHWH, le Dieu de ses pères.*

(26) *Le reste de ses actions et de toute sa conduite, les premières comme les dernières, sont écrites sur le livre des rois de Juda et d'Israël.* (27) *Et Ahaz se coucha avec ses pères et on l'ensevelit dans la ville, à Jérusalem, car on ne l'emmena pas dans les tombeaux des rois d'Israël. Ezéchias, son fils, régna à sa place.*

Le roi Ahaz (chap. 28)

Avec ce chapitre sur le règne d'A*h*az de Juda, nous sommes une fois de plus en présence d'un récit qui utilise le texte de 2 R. (chap. 16. 1-20), mais avec une perspective différente donnée par le Chroniqueur conformément à ses idées, et aussi d'un récit qui nous apporte des éléments nouveaux provenant d'une autre source que l'auteur suit, en nous donnant des informations nouvelles dont la valeur historique est tout à fait vraisemblable. Que le Chroniqueur présente une version de certains événements à sa manière, cela ne peut nous surprendre. Il voit, dans le déroulement de l'histoire, des causes et des effets dont il témoigne en fonction de sa théologie de l'histoire. Nous ne pouvons parler, avec certains, d'une déformation tendancieuse de l'histoire, mais au contraire d'une sorte de prédication sur les événements, qui souligne tel ou tel aspect important et explique la réalité par une intervention permanente de Dieu dans cette histoire.

Le livre des Rois met au centre du règne d'A*h*az la guerre appelée habituellement syro-éphraïmite, dont le livre d'Esaïe nous donne aussi une relation au chap. 7. Les faits sont assez bien connus, sauf dans certains détails : une coalition de Péqa*h*, roi de Samarie et de Retson roi de Damas menace A*h*az roi de Jérusalem, vers 734. Il semble que les rois coalisés cherchent à incorporer Juda dans une alliance plus étendue, et qu'ils désirent mettre sur le trône de Jérusalem, un homme de leur parti, le fils de Tabeél (Es. 7. 6). Malgré les avertissements du prophète Esaïe, le roi A*h*az sollicite une aide du roi d'Assyrie, Tiglat-Pilèser IV, qui ne tarde pas à attaquer, par derrière, les Araméens, et à prendre Damas. C'est le début des événements qui vont amener la chute de Samarie (721). Certes, le livre des Rois ne donne pas tous ces détails, mais le résumé qu'il en présente paraît s'accorder avec ce qu'en dit le livre d'Esaïe.

Comment apparaît cette histoire dans les Chroniques ? L'épisode de la guerre syro-éphraïmite est certainement oublié depuis longtemps. Pour le Chroniqueur, ce qui ressort du règne d'A*h*az, c'est son impiété, son infidélité envers Dieu, et tous les événements ne sont qu'une juste punition de sa conduite. Les divers épisodes de la guerre, avec d'autres encore, ne sont que les coups frappés par Dieu contre un roi idolâtre, et l'enchaînement politique des faits disparaît à l'arrière-plan.

Dans les *v. 1-4*, le roi apparaît plus coupable que dans le texte parallèle des Rois (16. 1-4) : il fabrique des idoles, pour les Baals, il offre des sacrifices dans la vallée de *H*innom, il fait passer *ses* fils (non : *son* fils) par le feu. Son impiété est donc très grave, et Dieu ne peut la laisser impunie.

Les *v. 5-15* racontent la guerre, mais ce n'est pas une alliance de Samarie et de Damas. Ce sont des attaques séparées qui frappent A*h*az : d'abord les Syriens qui sont vainqueurs

(v. 5); puis les Israélites, vainqueurs également (v. 6-8), emmènent de nombreux prisonniers et un abondant butin à Samarie. Plus tard, il y aura encore une attaque des Edomites et des Philistins (v. 17-19).

Mais le plus remarquable est le récit des *v. 9-15.* Si les Israélites ont vaincu Juda, c'est parce que Dieu voulait le punir. Cependant, en Israël, il existait encore des prophètes, et par la bouche de l'un d'eux (v. 9), Dieu va annoncer à Israël qu'il ne doit pas dépasser la limite assignée dans son plan à cet instrument de sa colère. Les paroles du prophète demandent de renvoyer les prisonniers de Juda, qui sont leurs frères, sinon la colère de Dieu tombera sur Israël. Quelques hommes prennent au sérieux cette prédication, et bientôt les Israélites renoncent à leur capture : on restaure les prisonniers, on les habille, on les soigne, on fait monter les blessés sur des ânes, et on les reconduit tous en Juda, en passant, d'une manière curieuse et sans raison apparente, par le chemin de Jéricho. Les Israélites retournent alors à Samarie (v. 15). Cet épisode est unique dans le livre des Chroniques et paraît si différent de l'opinion habituelle que le Chroniqueur se fait du royaume du Nord, qu'il est impossible de croire à une création de sa part. La générosité des Samaritains (Rudolph évoque ici le « bon Samaritain » de Luc 10), leur obéissance à un prophète de Dieu, leur désir de ne pas attirer sur eux le jugement de Dieu, et l'insistance à voir dans les hommes de Juda leurs « frères » (v. 8, 11, 15), donnent à ce passage une allure de *prédication* dans laquelle le peuple d'Israël est présenté comme encore capable de revenir à Dieu et de retrouver ses frères.

L'intervention du roi d'Assyrie (v. 16-21) n'est relatée que comme un épisode parmi les autres. Si A*h*az l'a appelé à son secours, il en fut déçu, car le roi d'Assyrie vint plutôt en adversaire qu'en ami, et le roi de Juda lui fit de nombreux présents, sans avoir obtenu l'aide souhaitée. Le Chroniqueur minimise visiblement cet accord entre Juda et l'Assyrie.

Enfin, les *v. 22-27*, avant de reproduire le schéma courant relatif à la mort du roi (v. 26-27), donnent un dernier écho de l'impiété d'A*h*az. Ici, le texte de 2 R. 16. 10-18 est considérablement abrégé, et la rencontre d'A*h*az et du roi d'Assyrie à Damas, de même que ses ordres au prêtre Urie de construire un autel sur le modèle de celui de Damas, et les cérémonies sacrificielles exécutées par la suite sur cet autel, ont disparu du récit. Le Chroniqueur en présence de cette idolâtrie, lui donne une explication théologique : A*h*az battu par les Araméens s'est tourné vers leurs dieux dans l'espoir d'obtenir leur aide. Mais c'est l'inverse qui s'est produit, et Dieu s'irrita contre lui encore davantage. Il n'a pas été digne, pour notre auteur, d'être enseveli dans la ville de David, mais simplement dans la ville de Jérusalem, en dehors des sépulcres royaux (v. 27). Comme au v. 1, il était dit que le roi régna 16 ans, et qu'il était monté sur le trône à l'âge de 20 ans, l'âge qu'il avait à sa mort (36 ans) prouve bien, sans qu'il soit nécessaire de le dire explicitement, qu'une mort prématurée fut le jugement définitif de Dieu sur un roi qui n'a pas eu, comme plusieurs de ses prédécesseurs, le mérite de bien commencer son règne. D'un bout à l'autre de son activité royale, A*h*az l'infidèle n'a connu que les épreuves envoyées par Dieu contre lui et son peuple. Par contraste, c'est le royaume d'Israël qui devient l'instrument, obéissant et fidèle, du Seigneur !

## Le roi Ezéchias (chap. 29 - 32)

### CHAPITRE XXIX

(1) *Ezéchias devint roi à l'âge de vingt-cinq ans, et il régna vingt-neuf ans à Jérusalem; le nom de sa mère était Abiyah, fille de Zekaryahou.* (2) *Il fit ce qui est droit aux yeux de YHWH, comme tout ce qu'avait fait David son père.*

(3) *C'est lui qui, la première année de son règne, dans le premier mois, ouvrit les portes de la maison de YHWH et les répara.* (4) *Il fit venir les prêtres et les Lévites et les rassembla sur la place orientale* [1]. (5) *Puis il leur dit: « Ecoutez-moi, Lévites! Maintenant, sanctifiez-vous et sanctifiez la maison de YHWH, le Dieu de vos pères. Faites sortir la souillure* [2] *du sanctuaire.* (6) *Car nos pères ont été infidèles; ils ont fait le mal aux yeux de YHWH notre Dieu, et l'ont abandonné; ils ont détourné leur visage de la demeure de YHWH et ont tourné le dos.* (7) *Ils ont même fermé les portes du vestibule, éteint les lampes et n'ont pas offert de parfums ni fait monter d'holocauste dans le lieu saint, pour le Dieu d'Israël.* (8) *Voici que la colère de YHWH est venue sur Juda et Jérusalem, et il en a fait un objet de terreur, d'horreur et de risée, ainsi que vous le voyez de vos yeux.* (9) *Alors, nos pères sont tombés par l'épée; nos fils, nos filles et nos femmes sont en captivité, à cause de cela* [3]. (10) *Maintenant, j'ai dans le cœur l'idée de traiter une alliance avec YHWH, le Dieu d'Israël; ainsi, l'ardeur de sa colère se détournera de nous.* (11) *Et maintenant, mes fils, ne restez pas inactifs, car c'est vous que YHWH a choisis pour vous tenir en sa présence à son service, et pour être ses serviteurs et ceux qui offrent les parfums. »*

(12) *Alors les Lévites se levèrent: Ma*ḥ*at fils de ʿAmasaï; Yoël fils de ʿAzaryahou, des fils des Qehatites; et des fils de Merari, Qish, fils de ʿAbdi, et ʿAzaryahou, fils de Yehallélèl; et des fils des Guershounites, Yoa*ḥ*, fils de Zimmah, et ʿEden, fils de Yoa*ḥ*;* (13) *et des fils de Elitsaphan, Shimri, et Yeʿièl; et des fils d'Asaph, Zekaryahou et Mattanyahou;* (14) *et des fils de Héman, Ye*ḥ*ièl et Shimʿi; et des fils de Yedoutoun, Shemaʿyah et ʿOuzzièl.* (15) *Ils rassemblèrent leurs frères, se sanctifièrent et vinrent purifier la maison de YHWH, selon l'ordre du roi, d'après les paroles de YHWH.* (16) *Les prêtres entrèrent dans l'intérieur de la maison de YHWH pour la purifier et firent sortir dans la cour de la maison de YHWH toutes les impuretés qu'ils trouvèrent dans le temple de YHWH; les Lévites les recueillirent pour les sortir au-dehors, dans le torrent du Cédron.* (17) *Ils commencèrent à faire cette sanctification le premier jour du premier mois; le huitième jour du mois, ils arrivèrent au vestibule de YHWH* [4] *et ils sanctifièrent la maison de YHWH pendant huit jours. Le seizième jour du premier mois, ils achevèrent.*

(18) *Ils vinrent alors chez le roi Ezéchias, à l'intérieur (du palais) et dirent: « Nous avons purifié toute la maison de YHWH, l'autel des holocaustes, tous ses ustensiles, la table*

[1] A l'est du *temple* ou mieux à l'est *de la ville*, vers une des portes orientales.

[2] Terme qui désigne l'idolâtrie, et qui est employé habituellement pour parler de l'impureté de la femme au moment de la menstruation.

[3] Les mots *à cause de cela* sont rattachés, dans le grec, au verset suivant.

[4] Il faut sans doute comprendre que les prêtres purifièrent, pendant 8 jours, les parvis et les alentours du Temple, puis, pendant 8 autres jours, ils entrèrent dans le vestibule et dans le Temple pour les purifier.

*de proposition et tous ses ustensiles;* (19) *et tous les ustensiles que le roi Ahaz avait profanés pendant son règne par son infidélité, nous les avons replacés et nous les avons sanctifiés: les voici devant l'autel de YHWH.* »

(20) *Le roi Ezéchias se leva de bon matin, rassembla les chefs de la ville et monta à la maison de YHWH.* (21) *On amena sept taureaux, sept béliers, sept agneaux et sept boucs en sacrifice pour la royauté* [1], *pour le sanctuaire et pour Juda, et il dit aux prêtres, fils d'Aaron, d'offrir les holocaustes sur l'autel de YHWH.* (22) *On immola le gros bétail, et les prêtres recueillirent le sang et aspergèrent l'autel; ils immolèrent les béliers et, avec le sang, aspergèrent l'autel; ils immolèrent les agneaux et, avec le sang, aspergèrent l'autel.* (23) *Puis ils firent approcher les boucs du sacrifice pour le péché, en face du roi et de l'assemblée, et posèrent les mains sur eux.* (24) *Les prêtres les immolèrent et mirent leur sang sur l'autel en sacrifice pour le péché, pour faire l'expiation de tout Israël, car c'est pour tout Israël que le roi avait dit d'offrir l'holocauste et le sacrifice pour le péché.*

(25) *Il plaça les Lévites dans la maison de YHWH, avec des cymbales, des harpes et des cithares, selon l'ordre de David, de Gad le voyant du roi et de Natan le prophète, car cet ordre venait de YHWH par le moyen de ses prophètes.* (26) *Les Lévites se placèrent donc avec les instruments de David et les prêtres avec les trompettes.* (27) *Ezéchias ordonna d'offrir l'holocauste sur l'autel, et au moment où commença l'holocauste, commença aussi le chant de YHWH avec les trompettes, et avec le moyen des instruments de David, roi d'Israël.* (28) *Toute l'assemblée se prosterna, en chantant le cantique et en jouant des trompettes, le tout jusqu'à l'achèvement de l'holocauste.* (29) *Quand on eut achevé d'offrir l'holocauste, le roi et tous ceux qui se trouvaient avec lui ployèrent les genoux et se prosternèrent.* (30) *Le roi Ezéchias et les chefs dirent aux Lévites de louer YHWH avec les paroles de David et d'Asaph le voyant. Ils le louèrent avec joie* [2], *s'inclinèrent et se prosternèrent.*

(31) *Ezéchias prit la parole et dit: « Maintenant que vous avez pris en main* [3] *le service de YHWH, approchez-vous et apportez des sacrifices d'actions de grâce pour la maison de YHWH. » Et l'assemblée apporta des sacrifices d'actions de grâce, et tous ceux qui en avaient la volonté, des holocaustes.* (32) *Le nombre des holocaustes qu'apporta l'assemblée fut de soixante-dix bœufs, de cent béliers et de deux cents agneaux; tout cela en holocauste à YHWH.* (33) *Les offrandes sacrées furent de six cents bœufs et de trois mille têtes de petit bétail.* (34) *Seulement les prêtres étaient peu nombreux et ne purent pas dépouiller* [4] *tous les holocaustes. Leurs frères, les Lévites, les aidèrent jusqu'à l'achèvement de l'ouvrage et jusqu'à ce que les prêtres se soient sanctifiés, car les Lévites avaient mis plus de cœur à se sanctifier que les prêtres.* (35) *Il y eut ainsi* [5] *des holocaustes en abondance, avec les graisses des sacrifices de paix et les libations des holocaustes. Le service de la maison de YHWH fut donc rétabli.* (36) *Ezéchias et tout le peuple se réjouirent de ce que Dieu avait préparé pour le peuple, car la chose s'était faite très rapidement.*

[1] On pourrait traduire aussi: *pour le royaume*, mais ce mot ferait double emploi avec Juda. *Pour la royauté*, c'est-à-dire pour la famille royale et la dynastie.

[2] Litt.: *Jusque pour la joie.*

[3] Litt.: *maintenant que vous avez rempli vos mains pour YHWH*, allusion à un rite de consécration des prêtres, ou d'installation dans une fonction (cf. Ex. 28. 41; 29. 24 etc.) cf. M. Noth, *Amt und Berufung im Alten Testament*, 1958 p. 7-9). Certains exégètes corrigent cette phrase qui ne s'accorde pas avec la suite, puisque c'est l'assemblée, et non les prêtres, qui apporte les sacrifices (cf. Rudolph), mais cela reste très conjectural.

[4] Ce verbe signifie *écorcher*, *retirer* la peau d'une victime.

[5] On pourrait aussi comprendre: *il y eut aussi*, c'est-à-dire *en plus*.

## CHAPITRE XXX

(1) *Ezéchias envoya dire à tout Israël et à Juda — et il avait même écrit des lettres à Ephraïm et Manassé — de venir à la maison de YHWH, à Jérusalem, afin de célébrer une Pâque pour YHWH, le Dieu d'Israël.*

(2) *Le roi, ses chefs et toute l'assemblée à Jérusalem se consultèrent en vue de célébrer la Pâque le deuxième mois* [1]. (3) *En effet, ils n'avaient pu la célébrer en ce temps-là, parce que les prêtres ne s'étaient pas sanctifiés en nombre suffisant* [2] *et que le peuple n'était pas rassemblé à Jérusalem.* (4) *La chose sembla bonne* [3] *aux yeux du roi et aux yeux de toute l'assemblée,* (5) *et ils l'exécutèrent en faisant passer à travers tout Israël de Beèr-Shéba à Dan, un appel à venir célébrer une Pâque pour YHWH, le Dieu d'Israël, à Jérusalem, car ils n'étaient pas nombreux à l'avoir célébrée* [4], *selon ce qui est écrit.*

(6) *Les coureurs, avec les lettres de la main du roi et de ses chefs, allèrent dans tout Israël et Juda, selon l'ordre du roi, et dirent : « Fils d'Israël* [5], *revenez vers YHWH, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, et il reviendra à ceux qui restent parmi vous, les rescapés de la main des rois d'Assyrie.* (7) *Ne soyez pas comme vos pères et comme vos frères qui ont été infidèles à YHWH, le Dieu de leurs pères, qui les a livrés à la dévastation, comme vous le voyez.* (8) *Maintenant ne raidissez pas votre cou, comme vos pères ; donnez la main* [6] *à YHWH, venez à son sanctuaire qu'il a consacré pour toujours, servez YHWH, votre Dieu et l'ardeur de sa colère se détournera de vous.* (9) *En effet, lorsque vous reviendrez à YHWH, vos frères et vos fils trouveront pitié* [7] *de la part de ceux qui les ont déportés, et reviendront dans ce pays, car YHWH, votre Dieu, est clément et compatissant ; il ne détournera pas (sa) face de vous, si vous revenez à lui. »*

(10) *Les coureurs passèrent de ville en ville, dans le pays d'Ephraïm et de Manassé, et jusqu'à Zabulon* [8], *mais les gens rirent à leur sujet et se moquèrent d'eux.* (11) *Toutefois quelques hommes d'Ashèr, de Manassé et de Zabulon s'humilièrent et vinrent à Jérusalem.*

(12) *La main de Dieu fut aussi en Juda pour leur donner un seul cœur, afin d'exécuter l'ordre du roi et des chefs conformément à la parole de YHWH.*

(13) *Un peuple nombreux se rassembla à Jérusalem pour célébrer la fête des pains sans levain* [9], *au deuxième mois ; l'assemblée était très nombreuse.* (14) *Ils se levèrent,*

[1] La fête était célébrée habituellement le premier mois de l'année, mais on pouvait parfois la reculer d'un mois (Nb. 9. 6-13).

[2] Litt. : *pour assez,* ce qui pourrait se comprendre par *suffisamment ;* mais c'est plutôt *en nombre suffisant.* Il ne s'agit pas d'une sanctification plus ou moins grande, mais d'un nombre plus ou moins grand de prêtres sanctifiés.

[3] Litt. : *fut droite.*

[4] On pourrait aussi traduire : *car depuis longtemps, on ne l'avait pas célébré...*

[5] Les envoyés du roi s'adressent ici aux gens du royaume du Nord, qui étaient restés dans le pays après la prise de Samarie par les Assyriens, et la déportation d'une partie de la population (cf. v. 9).

[6] C'est-à-dire *donnez-vous à YHWH* et acceptez de marcher avec lui.

[7] Litt. : *(seront) en pitié en face de... ;* mais la phrase ne comporte pas de verbe.

[8] A cause du v. 5, Rudolph suggère de corriger : *et jusqu'à Zabulon,* en : *et jusqu'à la frontière de Dan* (וְעַד־גְּבֻל־דָּן), mais pourtant le v. 11 mentionne bien Zabulon.

[9] La *fête des pains sans levain* et la *Pâque* étaient étroitement reliées au point de s'identifier l'une à l'autre, alors que dans les temps anciens elles étaient vraisemblablement distinctes.

*ôtèrent les autels qui étaient à Jérusalem et ôtèrent aussi les brûle-parfums* [1] *et les jetèrent dans le torrent du Cédron.* (15) *Ils immolèrent la Pâque le quatorzième jour du second mois; les prêtres et les Lévites* [2] *furent dans la confusion et se sanctifièrent; puis ils apportèrent les holocaustes de la maison de YHWH.* (16) *Ils se tinrent à leur emplacement, selon leur règle d'après la loi de Moïse, homme de Dieu, les prêtres répandant le sang reçu de la main des Lévites.* (17) *Car il y avait dans l'assemblée beaucoup de personnes qui ne s'étaient pas sanctifiées et les Lévites avaient la tâche d'immoler les victimes de la Pâque pour tous ceux qui n'étaient pas purs, afin de les sanctifier pour YHWH.* (18) *En effet, une grande partie du peuple, beaucoup de ceux d'Ephraïm, de Manassé, d'Issacar et de Zabulon, ne s'étaient pas purifiés. Pourtant ils avaient mangé la Pâque, mais non selon ce qui est écrit, et Ezéchias avait prié pour eux, disant: « Que YHWH, qui est bon, pardonne à* (19) [3] *quiconque a pris à cœur de rechercher Dieu, YHWH, le Dieu de ses pères. même si ce n'est pas selon la purification des choses saintes. »* (20) *YHWH écouta Ezéchias et prit soin* [4] *du peuple.*

(21) *Les fils d'Israël qui se trouvaient à Jérusalem célébrèrent la fête des pains sans levain pendant sept jours avec une grande joie. Les Lévites et les prêtres louaient YHWH, jour après jour, avec de puissants instruments* [5] *en l'honneur de YHWH.* (22) *Ezéchias parla au cœur* [6] *de tous les Lévites qui avaient montré une réelle intelligence envers YHWH. Ils mangèrent* [7] *ce qui était fixé pendant sept jours, offrant des sacrifices de paix et montrant leur reconnaissance* [8] *envers YHWH, le Dieu de leurs pères.*

(23) *Toute l'assemblée se décida à célébrer (la fête) sept autres jours et on la célébra sept jours dans la joie.*

(24) *Ezéchias, roi de Juda, avait prélevé pour l'assemblée mille taureaux et sept mille têtes de petit bétail, et les chefs avaient prélevé pour l'assemblée mille taureaux et dix mille têtes de petit bétail. Des prêtres, en grand nombre, s'étaient sanctifiés.*

(25) *Toute l'assemblée de Juda se réjouit, ainsi que les prêtres, les Lévites, toute l'assemblée qui était venue d'Israël, et les étrangers venus du pays d'Israël et habitant en Juda.* (26) *Il y eut à Jérusalem une grande joie, car depuis le temps de Salomon, fils de David, roi d'Israël, rien comme cela ne s'était produit à Jérusalem.* (27) *Les prêtres et les Lévites* [9] *se levèrent et bénirent le peuple; leur voix fut entendue et leur prière parvint au lieu de séjour de sa sainteté, dans les cieux.*

[1] Mot incertain qui ne se rencontre qu'ici: brûle-parfum, ou table pour offrir les parfums.

[2] A cause du v. 3 qui ne parle que des prêtres, certains éliminent ici le mot *et les Lévites*, ou le lisent sans conjonction: les prêtres-lévites.

[3] La phrase est accidentellement coupée à une mauvaise place, entre les v. 18 et 19.

[4] Litt.: *et guérit.*

[5] Expression curieuse: litt. *avec des instruments de force* (בִּכְלֵי־עֹז). La plupart des commentaires corrigent en בְּכָל־עֹז: *de toute leur force.*

[6] C'est-à-dire *encouragea, exhorta.*

[7] Le mot *ils mangèrent* (וַיֹּאכְלוּ) a été lu par le grec et par beaucoup de traducteurs modernes: *ils achevèrent* (וַיְכַלּוּ), qui paraît plus logique dans la phrase. Toutefois, la célébration comportait des repas sacrificiels, avec les pains sans levain, et le verbe *manger* peut donc se justifier.

[8] Ou *leur confession*, ou *leur louange*; le verbe pouvant s'appliquer à ces divers sens (יָדָה).

[9] Le texte n'a pas la conjonction entre les prêtres *et* les Lévites alors que quelques manuscrits et les anciennes versions la mettent. On pourrait donc traduire: les *prêtres-lévites*, expression deutéronomique, que préfèrent certains exégètes (cf. B.C. Rud.) parce que seuls les prêtres — et non les Lévites — avaient le droit de donner la bénédiction au peuple (Nb. 6. 22, Lév. 9. 22).

## CHAPITRE XXXI

(1) *Lorsque tout cela fut terminé, tous ceux d'Israël qui se trouvaient là sortirent vers les villes de Juda ; ils brisèrent les stèles, coupèrent les pieux sacrés et démolirent complètement les hauts-lieux et les autels de tout Juda et Benjamin, ainsi que dans Ephraïm et Manassé ; puis tous les fils d'Israël revinrent, dans leurs villes, chacun dans sa propriété.*

(2) *Ezéchias établit les classes des prêtres et des Lévites, d'après leurs classes, chacun selon son service, en ce qui concerne les prêtres et les Lévites, les holocaustes et les sacrifices de paix, pour le service, pour l'action de grâce et pour la louange dans les portes des camps* [1] *de YHWH ;* (3) *ainsi que de la part du roi, prise sur ses biens, pour les holocaustes, holocaustes du matin et du soir, holocaustes pour les sabbats, les nouvelles lunes et les fêtes, selon ce qui est écrit dans la loi de YHWH.* (4) *Puis il dit au peuple et aux habitants de donner la part des prêtres et des Lévites, afin qu'ils puissent tenir ferme dans la loi de YHWH* [2]. (5) *Lorsque cette parole se fut répandue, les fils d'Israël* [3] *firent abonder les prémices de blé, de moût, d'huile, de miel et de tous les produits des champs, et ils apportèrent en abondance la dîme de tout.* (6) *Les fils d'Israël et de Juda* [4] *habitant dans les villes de Juda eux aussi apportèrent la dîme du gros et du petit bétail et la dîme des choses saintes consacrées à YHWH leur Dieu ; ils en firent des tas et des tas.* (7) *C'est au troisième mois qu'ils commencèrent à former les tas, et c'est au septième mois qu'ils achevèrent* [5]. (8) *Ezéchias et les chefs vinrent voir les tas et bénirent YHWH et Israël, son peuple.* (9) *Ezéchias interrogea les prêtres et les Lévites au sujet des tas.* (10) *Alors ʿAzaryahou, le grand prêtre, de la maison de Tsadoq, prit la parole et lui dit : « Depuis le commencement du prélèvement à apporter à la maison de YHWH, il y eut de quoi manger, se rassasier et avoir des restes en abondance, car YHWH a béni son peuple, et nous avons pour reste* [6] *cette grande quantité. »*

(11) *Ezéchias ordonna alors de préparer des pièces dans la maison de YHWH, et on les prépara.* (12) *On apporta consciencieusement* [7] *les prélèvements, les dîmes et les choses saintes ; Konanyahou, le Lévite, en fut l'intendant-chef, et Shiméʿi son frère était en second.*

[1] Le mot est un peu surprenant, car il évoque plutôt le temps du désert avant la construction d'un Temple, mais il n'y a pas lieu pour cela de le corriger en *maison* (grec) ou en *offrandes* (Galling : וּלְמִנְחוֹת) ce qui oblige aussi à corriger : *dans les portes* en : *avec les chants* (בְּשִׁירִים).

[2] Le grec porte : *dans le service de la maison de YHWH.* Quel que soit le texte, le sens du verset indique que les prêtres et les Lévites devaient recevoir une part des offrandes, pour qu'ils puissent se consacrer entièrement à leur service sans avoir besoin de faire un autre travail.

[3] Ceux qui habitaient à Jérusalem, à cause du v. 4 et aussi du v. 6.

[4] Les premiers mots du verset sont, dans le grec, rattachés au verset précédent. Le v. 6 commence alors par : *habitants des villes de Juda...* D'ailleurs les mots *et de Juda* sont souvent considérés comme une glose, car ils font double emploi avec les mots suivants : *habitant dans les villes de Juda.*

[5] Du 3e au 7e mois, c'est-à-dire pendant l'été et la période des moissons et récoltes, environ de mai à septembre.

[6] La forme du mot n'est pas exacte. Il faut probablement lire : *et nous avons pour reste* (וַנּוֹתַר) plutôt que : *et le restant.*

[7] Ce mot peut être compris de façons diverses. C'est le terme traduit habituellement par *confiance, foi* (אֱמוּנָה), mais ici on peut le rendre par : avec *fidélité*, c'est-à-dire *consciencieusement.* D'autres traduisent : *en sécurité, en lieu sûr* (B.J.) ou *en permanence* (Dhorme, cf. 1 Chr. 9. 26). Le même mot se retrouve aux v. 15 et 18, et en 34. 12.

(13) *Et Yehiel, 'Azaryahou, Nahat, 'Asahel, Yerimot, Yozabad, Eliel, Ysmakyahou, Mahat et Benayahou étaient surveillants aux ordres de Konanyahou et de Shimé'i son frère, par décision du roi Ezéchias et d''Azaryahou, intendant de la maison de Dieu.* (14) *Qoré, fils de Ymnah, le Lévite, portier du côté de l'orient, était affecté aux offrandes volontaires pour Dieu, afin de distribuer* [1] *le prélèvement de YHWH et les choses très saintes.*

(15) *A côté de lui, 'Eden, Minyamin, Yéshoua', Shema'yahou, Amaryahou et Shekanyahou, devaient faire consciencieusement dans les villes* [2] *des prêtres les distributions à leurs frères selon les classes, aussi bien aux grands qu'aux petits,* (16) *et en outre, à ceux qui étaient enregistrés comme mâles, depuis l'âge de trois ans et au-dessus, et à tous ceux qui venaient dans la maison de YHWH, pour les affaires de chaque jour* [3], *selon leur service, dans leurs fonctions d'après leurs classes.*

(17) *L'enregistrement* [4] *des prêtres selon leurs familles, et des Lévites, allait depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, dans leurs fonctions d'après leurs classes.* (18) *Ils devaient s'enregistrer* [5] *avec tous leurs petits enfants, leurs femmes, leurs fils et leurs filles, pour toute l'assemblée, car en toute conscience* [6] *ils se consacraient à ce qui était saint.* (19) *Pour les fils d'Aaron, les prêtres qui étaient dans les campagnes des alentours* [7] *de leurs villes, il y avait, dans chaque ville, des hommes désignés par leurs noms, pour distribuer les parts à tout mâle parmi les prêtres et à tous ceux qui étaient enregistrés parmi les Lévites.*

(20) *Ezéchias agit ainsi dans tout Juda, et fit ce qui est bon, droit et vrai devant YHWH, son Dieu.*

(21) *En toute œuvre qu'il commença, au service de la maison de Dieu, ainsi que dans la loi et les commandements pour rechercher son Dieu, il agit de tout son cœur et il réussit.*

[1] Litt. : *afin de donner* (comme aux v. 15 et 19).

[2] Au lieu de : *dans les villes des prêtres*, le grec a lu : *par la main des prêtres*, mais cette lecture ne s'impose pas.

[3] Ce verset n'est pas clair, et les premiers mots sont interprétés de façons diverses. Nous avons considéré cette phrase comme la suite du v. précédent, avec une sorte d'énumération de ceux qui devaient aussi bénéficier des distributions. Certains (cf. Galling) corrigent : *depuis l'âge de 3 ans*, en : *depuis l'âge de 30 ans*, à cause de 1 Chr. 23. 3. Mais les enfants pouvaient aussi bénéficier des distributions (v. 17-18).

[4] Le début du verset contient la particule habituelle d'un complément direct אֶת, ce qui pourrait, à la rigueur, se comprendre par la traduction : *en ce qui concerne* (l'enregistrement). Le grec a lu זֹאת : *cela* (fut l'enregistrement). Les v. 16 à 19 présentent un style lourd et difficile à bien rendre.

[5] Litt. : *et pour l'enregistrement.*

[6] Même expression qu'au v. 12 : *consciencieusement*. Cette fin de verset est incertaine. Certains y voient une glose explicative pour montrer que les enfants et les femmes étaient également enregistrés (le grec n'a pas : *les femmes*). Pour les uns, il faudrait lire, au lieu de : avec conscience, *avec leurs pères* (בַּאֲבוֹתָם, Rudolph). Pour les autres (Benzinger, Galling) il faudrait, à la place du dernier verbe : *ils se consacraient*, lire : *ils étaient enregistrés* (יִתְיַחֲשׂוּ). Ces hypothèses restent très conjecturales.

[7] Ou : *des pâturages.*

## CHAPITRE XXXII

(1) *Après ces choses et cette fidélité*[1], *Sanherib*[2] *roi d'Assyrie vint et arriva en Juda; il campa près des villes fortifiées et ordonna d'y ouvrir des brèches pour lui.* (2) *Ezéchias vit que Sanhérib arrivait et que son projet*[3] *était de combattre contre Jérusalem.*

(3) *Avec ses chefs et ses guerriers, il tint conseil afin d'obstruer l'eau des sources qui étaient en dehors de la ville; ils lui apportèrent leur aide.* (4) *Un grand peuple se réunit et ils obstruèrent toutes les sources et le torrent qui coule au milieu du pays*[4], *en disant: « Pourquoi les rois d'Assyrie viendraient-ils et trouveraient-ils de l'eau en abondance? »*

(5) *Alors il s'affermit, reconstruisit toute la muraille qui avait des brèches et éleva des tours*[5] *ainsi qu'une autre muraille à l'extérieur. Il fortifia le Millo*[6], *ville de David, et fit en grand nombre des javelots et des boucliers.* (6) *Puis il établit des chefs de combat sur le peuple, les réunit auprès de lui sur la place de la porte de la ville*[7], *et leur mit au cœur ses paroles*[8] *en disant:* (7) *« Fortifiez-vous et soyez fermes! N'ayez ni crainte ni peur devant le roi d'Assyrie et devant toute la multitude qui est avec lui! Car avec nous, il y a plus*[9] *qu'avec lui.* (8) *Avec lui, un bras de chair; mais avec nous, YHWH notre Dieu pour nous aider et pour se battre dans nos combats! » Le peuple fut soutenu par les paroles d'Ezéchias, roi de Juda.*

(9) *Après cela, Sanhérib, roi d'Assyrie, alors qu'il était lui-même à Lakish avec tous ceux qu'il commandait, envoya ses serviteurs à Jérusalem auprès d'Ezéchias, roi de Juda, et auprès de tout Juda qui était à Jérusalem*[10], *pour leur dire:* (10) *« Ainsi a parlé Sanhérib roi d'Assyrie: En quoi vous confiez-vous alors que vous demeurez assiégés dans Jérusalem?* (11) *Ezéchias ne vous incite-t-il pas à vous livrer à la mort par la famine et la soif, en vous disant: YHWH notre Dieu nous arrachera de la main du roi d'Assyrie?* (12) *N'est-ce pas lui, Ezéchias, qui a fait disparaître ses hauts-lieux et ses autels, et qui a dit à Juda et à Jérusalem: Devant un seul autel, vous vous prosternerez, et sur lui, vous offrirez des par-*

[1] Cette formule peu courante se réfère au chapitre précédent et à la réforme religieuse accomplie par Ezéchias.

[2] Ou *Sennacherib*, d'après le grec. Cette invasion et le siège de Jérusalem sont habituellement datés de l'année 701 avant Jésus-Christ.

[3] Litt.: *et que sa face était pour combattre...*

[4] *Le grec* a lu: *au milieu de la ville.* Le torrent est propablement celui du Cédron qui n'était guère alimenté que par l'eau sortant d'une source sur le flanc oriental de la colline du Temple, la source du Gui*h*on. Des travaux anciens avaient permis de capter cette eau pour la faire couler dans un canal souterrain qui avait été creusé dans la colline de Jérusalem pour atteindre l'eau depuis l'intérieur de la ville. C'est probablement à l'époque d'Ezéchias que fut aménagée cette installation ingénieuse (v. 30 et cf. 2 R. 20. 20) qu'on a retrouvée depuis, avec la célèbre inscription du canal de Siloé racontant comment les travaux avaient été conduits (cf. H. Michaud, *Sur la pierre et l'argile*, 1958, p. 64 ss et la bibliographie. A cause de ce tunnel souterrain, Rudolph propose de traduire: *au travers de la terre*, plutôt qu'*au milieu du pays.*

[5] Litt.: *et il monta sur les tours.* Mais une légère correction permet de traduire comme nous l'avons fait: *il éleva sur elle* (sur la muraille) *des tours* וַיַּעַל עָלֶיהָ מִגְדָּלוֹת pour וַיַּעַל עַל־הַמִּגְדָּלוֹת).

[6] Cf. 1 Chr. 11. 8 et la note.

[7] D'après le grec, la porte de *la Vallée*, ce qui a fait supposer qu'on pourrait lire ici: porte de *la Source* (עַיִן) et non porte de la *Ville* (עִיר) cf. B.C. Ce changement n'est pas nécessaire.

[8] Litt.: *parla sur leur cœur.*

[9] On pourrait traduire aussi: il y a *un plus grand* qu'avec lui.

[10] Tous ceux qui avaient trouvé refuge à Jérusalem la capitale.

*fums ?* (13) *Ne savez-vous pas ce que j'ai fait, moi et mes pères, à tous les peuples des pays ? Les dieux des nations de ces pays ont-ils eu le pouvoir d'arracher leur pays de ma main ?* (14) *Parmi tous les dieux de ces nations que nos pères ont vouées à l'interdit, lequel a eu le pouvoir d'arracher son peuple de ma main, pour que votre Dieu ait le pouvoir de vous arracher de ma main ?* (15) *Et maintenant, qu'Ezéchias ne vous séduise pas et ne vous incite pas à cela ! Ne le croyez pas, car aucun dieu d'aucune nation ou royaume n'a eu le pouvoir d'arracher son peuple de ma main et de la main de mes pères. Donc certainement, votre Dieu*[1] *ne vous arrachera pas de ma main !* »

(16) *Ses serviteurs parlèrent encore contre YHWH Dieu, et contre Ezéchias son serviteur.* (17) *Il avait écrit des lettres pour insulter YHWH le Dieu d'Israël et pour parler contre lui en ces termes :* « *De même que les dieux des nations des (autres) pays n'ont pas arraché leur peuple de ma main, ainsi le Dieu d'Ezéchias n'arrachera pas son peuple de ma main* »[2]. (18) *Ils criaient*[3] *à haute-voix, en judéen, contre le peuple de Jérusalem qui était sur la muraille, pour l'effrayer et lui faire peur, afin qu'ils arrivent à s'emparer de la ville.* (19) *Ils parlaient du Dieu de Jérusalem comme des dieux des peuples de la terre, ouvrages des mains de l'homme.*

(20) *Le roi Ezéchias et la prophète Esaïe, fils d'Amots, prièrent à ce sujet et crièrent vers le ciel.*

(21) *Alors YHWH envoya un ange qui extermina tous les vaillants hommes, les chefs et les princes dans le camp du roi d'Assyrie. Celui-ci, le visage dans la honte, retourna dans son pays et entra dans la maison de ses dieux ; et là, ceux qui étaient de sa descendance*[4] *le firent tomber par l'épée.*

(22) *Ainsi YHWH sauva Ezéchias et les habitants de Jérusalem de la main de Sanhérib roi d'Assyrie, et de la main de tous (les autres) ; il les conduisit (en paix)*[5] *de tous côtés.* (23) *Beaucoup apportaient des offrandes pour YHWH à Jérusalem, et de riches présents pour Ezéchias roi de Juda ; celui-ci, à la suite de cela, fut élevé aux yeux de toutes les nations.*

(24) *En ces jours-là, Ezéchias fut malade à la mort. Il pria YHWH, qui lui parla et lui accorda un prodige*[6]. (25) *Mais Ezéchias ne lui rendit pas selon le bienfait qu'il avait reçu, car son cœur s'enorgueillit, et la colère (de Dieu) fut sur lui, sur Juda et sur Jérusalem.* (26) *Ezéchias s'humilia de l'orgueil de son cœur, lui et les habitants de Jérusalem, et la colère de YHWH ne vint pas sur eux, pendant la vie d'Ezéchias.*

(27) *Ezéchias eut, en grande abondance, de la richesse et de la gloire. Il se fit des trésors d'argent, d'or, de pierres précieuses, d'aromates, de boucliers*[7] *et de tout objet digne d'envie,* (28) *ainsi que des magasins pour les revenus de blé, de moût et d'huile, et des écuries pour*

[1] Ou : *vos dieux*, car le verbe suivant est au pluriel. Mais le v. 16 prouve bien qu'il s'agit du Dieu d'Ezéchias.

[2] Le v. 17 forme une parenthèse entre les v. 16 et 18 qui se suivent.

[3] Quelques manuscrits ont le singulier : *il cria*, mais c'est sans doute pour harmoniser avec le v. 17 où le verbe est au singulier avec comme sujet : le roi. Ici il ne peut être question du roi. On pourrait aussi traduire : *ils lisaient (les lettres) à haute voix*, mais la suite de la phrase ne s'accorderait pas aussi bien à cette traduction.

[4] Litt. : *ceux qui étaient sortis de ses entrailles.*

[5] Le texte a simplement : *il les conduisit de tous côtés.* Beaucoup corrigent, avec le grec et le latin, et conformément à des textes semblables (14. 6 ; 15. 15 ; 20. 30), en : *et il leur donna du repos* (וַיָּנַח לָהֶם).

[6] L'auteur résume ici l'épisode de la maladie et de la guérison d'Ezéchias, d'après 2 R. 20. 1-11, ce qui explique le caractère très concis de la phrase.

[7] Boucliers d'or (cf. 1 R. 10. 16-17 ; 14. 26, 28 etc.). On pourrait aussi corriger légèrement en : *des objets précieux* (מִגְדָּנִים au lieu de מָגִנִּים).

*toutes sortes de bétail, avec des troupeaux pour les écuries* [1]. (29) *Il se fit des villes* [2] *et eut des troupeaux de petit et de gros bétail en abondance, car Dieu lui avait donné des biens en grande quantité.*

(30) *C'est lui, Ezéchias, qui obtura la partie supérieure des eaux de Guihon et les dirigea vers le bas à l'ouest de la ville de David* [3]. *Ezéchias réussit dans toutes ses entreprises.* (31) *Cependant* [4] *lorsque les chefs de Babylone avaient envoyé vers lui des messagers pour s'informer du prodige qui avait eut lieu dans le pays, Dieu l'avait abandonné pour l'éprouver, afin de connaître tout ce qui était dans son cœur.* (32) *Le reste des actes d'Ezéchias et ses œuvres de piété sont écrits dans la vision du prophète Esaïe, fils d'Amots, sur le livre* [5] *des rois de Juda et d'Israël.* (33) *Ezéchias se coucha avec ses pères, et on l'ensevelit sur la montée des tombeaux des fils de David. Tout Juda et les habitants de Jérusalem lui rendirent honneur quand il mourut. Et Manassé, son fils, régna à sa place.*

LE ROI EZÉCHIAS (chap. 29 - 32)

Si l'on compare l'histoire du règne d'Ezéchias dans le livre des Rois et dans le livre des Chroniques, on constate que les éléments principaux se retrouvent dans les deux récits, mais d'une manière si différente quant à leur développement qu'on se croirait en présence d'histoires qui n'ont presque rien de commun entre elles. Les 3 chapitres de 2 Rois 18-20 sont moins longs que les 4 chapitres de 2 Chroniques 29-32, mais ce n'est pas tant la longueur de ces récits qui offre des remarques que leur contenu respectif. Dans l'ensemble, Ezéchias est connu d'abord par sa réforme du culte, puis par les péripéties du siège de Jérusalem par les Assyriens en 701, suivies d'une délivrance. A cela s'ajoutent deux événements plus personnels : maladie et guérison du roi, et réception d'une ambassade babylonienne à Jérusalem. Pour l'auteur des Chroniques c'est naturellement la réforme du culte qui apparaît comme l'acte essentiel de ce règne : il lui consacre 3 chapitres sur les 4, alors que le livre des Rois lui avait consacré un verset (18. 4) ! Par contre, la conquête assyrienne est relatée succinctement, et la maladie du roi, ainsi que l'ambassade de Babylone, sont à peine mentionnées (2 Chr. 32. 24 et 31). On arrive ainsi au schéma suivant, fort caractéristique :

| | *2 Rois* | *2 Chroniques* |
|---|---|---|
| Règne d'Ezéchias | | chap. 29 |
| Réforme cultuelle | chap. 18. 1-8 | chap. 30 |
| | | chap. 31 |
| Invasion assyrienne | chap. 18. 9-37 | |
| Maladie et guérison | chap. 19 | chap. 32 |
| Ambassade de Babylone | chap. 20 | |

[1] Les derniers mots sont curieusement placés. On lirait plutôt avec le grec et le latin : *avec des écuries pour les troupeaux.*

[2] En raison du contexte, beaucoup corrigent ce mot en : *des troupeaux* (עֲדָרִים) comme au verset précédent, ou en : *des ânes* (עֲיָרִים) cf. B.C.

[3] Cf. note sur le v. 4.

[4] Litt. : *Et ainsi...* mais cette phrase n'est pas la conséquence de la précédente. Elle fait allusion à un autre épisode : celui des envoyés du roi de Babylone (2 R. 20. 12-19).

[5] Toutes les anciennes versions ont : *et* sur le livre, marquant par là une distinction entre le livre d'Esaïe et celui des Rois.

Le Chroniqueur a vu en Ezéchias un grand roi réformateur, qui a rétabli ce que le roi A*h*az avait détruit, et qui a restauré le culte dans sa pureté initiale, supprimé les hauts-lieux du pays, et célébré une Pâque solennelle pour associer tout le peuple à cette œuvre réformatrice. Les autres événements du règne ne sont que des conséquences heureuses ou malheureuses de l'action principale du roi qui, malgré sa fidélité, connut aussi des défaillances. Selon la loi de la rétribution divine, ces dernières expliquent les revers et les épreuves traversées par Ezéchias.

L'examen de ces chapitres ne permet pas de dire avec certitude si le Chroniqueur a développé de lui-même les éléments concernant la réforme cultuelle du roi, ou s'il a utilisé d'autres documents que le livre des Rois. S'il peut y avoir quelques traces de détails empruntés à des sources inconnues de nous, il paraît plus probable que l'auteur ait écrit les divers aspects de la réforme d'Ezéchias, grâce au récit de la réforme de Josias qui eut lieu plus tard (chap. 34-35). On y retrouve en effet les mêmes éléments : purification du Temple, célébration d'une Pâque solennelle, extension de la réforme aux provinces et même à l'ancien royaume du Nord, renouvellement d'une alliance avec Dieu. L'infidélité de certains rois et leur idolâtrie auraient donc été chaque fois combattues par un roi réformateur : Ezéchias après A*h*az, Josias après Manassé et Amon. Dans l'histoire de Jérusalem et du Temple, les règnes de ces rois réformateurs auraient été ainsi mis en valeur par les Chroniques comme le rappel de l'importance du culte et de la pureté des rites sacrificiels en l'honneur de Dieu.

*La purification du Temple* (chap. 29)

La purification du Temple est précédée de l'indication générale concernant le règne d'Ezéchias (v. 1-2) conforme à 2 R. 18. 1-3. L'ensemble du chapitre a été jugé comme composite, en raison de certaines répétitions (par ex. v. 21 et 27) et de sections mal situées dans le contexte (les v. 25-30 sont comme une parenthèse qui coupe le récit des v. 24 et 31, et viennent à un mauvais moment, puisqu'ils donnent les indications relatives à la musique, alors que les cérémonies du culte ont déjà commencé). Mais les arguments avancés pour justifier cette hypothèse (Benzinger, Kittel) ne paraissent pas suffisants pour retrouver des sources diverses dans ce chapitre. Il est plus exact d'en conserver l'unité, tout en admettant la possibilité pour le Chroniqueur, d'avoir complété sa rédaction première en y introduisant ensuite des éléments plus détaillés sur certains points (ce serait le cas pour les v. 25-30 cf. Curtis, Galling, Rudolph).

La date de la purification du Temple reste imprécise. Est-ce pendant le 1^er^ mois du règne d'Ezéchias, ou pendant le 1^er^ mois de l'année habituelle, le mois de nisan (v. 3) ? La seconde possibilité paraît plus logique si l'on tient compte de la suite (v. 17 et 30.2). Sans entrer dans le détail de la cérémonie longuement décrite, il est possible de souligner certains éléments qui caractérisent l'œuvre du Chroniqueur.

Cette purification constitue *la contre-partie* précise de ce qu'avait fait le roi A*h*az (28. 24-25) : il avait fermé les portes du Temple et construit des autels et des hauts-lieux à Jérusalem et dans les villes de la province. Ezéchias donne l'ordre de rouvrir les portes du Temple et de célébrer le culte et les sacrifices sur l'autel purifié. C'est ce que firent prêtres et Lévites dans des délais rapides, ainsi que le conclut le v. 36, montrant par là qu'il n'y eut aucune résistance de la part du peuple.

La réforme est présentée comme un renouvellement de *l'alliance* (v. 10), et le roi, dans son discours initial, reprend les éléments traditionnels de la prédication des pro-

phètes : infidélités des pères, colère de Dieu, punition du peuple, exhortation à revenir à Dieu et à le servir comme il le veut (v. 5-11). De plus, cette réforme concerne *tout le peuple* appelé : *tout Israël* (v. 24), et c'est le peuple qui prend une part active à l'offrande des sacrifices (v. 22-24), même pour immoler les victimes, alors que les prêtres en versent le sang sur l'autel (v. 22). Cette coutume disparaîtra par la suite, et seuls les prêtres et Lévites pourront accomplir ces rites. Il est possible que la mention de tout Israël confirme ce que nous verrons plus loin au sujet de la chronologie du règne d'Ezéchias : l'auteur estime que le roi monta sur le trône après la prise de Samarie (721) et la disparition du royaume d'Israël (cf. 31. 1).

Il faut encore souligner l'importance donnée *aux Lévites* et à leur rôle, ce qui est conforme à la pensée du Chroniqueur. La liste nominative qu'il donne à leur sujet (v. 12-14) en est une preuve, en même temps que le début du discours d'Ezéchias (v. 5) qui s'adresse aux Lévites, mais en réalité à l'ensemble du sacerdoce. Peut-être même y a-t-il une certaine réprobation à l'égard des prêtres qui ont manifesté de la négligence, contrairement aux Lévites (v. 34).

Enfin, il apparaît que, dans le détail de la célébration du culte, l'auteur transpose probablement à l'époque d'Ezéchias ce qui existait de son temps, c'est-à-dire plusieurs siècles après. Dans son exhortation aux Lévites le roi parle des épreuves qui ont frappé le peuple, à cause de l'infidélité des pères; mais il en parle comme s'il faisait allusion à l'exil de Babylone (v. 9) qui, pourtant, n'avait pas encore eu lieu. De plus, la multiplicité des sacrifices (sacrifices d'expiation pour les péchés de la maison royale, du temple et du peuple, v. 21-24; holocauste, v. 27; sacrifices de paix et d'actions de grâce, v. 31) correspond beaucoup mieux à l'époque du Chroniqueur qu'à celle d'Ezéchias.

*La Pâque* (chap. 30)

Le chapitre 30 décrit la célébration de la Pâque à Jérusalem, ce dont ne parle nullement le récit des Rois. On peut estimer que l'auteur a voulu donner à la réforme d'Ezéchias une envergure semblable à celle de Josias en 621, qui fut marquée également par la célébration d'une Pâque solennelle, telle qu'il n'y en avait pas eu depuis Samuel (2 Chr. 35. 18). La fête célébrée par Ezéchias dépasse même celle de Josias, car elle est prolongée de 7 jours (v. 22-23), ce qui fait une célébration de 14 jours, tandis que celle de Josias n'a duré que 7 jours (35. 17). De plus, elle s'étend à tout Israël, avec les populations qui subsistaient du royaume du Nord.

Ce qu'il faut souligner dans le récit des Chroniques, c'est le caractère particulier de cette Pâque qui est fêtée par tout le peuple au Temple de Jérusalem, alors que la fête de Pâque et des pains sans levain était habituellement une fête familiale. La loi qui en fait une fête de la communauté du peuple, au sanctuaire unique, n'apparaît que dans le Deutéronome (16. 5-8) dont la rédaction correspond à l'époque de la réforme de Josias. Ici encore le rôle des Lévites est primordial, et il arrive même qu'ils soient cités avant les prêtres (v. 21). Ce sont eux qui doivent immoler les victimes pascales, et non les chefs de famille (17).

Mais ce qui frappe le plus dans notre récit, c'est la place donnée aux anciens Israélites des tribus du Nord, c'est-à-dire du royaume d'Israël. Ezéchias envoie des messagers à Ephraïm et Manassé (v. 1) et décide, avec l'assemblée du peuple, de célébrer la Pâque « depuis Beer-Shéba jusqu'à Dan » (v. 5), ancienne formule pour délimiter le territoire entier du peuple des 12 tribus. Les lettres du roi, lues par ces messagers, contiennent un

véritable appel à un retour de tout le peuple à Jérusalem, c'est-à-dire à Dieu et à son vrai Temple (v. 6-9). Cela suppose obligatoirement que la réforme d'Ezéchias et que son règne, se situent *après* la prise de Samarie par les Assyriens (en 721) et non *avant*. Le problème de la chronologie du règne d'Ezéchias reste très débattu parmi les historiens; le Chroniqueur admet que ce règne n'a pu commencer que quelque temps après 721 [1] sans d'ailleurs préciser davantage la date. Le livre des Rois, par contre, suppose qu'Ezéchias est monté sur le trône avant la prise de Samarie (2 R. 18. 9-12).

Cette extension à l'ancien royaume d'Israël eut deux conséquences. D'une part, certains Israélites acceptèrent de revenir au sein de la communauté judéenne, et donnèrent l'occasion d'une grande joie en Jérusalem (v. 25-26). On avait d'ailleurs facilité les choses pour les admettre au sacrifice de la Pâque, même sans grands préparatifs (v. 18-20). D'autre part, beaucoup de ces anciens membres des tribus du Nord refusèrent l'invitation et accueillirent les messagers du roi avec rires et moqueries (v. 10). Cette double attitude reflète peut-être la situation de l'époque du Chroniqueur à propos des relations entre Juifs et Samaritains. Les Juifs s'efforçaient de regagner ceux des Samaritains qui avaient peut-être la nostalgie de Jérusalem et étaient prêts à devenir des prosélytes avant d'être entièrement réintégrés dans la communauté juive et dans son seul sanctuaire. Les autres restaient sur leur position et gardaient toute leur hostilité à l'égard des Juifs de Jérusalem, convaincus qu'ils étaient d'avoir le vrai sanctuaire sur le mont Garizim et d'être les seuls à être fidèles à la loi de Moïse.

Une dernière remarque sur ce chapitre concerne le rôle d'Ezéchias. Dans la pensée du Chroniqueur, il semble que le roi réformateur ait été comme un second Salomon, car il n'y eut rien de semblable à Jérusalem depuis le temps de Salomon (v. 26). La prolongation de la fête pendant 7 autres jours rappelle le même fait de l'époque de Salomon (7. 8-10), et l'intervention souveraine d'Ezéchias, intercesseur pour le peuple (v. 18-20) évoque la grande prière de Salomon (ch. 6). Le souci de rallier les Israélites du Nord fait également penser à un effort de restauration du peuple tel qu'il était avant le schisme, au temps de la royauté salomonienne.

### *Réorganisation du culte* (chap. 31)

L'analogie avec Salomon se poursuit au chapitre 31 par la réorganisation du culte et les réglementations relatives aux classes sacerdotales, aux revenus des prêtres et des Lévites, et au recensement de leurs familles.

Seuls, le début et la fin du chapitre (v. 1 et 20-21) rappellent le texte de 2 R. 18. 4 et 5-7. Le v. 1 mentionne l'extension de la réforme cultuelle à tout le pays de Juda et de Benjamin ainsi qu'en Ephraïm et Manassé, où les Israélites brisèrent les idoles et détruisirent les hauts-lieux. Un tel élargissement de l'œuvre purificatrice d'Ezéchias n'apparaît pas dans le livre des Rois, mais c'est sans doute ici encore une transposition de ce qui s'est passé lors de la réforme de Josias (2 R. 23), puisqu'à cette occasion les hauts-lieux des villes de Samarie furent détruits (2 R. 23. 19). Il faut cependant noter que le texte des Chroniques laisse de côté la mention du serpent d'airain, le Nehoushtan de 2 R. 18. 4, qu'Ezéchias avait détruit à Jérusalem et qui, d'après la tradition remontait à l'époque de Moïse, mais était devenu une idole pour le peuple.

[1] Sur la question, cf. de récents articles de E.R. THIELE « Pekah to Hezekiah » et « The Azariah and Hezekiah synchronisms », *V.T.*, vol. XVI, N° 1, 1966, p. 83 ss et 103 ss.

Quant aux versets 21-22 qui terminent le chapitre, ils se rapprochent du jugement général favorable porté sur le roi Ezéchias dans 2 R. 18. 5-7. Le service zélé pour la maison de Dieu accompli par ce roi, explique sa réussite en toutes choses puisqu'il s'était efforcé d'obéir à Dieu de tout son cœur.

Entre le début et la fin du chapitre, les v. 2-19 donnent une série de détails sur l'organisation du sacerdoce. On y retrouve le souci du Chroniqueur (v. 2) pour les classes sacerdotales, comme à l'époque de David et de Salomon et pour les obligations rituelles incombant au roi lui-même (v. 3). Les revenus des prêtres et des Lévites, grâce aux offrandes du peuple, sont fixés et recueillis à nouveau, avec ordre et discipline (v. 4-10), et la répartition des fonctions entre prêtres et Lévites, selon les diverses familles, est établie avec soin, pour savoir quels sont les bénéficiaires de ces revenus (v. 11-19). Ces diverses prescriptions, qui rappellent les mesures prises par Néhémie (chap. 13), correspondent certainement à l'organisation cultuelle de l'époque du Chroniqueur plus qu'à celle du temps d'Ezéchias, et soulignent une fois de plus l'importance, aux yeux de l'auteur, de l'administration sacerdotale au Temple de Jérusalem, dont l'ancienneté pouvait en garantir l'autorité.

*Invasion assyrienne. Maladie et mort d'Ezéchias* (chap. 32)

Après ces trois chapitres sur la réforme d'Ezéchias, un seul chapitre (chap. 32) termine l'histoire du règne de ce roi. C'est un raccourci des chap. 18. 9 à 20. 21 du 2e livre des Rois, racontant l'invasion assyrienne et la fin de la vie d'Ezéchias. Le résumé qu'en fait le Chroniqueur laisse de côté de nombreux éléments du récit et oriente l'histoire dans une direction différente de celle de 2 Rois. Il montre avant rout le roi Ezéchias comme un homme courageux et fort, exhortant son peuple à la foi en Dieu, et ne craignant nullement le roi d'Assyrie et ses messagers, dont les paroles subversives cherchaient à décourager les habitants de Jérusalem. En conséquence, le délivrance intervient par le seul moyen d'un miracle de Dieu qui frappe l'armée ennemie, avant que le roi San*h*érib soit frappé lui-même par l'épée de ses propres enfants. C'est donc YHWH seul qui agit dans cette situation, et le roi Ezéchias reçoit ainsi le prix de sa fidélité et de son zèle à réformer le culte. Dans ces conditions, on comprend qu'aient disparu du récit du 2e livre des Rois les points suivants : l'humiliation d'Ezéchias devant le roi d'Assyrie et le lourd tribut qu'il dut lui verser et qu'il préleva sur le trésor du Temple et du palais royal (2 R. 18. 13-16); l'angoisse du roi après les discours des envoyés du roi d'Assyrie, sa hâte à consulter le prophète Esaïe qui le calma, sa prière instante à Dieu et l'oracle d'Esaïe comme réponse que Dieu lui adressait (2 R. 19). Ce déroulement pathétique des événements, tels que le livre des Rois et le livre d'Esaïe (chap. 36-37) les présentent, n'apparaît plus guère dans les Chroniques. Seul le résultat compte, et l'aspect théologique de l'événement est mis en relief par le discours d'Ezéchias (v. 7-8) qui est la contrepartie du discours des messagers de San*h*érib (v. 10-15) : YHWH est avec nous et combattra pour nous, tandis que les autres ne s'appuient que sur « un bras de chair » (v. 8). La notice du v. 19 donne aussi le ton de l'ensemble du récit : on ne peut parler du Dieu de Jérusalem comme on parle des autres dieux, faits par la main des hommes !

Le seul élément nouveau par rapport au texte des Rois est celui qui concerne les travaux de défense de Jérusalem et d'obstruction des eaux qui étaient en dehors de la ville (v. 2-6), renseignements qui pourraient provenir de documents historiques utilisés par l'auteur.

*La maladie* et la *guérison* d'Ezéchias ne sont mentionnées que très brièvement dans les v. 24-26. Encore faut-il dire que les faits sont tellement condensés qu'ils sont inexplicables sans le récit de 2 R. 20. Quel est le prodige accordé par Dieu à Ezéchias en réponse à sa prière? Est-ce le signe de l'ombre qui recule, ou la guérison elle-même? (v. 24). L'auteur des Chroniques veut sans doute donner une explication à cette maladie et à sa guérison, et il fait intervenir un mouvement d'orgueil du roi, puis son humiliation, et enfin la grâce de Dieu qui détourne sa colère (v. 25-26).

Dans la fin de l'histoire d'Ezéchias (v. 27-33), nous lisons que la richesse et la gloire du grand roi sont des bénédictions que Dieu lui a accordées (v. 27-29); ce qu'il a fait (le canal de Siloé v. 30) a été un succès. Pourtant, au v. 31, une allusion rapide à l'*ambassade babylonienne* — pour laquelle le prophète Esaïe avait adressé de vifs reproches au roi (2 R. 20. 12-19) — signale qu'à ce moment-là Dieu avait abandonné son serviteur pour le mettre à l'épreuve. C'est donc une réflexion théologique sur un épisode supposé connu du lecteur des Chroniques.

La notice finale (v. 32-33) reprend les termes habituels au sujet de la mort des rois, mais donne une indication qui pourrait être historique: Ezéchias aurait été enseveli dans la partie supérieure du tombeau des descendants de David. Que signifie ce renseignement? Est-ce un lieu de sépulture en dehors du tombeau, sur les degrés qui s'élevaient vers la ville, faute de place dans le tombeau, (B.C., Benzinger?). Ou plutôt, une place privilégiée, à la partie supérieure du tombeau, en raison des honneurs exceptionnels rendus au roi (Rudolph)? Cette seconde explication paraît plus satisfaisante en raison de l'importance que l'auteur des Chroniques a donnée au règne d'Ezéchias.

## Les rois Manassé et Amon (chap. 33)

### CHAPITRE XXXIII

(1) *Manassé était âgé de douze ans quand il devint roi. Il régna cinquante-cinq ans à Jérusalem* [1]. (2) *Il fit ce qui est mal aux yeux de YHWH, à la manière des abominations des nations que YHWH avait dépossédées devant les fils d'Israël.* (3) *Il recommença à construire les hauts-lieux qu'Ezéchias son père avait détruits; il éleva des autels aux Baals, fit des pieux sacrés* [2]*, se prosterna devant toute l'armée des cieux et les servit.* (4) *Il construisit des autels* [3] *dans la maison de YHWH, dont YHWH avait dit: « C'est à Jérusalem que sera mon nom pour toujours. »* (5) *Il construisit des autels pour toute l'armée des cieux, dans les deux parvis de la maison de YHWH.* (6) *C'est lui qui fit passer ses fils* [4] *par le feu dans la vallée de Ben-*Hinnom, *pratiquant la divination, la magie et la sorcellerie, et qui établit des gens pour consulter les esprits et faire des prédictions. Il fit en grand nombre des actes mau-*

[1] Le nom de sa mère était *Hephtsibah*, d'après 2 R. 21. 1

[2] Le Chroniqueur omet la phrase du livre des Rois (2 R. 21. 3): *comme avait fait Achab, roi d'Israël*, puisqu'il n'a pas raconté l'histoire du royaume du nord. Sur les pieux sacrés, cf. note sur 14. 2.

[3] Il s'agit d'autels à des divinités païennes (cf. v. suivant), sinon la phrase se comprendrait mal.

[4] Comme dans 28. 3 pour Ahaz, le texte met le pluriel: *ses fils*, là où le texte des Rois porte: son fils. Il accentue la faute des rois infidèles qui offrent des sacrifices humains.

*vais aux yeux de YHWH pour l'irriter.* (7) *Il mit la statue de l'idole*[1] *qu'il avait faite, dans la maison de Dieu, dont Dieu avait dit à David et à Salomon, son fils : « Dans cette maison et dans Jérusalem que j'ai choisie parmi toutes les tribus d'Israël, je mettrai mon nom pour toujours.* (8) *Je ne ferai plus détourner les pieds d'Israël loin de la terre où j'ai fait se tenir vos pères*[2], *pourvu qu'ils gardent et mettent en pratique tout ce que je leur ai ordonné, selon toute la loi, les prescriptions et les commandements transmis par Moïse. »* (9) *Mais Manassé égara Juda et les habitants de Jérusalem, de sorte qu'ils firent le mal plus que les nations que YHWH avait détruites devant les fils d'Israël.*

(10) *YHWH parla à Manassé et à son peuple*[3], *mais ils ne firent pas attention.* (11) *Alors YHWH fit venir contre eux les chefs de l'armée qui était au roi d'Assyrie et ils s'emparèrent de Manassé avec des crochets*[4]*; puis ils le lièrent avec des chaînes de bronze et l'emmenèrent à Babylone.*

(12) *Et lorsqu'il fut dans la détresse il implora*[5] *YHWH son Dieu et s'humilia profondément devant la face du Dieu de ses pères.* (13) *Il le pria, et Dieu se laissa fléchir et exauça sa supplication. Il le fit revenir à Jérusalem pour y régner*[6]. *Et Manassé reconnut que c'est YHWH qui est Dieu.*

(14) *Après qu'il en fut ainsi, il construisit une muraille extérieure pour la ville de David, à l'ouest du Guihon, dans le ravin, jusqu'à l'entrée de la porte des Poissons et entourant l'Ophel*[7], *et il l'éleva très haut. Il mit des chefs d'armée dans toutes les villes fortifiées de Juda.* (15) *Puis il ôta les dieux de l'étranger et l'idole de la maison de YHWH, ainsi que tous les autels qu'il avait construits sur la montagne de la maison de YHWH et à Jérusalem, et il les jeta hors de la ville.* (16) *Il rétablit l'autel de YHWH, y offrit des sacrifices de paix et d'actions de grâce, et dit à Juda de servir YHWH, le Dieu d'Israël.* (17) *Cependant le peuple sacrifiait encore sur les hauts-lieux, mais seulement pour YHWH, leur Dieu.*

(18) *Le reste des actes de Manassé, sa prière à son Dieu et les paroles des voyants qui lui parlaient au nom de YHWH, le Dieu d'Israël, sont écrits dans les Actes des rois d'Israël.* (19) *Sa prière et son exaucement, tout son péché et son infidélité, et les emplacements où il avait construit des hauts-lieux et dressé des pieux sacrés et des statues, avant de s'être humilié, cela est écrit dans les Actes de* Hozaï[8]. (20) *Et Manassé se coucha avec ses pères et on l'ensevelit dans sa maison*[9]. *Amon son fils, régna à sa place.*

[1] D'après 2 R. 21. 7 : *la statue d'Ashéra.* Mais ici le mot employé, dont l'étymologie est incertaine, ne permet pas de préciser de quelle divinité il s'agissait. Dhorme, se fondant sur une origine assyro-babylonienne, traduit : l'*idole du Colosse.*

[2] Plusieurs versions anciennes, d'accord avec 2 R. lisent : *leurs pères.*

[3] Dans 2 R. 21. 10-15, des prophètes envoyés par Dieu à Manassé lui transmettent les paroles de Dieu annonçant l'imminente punition sur le peuple. Les Chroniques ne reproduisent pas ces discours et se bornent ici à une simple allusion.

[4] A comprendre littéralement, et non au sens figuré. Le mot désigne un hameçon ou une épine, et s'applique probablement aux instruments qu'on passait à la mâchoire des captifs pour les enchaîner, comme le montrent des bas-reliefs assyriens. Certains traduisent par *coin, recoin* (le roi aurait été saisi dans un recoin de son palais ?) mais ce sens est moins sûr (cf. Koehler-Baumgartner, Lexicon V. T.). D'autres voient dans ce mot, le nom propre d'une localité ( ?).

[5] Litt. : *il caressa la face de YHWH.*

[6] Litt. : *pour sa royauté*, ou *pour son règne.*

[7] Sur le Gui*h*on, cf. note sur 32. 4. Sur l'Ophel, cf. Néh. 3. 26.

[8] C'est probablement le nom d'un voyant ou d'un prophète qui nous est inconnu. Beaucoup corrigent avec le grec et lisent : les Actes des *voyants* (חֹזִים) ou de ses voyants (חֹזָיו).

[9] Peut-être faudrait-il lire, avec 2 R. 21. 18 et le grec : *dans le jardin de sa maison,* car il ne semble pas qu'on ait pu l'ensevelir dans la maison même.

(21) *Amon était âgé de vingt-deux ans quand il devint roi. Il régna deux ans à Jérusalem* [1]. (22) *Il fit ce qui est mal aux yeux de YHWH, comme l'avait fait Manassé, son père. Amon sacrifia à toutes les statues que Manassé, son père, avait faites, et il les servit.* (23) *Mais il ne s'humilia pas devant la face de YHWH comme Manassé, son père, s'était humilié, car lui Amon se rendit encore plus coupable.* (24) *Ses serviteurs conspirèrent contre lui et le firent mourir dans sa maison.* (25) *Mais la population du pays frappa tous ceux qui avaient conspiré contre le roi Amon, puis la population du pays fit régner Josias, son fils, à sa place* [2].

## Les rois Manassé et Amon (chap. 33)

Le roi Manassé, d'après le livre des Rois, laisse le souvenir d'un des plus mauvais rois de Juda dont le long règne n'a été rempli que d'infidélités, d'idolâtrie et de pratiques païennes, comme celle qui consiste à offrir son fils en sacrifice. Le livre des Chroniques reprend à peu près textuellement la première partie du récit de 2 R. 21. 1-9 qu'il reproduit dans les v. 1-10 du chap. 33. Les différences sont minimes : absence du nom de la mère du roi (v. 1); suppression de la référence à l'idolâtrie d'Achab, roi d'Israël (v. 3); autre désignation de l'idole dressée par le roi (v. 7) appelée idole d'Asherah dans 2 R. 21. 7; aggravation du crime de Manassé qui a fait passé *ses* fils et non *son* fils par le feu (v. 6).

Le livre des Rois contient ensuite des paroles de prophètes qui annoncent la ruine de Juda et Jérusalem à cause des péchés de Manassé (v. 10-15) et conclut en disant que Manassé remplit Jérusalem de crimes et entraîna le peuple dans ces abominations (v. 16). Les Chroniques omettent tout ce passage et ne font qu'une brève allusion aux paroles prophétiques (v. 18). Mais, dans un contraste qui ne manque pas de frapper le lecteur, le livre des Chroniques introduit un développement original (v. 11-17) qui raconte comment Manassé fut emmené captif à Babylone, comment dans sa détresse il s'humilia et pria son Dieu, et comment Dieu l'exauça et le fit revenir sur son trône à Jérusalem où il entreprit une véritable réforme cultuelle, détruisant les idoles et rétablissant l'autel des sacrifices offerts à YHWH.

Comme aucune trace d'une repentance de Manassé et d'une réforme opérée par lui à son retour de captivité ne figure dans le livre des Rois ni dans aucun autre passage de l'Ancien Testament, beaucoup d'exégètes en ont conclu que ce récit était purement fictif, sans valeur historique, et avait été créé par le Chroniqueur. Cette conclusion est aujourd'hui à peu près abandonnée. En effet, des documents assyriens citent le nom de Manassé, roi de Juda, parmi les vassaux des rois Asarhaddon et Assourbanipal, convoqués à Ninive, pour organiser des transports de matériels venant de leurs contrées. Peut-être même, Manassé a-t-il été envoyé à Babylone pour être jugé à la suite d'une révolte de plusieurs petits pays contre le roi d'Assyrie, dans laquelle il a pu être suspecté. Mais jugé comme loyal, il a pu être renvoyé à Jérusalem pour reprendre sa place sur son trône royal, comme ce fut le cas d'autres rois mentionnés sur un cylindre de l'époque d'Assourbanipal, parmi lesquels figure Néko, le futur pharaon d'Egypte [3].

[1] Ici encore, le texte des Rois donne le nom et l'ascendance de sa mère : Meshoullémet (2 R. 21. 19).

[2] Le texte est abrégé volontairement ou accidentellement et ne dit rien du « reste des actions d'Amon dans le livre des Chroniques des rois de Juda » ni de son ensevelissement, dont parle 2 R. 21. 25-26.

[3] Sur la question, voir Curtis, p. 498, Galling, p. 168, Rudolph, p. 317, et les textes dans Anet, p. 291 et 294, F. Michaeli, *Textes de la Bible et de l'Ancien Orient*, p. 69 etc.

Ces faits historiques ont sans doute été à l'origine d'une tradition sur la captivité de Manassé et sur son retour, que l'on explique théologiquement comme étant la conséquence d'une punition de Dieu, puis d'un repentir du roi, et d'une délivrance que Dieu lui accorda pour reprendre sa fonction royale. Est-ce le Chroniqueur lui-même qui donna cette explication théologique, ou bien l'a-t-il recueillie dans une source plus ancienne? On l'ignore, mais il est certain que la doctrine de la rétribution si chère au Chroniqueur a pu trouver ici une illustration remarquable. Un roi comme Manassé qui régna 55 ans ne peut avoir été toute sa vie un mauvais roi, car comment expliquer la grâce d'un si long règne? Sa repentance, sa prière, son humiliation ont obtenu grâce aux yeux de Dieu, et en conséquence, le roi n'a pu que détruire ses idoles passées pour rétablir le culte de YHWH, seul vrai Dieu, qu'il reconnaît comme tel, dans sa détresse (v. 13). On sait que cette tradition donna naissance au texte apocryphe appelé « la prière de Manassé » qui figure parfois parmi les apocryphes de l'Ancien Testament [1].

Dans ce récit, un verset contient des indications sur les travaux de fortifications exécutés par Manassé à son retour de Babylone (v. 14). Il y a là des renseignements probablement historiques, qui ne doivent pas être interprétés comme une tentative du roi pour se défendre contre les Assyriens qui l'avaient renvoyé chez lui, mais plutôt comme une exigence du roi d'Assyrie pour défendre Jérusalem contre une menace éventuelle venant d'Egypte. Juda pouvait servir de bastion avancé en face de cet ennemi, et peut-être que la condition du retour de Manassé à Jérusalem fut de s'engager à faire ces travaux de défense.

La fin du récit (v. 18-25) reprend, avec quelques variantes, le texte de 2 R. 21. 17-25, sur la mort de Manassé, sur les documents contenant « le reste de ses actions » et sur le bref règne d'Amon, frappé au bout de deux ans, par des conspirateurs. Est-ce pour une question de rivalité, ou pour des motifs politiques, ou encore par souci de revenir à un culte fidèle, que les conspirateurs firent disparaître ce roi? Rien ne permet de le savoir, mais le roi Amon, dont on sait si peu de choses, n'a laissé le souvenir que d'un roi idolâtre et infidèle comme l'avait été son père Manassé, avant sa repentance et sa réforme cultuelle.

## Le roi Josias (chap. 34 - 35)

### CHAPITRE XXXIV

(1) *Josias était âgé de huit ans quand il devint roi, et il régna trente et un ans à Jérusalem* [2]. (2) *Il fit ce qui est droit aux yeux de YHWH et marcha dans les voies de David son père; il ne s'en détourna ni à droite, ni à gauche.*

(3) *Dans la huitième année* [3] *de son règne, alors qu'il était encore un jeune homme, il commença à rechercher le Dieu de David, son père, et dans la douzième année, il commença à purifier Juda et Jérusalem des hauts-lieux, des pieux sacrés, des statues et des images de*

[1] Voir *Les livres apocryphes de l'Ancien Testament*, Soc. biblique de Paris 1909, p. 355; R.H. CHARLES, *The Apocrypha and Pseudepigrapha of the Old Testament*, Oxford 1913, vol I, p. 612 ss.

[2] Le nom de sa mère, *Yedida*, est indiqué ici dans le texte parallèle de 2 R. 22. 1.

[3] Le texte porte le pluriel, ce qui pourrait se traduire par : *pendant 8 ans de son règne*. Mais il faut rétablir certainement le singulier.

*métal fondu.* (4) *On démolit en sa présence les autels des Baals. Il abattit les autels à parfums*[1] *qui étaient par-dessus; il brisa et réduisit en poussière les pieux sacrés, les statues et les images de métal fondu, et il en répandit la poussière à la surface des tombeaux*[2] *de ceux qui leur offraient des sacrifices.* (5) *Il brûla les ossements des prêtres sur leurs autels, et purifia Juda et Jérusalem.* (6) *Et dans les villes de Manassé, d'Ephraïm, de Siméon et jusqu'à Nephtali, et dans leurs ruines*[3] *aux alentours,* (7) *il démolit les autels, mit en pièces et en poussière*[4] *les pieux sacrés et les statues, abattit tous les autels à parfums dans tout le pays d'Israël, et revint à Jérusalem.*

(8) *Dans la dix-huitième année de son règne, pour purifier*[5] *le pays et la maison, il envoya Shaphan fils de Atsalyahou, Ma'aseyahou chef de la ville, et Yoa*h *fils de Yoa*h*az, l'archiviste, pour réparer la maison de YHWH, son Dieu.* (9) *Ils vinrent chez* Hilqiyyahou, *le grand prêtre, et lui donnèrent l'argent apporté à la maison de Dieu, que les Lévites, gardiens du seuil, avaient recueilli de la main de Manassé, d'Ephraïm et de tout le reste d'Israël, ainsi que de tout Juda et Benjamin et des habitants*[6] *de Jérusalem.* (10) *Ils le remirent aux mains de ceux qui faisaient*[7] *le travail et qui avaient été affectés à la maison de YHWH. Ceux-ci le donnèrent à ceux qui faisaient le travail que l'on exécutait dans la maison de YHWH, pour restaurer et réparer la maison.* (11) *Ils le donnèrent aux charpentiers et aux maçons pour acheter des pierres de taille et du bois pour les assemblages et pour la charpente des bâtiments que les rois de Juda avaient laissé se détériorer.* (12) *Les hommes travaillaient avec fidélité*[8] *à leur tâche. Ceux qui avaient été affectés à leur commandement étaient Ya*h*at et 'Obadyahou, Lévites d'entre les fils de Merari, ainsi que Zekaryah et Meshoullam d'entre les fils des Quehatites pour les diriger, et les Lévites étaient tous habiles à jouer des instruments de musique*[9]. (13) *Ils étaient à la tête des porteurs de fardeaux et dirigeaient tous ceux qui faisaient le travail selon chaque service. Parmi les Lévites, il y avait aussi des scribes, des greffiers*[10] *et des portiers.*

(14) *Lorsqu'on retira*[11] *l'argent apporté à la maison de YHWH, le prêtre* Hilqiyyahou *trouva le livre de la loi de YHWH donnée par Moïse.* (15) Hilqiyyahou *prit la parole et dit à Shaphan le scribe: « J'ai trouvé le livre de la loi dans la maison de YHWH »,* et Hilqiyyahou *donna le livre à Shaphan.* (16) *Shaphan apporta le livre au roi et rendit aussi compte au roi en ces mots: « Tout ce qui a été remis aux mains de tes serviteurs, ils l'exécutent.*

[1] Voir note sur le même mot dans 2 Chr. 14. 4.

[2] Ce mot n'est pas à l'état construit comme il serait logique de le trouver et comme l'ont traduit toutes les anciennes versions. Peut-être faudrait-il sous-entendre quelques mots: à la surface des tombeaux *où étaient ensevelis* ceux qui leur offraient des sacrifices.

[3] Ces mots sont très incertains et ont donné lieu à un grand nombre d'hypothèses? Le texte porte un *qeré (dans leurs épées)* et un *ketib (il choisit leurs maisons)* qui sont aussi improbables l'un que l'autre. Les meilleures suggestions sont: *dans leurs ruines* (בְּחָרְבוֹתֵיהֶם) ou *dans leurs places* (בִּרְחוֹבֹתֵיהֶם).

[4] Forme anormale d'un verbe: *réduire en poussière,* qu'il faut lire וְהֵדַק ou לְהָדֵק, et non לְהֵדַק.

[5] On pourrait traduire aussi: *alors qu'il purifiait le pays...*

[6] Lecture préférable au qeré: *et ils retournèrent à Jérusalem* (וַיֵּשְׁבוּ).

[7] Nous lisons le pluriel, avec plusieurs manuscrits et les anciennes versions, alors que le texte porte le singulier: *celui qui faisait...*

[8] Ou *avec probité.* Certains traduisent: les hommes étaient *en permanence* occupés au travail (Dhorme), mais le texte de 2 R. 22. 7 ne permet pas ce sens. C'est le même mot que dans 31. 12, 15 et 18 (cf. note sur 31. 12).

[9] Cette dernière phrase pourrait aussi être rattachée au v. 13: *Les Lévites... étaient à la tête des...*

[10] Voir note sur 1 Chr. 23. 4.

[11] Litt.: *lorsqu'ils firent sortir.*

(17) *Ils ont versé l'argent trouvé dans la maison de YHWH et l'ont remis entre les mains des surveillants* [1] *et entre les mains de ceux qui font le travail.* » (18) *Puis Shaphan, le scribe, fit au roi cette révélation :* « Hilqiyyahou, *le prêtre, m'a donné un livre.* » *Et Shaphan en lut devant le roi.*

(19) *Quand le roi entendit les paroles de la loi, il déchira ses vêtements.* (20) *Et le roi donna cet ordre à* Hilqiyyahou, *à* Ahiqam, *fils de Shaphan, à Abdon'* [2], *fils de Mikah, à Shaphan, le scribe, et à 'Asayah, serviteur du roi :* (21) « *Allez consulter YHWH pour moi et pour ce qui reste d'Israël et de Juda, au sujet des paroles du livre qui a été trouvé, car grande est la colère de YHWH qui s'est répandue sur nous, parce que nos pères n'ont pas observé la parole de YHWH, pour agir selon tout ce qui est écrit dans le livre.* »

(22) Hilqiyyahou, *et ceux que le roi (avait désignés)* [3] *allèrent chez* Houldah, *la prophétesse, femme de Shalloum, fils de Toqhat, fils de* Hasrah, *gardien des vêtements. Elle habitait à Jérusalem, dans le second secteur* [4]. *Ils lui parlèrent donc* [5]. (23) *et elle leur dit :* « *Ainsi a parlé YHWH, le Dieu d'Israël : Dites à l'homme qui vous a envoyés vers moi :* (24) *Ainsi a parlé YHWH : Voici, c'est moi qui vais faire venir un malheur sur ce lieu et sur ses habitants, toutes les malédictions écrites dans le livre qu'on a lu devant le roi de Juda.* (25) *Parce qu'ils m'ont abandonné et qu'ils ont offert des parfums à d'autres dieux, afin de m'irriter par toutes les œuvres de leurs mains, ma colère se répandra sur ce lieu, et elle ne s'éteindra pas.* (26) *Au roi de Juda qui vous a envoyés consulter YHWH, c'est ainsi que vous parlerez : Ainsi a parlé YHWH, le Dieu d'Israël : Ces paroles tu les as entendues* [6]*... !* (27) *Parce que ton cœur a été touché, que tu t'es humilié devant Dieu en entendant ses paroles contre ce lieu et contre ses habitants, que tu t'es humilié devant moi, que tu as déchiré tes vêtements et que tu as pleuré devant moi, alors moi aussi, j'ai entendu, oracle de YHWH.* (28) *Voici, c'est moi qui te recueillerai auprès de tes pères, et tu seras recueilli en paix dans ton sépulcre* [7]. *Tes yeux ne verront pas tout le malheur que je vais faire venir sur ce lieu et sur ces habitants.* » *Ils rapportèrent au roi la réponse.*

(29) *Le roi envoya rassembler tous les anciens de Juda et de Jérusalem.* (30) *Puis, le roi monta à la maison de YHWH, ainsi que tous les hommes de Juda, les habitants de Jérusalem, les prêtres, les Lévites et tout le peuple, du plus grand au plus petit, et il lut devant eux* [8] *toutes les paroles du livre de l'alliance, qui avait été trouvé dans la maison de YHWH.* (31) *Le roi se tint debout à sa place* [9] *et conclut l'alliance en présence de YHWH, afin de suivre YHWH, d'observer ses ordonnances, ses commandements* [10] *et ses préceptes, de tout son cœur et de toute son âme, en mettant en pratique les paroles de l'alliance qui étaient*

[1] Même mot que dans le v. 10. *Ceux qui avaient été affectés à...*
[2] Le texte de 2 R. 22. 12 porte ici *'Akbor* au lieu de *'Abdon.*
[3] Le verbe est sous-entendu. Litt. : *et ceux que le roi...*
[4] Litt. : *dans le second.* On peut supposer que c'est un quartier de la ville.
[5] Litt. : *ils lui parlèrent comme cela.*
[6] La phrase semble inachevée : Litt. : *les paroles que tu as entendues.* Les versions anciennes ont ajouté quelques mots, comme par exemple : Tu as entendu les paroles qui (*sont dans le livre*). Nous rattachons cette phrase à la suivante. Il y a un contraste voulu entre : *tu as entendu...* et un peu plus loin : *moi aussi, j'ai entendu...*
[7] Litt. : *tes sépulcres,* c'est-à-dire l'ensemble des tombeaux royaux.
[8] Litt. : *à leurs oreilles.*
[9] Le grec, comme 2 R. 23. 3, a : *auprès de la colonne,* ce qui suppose le mot עַמּוּד. mais qui ne pourrait se comprendre qu'en y voyant un terme désignant une *estrade* ou une *tribune.*
[10] Litt. : *ses témoignages.*

*écrites dans ce livre.* (32) *Il y fit entrer tous ceux qui se trouvaient à Jérusalem et en Benjamin* [1], *et les habitants de Jérusalem agirent selon l'alliance de Dieu, le Dieu de leurs pères.*

(33) *Josias fit enlever toutes les abominations de tous les pays qui étaient aux fils d'Israël, et il obligea* [2] *tous ceux qui se trouvaient en Israël à servir YHWH, leur Dieu. Pendant toute sa vie ils ne se détournèrent pas de YHWH le Dieu de leurs pères.*

## CHAPITRE XXXV

(1) *Josias célébra à Jérusalem une Pâque pour YHWH, et on immola la Pâque le quatorzième jour du premier mois.* (2) *Il établit les prêtres dans leurs fonctions et les affermit dans le service de la maison de YHWH.* (3) *Il dit aux Lévites qui enseignaient tout Israël et qui étaient consacrés à YHWH: « Mettez l'arche sainte dans la maison qu'a construite Salomon, fils de David, roi d'Israël; ce n'est plus pour vous une charge sur vos épaules* [3]. *Maintenant servez YHWH votre Dieu, et Israël son peuple.* (4) *Tenez-vous prêts, pour vos familles, selon vos classes, d'après* [4] *l'écrit de David, roi d'Israël, et d'après la prescription de Salomon son fils.* (5) *Tenez-vous dans le lieu saint, selon les sections des familles, pour vos frères, les fils du peuple* [5], *et pour la répartition des familles des Lévites.* (6) *Immolez la Pâque et sanctifiez-vous* [6]*; tenez-vous prêts pour vos frères en mettant en pratique la parole de YHWH donnée par Moïse. »*

(7) *Et Josias préleva, pour les fils du peuple, du petit bétail — agneaux et chevreaux — le tout comme victimes pascales pour tous ceux qui se trouvaient là. Le nombre en était de 30 000, et quant au gros bétail: 3000. Cela provenait des biens du roi.* (8) *Et ses chefs avaient aussi prélevé des offrandes volontaires pour le peuple, pour les prêtres et pour les Lévites.* Hilqiyyah, *Zekaryahou et* Yehiél, *chefs de la maison de Dieu, donnèrent aux prêtres, comme victimes pascales, deux mille six cents (bêtes)* [7] *et du gros bétail (au nombre de) trois cents.* (9) *Konannyahou, Shema'yahou, Netanél son frère,* Hashabyahou, *Ye'iel et Yozabad, chefs des Lévites, prélevèrent pour les Lévites, comme victimes pascales, cinq mille (bêtes), et du gros bétail (au nombre) de cinq cents.*

[1] La mention de Benjamin est assez inattendue. Par ailleurs le texte dit : *il fit entrer* (ou *il fit tenir*) *tous ceux qui...* sans préciser en quoi il les fit entrer. C'est pourquoi plusieurs exégètes (Kittel, Rudolph) voient dans le mot *Benjamin* une corruption du mot *dans l'alliance* (בַּבְּרִית). Le texte des Rois dit simplement : *tout le peuple entra dans l'alliance* (2. 23. 3).

[2] Litt. : *et il fit servir... pour servir,* c'est-à-dire *il obligea à servir.* Cette tournure de phrase ne nécessite pas de correction du texte.

[3] Cette phrase suppose que les Lévites n'auront plus à porter l'arche sainte comme auparavant? Mais aucun texte ne dit que l'arche avait été retirée du Temple, si bien que le premier verbe : *Mettez l'arche...* pourrait vouloir dire simplement : *Laissez l'arche sainte...* A cause du texte parallèle trouvé dans l'Esdras grec, certains corrigent en : *Après que l'arche sainte eut été mise dans le Temple...* ou : *le lieu de repos de l'arche sainte est dans le Temple...* (מְנוּחַת au lieu de תְּנוּ אֶת־).

[4] Litt. : *dans l'écrit... et dans la prescription.* Les versions et plusieurs manuscrits ont : *comme* l'écrit... *comme la* prescription.

[5] Les fils du peuple, sont les *laïcs.*

[6] Habituellement, la sanctification vient *avant* l'immolation rituelle, et non après. Le grec n'a pas le verbe : sanctifiez-vous. Peut-être suffirait-il de supprimer la conjonction *et,* avant ce verbe? Les propositions de modifications du texte ne sont pas satisfaisantes.

[7] Ce mot n'est pas dans le texte, mais est implicite.

(10) *Le service fut ainsi fixé; les prêtres se tinrent à leur emplacement et les Lévites, d'après leurs classes, conformément à l'ordonnance du roi.* (11) *On immola la Pâque, et les prêtres répandirent le sang reçu de la main des Lévites* [1] *tandis que les Lévites dépouillaient (les victimes)* (12) *Ils mirent de côté les holocaustes pour les donner aux sections familiales des fils du peuple, afin de les offrir à YHWH comme il est écrit dans le livre de Moïse. Il en fut de même pour le gros bétail* [2]. (13) *Ils firent cuire la Pâque au feu, suivant la règle; ils firent cuire les choses sacrées dans les marmites, dans les pots et dans les casseroles, et se hâtèrent de les donner aux fils du peuple.* (14) *Ensuite ils la préparèrent pour eux et pour les prêtres, car les prêtres, fils d'Aaron, avaient à offrir les holocaustes et les graisses jusqu'à la nuit; donc les Lévites la préparèrent pour eux et pour les prêtres, fils d'Aaron.* (15) *Les chantres, fils d'Asaph, étaient à leur emplacement, suivant l'ordonnance de David, d'Asaph, d'Heyman et de Yedoutoun, voyant* [3] *du roi, et les portiers étaient à chaque porte. Ils n'avaient pas à s'éloigner de leur service, car leurs frères, les Lévites (la) préparaient pour eux.* (16) *Tout le service de YHWH fut ainsi fixé, en ce jour-là, pour célébrer la Pâque et offrir les holocaustes sur l'autel de YHWH, selon l'ordonnance du roi Josias.* (17) *Les fils d'Israël* [4] *qui se trouvaient là célébrèrent la Pâque en ce temps-là, ainsi que la fête des pains sans levain, pendant sept jours.* (18) *Une Pâque comme celle-là n'avait pas été célébrée en Israël depuis le temps du prophète Samuel, et aucun des rois d'Israël n'avait fait une chose semblable à la Pâque que célébra Josias, ainsi que les prêtres, les Lévites, tout Juda et Israël qui se trouvait là, et les habitants de Jérusalem.* (19) *Ce fut dans la dix-huitième année du règne de Josias que fut célébrée cette Pâque.*

(20) *Après tout cela, lorsque Josias eut réorganisé la maison (de Dieu) Néko, roi d'Egypte, monta pour combattre à Karkémish sur l'Euphrate, et Josias sortit à sa rencontre.* (21) *Mais il lui envoya des messagers pour lui dire: « Qu'avons-nous à faire ensemble* [5], *roi de Juda? Ce n'est pas contre toi que je viens* [6] *aujourd'hui, mais contre une maison avec qui je suis en guerre* [7], *et Dieu m'a dit de me hâter. Cesse de t'occuper de Dieu, qui est avec moi; et qu'ainsi il ne te détruise pas! »* (22) *Mais Josias ne se détourna pas de lui et se déguisa* [8] *pour le combattre; il n'écouta pas les paroles de Neko qui venaient de la bouche de Dieu, et il arriva pour le combat, dans la vallée de Meguiddo* [9]. (23) *Les archers tirèrent sur le roi Josias, et le roi dit à ses serviteurs: « Transportez-moi, car je suis gravement blessé.* [10] *»*

[1] Litt.: *les prêtres répandirent de leur main*, mais il faut suppléer le mot *sang* (הַדָּם) qui a pu disparaître par similitude avec le mot *de leur main* (מִיָּדָם).

[2] Quelques manuscrits ont: il en fut de même *pour le matin*, ou *pour chaque matin* (בֹּקֶר au lieu de בָּקָר). Mais cette variante ne se justifie pas.

[3] Plusieurs manuscrits et les versions ont ici le pluriel: *les voyants* du roi, le mot s'appliquant aux noms qui précèdent, et pas seulement au dernier.

[4] Ceux qui venaient de l'ancien royaume du Nord. De même au v. 18.

[5] Litt.: *Quoi à moi et à toi?*

[6] Le texte porte fautivement: *ce n'est pas contre toi que toi* (אַתָּה). Il faut lire avec les versions: ... *que je viens* (participe présent du verbe *venir* אתה).

[7] Litt.: *mais contre la maison de ma guerre*. Les versions ont plusieurs variantes, et les exégètes suggèrent des corrections, comme « *contre la maison du roi de Babel* » (Rudolph)?

[8] Ce mot est contesté sur la base du grec qui a lu: *se fortifia* (הִתְחַזֵּק au lieu de הִתְחַפֵּשׂ). Mais le v. 23 ne contredit pas le fait que le roi ait pu se déguiser comme l'avait fait le roi Achab (18. 19). La correction proposée par Rudolph«: *il voulut, par le combat contre lui, rester libre* » ne nous paraît pas s'imposer.

[9] La *vallée* ou la *plaine* de Meguiddo, puisqu'en cet endroit la vallée s'élargit beaucoup et constitue une plaine qui fut très souvent, dans l'histoire, un champ de bataille.

[10] Litt.: *je suis très malade.*

(24) *Ses serviteurs le transportèrent de son char, le mirent sur un deuxième char qu'il avait, et l'emmenèrent à Jérusalem. Il mourut et fut enseveli dans les sépulcres de ses pères. Tout Juda et Jérusalem furent dans le deuil à cause de Josias.*

(25) *Jérémie fit une complainte funèbre sur Josias et tous les chanteurs et les chanteuses ont parlé de Josias dans leurs complaintes jusqu'à ce jour. On en a fait une règle en Israël; on les trouve écrits dans les Complaintes* [1].

(26) *Le reste des actes de Josias, ses actes de piété, suivant ce qui est écrit dans la loi de YHWH,* (27) *et ses actions, les premières et les dernières, cela est écrit dans le livre des rois d'Israël et de Juda.*

Le roi Josias (chap. 34-35)

Si le règne de Josias présente dans les Chroniques les mêmes éléments que dans 2 R. 22. 23, on remarque aussitôt que ces éléments sont placés dans un autre ordre et offrent des développements très inégaux en importance selon leur contenu. Un tableau des deux récits parallèles suffit à montrer à la fois les ressemblances et les différences:

| | *2 Rois 22 - 23. 30* | | *2 Chron. 34 - 35* |
|---|---|---|---|
| 22. 1-2 | introduction au règne. | 34. 1-2 | introduction au règne |
| | | 34. 3-7 | *réforme cultuelle* en Juda et en Israël, la 12e année de Josias. |
| 22. 3 - 23. 3 | *découverte du livre de la loi* et renouvellement de l'alliance, la 18e année de Josias. | 34. 8-33 | *découverte du livre de la loi* et renouvellement de l'alliance, la 18e année de Josias. |
| 23. 4-20 | *réforme cultuelle* en Juda et en Israël. | | |
| 23. 21-27 | *célébration de la Pâque* et achèvement de la réforme | 35. 1-19 | *célébration de la Pâque.* |
| 23. 28 | notice finale sur Josias. | | |
| 23. 29-30 | mort de Josias | 35. 20-25 | mort de Josias. |
| | | 35. 26-27 | notice finale sur Josias. |

La grande différence réside dans ce fait: pour le livre des Rois, la découverte du livre de la loi *a précédé* et causé la réforme cultuelle et la célébration de la Pâque; pour le livre des Chroniques, la découverte de la loi *a suivi* la réforme cultuelle, mais a précédé la célébration de la Pâque décrite avec beaucoup plus de développement (19 versets au lieu de 3). Il y a donc là un problème historique qui a suscité de nombreuses hypothèses parmi les exégètes, et leur accord est loin d'être fait. Comment peut-on l'envisager?

[1] Ou les *Lamentations*, mais sans qu'il s'agisse du livre biblique qui porte ce nom, et qui correspond à l'époque de la ruine de Jérusalem après 587.

*La réforme cultuelle de Josias* (v. 3-7)

Dans 2 R. 22-23, à la suite de la découverte du livre de la loi [1], Josias dans la 18e année de son règne, ordonna d'exécuter une réforme à Jérusalem, en Juda et dans certains secteurs de l'ancien royaume d'Israël (cf. 23. 15-20). Dans 2 Chr. 34. 3-4, le jeune roi, monté sur le trône à l'âge de 8 ans, commença à «rechercher Dieu» la 8e année de son règne (donc à 16 ans), et ordonna la réforme à l'âge de 20 ans (la 12e année de son règne). Ce n'est qu'à la 18e année qu'il découvrit le livre de la loi (v. 8 ss). Lequel de ces deux récits correspond à la réalité historique?

Si l'on adopte l'ordre des événements donnés par le livre des Rois, il faut alors supposer que celui des Chroniques n'est pas historique, et les arguments ne manquent pas en faveur de cette solution. Comme la description de la réforme (2 Chr. 34. 3-7) est certainement empruntée en partie à celle de 2 R. 23. 4-20, il n'est pas difficile de penser que le Chroniqueur a voulu placer cette réforme au début du règne de Josias, à cause de sa conception théologique des événements. Pour lui, Josias fut un bon roi qui n'a pas pu, pendant 18 ans de son règne sur 31 ans au total, laisser subsister les cultes païens à Jérusalem et en Juda, puis les supprimer soudain, à la suite d'une conversion qu'il aurait connue pour revenir au Dieu de David. Cette décision a été prise dès le début de son règne, lorsqu'il eut pris conscience de sa responsabilité : à 16 ans, il se tourna vers Dieu, et à 20 ans il ordonna la réforme. Peut-être a-t-il eu un régent à ses côtés, comme en eut le roi Joas en la personne du grand prêtre (2 Chr. 24. 1-5) et a-t-il atteint la majorité et la possibilité d'agir seul à l'âge de 20 ans; d'où les indications chronologiques données par le Chroniqueur. Mais rien ne confirme historiquement cette explication; l'auteur a dû présenter de lui-même l'ordre des faits pour rester d'accord avec le v. 2 : « Josias marcha dans les voies de David, son père, sans s'en détourner ni à droite, ni à gauche. » Par conséquent dès sa jeunesse (v. 3), il rechercha Dieu, et dès qu'il eut l'âge d'exercer son pouvoir, il entreprit la réforme.

On pourrait ajouter que le Chroniqueur n'a pas voulu faire dépendre cette réforme d'un événement extérieur comme la découverte du livre de la loi, mais de la décision personnelle et fidèle du jeune roi, poussé par son seul désir de suivre la voie de David. D'autres passages des Chroniques montrent que l'auteur n'a pas toujours suivi l'ordre chronologique des faits, mais s'est laissé guider par ses conceptions théologiques. C'est l'opinion de bien des commentateurs (Kittel, Benzinger, Curtis, Rudolph, etc.).

Mais cette solution est-elle pleinement justifiable? Ne serait-ce pas le livre des Rois, de rédaction deutéronomiste, qui aurait présenté les faits à sa manière, c'est-à-dire en donnant à la découverte du livre de la loi (le Deutéronome) une importance primordiale, et en en faisant la cause de la réforme de Josias? Dans ce cas, l'ordre des événements que nous avons dans les Chroniques serait exact, et nos v. 3-7 correspondraient à des renseignements ou à une source utilisés par le Chroniqueur, autres que ceux du livre des Rois. Une telle hypothèse aussi radicale, donnant la priorité d'historicité aux Chroniques contre les Rois, est difficile à admettre. Comment expliquer en effet, dans ce cas, le fait que le roi Manassé, ayant opéré une réforme analogue à celle de Josias (33. 15-17), Josias ait eu besoin d'accomplir la même réforme si peu de temps après? Le règne intermédiaire

[1] Nous n'abordons pas ici la discussion sur l'identification de ce livre avec tout ou partie du Deutéronome. L'opinion générale adopte cette identification, bien que sur des points secondaires, les avis soient partagés (se reporter à tous les ouvrages d'introductions à l'A.T. au sujet du Deutéronome).

d'Amon ne dura que deux ans (33. 21). Et surtout comment expliquer qu'à la suite de la découverte du livre, le texte des Chroniques (34. 33) revienne sur l'exécution de la réforme, qui, pourtant, avait été faite auparavant (v. 3-7)?

Cependant, sans adopter cette solution, ne peut-on admettre que nos deux récits parallèles donnent deux aspects des événements qui ne sont pas inconciliables? Beaucoup d'historiens d'Israël estiment que Josias a pu, dès le début de son règne, accomplir une réforme partielle du culte, avant la découverte de la loi dans le Temple, qui aurait consisté en la suppression des autels et des idoles d'origine assyrienne. Cette réforme aurait été possible à cause de la décadence du pouvoir assyrien et de la disparition pratique de son influence dans les petits pays de Syrie-Palestine, à la mort du roi Assourbanipal, et avant l'apparition de la puissance néo-babylonienne avec Nabopolassar. Or ces événements coïncident avec une date qui est à peu près celle de la 12e année du règne de Josias, 627-626 (cf. M. Noth, *Histoire d'Israël*, Payot, 1954, p. 281 ss; H. Rowley, in *Studies in Old Testament Prophecy*, 1950, p. 164 ss; J. Bright, *A History of Israel*, 1960, p. 295; W. A. L. Elmslie, in *The Interpreter's Bible*, vol. 3, p. 537, etc.). L'ordre des événements serait donc, dans les Chroniques, tout à fait possible, et même d'après ces historiens plus satisfaisant que dans les Rois, et l'on pourrait reconstituer ainsi les faits: dès la jeunesse de Josias, et au moment de sa majorité (20 ans, soit la 12e année de son règne) la décadence assyrienne lui aurait permis de procéder à une purification, dans le pays, de tout ce qui provenait des cultes assyriens, et d'étendre même cette réforme à une partie de l'ancien royaume d'Israël (v. 3-7). Dans la 18e année de son règne, eut lieu la découverte du livre de la loi, suivie d'une réforme plus profonde racontée dans 2 R. 23, et dont les traces se retrouvent dans 2 Chr. 34. 33. En somme, l'œuvre réformatrice se serait accomplie en deux temps, *avant* et *après* la découverte du livre. Il faut encore noter que dans le premier temps de la réforme (2 Chr. 34. 3-7), il n'est pas question de la purification du Temple, mais du pays, ce qui confirmerait la possibilité d'une réforme touchant les lieux de culte assyriens d'abord, puis plus tard le Temple de Jérusalem.

Si les faits se sont ainsi passés, il est possible de comprendre que les deux livres qui nous les racontent nous donnent, avec leurs caractères particuliers, deux relations en apparence contradictoire: le livre des Rois insiste sur l'ensemble de la réforme après la découverte de la loi; le livre des Chroniques souligne la réforme qui eut lieu au début du règne de Josias, avant la découverte de la loi.

*La découverte du livre de la loi* (34. 8-33)

Dans ce paragraphe, l'auteur suit d'assez près le texte de 2 R. 22. 3 - 23. 3. Au cours des travaux de restauration du Temple, et au moment où l'on réglait les affaires d'argent, le grand prêtre trouve le livre de la loi qui est lu par le secrétaire du roi qui, à son tour, le lit au roi. Celui-ci remué par cette lecture, envoie consulter Dieu par le moyen de la prophétesse *H*ouldah, et décide ensuite de convoquer le peuple et de lire publiquement le livre. Puis il renouvelle l'alliance avec Dieu, en y faisant entrer tout le peuple qui s'engage à observer les lois de ce livre. Les différences par rapport au récit de 2 Rois sont peu importantes, mais pourtant significatives.

D'abord les personnages mêlés à cette découverte sont plus nombreux et leurs noms sont donnés (v. 8), mais surtout, les *Lévites* jouent un rôle qu'ils n'ont nullement dans le livre des Rois où ils ne sont même pas mentionnés. Pour les Chroniques, les Lévites

présidaient aux travaux du Temple, dont ils étaient les surveillants; d'autres étaient musiciens et dirigeaient les ouvriers (v. 12-13), peut-être en exécutant des morceaux de musique pour accompagner et rythmer le travail comme le suppose Rudolph qui cite des exemples analogues chez les Assyriens et les Egyptiens (p. 323); d'autres enfin servaient de secrétaires ou de greffiers (v. 13). Il est même intéressant de noter qu'au v. 30, les Lévites remplacent les prophètes de 2 R. 23. 2, dans l'énumération de ceux qui constituent l'assemblée solennelle convoquée par le roi. Ce rôle primordial des Lévites ne nous surprend pas, car il correspond à ce que nous avons déjà rencontré au travers de l'œuvre du Chroniqueur.

Le récit paraît donner une importance plus grande au fait que les événements concernent *tout Israël*, et non seulement Juda. Déjà au moment de la réforme cultuelle (v. 6 : Manassé, Ephraïm, Siméon, Nephtali), mais aussi dans la suite du récit, l'auteur ne manque pas de parler de ce qui reste d'Israël, en dehors de Juda (v. 21, 32, 33).

Enfin il semble que, pour lui, le livre découvert dans le Temple devait être plus important et plus long que celui dont parle le récit des Rois. On ne peut pas le lire intégralement à plusieurs reprises comme le dit 2 R. 22. 8, 10, 16, mais on lit « dans ce livre » c'est-à-dire une partie du livre (2 Chr. 34. 18, 24). Comme d'autre part, le livre est explicitement désigné comme celui qui a été donné « par la main de Moïse », on a l'impression que le Chroniqueur pense au Pentateuque tout entier, tel qu'il devait déjà être achevé à son époque, tandis que dans la rédaction du livre des Rois, il pourrait s'agir seulement du Deutéronome (le livre de l'alliance). Notre auteur a donc raconté son récit à la lumière de la situation de son propre temps.

*La célébration de la Pâque* (35. 1-19)

Les Chroniques développent considérablement le récit de la célébration de la Pâque que donne 2 R. 23. 21-23. Nous avons ici une description complète de la cérémonie rituelle (v. 1-19) qui d'ailleurs ne présente pas toujours une grande clarté dans le style, certaines phrases ayant une structure lourde et difficile à comprendre (cf. v. 4-5, 12-14). Le récit contient également des interruptions pour donner des détails sur certains points, avec une reprise de la description qui semble rebondir (les v. 7-9 forment une sorte de parenthèse, au sujet du nombre des victimes sacrificielles; le v. 10 est repris au v. 16). Malgré cela notre texte est un document précieux pour notre connaissance de la célébration pascale, surtout si l'on tient compte du fait que l'auteur a dû décrire la fête à la lumière de ce qui se passait de son temps, ou selon la manière dont il pensait qu'elle devait être célébrée [1]. Dans une étude générale sur la Pâque juive d'après les documents anciens, ce chapitre aurait une place importante à côté des textes législatifs (Ex. 12; Dt. 16) ou des autres récits de célébration de la fête (la Pâque d'Ezéchias, 2 Chr. 30; celle du retour d'Exil, Esd. 6. 16-22) ou des textes non bibliques (le chap. 1 de l'Esdras grec, qui reproduit en partie notre chapitre; le livre des Jubilés, chap. 49; traité Pesa*h*im, etc.). Il n'est pas dans notre but d'aborder ici cette étude, mais nous pouvons signaler les points sur lesquels notre texte présente des particularités intéressantes.

Ce qui ressort en premier lieu, c'est la place principale et le rôle primordial accordé *aux Lévites* dans la célébration. L'auteur exalte leurs fonctions au détriment de celles des prêtres, dont il parle avec une nuance d'indifférence, sinon de reproche (v. 2-3). Les

[1] « Le témoignage du Chroniqueur est d'un haut intérêt pour l'histoire de la Pâque juive » (B.C.)

Lévites ne sont plus des subalternes, ils ne sont plus les porteurs de l'arche comme autrefois (v. 3), mais ils deviennent les personnages les plus importants dans le rituel de la Pâque: ils immolent la Pâque (v. 6), ils donnent le sang aux prêtres (v. 11) et dépouillent les victimes, ils préparent les victimes et les cuisent pour les laïcs (v. 12), pour les prêtres (v. 14), pour les chantres et pour les portiers (v. 15). Bref ils font *tout*, conformément à l'ordre du roi, mais aussi selon la loi de Moïse (v. 6). Cela est d'autant plus étonnant que, dans la loi, ce sont les laïcs, chefs de famille, qui doivent immoler la Pâque (Ex. 12. 3-6). Cette place donnée aux Lévites n'apparaît même pas dans la célébration de la Pâque sous le roi Ezéchias (chap. 30), de sorte que le v. 18 s'explique, lorsqu'il dit qu'une telle fête n'avait pas été célébrée *depuis l'époque de Samuel*, c'est-à-dire avant la royauté. En tout cas, aucune fête n'avait donné aux Lévites une prépondérance aussi grande.

Une autre particularité apparaît dans le *changement de caractère* de la fête. Alors que la Pâque était habituellement une fête célébrée dans les familles, avec l'immolation de l'agneau pascal, ici nous assistons à une fête solennelle de l'ensemble du peuple, avec de multiples sacrifices de petit et de gros bétail, préparés par les Lévites, et même des holocaustes (v. 12) qui n'étaient pas offerts d'ordinaire en cette circonstance. Certes, c'est une Pâque exceptionnelle, mais il ne semble pas que le rituel habituel soit celui de la Pâque, et que, dans la suite de l'histoire, la célébration ait suivi les prescriptions données ici par le roi Josias. L'auteur veut certainement souligner le caractère unique de la fête, peut-être avec l'idée que la Pâque devrait toujours être célébrée ainsi, et que les Lévites devraient y tenir les premiers rôles. L'histoire ne lui a pas donné raison, si l'on en juge par les documents ultérieurs.

*Les renseignements statistiques* (v. 7-9)

Ils participent aussi à ce désir du Chroniqueur. Les chiffres des victimes pascales dépassent probablement de beaucoup la réalité: ils atteignent pour le peuple, les prêtres et les Lévites, un nombre de plus de 40 000 têtes de bétail (v. 7-9), ce qui est considérable et ce qui pourrait s'appliquer, suivant les calculs de certains historiens (Guthe, cité par Rudolph, p. 326) à près de 400 000 participants à la fête, tandis qu'à l'époque de Jésus, des calculs analogues ne donnent qu'environ 100 000 participants. Par là, le caractère unique, extraordinaire, de la Pâque ordonnée par Josias s'impose au lecteur comme une sorte de tableau idéal de ce que devrait être cette fête dans la Jérusalem purifiée de toute idole. C'est en effet à Jérusalem qu'elle est célébrée (v. 1 et 18), l'auteur le souligne plus fortement que dans le texte de 2 R. 23. 23.

*Mort de Josias* (35. 20-27)

Le livre des Rois (2 R. 23. 29-30) donne un très bref rapport sur la mort de Josias à Meguiddo: il fut tué par le pharaon Néko dès les premiers moments de la bataille. Y a-t-il même eu bataille? Des historiens comme M. Noth (*Histoire d'Israël*, éd. Payot, p. 287) supposent que Josias fut capturé et exécuté par les Egyptiens sans qu'il y ait eu combat. Mais les Chroniques donnent un récit des événements qui pourraient être le reflet exact de ce qui s'est passé (v. 20-24): Josias s'opposa à l'armée égyptienne qui se dirigeait vers Karkémish sur l'Euphrate. Malgré son déguisement, il fut blessé mortellement par les archers du pharaon, et ramené aussitôt à Jérusalem où il mourrut. Sur la

campagne de Néko en direction de l'Assyrie pour soutenir les Assyriens contre l'assaut des Babyloniens qui avaient déjà pris Ninive en 612, nous sommes bien renseignés par des documents archéologiques (Chroniques de Nabopolassar, cf. *ANET*, p. 305). Le roi d'Egypte avait intérêt à soutenir son ex-ennemie l'Assyrie, pour éviter la menace des Babyloniens qui risquaient d'étendre leur conquête jusque vers l'Egypte. Il partit avec son armée vers le nord de la Mésopotamie, et pour cela, traversa la Palestine par la route traditionnelle de la vallée de Meguiddo. Josias voulut certainement s'opposer à ce passage et à cette perspective de passer sous la domination égyptienne. Mais que pouvait-il faire contre l'armée du pharaon? Il fut tué en 609.

Le Chroniqueur a donc pu utiliser pour son récit, des documents autres que le livre des Rois. Pourtant un grave problème théologique se posait à lui: pourquoi le bon et fidèle Josias a-t-il été frappé de mort dans la force de l'âge (39 ans)? N'était-ce pas une contradiction flagrante avec la notion de justice divine et de rétribution, comme nous l'avons vu pour tous les règnes précédents? Une seule explication était possible: Josias avait commis une faute contre Dieu, et Dieu l'en avait puni. Quelle était cette faute? Les v. 21-22 l'expliquent: Néko avait envoyé des messagers pour avertir Josias de ne pas intervenir, car Dieu lui avait parlé et était de son côté. Mais Josias n'en tint pas compte et persista dans son idée de s'opposer à Néko, en s'opposant ainsi à Dieu. Ainsi se comprend sa mort.

Est-il possible que le roi d'Egypte se soit montré dans cette circonstance un fidèle adorateur de Dieu? Parlait-il du Dieu d'Israël ou d'un de ses dieux à lui, comme certains exégètes veulent l'expliquer? Ce qui est certain, c'est que, pour le Chroniqueur, Josias a désobéi à un ordre de Dieu, et sa mort devenait justifiable. Cependant, les chants de deuil et les lamentations (v. 25) rappelèrent longtemps le souvenir de ce grand roi, qui dans l'histoire de Juda fut l'un des rares à avoir été entièrement fidèle, comme l'avait été David, son père.

## Les derniers rois de Juda (chap. 36)

### CHAPITRE XXXVI

(1) *Le peuple du pays prit Yoahaz* [1], *fils de Josias, et le fit régner à la place de son père, à Jérusalem.* (2) *Yoahaz était âgé de vingt-trois ans lorsqu'il devint roi, et il régna trois mois à Jérusalem.* (3) *Le roi d'Egypte le destitua* [2] *à Jérusalem, et imposa au pays cent talents d'argent et un talent d'or.* (4) *Et le roi d'Egypte fit régner Elyaqim, son frère, sur Juda et Jérusalem, et changea son nom en Yehoyaqim. Néko prit Yoahaz, son frère, et l'emmena en Egypte* [3].

[1] Ce nom est orthographié ici *Yehoahaz*, mais nous adoptons la forme des versets suivants: Yoa*h*az (ou Joachaz).

[2] Litt.: *le fit ôter dans Jérusalem.* Dans 2 R. 23. 33 on trouve: *il le fit lier pour ne plus règner dans Jérusalem.*

[3] Le texte des Rois ajoute: *et il y mourut.* Puis, un verset entier du livre des Rois sur le paiement de l'impôt à Néko, roi d'Egypte, n'a pas été conservé par les Chroniques.

(5) *Yehoyaqim était âgé de vingt-cinq ans lorsqu'il devint roi, et il régna onze ans à Jérusalem, Il fit le mal aux yeux de YHWH, son Dieu.* (6) *Nebucadnetsar* [1], *roi de Babylone, monta contre lui et le mit dans les chaînes pour le faire partir à Babylone.* (7) *Nebucadnetsar emporta à Babylone une partie des ustensiles de la maison de YHWH, et les plaça dans son palais* [2] *à Babylone.* (8) *Le reste des actes de Yehoyaqim, et les abominations qu'il a commises et qui ont été trouvées contre lui, cela est écrit dans le livre des rois d'Israël et de Juda. Yehoyakin, son fils régna à sa place.*

(9) *Yehoyakin était âgé de huit ans* [3] *lorsqu'il devint roi, et il régna trois mois et dix jours à Jérusalem. Il fit le mal aux yeux de YHWH.* (10) *Au commencement de l'année suivante* [4] *le roi Nebucadnetsar l'envoya chercher et emmener à Babylone, avec des ustensiles précieux de la maison de YHWH, et fit régner Sédécias, son frère* [5], *sur Juda et Jérusalem.*

(11) *Sédécias était âgé de vingt et un ans lorsqu'il devint roi, et il régna onze ans à Jérusalem.* (12) *Il fit le mal aux yeux de YHWH, son Dieu; il ne s'humilia pas en face de Jérémie le prophète (envoyé) sur l'ordre de YHWH* [6]. (13) *Et même, il se révolta contre le roi Nébucadnetsar qui lui avait fait prêter serment par Dieu. Il raidit son cou et endurcit son cœur plutôt que de revenir à YHWH, le Dieu d'Israël.* (14) *Tous les chefs des prêtres et du peuple* [7] *multiplièrent aussi leurs actes d'infidélité selon toutes les abominations des nations et souillèrent la maison de YHWH qu'il s'était consacrée à Jérusalem.* (15) *YHWH, le Dieu de leurs pères, leur envoya ses messagers, dès le début et sans cesse* [8], *car il avait pitié de son peuple et de sa demeure.* (16) *Mais ils se moquèrent des envoyés de Dieu, méprisèrent ses paroles et tournèrent en ridicule ses prophètes, jusqu'à ce que la colère de YHWH s'élevât contre son peuple, au point qu'il n'y eut plus de remède.*

(17) *Il fit alors monter contre eux le roi des Chaldéens, tua* [9] *par l'épée leurs hommes d'élite, dans l'intérieur de leur sanctuaire, et n'eut pitié ni du jeune homme d'élite, ni de la vierge, ni du vieillard, ni de l'homme affaibli par l'âge. Il les livra tous dans sa main.* (18) *Tous les ustensiles de la maison de Dieu, les plus grands et les plus petits, les trésors de la maison de YHWH et les trésors du roi et de ses chefs, il les emporta tous à Babylone.* (19) *Ils brûlèrent la maison de Dieu; ils démolirent la muraille de Jérusalem; ils mirent le feu à tous ses palais et tous ses objets précieux pour les détruire.* (20) *Puis il déporta à Babylone ceux qui avaient échappé à l'épée, et ils devinrent des esclaves pour lui et pour ses fils, jusqu'à l'avènement de la royauté perse,* (21) *afin d'accomplir la parole de YHWH (prononcée)*

[1] Pour ce nom, nous gardons la forme hébraïque, alors que la forme grecque et latine est *Nabucodonosor*. Ce roi de Babylone exploita la victoire de son père Nabopolassar contre les Assyriens, vainquit les Egyptiens à Karkémish en 609, et soumit les peuples de Syrie-Palestine vers 600.

[2] On pourrait traduire aussi : *dans son temple*, le même mot désignant un imposant édifice, palais ou temple.

[3] Dans 2 R. 24. 8, le jeune roi est âgé de *dix-huit ans* et il se pourrait que le chiffre *dix* soit accidentellement tombé. Certains supposent (Curtis, Galling, etc.) que ce chiffre s'est trouvé placé malencontreusement quelques mots plus loin et a donné l'indication de *dix jours* (il règna 3 mois et dix jours...) alors que le texte des Rois ne donne que trois mois. D'après le contexte et ce qu'on sait du roi Yehoyakin, il est plus probable d'admettre qu'il ait eu 18 ans et non 8 ans.

[4] Litt. : *au retour de l'année.*

[5] Sédécias (en hébreu Tsidqiyyahou) était en réalité *l'oncle* (le *frère de son père*) de Yehoyakin, comme l'indiquent 2 Rois et les versions anciennes.

[6] Litt. : *le prophète, de la bouche de YHWH.*

[7] Le grec a lu, peut-être avec raison : *tous les chefs de Juda, les prêtres et le peuple.*

[8] Litt. : *leur envoya, par la main de ses messagers, de bon matin et pour envoyer...* Ces mots donnent la double idée que Dieu a averti le peuple *très tôt*, dès le début, et qu'il *a continué* de le faire ensuite.

[9] Le sujet des verbes, *tua* et *n'eut pitié* pourrait être le roi des Chaldéens, mais il semble que ce soit plutôt *Dieu*, puisqu'ensuite, c'est lui qui est le sujet de : *il les livra.*

*par la bouche de Jérémie: « Jusqu'à ce que le pays soit dédommagé de ses sabbats, pendant tous les jours de sa dévastation il célébrera le sabbat jusqu'à ce que s'accomplissent soixante-dix ans.* [1] »

(22) *Et dans la première année de Cyrus, roi de Perse, afin d'accomplir la parole de YHWH (prononcée) par la bouche de Jérémie, YHWH réveilla l'esprit de Cyrus, roi de Perse, qui fit publier dans tout son royaume, oralement et aussi par écrit, ce qui suit:* (23) « *Ainsi a parlé Cyrus roi de Perse: Tous les royaumes de la terre, YHWH, le Dieu des cieux, me les a donnés, et il m'a chargé lui-même de lui construire une maison à Jérusalem qui est en Juda. Quiconque parmi vous est de tout son peuple, que YHWH, son Dieu, soit avec lui, et qu'il monte...* [2] »

## Les derniers rois de Juda (chap. 36)

Le dernier chapitre des Chroniques résume, parfois fortement, ce que nous donne 2 R. 23. 31 - 25. 7, c'est-à-dire l'histoire des quatre derniers rois de Juda, la fin du royaume, la ruine de Jérusalem et la déportation. Il y a certainement très peu d'éléments qui pourraient être attribués à d'autres sources que le livre des Rois, dont le Chroniqueur aurait fait usage. Mais dans son récit, l'auteur n'a pas manqué de donner des explications théologiques conformes à sa conception générale de l'histoire.

### *Le règne de Yoahaz* (v. 1-4)

C'est un résumé de 2 R. 23. 31-35, où n'apparaissent ni le nom de la mère du roi, ni le jugement sur le roi qui fit ce qui est mal aux yeux de Dieu, *comme avaient fait ses pères* (jugement qui peut surprendre si l'on pense à Josias), ni l'indication de la mort de Yoahaz en Egypte, ni les détails sur la contribution imposée par le roi d'Egypte à Juda. Le texte des Chroniques est réduit à une sèche énumération des faits.

### *Le règne de Yehoyaqim* (v. 5-8)

Ici encore, le texte des Rois est résumé de la même manière. La description de l'arrivée des Babyloniens à Jérusalem, la soumission de Juda pendant trois ans, la révolte du roi de Juda et les représailles des Chaldéens selon la volonté de Dieu (2 R. 24. 1-4) sont entièrement passés sous silence. Par contre, le texte des Chroniques (v. 6) parle d'une déportation de Yehoyaqim à Babylone, alors que d'après 2 R. 24. 6, le roi serait resté à Jérusalem où il mourut. On admet souvent que le v. 6 parle d'une intention d'emmener le roi à Babylone, mais non d'une réalité. Certains pensent au contraire que ce détail repose sur un fait historique sûr (Rudolph), ce qui est assez discutable si l'on tient compte de ce qui est dit dans le livre des Rois et celui de Jérémie.

[1] Cette phrase cite deux passages: l'un de Jérémie prédisant que la captivité durerait 70 ans (Jér. 25. 11 et 29. 10), l'autre du Lévitique (26. 34-35) annonçant que le pays se reposera pendant tout le temps que le peuple sera exilé, et qu'il pourra ainsi célébrer tous les sabbats qui avaient été négligés par le peuple infidèle.

[2] Les versets 22-23 sont reproduits textuellement dans Esd. 1. 1-3. Ici la phrase est interrompue. Voir le texte dans Esdras.

*Le règne de Yehoyakin* (v. 9-10)

Ce règne ne donne lieu qu'à une brève mention de la déportation du roi à Babylone, en même temps que du transfert des ustensiles précieux du Temple. Les événements qui aboutirent à cette première déportation en 597 (siège de Jérusalem, capitulation du roi, pillages et destructions, captivité de l'élite du peuple, des spécialistes professionnels, des soldats et de la famille royale) ne figurent pas dans notre texte, mais seulement dans 2 R. 24. 10-17.

*Le règne de Sédécias et la ruine de Jérusalem* (v. 11-21)

Le début de ce passage est tiré du livre des Rois (2 R. 24. 18-20), mais dans ce qui suit, nous trouvons un développement qui est propre aux Chroniques. Au lieu d'une longue relation des événements qui ont abouti à la ruine de Jérusalem, et de la situation qui a suivi la catastrophe de 587, comme nous le donne 2 R. 25, les Chroniques présentent les faits surtout sous un angle théologique : Sédécias n'écouta pas les paroles de Jérémie envoyé par Dieu (v. 12), il se révolta contre le roi de Babylone malgré sa promesse de fidélité, il s'endurcit et entraîna le peuple à l'infidélité et à l'idolâtrie (v. 13-14). Dieu n'avait pourtant jamais cessé de donner des avertissements par ses prophètes, mais le peuple s'en moqua (v. 15-16). C'est à cause de tout cela, que Dieu envoya le châtiment sur son peuple, par la main du roi de Babylone. Tous les malheurs (massacres, pillage, incendie de la ville, déportation) sont les conséquences de l'infidélité du peuple et de la juste punition de Dieu. L'exil sera l'occasion, pour le pays, de revenir à l'observation de la loi du sabbat qui n'avait pas été respectée pendant longtemps; mais pour qu'il y ait vraiment dédommagement, il faudra que la captivité dure 70 ans (v. 21). Ainsi tout est conforme à la rétribution de Dieu; mais en affirmant cela, l'auteur laisse de côté tous les détails des faits que donne de façon si vivante le texte des Rois (ch. 25). De même, il ne dit rien de ce qui s'est passé à Jérusalem, après la captivité de l'élite du peuple, comme si le pays était entièrement privé d'habitants. Il passera aussitôt à la période du retour d'exil à la suite de l'édit de Cyrus.

*Le retour* (v. 22-23)

Les deux versets qui terminent le livre des Chroniques reproduisent exactement le début du livre d'Esdras. Ce fait confirme la continuité du récit dans l'œuvre du Chroniqueur : Chroniques - Esdras - Néhémie. Mais c'est aussi l'indication que cette œuvre avait été scindée et que seuls les livres d'Esdras-Néhémie avaient été conservés dans le recueil des « Ecrits ». Lorsque ensuite les deux livres des Chroniques ont été ajoutés à ce recueil, on a voulu terminer cette collection de livres — et par là même, la Bible hébraïque — sur une note moins dramatique que celle de la ruine de Jérusalem. On a donc reproduit le début d'Esdras pour amorcer l'histoire du retour et de la reconstruction de Jérusalem.

IV

# Jérusalem, la ville du second Temple (Esdras 1 à 6)

## LIVRE D'ESDRAS

### Edit de Cyrus. Retour de captivité (chap. 1)

CHAPITRE PREMIER

(1) *Et dans la première année de Cyrus, roi de Perse, afin d'accomplir la parole de YHWH (prononcée) par la bouche de Jérémie, YHWH réveilla l'esprit de Cyrus, roi de Perse, qui fit publier dans tout son royaume, oralement et aussi par écrit, ce qui suit :*

(2) « *Ainsi a parlé Cyrus, roi de Perse : Tous les royaumes de la terre, YHWH le Dieu des cieux me les a donnés, et il m'a chargé lui-même de lui construire une maison* [1] *à Jérusalem qui est en Juda.* (3) *Quiconque parmi vous est de tout son peuple*[2], *que son Dieu soit avec lui, qu'il monte à Jérusalem qui est en Juda et qu'il construise la maison de YHWH, le Dieu d'Israël, lui-même (étant) le Dieu qui est à Jérusalem.* (4) *Et tout le reste (du peuple) — dans tous les lieux où il séjourne — que les gens de sa localité le munissent d'argent, d'or, de biens et de bétail, avec des offrandes volontaires pour la maison du Dieu qui est à Jérusalem.* »

(5) *Alors se levèrent les chefs des familles de Juda et de Benjamin, les prêtres et les Lévites, tous ceux dont Dieu avait réveillé l'esprit pour aller construire la maison de YHWH qui est à Jérusalem* (6) *et tous ceux qui les entouraient leur apportèrent une aide* [3] *par tout moyen, par de l'argent, de l'or, des biens et du bétail, et par des choses précieuses en grand nombre, en plus de tout ce qu'on avait offert volontairement.* (7) *Et le roi Cyrus fit sortir les ustensiles de la maison de YHWH que Nébucadnetsar avait enlevés de Jérusalem et avait placés dans la maison de son dieu* [4]. (8) *Et Cyrus, roi de Perse, les fit sortir par la main de Mitredat le trésorier qui les compta à Sheshbatssar* [5], *prince de Juda.* (9) *Et voici leur nombre :*

[1] Le mot *maison* désigne couramment *le Temple* de l'Eternel (Es. 44. 28).

[2] D'après le texte hébreu, l'édit s'adresse à tous les Israëlites : *Quiconque est de son peuple*... Les versions grecques ont sans doute voulu restreindre la portée de cet ordre et ont ajouté les mots :... *et désire partir*, ce qui correspond mieux à ce qui est dit au v. 5.

[3] Litt. : *fortifièrent leurs mains*, ce qui signifie : rendre courage, et aussi, aider matériellement.

[4] On peut traduire aussi bien : la maison de *son dieu*, que la maison de *ses dieux*.

[5] Le mot Sheshbatssar est transcrit en grec de façons très variées, ce qui rend l'étymologie difficile. Il se pourrait que ce nom fût le même que celui de Shenatssar dans 1 Chr. 3. 18, fils du roi captif Jéconias. L'origine babylonienne de ce nom ne semble pas faire de doute, même si son interprétation exacte reste obscure (la 1re partie du mot vient-elle de Shamash = *soleil*, ou de sin = *lune* ? ; la 2e partie peut signifier : *protège le fils*).

Quant au nom Mitredat, c'est un terme perse signifiant : *consacré à Mithra* (cf. Mithridate).

*trente bassins d'or, mille bassins d'argent, vingt-neuf couteaux*[1], (10) *trente coupes d'or, quatre cent dix coupes d'argent secondaires, mille autres ustensiles.* (11) *Tous les ustensiles d'or et d'argent étaient au nombre de cinq mille quatre cents. Sheshbatssar emmena le tout, au moment du retour des exilés de Babylone à Jérusalem.*

EDIT DE CYRUS. RETOUR DE CAPTIVITÉ (chap. 1)

L'*édit de Cyrus* nous est rapporté trois fois : Esd. 1. 2-4; 2 Chr. 36. 23 et Esdr. 6. 3-5 — Les deux premiers passages sont parallèles, et Esd. 1. 1-3 reproduit textuellement, sauf de très légères nuances, 2 Chr. 36. 22-23.

— *L'indication chronologique* donnée ici est reconnue par la plupart comme s'appliquant, non pas à la 1re année du règne de Cyrus en tant que chef des Perses (ce qui remonterait à l'an 558), mais à la 1re année de sa domination effective sur l'ancien empire babylonien, après avoir soumis le roi des Mèdes et le roi de Lydie, c'est-à-dire en 539-538.

— *La parole de Jérémie* (v. 1) est la prophétie des 70 années que durerait la captivité de Babylone (Jér. 25. 11-12 et 29. 10). Partant de l'année 538, date de l'édit de Cyrus, pour remonter 70 ans plus haut, nous tombons en 608 comme date du début de l'exil. Or, nous savons que la première déportation eut lieu en 597, c'est-à-dire onze ans plus tard. Il est donc probable que la prophétie de Jérémie ne donne en réalité qu'un chiffre arrondi. Le prophète n'apporte pas d'autre précision sur l'époque du retour. Par contre, l'auteur d'Esaïe 40-55 cite à plusieurs reprises le nom de Cyrus et voit en lui l'instrument de Dieu pour la délivrance de son peuple (Es. 44. 28; 45. 1-13). Il l'appelle même : *l'oint* (le Messie) de Dieu. Sans aller jusqu'à dire avec Josèphe (Ant. 40. 1, 1) que Cyrus fut gagné à la cause des Juifs par la lecture des passages d'Esaïe où apparaissait son nom, nous pouvons noter que, dans la pensée juive, tous les événements relatifs au peuple d'Israël étaient considérés comme voulus et dirigés par Dieu qui utilisait à son gré les hommes, fussent-ils des rois païens, comme instruments de son action. Le roi de Perse n'a promulgué son édit libérateur que parce que Dieu *avait réveillé son esprit.*

Le v. 3 indique que la permission du retour à Jérusalem est donnée à *tous* les Juifs de la captivité : *Quiconque...* Mais nous savons par ailleurs que de très nombreux déportés restèrent établis dans le pays où ils avaient pu se faire des situations fructueuses, et ne repartirent pas dans le pays de leurs pères.

L'interprétation du v. 4 donne lieu à quelque hésitation. Il est en effet possible de le comprendre de deux façons différentes. *Le reste du peuple* représente-t-il l'ensemble des déportés juifs en Babylonie, conformément au langage prophétique (cf. Es. 10. 20-21), et *les hommes de leur localité* sont-ils les non-juifs à qui Cyrus donne l'ordre d'aider, en les munissant d'or, d'argent, de biens et de bétail et même d'offrandes pour la construction du Temple, ceux qui allaient faire route pour Jérusalem ? Cette largeur de vue du roi de Perse a pu paraître suspecte à plus d'un critique.

[1] Les noms des ustensiles et leur nombre présentent des difficultés de texte, lorsqu'on compare l'hébreu et le grec. Les mots *bassins, couteaux, coupes*, sont approximatifs. Quant aux nombres ils sont des plus incertains. Si l'on fait le total, fixé au v. 11 à cinq mille quatre cents objets, on n'obtient pas ce chiffre, mais d'après le texte hébreu : 2 499 (30 + 1 000 + 29 + 30 + 410 + 1 000). Une autre version donne le chiffre de 5 469, mais aucun texte n'aboutit au total de 5 400.

Ou bien, *le reste* désigne-t-il en réalité ceux qui n'avaient pas les moyens de partir et qui auraient été obligés de rester sur place, si leurs frères juifs, habitant leur localité et plus fortunés, ne les eussent aidés largement pour leur permettre le voyage? [1]

Tenant compte du sens habituel du mot *reste*, et de la forte teinte juive, colorant cette relation de l'édit de Cyrus, nous penchons pour la première interprétation.

Les v. 5-11 contiennent la première indication du retour des Juifs à Jérusalem. Aucune mention du chiffre des voyageurs n'est encore donnée; il nous est dit seulement que ce sont les chefs des familles de *Juda* et de *Benjamin*, les *prêtres* et les *Lévites*, tous ceux qui avaient le désir de retourner dans leur pays pour reconstruire le Temple. Pour l'auteur, seules les tribus du royaume de Juda représentent le vrai peuple de Dieu. Il n'aurait pas été possible que des représentants d'autres tribus soient chargés de la mission de reconstruire le Temple.

L'importance donnée ici (v. 7-11) à la nomenclature des objets cultuels, emportés par Nébucadnetsar en 597 sous Yehoyaqin (2 R. 24. 13) et en 587 sous Sédécias (2 R. 25. 14-15), et rendus officiellement de la part de Cyrus à Sheshbatssar prince de Juda, prouve que le Temple et le culte étaient le centre de la vie religieuse du peuple et que la première mission des caravanes revenues en Palestine était de reconstituer le sanctuaire et son service comme auparavant.

Ainsi, pour l'auteur, le retour d'exil n'est que l'accomplissement du plan général de Dieu pour son Temple et pour sa ville sainte. C'est Dieu qui réveille l'esprit du roi Cyrus et le rend favorable aux Juifs. Par là, les prophéties se réalisent. Cyrus reconnaît que Dieu est le Dieu du ciel et de la terre, qui donne aux rois leur souveraineté (v. 2) dans un but précis. Les reconstructeurs du Temple seront avant tout les fidèles de la dynastie davidique dans la tribu de Juda (et de Benjamin), ainsi que le corps sacerdotal. Mais l'ensemble du peuple y prendra part, même ceux qui ne reviendront pas à Jérusalem: leurs offrandes riches et abondantes serviront à assurer les travaux et le rétablissement du culte. Le centre de l'histoire est là, et pas ailleurs. L'auteur ne s'intéresse pas à ce qu'un historien aurait eu le souci de raconter: en effet, le chapitre 1 se termine brusquement, sans autre indication relative au départ, au voyage, à l'itinéraire, à la date du retour et à l'arrivée en Palestine. Le chap. 2 ne donnant qu'une longue liste statistique et le fil du récit ne reprenant qu'au chap. 3, il existe donc une lacune dans la narration, ainsi que l'ont remarqué tous les commentateurs, depuis Fl. Josèphe. Cette lacune importe peu: le but du retour est la reconstruction du Temple. Toute autre préoccupation est secondaire.

## Excursus : L'édit de Cyrus et le retour d'exil

Les chapitres 1 à 6 d'Esdras apportent le seul témoignage de l'Ancien Testament, sous forme narrative, des événements qui ont immédiatement suivi l'exil de Babylone: décret de Cyrus, roi des Perses, autorisant le retour des exilés et la reconstruction du Temple de Jérusalem. Ces événements sont-ils authentiques? Si la question se pose, c'est que certains éléments du récit paraissent difficiles à interpréter, et nécessitent un examen détaillé pour déduire la succession des faits.

[1] Cette 2e interprétation a été défendue dans un article de E. Bickermann, « The Edict of Cyrus in Ezra I » (*JBL*, 1946, p. 249-275).

Le récit commence par la proclamation de *l'édit de Cyrus*, la première année de sa domination effective sur Babylone (538-537), et *le retour* d'un important groupe de Juifs exilés, sous la conduite de Sheshbatssar. Or, le contenu de l'édit de Cyrus nous est rapporté deux fois (chap. 1. 2-4 et 6. 3-5) de manière notablement différente; de plus, est-il vraisemblable qu'un roi de Perse comme Cyrus, à la tête d'un empire immense qu'il venait de conquérir, ait eu la sollicitude et la largeur d'esprit que lui prête notre texte pour favoriser de façon si étonnante un petit peuple d'exilés, en lui rendant la liberté, en lui remettant les trésors dérobés à Jérusalem par Nebucadnetsar, et en prenant à sa charge les frais de reconstruction du Temple juif (6. 4-5)?

Cette attitude d'un roi païen et cette divergence des récits ont fait jeter sur la valeur historique du texte une suspicion que certains historiens ont poussée à l'extrême, en déclarant qu'il y avait là le produit d'une fertile imagination pieuse des Juifs, au cours des siècles ultérieurs, et qu'en réalité aucun édit n'avait été proclamé par Cyrus en 538, et aucun retour effectif des exilés ne s'était produit à l'époque. C'est la théorie de Kosters, de Maurice Vernes, de Torrey et plus récemment de Hölscher et de Pfeiffer. Nous ne pouvons pas mieux l'exposer que ne le fait Hölscher lui-même dans les lignes suivantes [1]:

« ... C'est avec des transports de joie que les Juifs saluèrent les Perses lorsqu'en 539, ils prirent Babylone et mirent fin à sa domination en Orient. Pour le second Esaïe, Cyrus est « l'Oint de Jahvé » qui délivrera les captifs de leur geôle et les renverra dans leur patrie. Le Chroniste a transformé en récit historique cette vision du poète. En effet, il commence sa description du retour des tribus de Juda et de Benjamin par un édit de Cyrus daté de la première année de son règne (538) et dans lequel le roi invite les Juifs à retourner à Jérusalem pour y reconstruire le Temple de Dieu, et ordonne à ses sujets babyloniens de prêter largement leur concours pour cette restauration. Ce prétendu édit apparaît dès l'abord comme une inoffensive fiction littéraire; il ne prétend pas être autre chose. En opposition avec cet édit imaginaire, certains critiques pensent véritablement trouver l'édit authentique de Cyrus parmi les lettres araméennes où il serait cité (Esd. 6. 2-5), dans le cadre d'un édit de Darius. Pourtant l'édit araméen ne se distingue de celui du Chroniste que par son caractère de faux raffiné. L'inauthenticité de cet édit de Darius, et de celui de Cyrus cité par lui, se manifeste principalement par la prodigieuse libéralité de ces rois de Perse, qui ne prennent pas seulement à leur charge tous les frais de la reconstruction du Temple, mais allouent encore des fonds pris sur le fisc royal pour l'exercice du culte quotidien à Jérusalem. [2] »

Ces raisons ne paraissent pas suffisantes pour détruire l'authenticité de l'édit de Cyrus et du retour de l'exil. Même si la rédaction d'Esdras 1 et 6 à propos de l'édit reste fortement teintée de l'esprit juif qui a pu interpréter cette autorisation royale comme une action de Dieu en faveur de son peuple, dans la ligne de pensée des prophètes de l'exil; même si le roi de Perse est présenté aux lecteurs du livre comme un adorateur de YHWH et même si son attitude est empreinte d'une « prodigieuse libéralité » à l'égard des Juifs, cela ne prouve pas le caractère purement fictif du récit. La relation d'Esd. 6. 2-5 paraît reposer sur un fond authentique, beaucoup plus dégagé de formules pieuses judaïsantes que Esd. 1. 2-4, et la valeur historique des documents araméens, où se trouve ce texte, peut être considérée comme certaine.

[1] « Les origines de la communauté juive... », *RHPR* 1926, p. 111.

[2] Voir aussi Pfeiffer, *Introd. O.T.*, p. 821, qui penche pour la solution de la fiction littéraire en ce qui concerne l'édit de Cyrus et y voit une transformation, en récits historiques, des rêves du second Esaïe et d'Ezéchiel sur le glorieux retour d'exil et le nouveau Temple.

De plus, les études faites par des historiens de l'antiquité établissent sûrement le caractère libéral et généreux de la politique des rois de Perse vis-à-vis des populations soumises. Par souci diplomatique et par respect religieux, ceux-ci ont accordé aux peuples assujettis une liberté qui nous surprend, mais que des textes et des documents archéologiques nous confirment. Voici ce qu'écrit E. Dhorme à ce sujet : [1]

« Cyrus apparaît comme le restaurateur des cultes détruits. Son premier soin à Babylone est de faire retourner les divinités locales chacune dans sa ville : « Depuis le mois de Kisleu (nov.-déc.) jusqu'au mois d'Adar (fév.-mars), les dieux d'Akkad (Babylonie) que Nabonide avait emmenés à Babylone retournèrent dans leurs villes. » Non seulement il les rend à leurs cités, mais il prend soin qu'on y rebatisse leurs temples afin qu'ils puissent habiter « une demeure éternelle » [2]. Et le pieux roi demande que tous ces dieux, irrités contre Nabonide, mais calmés par Cyrus, veuillent bien intercéder auprès de Mardouk pour lui-même et son fils Cambyse. »

Un extrait du *cylindre de Cyrus* est en effet particulièrement caractéristique de cette attitude de large tolérance religieuse qui ordonna de rétablir les sanctuaires étrangers :

« ... Je (Cyrus) rendis à ces villes sacrées sur l'autre rive du Tigre, dont les sanctuaires avaient été ruinés pendant longtemps, les images qui y résidaient et j'établis pour elles des sanctuaires définitifs. Je rassemblai aussi tous les (anciens) habitants et leur rendis leurs habitations. De plus, je rétablis sur l'ordre de Mardouk le grand Seigneur, tous les dieux de Sumer et Akkad que Nabonide avaient amenés à Babylone, à la colère du Seigneur des dieux, dans leurs (anciens) sanctuaires, où ils étaient heureux. Puissent tous les dieux que j'ai rétablis dans leurs cités sacrées prier quotidiennement Bel et Nebo pour une longue vie pour moi et puissent-ils me recommander (à eux)... [3] »

L'édit de Cyrus, tel que le livre d'Esdras nous le transmet sous la forme du chap. 6. 1-5, ne contient donc rien d'invraisemblable en lui-même, mais s'accorde au contraire parfaitement avec ce que nous savons par ailleurs de l'histoire perse. Si l'on s'étonne de la minutie des détails fournis par le document, c'est qu'on oublie trop vite que Cyrus a pu s'entourer de techniciens juifs à Babylone pour lui fournir les renseignements relatifs à l'ancien Temple de Salomon, et empêcher du même coup que le nouveau temple soit plus important que l'ancien. C'est une politique légitime de reconstruction : ce qui a été détruit doit être relevé sur l'emplacement même et avec des dimensions analogues. Quant à la générosité financière, on doit remarquer que le roi ne propose pas de payer lui-même les dépenses, ce qui serait une interprétation inexacte du v. 4 d'Esdras 6. Il indique seulement son désir de rembourser les frais sur les impôts levés dans la province de Juda, ce qui revient à dire que les Juifs auront à payer eux-mêmes les travaux et que ces charges ne se cumuleront pas avec le tribut royal imposé (cf. Esd. 6. 8). On comprend alors qu'il n'y a pas contradiction entre Esdras et le livre d'Aggée : celui-ci se plaint de l'égoïsme et de l'avarice des Juifs qui n'ont pas encore reconstruit leur Temple (1. 2 ss) et l'on dit que de tels reproches seraient sans objet si le roi avait réellement pris à sa charge les dépenses de la reconstruction. Mais tout devient clair lorsqu'on saisit la véritable situation : la liberté laissée par Cyrus de payer les frais sur le compte des impôts avait été mise à profit par les Juifs qui, pauvres et avares, n'avaient pas recueilli les ressources suffisantes pour les travaux.

[1] « Cyrus le Grand », *R.B.* 1912, p. 44.

[2] Cylindre de Cyrus, 32.

[3] Traduit de l'anglais d'après PRITCHARD, *ANET* 1950, p. 316. Voir aussi, à ce sujet, la plupart des commentaires, en particulier ceux de Bertholet et Max Haller.

Nous croyons donc que la réalité historique de l'édit de Cyrus ne peut être mise en doute et que les événements rapportés par Esdras 1. 6 reflètent l'exacte situation, sans nier toutefois que cette situation soit décrite par des rédacteurs qui l'ont envisagée à la lumière de leurs idées religieuses et de leur sentiment national.

## Liste des Juifs revenus à Jérusalem (Esd. 2. 1-70 et Néh. 7. 6-72)

### CHAPITRE II

Le chapitre 2 du livre d'Esdras contient une statistique détaillée de la population juive qui entreprit le voyage de retour à Jérusalem, sous la conduite de quelques hommes, parmi lesquels Zorobabel et Josué tiennent la première place. La même liste, avec des variantes de détails, apparaît dans le livre de Néhémie au chap. 7. 6-72a, comme ayant été retrouvée par Néhémie au moment où il voulut dénombrer la population de Jérusalem et des environs. Nous avons reproduit simultanément ces deux listes parallèles afin d'en montrer les divergences textuelles. Nous avons mis en petites majuscules, dans les deux textes parallèles, les mots qui ne figurent que dans l'un des deux. Les mots en caractères romains indiquent des variantes de mêmes mots. On constatera que les chiffres sont assez variables d'un texte à l'autre, alors que les noms propres sont plus proches l'un de l'autre. La comparaison avec les versions grecques montrerait encore d'autres variantes relatives aux nombres.

Esdras 2. 1-70

(1) ET *voici les fils de la province qui sont remontés de la captivité*
*— ceux que Nebucadnetsar, roi de Babylone, avait déportés à* BABYLONE
*— et qui retournèrent à Jérusalem et Juda, chacun à sa ville,*
(2) ceux qui vinrent avec *Zeroubbabèl, Yeshoua'*, *Nehemyah*, Serayah, Re'elayah, *Mordokaï*, *Bilshan*, Mispar, *Bigwaï*, Rehoum, *Ba'anah*.
*Nombre des hommes du peuple d'Israël:*
(3) *fils de Par'osh* . . . . . . . *2172*
(4) *fils de Shephatyah* . . . . . *372*
(5) *fils de Arah* . . . . . . . . 775
(6) *fils de Pahat-Moab aux fils de Yéshoua' Yoab* . . 2812
(7) *fils de 'Elam* . . . . . . . . *1254*

Néhémie 7. 6-72a

(6) *Voici les fils de la province qui sont remontés de la captivité*
*— ceux que Nebucadnetsar, roi de Babylone, avait déportés*
*— et qui retournèrent à Jérusalem et* EN *Juda, chacun à sa ville,*
(7) venant *avec Zeroubbabèl, Yeshoua'*, *Nehemyah*, 'Azaryah, Ra'amyah, NAHAMANY, Mordokaï, *Bilshan*, Mispèrèt, *Bigwaï*, Nehoum, *Ba'anah*.
*Nombre des hommes du peuple d'Israël:*
(8) *fils de Par'osh* . . . . . . . *2172*
(9) *fils de Shephatyah* . . . . . *372*
(10) *fils de Arah* . . . . . . . . 652
(11) *fils de Pahat-Moab aux fils de Yéshoua'* ET *Yoab* 2818
(12) *fils de 'Elam* . . . . . . . . *1254*

| | | | |
|---|---|---|---|
| (8) *fils de Zattou* | 945 | (13) *fils de Zattou* | 845 |
| (9) *fils de Zakkaï* | *760* | (14) *fils de Zakkaï* | *760* |
| (10) *fils de* Bani | 642 | (15) *fils de* Binnouï | 648 |
| (11) *fils de Bébaï* | 623 | (16) *fils de Bébaï* | 628 |
| (12) *fils de ʿAzgad* | 1222 | (17) *fils de ʿAzgad* | 2322 |
| (13) *fils de Adoniqam* | 666 | (18) *fils de Adoniqam* | 667 |
| (14) *fils de Bigwaï* | 2056 | (19) *fils de Bigwaï* | 2067 |
| (15) *fils de ʿAdin* | 454 | (20) *fils de ʿAdin* | 655 |
| (16) *fils de Ater* | | (21) *fils de Ater* | |
| *de* Yehizqiyyah | *98* | *de* Hizqiyyah | *98* |
| (17) *fils de Betsaï* | 323 | . . . . (cf. v. 23). | |
| . . . . (cf. v. 19). | | (22) *fils de* Hashoum | 328 |
| (18) *fils de* Yorah | *112* | | |
| . . . . (cf. v. 17) | | (23) *fils de Betsaï* | 324 |
| (19) *fils de* Hashoum | 223 | . . . . (cf. v. 22). | |
| . . . . (cf. v. 18) | | (24) *fils de* Hariph | *112* |
| (20) *fils de* Guibbar | *95* | (25) *fils de* Guibʿon | *95* |
| (21) fils *de Bet-lèhèm* [1] | 123 | (26) hommes *de Bèt-lèhèm* | |
| (22) HOMMES *de Netophah* | 56 | *et Netophah* | 188 |
| (23) *hommes de ʿAnatot* | *128* | (27) *hommes de ʿAnatot* | *128* |
| (24) fils *de ʿAzmawèt* | *42* | (28) hommes *de* BÈT-*ʿAzmawèt* | *42* |
| (25) fils *de Qiryatʿ*Arim, | | (29) hommes *de Qiryat* Yeʿarim, | |
| *de Kephirah et Beʿerot* | *743* | *de Kephirah et Beʿerot* | *743* |
| (26) fils *de Haramah et Gabaʿ* | *621* | (30) hommes *de Haramah et Gabaʿ* | *621* |
| (27) *hommes de Mikmas* | *122* | (31) *hommes de Mikmas* | *122* |
| (28) *hommes de Bet-el et Haʿaï* | 223 | (32) *hommes de Bet-el et Haʿaï* | 123 |
| (29) fils *de Nebo* | *52* | (33) hommes *de Nebo* AHER | *52* |
| (30) FILS DE MAGBISH | 156 | . . . . . . . . . . . . . | |
| (31) *fils de ʿElam* Aher | *1254* | (34) *fils de ʿElam* Aher | *1254* |
| (32) *fils de* Harim | *320* | (35) *fils de* Harim | *320* |
| (33) *fils de Lod,* Hadid *et Ono* | 725 | . . . . (cf. v. 37). | |
| (34) *fils de Yereho* | *345* | (36) *fils de Yereho* | *345* |
| | | (37) *fils de Lod,* Hadid *et Ono* | 721 |
| (35) *fils de Senaah* | 3630 | (38) *fils de Senaah* | 3930 |
| (36) *Les prêtres :* | | (39) *Les prêtres :* | |
| *fils de Yedaʿyah de la maison* | | *fils de Yedaʿyah de la maison* | |
| *de Yeshouaʿ* | *973* | *de Yeshouaʿ* | *973* |
| (37) *fils de Immer* | *1052* | (40) *fils de Immer* | *1052* |
| (38) *fils de Pashhour* | *1247* | (41) *fils de Pashhour* | *1247* |
| (39) *fils de* Harim | *1017* | (42) *fils de* Harim | *1017* |
| (40) *Les Lévites :* [2] | | (43) *Les Lévites :* | |
| *fils de Yeshouaʿ* et | | *fils de Yeshouaʿ* de | |
| *Qadmiel, des fils de* Hodawyah | *74* | *Qadmiel des fils de* Hodwah | *74* |

[1] A partir de ce verset les noms sont précédés de *fils de...* ou de *hommes de...*, régulièrement dans Néhémie, avec des variantes dans Esdras.

[2] Texte incertain. D'après le grec, il y aurait eu 4 noms propres au lieu de 3, ce qui pourrait s'expliquer par une erreur de lecture du mot *des fils de...* qui aurait pu être primitivement le 4e nom propre lu en grec.

(41) *Les chantres :*
*fils d'Asaph* . . . . . . . . 128
(42) LES FILS [1] DES *portiers :*
*fils de Shalloum, fils de Ater, fils de Talmon, fils de 'Aqqoub, fils de* Hatita, *fils de Shobaï,*
LE TOUT . . . . . . . . . 139
(43) *Les Netinim :* [2]
*fils de Tsiha, fils de* Hasoupha, *fils de Tabba'ot,*
(44) *fils de Qeros, fils de* Si'aha, *fils de Padon,*
(45) *fils de* Lebanah, *fils de H*agabah, FILS DE 'AQQOUB,
(46) FILS DE *HAGAB*, *fils de* Shamlaï, *fils de* Hanan,
(47) *fils de Guiddel, fils de Ga*har, *fils de Reayah,*
(48) *fils de Retsin, fils de Neqoda, fils de Gazzam,*
(49) *fils de 'Ouzza, fils de Pasea*h, *fils de Besaï,*
(50) FILS DE ASNAH, *fils de Me'ounim, fils de* Nephisim,
(51) *fils de Baqbouq, fils de* Haqoupha, *fils de* Harhour,
(52) *fils de* Batslout, *fils de M*ehida, *fils de* Harsha,
(53) *fils de Barqos, fils de Sisra, fils de Tama*h,
(54) *fils de Netsia*h, *fils de* Hatipha.
(55) *Les fils des serviteurs de Salomon :* [3]
*fils de Sotaï, fils de* HAssopheret, *fils de* Perouda,
(56) *fils de* Ya'alah, *fils de Darqon, fils de Guiddel,*

(44) *Les chantres :*
*fils d'Asaph* . . . . . . . . 148
(45) *Les portiers :*
*fils de Shalloum, fils de Ater, fils de Talmon, fils de 'Aqqoub, fils de* Hatita, *fils de Shobaï,*
. . . . . . . . . . . . . 138
(46) *Les Netinim :*
*fils de Tsiha, fils de* Hasoupha, *fils de Tabba'ot,*
(47) *fils de Qeros, fils de* Si'a, *fils de Padon,*
(48) *fils de* Lebana, *fils de H*agaba, *fils de* Salmaï,
(49) *fils de* Hanan, *fils de Guiddel, fils de Ga*har,
(50) *fils de Reayah, fils de Retsin, fils de Neqoda,*
(51) *fils de Gazzam, fils de 'Ouzza, fils de Pasea*h,
(52) *fils de Besaï, fils de Me'ounam, fils de* Nephishsim,
(53) *fils de Baqbouq, fils de* Haqoupha, *fils de* Harhour,
(54) *fils de* Batslit, *fils de M*ehida, *fils de* Harsha,
(55) *fils de Barqos, fils de Sisra, fils de Tama*h,
(56) *fils de Netsia*h, *fils de* Hatipha.
(57) *Les fils des serviteurs de Salomon :*
*fils de Sotaï, fils de Sopheret, fils de* Perida,
(58) *fils de* Ya'ala, *fils de Darqon, fils de Guiddel,*

[1] Le mot *fils des* (portiers) dans Esdras est dû à une erreur et doit être supprimé.

[2] Les Netinim (de la rac. נָתַן = donner) ne sont mentionnés que dans Esdras-Néhémie (et aussi 1 Chr. 9. 2). On ignore l'origine exacte de ce nom qui signifie : *ceux qui sont donnés* (au Temple, au service de Dieu ?). D'après leurs noms propres, il se pourrait qu'ils fussent des étrangers, soit anciens prisonniers de guerre, soit serviteurs ou esclaves de familles riches. Leur rôle devait être modeste dans le service du Temple où ils étaient les auxiliaires des Lévites.

[3] *Les serviteurs de Salomon* sont des employés de second ordre, mais cependant distincts des Netinim, puisqu'ils sont mentionnés à part. Toutefois au v. 58 le nombre global est donné pour les deux catégories de serviteurs. On pense généralement que ces serviteurs descendaient des Cananéens employés par Salomon à la construction du Temple (1 R. 9. 20-21 ; 2 Chr. 8. 7-8), mais ce n'est qu'une hypothèse.

(57) *fils de Shephatyah, fils de* Hat*til, fils de Pokeret Hatssebaïm, fils de* Ami,

(58) *tous les Netinim et les fils des serviteurs de Salomon . . . .* *392*

(59) *Et voici ceux qui sont montés de Tel-Mélah, Tel-*Harsha, *Keroub-*Addan, *Immer*[1], *et qui n'ont pas pu faire connaître la maison de leurs pères et de leur race, (pour savoir) s'ils étaient d'Israël :*

(60) *fils de Delayah, fils de Tobiyyah, fils de Neqoda . . . . .* 652

(61) *et d'entre* LES FILS *des prêtres : fils de* Hobayyah, *fils de Haqqots, fils de Barzillaï, qui avait pris une femme parmi les filles de Barzillaï le Galaadite, et avait été appelé de leur nom.*

(62) *Ceux qui cherchèrent leur registre de généalogie*[2] *sans* les *trouver, furent exclus du sacerdoce.*

(63) *Et le gouverneur*[3] *leur dit de ne pas manger des choses très saintes, jusqu'à ce que se présente un prêtre pour Ourim et* POUR *Toummim.*

(64) *L'assemblée tout entière était de 42 360 personnes*[4],

(65) *sans compter leurs serviteurs et leurs servantes qui étaient 7337,*

(59) *fils de Shephatyah, fils de* Hat*til, fils de Pokeret Hatssebaïm, fils de* Amon,

(60) *tous les Netinim et les fils des serviteurs de Salomon . . . .* *392*

(61) *Et voici ceux qui sont montés de Tel-Mélah, Tel-*Harsha, *Keroub-*Addon ET *Immer, et qui n'ont pas pu faire connaître la maison de leurs pères et de leur race, (pour savoir) s'ils étaient d'Israël :*

(62) *fils de Delayah, fils de Tobiyyah, fils de Neqoda . . . . .* 642

(63) *et d'entre les prêtres :*
*fils de* Hobayyah, *fils de Haqqots, fils de Barzillaï, qui avait pris une femme parmi les filles de Barzillaï le Galaadite, et avait été appelé de leur nom.*

(64) *Ceux qui cherchèrent leur registre de généalogie, sans* le *trouver, furent exclus du sacerdoce.*

(65) *Et le gouverneur leur dit de ne pas manger des choses très saintes jusqu'à ce que se présente* LE *prêtre pour Ourim et Toummim.*

(66) *L'assemblée tout entière était de 42 360 personnes,*

(67) *sans compter leurs serviteurs et leurs servantes qui étaient 7337,*

[1] Les noms sont ici des noms de localités babyloniennes où résidaient des familles juives. D'après le grec (et Néh. 7), les noms de *Keroub-Addan* et *Immer* doivent être considérés comme désignant deux localités différentes, alors que le texte d'Esdras les réunit comme s'il ne s'agissait que d'un seul nom : *Keroub- Addan- Immer.*

[2] Litt. : *leur écrit donnant leur filiation.*

[3] Le mot *gouverneur* est un mot perse signifiant *celui qui est* (ou qui doit être) *révéré*, et s'appliquant plus à la qualité de l'homme qu'à sa fonction (la fonction était plutôt désignée par le terme péha : satrape).

L'*Ourim* et le *Toummim* désignaient une ancienne méthode de consultation de Dieu, employée par le prêtre (sorte de tirage au sort). Son origine, son sens exact et sa pratique restent assez obscurs (cf. Ex. 28. 30; Lév. 8. 8; Dt. 33. 8).

[4] On ne peut trancher la question de savoir si l'assemblée comportait seulement les hommes, ou aussi les femmes et les enfants. Le mot *assemblée* était utilisé, surtout après l'exil, pour parler de l'assemblée religieuse, ce qui permet à certains critiques d'affirmer que cette assemblée ne comportait que les hommes, et non les femmes (cf. Stade, B.C.). Mais d'autres textes prouvent que les femmes, et même les enfants, pouvaient en faire partie (Néh. 8. 2; Esd. 10. 1).

| | |
|---|---|
| *et ils avaient* 200 *chanteurs et chanteuses* [1]. | *et ils avaient* 245 *chanteurs et chanteuses.* |
| (66) LEURS CHEVAUX . . . . . . 736<br>LEURS MULETS [2] . . . . . 245 | . . . . . . . . . . . . . .<br>. . . . . . . . . . . . . . |
| (67) *leurs chameaux* . . . . . . *435*<br>*leurs ânes* . . . . . . . . . *6720* | (68) *435 chameaux,*<br>*6720 ânes.* |
| (68) *Et (certains) parmi les chefs des familles,* LORS DE LEUR ARRIVÉE A LA MAISON DE YHWH QUI EST A JÉRUSALEM, FIRENT DES OFFRANDES VOLONTAIRES POUR LA MAISON DE DIEU, AFIN DE LA RÉÉDIFIER A SON EMPLACEMENT [3]. | |
| | (69) ET UNE PARTIE DES CHEFS DES FAMILLES FIRENT DES DONS POUR L'ŒUVRE. LE GOUVERNEUR DONNA AU TRÉSOR 1000 DRACHMES D'OR, 50 COUPES, 530 TUNIQUES DE PRÊTRES. |
| (69) SELON LEUR POUVOIR, *ils donnèrent au trésor de l'œuvre* 61 000 *drachmes d'or et* 5000 *mines d'argent,* | (70) *Et (certains) parmi les chefs des familles donnèrent au trésor de l'œuvre* 20 000 *drachmes d'or et* 2200 *mines d'argent.* |
| *et* 100 *tuniques de prêtres.* | (71) ET CE QUE DONNA LE RESTE DU PEUPLE FUT DE 20 000 DRACHMES D'OR, ET 2000 MINES D'ARGENT *et* 67 *tuniques de prêtres.* |
| (70) *Et les prêtres, les Lévites et (certains) du peuple, les chantres, les portiers et les Netinim s'établirent* DANS LEURS VILLES. *Tous les Israélites dans leurs villes.* | (72) *Et les prêtres, les Lévites, les portiers, les chantres et (certains) du peuple, et les Netinim et tous les Israélites s'établirent dans leurs villes.* |

[1] Les *chanteurs* et *chanteuses* étaient différents des *chantres* mentionnés aux v. 41 et 70; ces derniers avaient un rôle cultuel, les premiers n'étant probablement que des musiciens profanes accompagnant le peuple dans son voyage de retour.

[2] Ce verset manque dans Néhémie, sauf dans certains manuscrits où il a été ajouté sur le modèle d'Esdras, v. 66. Toutefois, il n'y aurait rien d'improbable à ce qu'il fût primitif et soit tombé par erreur, dans Néhémie, à cause de sa fin identique à celle du verset précédent (le chiffre 245).

[3] Le parallélisme des derniers versets est beaucoup moins satisfaisant que ce qui précède. Des phrases entières manquent dans l'un ou l'autre texte. Certains pensent que le texte d'Esdras est une forme plus abrégée (B.C.), d'autres, que le texte de Néhémie ne faisait pas partie primitivement de la liste commune, et doit être rattaché à Néh. 8 (Torrey). Il est difficile de se prononcer à ce sujet. Le texte présente certainement des erreurs et des obscurités (en particulier les v. 70 (72) qui divergent).

LISTE DES JUIFS REVENUS A JÉRUSALEM (Esd. 2. 1-70 et Néh. 7. 6-72)

Les deux listes parallèles sont présentées comme une statistique des Juifs à leur retour de Babylone à Jérusalem. Le plan de cette statistique est facile à discerner (nous donnons les indications de versets d'après Esdras 2) :

1. Les chefs, au nombre de 12 (v. 1-2).
2. Les hommes du peuple (v. 3-35).
3. Le sacerdoce et le personnel du Temple (v. 36-58) :
   prêtres (v. 36-39)
   Lévites (v. 40)
   chantres (v. 41)
   portiers (v. 42)
   Netinim (v. 43-54)
   serviteurs de Salomon (v. 55-58).
4. Ceux qui avaient perdu leur généalogie (v. 59-63) :
   laïcs (v. 60)
   prêtres (v. 61).
5. Total de l'assemblée, à laquelle s'ajoutent les serviteurs et les chanteurs, puis le nombre des animaux (v. 64-67).
6. Les dons apportés pour le Temple (v. 68-69).
7. L'établissement dans le pays (v. 70).

Une étude comparative des textes permet de faire les remarques suivantes :

*a*) Les variantes dans les noms propres sont nombreuses. De plus, certains noms n'apparaissent que dans un seul texte.

*b*) Les variantes dans les chiffres sont encore plus importantes. Malgré cela, le total est le même dans les deux cas (42 360). Or ce total ne correspond ni à la somme des chiffres donnés par Esdras (qui serait de 29 818), ni à celle des nombres donnés par Néhémie (31 089). Les versions grecques présentent encore d'autres chiffres, puisque leur total aboutit à 30 143, ou pour d'autres manuscrits à 30 678. Il est donc évident que les chiffres n'ont pas été conservés avec exactitude, et aucune tentative de restauration du texte primitif ne donne satisfaction.

*c*) Parmi les hommes du peuple, beaucoup sont désignés par les mots : *fils de...* tandis que d'autres le sont par : *hommes de...* Le premier terme s'applique de préférence aux noms de personnes ou de familles, le 2e aux noms de localités (villes ou villages). Les deux parallèles ne s'accordent pas exactement, le texte de Néhémie étant plus précis dans l'emploi de ces deux expressions que celui d'Esdras qui les mélange davantage.

*d*) La fin du texte n'offre plus un parallèle exact et pourrait provenir de fragments qui, primitivement, n'auraient pas fait partie de la liste originale.

L'existence d'une même statistique à deux emplacements très différents pose évidemment un problème littéraire et historique qu'il n'est pas facile de résoudre.

Sans retenir la thèse qui voit, dans cette liste, une pure création du rédacteur des Chroniques-Esdras-Néhémie [1], on peut hésiter entre les autres thèses qui s'efforcent de

[1] TORREY, *The composition and historical Value of Ezra-Nehemiah*, p. 39-42.

trouver une réponse aux deux questions suivantes : la liste est-elle à sa place primitive en Esd. 2 ou en Néh. 7 ? — Quels sont l'origine et le but de cette liste ?

En ce qui concerne la première question, les uns estiment que le contexte d'Esd. 2 est primitif et que le Chroniqueur a inséré (ou, a trouvé déjà insérée dans ses sources) la même liste que dans Néh. 7; les autres estiment avec plus de vraisemblance, à notre avis, que le contexte primitif est bien Néh. 7, même si l'origine de la liste est plus ancienne que l'époque de Néhémie. C'est une pure question de critique littéraire : la liste de Néh. 7 se termine par le v. 72b qui enchaîne normalement avec 8. 1, tandis que le même verset, avec quelques variantes, est reproduit à la fin d'Esd. 2, en 3. 1, dans un contexte peu satisfaisant, puisque la mention du 7e mois suppose connue l'année, qui n'est pourtant pas mentionnée précédemment. Le Chroniqueur a emprunté la liste à Néh. 7 pour la mettre en Esd. 2, sans se rendre compte que le dernier verset n'en faisait plus partie et qu'il s'appliquait à une tout autre situation historique [1].

La question de l'origine et du but de cette liste est plus difficile à trancher.

D'après Esd. 2, la liste contient l'énumération des exilés revenus de Babylone au moment de l'édit de Cyrus, c'est-à-dire peu après 538, sous la direction de Sheshbatssar (1. 11).

D'après Néh. 7, la liste contient la même énumération, retrouvée par le gouverneur dans des registres, et utilisée pour faire le recensement de la population juive à Jérusalem et les environs, soit environ 100 ans après le retour d'exil.

D'où les deux hypothèses : la liste date de la période du retour d'exil et a pour but de faire la statistique de la caravane revenant de Babylone [2], peut-être pour déterminer les droits de chacun à s'installer sur une partie du territoire; inversement, la liste daterait de l'époque de Néhémie et proviendrait du recensement de la population juive au moment de la restauration de Néhémie, ou bien aurait servi à établir une sorte de rôle pour les impôts et taxations à verser pour le Temple et le culte [3].

En fait, des arguments sérieux peuvent être fournis contre ces deux hypothèses.

Contre la première, on peut relever *le grand nombre* de gens constituant cette caravane (42 360 personnes), nombre exagéré et sans doute invraisemblable pour le premier convoi du retour en 538. De plus, les *noms des localités* mentionnés dans la liste laissent supposer que les familles juives sont déjà installées dans le pays depuis quelque temps.

Contre la deuxième hypothèse — celle qui fait de la liste un recensement de la population juive à l'époque de Néhémie, soit vers 440-400 — des objections plus nombreuses encore peuvent être faites :

1. La *suscription* de la liste porte : Et voici les fils de la province qui sont remontés de la captivité... et qui retournèrent à Jérusalem et Juda, chacun dans sa ville (Esd. 2. 1; Néh. 7. 6).

2. Au v. 68 d'Esd. 2, il est question *d'offrandes volontaires pour la reconstruction du Temple*, ce qui ne s'expliquerait plus à l'époque de Néhémie, puisque le Temple était remis debout depuis longtemps. On peut objecter que ce verset n'apparaît pas dans Néh. 7, mais c'est peut-être parce qu'il était sans intérêt à cette époque. Par contre, un autre indice laisse entendre que le Temple et le sacerdoce n'étaient pas encore réorganisés :

[1] C'est l'opinion de Kittel, Rudolph, Ad. Lods, etc. L'opinion contraire vient d'être longuement exposée dans l'ouvrage de S. Mowinckel, *Studien zu dem Buche Ezra-Nehemia* (1964-1965).

[2] Alt, Noth, Rudolph, etc.

[3] Wellhausen, Kosters, Hölscher, etc.

c'est la mention du v. 63 (Néh. 7. 65) où il est dit qu'il n'y avait pas encore de prêtre établi pour consulter l'Eternel par Ourim et Toummim. Une telle mention serait impossible au temps de Néhémie.

3. La question du *personnel du Temple* fournit des arguments solides pour l'ancienneté de la liste. En effet, contrairement à ce que nous savons de l'époque plus récente de Néhémie et Esdras, et surtout de celle du rédacteur des Chroniques, les *laïcs* ont ici la priorité sur le sacerdoce puisqu'ils sont nommés les premiers; il n'est fait nulle mention d'*un grand prêtre*; les prêtres ne se rattachent qu'à *4 familles*, et non à 24 comme plus tard (1 Chr. 24); les *Lévites* sont très peu nombreux (74 au v. 40), tandis qu'ils le devinrent beaucoup plus par la suite, et ils ne comprennent pas ici les *chantres* et les *portiers*, souvent comptés avec eux par la suite (Néh. 11. 15-19; 1 Chr. 9. 33; 2 Chr. 5. 12, etc.). La liste reflète une époque où le sacerdoce n'a pas encore pris, dans le peuple juif, l'importance capitale qu'il eut dans les périodes suivantes.

Nous concluons que la liste ne peut pas provenir de l'époque de Néhémie, mais qu'elle doit être d'une origine antérieure, sans toutefois que l'on doive remonter au temps du retour d'exil, aussitôt après l'édit de Cyrus.

La solution qui offrirait le plus de vraisemblance serait celle qui verrait dans notre liste un document datant de plusieurs années après 538 au moment de la reconstruction du Temple sous Zorobabel et Josué, vers 520. Non seulement les travaux de reconstruction sont envisagés (Esd. 2. 68) avec les offrandes nécessaires pour les mener à bien, mais encore les noms de Zorobabel et Josué sont cités en tête, parmi les chefs du peuple (Esd. 2. 2), tandis que celui de Sheshbatssar n'apparaît nulle part. C'est par suite de la confusion entre Zorobabel et Sheshbatssar (que certains exégètes identifient encore) que le Chroniqueur aurait placé cette liste au moment du premier retour avec Sheshbatssar, alors qu'elle était la nomenclature de tous les Juifs revenus en plusieurs caravanes successives, entre 538 et l'époque de Zorobabel, c'est-à-dire pendant peut-être 10 à 15 ans.

L'intention première des auteurs de la liste pourrait avoir été — selon une intéressante hypothèse [1] — de montrer par des chiffres aux adversaires des Juifs, que le peuple était capable numériquement et financièrement d'entreprendre et d'achever la reconstruction du Temple, ce dont les gens de Samarie doutaient. Les exilés de retour formaient le vrai Israël, seul capable de reconstituer la nation et de restaurer le culte. Ils en avaient les moyens (argent, bêtes de transport des matériaux, objets et ustensiles sacrés) et le droit (d'où la rigueur pour justifier l'exacte généalogie de chacun, Esd. 2. 59-63 — et l'interdiction aux gens du pays de collaborer aux travaux de construction, Esd. 4. 1-3). La statistique aurait été conçue avec un arrière-plan théologique (l'Israël véritable; l'assemblée religieuse; les chefs, au nombre de 12 correspondant aux anciennes tribus) et un souci apologétique vis-à-vis des adversaires qui cherchaient à paralyser leurs efforts (chap. 5 et 6). Le destinataire de la liste ainsi établie fut peut-être le roi de Perse en personne, auprès de qui l'activité des Juifs avait été dénoncée comme dangereuse (Esd. 5. 10 : *Nous leur avons aussi demandé leurs noms, pour te les faire connaître, en écrivant le nom des hommes qui sont à leur tête*).

Une remarque intéressante, souvent faite, a été reprise par plusieurs commentateurs comme point de départ d'une autre hypothèse : la dualité d'expressions : *fils de...* et *hommes de...*, à l'intérieur de la statistique, pourrait être la trace de l'existence de deux ou plusieurs listes distinctes qui auraient ensuite été fusionnées : une liste de Juifs

[1] Kurt Galling, « The « gola » list according to Ezra 2, Néh. 7 », *JBL* 1950.

revenus de captivité, désignés par leurs noms de famille (fils de...), et une liste géographique des Juifs résidant dans le pays, désignés par les noms de localités (hommes de...) [1]. Il ne nous semble pas qu'un découpage soit possible avec tant de précision, mais il ne serait pas impossible que le texte actuel de la liste ait subi des adjonctions ou soit constitué d'éléments divers recueillis par le Chroniqueur ou par ses sources [2].

## Reconstruction de l'autel et fondation du Temple (chap. 3)

### CHAPITRE III

(1) *Le septième mois arriva — les enfants d'Israël étaient dans leurs villes — et le peuple se rassembla comme un seul homme à Jérusalem* [3].

(2) *Alors Yeshoua', fils de Yotsadaq, se leva avec ses frères les prêtres, ainsi que Zeroubbabel, fils de Shealtiel, avec ses frères, et ils bâtirent l'autel du Dieu d'Israël, pour y offrir des holocaustes, selon ce qui est écrit dans la loi de Moïse, homme de Dieu.* (3) *Ils rétablirent l'autel sur son fondement, car ils étaient dans la crainte des peuples du pays* [4], *et ils y offrirent des holocaustes à YHWH, des holocaustes du matin et du soir.* (4) *Ils firent la fête des Tabernacles, selon ce qui est écrit, (offrant) les holocaustes jour après jour selon le nombre fixé par la coutume pour chaque jour.* (5) *Et après cela, l'holocauste perpétuel* [5], *(les holocaustes) pour les nouvelles lunes, et pour tous les temps sacrés de YHWH, ainsi que pour tous ceux qui faisaient des offrandes volontaires à YHWH.* (6) *Depuis le premier jour du septième mois, ils commencèrent à offrir des holocaustes à YHWH, et les fondements du Temple de YHWH n'étaient pas encore posés.* (7) *Ils donnèrent de l'argent aux tailleurs de pierre et aux charpentiers, et des vivres, de la boisson et de l'huile aux Sidoniens et Tyriens pour*

[1] Cf. Pfeiffer, *Introduction to the O.T.*, p. 836.

[2] Cf. A. Thomson, « An Inquiry concerning the books of Ezra and Nehemiah », *AJSL*. 1931-32, p. 99-132.

[3] Ce verset est la reproduction presque textuelle de Néh. 7. 72b et 8. 1 introduisant l'épisode de la lecture solennelle de la loi par Esdras. Mais il s'applique à une époque toute différente : ici, d'après ce qui précède, il s'agit du 7e mois de la 1re année de Cyrus (1. 1), année du retour en Palestine. Dans Néh. ce sera le 7e mois d'une année non précisée, sans doute à l'époque d'Esdras. Le 7e mois (Tischri) est le mois cultuel par excellence, avec la fête des Tabernacles (cf. Néh. 8-9).

[4] La phrase est difficile à interpréter et offre un texte altéré. Diverses hypothèses ont été proposées pour la corriger, surtout en tenant compte du texte grec (version de Lucien). La correction la plus simple est la suivante : lire בָּא אֵימָה = *la peur était venue* (sur eux, de la part...) au lieu de בְּאֵימָה *dans la peur* (sur eux...). Le sens serait donc : les Juifs reconstruisirent l'autel, bien qu'ayant peur des gens du pays. Certains (B.C., Rudolph) voient dans cette phrase une glose expliquant pourquoi ils n'avaient pas reconstruit l'autel jusqu'à ce jour : c'était à cause de la peur qu'ils avaient des gens du pays.

D'autres exégètes (cf. Batten) restituent une phrase qui dirait l'inverse de celle du T.M. : *ils reconstruisirent l'autel sur son fondement avec l'aide des peuples du pays*, et ils offrirent des sacrifices... Cette indication aurait été inacceptable pour les rédacteurs ultérieurs en raison de l'hostilité des Juifs contre les Samaritains et autres gens du pays, et l'on aurait corrigé cette phrase en lui faisant dire le contraire : *ils avaient peur des gens du pays...* Tout cela prouve le mauvais état du texte et la quasi-impossibilité de retrouver l'original.

[5] Le sacrifice perpétuel était celui qu'on offrait matin et soir (cf. Ex. 29. 38-42 ; Lév. 6. 1-6 ; Nb. 28. 8) de sorte que cette indication répète ce qui a été dit à la fin du v. 3. Comme le v. 5 commence par les mots : *et après cela...*, ce qui contredit le v. 3, beaucoup de critiques admettent que les v. 4-5 sont des adjonctions tardives. Peut-être ne s'agit-il que d'une maladresse de style du Chroniqueur.

*qu'ils fassent venir du bois de cèdres depuis le Liban, par mer, jusqu'à Yapho* [1], *selon l'autorisation reçue de Cyrus, roi de Perse.*

(8) *Dans la deuxième année* [2] *de leur arrivée à la maison de Dieu à Jérusalem, au deuxième mois, Zeroubbabel, fils de She'alti'el, et Yéshoua', fils de Yotsadaq, et le reste de leurs frères, les prêtres et les Lévites, et tous ceux qui étaient revenus de la captivité à Jérusalem, commencèrent (le travail) et établirent* [3] *les Lévites, depuis l'âge de 20 ans et au-dessus, pour diriger les travaux de la maison de YHWH.* (9) *Et Yéshoua', ses fils et ses frères, Qadmiél et ses fils, les fils de Hodawyah* [4] *se chargèrent, tous ensemble, de diriger ceux qui travaillaient à la maison de Dieu, (ainsi que) les fils de* Henadad, *leurs fils et leurs frères, les Lévites.*

(10) *(Lorsque) ceux qui construisaient posèrent les fondations du Temple de YHWH, les prêtres se tenaient là* [5] *en costume, avec les trompettes, et les Lévites fils d'Asaph avec les cymbales, pour louer YHWH d'après les ordonnances de David, roi d'Israël.* (11) *Ils répondaient, louant et célébrant YHWH : « car il est bon, car sa bonté dure à toujours sur Israël »; et tout le peuple poussait de grands cris en louant YHWH, à cause de la fondation de la maison de YHWH.* (12) *Et beaucoup parmi les prêtres, les Lévites et les chefs des familles les plus âgés, qui avaient vu la première maison, pleuraient à haute voix, tandis qu'on posait sous leurs yeux les fondements de cette maison-ci. Et beaucoup (d'autres) élevaient la voix en cris de joie et d'allégresse,* (13) *et le peuple ne pouvait pas distinguer le bruit des cris de joie et d'allégresse du bruit des pleurs, car le peuple poussait de grands cris dont le bruit s'entendait de très loin.*

## RECONSTRUCTION DE L'AUTEL ET FONDATION DU TEMPLE (chap. 3)

Le chap. 3 d'Esdras pose des questions délicates en ce qui concerne l'authenticité des événements. Comment les faits nous sont-ils racontés ?

Dès leur arrivée, les Juifs sous la direction de Josué et de Zorobabel [6] rebâtirent l'autel des sacrifices et y offrirent des holocaustes, en rétablissant le culte et les fêtes religieuses (3. 2-6). Les fondements du Temple ne sont pas encore posés, mais le nécessaire est fait pour se procurer les matériaux voulus (v. 6-7). La 2e année après le retour, Zorobabel et Josué, aidés des Lévites, se mettent à reconstruire le Temple. Quand les fondements furent terminés, une cérémonie fut organisée et le peuple fit monter vers Dieu ses accents de louange et de joie, tandis que d'autres, au souvenir de l'ancien Temple, pleuraient à grand bruit (v. 8-13). Le Temple lui-même est commencé (4. 1-3).

Rédigé par le Chroniqueur, ce chapitre ne manque pas de soulever des questions dont voici l'essentiel :

[1] Le port de Jaffa ou Joppé.

[2] La 2e année du retour : 537.

[3] On pourrait aussi traduire en liant les deux verbes : *ils commencèrent à établir...* L'âge des Lévites ne correspond pas à d'autres textes, comme Nb. 4. 3 (âge de 30 ans) ou Nb. 8. 23 (âge de 25 ans). On a dû abaisser peu à peu l'âge des Lévites à cause de leur nombre qui diminuait. D'après Esd. 2. 40, il n'y eut que 74 Lévites dans les caravanes du retour, ce qui était fort peu.

[4] D'après 2. 40, on est amené à corriger le mot *Juda* qui est dans le texte en *Hodawyah.*

[5] Le verbe devrait être traduit : *ils établirent*, mais avec beaucoup de traducteurs, il est préférable, grâce à une très légère correction de voyelles, de lire : *ils se tenaient là* (*qal* au lieu de *hiphil*).

[6] Nous employons ici la forme courante de ces deux noms que nous avons laissés transcrits de l'hébreu, dans le texte lui-même.

Comment expliquer tout d'abord que la caravane de retour soit conduite par Sheshbatssar, d'après 1. 11; que le récit du rétablissement de l'autel et de la fondation du Temple ne mentionne pas ce personnage, mais les deux chefs Zorobabel et Josué, et que d'après 5. 14-16 (document araméen) la pose des fondements et la construction du Temple soient attribuées au contraire à Sheshbatssar, sans interruption *jusqu'à ce jour*, et non à Zorobabel et Josué?

Comment se fait-il, en outre, que les livres d'Aggée et Zacharie parlent de la reconstruction du Temple par Zorobabel et Josué avec tout le peuple, la 2e année de Darius (en 520), c'est-à-dire environ 18 ans après le retour d'exil, sans qu'il soit question d'une fondation du Temple la 2e année du retour, et d'un arrêt des travaux pendant de si longues années?

Sans revenir sur les théories des savants qui rejettent la valeur historique de ces récits et contestent l'authenticité d'un retour d'exil et d'une reconstruction du Temple par les exilés revenus à Jérusalem, en s'appuyant sur l'argument d'une pure fiction littéraire du Chroniqueur [1], nous devons mentionner les hypothèses qui s'efforcent de concilier ce que les textes ont de divergent.

La première difficulté causée par la dualité des personnages responsables de la construction (Sheshbatssar et Zorobabel) disparaît d'elle-même si l'on admet que ces deux noms s'appliquent en réalité *au même homme.* Un certain nombre de critiques identifient donc Sheshbatssar et Zorobabel, et expliquent qu'il n'était pas rare de voir la même personne désignée, dans les textes, par deux noms différents (un exemple est donné dans le livre de Daniel, puisque Daniel et ses trois jeunes amis reçoivent de nouveaux noms de la part du roi de Babylone). Dans ce cas, la contradiction disparaît: Sheshbatssar - Zorobabel revient le premier avec les exilés; il rétablit l'autel et fonde le temple. Les travaux sont interrompus, mais 18 ans plus tard, sous l'impulsion d'Aggée et de Zacharie (Esd. 5. 1-2), ils sont repris et menés à terme.

La seconde difficulté est fortement atténuée si l'on admet que le livre d'Aggée dans le chapitre 2. 15-18 fait allusion à un premier travail de reconstruction du Temple, interrompu par la suite. Le v. 18 en particulier pourrait être appliqué au passé et non à l'avenir: *Mettez vos cœurs (fixez votre attention) depuis ce jour et au-delà... depuis le jour où le Temple de l'Eternel a été fondé.* Il n'y aurait donc pas contradiction entre les textes d'Esdras et d'Aggée [2].

Ces tentatives d'harmonisation, à vrai dire, ne nous donnent pas satisfaction.

Si la coutume de donner deux noms au même personnage existait bien à cette époque, elle avait une signification réelle. Remplacer un nom par un autre ne se comprenait que pour marquer un changement total de la situation du personnage et surtout le passage d'une culture, d'une religion, d'une langue à une autre. Daniel (nom juif) a reçu le nom de Beltshatssar (nom babylonien) pour marquer sa captivité et l'incorporation forcée dans le cadre de la vie et de la religion babylonienne. Il ne semble pas du tout que ce fut le cas pour Sheshbatssar-Zorobabel, puisque ces noms sont d'origine

[1] Maurice Vernes écrivait: « Il est étrange que, depuis si longtemps, les historiens reproduisent de confiance ces récits fantastiques, en s'appliquant tout au plus à en gazer les exagérations par trop flagrantes » (*Précis d'histoire juive*, p. 564). Pour lui, la reconstruction du Temple a été l'œuvre des Juifs restés en Palestine.

[2] C'est surtout Van Hoonacker qui a soutenu cette thèse: identité de Sheshbatssar - Zorobabel, et exégèse d'Aggée 2. 18. Cf. *Zorobabel et le second Temple...* et: *Nouvelles études sur la restauration juive après l'exil de Babylone.* Il est suivi par plusieurs auteurs catholiques: Vigouroux, Dennefeld, Ricciotti.

babylonienne tous les deux. La distinction subtile de A. Van Hoonacker entre un nom babylonien dans ses rapports avec la cour orientale (Sheshbatssar) et un autre nom babylonien dans ses rapports avec le peuple juif (Zorobabel) n'est pas un argument de grand poids. Si Zorobabel est un authentique Juif (et personne ne peut le nier, vu le rôle qu'il joua à Jérusalem, et les espérances messianiques attachées à sa personne d'après Aggée 2. 20-23) et si le nom de Zorobabel est bien d'origine babylonienne, comme tout porte à le croire, le second nom qui lui aurait été donné serait un nom typiquement juif. Or, tel n'est pas le cas de Sheshbatssar qui est aussi un nom babylonien [1]. L'identification de Sheshbatssar et de Zorobabel est une hypothèse qui n'est plus guère retenue à l'heure actuelle par les critiques.

Au reste, cette identification ne supprimerait pas complètement la difficulté du récit. En effet, Esd. 3 parle de la fondation du Temple et du commencement des travaux par Zorobabel, après quoi vient l'interruption (chap. 4). Mais le chap. 5. 2 parle du *commencement des travaux* par Zorobabel, au moment du ministère d'Aggée et Zacharie (en 520), et non de *la reprise* des travaux interrompus, comme on devrait le dire. De plus, le chap. 5. 16 parle de Sheshbatssar qui a posé les fondations et qui a construit le Temple jusqu'à ce jour, c'est-à-dire sans interruption. S'il s'agit d'un seul et même personnage, comment expliquer que dans un chapitre il soit question d'un travail interrompu et repris entièrement quelques années plus tard comme si rien n'avait été fait, et que dans un autre chapitre il soit question d'une tâche poursuivie depuis le début sans interruption ?

Quant à l'exégèse d'Aggée 2. 15-18, elle nous paraît peu décisive, car le texte est orienté vers l'avenir plutôt que vers le passé; ainsi pensent beaucoup de traducteurs [2]. En fait, Aggée et Zacharie paraissent ignorer entièrement une première fondation du Temple, dès le retour d'exil, et adressent des reproches au peuple parce qu'il n'avait rien fait pour réédifier le sanctuaire de Jérusalem. Bien plus, un texte de Zacharie dit expressément ceci : « *Les mains de Zorobabel ont posé les fondements de cette maison : ce sont ses mains aussi qui l'achèveront* » (4. 9). La mission de Zorobabel aurait-elle été considérée comme celle de l'Oint de l'Eternel si elle avait été interrompue pendant près de 18 ans, par suite de l'égoïsme, de la paresse ou du découragement du peuple, ainsi que nous l'apprennent les sévères admonestations d'Aggée, chap. 1 ?

Comment doit se résoudre le problème historique d'Esdras 3, si nous n'admettons pas les hypothèses qui viennent d'être mentionnées ? Nous pensons que la solution se trouve sur le plan littéraire plutôt qu'historique. La rédaction du chap. 3 d'Esdras est entièrement de la main du Chroniqueur qui montre son souci du culte, des sacrifices, de la fonction des Lévites, et qui l'a rédigé dans sa manière et avec son style reconnaissables à bien des détails. Dès lors, ne peut-on admettre que cet écrivain, comme il nous le montre ailleurs, ait été préoccupé surtout du fait capital de la reconstruction du Temple *dès le retour de l'exil*, en transposant à cette époque ce qui, réellement, n'a eu lieu que quelques années plus tard [3].

D'après les livres d'Aggée et de Zacharie (et d'après Esd. 4. 24 et 5. 1-2), la construction du Temple a commencé *la 2e année de Darius* pour s'achever la 6e année (520-515). S'il y a eu quelque chose avant cette date, ce ne put être qu'un travail peu important, vite

[1] Voir Bertholet et Rudolph, commentaires sur 1. 8.
[2] Cf. B.C.
[3] Voir à ce sujet, Schrader, « Die Dauer des Zweiten Tempelbaues », *Studien und Kritik* 1867, p. 460.

oublié, puisqu'on semble repartir à nouveau comme si rien n'existait auparavant. Au moment de ces travaux, des échanges de lettres entre le gouverneur du pays, Tatnaï, et le roi Darius, rapportèrent au roi les propos des Juifs qui se réclamaient de l'édit de Cyrus et qui, par un sentiment bien humain, ne voulurent pas voir dans les années passées une interruption des travaux (ce qui aurait été une preuve de leur manque d'intérêt pour le Temple, vis-à-vis du roi, et aurait pu justifier l'interdiction de continuer la tâche). C'est pourquoi Esd. 5. 15-16 parle de Sheshbatssar qui a rapporté les ustensiles sacrés du Temple et posé les fondements, et ajoute que la maison se construit jusqu'à ce jour, sans avoir encore été achevée. Cela ne signifie pas que les travaux aient été continus, mais que la tâche du début, voulue par les exilés revenus à Jérusalem, subsistait toujours et devait être conduite jusqu'au bout. Le Chroniqueur, en présence de ces éléments de l'histoire, a fait un pas de plus et a transposé la fondation du Temple et le début de sa construction, de la 2e année de Darius (520) à la 2e année du retour de l'exil (Esd. 3. 8) et en a attribué, à cette date, le rôle principal à Zorobabel auquel était liée une perspective messianique, plutôt qu'à l'obscur Sheshbatssar dont on ne parle plus en 520, mais qui avait effectivement conduit la première caravane du retour et peut-être rétabli l'autel et envisagé de commencer les travaux du Temple. Ce décalage chronologique de 17 ou 18 ans paraît insignifiant pour le Chroniqueur, au moment où il rédige son ouvrage, et la reconstruction du Temple entreprise dès le retour de l'exil par Zorobabel, l'oint de l'Eternel, est relatée par lui comme l'épisode capital de l'époque du retour, au milieu de l'intense émotion et de la joie débordante du peuple pour qui le Temple de Jérusalem est le centre de la vie religieuse et nationale, ainsi que de l'espérance messianique et eschatologique des Juifs nourris des prophéties d'Ezéchiel.

Nous ne retirons donc pas toute valeur historique au récit d'Esdras 3 sous la plume du Chroniqueur, car nous pensons que telle était bien la pensée des premiers exilés revenus : reconstruire le Temple de Jérusalem. Cette tâche avait été confiée à Sheshbatssar grâce à l'autorisation de Cyrus en 538. Qu'avait-il fait exactement à cette époque ? Nous ne le savons pas avec précision, mais nous pouvons croire que le rétablissement de l'autel et du culte sacrificiel est un fait authentique. Peut-être même, y a-t-il eu un travail de fondation du Temple ? C'est moins certain. En tout cas, s'il a existé, ce travail a dû s'accomplir dans des limites réduites et a été abandonné très vite. Pendant près de 18 ans, les choses en sont restées là. En 520, la prédication d'Aggée et de Zacharie réveilla le zèle endormi du peuple et de ses chefs, et sous la conduite de Zorobabel et Josué, la construction fut entreprise et menée à bonne fin. Le chap. 3 n'est pas une fiction littéraire : il représente une transposition dans le passé d'un événement plus récent de 18 ans, et l'attribution à un personnage glorieux : Zorobabel, de l'ensemble d'une œuvre qui avait été commencée par Sheshbatssar, puis abandonnée pendant ce délai de 18 années. S'il présente, du point de vue littéraire et historique, un caractère artificiel, ce chapitre ne représente donc pas une imagination de l'esprit d'un écrivain, mais repose sur des faits authentiques, même s'ils sont antidatés.

## Interruption des travaux du Temple. Tentative de reconstruction des murailles et suspension des travaux (chap. 4)

### CHAPITRE IV

(1) *Et les ennemis de Juda et de Benjamin apprirent que les fils de la captivité construisaient un Temple à YHWH, le Dieu d'Israël,* (2) *et ils vinrent auprès de Zeroubbabel, de Yéshoua* [1] *et des chefs de familles et leur dirent : « Nous bâtirons avec vous, car, comme vous, nous invoquons votre Dieu et nous lui offrons des sacrifices, depuis le temps d'Esar-Haddon, roi d'Assyrie, qui nous a fait monter ici. »* (3) *Zeroubbabel, Yéshoua' et le reste des chefs de familles d'Israël, leur dirent : « Ce n'est pas à vous et à nous de construire une maison à notre Dieu, car nous seuls, nous (la) construirons pour YHWH, le Dieu d'Israël, comme nous l'a ordonné le roi Cyrus, roi de Perse. »*

(4) *Les gens du pays se mirent à décourager le peuple de Juda et à les intimider pour (les empêcher de) construire ;* (5) *et ils payèrent contre eux des conseillers pour faire échouer leur projet, pendant tout le temps de Cyrus, roi de Perse.*

(6) *Sous le règne de Xerxès* [2], *au commencement de son règne, ils écrivirent une accusation contre les habitants de Juda et de Jérusalem.*

(7) *Et au temps d'Artaxerxès, Bishlam, Mitredat, Tabeèl, et le reste de leurs collègues, écrivirent à Artaxerxès, roi de Perse, et le texte de la lettre était écrit en araméen et traduit. (Araméen.* [3])

(8) *Rehoum, gouverneur, et Shimshaï le secrétaire, écrivirent au roi Artaxerxès au sujet de Jérusalem une lettre ainsi conçue* [4] *:*

(9) *Rehoum gouverneur, et Shimshaï le secrétaire, et le reste de leurs collègues, de Din, de Apharsatak, de Tarpel, de Apharas, de Erek, de Babylone, de Suse, de Deha, de 'Elam* [5],

[1] Ajouter avec le grec, et avec le v. 3 : *Yéshoua'* (absent dans l'hébreu) et lire (nous) *lui* (offrons) (לוֹ) au lieu de : et nous *n'*offrons *pas* (לֹא) (correction intentionnelle des Massorètes par respect pour le culte de YHWH que des païens ne pouvaient pas célébrer). Les gens du pays sont des populations d'origine étrangère, transplantées en Palestine par les rois d'Assyrie après la ruine de Samarie par Sargon (721) (cf. 2 R. 17. 24). Ces païens adoptèrent, à côté de leurs idoles, le culte de YHWH (2 R. 17. 26-33).

[2] Le nom hébreu *Assuérus* (Esther 1. 1) correspond au nom perse : *Xerxès.* Le roi Xerxès 1er régna en 485-465, donc bien après Cyrus, dont il n'est pas le successeur immédiat.

[3] La fin du verset dit ceci : *le texte de la lettre était écrit en araméen et traduit en araméen.* Le dernier mot n'existe pas dans le grec, il doit être simplement un mot ajouté à l'endroit où effectivement tout ce qui suit sera en araméen et non plus en hébreu (cf. cas semblable au début de la partie araméenne de Daniel 2. 4). La lettre a-t'elle été écrite en perse et traduite en araméen, ou écrite en araméen et traduite en perse ? Le texte ne permet pas de le savoir.

[4] On attendrait le texte de la lettre mentionnée au v. 7. Mais c'est une autre démarche qui est maintenant relatée, par l'entremise de deux autres personnages : Re*h*oum (nom juif) et Shimshaï (nom d'origine iranienne ou babylonnienne). Certains ont voulu concilier les v. 7 et 8 en supposant que la lettre du v. 7 aurait été adressée à Re*h*oum, gouverneur de la région, qui l'aurait transmise ou en aurait écrit une nouvelle au roi Artaxerxès (v. 8 ss) (Klostermann). A partir du v. 8 le texte est en araméen et montre des ressemblances particulières avec la langue des papyrus d'Eléphantine.

[5] Le verset commence par l'adverbe *alors,* employé au début d'un récit, et certainement inexact ici, au début de la lettre; il doit être supprimé (avec le grec).

Les noms propres, transcrits ici de l'araméen, ont donné lieu à bien des tentatives d'explications dont aucune n'est, à vrai dire, satisfaisante. Les 4 premiers mots ont été considérés comme des noms de fonctions : *les juges perses et les scribes perses,* plutôt que comme des noms de localités; mais c'est très incertain.

(10) *et le reste des peuples que le grand et illustre ʿAsnappar a déportés et fait résider dans les villes de Samarie et dans le reste du pays de l'autre côté du fleuve, etc.* [1].

(11) *Ceci est la copie de la lettre qu'ils lui envoyèrent : « Au roi Artaxerxès, tes serviteurs, gens d'au-delà du fleuve, etc.* [2].

(12) *Qu'il soit fait connaître au roi que les Juifs, qui sont montés de chez toi pour venir vers nous à Jérusalem, reconstruisent la ville rebelle et méchante, restaurent les murs et réparent les fondations* [3]. (13) *Qu'il soit donc fait connaître au roi que si cette ville est reconstruite et les murs restaurés, ils ne donneront plus de tributs, d'impôts et de droits de passage et finalement les rois en subiront un dommage.* (14) *Or, parce que nous mangeons le sel du palais (royal)* [4], *et qu'il ne nous convient pas de voir le préjudice (porté) au roi, nous envoyons donc au roi ces informations,* (15) *pour qu'il soit fait des recherches dans les livres des mémoires de tes pères. Dans le livre des mémoires, tu trouveras et tu sauras que cette ville est une ville rebelle, nuisible aux rois et aux provinces, et dans laquelle ils ont fomenté des révoltes depuis les temps anciens. C'est à cause de cela que cette ville a été détruite* [5]. (16) *Nous faisons savoir au roi que si cette ville est reconstruite et si les murs sont restaurés, en conséquence il n'y aura plus pour toi de possession dans (la région) d'au-delà du fleuve.* »

(17) *Le roi envoya la réponse (suivante) : « A Rehoum gouverneur, et Shimshaï le secrétaire, et au reste de leurs collègues qui habitent à Samarie et dans le reste (de la région) de l'autre côté du fleuve : Salut, etc.*

(18) *La lettre que vous nous avez envoyée a été lue, mot à mot, devant moi,* (19) *et sur l'ordre donné par moi, on a fait des recherches et l'on a trouvé que cette ville, depuis les temps anciens, s'était élevée contre les rois et que des révoltes et des séditions y ont été provoquées.* (20) *Il y eut à Jérusalem des rois puissants qui ont dominé sur toute (la région) de l'autre côté du fleuve et on leur payait tribut, impôt et droit de passage* [6]. (21) *C'est pourquoi, donnez l'ordre de faire cesser (le travail de) ces gens, et que cette ville ne soit pas reconstruite jusqu'à ce que l'ordre en soit donné par moi.* (22) *Gardez-vous d'avoir de la négligence dans cette affaire, de peur que le mal ne grandisse au préjudice des rois.* »

[1] Asnappar est identifié avec le roi Assyrien Assurbanipal (668-626), le Sardanapal des Grecs, qui aurait transporté des populations en Samarie après ses victoires sur Babylone et Suse.

L'expression *de l'autre côté du fleuve* désignait pour les Perses toute la région à l'ouest de l'Euphrate, c'est-à-dire la Syrie jusqu'au sud de la Palestine. (Transeuphratène, B.C., Transpotamie : W. Davies, *The Century Bible* 1906).

[2] Les v. 9-11 sont en désordre et ne doivent pas représenter textuellement le début de la lettre au roi. Les mots *Au roi Artaxerxès...* forment le début de la lettre et non la fin de la phrase introductive : *Ceci est la copie...* malgré l'accent hébraïque qui justifierait le contraire.

[3] On note avec juste raison (Bertholet, B.C.) que ce verset parle d'une caravane de retour sous Artaxerxès, qui ne peut être confondue ni avec les premières sous Sheshbatssar ou Zorobabel (Esd. 2) ni avec celle d'Esdras (7) ou de Néhémie (2). La mission de cette caravane pouvait être spécialement la reconstruction des murailles.

[4] Manger le sel du palais royal, c'était montrer sa subordination au roi (rapprochement avec le mot *salaire*, argent donné aux soldats romains pour acheter du sel), ou mieux encore, c'était affirmer l'existence d'une alliance avec le roi, dans le même sens que Lév. 2. 13.

[5] L'allusion à la destruction de la ville nous reporte à la ruine de Jérusalem en 587, ce qui prouverait que nous avons bien ici la première tentative faite pour relever les murs, après la captivité.

[6] On s'est demandé à quels rois de Juda la lettre faisait allusion. Aucun roi connu dans l'Ancien Testament, même les plus grands comme David et Salomon, n'ont exercé leur pouvoir sur toute la région appelée ici *l'au-delà du fleuve*, c'est-à-dire toute la Syrie et la Palestine.

(23) *Dès que la copie de la lettre du roi Artaxerxès fut lue devant Rehoum, Shimshaï le secrétaire et leurs collègues, ils allèrent en hâte à Jérusalem auprès des Juifs, et leur firent cesser (le travail) par la force et la violence.*

(24) *Alors, le travail de la maison de Dieu à Jérusalem cessa, et il fut interrompu jusqu'à la deuxième année du règne de Darius, roi de Perse* [1].

INTERRUPTION DES TRAVAUX DU TEMPLE. TENTATIVE DE RECONSTRUCTION DES MURAILLES ET SUSPENSION DES TRAVAUX (chap. 4)

Le chapitre 4, où commence le texte araméen (v. 8), pose un problème historique : celui du contenu réel du chapitre, ou mieux des faits historiques qu'il relate et de la façon peu satisfaisante dont ils sont présentés dans le texte actuel.

De quoi s'agit-il dans ce chapitre ?

*Interruption des travaux du Temple* (v. 1-5 et 24)

Dans les cinq premiers versets, nous lisons que les ennemis de Juda, apprenant que les Juifs reconstruisaient leur Temple, vinrent trouver Zorobabel, Josué et les chefs du peuple pour leur proposer de travailler avec eux. Les Juifs refusèrent en expliquant qu'une telle œuvre devait être uniquement exécutée par eux-mêmes, à la gloire de l'Eternel. Sur ce, les adversaires s'employèrent, par la menace et la corruption de quelques chefs à prix d'argent, à faire échouer les travaux.

Cet état de choses dura depuis le règne de Cyrus jusqu'à celui de Darius (v. 24).

A partir du v. 6, nous trouvons une succession de documents constituant une correspondance officielle entre des gens de Juda et Samarie et le roi de Perse Artaxerxès, à propos des travaux entrepris par les Juifs et des menaces que cela représente pour la tranquillité du pays. Après la copie de la réponse du roi qui n'autorise pas la continuation des travaux, les v. 23-24 reviennent sur la cessation de la construction et l'arrêt du travail concernant le Temple jusqu'à la 2e année du roi Darius.

Les anomalies de ce passage se remarquent à propos de trois questions :

1. *Les noms des rois de Perse* mentionnés dans les v. 5-7 et 24 sont dans cet ordre : Cyrus, Darius, A*h*ashwérosh, Arta*h*shasta et Darius. Le v. 24 semble supposer que, puisque les travaux ont été interrompus jusqu'à la 2e année de Darius, les deux rois des v. 6 et 7 ont régné entre Cyrus et Darius. Quels sont ces deux rois ?

La liste exacte des rois de Perse est la suivante [2] : Cyrus (558-528); Cambyse (528-522); Le faux-Smerdis (522-521); Darius Ier (521-486); Xerxès (486-465); Artaxerxès Ier (465-424); Darius II (424-404); Artaxerxès II (404-358), etc.

On voit immédiatement la difficulté. Ou bien, il faut identifier A*h*ashwérosh et Arta*h*shasta avec Cambyse et le faux-Smerdis pour faire coïncider les textes et la réalité historique de la chronologie perse [3]; mais, philologiquement, il est impossible de justifier

[1] Ce verset parle des travaux du Temple et non des murailles de la ville (comme dans les v. 6-23) et fait par conséquent suite aux v. 1-5, interrompus par le morceau 6-23. La deuxième année de Darius correspond à l'an 520.

[2] CL. HUART, *La Perse antique et la civilisation iranienne*, 1925.

[3] Cette hypothèse est aujourd'hui complètement abandonnée. Elle remonte sans doute à FL. JOSÈPHE qui identifie Artaxerxès et Cambyse (*Ant. Jud.* XI. 2).

une telle identification. A*h*ashwérosh (ou Assuérus) est maintenant considéré par tous comme le nom qui correspond à *Xerxès* (cf. Esther 1. 1), et Arta*h*shasta est la transcription hébraïque du nom *Artaxerxès*. Or, ces deux rois ont régné *après* Darius, et non entre Cyrus et Darius.

Ou alors, le Darius du v. 24 est *Darius II* qui vient en effet après Xerxès et Artaxerxès, et la chronologie du chap. 4 d'Esdras nous oblige à considérer l'arrêt des travaux de construction du Temple jusque vers l'année 421, 2e année de Darius II. Cela est impossible d'après les autres documents bibliques dont la valeur est solide (Aggée 1. 1; 1. 15; 2. 1-3; Zach. 1. 1 ; 1. 12) et qui placent la reconstruction du Temple à l'époque de Zorobabel et Josué, entre 520 et 515.

Le Darius des v. 5 et 24 est bien *Darius Ier*. Mais puisque les deux rois des v. 6-7 sont Xerxès et Artaxerxès, il ne peut y avoir d'autre solution que celle qui voit dans notre chapitre une *erreur chronologique.*

2. *La nature des travaux de reconstruction* permet d'élucider plus complètement le problème : alors que dans les v. 1-5 et 24, il est question de la reconstruction *du Temple* de Jérusalem, dans la correspondance officielle des v. 6-23 il s'agit de la reconstruction *des murs et de la ville* (cf. en particulier v. 12-13).

Les v. 16 et 21 sont tout aussi clairs. Le Temple n'est pas mentionné, seuls la ville et les murs sont l'objet des travaux et des démarches diplomatiques auprès du roi Artaxerxès. La conclusion apparaît d'elle-même : les v. 6-23 forment un fragment de récit rapportant les difficultés rencontrées par les Juifs au moment de la restauration de *la ville et des murailles,* mais n'ont rien à voir avec le récit de la reconstruction du *Temple.* Le v. 24 est la suite logique des v. 1-5 : après les menaces des ennemis des Juifs la reconstruction du Temple est interrompue jusqu'à la 2e année de Darius.

3. *L'indépendance du morceau v. 6-23* est soulignée par le fait que le texte grec de 1 Esdras a détaché ce passage de son contexte et l'a placé à l'endroit qui correspond, dans Esdras, à la coupure entre les chap. 1 et 2. C'est la preuve que le traducteur grec avait constaté l'absence de parenté littéraire et historique entre ce passage et l'ensemble des chap. 4-6 à propos du Temple.

Nous constatons donc ce fait : dans la partie araméenne du livre d'Esdras qui relate les difficultés rencontrées par les Juifs au moment de la reconstruction du Temple, un fragment constitué par les v. 6-23 du chap. 4 se rapporte à tout autre chose : il s'agit d'*une correspondance officielle des gouverneurs de Syrie-Palestine à l'époque du roi Artaxerxès, au sujet de la reconstruction des murailles de la ville,* reconstruction qui est suspendue sur l'ordre du roi. Il convient donc de détacher ce fragment de son contexte et de voir au v. 24 la suite logique des v. 1-5.

*Tentative de reconstruction des murailles, et suspension des travaux* (v. 6-23)

Le contenu exact de cette correspondance officielle ne nous a pas été conservé et toutes les tentatives faites pour rétablir d'une façon satisfaisante le texte de ce chapitre ont été vouées à l'échec. Nous n'avons probablement qu'une partie de la correspondance et il faut se résigner à en ignorer le restant. Le caractère historique de ce morceau a été fortement discuté, surtout en raison d'un ensemble de faits comme les suivants : incertitude chronologique à cause des noms des deux rois (v. 6-7); lacunes du texte ou confusion au sujet du nombre de lettres envoyées au roi; absence totale de traces d'un événe-

ment historique relatif à un début de reconstruction des murailles de Jérusalem avant l'arrivée de Néhémie, et cela dans les textes bibliques ou extra-bibliques; exagération du v. 21 et invraisemblance du v. 22 au sujet de l'attitude changeante du roi Artaxerxès, etc.

Toutefois, ce sont précisément les incertitudes et les invraisemblances (qu'on aurait tort d'amplifier), qui sont à nos yeux la preuve d'une authenticité réelle du récit. Une pure fiction du rédacteur ne comporterait pas ces détails obscurs ou confus, mais présenterait clairement un événement imaginé pour les besoins de la cause. De plus, son introduction maladroite dans le cours du chap. 4 se comprendrait difficilement du point de vue littéraire s'il avait été rédigé par le compilateur final.

De quel *événement* s'agit-il exactement? On ne peut que le supposer, car aucun autre texte ne nous en parle. Toutefois le début du livre de Néhémie raconte comment des messagers juifs viennent à Suse et apprennent à Néhémie l'état lamentable où se trouve Jérusalem, avec ses murailles en ruines et ses portes incendiées (1. 1-3). A la suite de ces tristes nouvelles, Néhémie, échanson du roi Artaxerxès, demande l'autorisation de partir en Judée pour aider à la restauration de son peuple. D'après la chronologie, cela se passe dans la 20e année d'Artaxerxès, soit en 445. Comme la ruine de Jérusalem à l'époque de l'exil remonte à 140 ans plus tôt, il semblerait peu normal que ce soit les événements de 587 qui aient provoqué la tristesse de Néhémie. Il dut y avoir d'autres faits, beaucoup plus récents, qui avaient mis les Juifs dans la consternation et laissé Jérusalem dans le misérable état qui est décrit dans Néhémie 1. 3. Nous pouvons donc penser que l'épisode rapporté dans Esd. 4. 6-23 concernait une tentative de reconstruction des murailles sous Artaxerxès, et qu'après les démarches officielles dont parle ce morceau, les travaux furent arrêtés et même détruits par la violence, les adversaires des Juifs ayant réussi dans leur volonté d'empêcher la réédification d'une Jérusalem fortifiée. Un tel événement aurait eu lieu pendant le règne d'Artaxerxès (465-424), mais avant le début de l'activité de Néhémie en 445, soit entre 465 et 445.

Pourquoi ce passage a-t-il été placé dans son contexte actuel? Une telle erreur chronologique paraît difficile à attribuer à un homme qui a composé l'ouvrage, même tardivement. Le Chroniqueur n'a probablement pas, de lui-même, arrangé ses sources et composé l'ensemble des chapitres 4-6, dans l'ordre où nous les avons, avec si peu de logique. Ces chapitres donnent, par l'unité de leur langue, l'impression de former *un document homogène et suivi* [1] contenant un certain nombre de pièces officielles à propos des obstacles créés par les adversaires des Juifs lors de la reconstruction du Temple et plus tard, des murailles de la ville. Ces pièces, réunies par quelques courts passages de transition, ont été encadrées dans une sorte de relation historique des événements, mais avec des erreurs chronologiques comme celle qui a fait placer 4. 6-23 avant 5. 1 - 6. 18. Le Chroniqueur a utilisé, en bloc, ce document sans rétablir l'ordre chronologique exact, car pour lui, l'essentiel étant la reconstruction du Temple, la fin du document araméen (5. 1 - 6. 18) était la partie la plus importante qui devait introduire le morceau sur la célébration solennelle de la Pâque (6. 19-22), écrit de sa main en hébreu, et non en araméen. L'erreur de chronologie ne lui est donc pas imputable, mais sans doute à sa source [2].

[1] M. Noth, *Ueberlieferungsgeschichtlichen Studien* I, p. 186 ss.

[2] Une hypothèse ingénieuse a été proposée par quelques historiens (Klostermann, Kittel, Schaeder, etc.). Se basant sur une traduction différente du v. 7 et en particulier du mot בִּשְׁלָם qui ne serait pas un nom propre, ils lisent: *Au temps d'Artaxerxès, avec l'autorisation de Mithredat, Tabeel et ses collègues écrivirent au roi de Perse* (au lieu de *Au temps d'Artaxerxès, Bishlam, Mithredat, Tabeel...*) et voient dans

## Reprise des travaux du Temple. Lettre au roi Darius (chap. 5)

### CHAPITRE V

(1) *Aggée, le prophète, et Zacharie, fils de 'Iddo* [1], *le prophète, prophétisèrent sur les Juifs qui étaient en Juda et à Jérusalem, au nom du Dieu d'Israël qui était avec eux.* (2) *Alors Zeroubbabel, fils de Shealtiel, et Yéshoua', fils de Yotsadaq, se levèrent et commencèrent à bâtir la maison de Dieu qui est à Jérusalem, et avec eux étaient les prophètes de Dieu qui les aidaient.*

(3) *A ce moment-là Tatnaï, gouverneur de l'« au-delà du fleuve », et Shetar-Boznaï et leurs collègues vinrent vers eux et leur parlèrent ainsi : « Qui vous a donné l'ordre de bâtir cette maison et de restaurer ce sanctuaire ?* [2] *»* (4) *Puis ils* [3] *leur dirent : « Quels sont les noms des hommes qui bâtissent cet édifice ? »* (5) *Mais l'œil de leur Dieu était sur les anciens de Juda, et ils ne les firent pas cesser le travail jusqu'à ce que le rapport fût envoyé à Darius et qu'ils aient reçu une lettre sur cette affaire.*

(6) *Copie de la lettre qu'envoya au roi Darius Tatnaï, gouverneur de l'« au-delà du fleuve », et Shetar Boznaï et ses collègues, ceux d'Apharsak qui sont au-delà du fleuve.* (7) *Ils lui envoyèrent un rapport dans lequel était écrit ceci :*
*« Au roi Darius, salut !*

(8) *» Que le roi sache que nous sommes allés dans la province de Juda, à la maison du grand Dieu. Elle se construit en pierres de taille* [4], *et du bois est placé dans les murs. Ce travail s'accomplit avec soin et réussit dans leurs mains.* (9) *Alors nous avons interrogé ces anciens et nous leur avons ainsi parlé : Qui vous a donné l'autorisation de bâtir cette maison et d'achever ce sanctuaire ?* (10) *Nous leur avons aussi demandé leurs noms pour te les faire connaître, en écrivant le nom des hommes qui sont à leur tête.* (11) *Voici la réponse qui nous fut donnée : C'est nous qui sommes les serviteurs du Dieu des cieux et de la terre, et nous bâtissons la maison qui fut construite il y a de longues années. Un grand roi en Israël l'avait construite et achevée.* (12) *Mais après que nos pères eurent irrité le Dieu des cieux, il les livra dans la*

toute la suite du passage araméen (4. 8 - 6. 18) les extraits de *Mémoires* de Tabeel, Juif de Jérusalem, qui aurait envoyé au roi Artaxerxès ces pièces, pour obtenir l'autorisation de rebâtir les murailles. Pour cela, il aurait évoqué l'exemple du Temple qui, après des difficultés et des obstacles apportés à sa reconstruction, a quand même été reconstruit grâce à l'autorisation de Darius (chap. 5-6). En conséquence, ce souvenir devait suffire à obtenir d'Artaxerxès la permission de reconstruire les murs. - Cette hypothèse ne nous semble pas devoir être retenue. Elle ne résout pas entièrement le problème chronologique.

[1] D'après le livre de Zacharie (chap. 1. 1), ce prophète était *fils de Berekyah, fils de 'Iddo.* Dans Néhémie, ces noms apparaissent aussi à propos de prêtres (12. 16 et 12. 4) qui étaient peut-être de la même descendance familiale.

[2] Le mot *sanctuaire* est un terme incertain que les versions traduisent par *murs*, mais que les assyriologues rapprochent aujourd'hui d'un mot désignant un *lieu de culte.*

[3] Le texte a la 1re pers. plur. : *nous leur avons dit*, mais le grec traduit par la 3e du plur., qui est plus naturelle ici.

[4] Les *pierres de taille* sont des pierres très lourdes qu'on faisait rouler sur des rondins, d'où le terme employé ici : *pierre de roulement.* Quant au *bois* dans les murs, c'était le bois des poutres transversales destinées à soutenir le toit, ou mieux le bois qu'on mélangeait aux pierres.

*main de Nebucadnetsar, roi de Babylone, le Chaldéen, et il détruisit cette maison et exila le peuple à Babylone.* (13) *Toutefois, dans la première année de Cyrus, roi de Babylone, le roi Cyrus donna l'autorisation de (re)bâtir cette maison de Dieu.* (14) *Et alors, les ustensiles de la maison de Dieu, en or et en argent, que Nebucadnetsar avait enlevés du Temple de Jérusalem et avait apportés au temple de Babylone, Cyrus le roi les ôta du temple de Babylone et les donna au nommé Sheshbatssar qu'il avait établi satrape.* (15) *Et il lui dit : Prends ces ustensiles, va les rapporter dans le Temple de Jérusalem, et que la maison de Dieu soit rebâtie sur son emplacement.* (16) *Alors ce Sheshbatssar est venu, et a posé les fondations de la maison de Dieu à Jérusalem. Depuis ce moment jusqu'à maintenant, elle se construit, mais n'est pas achevée* [1].

(17) » *Maintenant donc, s'il plaît au roi, on recherchera dans la maison des trésors du roi, là-bas à Babylone, s'il y a bien eu une autorisation donnée de la part du roi Cyrus pour reconstruire cette maison de Dieu à Jérusalem ; et le roi nous transmettra sa volonté sur cette question.* [2] »

## Reprise des travaux du Temple. Lettre au roi Darius (chap. 5)

Dans ce chapitre, trois faits qui paraissent solidement attestés sont relatés :

1) l'activité des prophètes *Aggée et Zacharie*, pour exhorter le peuple à la reconstruction du Temple. Les livres d'Aggée et de Zacharie (1 à 8) nous en apportent le témoignage concordant ;

2) *la date* (520) confirmée par d'autres textes (Aggée 1. 1, 15 ; 2. 10 ; Zacharie 1. 1-7) ;

3) *l'opposition de gouverneurs perses* dont les noms sont connus par des documents non bibliques (cf. Bertholet, p. 20), et dont la démarche auprès du roi Darius nous est connue par les pièces officielles qui suivent.

La *lettre au roi Darius* confirme la promulgation de l'édit de Cyrus dans la 1re année de son règne à Babylone, puis la mission confiée à Sheshbatssar établi comme satrape par Cyrus. Cette mission consistait à ramener à Jérusalem les ustensiles sacrés, d'or et d'argent, emmenés par Nebucadnetsar, et à poser les fondations du Temple. Notons qu'il n'est pas question ici de Zorobabel dont le nom est mentionné dans le chap. 3. 8 comme l'initiateur de cette reconstruction.

Par contre, notre document garde entièrement le silence sur l'interruption des travaux dont nous ont parlé les chap. 4. 1-5 et 4. 24 - 5. 5. Il est assez facile de comprendre que les Juifs n'avaient aucun intérêt à parler de l'interruption des travaux à leurs adversaires qui auraient pu signaler au roi Darius une telle négligence et justifier ainsi l'annu-

[1] Ce verset ne dit pas que la reconstruction soit faite d'une façon *continue* depuis le temps de Sheshbatssar jusqu'à maintenant. Nous savons (chap. 4) qu'il y eut une longue interruption des travaux avant leur reprise en 520 (chap. 5. 1-5) à la suite des exhortations d'Aggée et de Zacharie. Mais cette interruption n'est pas mentionnée ici, afin de ne pas donner l'impression aux adversaires des Juifs et au roi Darius que les Juifs s'étaient désintéressés de leur Temple pendant longtemps (cf. commentaire sur le chap. 3).

[2] Le texte varie selon les versions et les mots *à Babylone* pourraient ne pas être primitifs (les recherches furent exécutées ailleurs qu'à Babylone, cf. 6. 1-2). *La maison des trésors* (ou : les maisons des trésors) était la partie des palais royaux où étaient conservés les objets précieux et les archives royales (cf. les bibliothèques royales de Ninive contenant des milliers de tablettes).

lation de l'autorisation donnée par Cyrus, dont les Juifs n'auraient pas profité en temps utile. Ce silence n'est donc pas une raison pour contester le caractère authentique de la lettre.

La lettre laisse apercevoir la notion théologique universaliste des Juifs revenus d'exil (le Dieu des cieux et de la terre, dont les Juifs sont les vrais serviteurs, v. 11-12), tout en conservant un lien très étroit avec le passé d'Israël (rappel de la construction du Temple par Salomon et de sa destruction par Nebucadnetsar).

L'influence du prophétisme et de l'esprit deutéronomiste s'est exercée sur la pensée religieuse des Juifs qui reconnaissent désormais que, si le Temple fut détruit et le peuple emmené en captivité, ce fut la punition de Dieu irrité par les infidélités de son peuple. Il fallut le douloureux creuset de l'exil pour comprendre les sévères avertissements des grands prophètes. Avant la catastrophe, le peuple dans sa quasi-totalité restait convaincu qu'aucun malheur ne pouvait frapper la maison du Dieu saint à Jérusalem. Quand le fléau s'abattit, beaucoup sombrèrent dans le doute et crurent que l'Eternel les avait abandonnés ou qu'il était impuissant. Des années de souffrances et de réflexion les amenèrent à penser, à la suite des prophètes, que Dieu conduisait les événements et les hommes, qu'il punissait son peuple rebelle par le moyen d'un roi païen : Nebucadnetsar, et qu'il délivrait son peuple humilié et malheureux par le moyen d'un autre roi païen : Cyrus. Le message du second Esaïe (chap. 40-55), le dernier en date des grands prophètes, avait élevé à son plus pur sommet une telle conception de l'histoire d'Israël et du plan de Dieu pour son peuple.

## Réponse du roi Darius (chap. 6. 1-12)

### CHAPITRE VI

(1) *Alors le roi Darius donna l'ordre de faire des recherches dans la maison des trésors où l'on déposait les livres à Babylone* [1]; (2) *et, dans Ahmetâ* [2], *forteresse qui est dans la province de Médie, fut trouvé un rouleau dans lequel était inscrit le mémoire suivant :*

(3) « *Dans la première année du roi Cyrus, le roi Cyrus donna cet ordre (au sujet de) la maison de Dieu à Jérusalem : la maison sera reconstruite, comme lieu où l'on fait des sacrifices* [3], *et les fondations (en seront) établies. Sa hauteur sera de soixante coudées et sa*

[1] La plupart des commentateurs suivent Wellhausen et intervertissent les deux mots *livres* et *trésors*, ce qui donne un sens plus logique : *la maison des trésors où l'on déposait les livres* (archives). Les mots *à Babylone* sont souvent considérés comme une glose (cf. 5. 17) puisque la découverte du rouleau fut faite à Ecbatane et non à Babylone (v. 2). On pourrait corriger en : *depuis Babylone* au lieu de *à Babylone.*

[2] La ville de Ahmeta est *Ecbatane*, l'une des résidences d'été des rois de Perse, en Médie, actuellement Hamadan. Faut-il conclure de cette découverte à Ecbatane que Cyrus aurait promulgué son édit durant l'été de 538, alors qu'il se serait trouvé dans cette résidence d'été ? (B.C.). C'est peut-être vouloir trop préciser.

[3] La plupart des versions traduisent : la maison sera reconstruite *comme lieu* (ou : pour être un lieu) *où* l'on offre des sacrifices. (cf. Seg. V.S. Rab. Crampon). Mais on peut aussi bien traduire : *là où* l'on offre des sacrifices... (B.C.). L'édit de Cyrus veut-il indiquer par ces mots *l'emplacement* du futur Temple, ou sa *destination* (lieu des sacrifices) ? Il n'est pas possible de le dire.

*largeur de soixante coudées* [1]. (4) *Il y aura trois rangées de pierres de taille et une* [2] *rangée de bois, et la dépense sera assurée par la maison du roi* [3]. (5) *De plus, les ustensiles de la maison de Dieu, en or et argent, que Nebucadnetsar a enlevés du Temple de Jérusalem et emmenés à Babylone, seront rendus et (chacun) retournera dans le Temple de Jérusalem, à sa place, et sera déposé* [4] *dans la maison de Dieu.*

(6) » *Maintenant Tatnaï* [5] *gouverneur de l'« au-delà du fleuve », Shetar-Bôznaï et leurs collègues, ceux d'Apharsâk qui sont au-delà du fleuve, éloignez-vous de là.* (7) *Laissez faire le travail de cette maison de Dieu; le gouverneur des Juifs, avec les anciens des Juifs, reconstruira cette maison de Dieu sur son emplacement.* (8) *Voici l'ordre de ma part au sujet de ce que vous ferez avec ces anciens des Juifs pour reconstruire cette maison de Dieu : c'est sur les biens du roi, venant des contributions de l'« au-delà du fleuve », que la dépense sera assurée exactement pour ces hommes, et il n'y aura pas d'interruption* [6]. (9) *Et les choses nécessaires pour les holocaustes du Dieu des cieux : jeunes taureaux, béliers et agneaux, froment, sel, vin et huile, selon les indications des prêtres de Jérusalem, leur seront données jour après jour sans faute* [7], (10) *pour qu'ils apportent des offrandes de bonne odeur* [8] *au Dieu des cieux et qu'ils prient pour la vie du roi et de ses fils.*

(11) *Et voici l'ordre de ma part pour tout homme qui enfreindra cet édit : (une poutre) de bois sera arrachée de sa maison et sera dressée pour qu'il y soit attaché; et sa maison sera transformée en tas d'immondices* [9] *à cause de cela.*

(12) *Que le Dieu, qui fait résider là son nom, détruise tout roi et tout peuple qui étendra la main pour transgresser (cet édit) en anéantissant cette maison de Dieu qui est à Jérusalem. Moi, Darius, j'ai donné cet ordre. Qu'il soit exactement observé !* »

[1] Les indications de mesures paraissent incomplètes : il manque une dimension (longueur). Si l'on se réfère aux dimensions du Temple de Salomon, on trouve dans 1 R. 6. 2, 60 coudées de long, 20 de large, 30 de haut. Devrait-on ajouter ici la mention d'une longueur de 60 coudées également, en pensant que Cyrus aurait donné cette dimension générale (60 coudées dans tous les sens) comme un maximum à ne pas dépasser, afin que le nouveau Temple ne soit pas plus grand que l'ancien ?

[2] Ici, sans aucun doute, il faut lire le nombre *un* (une rangée) et non l'adjectif : *neuf, nouveau*. Cette sorte de construction où alternaient des rangées de pierre et des rangées de bois était fréquente dans l'antiquité (cf. aussi 1 R. 6. 36 et 7. 12).

[3] La dépense des travaux était à la charge de la maison royale, c'est-à-dire probablement sur le compte des impôts perçus localement pour la cour du roi.

[4] Lire le dernier verbe à la 3e personne (et non à la 2e). Faut-il faire une distinction entre : la maison de Dieu et le Temple de Jérusalem ? Il ne le semble pas.

[5] Le passage du v. 5 au v. 6 est peu satisfaisant : les v. 3-5 donnent le texte sans doute abrégé de l'édit de Cyrus, et au v. 6 sans indication de changement, c'est Darius qui s'adresse au gouverneur Tatnaï et à ses collègues. Il est possible que l'ensemble du document soit un abrégé fait par le rédacteur, ou alors qu'une phrase de transition ait disparu.

[6] *Pas d'interruption :* dans les travaux entrepris, ou le remboursement des dépenses. On pourrait aussi comprendre : *pas de délai* dans l'exécution de cet édit.

[7] Comme dans le Lévitique et les Nombres, trois sortes de sacrifices sont ici impliqués : les sacrifices sanglants (animaux), les offrandes (céréales, sel), les libations (huile, vin). Le roi Darius ordonne donc que l'on s'en rapporte aux prêtres pour fournir tout ce qui était nécessaire pour le culte juif.

[8] L'expression traduite par *offrandes de bonne odeur* doit être comprise ici dans un sens général : offrandes agréables à Dieu, et non dans le sens particulier d'offrandes d'encens ou de parfums comme ce fut le cas, en réalité, dans le culte juif postéxilique (cf. Lév. 1. 9; 2. 9, etc.).

[9] La punition indiquée ici pourrait être l'empalement, coutume fréquente dans l'ancien Orient. On raconte (Hérodote 3. 159) que Darius empala 3 000 Babyloniens lorsqu'il prit la ville. Toutefois, il ne semble pas que ce genre de supplice ait été utilisé chez les Hébreux (les textes de Nb. 25. 4, 2 Sam. 21. 6, 9, 13 et Esther 2. 23 ne sont pas probants) ou tout au moins comme torture de victimes vivantes (on empalait des cadavres à titre d'avertissement pour les vivants : cf. Dt. 21. 22; Jos. 10. 29 etc.).

Réponse du roi Darius (chap. 6. 1-12)

L'importance de ce passage réside dans le double fait qu'il nous donne un texte au sujet de *l'édit de Cyrus* et une *autorisation de Darius* pour l'achèvement des travaux.

1. *L'édit de Cyrus* [1]. Rapporté déjà deux fois, d'une façon identique, dans 2 Chr. 36. 22-23 et Esd. 1. 1-4, l'édit de Cyrus apparaît ici une 3e fois, sous une forme assez différente. Quel est *le texte* qui correspond le plus vraisemblablement aux termes de l'édit ?

Une comparaison des deux textes d'Esdras 1 et Esdras 6 laisse apparaître facilement les différences :

*a*) *Le vocabulaire* d'Esdras 1 est beaucoup plus conforme à l'usage juif qu'au langage de la cour royale perse. On note les mots : YHWH, (2 fois), Juda (2 fois), le reste (pour désigner le peuple). Esdras 6 emploie par contre un vocabulaire technique, sans allusion au peuple ni à YHWH. Il parle du Temple de Dieu à Jérusalem.

*b*) *Le style* d'Esdras 6 est très sobre, dépouillé, sans aucun développement. C'est le type d'une pièce administrative conservée dans des archives. Esdras 1 est tout différent. Il raconte et développe dans un style d'exhortation plus que d'ordonnance. De plus il laisse transparaître des notions théologiques qui rappellent clairement les idées juives et prophétiques : c'est YHWH qui a donné à Cyrus tous les royaumes de la terre et qui l'a chargé de reconstruire le Temple de Jérusalem (comparer avec Es. 44. 28 et 45. 1-8). L'édit est présenté comme l'exact accomplissement des prophéties voyant dans Cyrus l'instrument de Dieu pour le salut de son peuple. (Cyrus, mon oint : Es. 45. 1).

*c*) Alors qu'Esdras 6 donne le texte d'un mémoire bref sans indication de *destinataires*, Esdras 1 montre Cyrus s'adressant *à tous ses sujets* parmi lesquels se trouvent les Juifs. Il y a là une extension de la portée de l'édit qui paraît quelque peu forcée.

*d*) Le texte d'Esdras 1 est plus teinté du *sentiment national juif* qu'Esdras 6. Nous y lisons en effet que les habitants de chaque localité où se trouvent des Juifs doivent donner aux exilés qui vont retourner dans leur patrie, de l'or, de l'argent, du bétail et des offrandes pour le Temple. Comme quelques-uns l'ont très justement noté (Bertholet, Rudolph), la conception juive du retour de captivité se calquait sur les souvenirs du passé d'Israël, en particulier sur celui de la sortie d'Egypte lorsque les Hébreux dépouillèrent les Egyptiens avant de quitter le pays (Ex. 12. 35-36, à comparer avec Esd. 1. 4).

De ces remarques nous concluons que le texte d'Esdras 6 doit représenter plus authentiquement la pièce officielle de l'édit de Cyrus, tandis qu'Esdras 1 semble être un document qui, sur une base exacte, a été néanmoins pensé et rédigé par un écrivain juif dont le style et les idées restent au premier plan de sa rédaction.

Est-ce à dire qu'Esd. 6. 3-5 soit le *texte original* exact de l'édit de Cyrus ? C'est peu probable, car il se présente comme *un mémoire*, c'est-à-dire un procès-verbal destiné à garder la trace d'un acte royal, dans les archives. L'édit lui-même devait avoir une forme plus élaborée. Toutefois, nos versets en sont l'écho très fidèle, et pourraient être une partie même de cet édit, consignée dans les documents administratifs des rois de Perse.

[1] Sur l'historicité de l'édit de Cyrus, cf. excursus : *L'édit de Cyrus et le retour d'exil*, p. 253.

Le contenu du décret de 538 devait être approximativement le suivant :

— ordre de reconstruire le Temple de Jérusalem sur son ancien emplacement, ceci impliquant l'autorisation du retour des exilés qui le voudraient;
— indication des dimensions que le Temple ne devait pas dépasser, et de la technique de construction des murs (pierre et bois);
— assurance que les frais seraient couverts par les impôts locaux qui étaient destinés à la maison royale;
— ordre de ramener à Jérusalem les objets sacrés du Temple emportés à Babylone par Nébucadnetsar.

2. *L'autorisation de Darius* (6. 6-12). Après le rappel de l'édit de Cyrus, Darius donne formellement l'autorisation aux Juifs de poursuivre leurs travaux, et demande aux gouverneurs qui ont correspondu avec lui de les laisser faire. Il étend sa générosité jusqu'à attribuer une partie des impôts destinés à la cour, à l'exécution des travaux et à la célébration du culte régulier. Cette libéralité, qui a surpris bien des historiens, se comprend beaucoup mieux maintenant que l'on connaît les coutumes religieuses et politiques des rois de Perse [1]. Si la rédaction de cette autorisation a pu être faite par un fonctionnaire juif (le vocabulaire le prouve) l'esprit correspond à ce que l'on sait des rois comme Cyrus, Darius et leurs successeurs. Ce qui correspond aussi à la religion perse et aux coutumes antiques, ce sont, d'une part, la demande de prière pour le roi (v. 10), d'autre part les terribles menaces annoncées contre quiconque transgresserait l'ordonnance royale (v. 11-12). Ces derniers versets reflètent exactement la pensée des anciens pour qui l'autorité du roi était totale, et les sanctions immédiates contre les sujets qui n'obéissaient pas.

## Achèvement et dédicace du Temple. Fête de Pâque (chap. 6. 13-22)

(13) *Alors Tatnaï, gouverneur de l'« au-delà du fleuve », Shetar-Boznaï et leurs collègues agirent exactement selon l'ordre envoyé par le roi Darius.* (14) *Et les anciens des Juifs construisirent avec succès, selon la prophétie d'Aggée le prophète et Zacharie fils d'Iddo; ils bâtirent et achevèrent, d'après l'ordre du Dieu d'Israël et d'après l'ordre de Cyrus et de Darius (et d'Artaxerxès, roi de Perse)* [2]. (15) *Ils achevèrent cette maison au troisième jour du mois d'Adar, la sixième année du règne du roi Darius* [3].

[1] Voir E. Dhorme, « Cyrus le Grand », *RB* 1912; « La religion des Achéménides », *RB* 1913; de Vaux, « Les décrets de Cyrus et de Darius », *RB* 1937; Bertholet (comment. sur ce texte) etc.

[2] L'écrivain a voulu certainement noter une différence entre l'ordre de Dieu (טַעַם) et l'ordre des rois (טְעֵם) par l'emploi d'un même mot avec deux vocalisations différentes. La mention du *roi Artaxerxès* est surprenante. Elle contredit l'indication chronologique du verset suivant (6e année du roi Darius), et doit se référer au morceau 4. 6-23 où il était question de la reconstruction des murs (non du Temple), sous le roi Artaxerxès qui a fait suspendre les travaux. Les tentatives d'explication de ces mots par une mauvaise lecture du début du v. 15 (cf. Theis, dans Rudolph) sont fort peu satisfaisantes. Le règne d'Artaxerxès (465-423), est bien postérieur à la date de la reconstruction du Temple (520-515).

[3] Lire le pluriel : *ils achevèrent*, non le singulier (וְשֵׁיצִיו et non וְשֵׁיצִיא). - 1 Esdras indique le *23e jour* et non le 3e, ce qui pourrait être plus exact. Chronologiquement, cette indication correspond à février-mars 515.

(16) *Les enfants d'Israël, les prêtres, les Lévites et le reste des enfants de la déportation* [1] *firent dans la joie la dédicace* [2] *de cette maison de Dieu,* (17) *et ils offrirent pour la dédicace de cette maison de Dieu, cent taureaux, deux cents béliers, quatre cents agneaux, et, pour le péché de tout Israël, douze boucs, suivant le nombre des tribus d'Israël*[3]. (18) *Ils établirent les prêtres d'après leurs divisions, et les Lévites d'après leurs classes, pour le service de Dieu à Jérusalem, selon ce qui est écrit dans le livre de Moïse* [4].

(19) *Et les fils de la déportation célébrèrent la Pâque le quatorzième jour du premier mois*[5]. (20) *Les prêtres et les Lévites s'étaient purifiés ensemble; eux tous étaient purs, et ils immolèrent la Pâque pour tous les fils de la déportation, pour leurs frères les prêtres, et pour eux-mêmes* [6].

(21) *Les fils d'Israël — ceux qui étaient revenus de la captivité — mangèrent (la Pâque), ainsi que tous ceux qui avaient rompu avec les souillures des peuples du pays, (pour aller) vers eux et pour chercher YHWH, le Dieu d'Israël*[7]. (22) *Ils célébrèrent avec joie la fête des pains sans levain, pendant sept jours, car YHWH les avait réjouis et avait disposé en leur faveur le cœur du roi d'Assyrie* [8] *pour affermir leurs mains dans la tâche de la maison de Dieu, du Dieu d'Israël.*

### Achèvement et dédicace du Temple. Fête de Paque (chap. 6. 13-22)

Les chapitres 1-6 du livre d'Esdras se terminent par ces deux brefs passages relatant la fin des travaux de reconstruction du Temple avec sa dédicace (v. 13-18), et la célébration joyeuse d'une fête de Pâque par reconnaissance envers YHWH qui venait de favoriser son peuple (v. 19-22).

Les travaux s'achevèrent au mois d'Adar de la 6e année de Darius et avaient été commencés le 6e mois de la 2e année de Darius (cf. Agg. 1. 15). Ils avaient donc duré 4 ans et demi. La mention d'Aggée et de Zacharie (v. 14) permet de penser que ces deux prophètes ont assisté le peuple durant tous les travaux, alors que leurs livres ne parlent

[1] « *Les enfants de la déportation* » désigne les exilés revenus à Jérusalem.

[2] La dédicace (Hanouka) est un terme général, qui a été appliqué spécialement à partir du 2e siècle avant J.C., à la fête de la Dédicace en souvenir de la reconsécration du Temple en 165, par Judas Macchabées.

[3] Le nombre des victimes immolées en ce jour est considérable pour la population de Jérusalem qui était pauvre à cette époque. Peut-être le Chroniqueur a-t-il forcé les chiffres?

[4] Dans 1 Chr. 23-26 nous avons les divisions et classes des Lévites et autres fonctionnaires du Temple. Mais, malgré les derniers mots du verset, nulle part ne se retrouve dans le Pentateuque (le livre de Moïse) une telle organisation sacerdotale.

[5] A partir de ce verset le texte est de nouveau en *hébreu*, et non plus en *araméen*. Nous avons ici une indication précise sur la date de la Pâque, conformément au Pentateuque (Ex. 13. 6; Lév. 23. 5). Le 1er mois était le mois de Nisan.

[6] La phrase n'est pas très claire. Dans 2 Chr. 30. 17-19 et 35. 11 les Lévites seuls se purifiaient et immolaient la Pâque. Les coutumes rituelles ont changé selon les époques.

[7] Le peuple est désigné par les deux expressions: d'une part, ceux qui reviennent de déportation; d'autre part, ceux qui ont rompu avec les pratiques païennes des peuples voisins. Ces derniers sont donc les Juifs restés en Juda pendant l'exil. Ils se joignent maintenant à ceux qui sont revenus, pour célébrer la Pâque, dans un commun désir de fidélité à YHWH.

[8] *Le roi d'Assyrie*: curieuse expression pour nommer Darius, le roi de *Perse*. Le mot Assyrie pouvait avoir gardé un sens général désignant toujours l'empire de l'est en Mésopotamie, qu'il soit Assyrie, Babylonie, ou Perse. Certains (Hölscher, Rudolph) estiment que c'est une faute pour *roi de Syrie*. Mais nous savons que la désignation des rois pouvait être parfois assez vague: Darius, roi de *Babylone* (Esd. 5. 13), Artaxerxès, roi de *Babylone* (Néh. 13. 6).

que du début de la reconstruction, ou tout au plus de la 4e année de Darius (Zach. 7. 1). C'est donc une notice intéressante en ce qui concerne leur activité prophétique. Mais notre texte apporte des compléments utiles aux indications d'Aggée et de Zacharie : il décrit la cérémonie de la dédicace avec les sacrifices offerts *pour les tribus d'Israël*, et non pour Juda seul (il y avait donc l'idée d'une restauration de tout le peuple après l'exil). Et il montre le rôle positif joué par le roi Darius pour l'achèvement des travaux et l'aide financière apportée par la maison royale, sur laquelle Aggée et Zacharie gardent le silence.

Ainsi se termine la première partie de l'œuvre du Chroniqueur au sujet du retour et de la restauration : *la reconstruction du Temple*. A la lumière des idées de son époque, il a raconté cette tâche de réédification du sanctuaire, en utilisant ses sources, mais sans se préoccuper outre mesure de certains détails et d'une chronologie rigoureuse. Depuis le début (1. 2) jusqu'à la fin de ce morceau (6. 22), *la maison de Dieu* est au centre de sa pensée. On ne doit jamais l'oublier : il s'agit de *l'histoire du Temple de Jérusalem, non d'une histoire des Juifs*. Le Judaïsme avait retrouvé son premier foyer de vie religieuse, par ce sanctuaire, dévasté en 587 et reconstruit en 520. Il pourra ensuite restaurer son culte et reconstituer une communauté vivante dans la ville sainte.

## Excursus : Les documents araméens des chapitres 4 - 6

Beaucoup de critiques ont nié la valeur historique des pièces araméennes contenues dans les chap. 4-6 et ont formulé bon nombre d'arguments destinés à montrer que le rédacteur avait rédigé lui-même ces chapitres entièrement, sans avoir utilisé d'authentiques documents. On a mis en avant le fait de leur rédaction en langue *araméenne*, alors que l'on s'adressait à des rois *de Perse*; le fait de leur *contenu* si favorable aux Juifs (tout au moins dans la lettre de Darius autorisant l'achèvement du Temple); le fait de leur *désordre chronologique* si étonnant. Le chap. 5 a été considéré comme une sorte de *doublet* du chap. 3 sur la reconstruction du Temple. Bref, des historiens considèrent nos chapitres comme dénués de valeur pour reconstituer l'histoire des événements de cette époque [1].

Actuellement, la question s'est orientée vers une tout autre direction grâce aux travaux des savants qui ont mis en valeur certains aspects de la civilisation perse jusqu'alors laissés dans l'ombre. L'emploi de l'araméen comme langue diplomatique par les rois de Perse et dans tout l'ancien Orient est attesté de façon sûre par des documents archéologiques dont les papyrus d'Eléphantine sont un exemple caractéristique. Ecrits en araméen à une époque très voisine de celle qui concerne nos textes bibliques, ils attestent la large diffusion de cette langue comme moyen d'échange entre peuples de langues et de cultures différentes. Mais cette langue est ici remplie de termes d'origine perse ou babylonienne, fréquemment employés dans les milieux politiques royaux et qui ne sont pas du vocabulaire habituel des écrivains juifs [2].

La politique libérale des rois de Perse vis-à-vis des peuples conquis est devenue une certitude historique, grâce aux textes découverts récemment, et nous ne pouvons plus nous étonner de leur générosité à l'égard des Juifs.

[1] Wellhausen, Torrey, Kosters, Hölscher, Pfeiffer, et beaucoup d'autres plus anciennement.
[2] Voir Ad. Lods, *H.L.H.J.*, p. 540-545.

Tous les caractères de ces pièces officielles : style condensé et précis, langue diplomatique, présentation et contenu des documents, correspondent sans difficulté à ce qui a pu se passer véritablement, et il n'y a pas de raisons sérieuses de mettre en doute leur authenticité historique [1]. Bien au contraire, leur inauthenticité soulèverait des problèmes plus ardus à résoudre, car il serait surprenant d'imaginer le Chroniqueur créant de lui-même ou utilisant directement des pièces qui ne s'accordent pas vraiment avec le contexte : Sheshbatssar posant les fondations du Temple (5. 15-16) alors que le chap. 3 parle de Zorobabel; édit de Cyrus retrouvé par Darius (6. 3-5) sensiblement différent du texte de 1. 2-4; et surtout, erreur chronologique manifeste du chapitre 4 qui place Artaxerxès avant Darius et fait une malencontreuse confusion entre la reconstruction du Temple et celle des murailles. Ce serait avoir une piètre idée de l'intelligence d'un auteur ou d'un rédacteur que de l'imaginer créant des récits parsemés de difficultés de ce genre. La reproduction de pièces officielles authentiques, conservées peut-être dans les archives du Temple de Jérusalem, peut seule expliquer le contenu de nos chapitres et en justifier la valeur.

[1] C'est surtout ED. MEYER, *Die Entstehung des Judentums* 1896, qui a mis en lumière la grande valeur historique des documents araméens d'Esdras 4-6.

V

# Jérusalem, la ville de la communauté juive (Esdras 7 à 10, Néhémie 1 à 13)

## LIVRE D'ESDRAS

### Généalogie d'Esdras et date de son arrivée à Jérusalem (chap. 7. 1-10)

CHAPITRE VII

(1) *Après ces événements, sous le règne d'Artaxerxès, roi de Perse, Esdras*[1], *fils de Serayah, fils de 'Azaryah, fils de* Hilqyyah, (2) *fils de Shalloum, fils de Tsadoq, fils de* Ahitoub, (3) *fils de Amaryah, fils de 'Azaryah, fils de Merayot,* (4) *fils de Zerahyah, fils de 'Ouzzy, fils de Bouqqi,* (5) *fils de Abishoua', fils de Pinhas, fils de El'azar, fils d'Aaron le grand prêtre,* (6) *cet Esdras monta de Babylone; il était un scribe versé*[2] *dans la loi de Moïse, qu'avait donnée YHWH Dieu d'Israël. Comme la main de YHWH son Dieu était sur lui, le roi lui donna tout ce qu'il avait demandé.* (7) *Et montèrent aussi (plusieurs) d'entre les fils d'Israël, d'entre les prêtres, les Lévites, les chantres, les portiers et les Netinim, vers Jérusalem, dans la septième année du roi Artaxerxès.*

(8) *Il arriva à Jérusalem dans le cinquième mois*[3]. *C'était la septième année du roi.* (9) *En effet, c'est au premier jour du premier mois, qu'il avait fixé le voyage depuis Babylone, et le premier jour du cinquième mois, il arriva à Jérusalem; la bonne main de son Dieu était sur lui.* (10) *Car Esdras avait appliqué son cœur à étudier la loi de YHWH, à la mettre en pratique et à enseigner en Israël la loi et le droit.*

### Généalogie d'Esdras et date de son arrivée a Jérusalem (chap. 7. 1-10)

Le chapitre 7. 1-10 nous raconte les débuts de l'activité d'Esdras.

En plus des raisons que nous donnons dans l'excursus de la page 288 sur le caractère littéraire et sur la question générale de la chronologie d'Esdras par rapport à Néhémie,

[1] *Esdras* est un nom de forme araméenne, abrégé de *'Ezrayah* qui signifie: *YHWH aide* ou *celui que YHWH aide.* D'autres personnages ont porté ce nom (cf. Néh. 12. 1, 13, 33.)

[2] Esdras est désigné comme un *scribe versé* dans la loi de Moïse. Le mot *versé* (מָהִיר) vient de la racine: *se hâter* (מהר), d'où: être rapide, adroit, agile, soit pour écrire la loi (rôle premier des scribes), soit plutôt pour l'étudier et la connaître (cf. v. 10).

[3] *Le cinquième mois* est le mois d'Ab (juillet-août). D'après 8. 31 le départ eut lieu le 12 du 1er mois. Dans ces conditions le voyage dura du 12 *Nisan* au 1er *Ab*, soit 3 mois et 18 jours (108 jours), ce qui n'est pas excessif pour une caravane effectuant ce trajet.

on peut ajouter ceci: Le roi Artaxerxès 1er, dit Longimannes (Longuemain), régna de 465 à 424. La 7e année de son règne tombe en *458*, date à laquelle le livre d'Esdras place l'arrivée d'Esdras à Jérusalem. Nous dirons pourquoi nous ne pouvons pas envisager l'activité de ce scribe *avant* celle de Néhémie (en 445). Comment donc expliquer cette donnée chronologique du verset 8? Plusieurs historiens estiment que la solution est à chercher dans une erreur au sujet du souverain, qui serait le roi Artaxerxès II Mnemon (405-359) et non Artaxerxès Ier. La 7e année de ce souverain nous conduirait en 398 (Van Hoonacker, Rowley, etc.). D'autres pensent à Artaxerxès III (en 352), à Cambyse ou à Darius II (Winckler, etc.). Mais ces derniers laisseraient supposer une date bien tardive pour Esdras. Peut-on imaginer une erreur aussi grossière de la part du Chroniqueur?

D'autres exégètes supposent que le texte a subi une légère altération à propos du chiffre 7 (en particulier au v. 8 où l'indication chronologique est donnée sous une forme inhabituelle). Au lieu de: la 7e année, il faudrait lire: la 27e ou la 37e année du roi Artaxerxès Ier (Wellhausen, Marquart, Procksch, etc.), ce qui nous amènerait en 438 ou 428, dates possibles historiquement. On s'appuie sur le fait que 1 Esdras a un autre chiffre ici et porte: la 2e année d'Artaxerxès, ce qui suppose un flottement dans la tradition.

D'autres encore (Galling) estiment que le chiffre 7 ne provient que d'une combinaison entre le règne d'Artaxerxès et celui de Darius dont le chapitre précédent mentionnait la 6e année, pour l'achèvement de la construction du Temple (6. 15). L'auteur aura voulu souligner que l'activité d'Esdras faisait suite directement à la période de reconstruction du Temple.

Ce qu'il faut surtout rappeler, c'est que le Chroniqueur rédige avec les éléments fournis par ses sources et suit un plan précis dont l'intérêt central est dominé par une conception théologique plus qu'historique; celle de placer *Esdras le prêtre scribe, avant Néhémie, le laïc.* Dès lors pour lui la date exacte reste secondaire, et s'il a utilisé des indications chronologiques extraites des mémoires d'Esdras, il a reconstruit une chronologie logique pour l'ensemble de son œuvre sur Esdras-Néhémie, même sans conserver strictement la réalité matérielle des dates.

Les v. 1-5 nous donnent la généalogie d'Esdras. L'importance des généalogies dans l'œuvre du Chroniqueur vient du souci de montrer la continuité des événements dans le plan de Dieu pour son peuple. Mais le but particulier de la généalogie d'Esdras est de certifier sa descendance sacerdotale dont le père est Aaron, grand prêtre par excellence, frère de Moïse.

Cette lignée de prêtres atteste la valeur de l'homme et justifie son œuvre voulue de Dieu. C'est donc essentiellement une préoccupation théologique plutôt qu'historique qui a donné au Chroniqueur une prédilection pour les tableaux généalogiques. La preuve en est suffisamment fournie par le fait que les détails de la descendance importent moins que ses grandes lignes. En effet, l'écrivain nous donne ailleurs une autre généalogie qui conduit aux remarques suivantes.

Dans 1 Chr. 6. 3-15 (texte hébreu 5. 29-41) une liste de 22 noms constitue la descendance d'Aaron, tandis qu'ici, entre Aaron et Esdras, il n'y a que 16 noms. Il est vrai que cette différence pourrait provenir d'une simple erreur matérielle d'un scribe qui aurait sauté par inadvertance de Merayot à 'Azaryah, en omettant 6 noms à cause de la similitude des noms de Amaryah et de 'Azaryah (dans 1 Chr. Merayot est père de Amaryah, tandis qu'il l'est de 'Azaryah dans Esdras).

De plus, notre texte indique qu'Esdras était fils de Serayah, mais ce personnage mourut au moment de la prise de Jérusalem en 587 (cf. 2 R. 25. 18-21). Il ne pouvait donc être le père d'Esdras arrivant à Jérusalem au moins 180 ans (et probablement davantage) après cette date. Or la généalogie des Chroniques signale qu'après Serayah il y eut Yehotsadaq. Il est donc probable qu'Esdras ne fut pas le *fils* de Serayah, mais un descendant direct plus éloigné, à moins que deux personnages du nom de Serayah ait existé à peu de distance l'un de l'autre, et que là aussi une lacune se soit produite dans la liste (Kittel, Rudolph). Le caractère de ces deux généalogies reste, comme dans toute l'œuvre du Chroniqueur, quelque peu artificiel. Peut-être même existe-t-il une symétrie des nombres, comme le supposent certains (Hölscher compte deux fois 12 prêtres: d'Aaron à la construction du Temple par Salomon, et de cette date à la reconstruction du sanctuaire au retour de l'exil).

La personnalité d'Esdras est mise ici au premier plan de l'œuvre du Chroniqueur, parce que le scribe était devenu, à l'époque de la rédaction du livre, le personnage principal du peuple et de la religion juive.

L'introduction au récit qui va suivre insiste donc sur le rôle de ce serviteur de Dieu dont la fonction est précisée au v. 10. Le scribe n'était plus comme à l'origine l'homme qui écrivait ou recopiait la loi de Dieu, mais celui qui était devenu le spécialiste de cette loi, grâce à la connaissance approfondie qu'il en avait. Il était vraiment « versé dans la loi », c'est-à-dire expert, habile, connaisseur. Toutefois sa science ne devait pas être théorique et inutile: le scribe qui avait pour mission d'étudier la loi devait tout naturellement lui obéir et la pratiquer, et, au milieu du peuple, l'enseigner fidèlement à ses compatriotes. Cette triple fonction d'ordre intellectuel, moral et pédagogique était pleinement remplie par Esdras, le scribe accompli qui, par sa fidélité, pouvait compter sur la bonne main de son Dieu et obtenir tout ce qu'il voulait du roi lui-même. Il est le type du Juif, fidèle observateur de la loi, à qui tout réussit, comme une récompense décernée par l'Eternel.

La signification du mot *scribe* (v. 6) ne paraît cependant pas devoir être restreinte au rôle que nous connaissons dans le Judaïsme. C'est l'une des conclusions les plus importantes de l'ouvrage de H. H. Schaeder[1] que d'avoir montré que ce terme désignait dans les milieux perses un haut fonctionnaire royal chargé d'une mission spéciale. Le scribe était le représentant du souverain, le « commissaire aux affaires juives », envoyé par le roi pour accomplir une tâche bien précise dont le décret royal des v. 11-26 va nous apporter les grandes lignes. Les rois de Perse savaient s'entourer de fonctionnaires appartenant aux diverses populations de l'empire, et ce sont eux qui préparaient la rédaction des décrets se rapportant à ces populations. Les documents araméens du livre d'Esdras ont pu être rédigés par des Juifs (le vocabulaire le prouve), mais néanmoins sont des textes officiels ordonnés par le roi. Nous devons donc voir dans la personne du scribe Esdras, un prêtre juif, haut fonctionnaire du roi perse. Plus tard, ce terme de scribe n'a été compris que dans son sens juif et a perdu le caractère officiel qu'il avait à cette époque, et Esdras est devenu le type du scribe, érudit dans la loi et docteur pour l'enseigner.

[1]*Esra der Schreiber*, 1930.

## Autorisation royale donnée à Esdras (chap. 7. 11-28)

(11) *Ceci est la copie de la lettre que le roi Artaxerxès donna à Esdras le prêtre-scribe, scribe des paroles ordonnées par Dieu et de ses lois au sujet d'Israël* [1] *:*

(12) « *Artaxerxès, le roi des rois, à Esdras le prêtre, scribe de la loi du Dieu des cieux, etc., etc.* [2].

(13) *J'ai donné l'ordre de laisser partir avec toi tous ceux du peuple d'Israël et de ses prêtres et Lévites qui sont dans mon royaume et qui désirent aller à Jérusalem,* (14) *puisque tu es envoyé de la part du roi et de ses sept conseillers pour faire une enquête au sujet de Juda et de Jérusalem, conformément à la loi de ton Dieu qui est dans ta main* [3], (15) *et pour porter l'argent et l'or que le roi et ses conseillers veulent bien donner au Dieu d'Israël dont la demeure est à Jérusalem,* (16) *et tout l'argent et l'or que tu trouveras dans toute la province de Babylone avec les offrandes volontaires que le peuple et les prêtres apporteront pour la maison de leur Dieu qui est à Jérusalem* [4].

(17) *En conséquence, tu auras soin d'acheter avec cet argent des taureaux, des béliers, des agneaux, leurs offrandes et leurs libations, et tu les apporteras sur l'autel de la maison de votre Dieu qui est à Jérusalem.* (18) *Et ce qu'il paraîtra bon à toi et à tes frères de faire avec le reste de l'argent et de l'or, vous le ferez selon la volonté de votre Dieu.* (19) *Les ustensiles qui te seront donnés pour le service de la maison de ton Dieu, dépose-les devant le Dieu de Jérusalem.* (20) *Et les autres choses nécessaires à la maison de ton Dieu qu'il t'appartiendra de fournir, tu les assureras grâce à la maison des trésors du roi* [5].

(21) *Moi, le roi Artaxerxès, je donne l'ordre à tous les trésoriers* « *de l'autre côté du fleuve* » *de faire avec soin tout ce que vous demandera Esdras le prêtre, scribe de la loi du Dieu des cieux,* (22) *jusqu'à cent talents d'argent, cent kor de froment, cent bath de vin, cent bath d'huile et du sel à volonté* [6]. (23) *Tout ce qui est un ordre du Dieu des cieux sera*

[1] L'autorisation du roi est introduite par ce verset en hébreu, alors que les v. 12-26 sont en *araméen.* Esdras y est appelé comme dans d'autres textes (Néh. 8. 9; 12. 26) : *le prêtre-scribe.* Ensuite vient le second membre de phrase dont la traduction littérale est : *le scribe des paroles des commandements de l'Eternel.* Le mot *scribe* est donc répété.

[2] Le texte est en araméen. Les deux derniers mots sont très obscurs et ont été incompris des anciens traducteurs grecs et latins. Le mot גְּמִיר est incertain ; il peut signifier *complet, accompli* et se rapporterait soit à Esdras (scribe accompli, cf. Vulgate : *doctissimo*), soit à la suite de la formule de salutation qui serait abrégée et qu'il faudrait *compléter.* Le dernier mot se traduit par *etc.* D'autres le traduisent par *maintenant* (Guthe). Il se pourrait donc que nous ayons dans ces deux mots une formule d'abréviation de la salutation classique. Se fondant sur 5. 7 et sur le fait que 1 Esd. 8. 9 porte le mot *salut,* quelques critiques lisent après les mots « du Dieu des cieux », l'expression *salut* (שְׁלָם Torrey, Rudolph, etc.).

[3] Le roi de Perse possédait une sorte de conseil suprême de 7 hommes qui l'aidaient dans sa tâche (cf. Est. 1. 14). Esdras est envoyé pour enquêter auprès du peuple conformément à la loi « *qu'il a dans sa main* ». Ces derniers mots s'appliquent au livre de la loi qu'il apporta à Jérusalem. Lire כְּדָת = *comme la loi,* plutôt que בְּדָת = *dans la loi.*

[4] Il s'agit ici de deux sortes d'offrandes : celles de païens de la province de Babylone qu'Esdras pourra solliciter, et celles des Juifs de la même province en faveur du Temple de Jérusalem.

[5] Le trésor royal était constitué, dans ce cas, par les redevances perçues, pour le compte du roi, dans la province de Syrie-Palestine. Cf. 6. 8. Les trésoriers des provinces, recueillant le tribut du roi, avaient donc l'ordre, en cette circonstance, de prélever sur les recettes les sommes nécessaires à la mission d'Esdras. Toutefois une limite est fixée à ces dépenses, v. 21-23.

[6] Il est difficile de préciser la valeur exacte du talent d'argent (environ 10 000 francs-or). Le *kor* mesurait environ 360 litres, le *bath* 36 litres. Le sel est accordé à discrétion, littéralement : et *du sel sans écrit* (sans prescription).

*accompli exactement* [1] *pour la maison du Dieu des cieux, pour que la colère ne soit pas sur le royaume, le roi et ses fils.* (24) *Et nous vous faisons savoir qu'en ce qui concerne tous les prêtres et les Lévites, les chantres, les portiers, les Netinim, et les serviteurs de cette maison de Dieu, il n'est plus permis de lever sur eux tribut, impôt ou droit de passage* [2].

(25) *Et toi, Esdras, avec la sagesse de ton Dieu qui est dans ta main, établis des juges et des magistrats qui rendent la justice à tout le peuple qui est « de l'autre côté du fleuve », à tous ceux qui connaissent la loi* [3] *de ton Dieu ; et à quiconque ne la connaît pas, tu la lui enseigneras.* (26) *Et quiconque n'accomplira pas la loi de ton Dieu et la loi du roi, justice rigoureuse sera faite de lui : soit par la mort, soit par l'expulsion* [4], *soit par une amende d'argent, soit par la prison.* »

(27) *Béni soit YHWH, le Dieu de nos pères qui a mis au cœur du roi d'honorer ainsi la maison de YHWH qui est à Jérusalem* [5], (28) *et qui m'a fait trouver grâce devant le roi, ses conseillers et tous les chefs du roi les plus puissants ; et moi, je me suis fortifié — car la main de YHWH mon Dieu était sur moi — et j'ai rassemblé des chefs d'Israël pour partir avec moi* [6].

## Autorisation royale donnée a Esdras (chap. 7. 11-28)

Le document araméen qui nous est rapporté dans les versets 12-26 contient l'autorisation officielle du roi Artaxerxès accordée à Esdras pour remplir sa mission en Palestine, et spécialement à Jérusalem. Il ressemble incontestablement, par la langue et le style, au décret de Darius déjà rencontré au chap. 6, et il soulève la même question d'authenticité. Les historiens qui contestent la vérité historique de ce morceau font valoir surtout sa tendance juive étonnamment marquée pour un édit royal d'un souverain perse qui, dans les faits, n'aurait pu montrer une si grande générosité vis-à-vis du petit peuple juif. Certes, on ne peut nier ce caractère qui transparaît d'abord dans les expressions mêmes du document. Comment le roi Artaxerxès peut-il être tellement au courant des affaires juives (division en trois classes : peuple, prêtres, Lévites, v. 13 ; liste des animaux et objets nécessaires aux sacrifices, v. 17) et comment surtout peut-il avoir une attitude aussi favorable envers un peuple soumis (offrandes royales pour le Temple, v. 15 ; dépenses faites sur le trésor royal, v. 20-22 ; exonération d'impôts pour le personnel du Temple, v. 24 ; sanction rigoureuse pour qui n'observera pas la loi de Dieu, v. 26, etc.) ? Mais si quelques-uns rejettent encore l'historicité de ce passage (Pfeiffer, p. 826), la plupart des exégètes estiment actuellement que rien ne s'oppose à son authenticité depuis qu'on connaît l'attitude des rois de Perse en face des peuples conquis et de leur religion. De plus, on peut supposer que si Esdras était envoyé par le roi, lui-même avait pu être chargé par le roi de rédiger ce document en des termes que les Juifs pouvaient com-

[1] Mot d'origine perse et dont le sens est imprécis. Il n'apparaît qu'ici.

[2] La coutume de dispenser les prêtres du royaume perse des impôts nous est confirmée par des inscriptions telles que celles de Gadata (trouvée en 1889). Cf. Bertholet, p. 26.

[3] Le texte porte le pluriel : *les lois*...

[4] Le sens exact du mot dérive du terme *racine*. C'est donc le *déracinement*, soit l'exil, le bannissement, soit plutôt *l'expulsion* de la communauté, l'excommunication.

[5] Le texte est de nouveau en *hébreu*, et Esdras parle de lui à la 1re personne. Il parle de Dieu comme du Dieu *de nos pères* alors que le document araméen précédent employait la formule : le Dieu des cieux.

[6] Litt. : *pour monter*, expression courante pour parler d'un voyage vers Jérusalem.

prendre. Nous ne croyons pas justifié de réduire le texte de l'autorisation royale aux versets 12 à 19, le reste étant ajouté après coup (v. 20-28 — cf. Galling).

*La mission d'Esdras* nous est connue par les renseignements fournis dans ce passage. Elle est à la fois religieuse et civile, administrative, juridique et financière. On peut la résumer dans les points suivants :

1) rassembler les Juifs désireux de retourner à Jérusalem, et les conduire (v. 13);

2) faire une enquête en Juda et à Jérusalem, pour voir si tout se passe selon les prescriptions de la loi de Dieu d'Israël (v. 14);

3) porter l'or et l'argent destinés au Temple de Jérusalem, et donnés, soit par le roi et ses conseillers, soit par les gens de Babylonie sollicités par Esdras, soit par le peuple et les prêtres juifs (v. 15-16);

4) acheter, avec cet argent, ce qui est nécessaire au culte, pour les sacrifices et pour tout ce qui est prévu dans la loi (v. 17-18);

5) porter également au Temple les objets et ustensiles divers remis à Esdras (v. 19);

6) puiser, si c'est nécessaire, dans le trésor royal de la province de Syrie-Palestine afin de couvrir les dépenses, jusqu'à certaines limites indiquées (v. 20-24). Les trésoriers du roi sont avisés de cette autorisation (v. 21);

7) exonérer d'impôts tout le personnel du Temple (v. 24);

8) établir des juges et magistrats pour la population juive de Syrie-Palestine, afin de faire respecter la loi (v. 25);

9) enseigner cette loi à ceux qui ne la connaissent pas (v. 25);

10) punir ceux qui désobéiraient à la loi de Dieu et du roi, depuis une simple amende jusqu'à la peine de mort (v. 26).

Les pouvoir d'Esdras étaient donc très étendus et ne peuvent se comprendre que s'il était véritablement mandaté comme fonctionnaire royal officiel.

Au moment où Esdras décide de partir, il remercie Dieu de lui avoir accordé ce qu'il désirait de la part du roi (v. 27-28). Il voit en effet dans le geste généreux du roi l'action du Dieu des pères qui conduit tous les événements et qui est glorifié même par les païens. Cette sorte de doxologie pouvait fort bien se trouver dans les mémoires d'Esdras à la suite du décret royal auquel il serait fait allusion par le petit mot du v. 27 : *ainsi* (litt. *par cela*). La main de Dieu était sur Esdras pour qu'il accomplisse la tâche, autorisée par le roi certes, mais surtout conforme à la volonté de Dieu.

### Excursus : Le problème de la date d'Esdras par rapport a celle de Néhémie

La lecture des chapitres 7 à 10 d'Esdras et du livre de Néhémie montre une succession d'événements dans l'ordre suivant : arrivée d'Esdras à Jérusalem, la 7e année du roi Artaxerxès (chap. 7-8); ses mesures réformatrices à propos des mariages avec des étrangères (chap. 9-10); arrivée de Néhémie à Jérusalem, la 20e année d'Artaxerxès; son activité pour reconstruire les murailles de la ville, malgré les obstacles suscités par les ennemis des Juifs (chap. 1-7); assemblée solennelle du peuple pour la lecture de la loi apportée par Esdras; et célébration d'une fête et d'un jeûne public (chap. 8-9);

engagements pris par la communauté juive d'observer la loi, avec Néhémie à la tête des signataires (chap. 10); mesures administratives et réformes morales et religieuses proposées par Néhémie, en partie lors d'un second séjour qu'il fit dans la capitale juive la 32e année ou 33e année d'Artaxerxès (chap. 11-13).

*L'ordre chronologique des récits*

Tel qu'il se présente ainsi, le déroulement des faits implique qu'Esdras et Néhémie furent contemporains et que leurs ministères s'exercèrent tous deux pendant le règne du roi Artaxerxès [1]. Les indications chronologiques de nos livres sont en effet suffisantes à le montrer. Nous basant sur les années 465-424 pour la durée du règne d'Artaxerxès, nous avons les chiffres suivants :

*7e année d'Artaxerxès (458) :*
1er mois — Esd. 7. 9 : départ d'Esdras.
5e mois — Esd. 7. 8 : arrivée à Jérusalem.
9e mois — Esd. 10. 9 : début de la réforme sur les mariages avec les étrangères (durée 3 mois).

*20e année d'Artaxerxès (445) :*
9e mois — Néh. 1. 1 : Néhémie reçoit des nouvelles de Jérusalem.

*(21e année ?) :*
1er mois — Néh. 2. 1 : il demande l'autorisation de partir.
6e mois — Néh. 6. 15 : achèvement des murailles.
7e mois — Néh. 7. 73 : assemblée du peuple pour la lecture de la loi par Esdras.

*32e année d'Artaxerxès (433-432) :*
? Néh. 13. 6 : départ de Néhémie et son retour à Jérusalem.

Cette chronologie soulève plusieurs questions qu'il n'est pas aisé de résoudre.

Si l'ordre des événements est celui du texte biblique, Esdras aurait commencé son activité à Jérusalem sur l'ordre du roi Artaxerxès, et aurait accompli son œuvre réformatrice en ce qui concerne les mariages avec les étrangères, dans l'espace d'une année. Puis, nous ne savons plus rien de lui, et 12 ou 13 ans après, Néhémie arrive à Jérusalem pour reconstruire les murailles. Pendant 2 mois le peuple travaille à l'achèvement de cette œuvre, chaque famille ayant sa part des travaux (Néh. 3) sous la direction de Néhémie, sans qu'il soit fait une seule fois mention d'Esdras (Néh. 1-7). Où était-il et que faisait-il donc ? L'autorité dont il avait joui lors de son activité est-elle conciliable avec ce silence absolu sur lui, au moment de l'activité de Néhémie ? Si les deux hommes étaient contemporains, auraient-ils pu s'ignorer à ce point ? — De plus, tous les deux sont chargés d'une mission quasi-officielle de la part du même roi : restaurer la communauté juive. Se peut-il que le roi ait donné à si peu d'intervalle une mission analogue à deux hommes différents ? Ou alors, le premier aurait-il échoué totalement dans sa tâche ?

[1] On ne peut rien tirer de la remarque faite parfois sur la double orthographe du nom d'Artaxerxès = Arta*h*shasta avec la lettre ש dans Esd. 4. 7 et 6. 14 et avec la lettre ס dans Esd. 7. 1 et Néh. 2. 1 et 13. 6. Cette dualité d'orthographe correspond à l'hébreu et à l'araméen, mais non à deux rois différents, comme le pensent Torrey et Oesterley.

Mais brusquement, au chap. 8 de Néhémie, Esdras reparaît pour la lecture solennelle de la loi; c'est lui qui est le personnage important de ce récit (Néh. 8-9) et Néhémie disparaît de la scène. Il est vrai qu'au v. 9 du chap. 8, Néhémie est mentionné à côté d'Esdras : « *Néhémie le gouverneur, Esdras le prêtre-scribe et les Lévites...* » et qu'on pourrait penser que les deux hommes ont eu une part dans la promulgation de la loi. Mais la plus grande partie des exégètes estiment, à juste titre, que le nom de Néhémie ne faisait pas partie du texte original et qu'il aurait été ajouté au moment où le Chroniqueur (ou un rédacteur ultérieur) avait disposé les chapitres dans l'ordre actuel avec l'idée que les deux réformateurs étaient contemporains. Ce qui confirme cette hypothèse, c'est que 1 Esdras, dans le texte parallèle, ne comporte pas la mention de Néhémie, et que, dans le texte massorétique, les verbes qui suivent ce verset restent au singulier comme si un seul personnage, et non deux ou plusieurs, s'adressait au peuple (v. 10 : *Il* dit...). Au v. 13, Esdras est seul, de même que dans les v. 1-8 où les noms de ses auxiliaires les Lévites sont énumérés, mais pas celui de Néhémie. Enfin la grande prière du chap. 9 est placée dans la bouche d'Esdras (d'après le grec) et les gens de la tribune (v. 4-5) sont également nommés, à l'exclusion de Néhémie. Ce dernier n'a donc joué aucun rôle dans cette circonstance et après le rôle important qu'il a rempli précédemment, son absence paraît pour le moins surprenante.

Enfin, dans Néh. 10-13, de nouveau la personnalité de Néhémie passe au premier plan et celle d'Esdras s'efface. Pourtant le passage 12. 26 mentionne une fois encore les deux noms sous la forme suivante : « *Au temps de Néhémie, le gouverneur, et d'Esdras, le prêtre-scribe.* » Mais cette indication paraît bien être de la main du Chroniqueur qui pensait que les deux hommes étaient contemporains, et ne provient pas des sources qu'il a utilisées. De plus, la forme grammaticale de ces mots est fort peu satisfaisante : les deux noms propres possèdent chacun un mot en apposition, mais dépendent du même mot à l'état construit, ce qui n'est pas très régulier du point de vue de la syntaxe [1]. De toute façon, la coexistence de ces deux noms ici ne donne nullement l'impression de la présence d'Esdras aux côtés de Néhémie, pour son ministère. Un peu plus loin, dans le récit de l'inauguration des murailles de Jérusalem, nous retrouvons le nom d'Esdras au v. 36 du même chapitre 12. Après la liste des noms des prêtres, nous lisons : « *Esdras le scribe était devant eux.* » Mais là encore est-il possible qu'Esdras soit mentionné d'une façon si imprévue après la description des préparatifs de l'inauguration, alors qu'on attendrait qu'il y jouât un rôle capital, surtout à cause de ses fonctions religieuses ? Ces mots donnent nettement l'impression d'être de la main du Chroniqueur, et non de la source. Ils ne peuvent suffire à nous certifier la présence d'Esdras avec Néhémie au même moment.

Plus encore que le caractère secondaire ou incertain de ces deux ou trois passages où Néhémie et Esdras sont nommés ensemble, l'examen du fond même des récits nous conduit à la conclusion suivante : lorsque Néhémie exerce son activité à Jérusalem, Esdras est absent, et lorsque Esdras accomplit ses réformes dans la capitale juive, Néhémie n'est plus là, ou n'est pas encore là.

Cependant, les réformes des deux hommes nous permettent d'aller plus loin encore dans notre tentative de rétablir le véritable ordre chronologique des événements. La solution apportée par Esdras au problème des mariages avec des étrangères (Esd. chap. 9-10) n'est-elle pas beaucoup plus radicale que celle de Néhémie (chap. 13) qui aurait été accomplie quelques années plus tard ? Cette dernière était-elle possible et nécessaire

[1] Cf. Rowley, « The chronological order of Ezra and Nehemiah », in : *The Servant of the Lord*, 1952, p. 144.

après celle d'Esdras? Si deux actions réformatrices portant sur le même objet ont lieu à peu d'intervalle l'une de l'autre, n'est-il pas naturel de considérer celle qui est moins radicale comme antérieure à l'autre? D'autant plus que la réforme d'Esdras aboutit à des mesures précises (le renvoi des femmes étrangères) tandis que celle de Néhémie ne consiste qu'en exhortations à ne pas contracter de tels mariages. Ces exhortations étaient-elles possibles *après* les mesures sévères prises précédemment? Certes, l'argument n'est pas décisif, car on pourrait aussi imaginer que les mesures radicales n'avaient abouti qu'à un échec, et que quelques années plus tard Néhémie aurait reparlé de la question dans des termes plus mesurés. Néanmoins, la question suffit à nous poser le problème de l'époque respective des deux réformes, et par là, l'époque de l'activité d'Esdras par rapport à celle de Néhémie. Si, de plus, nous tenons compte du fait que *1 Esdras* place le récit de la lecture publique de la loi par Esdras (Néh. 8) directement à la suite de la réforme d'Esdras au sujet des mariages mixtes (Esd. 9-10) et que *Flavius Josèphe*, dans son ouvrage historique sur le peuple juif [1], raconte la vie d'Esdras en suivant le même ordre (arrivée à Jérusalem, réforme à propos des mariages mixtes, lecture solennelle de la loi), et y ajoute la tradition légendaire de la mort d'Esdras à Jérusalem [2], avant de passer à l'activité de Néhémie qu'il présente comme bien ultérieure — au temps où Esdras ne vivait plus — nous sommes obligés de nous demander pourquoi les récits bibliques nous présentent les faits dans un autre ordre, et quel était l'ordre primitif.

### *La date de Néhémie*

La date de l'activité de Néhémie (dont l'arrivée à Jérusalem eut lieu la 20e année ou la 21e année d'Artaxerxès) nous est confirmée d'une façon précieuse grâce aux textes des *papyrus d'Eléphantine.* Le papyrus n° 30 (Cowley) contient la copie d'une lettre adressée, depuis Eléphantine, au gouverneur Bigwaï de Juda, au sujet de la destruction du sanctuaire juif, ainsi qu'une demande d'aide pour sa reconstruction. Il signale qu'une précédente lettre avait eu le même objet trois ans auparavant et avait été adressée à Jo*h*anan le grand-prêtre, sans obtenir de réponse. De plus, la même demande est envoyée également à Delayah et Shelemyah, fils de Sanballat, gouverneur de Samarie (ligne 29). Le papyrus est bien daté, car la lettre se termine par l'indication de la 17e année du roi Darius II, c'est-à-dire en 408-407. La lettre précédente, ayant été envoyée trois ans auparavant, au grand-prêtre Jo*h*anan, datait donc de 411-410. Fl. Josèphe [3] mentionne aussi un gouverneur du nom de Bagose et un grand-prêtre Johannes à la même époque. Or *les noms de Johanan et de Sanballat se trouvent dans les mémoires de Néhémie, ainsi, du reste, que ceux de Delayah et de Shelemyah.* Néhémie dut s'opposer aux menées de Sanballat qui faisait obstacle à la reconstruction des murailles (chap. 3. 33 ss). Même s'il ne donne pas à ce personnage le titre de gouverneur de Samarie, il ne semble pas qu'on puisse émettre un doute sur son identification avec le Sanballat du papyrus 30 [4] (voir aussi Néh. 6. 1; 13. 28). De plus, Jo*h*anan est nommé dans Esdras 10. 6 comme étant le fils (ou le petit-fils) d'Eliashib. Mais Eliashib est le grand-prêtre de l'époque de Néhémie

[1] *Antiquités juives*, XI. 5.

[2] La tradition rabbinique raconte, au contraire, qu'Esdras est mort à 120 ans à Babylone, et que son tombeau existait toujours près du lieu où le Tigre se jette dans l'Euphrate; cf. *Jewish Encycl.*, art. « Ezra ».

[3] *Ant. juives*, XI. 7.

[4] L'hypothèse de l'existence de deux Sanballat différents a été proposée et discutée, cf. COWLEY, *Aramaïc Papyri...* p. 110; ROWLEY, *op. cit.* p. 148, à propos de cette hypothèse défendue par Torrey.

(Néh. 3. 1; 12. 10; 12. 22; 13. 4). Nous concluons donc ceci : du temps de Néhémie, le grand-prêtre était Eliashib, et l'un des adversaires des Juifs était Sanballat. Plus tard, l'un des descendants d'Eliashib, (fils ou petit-fils) Jo*h*anan, était grand-prêtre, et Sanballat, gouverneur de Samarie, avait deux fils Delayah et Shelemyah à qui s'adressèrent les Juifs d'Eléphantine vers 410-408. Par conséquent, l'activité de Néhémie ne peut être qu'antérieure à l'époque où fut rédigé le papyrus 30. Comme ce dernier date de Darius II, Néhémie n'a pu exercer son activité que sous *Artaxerxès Ier*, et non sous Artaxerxès II. La date de l'arrivée de Néhémie à Jérusalem, la 20e ou la 21e année d'Artaxerxès ne peut se rapporter qu'à Artaxerxès Ier, *donc en 445-444.* Ce point paraît désormais solidement établi et admis par la grande majorité des historiens.

Une autre conséquence importante pour notre étude est celle-ci : si Esdras 10. 6 nous apprend que Jo*h*anan, fils ou petit-fils d'Eliashib, est contemporain d'Esdras au moment de sa réforme, l'activité d'Esdras se placerait *après* Néhémie, et non avant, car Eliashib était grand-prêtre sous Néhémie. Cela est un argument important pour fonder l'hypothèse à laquelle nous nous rallions sur l'antériorité de Néhémie par rapport à Esdras [1].

### *La date d'Esdras*

Si l'activité de Néhémie s'est déroulée à Jérusalem entre les années 444 et 432, sous le roi Artaxerxès Ier, *à quelle date peut être fixée l'activité d'Esdras par rapport à celle de Néhémie ?* Le problème est délicat et les hypothèses sont multiples. Une manière simple de résoudre le problème consiste à le supprimer en niant la valeur historique des Mémoires d'Esdras [2]. Nous avons déjà donné les raisons pour lesquelles nous les considérions comme authentiques et comment ils avaient servi de sources à l'œuvre du Chroniqueur [3]. Nous ne pouvons donc mettre en doute la réalité historique de l'œuvre d'Esdras.

Une autre hypothèse consiste à conserver l'ordre chronologique donné par les textes, en essayant d'en expliquer les anomalies, ou en faisant quelques transpositions de chapitres pour donner plus de logique à la succession des événements. On arrive ainsi à maintenir l'antériorité de l'arrivée d'Esdras par rapport à celle de Néhémie.

Les principaux arguments sur lesquels on s'appuie sont les suivants :

— *Aucun témoin du texte* ne présente les choses autrement que dans l'ordre traditionnel, ce qui prouve que la composition des livres d'Esdras-Néhémie n'a donné lieu à aucun flottement dans l'histoire du texte.

— Les mentions de *Néhémie et Esdras*, côte à côte, dans les trois passages déjà signalés (Néh. 8. 9; 12. 26; 12. 36) suffisent à justifier les activités contemporaines d'Esdras et de Néhémie.

— La liste des *collaborateurs de Néhémie* pour la reconstruction des murailles (Néh. 3) contient des noms qui figurent déjà parmi les Juifs revenus d'exil avec Esdras. Par conséquent, le retour d'Esdras est antérieur à celui de Néhémie. Mais il n'est pas prouvé que les mêmes noms représentent les mêmes personnages, puisque rien d'autre

[1] Au sujet des Papyrus d'Eléphantine et de leur utilisation pour la chronologie de l'époque de Néhémie, voir Ed. Meyer, *Der Papyrusfund von Elephantine*, p. 68-75.
[2] Renan, M. Vernes, Torrey, Loisy, Hölscher, Noth, etc.
[3] Cf. p. 18.

que leur nom ne nous est fourni. Il s'agit de *Hattoush* (Néh. 3. 10 et Esd. 8. 2), de *Hashabiah* (Néh. 3. 17 et Esd. 8. 19), de *Meshoullam* (Néh. 3. 4 et 20 et Esd. 8. 16), de *Malkiyah* (Néh. 3. 11 et Esd. 10. 31), de *Meremoth* (Néh. 3. 4 et Esd. 8. 33). Au contraire, pour certains de ces noms, il paraît improbable de les attribuer au même personnage [1].

On pourrait ajouter d'autres arguments de moindre valeur, comme le témoignage de Fl. Josèphe qui place toute l'activité d'Esdras avant celle de Néhémie, ou comme les indications chronologiques des récits bibliques qui donnent des dates précises pour l'arrivée des deux hommes à Jérusalem. Mais les difficultés déjà signalées n'en sont pas résolues pour autant.

Certains historiens, par une analyse littéraire et historique très sérieusement poussée, aboutissent même à une conclusion radicale : toute l'activité d'Esdras a précédé celle de Néhémie. C'est le cas de *H. H. Schaeder* [2] qui, après une reconstruction littéraire des chapitres 7-10 d'Esdras et 8-9 de Néhémie, suppose que l'activité d'Esdras a été très courte (un an, tout au plus) et que le scribe d'Artaxerxès serait retourné auprès de son roi pour lui faire rapport de ce qu'il avait fait à Jérusalem. Ses Mémoires auraient été écrits dans le triple but de faire rapport au roi, d'exhorter les Juifs de Babylonie et de conserver pour l'avenir le souvenir des réformes introduites à Jérusalem. Pourquoi, 10 ou 11 ans plus tard, Néhémie aurait-il gardé le silence le plus complet sur son prédécesseur Esdras ? Simplement parce que les Juifs de Jérusalem auraient vite oublié l'action d'Esdras, ou mieux, parce que les réformes envisagées par ce dernier auraient totalement échoué, ce qui explique la nécessité où fut Néhémie de les renouveler comme si elles avaient été inexistantes.

Ce qui nous empêche d'accepter cette solution, ce sont les deux faits suivants, pour ne pas parler d'autres raisons secondaires. Si Néhémie a repris les réformes d'Esdras, pourquoi n'en dit-il pas un mot dans ses mémoires, et son silence n'est-il pas une réprobation de son prédécesseur ? Si Esdras n'est resté qu'un an à Jérusalem et si sa réforme a échoué, comment peut-on expliquer le souvenir grandissant dont il a été l'objet dans les siècles ultérieurs et le rôle capital que le judaïsme lui a attribué par la suite dans la restauration de la vie religieuse juive et dans la constitution définitive de la loi ? Serait-il compréhensible que la tradition juive ait élevé Esdras au rang d'un des plus grands hommes du passé, si vraiment son souvenir était lié à une brève période d'activité à Jérusalem terminée par un échec retentissant ?

### *Néhémie avant Esdras*

Une autre solution nous paraît mieux répondre aux circonstances historiques en inversant les données chronologiques, et en plaçant l'activité d'Esdras *après*, et non *avant* celle de Néhémie.

*L'antériorité de Néhémie par rapport à Esdras* a été proposée et défendue, en premier lieu, par *Van Hoonacker* [3]. Il n'a pas tiré, lui-même, toutes les conséquences de son hypothèse, car il a maintenu une certaine activité parallèle de Néhémie et d'Esdras à Jérusalem, correspondant à la promulgation de la Loi (Néh. 8-9), en supposant qu'à cette époque, Esdras était encore un jeune homme collaborant avec Néhémie, mais que, plus tard, venu (ou revenu) à Jérusalem après Néhémie, il y entreprit les réformes relatées dans Esd. 9-10, la 7e année d'*Artaxerxès II*, soit en 398-397. Evidemment, à cette

[1] Cf. Rowley, *op. cit.*, p. 156-159, la discussion à ce sujet.
[2] *Esra der Schreiber*, 1930.
[3] Voir nos indications bibliographiques à la page 36 s.

date, il était alors d'un âge respectable, puisqu'il aurait eu au moins 80 ans, s'il avait eu une vingtaine d'années en 445 à l'époque de Néhémie.

Ce souci de sauvegarder une activité parallèle des deux hommes, la plupart des critiques qui ont adopté la thèse de Van Hoonacker s'en sont débarrassé, et l'on peut dire qu'une majorité d'entre eux [1] se rallient à la solution qui peut se résumer en ces lignes : Néhémie vint à Jérusalem en 445 et y reconstruisit les murailles; il y fit des réformes lors d'un second séjour vers 432. Plus tard, Esdras arriva à son tour à Jérusalem, la 7e année d'Artaxerxès II (et non d'Artaxerxès Ier), y promulgua la loi et y entreprit sa réforme, beaucoup plus radicale que celle de Néhémie, sur les mariages mixtes. Les extraits des Mémoires de Néhémie et d'Esdras, utilisés par le Chroniqueur, ne nous permettent pas de savoir combien de temps dura le séjour des deux hommes et quelles furent les suites de leur activité. Il se pourrait bien, du reste, que l'indication chronologique pour l'arrivée d'Esdras à Jérusalem, la 7e année d'Artaxerxès, soit due à la plume du Chroniqueur qui eut le souci de présenter l'activité d'Esdras avant celle de Néhémie, et que cette date ne doive pas être considérée comme une donnée sûrement historique.

A côté des raisons qui découlent des remarques faites précédemment, nous pouvons en ajouter d'autres.

Lorsque Esdras arrive à Jérusalem (Esd. 7) pour y exercer son activité, il ne nous donne pas l'impression d'arriver dans une ville à moitié ruinée et dans une situation lamentable, comme lorsque Néhémie y est arrivé (Néh. 1-2). A deux reprises, les textes nous laissent entrevoir, au moment d'Esdras, une situation plus favorable pour Jérusalem qu'au moment de Néhémie, ce qui ne peut se comprendre que si Néhémie est arrivé le premier, pour reconstruire les murailles et réorganiser la vie de la capitale. Dans la prière d'Esdras (Esd. 9. 9) nous lisons en effet : ... *Dieu ne nous a pas abandonnés : il a étendu sur nous sa miséricorde en face des rois de Perse, pour nous rendre la vie, pour relever la maison de notre Dieu, pour redresser ses ruines et pour nous donner une muraille en Juda et à Jérusalem.* Esdras n'a pu parler ainsi qu'*après* l'époque de Néhémie. Il est vrai que le sens du mot : *mur* dans ce verset est discuté. Ce mot (גָּדֵר) n'est pas celui qui est employé, dans le livre de Néhémie, pour la muraille (חוֹמָה) et n'apparaît pas ailleurs que dans ces deux livres. On veut en conclure qu'il ne devait pas désigner la muraille dans un sens réel, mais la protection de Dieu autour de Juda et de Jérusalem, dans un sens figuré et symbolique. Mais nulle part ailleurs dans l'Ancien Testament le mot n'a ce sens figuré; toujours, il désigne une haie, un mur, une barrière. Il n'y a aucune raison de lui attribuer ici un sens figuré [2].

Plus loin dans Esdras 10. 1-7, au moment où Esdras rassemble le peuple pour régler la question des mariages mixtes, le texte donne l'impression qu'une foule nombreuse s'est réunie en présence des chefs et des prêtres. Tout autre est l'impression laissée par Néh. 7. 4 où nous lisons qu'il y avait peu d'habitants à Jérusalem et que Néhémie envisagea des mesures précises pour repeupler la capitale (11. 1-2). Par conséquent, ici encore, l'époque de Néhémie paraît antérieure à celle d'Esdras, et non l'inverse.

On peut encore ajouter que Néhémie, dans la liste des familles qui ont travaillé à la reconstruction des murailles (Néh. 3), ne mentionne pas les compagnons d'Esdras 8. 1-14 [3]. Les aurait-il laissés de côté, si Esdras et ses amis étaient venus à Jérusalem *avant lui* ?

[1] Parmi eux citons en particulier Batten, Touzard, Oesterley, Ricciotti, Pedersen, Albright, A. Lods, Rudolph, Rowley, etc.

[2] Voir les conclusions de Kapelrud, *The question of authorship*... p. 66-67.

[3] Sauf 4 ou 5 noms, qui ne désignent sûrement pas les mêmes personnages, cf. p. 293.

Dans Néh. 5. 15, Néhémie a des paroles sévères pour ses prédécesseurs qui accablaient le peuple par leurs exigences et leurs impôts. Aurait-il réellement parlé ainsi, d'une façon globale, de ceux qui étaient venus avant lui, si parmi eux s'étaient trouvé Esdras?

Enfin, même si la raison n'en est pas connue, on ne peut manquer de signaler l'absence du nom d'Esdras dans deux textes des Apocryphes qui parlent pourtant de Néhémie : Sagesse de Jésus, fils de Sirach, chap. 49. 11-13 et 2 Macch. 2. 13.

L'hypothèse de l'antériorité de Néhémie nous semble donc beaucoup plus vraisemblable que les autres hypothèses. Les difficultés soulevées par l'ordre actuel des textes sont supprimées si l'on admet ce changement de dates, et la succession des événements historiques devient beaucoup plus logique et compréhensible : après une tentative infructueuse des Juifs soucieux de rebâtir les murailles (Esd. 4. 6-23), Néhémie arrive à Jérusalem et y accomplit sa tâche de reconstructeur des murs et de réformateur de la vie sociale et religieuse du peuple (Néh. 1. 7; 10. 13). Plus tard, Esdras arrive à son tour dans une ville reconstruite et repeuplée, y restaure le culte par la promulgation de la loi et prend des mesures rigoureuses contre les mariages mixtes qui, malgré les précédentes objurgations de Néhémie, n'avaient pas disparu des coutumes du peuple (Esd. 7-8; Néh. 8-9; Esd. 9-10).

Il reste à nous demander pourquoi le Chroniqueur nous présente cette histoire avec un tel renversement chronologique. Pourquoi, si Esdras a effectivement suivi Néhémie, l'auteur a-t-il raconté les faits comme s'il l'avait précédé?

En fait, il n'existe que deux suppositions possibles : ou bien le Chroniqueur *s'est trompé*; ou bien, il a *volontairement* présenté les choses dans cet ordre inversé.

Peut-on estimer qu'il se soit trompé? A priori, il n'y aurait rien d'impossible à ce qu'il ait commis une erreur involontaire, dans l'utilisation de ses sources [1]. En particulier, l'erreur aurait pu se produire à cause d'une mauvaise compréhension de la donnée chronologique d'Esdras 7. 7-8 où il est question de la 7e année d'Artaxerxès pour l'arrivée d'Esdras à Jérusalem. Le Chroniqueur aurait cru qu'il s'agissait d'Artaxerxès Ier, alors que ce doit être Artaxerxès II, et aurait placé, pour cela, l'activité d'Esdras *avant* celle de Néhémie qui commence la 20e année d'Artaxerxès Ier (Néh. 1). Cette explication, néanmoins, ne justifie nullement la place des chapitres 8-9 de Néhémie, au milieu des Mémoires de Néhémie, alors que la plus grande partie des critiques s'accordent à replacer ces chapitres au milieu des Mémoires d'Esdras, entre Esd. 8 et 9. Si le Chroniqueur avait fait une erreur de date, pourquoi n'aurait-il pas placé *toute* l'activité d'Esdras avant celle de Néhémie, au lieu d'introduire le récit de la lecture de la loi au milieu de l'histoire de Néhémie?

L'hypothèse de l'erreur ne répond donc pas pleinement à la question posée. L'ordre actuel des chapitres ne s'explique bien que *par la volonté* de l'écrivain pour qui les considérations théologiques ont passé avant le souci de la chronologie historique. Pour lui, ce qui comptait avant tout, dans les souvenirs du passé, c'était le Temple, le culte, le sacerdoce. En écrivant l'histoire de l'époque de la restauration, il lui semblait plus important de montrer d'abord le rôle joué par un prêtre, Esdras, avant celui d'un laïc comme Néhémie. C'est pourquoi, aussitôt après avoir raconté l'histoire de la reconstruction du Temple (Esd. 1-6), il fit entrer en scène Esdras, chargé par le roi d'une mission de réorganisation du culte (Esd. 7. 13-26). Pourtant la promulgation de la loi et la célébration de la grande fête religieuse (Néh. 8-9) ne pouvaient guère être racontées avant d'avoir

[1] Hypothèse admise par A. LODS, RUDOLPH, etc.

dit comment les murailles de Jérusalem avaient été rebâties et comment la ville avait retrouvé sa situation de capitale reconstruite et protégée par ses murs; il fallait donc parler à cet endroit de l'action de Néhémie (Néh. 1-7) et ensuite seulement de la lecture solennelle de la loi par Esdras et Néhémie considérés comme contemporains (Néh. 8-9). Après cela, le reste des actions de Néhémie pouvait être relaté (Néh. 10-13). Il aurait paru sans doute déplacé, pour l'auteur, de parler de Néhémie avant Esdras, de mettre le laïc avant le prêtre, et de donner ainsi l'impression que le sacerdoce avait joué un rôle secondaire dans toute cette période. Le Chroniqueur a raconté l'histoire en mettant en valeur ce qui, à ses yeux, avait le plus d'importance, et son ouvrage n'est pas tant un livre destiné à reconstituer les faits du passé, dans leur ordre rigoureusement chronologique, qu'un témoignage de ce qui a été essentiel à cette époque cruciale du judaïsme.

## Liste des compagnons d'Esdras (chap. 8. 1-14)

### CHAPITRE VIII

(1) *Et voici les chefs des familles*[1] *avec leurs généalogies, qui montèrent avec moi de Babylone, sous le règne du roi Artaxerxès:*

(2) *Des fils de Pinhas: Guershom; des fils de Itamar: Daniyel; des fils de David: Hattoush, fils de Shekanyah;* (3) *des fils de Par'osh: Zekaryah et avec lui une famille de 150 hommes*[2]*;* (4) *des fils de Pahat Moab: Elyeho'enaï fils de Zerahyah et avec lui 200 hommes;* (5) *des fils de Zattou*[3]*: Shekanyah fils de Yahazyel et avec lui 300 hommes;* (6) *et des fils de 'Adin: 'Ebed fils de Yonatan et avec lui 50 hommes*[4]*;* (7) *et des fils de 'Elam: Yesha'yah fils de 'Atalyah et avec lui 70 hommes;* (8) *et des fils de Shephatyah: Zebadyah fils de Mikael, et avec lui 80 hommes;* (9) *des fils de Yoab: 'Obadyah fils de Yehièl et avec lui 218 hommes;* (10) *et des fils de Bani*[5]*: Shelomit, fils de Yosiphyah et avec lui 160 hommes;* (11) *et des fils de Bebaï: Zekaryah, fils de Bebaï, et avec lui 28 hommes;* (12) *et des fils de 'Azgad: Yohanan, fils de Haqqatan, et avec lui 110 hommes;* (13) *et des fils de Adoniqam: les derniers dont voici les noms Eliphelet, Ye'ièl et Shema'yah, et avec eux 60 hommes*[6]*;* (14) *et des fils de Bigwaï: 'Outaï fils de Zakkour*[7] *et avec lui 70 hommes.*

[1] Même terme que dans 1. 5 pour désigner les chefs de famille: litt. *les têtes de leurs pères.*

[2] 150 *hommes* litt.: 150 *mâles* (même mot dans les versets suivants). Les femmes et les enfants n'étaient pas comptés.

[3] Le mot *Zattou'* manque dans le texte, mais on peut le suppléer grâce au grec. Cela est confirmé par le fait que dans les listes d'Esdras 2 et Néhémie 7, *Zattou* est mentionné dans les noms de clan, mais non pas *Shekanyah.*

[4] Dans les v. 6, 8, 9. 13 les chiffres donnés par 1 Esdras ne correspondent pas à ceux de notre texte. Ces variantes s'expliquent difficilement. D'autres variantes se rencontrent selon les manuscrits et les versions.

[5] Le mot *Bani* n'est pas dans le texte hébreu, mais peut être suppléé grâce au grec comme au v. 5. Le clan de Bani est connu (2. 10), mais non celui de Shelomit.

[6] Ce verset diffère des précédents. Il introduit trois noms, au lieu d'un, comme chefs de famille, et il les nomme: *les derniers.* Le sens de ce mot est assez obscur. Signifie-t-il les *derniers de la famille* (les cadets, cf. B.C.) ou bien: les *restants* (ceux qui restaient en Babylonie, alors que les premiers seraient déjà revenus en Palestine)? Nous penchons pour cette dernière interprétation. L'hypothèse d'une corruption du texte ne nous semble pas s'imposer (Hölscher).

[7] Lire *Zakkour* au lieu de *Zabboud*, et même (1 Esdras): *fils de Zakkour*, ce qui est plus satisfaisant dans l'ensemble du verset.

LISTE DES COMPAGNONS D'ESDRAS (chap. 8. 1-14)

On a voulu voir dans cette liste des compagnons d'Esdras un document tardif inséré dans le texte des mémoires d'Esdras ou dans celui du Chroniqueur par un rédacteur qui aurait artificiellement coupé 7. 28 de 8. 15, ces deux versets se faisant suite directement. Les principaux arguments en faveur de l'inauthenticité des v. 1-14 seraient les suivants :

— le v. 8. 1 répète inutilement ce qu'on connaît déjà (7. 28);
— aucun des noms de 8. 16 ne se trouve mentionné dans notre liste, ce qui peut surprendre;
— les noms des chefs de famille se retrouvent dans la liste d'Esdras 2 et Néhémie 7, d'où il faudrait croire que les mêmes familles seraient à la fois en Palestine (après la première caravane du retour) et en Babylonie;
— les chefs de famille sont au nombre de 12, ce qui n'est pas un hasard, mais un chiffre voulu symbolisant les douze tribus d'Israël (cf. Hölscher).

Mais ces arguments ont beaucoup moins de poids qu'on ne pense, si on les examine de près (cf. Rudolph, p. 79), car Esdras a pu, de lui-même, intercaler cette liste dans ses mémoires entre 7. 28 et 8. 15 parce qu'il y attachait une certaine importance. De plus les hommes cités en 8. 16 ne sont pas forcément des chefs cités dans la liste, puisqu'elle contient l'indication de 1496 hommes qui ne sont pas désignés par leurs noms (Rudolph fait remarquer que ce serait plutôt une preuve d'authenticité, car un faussaire se serait arrangé pour que les noms coïncident entre la liste et 8. 16).

Que les chefs de famille soient déjà trouvés dans les listes d'Esdras 2 et Néhémie 7, ne prouve nullement l'inauthenticité de notre liste, puisque ces familles devaient être nombreuses et que des éléments pouvaient avoir fait le premier voyage, tandis que d'autres ne partirent qu'avec Esdras (cf. le v. 13 : les *derniers*...).

Quant au chiffre 12, Esdras a pu vouloir y chercher un vrai symbole auquel il tenait. Cette dernière remarque nous conduit même à l'opinion que, non seulement la liste est authentique, mais encore qu'elle a été établie par Esdras dans un but précis et avec une intention religieuse plus que statistique. En effet, le souci de la statistique exacte n'apparaît guère : tous les chiffres sont arrondis à la dizaine (sauf aux v. 9 et 11 où se trouvent 218 et 28), aucun chiffre n'est donné pour les trois premiers noms (v. 2) : Guershom, Daniyel et *H*attoush, qui sont sûrement des noms de famille et non d'individus, puisque ce sont des prêtres et que dans 8. 24 Esdras choisit 12 des chefs des prêtres. C'est donc une statistique approximative.

Par contre le souci religieux apparaît plus clairement. En tête viennent les *prêtres*, descendants d'Aaron, par Pin*h*as et Itamar (cf. Ex. 6. 23-25; 1 Chr. 6. 3-4); Esdras était un descendant de Pin*h*as (cf. 7. 1-5). Le sacerdoce était, pour lui, ce qui devait être placé au premier rang dans le peuple [1].

Ensuite viennent *12 familles* symbolisant le *peuple* et ses douze tribus.

[1] Dans le fait que les laïcs sont *avant* les prêtres dans la liste d'Esdras 2, et *après* les prêtres dans notre liste, on a voulu voir la preuve d'un changement d'attitude envers le clergé, entre l'époque du retour et celui de la restauration (W. Davies p. 123). C'est possible, mais non certain. Esdras a pu avoir cette idée, surtout du fait qu'il était lui-même prêtre.

Pour Esdras, la caravane de ses compagnons de voyage représentait l'ensemble du peuple symboliquement, avec ses prêtres, sa famille royale, ses douze tribus, qui allaient traverser le désert pour entrer à nouveau dans la terre de la promesse. Ce n'était en somme que l'accomplissement des prophéties qui voyaient dans le retour en Palestine la répétition du grand voyage au travers du désert, depuis l'Exode jusqu'à l'entrée en Canaan (en particulier dans le Second Esaïe).

## Le voyage : préparatifs, départ et arrivée à Jérusalem (chap. 8. 15-36)

(15) *Et je les rassemblai auprès du fleuve qui va vers Ahawa* [1] *et nous campâmes là trois jours. Je prêtai attention au peuple et aux prêtres, et je ne trouvai là aucun des fils de Lévi.*

(16) *Alors j'envoyai (un avis) à Eli'ezer, à Ariel, à Shema'yah (et à Elnatan) et à Yarib, à Elnatan, à Natan, à Zekaryah et à Meshoullam, les chefs (et à Yoyarib et à Elnatan, instructeurs)* [2], (17) *et je leur donnai des ordres au sujet de Iddo, le chef (qui était) dans la localité de Kasiphya* [3]*; je mis dans leur bouche les paroles à dire à Iddo et à ses frères les Netinim* [4], *dans la localité de Kasiphya, afin de nous amener des serviteurs pour la maison de notre Dieu.* (18) *Et comme la bonne main de notre Dieu était sur nous, ils nous amenèrent un homme intelligent, l'un des fils de Mahli, fils de Lévi, fils d'Israël : Shérébyah et ses fils et ses frères, au nombre de 18,* (19) *et* Hashabyah, *et Yesha'yah d'entre les fils de Merari,*

[1] *Ahawa* servait aussi à désigner une rivière ou mieux un canal, comme il y en avait en Babylonie (v. 21, 31). Si l'on suit la chronologie de 7. 9 il faut admettre que le rassemblement s'est opéré du 1er au 3e jour du 1er mois, et que les démarches nécessaires à la recherche des Lévites ont duré 8 jours, puisque le départ eut lieu le 12e jour du mois (v. 31). D'autres systèmes chronologiques sont moins satisfaisants (Van Hoonacker, *RB* 1924, p. 37). Esdras constate l'absence des Lévites. 1 Esdras 8. 41-48 donne une autre version en disant que les *Lévites* et les *prêtres* manquaient. Mais au v. 2 et dans tout le contexte, nous voyons qu'il y avait des prêtres avec Esdras.

[2] La liste contient 11 noms, parmi lesquels 3 fois celui de *Elnatan*, 1 fois celui de *Natan*, et 2 fois celui de *Yarib* (ou *Yoyarib*). Bien que plusieurs personnages puissent porter le même nom, il est plus probable que le texte a subi quelques altérations par répétition accidentelle (supprimer le 1er Elnatan) ou par mauvaise lecture (quelques manuscrits hébreux lisent *Yonatan* à cet endroit). 1 Esdras supprime les 2 derniers mots : Yoyarib et Elnatan. Les 8 premiers hommes sont qualifiés de רָאשִׁים = *chefs de familles*. Les 2 derniers, de מְבִינִים = *ceux qui font comprendre* (cf. Néh. 8. 7, 9), c'est-à-dire : instructeurs, chargés d'expliquer la loi. Aucune preuve n'existe en faveur de l'hypothèse qui voit dans ce mot le titre d'une classe spéciale de « maîtres » distincts des prêtres et des Lévites, qui auraient été chargés d'expliquer la loi parmi les Juifs de Babylonie (Bertholet).

[3] Localité inconnue. Peut-être le mot *lieu* ou *localité* qui l'accompagne désignait-il spécialement un *haut-lieu* où se trouvait un sanctuaire, et par conséquent des Lévites. Les Juifs de Babylonie, comme ceux d'Egypte (cf. papyrus d'Eléphantine), pouvaient avoir eu des sanctuaires de YHWH en terre étrangère. Les LXX ont curieusement traduit ce nom propre en un nom commun de même étymologie : εν αργυριῳ = *sur l'argent* du lieu (racine כֶּסֶף = argent). Iddo aurait été en somme le chef de la trésorerie du lieu (?).

[4] Le texte porte : *à Iddo son frère les Netinim.* Il faut lire : *à Iddo et à ses frères les Netinim* (Vulgate). La lecture proposée parfois (Torrey) : *à Iddo mon frère*, suggérerait qu'Esdras avait un frère, ce dont nous n'avons aucune preuve. Quant au mot *les Netinim*, désignant des serviteurs subalternes du sanctuaire, on est surpris de le trouver ici à côté du chef Iddo, qui devait être d'un autre rang social que ceux-ci. Plusieurs (Siegfried, Bertholet) estiment que ce mot est une note marginale à éliminer, et qui s'appliquerait par exemple aux serviteurs de la maison de Dieu. Mais on pourrait le conserver, soit en y voyant un nom qui ne désignerait pas seulement des serviteurs subalternes, mais aussi des Lévites ou des prêtres; soit en lisant le Ketib du texte נְתוּנִים = *ceux qui étaient donnés*, c'est-à-dire ceux qui étaient fixés, installés dans ce lieu (Rudolph); soit encore, en lisant la conjonction *et*, devant ce mot (cf. 1 Esdras 8. 45) = *et les Netinim*, qui seraient ainsi distingués des frères d'Iddo.

*ses frères et leurs fils, au nombre de 20,* (20) *et parmi les Netinim (que David et les chefs avaient donnés pour le service des Lévites)* [1], *220 Netinim, eux tous pointés par leurs noms.*

(21) *Là, auprès du fleuve Ahawa, je proclamai un jeûne pour nous humilier devant notre Dieu, afin de lui demander un heureux voyage pour nous, pour nos enfants et pour tous nos biens.* (22) *Car j'avais honte de demander au roi une troupe et des cavaliers pour nous aider contre l'ennemi, au cours du voyage; en effet, nous avions dit au roi ceci: « La main de notre Dieu est pour le bien sur tous ceux qui le cherchent, mais sa force et sa colère sont sur ceux qui l'abandonnent. »* (23) *Et nous jeûnâmes et nous invoquâmes notre Dieu pour cela, et il nous entendit.*

(24) *Puis je choisis douze d'entre les chefs des prêtres, et* [2] *Shérébyah,* Hashabyah *et avec eux, dix de leurs frères.* (25) *Je pesai, pour eux, l'argent et l'or et les ustensiles, offrande* [3] *pour la maison de notre Dieu qu'avaient apportée le roi, ses conseillers, ses chefs et tous les Israélites qui se trouvaient (là);* (26) *et je pesai dans leurs mains 650 talents d'argent, des ustensiles d'argent pour 100 talents, 100 talents d'or* [4], (27) *20 coupes d'or pour 1000 dariques* [5], *2 beaux ustensiles d'airain doré, précieux comme l'or.*

(28) *Je leur dis: « Vous êtes consacrés à YHWH, ces ustensiles sont sacrés et l'argent et l'or sont une offrande volontaire à YHWH, le Dieu de vos pères;* (29) *veillez et gardez (les) jusqu'à ce que vous les pesiez en face des chefs des prêtres et des Lévites, et des chefs de famille d'Israël, à Jérusalem, dans les chambres de la maison de YHWH. »*

(30) *Alors les prêtres et les Lévites reçurent ce qui avait été pesé d'argent, d'or et d'ustensiles, afin de l'amener à Jérusalem, à la maison de notre Dieu* [6].

(31) *Nous partîmes du fleuve d'Ahawa le 12 du premier mois, pour aller à Jérusalem. La main de notre Dieu fut sur nous et nous préserva de la main de l'ennemi et de quiconque aurait tendu un piège sur la route.* (32) *Nous arrivâmes à Jérusalem et nous nous y reposâmes trois jours.* (33) *Le quatrième jour, nous pesâmes l'argent, l'or et les ustensiles dans la maison de notre Dieu, entre les mains de Merémot, fils de Ouryyah, le prêtre, et avec lui Ele'azar fils de Pinhas, et avec eux Yozabad fils de Yéshoua' et No'adyah fils de Binnouï, les Lévites.*

[1] Malgré l'accord des LXX et de 1 Esdras, le membre de phrase *que David et les chefs... pour le service des Lévites* est probablement une addition faite après coup pour expliquer le mot Netinim (de la racine נָתַן = donner) comme désignant les hommes que David avait *donnés* comme aide aux Lévites. Le caractère tardif de cette phrase apparaît surtout dans l'emploi du pronom relatif שֶׁ qui est le seul exemple dans les livres d'Esdras-Néhémie, et qui est d'usage tardif.

[2] Il faut très certainement lire avec 1 Esdras 8. 54 la conjonction *et* devant les deux noms propres. Il y a ainsi les deux groupes, d'abord les prêtres et ensuite les Lévites, ce qui est tout à fait conforme aux v. 18-20 où les deux personnages nommés sont désignés comme Lévites et non comme prêtres.

[3] Le mot traduit ici par *offrande* est presque exclusivement employé pour désigner les offrandes rituelles et cultuelles, en faveur des prêtres ou du Temple, dans les textes postexiliques.

[4] L'énumération des sommes d'argent et des ustensiles précieux est peu claire: *et des ustensiles d'argent 100 pour talents.* On peut comprendre: *100 pour la valeur en talents,* donc: pour une valeur de 100 talents. Certains supposent qu'une indication de chiffre manque ici: *100 ustensiles d'argent du poids de ... talents* (B.C., Siegfried), ou encore qu'il faut lire le duel: *pour 2 talents* (Bewer, Rudolph, Galling).

[5] La *darique* était une pièce de monnaie qui avait cours dans l'empire perse. L'origine en est discutée, mais la forme du mot est certainement postérieure à celle du mot d'Esdras 2. 69, qui correspond à la *drachme.* La seconde partie du verset est peu satisfaisante du point de vue grammatical. Il est difficile de rétablir le texte avec exactitude et la traduction proposée est approximative. Elle nous paraît néanmoins plus prudente que les tentatives de correction faites par quelques critiques (Siegfried, B.C. etc.).

[6] Sorte de conclusion des versets précédents. Il ne peut s'agir des prêtres et des Lévites de Jérusalem qui reçurent les objets et l'or de la main des compagnons d'Esdras (Siegfried). Ceux-là n'apparaissent qu'au v. 33 et la fin du v. 30 est suffisamment explicite: *pour le faire venir à Jérusalem.*

(34) *Tout fut compté et pesé, et le poids total fut mis par écrit. En ce temps-là* [1], (35) *ceux qui revinrent de l'exil* [2], *les fils de la captivité, offrirent en holocauste pour le Dieu d'Israël: 12 taureaux pour tout Israël, 96 béliers, 77 agneaux, 12 boucs pour le péché, le tout en holocauste à YHWH* [3]. (36) *Puis ils donnèrent les ordonnances du roi aux satrapes du roi et aux gouverneurs* [4] *de « l'au-delà du fleuve », qui aidèrent le peuple et la maison de Dieu.*

## Le voyage : préparatifs, départ et arrivée a Jérusalem (chap. 8. 15-36)

Les préoccupations d'Esdras apparaissent clairement dans ces passages : elles sont essentiellement d'ordre religieux. Le texte, extrait des mémoires d'Esdras avec quelques retouches rédactionnelles du Chroniqueur, nous montre comment et dans quel but le voyage de la caravane d'Esdras s'accomplit vers Jérusalem.

D'abord souci d'avoir des *Lévites* : leur absence est un obstacle au départ. Il est indispensable qu'il y en ait quelques-uns. Etant donné le rôle que nous leur verrons tenir au chapitre 8 de Néhémie pour la lecture et l'explication de la loi (et non les prêtres), on comprend la nécessité de leur présence.

Puis en ce qui concerne *les prêtres*, Esdras en choisit 12. Le chiffre est certainement voulu pour correspondre aux douze tribus d'Israël. formant la communauté religieuse idéale que le réformateur désirait reconstituer.

Leur fonction est en premier lieu d'apporter au Temple les ustensiles et l'argent destinés au *culte*. Le soin avec lequel les v. 24-30 et 33-35 insistent sur les détails de ces objets et des sacrifices offerts à l'Eternel est la preuve de l'importance attachée par Esdras à sa mission religieuse, quelle que soit par ailleurs la mission administrative officielle dont il a été chargé par le roi.

Enfin, *le jeûne* et *la prière* (v. 21) et l'expression *la bonne main de notre Dieu*, ainsi que le refus de solliciter une escorte du roi, puisque Dieu les protégeait, donnent l'arrière-plan religieux et théologique sur lequel se dessinent ces événements qui resteront dans la tradition juive comme l'un des moments culminants de la vie religieuse du judaïsme postexilique.

[1] Ce verset constitue une transition entre un fragment des mémoires d'Esdras (les versets précédents sont à la 1re personne du pluriel) et des remarques du rédacteur à la 3e personne (v. 35, 36). Un indice de cette liaison apparaît dans les deux derniers mots : *en ce temps-là* qui terminent le v. 34, alors que dans le grec ils commencent le v. 35, ce qui paraît plus logique.

[2] Le début du verset insiste sur le fait que ce sont les exilés revenus de captivité qui offrent des sacrifices (et non les autres). La phrase est évidemment un peu lourde et a été allégée dans le grec et 1 Esdras, qui suppriment : *les fils de la captivité* comme redite des mots : *ceux qui revinrent de l'exil.*
Quelques commentateurs (Siegfried, Hölscher) suivent le grec et voient dans ces mots une glose à éliminer. A noter la lecture proposée par Rudolph (cf. Ehrlich) וּבְבֹאָם = et *à leur arrivée* (de la captivité) au lieu de הַבָּאִים = *ceux qui revinrent* (de la captivité), ce qui supprime la répétition, mais reste une supposition.

[3] Les chiffres relatifs aux sacrifices dénotent le souci rituel du rédacteur qui a pu utiliser des documents remontant aux mémoires d'Esdras. Ces chiffres sont des multiples de 12 (les 12 tribus, c'est-à-dire *tout* le peuple), sauf 77 qui est un multiple de 7 (à moins qu'il n'y ait ici une erreur de texte, car 1 Esdras porte le chiffre 72). Ces sacrifices sont à la fois des sacrifices d'actions de grâces et des sacrifices pour le péché, sans qu'une classification soit proposée, puisque tout a été offert en *holocauste à YHWH*, d'après les dernier mots du verset.

[4] Le mot *satrape* désignait un fonctionnaire perse, tandis que le mot *gouverneur* (*péah*) était d'origine babylonienne. La juxtaposition de ces deux mots d'origine différente a fait croire à une glose explicative soit pour l'un, soit pour l'autre, mais dans Esther (3. 12; 8. 9; 9. 3) et Daniel (3. 2-27) ces deux mots sont employés également côte à côte. Le mot babylonien semble avoir été maintenu en usage à l'époque perse et désignait vraisemblablement des gouverneurs subalternes, soumis aux satrapes.

## Humiliation et prière d'Esdras (chap. 9)

### CHAPITRE IX

(1) *Quand ces choses furent achevées, les chefs s'approchèrent de moi pour me dire: «Le peuple d'Israël, les prêtres et les Lévites ne se sont pas séparés des peuples des pays; (ils ont agi) d'après leurs abominations* [1] *(qui sont celles) des Cananéens, des Hittites, des Perizziens, des Jébusiens, des Ammonites, des Moabites, des Egyptiens et des Amoréens* [2]. (2) *Car ils ont pris de leurs filles pour eux et pour leurs fils, et la race sainte a été mélangée aux peuples des pays. Les chefs et les magistrats ont été les premiers à accomplir cette mauvaise action.* »

(3) *Lorsque j'entendis cela, je déchirai mon vêtement et mon manteau, je m'arrachai les cheveux de la tête et les poils de la barbe, et je m'assis bouleversé.* (4) *Auprès de moi s'assemblèrent tous ceux qui tremblaient à cause des paroles du Dieu d'Israël, au sujet de cette mauvaise action des exilés, et moi, je restai assis bouleversé jusqu'à l'offrande du soir* [3]. (5) *A l'offrande du soir, je me relevai de mon humiliation, avec mon vêtement et mon manteau déchirés* [4], *je tombai à genoux, j'étendis mes mains vers YHWH mon Dieu,* (6) *et je dis:* « *Mon Dieu, je suis dans la honte et dans la confusion pour lever ma face vers toi, mon Dieu, car nos inquiétudes se sont multipliées par-dessus nos têtes et notre faute s'est élevée jusqu'aux cieux.* (7) *Depuis les jours de nos pères jusqu'à ce jour, nous sommes grandement coupables et à cause de nos iniquités, nous, nos rois, et nos prêtres* [5], *nous sommes livrés aux mains des rois des nations, à l'épée, à la captivité, au pillage et à la confusion de la face, comme en ce jour.* (8) *Et maintenant, depuis un moment, la grâce de YHWH, notre Dieu (s'est manifestée) en faisant subsister pour nous un reste de réchappés et en nous donnant un refuge* [6] *dans son saint lieu, afin que notre Dieu éclaire nos yeux et nous rende un peu de vie dans notre servitude.* (9) *Car nous sommes esclaves, mais dans notre servitude, notre Dieu ne nous a pas abandonnés; il a étendu sur nous sa miséricorde en face des rois de Perse, pour nous rendre la vie, pour relever la maison de notre Dieu, pour redresser ses ruines et pour nous donner une muraille* [7] *en Juda et à Jérusalem.*

[1] *D'après leurs abominations* signifie sans doute: comme leurs abominations l'eussent exigé (B.C.). Quelques-uns corrigent d'après 1 Esdras en: *loin de leurs abominations,* מְתּוֹעֲבוֹתֵיהֶם.

[2] *Et des Amoréens*: la plupart des exégètes corrigent avec 1 Esdras en: *et des Edomites* (הָאֱמֹרִי à lire הָאֲדֹמִי). Cependant cette liste de peuples est une liste traditionnelle reproduite par le Chroniqueur, et plusieurs des peuples n'existaient plus à son époque. On pourrait donc garder la mention des Amoréens, conforme aux anciens textes.

[3] *L'offrande du soir* avait lieu vers 3 h. de l'après-midi (la 9e heure), d'après Fl. Josèphe (*Ant. juives* XIV 4. 3).

[4] *Avec mon vêtement et mon manteau déchirés.* Plusieurs voient dans ces mots une glose, car il est peu probable qu'Esdras ait recommencé à déchirer une seconde fois ses vêtements (Bertholet, B.C.). Mais la phrase ne dit pas qu'il les déchire à nouveau. Elle signifie: *j'avais mes vêtements déchirés.*

[5] *Et nos prêtres*: la conjonction est ajoutée d'après le grec et 1 Esd.

[6] Litt.: *En nous donnant un piquet de tente.* Ce qui signifie: en nous accordant la possibilité de planter notre tente, donc d'avoir un refuge. Image qui subsiste de l'époque nomade. Un manuscrit a lu: un *reste* (יֶתֶר) au lieu d'*un piquet de tente*: יָתֵד.

[7] *Une muraille...* Ce verset est l'une des preuves qu'Esdras est arrivé à Jérusalem après les travaux de reconstruction de la muraille par Néhémie. Certains ont compris ce mot au sens figuré, mais le mot n'a jamais ce sens figuré. D'autres (Rudolph) ne tiennent pas ce verset comme probant, car il s'agit d'une muraille *en Juda* et à Jérusalem. Néhémie n'a pas reconstruit un mur autour de Juda. Mais la phrase peut signifier: *pour Juda* (cf. excursus sur la date d'Esdras par rapport à celle de Néhémie, p. 294).

(10) *Et maintenant, notre Dieu, que dirons-nous après cela? Car nous avons abandonné tes commandements* (11) *que tu as prescrits par l'intermédiaire de tes serviteurs les prophètes en ces mots: Le pays dans lequel vous entrez pour en prendre possession est un pays souillé par les souillures des peuples des pays, et par leurs abominations dont ils l'ont rempli d'un bout à l'autre dans leur impureté.* (12) *Maintenant, ne donnez pas vos filles à leurs fils et ne prenez pas leurs filles pour vos fils, et ne recherchez pas à jamais leur prospérité et leur bonheur, afin que vous soyez forts, que vous mangiez les biens du pays et que vous les laissiez pour toujours en héritage à vos fils.*

(13) *Après tout ce qui nous est arrivé, à cause de nos mauvaises actions et de notre grande faute, alors que toi, notre Dieu, tu as atténué nos iniquités* [1], *et tu nous a laissés des réchappés comme ceux-ci,* (14) *est-ce que nous recommencerions à mépriser tes commandements et à nous lier par le mariage à ces peuples abominables? Est-ce que tu ne t'irriterais pas contre nous jusqu'à nous détruire sans laisser un reste de réchappés?* (15) *YHWH, Dieu d'Israël, tu es juste* [2], *car nous restons un reste de réchappés, comme (c'est le cas) aujourd'hui. Nous voici devant toi, avec nos fautes, car on ne peut subsister devant ta face à cause de cela.* »

## Humiliation et prière d'Esdras (chap. 9)

Les chapitres 9 et 10 d'Esdras se tiennent étroitement l'un l'autre et relatent la réforme exécutée par Esdras au sujet des mariages entre juifs et étrangers.

Le chapitre 9 expose la situation et la douleur d'Esdras en apprenant ce qui se passe dans le peuple, à commencer par les chefs. Le style (1re pers. du sing.) nous amène à voir, en tout cas dans les v. 1-5 et peut-être aussi dans la prière d'humiliation (v. 6-15), un extrait des mémoires d'Esdras, utilisé et légèrement retouché par le Chroniqueur (v. 16 par exemple). Nous ne croyons pas que ce récit soit une légende construite par le Chroniqueur d'après le récit de la réforme de Néhémie (chap. 13) sur le même sujet des mariages mixtes (ainsi Hölscher).

Cette question des mariages avait une très grande importance pour le judaïsme ancien. Si dans l'ancien Israël, les mariages avec des femmes étrangères n'étaient pas prohibés (cf. les récits des patriarches, des Juges, etc.), on se rendit compte peu à peu, à la suite de la prédication des prophètes, et à l'époque où l'influence de la religion cananéenne se faisait grandement sentir, que ces mariages étaient dangereux pour la pureté de la religion d'Israël. Les femmes gardaient leurs cultes, leurs idoles, leurs croyances, et les enseignaient à leurs enfants. Il était donc nécessaire de réagir contre une coutume qui risquait de désagréger la religion d'Israël, et le Deutéronome insiste sur ce danger et sur la transgression de la loi de Dieu causée par ces mariages (cf. 7. 1 ss). Esdras n'a donc pas innové en s'occupant de ce problème; il n'a fait que revenir à l'ancienne loi, tombée souvent en désuétude.

[1] Cette traduction est approchée. On pourrait aussi traduire: *tu as ménagé* (la punition) *au-dessous de nos iniquités*, ou: *tu as montré de l'indulgence en dépit de nos iniquités* (Rabb.). Quelques-uns corrigent le verbe חָשַׂךְ en חָשַׁב et traduisent: *tu as estimé* (ou compté) *au-dessous de nos iniquités* (Gesenius, d'après quelques manuscrits, et la version grecque).

[2] Non la justice de Dieu qui l'a conduit à punir son peuple, mais sa justice dans le sens de sa *grâce*, qui a permis qu'un reste du peuple subsistât.

La stupeur, la tristesse, les gestes solennels qu'il accomplit (il déchire ses vêtements, il reste assis prostré jusqu'à l'offrande du soir) montrent combien il avait à cœur un retour à la pureté de la vie religieuse des Juifs. Mais s'il se place sur le terrain religieux, il envisage aussi la question sur le terrain racial: la race sainte ne doit pas avoir un sang mêlé à celui des païens. On a bien raison de noter (comme Rudolph) que la question *raciale* joue un rôle aussi grand que la question *religieuse*, pour Esdras (cf. 9. 2). La race doit être conservée pure de tout élément étranger.

L'affliction d'Esdras s'exprime surtout par la belle prière des v. 6-15. Par son contenu, elle coïncide parfaitement avec le contexte, bien que le péché du peuple ne soit pas désigné expressément; il y est question des infidélités et des transgressions du peuple, dans le passé et dans le présent.

Le caractère liturgique de cette prière est beaucoup moins marqué que dans la prière de Néhémie 9. Toutefois, si Esdras commence à parler individuellement (*Mon Dieu je suis dans la honte...*) aussitôt après il s'identifie et se solidarise entièrement avec son peuple, et la prière devient collective (*nos iniquités se sont multipliées*).

Le déroulement des idées suit l'ordre traditionnel des prières d'humiliation et de confession des péchés dans l'Ancien Testament: Esdras rappelle les désobéissances du peuple dans le passé, *depuis le temps des pères jusqu'à ce jour* (v. 7), puis la colère de Dieu qui a châtié son peuple, et la grâce qu'il vient de montrer en permettant à un reste de revenir à Jérusalem (v. 8). Si l'état actuel du peuple n'est pas encore pleinement satisfaisant (*nous sommes esclaves...*, v. 9), la faveur des rois de Perse a permis pourtant de rebâtir le Temple et la muraille, et de rendre la vie à la communauté des croyants juifs. Ensuite vient un rappel de la loi *donnée par les prophètes* au sujet de l'interdiction de contracter des mariages avec les étrangers (allusion au Deutéronome). Que signifie le mot *prophètes* ici? Sont-ce les grands prophètes de l'Ancien Testament? Mais aucun n'a donné de loi sur cette question (celui qui en parle explicitement, Malachie, est postérieur, ou tout au moins contemporain de la restauration). Par ce mot de *prophètes*, Esdras veut probablement parler des hommes de Dieu et des écrivains qui ont donné les lois: Moïse, les écrivains deutéronomistes, etc.

Enfin la prière se termine sur un mode d'exhortation et d'appel au peuple. Est-ce encore une prière? Le dernier verset le rappelle, mais les v. 13-14 n'ont plus guère l'aspect d'une prière. Il ne faut pas oublier que si Esdras a reproduit cette prière dans ses mémoires, il l'a fait par écrit, et non spontanément. Il a pu donner à des formules de prière une forme d'exhortation qu'il a dû prononcer devant le peuple plus d'une fois.

## Réforme d'Esdras au sujet des mariages avec des étrangères (chap. 10)

### CHAPITRE X

(1) *Comme Esdras priait et confessait ses péchés en pleurant, prosterné devant la maison de Dieu, une assemblée très nombreuse d'entre les Israélites, hommes, femmes et enfants, se réunit auprès de lui, car le peuple versait d'abondantes larmes.* (2) *Alors Shekanyah, fils de Yehièl, l'un des fils d''Elam, prit la parole et dit à Esdras: « Nous avons mal agi contre notre Dieu, et nous avons épousé des femmes étrangères (venant) des peuples du pays. Mais*

*maintenant il y a (encore) une espérance pour Israël, à ce sujet.* (3) *Nous ferons, dès maintenant, une alliance avec notre Dieu, pour renvoyer toutes les femmes*[1] *et leurs enfants, d'après le conseil de mon seigneur*[2] *et de ceux qui craignent le commandement de notre Dieu. Il sera fait selon la loi !* (4) *Lève-toi, car la chose te concerne, et nous sommes avec toi. Fortifie-toi et agis !* »

(5) *Alors Esdras se leva et fit jurer les chefs des prêtres, des Lévites et de tout Israël, d'agir comme il avait été dit; et ils jurèrent.* (6) *Esdras se leva du lieu où il était, en face de la maison de Dieu; il alla vers la chambre de Yehohanan, fils d'Elyashib. Il y alla*[3] *et ne mangea pas de pain et ne but pas d'eau, car il s'affligeait de la mauvaise action des exilés.*

(7) *On fit annoncer en Juda et à Jérusalem que tous les fils de la captivité devaient se rassembler à Jérusalem.* (8) *Quiconque ne viendrait pas dans les trois jours, selon le conseil des chefs et des anciens, aurait tous ses biens frappés d'interdit*[4], *et lui-même serait exclu de l'assemblée des exilés.*

(9) *Alors, tous les hommes de Juda et de Benjamin s'assemblèrent à Jérusalem, dans les trois jours; c'était le vingtième jour du neuvième mois. Tout le peuple demeura sur la place de la maison de Dieu, tremblant à cause de la circonstance et à cause de la pluie*[5]. (10) *Esdras, le prêtre, se leva et leur dit : «Vous avez mal agi en prenant des femmes étrangères et en accroissant (ainsi) le péché d'Israël.* (11) *Maintenant, confessez-vous à YHWH, le Dieu de vos pères, et faites sa volonté. Séparez-vous des peuples du pays et des femmes étrangères.* » (12) *Toute l'assemblée répondit et dit d'une voix forte : « C'est vrai ! à nous de faire comme tu le dis !* (13) *Mais le peuple est nombreux, et c'est le temps des pluies ; on ne peut pas se tenir dehors. L'affaire n'est pas celle d'un jour ou deux, car nous sommes nombreux à avoir péché, dans cette circonstance.* (14) *Nos chefs se tiendront donc là pour toute l'assemblée, et tous ceux qui dans nos villes ont pris des femmes étrangères viendront aux temps fixés, et avec eux les anciens de chaque ville et ses juges, jusqu'à ce que la colère de notre Dieu se détourne de nous, au sujet de cette affaire.* »

(15) *Cependant Yonatan, fils de 'Assahel et Yahzeyah fils de Tiqwah s'opposèrent à cela, et Meshoullam et Shabtaï le Lévite furent avec eux*[6]. (16) *Mais les fils de la captivité agirent comme on avait dit. Esdras, le prêtre, choisit des hommes*[7], *chefs de familles, pour chaque famille, tous désignés selon leurs noms, et ils siégèrent le premier jour du dixième*

[1] Il ne s'agit pas de renvoyer *toutes* les femmes, mais seulement les femmes *étrangères*. Peut-être avec le grec faut-il lire : *toutes nos femmes étrangères*...

[2] *De mon seigneur*, c'est d'Esdras qu'il est question, non du Seigneur Dieu (lire אֲדֹנִי et non אֲדֹנָי).

[3] Le verbe *aller* est répété 2 fois. Plusieurs préfèrent corriger le second en : *et il passa la nuit*... וַיָּלֶן et non וַיֵּלֶךְ).

[4] *Frappés d'interdit* : non la destruction totale comme dans l'ancien Israël, mais la consécration au Temple, par le don total des biens de ceux qui auraient transgressé l'ordre.

[5] Le 9e mois tombe à la saison d'hiver (novembre-décembre), donc dans la période des pluies.

[6] Sorte de parenthèse dont le sens ne fait pas de doute : il y eut quelques hommes qui s'opposèrent à Esdras. Néanmoins plusieurs traduisent autrement et voient dans les hommes mentionnés ici des *aides* pour Esdras, non des opposants. Mais l'expression signifie bien *se tenir contre* (עָמַד עַל־).

[7] Le texte dit : *On choisit Esdras, le prêtre, des hommes*... ce qui surprend puisque c'est Esdras qui a donné les ordres. Avec 1 Esdras (on lira plutôt) : *Esdras fit choisir pour lui des hommes* (וַיַּבְדֵּל et non וַיִּבָּדְלוּ).

*mois pour examiner l'affaire* [1]. (17) *Et pour tous les hommes qui avaient pris des femmes étrangères, ils terminèrent le premier jour du premier mois* [2].

(18) *On trouva, parmi les fils des prêtres qui avaient pris des femmes étrangères: parmi les fils de Yéshoua', fils de Yotsadaq et ses frères: Ma'aseyah, Eli'ezer, Yarib et Guedalyah.* (19) *Ils s'engagèrent à renvoyer leurs femmes, et à offrir un bélier pour la réparation de leur faute.* (20) *Parmi les fils de Immer:* Hanani *et Zebadyah.* (21) *Parmi les fils de* Harim*: Ma'aseyah, Eliyah, Shema'yah, Yehiel et 'Ouziyah.* (22) *Parmi les fils de Pashhour: Elyo'enaï, Ma'aseyah, Ishma'el; Netanel, Yozabad, et El'asah.*

(23) *Parmi les Lévites: Yozabad, Shim'i, Qélayah — ou Qelita — Petahyah, Yehoudah, et Eli'ezer.*

(24) *Parmi les chantres: Elyashib (et Zakkour)* [3].
*Parmi les portiers: Shalloum, Telem et Ouri.*

(25) *Parmi les Israélites: parmi les fils de Par'osh: Ramyah, Izziyah, Malkiyah, Miyamin, El'azar, Mikayah* [4], *et Benayah.* (26) *Parmi les fils d''Elam: Mattanyah, Zekaryah, Yehiel, 'Abdi, Yerémot, et Eliyah.* (27) *Parmi les fils de Zattou: Elyo'enaï, Elyashib, Mattanyah, Yerémot, Zabad et 'Azizah.* (28) *Parmi les fils de Bébaï: Yehohanan,* Hananyah, *Zabbaï, 'Atlaï.* (29) *Parmi les fils de Bani: Meshoullam, Mallouk, 'Adayah, Yashoub, Sheal, Yeramot.* (30) *Parmi les fils de Pahat-Moab: 'Adna, Kelal, Benayah, Ma'aseyah, Mattanyah, Betsalel, Binnouï, Menashsheh.* (31) *Parmi les fils de* Harim*: Eli-'ezer, Ishshiyah, Malkiyah, Shema'yah, Shim'on,* (32) *Benjamin, Mallouk, Shemaryah.* (33) *Parmi les fils de* Hashoum*: Mattnaï, Mattattah, Zabad, Eliphélèt, Yerémaï, Menash-shèh, Shim'i.* (34) *Parmi les fils de Bani: Ma'adaï, 'Amram, Yoel* [5], (35) *Benayah, Bedyah, Kelouhi,* (36) *Wanyah, Merémot, Elyashib,* (37) *Mattanyah, Mattnaï, et Ya'asaw.* (38) *Parmi les fils de Binnouï* [6]*: Shim'i,* (39) *Shélémyah, Natan, 'Adayah,* (40) *Maknadbaï* [7], *Shashaï, Sharaï,* (41) *'Azarel, Shélémyahou, Shemaryah,* (42) *Shalloum, 'Amaryah, Yoseph.* (43) *Parmi les fils de Nebo: Ye'iel, Mattityah, Zabad, Zebinah, Yaddaw, Yoel, Benayah.*

(44) *Tous ceux-là avaient pris des femmes étrangères, et ils renvoyèrent loin d'eux leurs femmes et leurs enfants* [8].

[1] *Pour examiner.* Le texte porte, d'une façon surprenante, le mot: *pour Darius* (לְדָרְיוֹשׁ) au lieu du verbe לִדְרֹשׁ *pour chercher, examiner.* Darius n'a rien à faire ici.

[2] La réforme dura donc trois mois: du 1er jour du 10e mois au 1er jour du 1er mois (de l'année suivante).

[3] Le grec ajoute le nom de Zakkour qui manque dans le T.M.

[4] *Mikayah* d'après le grec, car le T.M. répète une 2e fois le nom de Malkiyah qui vient d'être cité.

[5] Le texte porte *Ouel* par erreur.

[6] *Parmi les fils de Binnouï.* Le T.M. dit: *et Bani et Binnoui*, faute pour מִבְּנֵי בִּנּוּי.

[7] *Maknadbaï.* Ce nom exceptionnel est peut-être une altération des mots: *parmi les fils de Zakkaï* (Rudolph), ou parmi les fils de *Azzour* (B.C.), d'après 1 Esdras.

[8] La fin du v. 44 porte: *et il y avait d'eux des femmes, et ils eurent des fils.* Mais cette phrase n'offre aucun sens. 1 Esdras traduit d'une façon qui fait supposer une altération du T.M. qu'on peut restituer, avec la plupart des critiques, de la façon suivante: *et ils renvoyèrent les femmes et les enfants.*

### Réforme d'Esdras au sujet des mariages avec des étrangères (chap. 10)

Après la confession des péchés et la prière d'Esdras, la réforme relative aux mariages avec les femmes étrangères est décidée en accord avec la grande majorité du peuple et des chefs. Les v. 1-17 du chap. 10 nous racontent, d'une façon vivante, comment la chose fut exécutée.

Tout d'abord, le sentiment du peuple venu à la conviction d'avoir péché et prêt à remédier à la situation présente (v. 1-6). Ensuite, la décision d'Esdras de convoquer une assemblée de tout le peuple pour examiner l'affaire: dans les trois jours, toutes les familles de Juda devaient être représentées à Jérusalem, ce qui implique des distances relativement réduites autour de la capitale. La sanction annoncée pour les défaillants est sévère: l'interdit pour ses biens et l'exclusion de l'assemblée pour les personnes elles-mêmes. Il ne nous est rien dit, ensuite, sur l'application de cette sanction, ou sur son inutilité.

Le jour de l'assemblée, dans l'émotion générale et sous la pluie, on constate qu'il n'est pas possible d'accomplir aussitôt la promesse à laquelle on s'est engagé. Il y a à cela plusieurs raisons: le mauvais temps, le grand nombre, l'impossibilité de faire cette réforme en 2 ou 3 jours. Une commission est donc créée qui va siéger trois mois exactement pour examiner tous les cas où le mariage avec des femmes étrangères nécessitait le renvoi de ces femmes et de leurs enfants. Une indication intéressante, et qui prouve bien le caractère historique du récit (un rédacteur ne l'aurait guère imaginée), est celle du v. 15: quelques hommes ne sont pas d'accord. Ce sont les seuls, dans tout le peuple; on connaît leurs noms. Ils ont eu le courage de ne pas suivre la masse. Nous avons là l'indice que pour Esdras, pas plus que pour Néhémie, l'action réformatrice ne s'est accomplie sans résistance et sans hostilité de certains. Ici, ce seul verset n'est pas assez explicite pour que nous sachions comment et en quoi ils ont fait de l'opposition, et ce qui est advenu d'eux.

La réforme est radicale; pas de compromis possible. C'est le renvoi pur et simple des femmes étrangères et de leurs enfants. Dans quelle mesure cette opération s'est-elle effectuée calmement et sans difficulté? Nous ne pouvons le savoir. Le Chroniqueur ne nous a gardé qu'une liste (v. 18-44) des noms de famille (membres du clergé et laïcs) frappés par la réforme d'Esdras.

Il est très probable que cette liste est incomplète. Les 109 ou 114 noms (selon les corrections du T.M.) qui y figurent ne semblent pas devoir être une statistique totale, car ce serait très peu de choses dans l'ensemble du peuple, et ce petit nombre n'aurait guère provoqué la grande stupeur et l'humiliation profonde d'Esdras. De plus, si la commission a siégé trois mois pour examiner une centaine de cas (un peu plus d'un par jour), cela semble excessif. Nous pouvons admettre que cette liste est celle des principales familles, mais que beaucoup d'autres ne sont pas mentionnées ici.

Remarquons enfin que ce chapitre 10 parle d'Esdras à la 3e personne, ce qui nous indique que le Chroniqueur a dû, pour le rédiger, utiliser les mémoires d'Esdras, sans les citer exactement. Néanmoins, les détails fournis, la mention de la pluie, des opposants et les noms des prêtres et Lévites coupables d'avoir aussi épousé des femmes étrangères, nous empêchent de voir dans ce chapitre une composition littéraire fictive du Chroniqueur.

# LIVRE DE NÉHÉMIE

## Prière de Néhémie à la suite de mauvaises nouvelles reçues de Jérusalem (chap. 1)

### CHAPITRE PREMIER

(1) *Paroles de Néhémie, fils de* Hakalyah... [1]

*Et voici, au mois de Kislev de la vingtième année* [2], *j'étais à Suse la ville forte,* (2) *et* Hanani, *un de mes frères, arriva de Juda, lui et quelques hommes; je les interrogeai au sujet des Juifs réchappés, qui étaient restés de la captivité, et au sujet de Jérusalem.* (3) *Ils me dirent: « Les survivants qui restent de la captivité* [3], *là-bas dans la province, sont dans une grande détresse et dans la honte; la muraille de Jérusalem a des brèches* [4], *et ses portes sont brûlées par le feu. »* (4) *Lorsque j'entendis ces paroles, je m'assis, je pleurai et je fus dans l'affliction pendant plusieurs jours. Puis, je jeûnai et priai en présence du Dieu des cieux.*

(5) *Je dis: « Ah! YHWH, Dieu des cieux, Dieu grand et redoutable, celui qui garde l'alliance et la miséricorde envers ceux qui l'aiment et qui observent ses commandements,* (6) *que ton oreille soit donc attentive et que tes yeux soient ouverts pour écouter la prière de ton serviteur que je t'adresse en ce moment, jour et nuit, pour les fils d'Israël tes serviteurs, en confessant les péchés des fils d'Israël; car nous avons péché contre toi; moi et la maison*

[1] Les premiers mots peuvent avoir été pris dans le titre même des Mémoires de Néhémie, utilisés par le Chroniqueur. Ils forment une suscription au livre tout entier, telle qu'on n'en trouve aucune autre semblable dans les livres historiques de l'Ancien Testament, puisqu'elle désigne le nom de l'auteur. *Les paroles...* doivent s'entendre plutôt des faits et gestes, des actes de Néhémie, et non de ses discours, car il s'agit d'un récit. *Néhémie* (*YHWH* console נִחֵם יהוה) ne se rencontre pas ailleurs que dans notre livre, mais désigne trois personnages distincts: un contemporain de Zorobabel (Néh. 7. 7 = Esd. 2. 2), un fils d'ʿAzbouq (Néh. 3. 16) et le fils de *H*akaliah (1. 1; 10. 2; 12. 26, etc.). D'où la nécessité de préciser par l'indication du nom du père. *H*akaliah est inconnu de nous. Le grec porte Χελχεια.

[2] L'indication de la date n'est pas satisfaisante. Il est question de *la 20e année.* Par comparaison avec 2. 1, on sait que c'est la 20e année d'Artaxerxès (Artaxerxès I, 465-424) ou 445 environ. L'indication du mois présente une difficulté: le mois de *Kislev* (9e de l'année) vient après celui de *Nisan* (1er mois) dans le calendrier juif calqué sur celui des babyloniens. Or en 2. 1, nous sommes au mois de nisan de la 20e année. Les solutions proposées pour résoudre ce problème sont diverses: certains corrigent le texte et lisent par exemple ici: *au mois de kislev de la 19e année d'Artaxerxès...* (Haller, Rudolph). On pourrait aussi bien supposer que, dans 2. 1, le texte primitif portait la 21e année, au lieu de la 20e. D'autres y voient la preuve d'un désordre chronologique dû au Chroniqueur (ou à un glossateur) et rejettent l'authenticité de 1. 1 et 2. 1 (Hölscher). Peut-être est-il suffisant d'admettre que l'ancien calendrier israélite qui faisait commencer l'année au 7e mois (septembre-octobre) était encore utilisé par les Juifs en exil. Dans ce cas kislev se placerait avant le nisan de la même année.

[3] Les mots: *les Juifs réchappés qui étaient restés de la captivité,* s'appliquent à ceux qui étaient repartis de la terre d'exil pour retourner en Palestine, et qui s'y étaient réinstallés déjà depuis un certain temps. Il ne peut s'agir d'une allusion à ceux qui étaient restés en Palestine sans jamais avoir été en exil (Kosters, Hölscher). Ce verset ne laisse pas supposer qu'une importante caravane avait quitté le pays de la captivité récemment, ce qui serait le cas si Esdras et sa troupe étaient partis pour Jérusalem *avant* Néhémie. C'est une nouvelle preuve de l'antériorité de Néhémie par rapport à Esdras (Rudolph).

[4] *La muraille a des brèches* (mieux que: *est en ruine*, Segond, V.S.). Elle n'était donc pas entièrement détruite, mais très fortement endommagée. Les portes de bois étaient brûlées. Les événements qui ont provoqué ces dégâts ne sont pas ceux des années 587-586, déjà fort loin dans le passé, mais ceux d'un passé récent auquel Esd. 4. 6-23 fait allusion (cf. commentaire de ce passage).

*de mon père, nous avons péché.* (7) *Nous avons vraiment mal agi envers toi et nous n'avons pas gardé les commandements, les lois et les ordonnances que tu as prescrits à Moïse, ton serviteur.* (8) *Souviens-toi donc de la parole que tu as ordonné à Moïse ton serviteur de dire: Si*[1] *vous faites ce qui est mal, moi je vous disperserai parmi les peuples;* (9) *mais si vous revenez à moi et si vous gardez mes commandements et les mettez en pratique, quand même vos exilés seraient aux extrémités du ciel, je les rassemblerai de là et je les ferai venir vers le lieu que j'ai choisi pour y faire résider mon nom*[2]. (10) *Ils sont, eux, tes serviteurs, et ton peuple que tu as rachetés par ta grande force et par ta puissante main.* (11) *Ah! Seigneur, que ton oreille soit donc attentive à la prière de ton serviteur et à la prière de tes serviteurs qui prennent plaisir à craindre*[3] *ton nom. Fais donc réussir ton serviteur aujourd'hui et fais-lui trouver grâce en face de cet homme!*[4]

*J'étais alors échanson du roi*[5].

## Prière de Néhémie a la suite de mauvaises nouvelles reçues de Jérusalem (chap. 1)

En 445, près de cent ans après l'édit de Cyrus, le peuple juif est loin d'avoir reconstitué une collectivité unie et importante. Bon nombre de Juifs sont restés dans le pays de l'exil, sans être encore pour autant des captifs: ils se sont installés et vivent dans la société des étrangers avec parfois des situations enviables. Néhémie est un fonctionnaire royal de premier plan, puisque sa place implique la confiance du souverain; l'échanson était chargé de pourvoir aux vins de la table royale, mais il était très probablement chargé aussi de goûter toute boisson servie au roi, afin de déceler les tentatives d'empoisonnement. Dans quelle mesure l'exercice d'une telle fonction était-elle compatible avec la vie religieuse juive? Nous l'ignorons. Toujours est-il que les souverains païens de l'époque perse ne répugnaient pas à avoir à leur service des étrangers qui n'étaient ni de leur race ni de leur religion.

D'autres Juifs sont repartis à Jérusalem. Ils ont pris le chemin du retour, sans doute par petites caravanes, au cours des années qui suivirent l'édit de Cyrus et la reconstruction du Temple. Leur situation économique et morale est douloureuse. En face de l'hostilité des gens du pays (cf. Esd. 4-6), de la pauvreté des ressources naturelles, des manœuvres malveillantes des gouverneurs qui obtiennent un arrêté du roi à propos de la tentative de reconstruction des murailles de la capitale juive, ils traversent une période d'humiliation et de honte, au milieu de leurs ruines qui ne se relèvent pas. Ils forment peut-être le *reste* annoncé par les prophètes, les rescapés de l'exil, mais leur sort n'est guère enviable. Au loin, leurs compatriotes s'inquiètent de ce qu'ils deviennent.

[1] *Si* vous faites... La particule du conditionnel n'est pas dans le texte, mais implicite. Le grec et un manuscrit portent: *si*.

[2] Les expressions des v. 8-9 ont une grande ressemblance avec le style du Deutéronome, quoiqu'aucun texte précis de ce livre ne corresponde exactement à ces paroles de Moïse. La plus proche est celle de Dt. 30. 1-5. Le lieu choisi pour la résidence du nom de Dieu est le Temple de Jérusalem.

[3] Contraste dans les mots: prendre *plaisir à craindre* qui forment un paradoxe (Bertholet).

[4] *Cet homme*... C'est le roi Artaxerxès.

[5] *L'échanson* du roi était un personnage important. Les Juifs de Babylone avaient donc réussi souvent à parvenir aux plus hautes fonctions de la cour royale. La coutume exigeait que les fonctionnaires royaux fussent des eunuques (2. 6). Néhémie l'était-il? Rien ne le dit explicitement. Le grec porte, selon les manuscrits: οἰνοχόος (échanson) ou εὐνοῦχος (eunuque). La similitude des mots et la coutume ancienne ont pu faire passer de l'un à l'autre. Pour la religion juive, être eunuque était un déshonneur, sauf exception (Dt. 23. 1 et Ps. 127; par contre Es. 56. 3-5).

Le début de ce chapitre laisse entendre aussi que les contacts restaient établis entre le « pays » et ceux des terres lointaines. Des échanges pouvaient exister; les voyages n'étaient plus impossibles. Néhémie reçoit des informations précises d'un de ses frères et de quelques hommes venus de Juda. Ces derniers rapportent ce qu'ils ont vu et entendu. Faut-il supposer que Néhémie connaissait Jérusalem pour y avoir déjà été? Cette suggestion (faite par Haller) ne s'appuie sur aucun texte, mais n'est pas invraisemblable. De toute façon, qu'il y soit allé ou non, Néhémie connaît fort bien son pays et la ville de Jérusalem, comme on le verra par la suite.

*La personnalité* de Néhémie apparaît déjà, en ce premier passage, avec ses caractères marquants. Fonctionnaire d'un roi païen, il reste foncièrement juif de cœur. L'amour de son pays et de son peuple, en même temps que sa sensibilité, se manifestent dans l'émotion et la tristesse qu'il éprouve à l'annonce des mauvaises nouvelles de Jérusalem. Il est obsédé par la pensée de la honte où se trouve son pays; il s'afflige pendant de longues journées à l'idée que ses frères n'ont pu restaurer la ville du Temple; il porte le deuil et jeûne dans un esprit de repentance. Puis il prie et prend la décision d'agir lui-même.

*La prière* de Néhémie (v. 5-11a) a été contestée du point de vue de son authenticité (Batten, Mowinckel, Hölscher). On dit qu'il y a contradiction entre le verset 4 (Néhémie s'afflige pendant *plusieurs jours*) et le verset 11a (fais réussir *aujourd'hui*), mais le mot traduit par aujourd'hui peut se traduire aussi bien par : en ce moment, maintenant. On remarque que le mot : *YHWH*, et l'expression : *les fils d'Israël* ne font pas partie du vocabulaire habituel de Néhémie, et que la situation supposée par la prière ne cadre pas avec celle de Néhémie, car les Juifs ne sont plus en captivité loin de leur pays. Enfin le style de la prière est tellement conforme à celui du Deutéronome qui est, du reste, cité d'une façon très libre (v. 8-9 et Dt. 30. 1-5), et la ressemblance avec d'autres prières comme celles d'Esdras 9 et de Néhémie 9 est si visible, que l'on peut être tenté, en effet, de voir dans les versets 5-11 une prière d'un caractère secondaire intercalée par le rédacteur entre les v. 4 et 11b qui se suivent fort logiquement. Mais le caractère liturgique incontestable de cette prière, dans l'esprit du Deutéronome, ne suffit pas à prouver qu'elle soit une adjonction rédactionnelle. Pourquoi refuser de la placer dans la bouche de Néhémie ou sous sa plume? Il a pu, ici, prononcer ou conserver une prière liturgique qui exprimait la vie profonde des Juifs et leur foi en l'Eternel. Il montre comment, dans le culte, une prière générale pour la communauté peut s'achever par une demande particulière pour un sujet précis (v. 11) : le succès de sa démarche auprès du roi Artaxerxès. Ces raisons suffisent à expliquer les termes qui appartiennent à la liturgie et non au vocabulaire habituel de Néhémie, le cadre historique général différent de sa situation particulière et la ressemblance avec d'autres prières également liturgiques.

L'analyse interne des v. 5-11 est riche d'enseignements théologiques. En quelques formules concises, toute la foi au Dieu d'Israël y est indiquée; YHWH (le nom spécifique du Dieu d'Israël) est aussi le Dieu des cieux (expression en usage aussi chez les Perses). Il est à la fois le Dieu grand et redoutable, et celui qui fait preuve de bonté miséricordieuse envers ceux qui l'aiment (v. 5). Quoique infiniment supérieur à l'homme, il reste cependant tout proche comme une personne humaine qui ouvre ses yeux et prête l'oreille à la parole d'un serviteur. L'anthropomorphisme de l'ancienne religion d'Israël ne disparaîtra jamais complètement de la piété juive (v. 6). De plus, c'est le Dieu de l'alliance avec Moïse qui a donné sa loi et annoncé sa promesse : s'il châtie l'infidélité de ceux qui oublient ses commandements, il agira avec une immense bonté envers ceux qui lui sont

fidèles; il les rassemblera et les ramènera dans la terre promise où réside son nom, suivant le libre choix qu'il a fait de ce lieu saint qu'est Jérusalem avec son Temple (v. 8-9). Il est le Dieu du salut et de la délivrance, dans le passé comme dans le présent, pour racheter son peuple (v. 10); en face d'un tel Dieu, que peut faire le peuple, sinon s'humilier, confesser ses fautes, implorer la grâce et le pardon? La prière est à la fois individuelle et collective (comme toute liturgie) et nous remarquons le « je » et le « nous » qui alternent. Néhémie exprime sa solidarité avec son peuple: nous avons péché, nous les fils d'Israël, et moi et la maison de mon père (v. 6). Le péché a été l'oubli des commandements (v. 7), mais l'espérance reste attachée au souvenir que Dieu saura garder de son pardon et de ses promesses (v. 8). L'attitude du fidèle sera celle du croyant qui trouve son seul plaisir dans la crainte de Dieu : plaisir et crainte expriment bien le mélange de joie et de respect qui doit accompagner le culte véritable (v. 11).

L'élément eschatologique n'est sans doute pas absent de ce morceau liturgique, car la promesse du rassemblement du peuple depuis les extrémités de la terre jusqu'à Jérusalem (v. 9) est dans la ligne prophétique qui voit, dans cette reconstitution du peuple saint dans la ville éternelle, le prélude du royaume messianique (Jér. 23. 3-8; Ez. 37. 21-28).

## Arrivée de Néhémie à Jérusalem. Commencement des travaux (chap. 2)

### CHAPITRE II

(1) *Et voici qu'au mois de nisan de la 20e année* [1] *du roi Artaxerxès, le vin était devant moi* [2]*; je pris le vin et le donnai au roi. Auparavant, je n'avais pas été triste en sa présence.*

(2) *Alors le roi me dit : « Pourquoi ton visage est-il triste ?* [3] *Tu n'es pourtant pas malade. N'est-ce pas autre chose qu'une peine de cœur ? » Et j'eus une très grande crainte.* (3) *Je dis au roi : « Que le roi vive éternellement ! Pourquoi mon visage ne serait-il pas triste quand la ville, lieu de sépulture* [4] *de mes pères, est dévastée et que ses portes sont dévorées par le feu ? »* (4) *Et le roi me dit : « Que demandes-tu donc ? » Je priai le Dieu des cieux,* (5) *et je dis au roi : « Si le roi le trouve bon et si ton serviteur est agréable à tes yeux, envoie-moi vers Juda, à la ville des sépulcres de mes pères afin que je la reconstruise. »* (6) *Le roi, auprès de qui la*

[1] Pour la date, voir chap. 1. 1.

[2] Le texte porte seulement les mots : *le vin devant lui,* (devant le roi). Avec le grec, nous lisons : *et le vin était devant moi.* L'expression signifie : *c'était à mon tour de porter le vin.*

Les derniers mots du verset se traduisent : *et je n'étais pas triste en face de lui,* ce qui contredit le verset suivant, puisque le roi demande à Néhémie pourquoi il est triste. On peut, soit supprimer la négation du texte (et j'étais triste en sa présence), soit plus vraisemblablement supposer, avec le texte grec de Lucien, le mot *auparavant* (לְפָנִים) à la fin du verset, très semblable au mot *en sa présence* (לְפָנָיו), ce qui expliquerait sa chute accidentelle.

[3] Litt. : *Pourquoi as-tu mauvais visage ?,* expression qui s'appliquerait aussi bien à une maladie qu'à une épreuve morale.

[4] Litt. *les maisons des sépulcres,* ce qui ne signifie pas qu'on ensevelissait les morts dans les maisons, comme le montrent certains textes (1 Sam. 25. 1; 1 R. 2. 34), mais prouve que l'expression était restée, même si la coutume avait disparu.

*reine*[1] *était assise, me dit : « Jusqu'à quand durera ton voyage, et quand reviendras-tu ? » Le roi trouva bon de me laisser partir, et je lui donnai un délai*[2].

(7) *Je dis au roi : « Si le roi le trouve bon, qu'on me donne des lettres pour les gouverneurs de l'autre côté du fleuve, afin qu'ils me laissent passer jusqu'à ce que j'arrive en Juda,* (8) *et une lettre pour Asaph*[3], *surveillant de la forêt*[4] *du roi, afin qu'il me donne du bois pour construire les portes de la forteresse proche du Temple, et pour la muraille de la ville, et pour la maison où j'habiterai. » Le roi me l'accorda, car la bonne main de mon Dieu était sur moi.*

(9) *J'arrivai auprès des gouverneurs de l'autre côté du fleuve, et je leur donnai les lettres du roi. Le roi avait envoyé avec moi des chefs de l'armée et des cavaliers*[5]. (10) *Sanballat le* Horonite *et Tobiyah*[6], *le serviteur ammonite, l'apprirent et leur irritation fut grande de ce qu'un homme vînt chercher le bien des fils d'Israël.*

(11) *J'arrivai à Jérusalem et je restai là pendant trois jours.* (12) *Puis je me levai de nuit, moi et quelques hommes avec moi, mais je n'avais révélé à personne ce que mon Dieu m'avait mis à cœur de faire pour Jérusalem. Je n'avais pas avec moi d'autre bête de somme que celle sur laquelle je montais.* (13) *Je sortis par la porte de la Vallée, pendant la nuit, dans la direction de la source du Dragon et de la porte du Fumier, et j'inspectai*[7] *avec soin les murailles de Jérusalem qui avaient des brèches, et ses portes qui étaient consumées par le feu.* (14) *Je passai ensuite vers la porte de la Source et vers l'étang du Roi, et la bête sur laquelle j'étais, n'avait plus d'endroit pour passer.* (15) *Alors je me mis à monter le ravin, de nuit, et j'examinai attentivement la muraille, puis je revins par la porte de la Vallée et je fus de retour.*

[1] *La reine :* le terme désigne une femme de harem, une concubine. L'article devant le mot implique que c'était la première des femmes, donc la reine. Un auteur grec nous donne son nom : Damaspia (Ctésias, Exc. Pers. 44).

[2] Il est impossible de savoir quel fut ce délai ; le livre de Néhémie parle d'un premier séjour de 12 ans à Jérusalem, ce qui ne pouvait être prévu à ce moment-là. Sans doute, le délai a-t-il été prolongé par la suite. Certains exégètes (Winckler), trouvant étrange que ce soit Néhémie qui fixe un délai et non le roi, corrigent le texte en : *et il me fixa un délai.* D'autres voient, dans cette phrase, une glose à éliminer (Hölscher).

[3] *Asaph* est un nom juif. Ce personnage au service du roi devait donc être un Juif, comme Néhémie.

[4] Ce mot d'origine perse a donné *paradis* et désignait un parc, un jardin ou une forêt. C'était, soit le Liban avec ses cèdres renommés, soit une forêt qui se trouvait à peu de distance de Jérusalem, au sud, peut-être à l'endroit appelé : les jardins de Salomon (Eccl. 2. 6-9 ; Jér. 39. 4 ; 52. 7 ; 2 R. 25. 4).

[5] On ignore quels sont ces gouverneurs. Un seul avait réellement le pouvoir, celui qui régissait toute la Syrie-Palestine-Phénicie. Mais il avait des subalternes dans chaque région, et c'est à ces derniers que Néhémie présente ses lettres. Quand Esdras viendra plus tard il voyagera sans escorte ; la situation avait changé. Raison supplémentaire pour admettre une arrivée d'Esdras postérieure à celle de Néhémie.

[6] *Sanballat* porte un nom babylonien (Sin-uballit : la lune fait vivre), mais pouvait être d'origine juive. Ses fils portent des noms purement yahvistes : Delayah et Shelemyah, d'après les papyrus d'Eléphantine. Ces derniers nous apprennent aussi que ce gouverneur résidait à Samarie.

*Le Horonite* indique son lieu d'origine : *Beth*-Horon au N.O. de Jérusalem (Beth-Our, à 17 km de Jérusalem), ou *Horonaïm* dans la région de Moab. *Tobiyah* porte également un nom juif (YHWH est bon) bien que son qualificatif fasse de lui un *serviteur ammonite.* On pourrait même voir un rapprochement de mots caractéristique entre *Tobiyah* et le bien (*Tobah*) : *Tobiyah* n'est pas ici pour *le bien* du peuple puisqu'il faut que Néhémie vienne, comme le dit la fin du verset.

[7] Le verbe traduit par *inspecter* (שׂבר) signifie regarder *attentivement.* Le grec de certains manuscrits semble avoir lu שֹׁבֵר = *brisant,* soit *par un chemin brisé,* c'est-à-dire entrecoupé par les ruines de la muraille, soit, au sens moral, *avec le cœur brisé, m'affligeant* (Luther).

Les noms des emplacements, ici et au verset suivant, se retrouveront au chap. 3, sauf toutefois le nom de la *source du Dragon* qui n'est mentionné nulle part ailleurs. Il ne peut s'agir, comme on l'a cru parfois, de la source du Foulon (Aïn-Roguel) qui se trouve plus à l'est que la porte du Fumier. Le grec traduit par *la source des Figuiers.* Rien ne permet d'identifier cette source qui a sans doute disparu depuis longtemps.

(16) *Les magistrats ne savaient pas où j'avais été et ce que j'avais fait, et jusqu'alors je n'avais rien révélé aux Juifs, aux prêtres, aux notables, aux magistrats et aux autres, chargés d'une fonction* [1]. (17) *Alors je leur dis: « Vous voyez la détresse dans laquelle nous sommes, parce que Jérusalem est dévastée et que ses portes sont brûlées par le feu. Allez et rebâtissons la muraille de Jérusalem. Ne soyons plus une honte!* » (18) *Je leur fis savoir que la main de mon Dieu, sa main bonne, avait été sur moi, et (je rapportai) les paroles que le roi m'avait dites. Ils dirent alors: « Levons-nous et bâtissons! », et ils se fortifièrent dans cette bonne résolution.*

(19) *Sanballat le* Horonite, *Tobiyah le serviteur ammonite et Gueshèm l'arabe* [2] *l'apprirent, se moquèrent de nous et nous méprisèrent. Ils dirent: « Qu'est-ce que vous faites donc? Est-ce contre l'ordre du roi que vous vous révoltez?* » (20) *Je leur répondis et leur dis: « Le Dieu des cieux est celui qui nous donnera le succès, et nous ses serviteurs, nous nous lèverons et nous bâtirons. Pour vous, il n'y a ni part ni droit, ni souvenir dans Jérusalem.* »

## Arrivée de Néhémie a Jérusalem. Commencement des travaux (chap. 2)

Le chapitre 2 donne, en un raccourci vivant et pittoresque, le récit du départ de Néhémie, de son arrivée à Jérusalem et du commencement de son activité. Plusieurs paragraphes successifs relatent ces événements tirés des mémoires de Néhémie.

C'est tout d'abord la demande de l'échanson du roi, en vue d'obtenir l'autorisation d'aller à Jérusalem effectuer les travaux de reconstruction (v. 1, 8). Néhémie nous apparaît comme un homme sensible, mais confiant en son Dieu; il est saisi de crainte au moment de parler au roi, d'abord parce qu'il ignore quelle sera sa réaction, ensuite parce qu'il sait que le roi avait déjà interdit, auparavant, la continuation des travaux à Jérusalem (Esd. 4. 21). Pourtant il s'en remet à la « bonne main » de son Dieu, lui adresse dans le silence de son cœur une prière avant de parler, et va directement au but de sa requête. Toutefois, avec intelligence et une certaine habileté, il donne comme raison de sa démarche, un motif que le roi était capable de comprendre plus que tout autre: il s'agit de rebâtir la ville où sont les tombeaux des ancêtres de Néhémie. Ce motif fondé sur le respect dû aux morts et sur la piété filiale vis-à-vis des ancêtres ne pouvait qu'être approuvé par le roi, comme il l'aurait été par un souverain quelconque de l'antiquité. Tout autre motif (politique, national, religieux) aurait eu moins de poids quant à sa valeur vis-à-vis d'un roi, souverain des vastes territoires conquis et peu soucieux de favoriser la restauration des petits peuples tentés si souvent de se rebeller. C'est la raison politique qui avait provoqué l'ordre du même roi, dans Esd. 4. 19-20.

[1] *Aux Juifs.* Ce mot pourrait désigner globalement tous les personnages qui suivent; mais il semble plutôt s'appliquer à l'une des catégories de gens du peuple, sans doute les laïcs, par opposition à ceux qui étaient prêtres ou responsables d'une charge quelconque.

La différence entre les *magistrats* et les *notables* n'est pas très facile à connaître, car ces deux mots paraissent parfois identiques (cf. 13. 11 et 13. 17). Les seconds pourraient représenter ceux qui étaient notables par la naissance, les autres par la fonction? (Bertholet).

*Les autres, chargés d'une fonction.* On ignore également de qui il s'agit exactement. C'était peut-être une désignation générale et assez vague pour parler de tous ceux qui étaient chargés d'une fonction quelconque dans le peuple, ou qui devaient s'intéresser à la tentative de Néhémie.

[2] Un troisième personnage apparaît: *Gueshèm*, l'Arabe (ou *Gashmou* d'après 6. 6). C'était un descendant d'un clan arabe, ou un chef arabe ayant encore une fonction dans la région du sud de la Palestine, ou encore un arabe déporté en Palestine, comme il y en eut à certaines époques.

Le sens pratique de Néhémie apparaît dans la formulation de ses demandes au sujet de son voyage. On sent qu'il a déjà mûrement réfléchi à la question. Sans hésitation, il demande d'abord des lettres de passeport pour traverser les régions soumises aux gouverneurs perses et dont il avait quelque raison de se méfier; puis l'autorisation d'obtenir du bois pour les travaux de reconstruction (la forteresse, les murailles, et la maison qu'il habitera); enfin, une escorte militaire pour l'accompagner et assurer sa sécurité. Le roi accorda tout cela sans discussion.

— Deux versets suffisent pour parler du voyage de Néhémie et de l'hostilité qui se manifesta aussitôt à son égard dans l'esprit de deux gouverneurs ou hauts fonctionnaires de la région palestinienne : Sanballat et Tobiyah (v. 9-10).

Quel fut l'itinéraire suivi par Néhémie ? Nous l'ignorons, mais ce fut vraisemblablement la route habituelle venant de Mésopotamie en Palestine par Damas et Samarie, c'est-à-dire par le nord. Sanballat était gouverneur à Samarie, nous apprennent les papyrus d'Eléphantine. Néhémie dut passer par cette ville, ce qui explique comment son arrivée fut aussitôt connue par les autorités qui avaient contrôlé ses lettres de passage.

— Les v. 11-15 décrivent l'inspection nocturne des murailles de Jérusalem par Néhémie et quelques hommes, 3 jours après son arrivée. Pourquoi n'en avait-il parlé à personne ? Par prudence, puisqu'il connaissait les tendances hostiles de certains (qui se manifesteront plus tard, cf. 3. 5) et aussi par sagesse, car il ne voulait faire aucun appel au travail ni aucun plan sans s'être rendu compte par lui-même de ce qu'il fallait entreprendre.

Tous les exégètes s'accordent à trouver, dans les versets 13-15, ainsi qu'au chapitre 3, des données importantes pour connaître la topographie de l'ancienne Jérusalem. Cependant, l'accord est loin d'être fait sur l'emplacement exact des murailles et des portes de la ville, inspectées par Néhémie. Les vestiges mis à jour par les archéologues n'apportent pas non plus une certitude indiscutable sur ce problème. La principale difficulté vient du fait qu'on ignore si, à l'époque de Néhémie, la ville s'étendait sur les deux collines à l'ouest et à l'est de la petite vallée du Tyropéon, ou si elle était limitée à la seule colline est, entre la vallée du Tyropéon et le ravin du Cédron. Les traces de murailles anciennes qu'on a retrouvées peuvent justifier l'une et l'autre de ces hypothèses. Dans le premier cas, la ville s'étendant sur les deux collines, Néhémie sort par la porte de la Vallée, c'est-à-dire une porte au sud-ouest de la ville, donnant immédiatement sur la vallée de Hinnom (qu'on appelait parfois, seulement, la Vallée). Il se dirige vers l'est, passe à la source du Dragon (dont le site est inconnu) et arrive à la porte du Fumier (ou des Ordures, ou encore : des Fromages, comme on pouvait l'appeler par euphémisme, cf. 3. 13). La distance entre ces deux portes était de 1000 coudées, d'après 3. 13, soit un peu moins de 500 mètres. Puis, continuant sa route, Néhémie atteint la porte de la Source et l'étang du Roi, c'est-à-dire une porte au sud-est de la ville, vers la source du Foulon (Aïn-Roguel, aujourd'hui nommée puits de Job), et un étang qui se trouvait au sud de la colline de Sion (cf. Es. 22. 11). Les fouilles ont permis de constater l'existence d'une muraille double dans ce secteur, ce qui expliquerait le nom d'une porte : « entre deux murs » (Jér. 33. 4; 52. 7, etc.) et aussi d'un réservoir : « entre deux murs » (Es. 22. 11). A ce moment, Néhémie abandonne sa monture qui ne peut plus passer, à cause des ruines, et, à pied, il remonte vers le nord le ravin du Cédron (le *ravin*, désignait presque toujours le Cédron). Arrivé à un point qui n'est pas indiqué, il rebrousse chemin et revient chez lui par le même trajet, en entrant dans la ville par la porte de la Vallée.

Dans la seconde hypothèse, la porte de la Vallée donnerait sur la petite vallée du Tyropéon (méritait-elle le nom de vallée?). Le trajet de Néhémie aurait été d'abord orienté vers le sud, dans la direction de la pointe sud de la colline de Sion, où se trouveraient la porte du Fumier, puis la porte de la Source, et ensuite dans la direction nord, après avoir contourné cette pointe et pris le ravin du Cédron. Cette hypothèse, étayée par les travaux de savants comme A. ALT et K. GALLING [1] et basée sur certains résultats archéologiques, ne nous paraît cependant pas entièrement satisfaisante. Les termes de notre texte s'adaptent mieux à la première hypothèse; au verset 14, nous lisons: *je passai (je traversai) vers la porte de la Source,* ce qui conviendrait bien au passage d'une colline à l'autre par la vallée du Tyropéon, mais ce qui se comprendrait moins bien dans la seconde hypothèse, si le trajet restait sur la colline de l'est. Par ailleurs, les dimensions de la ville, d'après la deuxième hypothèse, nous paraissent trop limitées. Si la ville n'était réduite qu'à la colline de l'est, pourquoi Néhémie aurait-il cru nécessaire de prendre des mesures énergiques pour repeupler Jérusalem, parce que « la ville était très grande et s'étendait dans les deux sens » (7. 4)? Enfin, la désignation de la *porte de la Vallée* se comprend mieux s'il s'agit de la vallée de Hinnom et non celle du Tyropéon. Pour ces raisons, nous préférons, jusqu'à plus amples informations, la première solution qui admet que la ville se situait sur les deux collines, de part et d'autre du Tyropéon, et qui retrace l'itinéraire de Néhémie dans une direction ouest-est au début, et sud-nord dans le ravin du Cédron. — Les derniers mots du verset 15: *je retournai en arrière...* n'impliquent pas. comme certains le pensent (Hölscher), qu'il fit le tour complet de la ville pour revenir à son point de départ, mais qu'il rebroussa chemin et revint par le même trajet qu'à l'aller. Son inspection suffisait à lui montrer le lamentable état de la muraille. Peut-être avait-il pu examiner la muraille nord au moment de son arrivée?

Dans les versets 16-18, nous voyons la conséquence immédiate de cette inspection: rassemblement de tous ceux qui ont un intérêt à la reconstruction de la ville, exhortation et décision, suivie par tous, de se mettre au travail sans tarder. Néhémie s'appuie sur l'autorisation du roi, obtenue grâce à la puissante et bonne action de Dieu en sa faveur. L'hostilité vint surtout des adversaires des Juifs, ou mieux des adversaires des Jérusalémites (v. 19-20). Les mémoires de Néhémie ont accentué leur hostilité et les traitent avec mépris et ironie, plus que ne fut la réalité. Les versets 19-20 paraissent vouloir insister sur le fait que les trois chefs hostiles n'étaient pas de purs Juifs et qu'ils n'avaient rien à faire à Jérusalem: Sanballat le *H*oronite (de Beth-*H*oron, ou de *H*oronaïm, donc *moabite*), Tobiyah, le « serviteur » *ammonite* et Guéshem *l'arabe* (peut-être *édomite*). Pourquoi cette hostilité? On peut imaginer qu'il y avait des questions politiques (l'ancien ordre du roi défendant la reconstruction, Esd. 4. 21), des questions économiques (si Jérusalem devenait une ville fermée, les échanges commerciaux avec la province deviendraient difficiles), et aussi des questions religieuses (ces adversaires étaient peut-être des fidèles du culte de YHWH, comme le nom de Tobiyah le laisse supposer, et tenaient à ce que le Temple soit accessible à tous ceux de la province, comme à ceux de la capitale) et peut-être des questions personnelles (l'arrivée de Néhémie porteur d'un ordre royal était une humiliation pour eux, gouverneurs du roi, qui n'avaient pas été chargés d'une telle œuvre, et qui n'en avaient pas eu l'initiative). Le caractère entier de Néhémie n'a sans doute pas contribué à amoindir cette hostilité qui, quoique menaçante au plus haut point (4. 7-14), n'a pas abouti à un conflit réel et n'a pas empêché l'achèvement des travaux.

[1] Sur toute cette question et sur la topographie de Jérusalem, voir surtout l'article « Jérusalem », dans K. GALLING, *Biblisches Reallexikon-Tübingen*, 1937 (col. 297-307).

## Liste des travailleurs qui exécutèrent la reconstruction des murailles (chap. 3)

### CHAPITRE III

(1) *Elyashib, le grand-prêtre, se leva, ainsi que ses frères les prêtres et ils construisirent la porte des Brebis; ce sont eux qui la consacrèrent* [1], *et qui en posèrent les battants; (ils allèrent) jusqu'à la Tour des Cent (ils la consacrèrent), et jusqu'à la Tour de* Hananeèl [2]. (2) *A côté de lui, bâtirent les hommes de Jéricho, et à côté, bâtit Zakkour, fils de Imri.*

(3) *Et les fils de Hassenaah bâtirent la porte des Poissons* [3], *ce sont eux qui la charpentèrent et posèrent ses battants, ses verrous et ses barres.* (4) *A côté d'eux travailla* [4] *Mérémot fils de Ouriyah, fils de Haqqots, et à côté d'eux travailla Meshoullam, fils de Berekyah, fils de Meshézabèl, et à côté d'eux travailla Tsadoq fils de Ba'ana.*

(5) *A côté d'eux, travaillèrent les Teqoïtes* [5], *mais leurs nobles ne ployèrent pas leur cou au service de leur seigneur* [6].

(6) *Et Yoyada' fils de Paséa*h, *et Meshoullam fils de Besodyah travaillèrent à la porte de la Yeshanah* [7]*; ce sont eux qui la charpentèrent et posèrent ses battants, ses verrous et ses barres.* (7) *Et à côté d'eux travailla Melatyah, le Gabaonite, et Yadon, le Méronotite, (et) les hommes de Gabaon et de Mitspah* [8] *à côté du trône du gouverneur de l'autre côté du*

[1] *Qui la consacrèrent.* Beaucoup, à la suite de Torrey, voient dans ce verbe une altération pour: *qui la charpentèrent* comme aux v. 3 et 6 (קֵרוּהוּ au lieu de קִדְּשׁוּהוּ). De plus, ce verbe est répété deux fois de façon anormale. La 2e fois doit être une dittographie qui coupe mal la phrase. On fait valoir que la consécration des portes n'intervient que plus tard (12. 30), mais ceci n'est pas suffisant, car il a pu y avoir une consécration de la première porte entreprise, surtout parce qu'elle était l'œuvre du grand-prêtre et des autres prêtres.

[2] *La porte des Brebis* se trouvait au nord du Temple, dans la muraille nord, non loin de l'angle nord-est. Son nom vient sans doute de ce qu'on y faisait passer les troupeaux d'animaux destinés aux sacrifices du Temple.

*La tour des Cent* (on ignore l'origine du nom; terme militaire: 100 hommes? ou mesure de la tour: 100 coudées?), ainsi que la *tour de Hananeèl* également inconnue bien que citée ailleurs (Jér. 31. 38; Zach. 14. 10) devaient se trouver à l'ouest de la porte des Brebis et faire partie de l'enceinte du Temple.

[3] *La porte des Poissons,* plus à l'ouest, devait être le lieu d'un marché aux poissons alimenté par les gens de Tyr avec qui Néhémie aura des difficultés (13. 16). Elle est citée encore dans Soph. 1. 10; 2 Chr. 33. 14.

[4] *Travailla.* Le verbe employé ici, et dans la suite, est différent de ceux qui sont dans les v. 1-3 où il est dit qu'on a *construit.* Ce verbe (de la racine חזק = être fort) signifie fortifier, d'où: réparer, travailler à la réparation de...

[5] Les habitants de *Teqoa'*, village au sud de Bethléhem, ne participèrent pas entièrement aux travaux. Certaines familles nobles refusèrent d'accomplir cette corvée.

[6] *De leur seigneur*: il s'agit vraisemblablement de Néhémie, appelé le seigneur. Certains traducteurs ont pensé à Dieu, le Seigneur (avec le texte grec de Lucien).

[7] *La porte de la Yeshanah:* litt. *la porte de la vieille,* et l'on traduit par: la vieille porte, la porte de la vieille ville. Plusieurs y voient un mot qui se rapporte à un village dont le nom était Yeshanah, conservé aujourd'hui en Aïn-Sinija, à 25 km environ au nord de Jérusalem. La porte correspondrait à la route menant à cette localité qui est mentionnée dans 2 Chr. 13. 19. D'autres corrigent en: *la deuxième porte* (הַמִּשְׁנָה cf. *BHK*).

[8] On attendrait ici Méronot, d'autant plus que Mitspa sera mentionnée plus loin (v. 15 et 19). Cela explique la correction de Mitspa en Méronot, adoptée par beaucoup. Elle ne nous paraît pas s'imposer. Rien n'empêche que des gens de Mitspa soient signalés à plusieurs endroits.

*fleuve*[1]. (8) *A côté d'eux, travailla Ouzzi'el fils de* Harhayah, *d'entre les orfèvres, et à côté d'eux travailla* Hananyah, *d'entre les parfumeurs; ils achevèrent*[2] *Jérusalem jusqu'à la muraille large*[3]. (9) *Et à côté d'eux, travailla Rephayah, fils de* Hour, *chef de la moitié du secteur de Jérusalem.* (10) *Et à côté d'eux travailla Yedayah fils de* Haroumaph, *en face de sa maison, et à côté de lui travailla* Hattoush *fils de* Hashabnyah.

(11) *Malkiyah, fils de* Harim, *et* Hashshoub, *fils de Pahat-Moab, travaillèrent à une deuxième portion, et cela jusqu'à la tour des Fours*[4]. (12) *A côté de lui, travailla Shalloum, fils de Hallohésh*[5], *chef de la moitié du secteur de Jérusalem, lui et ses filles.*

(13) Hanoun *et les habitants de Zanoa*h *travaillèrent à la porte de la Vallée; ce sont eux qui la construisirent et en posèrent ses battants, ses verrous et ses barres, ainsi que mille coudées de la muraille jusqu'à la porte du Fumier*[6].

(14) *Et Malkiyah, fils de Rékab, chef du secteur de Bet-Hakkérèm*[7] *travailla à la porte du Fumier; ce fut lui qui la construisit et posa ses battants, ses verrous et ses barres.*

(15) *Et Shalloun, fils de Kol-*Hozeh, *chef (de la moitié) du secteur de Mitspah travailla à la porte de la Source; ce fut lui qui la construisit, qui la couvrit et qui posa ses battants, ses verrous et ses barres, ainsi que la muraille de l'étang de l'Envoyé, près du jardin du roi et jusqu'aux degrés qui descendent de la ville de David*[8].

[1] Plusieurs traductions sont possibles: (les gens) *du trône, ou du siège du gouverneur de l'autre côté du fleuve,* c'est-à-dire ceux qui ressortissent à ce gouverneur, ou: (les gens ont travaillé) *pour le siège du gouverneur...* c'est-à-dire en son nom, de sa part, ou encore, ce qui nous paraît bien meilleur: *à côté du siège du gouverneur...* Ils ont travaillé à la partie du mur qui se trouvait à côté de la résidence de ce gouverneur lorsqu'il venait à Jérusalem.

[2] Le verbe signifie: *ils abandonnèrent, ils laissèrent,* mais ce sens est impossible ici. Par des rapprochements de sens avec d'autres langues sémitiques, la racine עזב paraît être un terme technique s'appliquant à la construction ou à la maçonnerie; on peut donc traduire par un terme indiquant le travail de construction et d'achèvement des murailles. Quelques exégètes corrigent ce mot, soit par le verbe אזר = ceindre (Siegfried), soit par le verbe עזר = entourer, encadrer (Ehrlich, Rudolph).

[3] *La muraille large* désignait vraisemblablement une partie de la muraille qui avait des dimensions plus grandes qu'ailleurs pour fortifier plus sûrement un accès possible dans la ville de la part des assaillants. Il est question d'un mur de ce genre, dans Fl. Josèphe (*Ant. Jud.* IX, 10. 3); il aurait été construit par le roi Ozias après la destruction d'une partie de la muraille au cours d'une guerre contre le roi Joas d'Israël (vers le milieu du 8e siècle avant J.C.).

[4] *La tour des Fours* est habituellement identifiée avec la tour de l'angle Nord-Ouest de la ville, qui avait été construite par le roi Ozias, d'après 2 Chr. 26. 9. Ce verset est le premier exemple d'une indication qui reviendra plusieurs fois: *la deuxième portion.* On en déduit que les équipes de travailleurs eurent, pour certaines d'entre elles tout au moins, deux portions de la muraille à refaire.

[5] Le nom de *Hallohésh*, devenu nom propre, signifie *l'enchanteur, le devin.* Il indique peut-être une sorte de corporation, plutôt qu'une famille. C'est le seul personnage dont il soit question de *ses filles*, travaillant aussi à la muraille. Etait-ce ses filles, au sens réel du mot, ou des femmes pratiquant la divination?

[6] *Zanoa*h est une localité à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Jérusalem.

*La porte du Fumier:* le texte porte par erreur ou par euphémisme: *la porte du fromage!*

L'indication de la distance est précieuse ici pour la reconstitution topographique du plan de Jérusalem (1000 coudées = un peu moins de 500 mètres).

[7] *Bet-Hakkérem* (cf. aussi Jér. 6. 1) doit se situer dans les environs de Betléhem, mais n'a pas été identifié sûrement.

[8] *Shalloun*, à lire sans doute *Shalloum* comme au v. 12.

*Kol-*Hozeh est un nom qui peut désigner une sorte de corporation de *voyants* ou de *devins* (= *voyant tout*), comme au v. 12. Il a pu par la suite devenir un nom propre.

*Mitspah* est souvent cité dans l'Ancien Testament, mais sa localisation n'est pas absolument certaine. Il faut ajouter au texte *la moitié du* (secteur de Mitspah), car il est question d'une autre moitié au v. 19.

(16) *Après lui, Néhémie, fils de 'Azbouq, chef de la moitié du secteur de Bet-Tsour, travailla jusqu'en face des sépulcres de David, jusqu'à l'étang artificiel et jusqu'à la maison des Vaillants* [1]. (17) *Après lui, travaillèrent les Lévites, Rehoum, fils de Bani, et à côté de lui travailla* Hasbabyah, *chef de la moitié du secteur de Que'ilah, pour son secteur* [2].

(18) *Après lui travaillèrent leurs frères: Binnouï* [3] *fils de* Hénadad, *chef de la moitié du secteur de Que'ilah.* (19) *A côté de lui, 'Ezer fils de Yéshoua', chef de Mitspah, travailla à une deuxième portion, en face de la montée de l'arsenal à l'encoignure* [4]. (20) *Après lui, Barouk, fils de Zabbaï, travailla* [5] *à une deuxième portion, depuis l'encoignure jusqu'à la porte de la maison d'Elyashib, le grand-prêtre.* (21) *Après lui, Merémot, fils de Ouriyah, fils de Haqqots, travailla à une deuxième portion, depuis la porte de la maison d'Elyashib jusqu'à l'extrémité de la maison d'Elyashib.* (22) *Et après lui, travaillèrent les prêtres, hommes des environs* [6]. (23) *Après eux, travaillèrent Benjamin et* Hashshoub *en face de leur maison; après eux 'Azaryah fils de Ma'aseyah, fils de 'Ananyah, travailla à côté de sa maison.* (24) *Après lui, Binnouï fils de* Hénadad, *travailla à une deuxième portion, depuis la maison de 'Azaryah jusqu'à l'encoignure et jusqu'à l'angle.*

(25) *Palal, fils de Ouzaï, (travailla) en face de l'encoignure et de la tour supérieure qui fait saillie depuis la maison du roi, près de la cour de la prison* [7]; *après lui Pedayah fils de Par'osh.* (26) *(Et les Nétiniens habitaient l'Ophel) jusqu'en face de la porte des Eaux à*

*L'étang de l'Envoyé:* בְּרֵכַת הַשֶּׁלַח. Certaines traductions anciennes et plusieurs commentateurs pensent à l'étang de *Siloé* (qui se dit en réalité שִׁלֹחַ). Actuellement, on traduit par l'*Envoyé* ou l'*Emissaire* (Guthe-Batten, Bertholet, B.C.) ou par l'*Aqueduc* (Hölscher, Rudolph), ou le *canal* (B.J.) parce que le lieu où se trouvait cet étang ne peut guère coïncider avec le réservoir de Siloé qui était plus au nord de la ville. Nous sommes ici dans la partie la plus au sud. C'était sans doute un étang où débouchait un canal amenant l'eau de la vallée du Cédron.

*Le jardin du roi* et l'escalier de la *ville de David* se trouvaient à la partie sud de la colline de Sion, entre le Tyropéon et le Cédron.

[1] *Bét-Tsour*, ville à quelques kilomètres au nord d'Hébron.
David et les rois de Juda étaient ensevelis dans la ville de David (cf. 1 R. 2. 10).
*L'étang artificiel* = litt. l'étang « *qui a été fait* ». Inconnu aujourd'hui.
*La maison des Vaillants:* probablement une caserne où logeaient anciennement les troupes d'élite de la garde royale (2 Sam. 16. 6; 23. 8).

[2] *Que'ilah* = Khirbet Kila, au sud-ouest de Jérusalem, et à une douzaine de kilomètres d'Hébron. Le texte de ce verset ne paraît pas complet. Il parle *des* Lévites et ne cite qu'*un* seul nom: Rehoum.

[3] Le T.M. porte Bawaï. Mais, avec le grec et plusieurs manuscrits, il faut rétablir le même nom qu'au v. 24, car il s'agit bien du même personnage: Binnouï, fils de *H*énadad.

[4] Le texte est très obscur et les versions anciennes ne s'accordent pas. Au lieu *d'en face* on lit dans le grec: *la tour*, et au lieu de *montée* on lit: *chambre haute!* Le mot traduit par l'*arsenal* signifie *armes*, mais on peut suppléer le mot *maison* (des armes): בֵּית הַנֶּשֶׁק. Quant à l'Encoignure, ou le *Coin*, c'était un angle en saillie de la muraille, qui est peut-être citée dans 2 Chr. 26. 9, et où le roi Ozias construisit une tour.

[5] Le début du verset porte un mot הֶחֱרָה = *il s'enflamma, il fut ardent*, Barouk fut ardent et travailla. Mais aucun autre verset n'emploie cette formule surprenante. Ce mot manque dans le grec et dans plusieurs manuscrits.

[6] *Des environs:* le mot כִּכָּר = secteur, district, s'applique habituellement à la basse-plaine du Jourdain; mais il signifie aussi un *cercle* autour d'un lieu, donc les environs (de Jérusalem).

[7] *La tour supérieure:* le mot *supérieur* pourrait s'appliquer aussi à la maison du roi, d'après la construction de phrase (la tour qui sort de la maison du roi, la supérieure), mais il n'y avait qu'une seule maison ou palais royal, tandis qu'il y avait plusieurs tours, dont l'une pouvait être appelée supérieure. Pour cette tour, voir encore 2 Chr. 26. 9.
*La cour de la prison* est connue d'après d'autres textes comme Jér. 33. 1; 37. 21, etc.

*l'est, et de la tour en saillie* [1]. (27) *Après lui, les Teqoïtes travaillèrent à une deuxième portion, depuis la grande tour en saillie jusqu'à la muraille de l'Ophel* [2].

(28) *Au-dessus de la porte des Chevaux* [3], *les prêtres travaillèrent chacun en face de sa maison.* (29) *Après eux, Tsadoq, fils de Immer, travailla en face de sa maison et après lui travailla Shema'yah fils de Shekanyah, gardien de la porte de l'Est.* (30) *Après eux* [4], Hananyah *fils de Shélémyah, et* Hanoun *fils de Salaph, le sixième* [5], *travaillèrent à une deuxième portion; après eux Meshoullam, fils de Berekyah, travailla en face de sa chambre.* (31) *Après lui, Malkkiyah, d'entre les orfèvres, travailla jusqu'à la maison des Nétiniens et des marchands, en face de la porte de Miphqad* [6] *et jusqu'à la chambre haute de l'Angle.* (32) *Et entre la chambre haute de l'Angle et la porte des Brebis, travaillèrent les orfèvres et les marchands* [7].

## Liste des travailleurs qui exécutèrent la reconstruction des murailles (chap. 3)

Le chapitre 3 de Néhémie présente un caractère très particulier. Il est constitué d'une longue liste de noms de personnages qui ont travaillé à la reconstruction des murailles de Jérusalem, et cette statistique, à cause des multiples expressions semblables qui reviennent tout au long du chapitre, offre une lecture peu attrayante. Cependant, c'est un document de grande valeur, à bien des égards, et qui est unique en son genre dans tout l'Ancien Testament.

Du point de vue de la critique littéraire, son authenticité a été contestée par des savants comme Wellhausen, Torrey et Mowinckel. Pour quelles raisons? En voici quelques-unes. La liste des v. 1-32 couperait malencontreusement le passage 2. 19-21 de 4. 1-6 (dans l'hébreu 3. 33-38) qui, tous deux, parlent d'une façon suivie des adversaires de Néhémie, Sanballat et Tobiyah; elle aurait donc été insérée maladroitement

[1] La première partie du verset relative au logement des Nétiniens interrompt le texte et forme une parenthèse d'après 11. 21. Il aurait mieux valu la mettre après le v. 27 où il est question de l'Ophel.
*La porte des Eaux* était plutôt une porte du palais royal qu'une porte de la ville (le texte dit: *en face* de la porte... et non *jusqu'à* la porte). Par ailleurs, on sait qu'en face de cette porte, il y avait une large place sur laquelle pouvait se rassembler le peuple (Néhémie 8. 1 pour la lecture de la Loi). Si c'était une porte de la muraille, il n'y aurait pas la possibilité d'avoir un tel emplacement, puisque le mur longe à cet endroit le ravin du Cédron qui tombe de façon abrupte à partir du pied de la muraille.

[2] *L'Ophel* était la partie sud de la colline sur laquelle se trouvaient le palais royal et le Temple. Un mur spécial l'entourait. Ici c'est la partie nord de ce mur dont il est question, ou la partie du mur qui séparait le palais royal du Temple (Rudolph).

[3] *La porte des Chevaux* était peut-être une porte du palais royal communiquant avec l'enceinte du Temple, plutôt qu'une porte de la muraille (cf. 2 R. 11. 16). Cependant Jér. 31. 40 cite une porte des chevaux qui paraît être dans la muraille orientale.

[4] Le texte a par erreur: *après moi*, au lieu de *après lui* (ou après eux). La même faute se rencontre au début du verset suivant.

[5] *Le sixième:* indication inattendue ici et peu conforme à l'ensemble du chapitre dans lequel on ne se préoccupe pas du rang de chaque personnage dans la famille paternelle. Plusieurs supposent qu'il y a dans ce mot l'altération d'un mot donnant le lieu d'origine de ce *H*anoun, fils de Salaph (Bertholet).

[6] *La porte de Miphqad* devait être une porte du Temple, non de la muraille (le texte dit: en face de la porte...). D'après Ez. 43. 21 ce mot est employé pour désigner le lieu réservé pour le sacrifice du taureau expiatoire, en dehors du Temple. On pourrait donc traduire: *porte du lieu réservé* (ou porte de la Réserve, B.C.). Mais le mot Miphqad peut dériver du sens de פקד = *punir*, et certains pensent à un lieu semblable à une prison, ou à un endroit de surveillance.

[7] Avec ce verset la liste se termine, et la répartition des diverses portions de la muraille nous fait revenir au point de départ, la porte des Brebis (v. 1).

dans le texte des mémoires de Néhémie. La personne de Néhémie n'y figure pas, ce qui surprend quand on voit comment, ailleurs, Néhémie parle de ce qu'il a fait, et le grand-prêtre Elyashib semble y jouer un rôle prédominant : c'est lui qui commence les travaux (v. 1). Certains termes (comme אַדִּירִים = les nobles, du v. 5) ne sont pas du vocabulaire de Néhémie qui emploie de préférence le mot חֹרִים (cf. 2. 16). Bref, cette liste inauthentique serait (d'après Torrey) une composition du Chroniqueur, bien postérieure aux mémoires de Néhémie.

Ces arguments, non dénués de valeur, n'obligent cependant pas à une conclusion aussi radicale. Pourquoi ne pas admettre que cette liste était une pièce d'archives que Néhémie aurait utilisée lui-même dans ses mémoires ? Cette solution paraît tout à fait conforme à ce que le contenu de la liste nous apprend (Rudolph).

Comme l'a montré le commentaire, la liste a des lacunes et il est difficile de savoir l'importance de ce qui manque. L'original était certainement plus long et contenait au moins les indications complètes des portions attribuées à chacun, alors qu'il ne nous reste, pour quelques personnages, que l'indication d'une deuxième portion, sans savoir quelle fut la première. En plusieurs endroits également, le texte est altéré et nous ne pouvons pas être sûrs de sa signification primitive.

Toutefois, compte tenu de ces remarques, notre chapitre présente un intérêt qu'on ne saurait minimiser.

Il nous apprend d'abord comment le travail a été organisé et avec quelle autorité et quelle sagesse, il fut réparti. Toute la population y prit part : les individus, les familles, les corps de métiers (orfèvres, parfumeurs), les gens de la ville et ceux de la province, les prêtres et pour commencer le grand-prêtre Elyashib. Pour que ce dernier montrât l'exemple, il fallut que Néhémie ait eu une grande autorité morale afin d'entraîner ainsi le peuple et ses chefs religieux dans une telle œuvre. Il est vrai qu'il ne manquait pas d'audace, et que le grand-prêtre, malgré son titre, dut subir ses véhéments reproches, quelques années plus tard (13. 7-9, s'il s'agit du même Elyashib).

Affirmer que l'unanimité du peuple se fit derrière Néhémie serait excessif. Nous apprenons que certaines familles nobles de la province refusèrent de se soumettre à la corvée imposée par ce « seigneur » (v. 5). Elles ne furent probablement pas les seules, car si certaines localités des environs de Jérusalem sont nommées comme ayant participé aux travaux, toutes n'y sont pas (comme Bethléhem, par exemple). Mais dans l'ensemble, il y eut un élan de bonne volonté et d'énergie qui permit l'exécution rapide d'une tâche considérable.

Les quelque 42 portions de murailles attribuées à des équipes de travailleurs nous paraissent irrégulières comme longueur. Quelques-unes sont très importantes (v. 13), d'autres très courtes (v. 21-23). De plus, alors que, dans la plupart des cas, le verbe que nous avons traduit par : *travailler à...* (ou réparer), est employé, parfois un autre verbe se rencontre : *construire* (v. 1, 3, 13, 14). Enfin, les v. 24, 27 parlent de plusieurs équipes qui travaillèrent dans un secteur très restreint, presque au même endroit. Que conclure de tout cela ? Le plus simple est d'admettre que toutes les parties de la muraille n'étaient pas dans le même état et ne nécessitaient pas les mêmes travaux : parfois, il fallait reconstruire entièrement ; ailleurs, il suffisait de faire quelques réparations ; ailleurs encore, surtout aux environs de la cité de David, du palais royal et du Temple, il y avait des travaux de fortifications plus compliqués que d'autres secteurs, des murs doubles, des angles, des tours, qui nécessitaient une main-d'œuvre plus importante.

Derrière une telle liste, il faudrait voir les visages de tous ces travailleurs, les efforts déployés, les découragements inévitables (chapitre 4), les exhortations des équipes voisines, et la figure du chef, Néhémie, qu'on imagine allant de l'un à l'autre, surveillant, stimulant, conseillant, félicitant ou blâmant tous ceux qu'il avait su mettre à la tâche.

Notre liste offre un autre intérêt qui est double: elle nous renseigne d'une façon unique sur la topographie de Jérusalem à l'époque de la restauration, et elle nous permet de nous faire une idée de l'étendue du territoire juif autour de Jérusalem, dans le même temps.

Pour la *topographie de Jérusalem*, aucune autre page de l'Ancien Testament ne nous donne un aperçu aussi complet du tour des murailles de la ville. Partant de la porte des Brebis au nord, nous suivons le mur vers l'ouest, avec la Tour des Cent et la Tour de Hananéel, jusqu'à la porte des Poissons et la porte de Yeshana (v. 1-5). Avec la Tour des Fours jusqu'à la porte de la Vallée, nous sommes sur la muraille ouest (v. 6-12). Nous tournons vers l'est et longeons la muraille sud qui passe à la porte du Fumier et va jusque vers la porte de la Source (v. 13-15). Nous remontons vers le nord-est en passant à proximité du jardin du roi, des degrés de la cité de David, et, en longeant l'Ophel jusqu'à l'encoignure, de la tour supérieure à l'angle sud-est du palais royal et du Temple (v. 16-27). Nous prenons alors la direction du nord le long de la muraille orientale qui borde le ravin du Cédron jusqu'à l'angle nord-est de la ville, en passant non loin de la porte des Eaux, de la porte des Chevaux et de la porte de Miphqad (v. 28-31). Enfin, un dernier tournant vers l'ouest, fait rejoindre la porte des Brebis, sur la muraille nord. Nous devons nous garder de croire que cet itinéraire soit absolument sûr et que l'archéologie l'ait confirmé. Les deux hypothèses dont nous avons parlé à propos de l'inspection de Néhémie le long des murailles (chap. 2. 13-15) restent possibles en ce qui concerne l'emplacement de Jérusalem sur la colline est ou sur les deux collines est et ouest comprises entre la vallée du Hinnom et le Cédron. Ni l'archéologie ni l'état de notre texte ne permettent d'aboutir à des certitudes indiscutables. Néanmoins, notre connaissance des lieux serait infiniment moins sûre encore, si nous ne possédions pas notre document du chapitre 3.

En ce qui concerne *les limites du territoire judéen* au temps de Néhémie, ce chapitre donne aussi des approximations, qui ne manquent pas de valeur. Les localités mentionnées et identifiables ne sont pas très nombreuses: Jéricho (v. 2), Téqoa' (v. 5), Gabaon (v. 7), Zanoah (v. 13), Bet-Tsour (v. 16), Que'ilah (v. 17), Mitspah (v. 15, 19). Cela représente une province s'étendant jusqu'à une trentaine de kilomètres autour de Jérusalem, peut-être moins dans la direction du nord. Peut-on s'appuyer sur ces noms pour dire que les Juifs ne résidaient que dans ces limites étroites? N'y en avait-il pas plus loin, dans les villes non mentionnées ici? C'est probable. On a toutefois l'impression que le noyau vivant des Juifs, la communauté fidèle et qui portait un intérêt marqué pour l'œuvre de restauration de la ville et du culte ne devait pas s'étendre bien au-delà de ces limites restreintes. Peu à peu le peuple reprit plus d'ampleur et, dans les siècles qui suivront, la nation juive réussira à occuper un pays qui avait les limites de l'ancien royaume de David (au temps des Macchabées et des Hasmonéens). Mais lorsque Néhémie arriva à Jérusalem, il ne put compter que sur un nombre restreint de familles juives de la province, qui regardaient encore à Jérusalem comme au foyer de la vie nationale et religieuse. Son œuvre était donc absolument nécessaire pour l'avenir du judaïsme.

## Opposition et menaces des adversaires.
## Mesures d'ordre et de sécurité pour continuer les travaux (chap. 4)

### CHAPITRE IV

Chap. 3. 33 (4. 1)[1] *Il arriva que lorsque Sanballat apprit que nous bâtissions la muraille, il fut en colère et très irrité; il se moqua des Juifs.* 34 (2). *Il parla en présence de ses frères et de la troupe de Samarie, en ces termes: « Que font ces pauvres Juifs? Vont-ils bâtir*[2], *sacrifier et achever aujourd'hui?*[3] *Vont-ils faire revivre les pierres tirées des monceaux de poussière et brûlées par le feu? »* 35 (3) *Tobiyah, l'Ammonite, était à côté de lui, et dit aussi: « Ils construisent! Si un renard y monte, il démolira leur muraille de pierres. »*

36 (4) *Ecoute, notre Dieu, car nous sommes méprisés. Fais retomber leur honte sur leur tête, et livre-les au mépris dans un pays où ils seront en captivité.* 37 (5) *Ne pardonne pas leur offense et que leur péché ne soit pas effacé de devant toi, car ils ont outragé en face ceux qui construisaient*[4].

38 (6) *Nous construisîmes la muraille, et toute la muraille fut refaite jusqu'à mi-hauteur*[5]. *Le peuple mettait son cœur à le faire*

4. 1 (7) *Lorsque Sanballat, Tobiyah, les Arabes, les Ammonites et les Asdodiens apprirent que la réparation des murailles de Jérusalem avançait et que les brèches commençaient à être fermées, leur colère fut très grande.* 2 (8) *Ils se liguèrent tous ensemble pour venir attaquer Jérusalem et y faire du dommage*[6].

[1] La numérotation des versets de ce chapitre diffère dans le T.M. et le grec. Le chap. 4. 1-6, correspond en hébreu aux v. 33-38 du chap. 3. Nous avons suivi l'ordre hébraïque, en ajoutant entre parenthèses l'autre numérotation.

[2] Litt.: *laisseront-ils pour eux?* Ce qui n'est pas très clair. De nombreuses tentatives d'explications sont faites. Beaucoup estiment que le sujet du verbe devrait être: les ennemis des Juifs. *Leurs ennemis laisseront-ils (faire) pour eux?* (Trad. Seg. V. Syn. Rabb.). D'autres (Bertholet) corrigent לָהֶם en לֵאלֹהִים; *laisseront-ils (la chose) à Dieu?*

Ou bien (Van Hoonacker): *laisseront-ils pour eux les sacrifices?*, en remplaçant le verbe suivant (sacrifieront-ils?) par le substantif: les sacrifices.

D'autres solutions plus éloignées du texte sont proposées (Rudolph: *les mouches les aideront-ils?* הֲיַעַזְרוּ לָהֶם הַזְּבוּב).

Le plus simple semble être de donner au verbe עזב le sens technique déjà rencontré chap. 3. 8 = *bâtir, plâtrer*. Le grec ne peut aider, car une partie du verset manque.

[3] Et *achever* aujourd'hui הַיְכַלּוּ. Les anciennes versions ont lu soit: est-ce qu'ils *mangeront*? (La viande des sacrifices dont il vient d'être question הֲיֹאכְלוּ), soit: est-ce qu'ils *pourront*? (הֲיָכְלוּ).

[4] La 1re partie du verset est une citation de Jér. 18. 23, sauf le verbe *ne pardonne pas* qui est d'une autre racine (כִּסָּה au lieu de כִּפֵּר). Ceci montre que Néhémie cite une parole du prophète qui avait une valeur liturgique dans les prières juives contre les adversaires et qui était devenue une formule courante (cf. aussi Ps. 109. 14).

La fin du verset doit s'entendre comme s'appliquant au peuple: ils ont outragé le *peuple* qui construisait. Rien ne permet de l'appliquer à Dieu: ils ont outragé *Dieu*, en face de ceux qui bâtissaient (V. Syn.).

[5] C'est ainsi qu'on entend d'ordinaire cette phrase. Certains (Mowinckel, Hölscher, Rudolph) suppriment le mot *toute* et entendent: la muraille fut à moitié achevée (dans le sens de la longueur des murs à refaire).

[6] *Y faire du dommage*. Le T.M. a le masculin לוֹ ce qui ne s'applique pas à Jérusalem qui est au féminin. Plusieurs corrigent en לָהּ = *à elle* (Guthe, Bertholet) ou en לִי = *à moi* (Rudolph): *pour me causer des ennuis*.

3 (9) *Nous priâmes notre Dieu et nous établîmes une surveillance jour et nuit, pour nous garder d'eux.* 4 (10) *Juda disait:*

> « *Elle s'affaiblit, la force du porteur,*
> *et les décombres sont énormes!*
> *Et nous n'aurons pas le pouvoir*
> *de reconstruire la muraille.* [1] »

5 (11) *Et nos adversaires disaient:* « *Ils ne sauront pas et ne verront (rien) jusqu'à ce que nous arrivions au milieu d'eux. Nous les tuerons et nous ferons cesser l'ouvrage.* » 6 (12) *Lorsque les Juifs qui habitaient à côté d'eux venaient, ils nous disaient dix fois:* « *De tous les lieux où ils habitent, ils viennent contre nous.* [2] » 7 (13) *Alors, j'établis* [3] *au-dessous des endroits qui étaient derrière la muraille, dans des creux, le peuple selon leurs clans, avec leurs épées, leurs lances et leurs arcs.* 8 (14) *Je regardai* [4], *je me levai et je dis aux notables, aux magistrats et au reste du peuple:* « *Ne les craignez pas! Souvenez-vous du Seigneur grand et redoutable, et combattez pour vos frères, vos fils et vos filles, vos femmes et vos maisons.* »

9 (15) *Lorsque nos ennemis apprirent que nous étions avertis, Dieu anéantit leur projet, et tous nous retournâmes à la muraille, chacun vers son ouvrage.*

10 (16) *Depuis ce jour-là, la moitié de mes serviteurs travailla à l'ouvrage, et l'autre moitié tenait en main les lances, les boucliers, les arcs et les cuirasses (et les chefs), derrière*

[1] Ce verset est rythmé comme un refrain du genre lamentation, formé de 2 vers dont chacun comporte une première partie plus longue que la 2e (3+2 ou 4+3). Le sens est clair: c'est une plainte en face du travail difficile et long, et un écho d'une sorte de découragement des ouvriers en présence de ce travail. Les LXX ont une tout autre traduction: *la force des ennemis est brisée (?) et la foule est immense...* Mais il y a là une erreur certaine.

[2] Le texte n'est pas clair. Litt.: *...ils nous disaient dix fois de tous les lieux que vous reveniez près de nous?* On peut comprendre la phrase comme suit: des Juifs demeuraient dans la campagne, parmi les adversaires; les Jérusalémites leur dirent dix fois: Revenez de tous les lieux (où vous êtes) près de nous (à cause des dangers de se trouver parmi les ennemis, et du retard apporté aux travaux par ces allées et venues). Mais, dans ce cas, il y a un impossible changement de sujet: Quand les Juifs (de province) venaient, ils (les Jérusalémites) nous disaient (au lieu de: ils *leur* disaient): Revenez près de nous (les Jérusalémites)! La correction d'après le grec semble devoir être faite dans le sens suivant: au lieu de *près de nous* (עָלֵינוּ) lire: *ils montaient* (יַעֲלוּ). Le verbe à la 2e personne du pluriel (תָּשׁוּבוּ = *vous reviendrez*) pourrait se lire יֵשְׁבוּ = *ils habitent* (Bertholet), de sorte que la phrase devient: *les Juifs* (de province) *nous disaient: De tous les lieux où ils habitent* (les ennemis), *ils montent* (vers nous). La proposition de Rudolph (*ils nous rapportaient toutes les mauvaises intentions qu'ils avaient contre nous*) s'éloigne trop du texte.

[3] Deux fois, nous trouvons le verbe *j'établis*, la 1re fois, sans complément direct. On attendrait donc un complément qui pourrait avoir été altéré dans le mot suivant *au-dessous.* (מִתַּחְתִּיּוֹת). Quelques critiques tentent de restituer ce mot (מַחֲשָׁבוֹת = *des machines de guerre, catapultes* cf. 2 Chr. 26. 15 Bertheau). Mais le grec, au lieu du 1er verbe, a lu וַיַּעַמְדוּ = *et ils s'établirent* (les ennemis). Cependant cette solution ne convient guère, car les mots suivants *derrière les murailles* indiquent l'intérieur de la ville, non l'extérieur. Il ne peut donc s'agir des ennemis. Le plus simple est de supprimer l'un des deux « j'établis » et de lire: *j'établis le peuple*, etc. (cf. notre traduction).

[4] Plusieurs, à cause du manque de complément de ce verbe, ajoutent un mot comme יִרְאָתָם = *leur crainte*, qui aurait pu disparaître par suite de sa ressemblance avec le verbe *et je regardai* (וָאֵרֶא) (Bertholet). D'autres corrigent le verbe *et je regardai* en: *ils avaient peur* (וַיִּירְאוּ B.C.). En gardant le texte, le sens est admissible: *comme je regardai...*

*toute la maison de Juda* [1]. 11 (17) *Ceux qui construisaient la muraille et ceux qui portaient les fardeaux (et) les chargeaient* [2], *d'une main faisaient l'ouvrage, et de l'autre tenaient une arme.* 12 (18) *Quant à ceux qui bâtissaient, ils travaillaient, chacun ayant son épée ceinte autour des reins. Le sonneur de trompette était à côté de moi.* 13 (19) *Je dis aux notables, aux magistrats et au reste du peuple: « L'ouvrage est considérable et étendu. Nous sommes séparés sur la muraille, éloignés les uns des autres. »* 14 (20) *« Au lieu d'où vous entendrez le son de la trompette, rassemblez-vous auprès de nous. Notre Dieu combattra pour nous.* [3] *»*

15 (21) *Nous faisions l'ouvrage — la moitié d'entre eux tenant des lances* [4] *— depuis le lever de l'aurore jusqu'à l'apparition des étoiles.* 16 (22) *Dans ce même temps, je dis aussi au peuple: « Chacun, avec son serviteur* [5], *passera la nuit à Jérusalem; ils seront pour nous de garde pendant la nuit, et le jour ils seront à l'ouvrage.* [6] *»* 17 (23) *Ni moi, ni mes frères, ni mes serviteurs, ni les hommes de la garde qui me suivaient ne quittions nos vêtements. Chacun avait son arme dans sa main droite* [7].

### Opposition et menaces des adversaires. Mesures d'ordre et de sécurité pour continuer les travaux (chap. 4)

Le chapitre 4 de Néhémie raconte le combat réel de l'homme de la restauration pour arriver à ses fins. Les adversaires sont actifs et nombreux; ils commencent par ironiser sur les « pauvres Juifs » qui veulent reconstruire leurs murailles en ressuscitant des tas de poussières et de décombres, et qui verront de nouveau s'écrouler leur œuvre qu'un simple renard démolirait. Mais l'hostilité augmente devant la fermeté de Néhémie. C'est un vrai complot qui se trame: l'ennemi veut s'infiltrer dans la place, sans qu'on s'en doute, et massacrer ceux qui suivent Néhémie, car le travail avance, et la moitié de la hauteur des murs est déjà atteinte. Les Juifs sont prévenus. Avec foi et obstination,

[1] Les *serviteurs* (ou *jeunes gens*) formaient sans doute la garde personnelle de Néhémie, comme on le voit dans les autres passages 5. 10; 13. 19. *Et les chefs* doit être une glose provenant d'une dittographie du mot précédent (Hölscher); en effet, après l'énumération des armes, ce mot ne convient guère. Il n'est guère possible de couper la phrase après *les cuirasses* et de traduire: *et les chefs (étaient) derrière toute la maison de Juda* (Seg., V. Syn., etc.).

[2] Deux verbes se répètent: *ceux qui portaient... chargeaient* (נֹשְׂאִים et עֹמְשִׂים). Ceci n'offre pas de difficulté, bien qu'il faille signaler que le grec a lu le 2e verbe comme s'il y avait חֲמֻשִׁים = *armés (ceux qui portaient les fardeaux étaient armés; d'une main)* (cf. Ex. 13. 18).

[3] Les termes font penser à ce que disent les textes anciens, à propos de la guerre sainte en Israël: au son de la trompette, le peuple entier doit se lever, mais c'est Dieu qui combat pour lui.

[4] A considérer comme une glose explicative, faisant suite aux versets précédents. En effet le suffixe *leur moitié* ne correspond pas au contexte: on attendrait avec le grec; *notre moitié* (la moitié de nous).

[5] Chacun avait-il un serviteur? C'est douteux. Faut-il l'entendre dans un sens collectif: *chacun avec sa suite* (V. Syn.?) Ce serait une expression rare. Doit-on corriger comme Rudolph: chacun, *comme mes serviteurs passera la nuit...* (כִּנְעָרַי au lieu de וְנַעֲרוֹ?) C'est une conjecture. Nous gardons le texte, qui reste peu explicite.

[6] La fin du verset est ambiguë: on devrait traduire: *et seront pour nous la nuit veille, et le jour ouvrage.* C'est-à-dire: la nuit sera consacrée à la surveillance, le jour au travail. Nous pensons qu'il est préférable de traduire, avec plusieurs manuscrits: et *ils* (les gens du dehors) *nous serviront de garde pendant la nuit, et feront l'ouvrage pendant le jour.*

[7] Les trois derniers mots sont obscurs: *et chacun son arme, l'eau*, ou encore: *chacun le retirait* (son vêtement), l'eau (?). Le grec n'a pas ce membre de phrase. La traduction de Lucien au contraire développe: *et les hommes qu'on envoyait à l'eau allaient chacun à l'eau avec son arme.* Les versions varient selon que שִׁלְחוֹ est considéré comme le verbe: envoyer, laisser, retirer (son vêtement) ou comme le substantif: arme (de jet). C'est le dernier mot: *l'eau* qui est certainement une erreur. La plupart corrigent en בִּימִינוֹ = *dans sa main droite* (au lieu de הַמָּיִם). (Bertholet, Rudolph, B.C., V. Syn. Rabb.).

Néhémie demande à Dieu son aide, et prend les mesures défensives que tout bon chef doit envisager : distribuer des armes aux travailleurs, les exhorter à ne pas craindre l'adversaire, leur rappeler qu'ils combattent pour leurs familles et leurs maisons, organiser des équipes de surveillance et des équipes de travail, donner des consignes de rassemblement dès la moindre alerte annoncée par la trompette, empêcher les gens de la campagne de rentrer chez eux la nuit, établir une garde de jour et de nuit, ce qui suppose un effort et une fatigue auxquels se soumettent Néhémie et ses gardes personnels, qui ne quittent plus leurs habits jusqu'à ce que le danger soit écarté.

Quelques historiens se sont étonnés qu'un gouverneur comme Sanballat, nommé par le roi de Perse, ait pu menacer de cette façon un autre fonctionnaire envoyé par le même roi de Perse, dans la personne de Néhémie. Ils en ont conclu que ce récit des mémoires de Néhémie était tendancieux et voilait une autre réalité moins glorieuse pour les Juifs : le découragement et la paresse des Juifs (exprimés par le refrain du verset 4) auraient obligé Néhémie à prendre des mesures très rigoureuses pour empêcher une *révolte intérieure*. Par la suite, ces difficultés auraient été reportées *sur les ennemis du dehors*, et le sens du récit en aurait été quelque peu faussé (Hölscher). Cette opinion est exagérée. Certes, il y a eu parfois du découragement parmi les Juifs, surtout à cause de l'hostilité des adversaires et de la difficulté de la tâche. Mais le texte se comprendrait mal s'il ne s'agissait que d'une tentative d'émeute. Néhémie est du côté du peuple, et non contre lui (*Notre Dieu combattra pour nous*, v. 14). Les adversaires sont très actifs, mais finissent par céder devant l'énergie et le courage des Juifs, stimulés par Néhémie.

La personnalité de ce dernier ressort particulièrement de ce récit : son ardeur et son zèle, son intelligence et sa méthode pour le travail et la défense, sa foi en son Dieu qu'il prie à chaque instant, son autorité incontestable qui en impose aux Juifs et à leurs ennemis. Evidemment, il est avant tout un patriote dont les sentiments, excités par les moqueries des ennemis, expriment parfois du fanatisme. La prière de vengeance (3. 36-37) le prouve clairement. Il s'identifie tellement au peuple de son Dieu que toute injure qui lui est adressée, s'adresse aussi à Dieu; c'est pourquoi, il demande à Dieu de punir et de ne pas pardonner la faute de ses adversaires. Le Judaïsme n'était pas étranger à ces accents vengeurs qu'on trouve exprimés dans plusieurs Psaumes. Peut-être ne faut-il pas trop s'étonner de ces termes, car on a l'impression que c'était des formules d'usage courant dans la piété juive, exprimant la détresse et la souffrance. Néhémie a répété dans cette prière des paroles qu'on trouve dans Jérémie ou les Psaumes.

Ce qu'on peut souligner encore, c'est le caractère de *guerre sainte* qui transparaît dans tout ce récit, comme dans les vieilles traditions israélites de l'époque de la conquête et des Juges. Il n'y a pas d'organisation militaire à demeure (comme au temps de la royauté depuis David) avec des mercenaires et une armée de métier. La guerre à affronter est un combat saint, parce qu'il s'agit de la défense du peuple de Dieu accomplissant la volonté de l'Eternel. Les détails du récit le laissent entendre : tout le peuple doit prendre les armes, en cas de nécessité; la trompette donnera le signal; Dieu combattra lui-même pour son peuple, trop petit pour faire face à ses adversaires; l'invocation et la prière accompagnent la lutte. Une comparaison plus poussée ne doit pas être faite ici, car, en fait, il n'y a pas eu de combat. Mais les points de ressemblance avec l'époque de la guerre sainte en Israël ne peuvent pas ne pas être remarqués. Cela est d'autant plus intéressant que le peuple juif n'est plus une nation indépendante, mais une communauté religieuse, dont la seule raison d'être est la communion dans le même culte et la même foi [1].

[1] Sur la guerre sainte, voir G. VON RAD, *Der Heilige Krieg im alten Israel*, 1951.

**Inégalités sociales parmi les Juifs. Solutions adoptées par Néhémie (chap. 5)**

## CHAPITRE V

(1) *Alors il y eut une grande plainte des gens du peuple et de leurs femmes, contre leurs frères juifs.*

(2) *Il y en avait qui disaient : « Nos fils, nos filles et nous, sommes nombreux* [1]. *Ayons du blé, afin que nous mangions et que nous vivions ! »*

(3) *Il y en avait d'autres qui disaient : « Nous donnons en gage nos champs, nos vignes et nos maisons, pour recevoir du blé pendant la famine. »*

(4) *Il y en avait d'autres qui disaient : « Nous empruntons de l'argent pour le tribut du roi (nos champs et nos vignes)* [2], (5) *et pourtant, notre chair est comme la chair de nos frères, et nos fils sont comme leurs fils. Et voici nous livrons nos fils et nos filles à l'esclavage, et il y a de nos filles qui sont asservies ; nous n'avons aucun pouvoir* [3] *et nos champs et nos vignes sont à d'autres. »*

(6) *Je fus très irrité quand j'entendis leur plainte et ces paroles-là.* (7) *En mon cœur, je pris une résolution, et je contestai avec les notables et avec les magistrats. Je leur dis donc : « Vous faites peser un fardeau* [4] *les uns sur les autres, vos frères ! » Puis, je convoquai une grande assemblée à leur sujet.*

(8) *Je leur dis : « Nous avons acheté nos frères juifs, vendus aux nations, selon notre pouvoir ; mais vous, vous vendez vos frères, et c'est à nous qu'ils sont vendus ! » Ils se turent et ne trouvèrent pas un mot à dire.* (9) *Et je dis* [5] *: « Ce que vous faites n'est pas bien. Ne devriez-vous pas marcher dans la crainte de notre Dieu, pour éviter la honte* [6] *des nations, nos ennemis ?* (10) *Moi aussi, mes frères et mes serviteurs, nous leur avons prêté de l'argent et du blé. Abandonnons donc ce qu'ils nous doivent.* (11) *Rendez-leur aujourd'hui même leur*

[1] La plupart des critiques depuis le 18e siècle (Houbigant, en 1753, cité par Bertholet) corrigent le mot *nombreux* en *pris en gage* (עֲרֻבִים au lieu de רַבִּים). Ce serait une allusion au fait de donner les enfants comme esclaves, pour obtenir de l'argent (cf. v. 5), ce qui était une coutume courante dans l'antiquité (cf. Ex. 21. 2, Lév. 25. 39-41). *Ayons du blé* : Litt. *prenons*, avec le sens de *achetons*.

[2] Les mots : *nos champs et nos vignes*, en fin de verset, ne s'accordent pas à ce qui précède (emprunt d'argent), à moins de traduire : nous empruntons *sur* nos champs et nos vignes, mais ce n'est pas dans le texte.

[3] Litt. : *Il n'y a pas de force dans nos mains*. Certains ont vu dans le mot אֵל le sens de dieu : *nos mains ne sont pas comme un dieu*, elles n'ont pas sa force. Ce qui revient au même. Le grec porte δυναμις.

[4] Le texte porte : *vous prêtez à intérêt* (נֹשְׁאִ֥ ou נֹשָׁה), mais il ne s'agit pas ici d'intérêt, ni d'usure, comme le disent la plupart des traductions. En lisant נְשָׂא on a un sens plus satisfaisant : *lever une charge sur quelqu'un* (Rudolph).

[5] D'après le Qeré. Le Ketib porte : *et il dit*.

[6] Ou *pour faire cesser la honte*, ou *à cause de la honte* (Rabb.).

*champs, leurs vignes, leurs oliviers et leurs maisons, et la dette*[1] *d'argent, de blé, de moût et d'huile que vous avez exigée d'eux. »*

(12) *Alors ils dirent : « Nous le rendrons et nous ne leur demanderons rien ; nous ferons comme tu dis. » J'appelai les prêtres et je leur fis jurer*[2] *de faire comme ils avaient dit.* (13) *Je secouai aussi le pli*[3] *de mon manteau et je dis : « Ainsi Dieu secouera tout homme qui ne tiendra pas sa parole, hors de sa maison et de ses biens ! Ainsi, il sera secoué et laissé à vide ! » Et toute l'assemblée dit : « Amen ! » Puis ils louèrent YHWH. Et le peuple fit comme il avait dit.*

(14) *Depuis le jour où on*[4] *me nomma gouverneur dans le pays de Juda depuis la vingtième jusqu'à la trente-deuxième année du roi Artaxerxès, pendant douze ans, moi et mes frères, nous n'avons pas mangé le pain du gouverneur*[5]. (15) *Les premiers gouverneurs qui étaient avant moi accablaient le peuple et leur prenaient chaque jour*[6] *en pain et en vin, quarante sicles d'argent. Leurs serviteurs aussi écrasaient le peuple. Je n'ai pas agi ainsi, par crainte de Dieu.* (16) *Et j'ai travaillé aussi à l'œuvre de cette muraille, je n'ai pas acheté de champ*[7] *et tous mes serviteurs étaient rassemblés ici à l'ouvrage.* (17) *Les Juifs*[8] *et les magistrats qui étaient à ma table étaient 150 hommes, avec ceux qui venaient vers nous de chez les nations qui nous entouraient.*

(18) *Ce qu'on préparait chaque jour — un bœuf, six moutons de choix et des volailles — était porté à mon compte ; et tous les dix jours, des outres de vin*[9] *en abondance. Malgré cela, je n'ai pas demandé le pain du gouverneur, car le service était déjà lourd sur ce peuple.*

(19) *Mon Dieu, souviens-toi de moi pour le bien, (à cause de) tout ce que j'ai fait pour ce peuple !*

[1] Le texte dit : *et le cent* de l'argent, du blé, etc., c'est-à-dire *le centième.* Cette indication pourrait être celle d'un taux d'intérêt. Cependant 1 % est un intérêt infime qui n'existait pas. Même si on admet, avec plusieurs, qu'il s'agit de 1 % pour un mois, soit 12 % par an, rien ne permet de penser à une obligation fixée par une loi. Nous suivons les critiques (Bertholet, Hölscher, Rudolph, B.C., etc.) qui corrigent : *cent* (מְאַת) *en dette* (מַשָּׁאת), d'autant plus que le verbe correspondant (נֹשִׁים) se rencontre quelques mots après.

[2] *Je leur fis jurer*, aux créanciers (et non aux prêtres). Le serment solennel devait être fait devant des prêtres, représentants de Dieu.

[3] Le mot signifie *mon sein* et désigne la partie du vêtement au-dessus de la ceinture. Le vêtement ample, formait une poche dans laquelle on pouvait mettre des objets. Néhémie, par un acte symbolique, secoue cette partie de son manteau.

[4] Litt. : *il* me nomma. Ce pronom doit s'appliquer au roi qui est ici mentionné, ou bien, remplace le neutre : *on.* Il se pourrait qu'à partir du verset 14 nous soyons en présence d'un morceau différent des v. 1-13, et qu'une partie du texte ait disparu. Dans ce cas le pronom *il* se rapporterait à un sujet mentionné dans la partie qui manque actuellement.

[5] Ce qui était dû au gouverneur pour sa subsistance, sous forme d'impôt légitime levé sur le peuple.

[6] Le mot du texte est אַחַר = *après, en plus de...* (en plus de 40 sicles). La Vulgate a lu : *chaque jour*, ce qui suppose אֶחָד (לְיוֹם), qui convient bien ici.

[7] Acheter un champ n'a rien de répréhensible, mais ce que veut dire Néhémie, c'est qu'il n'a pas tiré un avantage de sa situation privilégiée, pour s'enrichir, acheter des propriétés, et peut-être exploiter ou dépouiller des gens pauvres obligés de vendre leurs champs.

[8] De qui s'agit-il ? Ce mot paraît s'opposer aux autres : les magistrats et les étrangers. Est-ce un terme générique, englobant les deux autres : les magistrats et ceux qui venaient de la province ? Est-ce une glose à éliminer (Witton Davies) ? Est-ce une altération d'un mot comme : וְהַחֹרִים *et les notables* (Mowinckel), ou comme וְהָיָה לַיּוֹם : *et il y avait chaque jour* (Bertholet) ? Ce terme avait peut-être un sens précis dans la pensée de l'auteur, pour désigner une certaine catégorie de personnages par rapport à d'autres, non Juifs, de la suite de Néhémie, venue de Perse.

[9] *Des outres de vin :* suppose une correction du texte qui porte : *dans tout vin*, ce qui n'a guère de sens. Deux manuscrits ont נֵבֶל יַיִן = *outre de vin* (au lieu de בְּכָל־יַיִן).

INÉGALITÉS SOCIALES PARMI LES JUIFS. SOLUTIONS ADOPTÉES PAR NÉHÉMIE (chap. 5)

Après les difficultés provoquées par les adversaires de l'extérieur, Néhémie doit faire face à des problèmes sociaux au sein même de la communauté juive. Il est amené à prendre des mesures radicales pour rétablir un équilibre social compromis, et dans ce domaine, il ne s'est pas montré moins avisé et moins énergique que dans celui de la défense militaire des travailleurs sur la muraille en construction.

Une question d'histoire se pose à ce sujet : notre chapitre 5 est-il bien à sa place historique, par rapport au contexte ? — Le chapitre 4 relate l'opposition de Sanballat et de ses amis, et les moyens ordonnés par Néhémie pour écarter leur menace. Le chapitre 6 nous placera dans la suite logique de cet événement, avec de nouvelles tentatives d'intimidation des ennemis pour empêcher les travaux de parvenir à leur achèvement. Par contre le chapitre 5 ne fait aucune allusion à cette situation (sauf le v. 16 qui en parle comme rétrospectivement) et semble ignorer l'état de danger permanent où se trouve le peuple pendant les travaux. Il s'agit ici d'une plainte des pauvres contre les riches qui les exploitent et d'une solution mise en œuvre par Néhémie pour qu'une certaine égalité sociale ne donne plus lieu à ces injustices. On explique évidemment ce déséquilibre par les charges financières très lourdes que la construction des murailles a fait peser sur le peuple, et surtout sur le petit peuple, obligé, pour vivre, d'emprunter et de contracter des dettes. Certains historiens supposent une situation beaucoup plus grave que ne le laisse entendre ce chapitre entre les magistrats et Néhémie qui a dû imposer sa solution de façon autoritaire (Hölscher). D'autres, au contraire, voient dans ce chapitre l'écho d'une situation qui ne coïncide pas avec les travaux de reconstruction de la muraille (Batten). Le chapitre décrirait un événement bien postérieur, qui aurait pu avoir lieu lors du premier séjour de Néhémie à Jérusalem, mais vers la fin de ce séjour.

Nous penchons pour cette solution. Il semble difficile d'admettre en effet que les travaux de la muraille, malgré les charges très lourdes qui ont pesé sur le peuple, aient pu si rapidement provoquer un tel déséquilibre social. N'oublions pas que les travaux n'ont duré que 52 jours (6. 15). Il faut plus de temps pour qu'une communauté subisse des conséquences comme celles qui sont décrites dans 5. 1-5 : emprunts onéreux; hypothèques des champs, des vignes, des maisons; asservissement des fils et des filles vendus comme esclaves. Ou bien, ces inégalités existaient déjà bien avant l'arrivée de Néhémie à Jérusalem, ou bien elles n'ont abouti à ce résultat que plusieurs années après les travaux de reconstruction. La seconde hypothèse est plus vraisemblable.

Une autre raison est la suivante : est-il possible qu'au milieu du danger décrit au chapitre 4 et qui persiste au chapitre 6, Néhémie et le peuple (qui travaillaient jour et nuit, 4. 23) aient eu le temps et la tranquillité d'esprit pour convoquer une assemblée comme celle qui est mentionnée en 5. 7 pour apaiser un conflit social ? Enfin, les versets 14-19, ne peuvent avoir été écrits que plus tard : Néhémie expose avec quel désintéressement il a toujours agi, pendant les douze ans de son séjour à Jérusalem ! (v. 14).

Nous croyons donc que, malgré sa place, l'épisode du chapitre 5 ne s'est passé en réalité, que plusieurs années après l'arrivée de Néhémie à Jérusalem.

La première partie (v. 1-13) raconte comment Néhémie a apporté une solution radicale à une crise sociale, à l'intérieur du peuple. Pourquoi y avait-il des plaintes ? Pour trois raisons : d'abord parce que les pauvres réclamaient à manger au même titre que les riches (v. 2). Ensuite, parce que, pour avoir du blé, ils étaient obligés, faute

d'argent, de donner, en gage, leurs biens (terres, maisons et même enfants, que la loi autorisait à placer comme serviteurs ou esclaves dans des familles riches, Ex. 21. 2). Enfin, pour payer l'impôt dû au roi, il leur fallait emprunter de l'argent (v. 4).

L'accent principal de ces griefs ne porte pas tant sur le fait que ces obligations pouvaient paraître excessives et injustes, que sur le fait qu'elles étaient imposées par des frères Juifs. La répétition du mot : frères, le laisse entendre nettement.

Remarquons qu'il n'est pas dit formellement qu'il s'agissait de prêts à intérêt ou d'usure. La loi juive ne l'autorisait pas (Ex. 22. 25; Dt. 23. 19; Lév. 25. 35-37), sauf pour les étrangers. Il s'agissait plutôt d'hypothèques sur les propriétés (ou sur les personnes) et d'emprunts.

L'action de Néhémie, pour faire cesser cette situation, est énergique : indigné, il adresse des reproches aux riches, puis il convoque une assemblée du peuple pour prendre une décision applicable aussitôt : la restitution pure et simple de tout ce qui a été gagé ou emprunté. Prévoyant, ou constatant que cette solution provoquerait sans doute des réticences de la part des créanciers, Néhémie confirme sa décision par deux actes solennels. *Il fait prêter serment*, devant les prêtres, pour que la décision soit mise à exécution aussitôt. Les termes qui racontent ce détail donnent l'impression d'un acte cultuel dont la valeur resterait liée à la parole donnée devant Dieu. Non seulement les prêtres sont témoins, mais le peuple répond : *Amen* et ensuite loue YHWH. Ces derniers mots sont liturgiques, car le mot YHWH n'apparaît jamais dans les mémoires de Néhémie, sauf ici et dans la prière liturgique du chapitre 1. 5.

Puis il accomplit un *acte symbolique* : en secouant son manteau comme quelqu'un qui vide un sac ou une poche, il explique que Dieu secouera celui qui ne tient pas sa parole hors de sa maison, et que cet homme sera comme une poche vidée de son contenu. Les deux explications de ce geste devaient marquer la gravité d'une transgression de la décision prise, et la punition de Dieu contre un acte d'infidélité à un serment scellé devant lui.

Les motifs de la mesure radicale imposée par Néhémie sont certes humanitaires, mais surtout religieux. C'est par crainte de Dieu qu'il exige le rétablissement d'une justice sociale, et aussi pour éviter la honte d'être méprisé par les païens (v. 9). Il n'a certainement pas eu la pensée d'ériger en loi permanente un tel geste, et nous serions dans l'erreur d'y chercher une solution générale des injustices sociales. Néanmoins, en se plaçant sur le terrain religieux d'une part, et d'autre part, en montrant lui-même l'exemple d'un geste humanitaire, tenant compte des nécessités vitales de ses frères, Néhémie pose la question sociale sur un terrain éternel et vrai : non pas celui des lois abstraites et rigides, mais celui des actes spontanés de fidélité à Dieu et d'amour fraternel.

La seconde partie du chapitre (v. 14-19) est une sorte d'apologie du ministère de Néhémie qui a toujours fait preuve du plus grand désintéressement. Il n'a pas voulu faire valoir ses droits de gouverneur qui pouvait bénéficier de ressources prélevées sur le peuple, pour assurer sa subsistance et celle du nombreux personnel qu'il avait à nourrir. En cela, il a rompu avec la coutume des gouverneurs précédents accusés d'avoir pressuré le peuple [1]. Il a accompli sa tâche sans s'enrichir, sans même acheter un champ, sans envoyer ses serviteurs recueillir des impôts. Et pourtant, il avait 150 personnes à sa table, chaque jour !

[1] Cette indication du v. 15 confirme la thèse de l'antériorité de Néhémie par rapport à Esdras. Néhémie aurait-il parlé ainsi de ses prédécesseurs, si parmi eux s'était trouvé Esdras dont personne ne peut dire qu'il a pressuré le peuple ?

Dans ce passage, on croirait entendre certains accents de l'apôtre Paul défendant son ministère (1 Cor. 9. 12). Ce n'est pas avec un sentiment d'orgueil que Néhémie parle de son attitude désintéressée, mais plutôt avec un sentiment de reconnaissance envers son Dieu, qui lui a permis de faire tout ce qu'il a fait, comme il le dit dans la brève prière qui termine le chapitre (v. 19).

## Achèvement des travaux de reconstruction (chap. 6)

### CHAPITRE VI

(1) *Lorsqu'il fut annoncé à Sanballat, (à) Tobiyah* [1], *à Guéshem l'Arabe, et au reste de nos ennemis, que j'avais construit la muraille et qu'il n'y restait plus de brèches —jusqu'à ce moment-là je n'avais pas posé les battants aux portes* — (2) *Sanballat et Guéshem m'envoyèrent dire: « Viens, et rencontrons-nous ensemble à Kephirim* [2] *dans la vallée d'Ono. » Ils pensaient me faire du mal.*

(3) *Je leur envoyai donc des messagers pour leur dire: « J'accomplis un grand travail et je ne puis descendre. Pourquoi le travail cesserait-il lorsque je le quitterai pour descendre vers vous?* [3] »

(4) *Ils m'adressèrent quatre fois la même demande, et je leur envoyai la même réponse.* (5) *Sanballat m'envoya la même demande une cinquième fois par son serviteur qui portait à la main une lettre ouverte.* (6) *Il y était écrit: « On entend dire parmi les nations — et Gashmou* [4] *le dit — que toi et les Juifs, vous pensez vous révolter et que, à cause de cela, tu reconstruis la muraille et tu deviendras leur roi, selon ces mêmes informations.* (7) *Tu as également établi des prophètes pour publier à ton sujet à Jérusalem qu'il y a un roi dans Juda* [5]. *Et maintenant ces choses vont être rapportées au roi. Viens donc et consultons-nous ensemble! »*

(8) *Alors je lui envoyai dire: « Ce que tu dis n'existe pas, c'est une invention de ton cœur!* [6] »

[1] Rétablir, avec plusieurs manuscrits, la préposition *à* devant Tobiyah. Quelques commentateurs suppriment ce mot: Tobiyah, comme une glose, car il n'est pas mentionné aux v. 2, 5 et 6 et n'apparaît qu'au v. 12.

[2] *A Kephirim.* Le grec a lu: *dans les villages,* mais ce pluriel se comprendrait mal. Il faudrait au moins *dans l'un des villages.* La plupart admettent aujourd'hui qu'il s'agit d'un nom propre d'une localité inconnue, dans la vallée *d'Ono,* c'est-à-dire dans le pays appelé maintenant *Kefr Ana,* non loin de Lydda.

[3] Le grec lit la dernière phrase: *quand j'aurai achevé le travail, j'irai vers vous...* Mais ce sens ne convient pas, car Néhémie n'a pas eu l'intention de se rendre à l'invitation de ses ennemis.

[4] Autre forme du mot Guéshèm, déjà mentionné au v. 1.

[5] Le prophétisme existait encore, et tout roi devait être proclamé et sans doute recevoir l'onction de la part des prophètes. Cet acte aurait été une révolte contre le roi de Perse, mais correspondrait bien à certaines tendances juives qui avaient déjà vu en Zorobabel le roi messianique annoncé par Agg. 2. 20-23.

[6] C'est-à-dire un mensonge. Le mot בָּדָא est rare (seulement ici et 1 R. 12. 33). La lecture de trois manuscrits qui ont בָּרָא = *créer* (c'est une création de ton cœur) n'est pas à accepter, car ce verbe ne s'applique dans l'Ancien Testament qu'à l'acte créateur de Dieu (Rudolph).

(9) *En effet, eux tous voulaient nous effrayer et disaient : « Leurs mains abandonneront la tâche et celle-ci ne se fera pas. » Et maintenant affermis mes mains !* [1]

(10) *Je me rendis à la maison de Shema'yah, fils de Delayah, fils de Mehétabèl, car il était empêché (de venir)* [2] *— et il dit :*

*« Rencontrons-nous à la maison de Dieu*
*au milieu du sanctuaire,*
*et fermons les portes du sanctuaire*
*car ils viennent pour te tuer,*
*c'est la nuit qu'ils viennent pour te tuer. »*

(11) *Je dis : « Un homme comme moi, s'enfuira-t-il ? Et quel homme tel que moi pourrait entrer dans le sanctuaire et vivre ?* [3] *Je n'y entrerai pas ! »*

(12) *Je constatai que ce n'était pas Dieu qui l'avait envoyé, car il avait prononcé une prophétie sur moi, mais Tobiyah et Sanballat* [4] *l'avaient payé.* (13) *Pourquoi avait-il été payé ?* [5] *Pour que je sois effrayé, pour que je fasse comme il disait et que je commette un péché ; ils m'auraient fait une mauvaise renommée pour me couvrir de honte.* (14) *Mon Dieu, souviens-toi de Tobiyah et de Sanballat* [6]*, comme de leurs œuvres ! et aussi de No'adyah* [7] *la prophétesse, et des autres prophètes qui voulaient m'effrayer !*

(15) *La muraille fut achevée le vingt-cinquième jour du mois d'Eloul* [8] *en cinquante-deux jours.*

[1] Les derniers mots : *Et maintenant, affermis mes mains*, forment une brève prière. Les anciennes versions ont lu : *et maintenant, j'affermis mes mains*, comme une décision de résister aux embûches des adversaires.

[2] Le mot qui qualifie ce prophète est difficile à comprendre : *il était empêché* (עָצוּר), et a donné lieu à de multiples interprétations. On pense à un sens *symbolique* : le prophète reste enfermé chez lui, pour montrer à Néhémie qu'il risque d'être enfermé par ses adversaires (Keil), mais l'acte serait peu explicite ici. Ou bien à un sens *rituel* : il était en état d'impureté rituelle qui l'empêchait de sortir et d'aller au Temple (Jér. 36. 6 ; 1 R. 14. 10), mais il propose cependant à Néhémie d'aller au Temple (Siegfried, Bertholet, B.C., etc.). On estime qu'il y aurait là un terme *technique* pour définir l'état d'exaltation du prophète, saisi par l'inspiration, lié par l'esprit de Dieu (Mowinckel, Hölscher), ou plus simplement, on voit dans ce terme un mot *d'usage courant* pour dire que le prophète était empêché de venir vers Néhémie (pour une raison qu'on ignore) et expliquer que Néhémie se soit dérangé en personne pour aller le consulter (Rudolph). Cette dernière interprétation est peut-être la plus vraisemblable.

[3] Néhémie est un laïc. Il ne peut entrer dans l'intérieur du sanctuaire sans transgresser la loi (Ex. 33. 20).

[4] Plusieurs exégètes considèrent le mot *et Sanballat* comme une glose, parce que le verbe (avait payé) est au singulier et que dans les autres textes, Sanballat est toujours mentionné *avant* Tobiyah, non *après* (Hölscher, B.C.). Ces raisons ne paraissent pas suffisantes.

[5] Le dernier mot du v. 12 et les 4 premiers mot du v. 13 sont souvent considérés comme renfermant une dittographie maladroite. Mais pourquoi ne pas admettre que l'écrivain ait repris le même terme : *il a été payé*, comme une sorte de question : *Pourquoi avait-il été payé ?*

[6] Nous ne supprimons pas plus ici qu'au v. 12 ce nom de Sanballat, comme plusieurs le veulent (Rudolph, Hölscher, B.C.).

[7] *No'adyah la prophétesse* est inconnue ailleurs dans l'Ancien Testament. Le grec et plusieurs autres versions anciennes ont lu : *le prophète*, s'accordant avec des textes comme Esd. 8. 33 où il est question de No'adyah comme nom d'homme. Mais des prophétesses existaient en Israël (Déborah, Hulda, etc.).

[8] Le mois d'*Eloul* correspond environ à septembre. Nous sommes dans la même année que celle qui est mentionnée en 1. 1 : 20e année d'Artaxerxès.

(16) *Lorsque tous nos ennemis l'apprirent, toutes les nations qui nous entouraient furent dans la crainte* [1] *et se sentirent abaissées à leurs propres yeux* [2]. *Elles surent que, si cette œuvre avait été accomplie, cela venait de notre Dieu.*

(17) *C'est également dans ce temps-là que les notables de Juda avaient multiplié leurs lettres à l'adresse de Tobiyah et que celles de Tobiyah leur arrivaient.* (18) *Car beaucoup en Juda lui étaient liés par serment, parce qu'il était gendre de Shekanyah, fils d'Aran, et que Yehohanan, son fils, avait épousé la fille de Meshoullam, fils de Bérékyah.* (19) *Ils disaient même du bien* [3] *de lui en ma présence, et ils lui rapportaient mes paroles. Tobiyah envoyait des lettres pour m'effrayer.*

## Achèvement des travaux de reconstruction (chap. 6)

L'achèvement de la muraille n'est mentionné dans ce chapitre que dans deux brefs versets (15-16) entouré du récit des diverses tentatives d'intimidation de Néhémie, par ses adversaires.

Les différents paragraphes du chapitre ne présentent peut-être pas la suite chronologique des événements. La plupart des commentateurs admettent en effet — à juste titre semble-t-il — que les v. 17-19 qui reviennent sur des essais d'intimidation de Néhémie devraient correspondre à un moment qui précédait l'achèvement des murailles (v. 15-16). Il se pourrait donc que les v. 17-19 soient à placer aussitôt après le v. 14. De même, les v. 15-16 devaient précéder immédiatement la cérémonie de la consécration des murailles achevées. Or cela n'interviendra qu'au chapitre 12 après les mesures de repeuplement de la ville de Jérusalem. Mais on peut admettre que Néhémie en rédigeant ses mémoires n'a pas toujours rapporté dans leur suite chronologique les détails de son œuvre (on l'a déjà vu au sujet du chapitre 5). Par conséquent, nous ne sommes pas en droit d'opérer un déplacement artificiel de versets ou de chapitres à l'intérieur de ces mémoires.

Le chapitre 6 nous rapporte les différentes méthodes employées par les ennemis des Juifs pour les décourager dans leur tâche. Ils veulent frapper à la tête, c'est-à-dire dans la personne du chef et du responsable : Néhémie. S'ils réussissent à l'éliminer ou à le déconsidérer aux yeux de son peuple il est à prévoir que sa tâche sera fort compromise. Tous les moyens sont bons : invitation à une rencontre dans un lieu éloigné de Jérusalem, pour lui faire un mauvais parti (v. 1-4); envoi d'une lettre ouverte contenant une accusation de révolte contre le roi de Perse (v. 5-9); tentative d'intimidation par la bouche

[1] *Furent dans la crainte.* Le texte porte : *ils virent* וַיִּרְאוּ mais plusieurs manuscrits ont : *ils craignirent* וַיִּירְאוּ, ce qui est préférable (avec le grec également).

[2] Litt. : *elles tombèrent beaucoup à leurs yeux.* Plusieurs corrigent : *et cela fut prodigieux à leurs yeux* (וַיִּפָּלֵא) au lieu de (וַיִּפְּלוּ) (Bertholet, Rudolph, B.C.).

[3] Le mot *du bien* a donné lieu à diverses corrections, car il ne forme pas un parallèle logique avec *mes paroles.* On veut donc y voir soit une altération de : de Tobiyah (טובותָיו en מְטוֹבִיָּה, Bertholet) soit une faute pour טִבּוֹתָיו (Hölscher, Rudolph) d'un mot araméen : טִבָּה = *bruit, rumeur, renommée* — soit une fausse lecture de כְּתוּבוֹתָיו = *ses écrits :* ils rapportaient ce qu'il avait écrit, en ma présence (B.C. note).

Le grec a : *ses paroles.* Nous gardons le T.M.

d'un prophète payé pour la circonstance (v. 10); une invitation à se réfugier au Temple et à violer l'interdiction pour un laïc de pénétrer dans le sanctuaire (v. 11-13); échange de correspondance avec des notables qui servaient d'espions et surveillaient les faits et gestes de Néhémie pour les rapporter à Tobiyah (v. 17-19).

Toutes ces tentatives échouèrent à cause de la sagesse, du discernement, de la volonté et de la foi de Néhémie qui ne se laissa pas effrayer et poursuivit avec une indomptable énergie la tâche commencée. Il n'était pas homme à se laisser distraire de son travail par des paroles insidieuses, ni à fuir devant des adversaires déloyaux qui voulaient l'entraîner à transgresser la loi de son Dieu, ni à écouter un prophète dont il démasqua vite la fausseté, ni à se laisser impressionner par des accusations de complot contre le roi de Perse. Son loyalisme reste entier envers Dieu, et envers le souverain qui l'a chargé de mission.

L'intérêt du récit apparaît non seulement dans la façon dont la personnalité de Néhémie ressort de ce qui nous est relaté, mais encore dans certains détails historiques instructifs.

Nous apprenons en effet que le prophétisme n'avait pas totalement disparu de Jérusalem à cette époque. Les ennemis accusent Néhémie d'avoir établi des prophètes pour le nommer roi de Juda. Néhémie, lui-même, va consulter un prophète, ou tout au moins répond à son invitation, avant de s'apercevoir que c'était un prophète de mensonge. Il y en avait d'autres, et même une prophétesse. Cependant, et ceci n'est pas le moins intéressant, l'oracle prophétique n'est pas considéré toujours comme un ordre de Dieu. Si le prophète exige l'accomplissement d'un acte qui viole la loi de Dieu, c'est le prophète qui est dans l'erreur. La loi de Dieu reste au premier plan (cf. Dt. 18. 20).

Nous apprenons encore que Néhémie s'est heurté aux notables de son propre peuple. On l'a déjà remarqué à propos de la reconstruction (3. 5) et des inégalités sociales (5. 7). Les chefs des Juifs n'avaient pas accepté spontanément l'autorité de Néhémie, et tentent de freiner son action, non pas ouvertement, mais par une résistance cachée et déloyale. Ils sont amis — certains d'entre eux, du moins — des adversaires avec qui des liens de mariage existent déjà; ils épient Néhémie et sont, à l'intérieur du peuple, des agents de l'ennemi. Néhémie ne les ménage pas, mais sa lutte dut être menée sur deux fronts: extérieur et intérieur. Sa certitude que Dieu le conduisait et accomplissait lui-même l'œuvre entreprise (v. 16) lui donnait une fermeté qui provoqua l'admiration ou la crainte parmi les païens lorsqu'ils virent la muraille achevée.

Celle-ci fut terminée en 52 jours. Quelques historiens ont mis en doute un délai aussi court et ont fait valoir que la tradition rapportée par Fl. Josèphe dans son récit des mêmes événements parlait de 2 ans et 4 mois. Mais il faut être assez prudent avec les indications de cet écrivain, surtout en ce qui concerne les chiffres et dates. Il n'y a pas lieu, du reste, de s'étonner de la rapidité des travaux si l'on se souvient qu'il ne s'agissait pas de construire, mais de réparer des brèches à la muraille, que tout le peuple se mit à la tâche, et que le travail, à cause des menaces extérieures, fut poursuivi de jour et de nuit. En moins de deux mois, une œuvre assez considérable peut être achevée (voir la discussion technique dans Hölscher qui s'oppose à Mowinckel, p. 537).

Il faut admettre qu'à la suite de ces travaux, la consécration solennelle de la muraille dut avoir lieu sans tarder. Le livre actuel de Néhémie reporte cette cérémonie au chapitre 12, mais il paraît peu probable qu'on ait attendu si longtemps, et qu'en particulier les mesures destinées à repeupler la ville aient été prises auparavant. Ces mesures ont certainement exigé des délais assez longs, et la dédicace des murailles n'a pas dû être remise à une date ultérieure.

## Organisation intérieure de Jérusalem (chap. 7)

### CHAPITRE VII

(1) *Lorsque la muraille fut rebâtie et que j'eus posé les battants (des portes), les portiers (les chantres et les Lévites)* [1] *prirent leurs fonctions,* (2) *et j'établis, sur Jérusalem, mon frère* Hanani, *et* Hananyah [2], *chef de la forteresse, car c'était un homme fidèle et craignant Dieu plus que beaucoup d'autres.* (3) *Je leur dis* [3]*: « Les portes de Jérusalem ne seront pas ouvertes avant que le soleil chauffe, et quand (les gardes) se tiendront encore là* [4], *les portes seront fermées et verrouillées* [5]. *On établira des postes de gardes avec les habitants de Jérusalem, chacun à son poste et chacun en face de sa maison. »*

(4) *La ville était étendue des deux côtés et grande, mais le peuple peu nombreux à l'intérieur. Des maisons n'étaient pas reconstruites* [6].

(5) *Mon Dieu me mit au cœur de rassembler les notables, les magistrats, et le peuple pour en faire le dénombrement; je trouvai le livre du recensement de ceux qui étaient montés au commencement, et j'y trouvai écrit ce qui suit:* [7] ...

Organisation intérieure de Jérusalem (chap. 7)

Une fois les murailles achevées et les portes posées, Néhémie organise la vie à Jérusalem.

Il commence par des mesures d'ordre et de sécurité : il nomme des chefs sur la ville, et donne l'ordre de n'ouvrir les portes que pendant la journée, pour éviter des surprises de la part des adversaires dont il est en droit de supposer les intentions hostiles. De même que la reconstruction fut le fait de toute la population, la vigilance incombe aussi à tous, et un service de garde est établi.

[1] *Les chantres et les Lévites* n'avaient pas une fonction qui concernait les portes de la ville, mais le Temple. Cependant comme ils sont souvent associés aux portiers (du Temple), un rédacteur a pu les mentionner ici par erreur.

[2] Le frère de Néhémie a déjà été mentionné au chap. 1. 2. L'autre personnage, *H*ananyah, chef de la forteresse (cf. 2. 8) était un homme loyal (vis-à-vis du roi de Perse) et un homme de foi (craignant Dieu).

[3] D'après le Qeré (Ketib : *et il dit*).

[4] Traduction incertaine. Il s'agirait des gardiens qui seraient encore en fonction jusqu'au moment où on fermerait les portes, le soir. D'anciennes versions (Aquil. Syr.) appliquent cette phrase au soleil ou au jour : *le jour serait encore là*, quand on fermerait les portes. Dans ce cas il faudrait corriger (par ex. וְעוֹד הַחֹם עֹמֵד ou וְעוֹד הוּא עֹמֵד). Rudolph propose וּעוֹד הוּא מֵעַל־הַיָּם *et* (le soleil) *serait encore au-dessus de la mer (!) : ne serait pas encore couché.*

[5] Le texte a un impératif. Rétablir, avec le grec, un aoriste (יֶאֱחֹזוּ au lieu de וְאֶחֱזוּ). La fin du verset indique qu'il y avait deux sortes de gardes : ceux qui étaient aux postes de garde, et ceux qui étaient chacun devant sa maison.

[6] Plusieurs exégètes comprennent ces mots au sens figuré : *des maisons = des familles* (dans leur recensement et leur généalogie) *n'étaient pas rétablies* (Bertholet, Rudolph). Cette interprétation s'accorderait avec le v. 5.

[7] A partir du v. 6, nous trouvons la longue liste parallèle à Esdras 2. Voir au commentaire de ce passage la traduction et les remarques sur Néh. 7. 6-72a, mis en parallèle avec Esdras 2.

Puis il constate que la ville contient trop peu d'habitants en raison de son étendue. Beaucoup de maisons sont encore inhabitables. Il va donc faire le recensement de la population et provoquer pour cela une assemblée du peuple. Il retrouve, probablement dans les archives du Temple, une liste des exilés revenus de Babylone au temps de Zorobabel et de Josué. Bien que cette liste remonte à quelque 75 ans en arrière, il la prend comme point de départ de son recensement généalogique. L'a-t-il fait réellement ou est-ce un rédacteur ultérieur qui l'a insérée à cette place dans les Mémoires de Néhémie? Nous ne reviendrons pas sur la discussion de ce problème déjà abordé à propos d'Esdras 2. Notre conclusion fut que Néhémie a pu intégrer cette liste dans ses Mémoires, et que le Chroniqueur y a joint le récit de la promulgation de la loi, par Esdras (Néh. 8-9). L'histoire de Néhémie se trouve donc coupée à partir de 7. 72b, ou même à partir de 7. 5, puisque la liste est un document plus ancien utilisé par Néhémie. Le fil du récit, faisant suite aux mesures prévues pour repeupler la ville, ne reprendra qu'au chapitre 11. 1. Le chapitre 10 forme un morceau indépendant.

## Lecture solennelle de la loi (chap. 8)

### CHAPITRE VIII

7 (72) b *Quand arriva le 7e mois et que les fils d'Israël étaient dans leurs villes* [1], 8 (1) *tout le peuple se réunit comme un seul homme sur la place qui est en face de la porte des Eaux* [2], *et ils dirent à Esdras, le scribe, d'apporter le livre de la loi de Moïse que YHWH avait prescrite à Israël.*

(2) *Esdras, le prêtre, apporta la loi en face de l'assemblée (où étaient) les hommes, les femmes et tous ceux qui étaient capables de comprendre, le premier jour du septième mois* [3]. (3) *Il lut dans ce livre, sur la place qui est en face de la porte des Eaux* [4], *depuis l'aube jusqu'au milieu de la journée, devant les hommes, les femmes et ceux qui pouvaient comprendre* [5]. *Les oreilles de tout le peuple (étaient attentives) au livre de la loi.*

(4) *Esdras, le scribe, se tenait sur une estrade de bois qu'on avait faite pour cela* [6], *et à côté de lui, à sa droite, se tenaient Mattityah, Shema', 'Anayah, Ouriyah,* Hilqiyah *et*

[1] Ce verset et le suivant sont reproduits presque textuellement dans Esd. 2. 70b - 3. 1. Mais nous pensons que c'est ici que ce passage a sa vraie place, comme fragment des mémoires d'Esdras cités par le Chroniqueur. Lorsque celui-ci prit la liste de Néh. 7. 6-72a pour l'insérer aussi dans Esd. 2, il laissa subsister ces 2 versets qui préludent à la lecture de la loi, et non au rétablissement de l'autel dans Esd. 3.

[2] *La porte des Eaux:* voir Néh. 3. 26.

[3] Pour la date, voir la discussion sur la place de ce chapitre dans l'activité d'Esdras (introduction, p. 20 et excursus p. 288).

[4] Le texte dit: *en face* de la place qui est *en face* de la porte des Eaux. Le 1er est à rayer et à remplacer par la préposition בְּ.

[5] *Ceux qui pouvaient comprendre* (v. 2 et 3) = les enfants.

[6] *Faite pour cela,* litt.: *pour la chose.* On pourrait aussi traduire: *pour la parole.* L'estrade était destinée en effet à ceux qui allaient parler. C'est la seule fois dans l'Ancien Testament où il est question d'une chaire de bois pour un lecteur ou un orateur (litt.: *une tour de bois*).

*Ma'aseyah; à sa gauche Pedayah, Mishaël, Malkiyah,* Hashoum, Hashbaddanah, *Zekaryah, Meshoullam* [1].

(5) *Esdras ouvrit le livre aux yeux de tout le peuple, car il se trouvait au-dessus de tout le peuple, et lorsqu'il l'ouvrit, tout le peuple se tint debout.* (6) *Et Esdras bénit YHWH, le grand Dieu, et tout le peuple répondit: « Amen, Amen! » en levant les mains. Puis ils s'inclinèrent et se prosternèrent, la face contre terre.*

(7) *Yéshoua', Bani, Shérébyah, Yamin, 'Aqqoub, Shabtaï, Hodiyah, Ma'aseyah, Quelitah, 'Azaryah, Yozabad,* Hanan, *Pelayah, les Lévites* [2] *expliquaient au peuple la loi, et le peuple se tenait là debout.* (8) *Ils lurent dans le livre de la loi de Dieu, en l'expliquant* [3], *en en donnant le sens et en faisant comprendre la lecture.*

(9) *(Néhémie, qui était gouverneur)* [4], *et Esdras le prêtre-scribe, (et les Lévites qui enseignaient le peuple) dit à tout le peuple: « Ce jour est consacré à YHWH, votre Dieu; ne vous affligez pas et ne pleurez pas. » En effet, tout le peuple pleurait en entendant les paroles de la loi.*

(10) *Il leur dit: « Allez, mangez des mets gras et buvez des boissons douces, et envoyez des portions à ceux qui n'ont rien de préparé, car ce jour est consacré à notre Seigneur. Ne vous attristez pas, car la joie de YHWH, c'est elle qui est votre force! »*

(11) *Et les Lévites calmaient tout le peuple en disant: « Faites silence! car ce jour est saint. Ne vous attristez pas! »*

(12) *Alors tout le peuple s'en alla pour manger, pour boire, pour envoyer des portions et pour se livrer à une grande réjouissance, car ils avaient compris les paroles qu'on leur avait fait connaître.*

(13) *Le deuxième jour, les chefs de famille de tout le peuple, les prêtres et les Lévites, se rassemblèrent auprès d'Esdras le scribe, pour être attentifs aux paroles de la loi.* (14) *Ils trouvèrent écrit dans la loi que YHWH avait ordonné ceci par l'intermédiaire de Moïse: Les fils d'Israël demeureront dans des huttes* [5] *pendant la fête du septième mois;* (15) *ils publieront et proclameront dans toutes leurs villes et dans Jérusalem ces paroles: Sortez vers la montagne, et ramenez des feuillages d'oliviers, d'oliviers sauvages, de myrte, de palmiers et d'arbres touffus, pour faire des huttes, comme cela est écrit.* (16) *Alors le peuple*

[1] Esdras a 6 hommes à sa droite et 7 à sa gauche. Est-ce voulu? Les anciennes versions suppriment le dernier nom, pour rétablir le chiffre 12. D'autres ajoutent un nom ('Azaryah après 'Anayah) au début, et arrivent à 14. Au v. 7, le même nombre 13 apparaît, ce qui faisait 14 avec Esdras. Peut-être n'y-a-t-il pas lieu de changer cette donnée. Remarquons l'absence de Néhémie parmi ces noms.

[2] *Les Lévites:* il faut, avec le grec, supprimer la conjonction *et* devant ce mot, qui, dans le texte, semble impliquer que les 13 noms cités n'étaient pas des Lévites, mais qu'ils étaient *en plus* des Lévites.

[3] Le mot מְפֹרָשׁ est diversement interprété: sa racine signifie séparer, couper, d'où un premier sens: *en séparant les mots*, donc *distinctement*, clairement. Un second sens pourrait être: *en le séparant en sections*, c'est-à-dire *en expliquant, section par section, ce qui venait d'être lu;* en le *commentant et le développant* (voir à ce sujet: G. von Rad, *Deuteronomiumstudien*, p. 8-9). Ce sens paraît convenir ici. Un 3e sens est donné parfois (Schaeder, Rudolph): *en l'interprétant, en le traduisant* (sans doute d'hébreu en araméen, puisque cette dernière langue devenait courante). Nous aurions alors ici l'indice d'une coutume qui justifierait l'opinion que les anciens Targoumim remonteraient à l'époque d'Esdras (?).

[4] *Néhémie le gouverneur* manque dans le grec. Les verbes suivants sont au singulier comme si Esdras en était le sujet. L'introduction du nom de Néhémie dans ce récit où il ne joue aucun rôle, date du moment où l'ordre chronologique de cette période a été envisagé selon l'idée du Chroniqueur: Esdras avant Néhémie, et promulgation de la loi faite par les deux hommes ensemble. De plus, le mot *gouverneur* n'est pas le mot habituel employé pour parler de Néhémie (on emploie פֶּחָה et non תִּרְשָׁתָא).

[5] *Huttes:* on traduit par *cabanes* ou parfois par *tentes*. Mais ce dernier mot ne convient pas, bien que le terme classique pour désigner cette fête sera le mot *Tabernacles*. Il s'agit de huttes faites en branchages et feuillages.

*sortit, rapporta (ces feuillages) et se fit des huttes, chacun sur son toit, dans leurs cours, dans les cours de la maison de Dieu, sur la place de la porte des Eaux et sur la place de la porte d'Ephraïm.* (17) *Toute l'assemblée — ceux qui étaient revenus de la captivité — fit des huttes et y demeura. Depuis le temps de Josué, fils de Noun* [1]*, jusqu'à ce jour, les fils d'Israël n'avaient rien fait de pareil, et il y eut une très grande réjouissance.*

(18) *On lut* [2] *dans le livre de la loi de Dieu, jour après jour, depuis le premier jour jusqu'au dernier. On fit une fête pendant sept jours, et le huitième jour il y eut, selon la règle, une assemblée de clôture* [3]*.*

Lecture solennelle de la loi (chap. 8)

Replacé chronologiquement après les chapitres 7-8 d'Esdras, notre récit retrace l'événement capital de la promulgation de la loi apportée par Esdras à Jérusalem, exactement deux mois après son arrivée (cf. Esd. 7. 9). Le 1er jour du septième mois étant le jour de l'an dans le calendrier de l'époque, on peut en conclure qu'Esdras a attendu ce jour de fête pour lire la loi devant le peuple.

Le chapitre se divise en deux parties : description de la scène au cours de laquelle Esdras et les Lévites lurent une partie de la loi, le 1er jour de la fête (v. 1-12), et description de ce qui se déroula dans les sept jours suivants, pour la célébration de la fête des Tabernacles (v. 13-18).

Certains critiques, frappés du caractère liturgique de ce récit, ont émis l'hypothèse qu'il ne reposait sur aucun fait historique de l'époque de la restauration, mais n'était qu'une illustration de la célébration d'un culte juif dans la synagogue et de la fête des Tabernacles à l'époque du Chroniqueur. Cet écrivain aurait raconté un événement fictif dont il aurait puisé les détails dans les coutumes cultuelles et liturgiques de son temps (Hölscher).

L'hypothèse contient une part de vérité, par le fait que le chapitre (surtout dans les v. 1-12) suit bien le déroulement liturgique d'un culte solennel : l'estrade de bois servant de chaire, la formule de bénédiction initiale au moment d'ouvrir le livre de la loi, la réponse du peuple debout : Amen, Amen ! puis les gestes (lever les mains, se prosterner, la face contre terre) et la lecture avec commentaire de la loi. Mais il contient aussi des éléments exceptionnels qui ne peuvent être le reflet du culte habituel de la synagogue : exceptionnelle durée de la lecture de la loi, assemblée de *tout* le peuple dans un parvis du Temple, estrade spéciale édifiée pour la circonstance, etc. De plus, ce qui nous paraît beaucoup plus important, c'est que la célébration d'une fête comme celle des Tabernacles comportait des éléments essentiels qui sont entièrement passés sous silence ici : en particulier, les sacrifices (cf. Lév. 23. 36). Imagine-t-on un écrivain qui décrirait une coutume cultuelle de son temps, en la transposant sous une forme de narration historique dans le passé, en oubliant l'un des éléments centraux de cette coutume ? Notre chapitre, si instructif en ce qui concerne la liturgie du culte juif, est bien plutôt le récit d'un événement qui a servi de base à des coutumes cultuelles ultérieures dans la synagogue,

[1] *Depuis le temps de Josué...* Pourtant Esd. 3. 4 parle d'une célébration de la fête des huttes au moment du retour d'exil. Certains veulent rayer les mots : *fils de Noun*, et Josué serait alors le grand prêtre de l'époque du retour, avec Zorobabel (Siegfried). Mais il est plus normal d'y voir une mention authentique des mémoires d'Esdras, puisque Esd. 3. 4 fait partie de la rédaction du Chroniqueur. Il ne se serait pas contredit s'il avait tout rédigé. Ici, il cite sa source sans tenir compte de la contradiction.

[2] Litt. : *il lut* (Esdras ?).

[3] Cf. 2 Chr. 7. 9 et la note.

et non l'inverse. Nous lui conservons donc toute sa valeur historique, et y voyons l'un des textes les plus précieux pour connaître l'origine du culte synagogal du judaïsme (cf. Rudolph contre Hölscher).

Une question importante se pose : quelle est *la loi* apportée par Esdras et promulguée dans cette circonstance exceptionnelle ? — L'examen du texte et sa comparaison avec les lois contenues dans le Pentateuque nous conduisent à une conclusion relativement simple. D'une part, cette loi lue par Esdras n'était pas totalement méconnue des Juifs, sinon l'aurait-on appelée la loi de Moïse (v. 1) ? D'autre part, on ne peut nier que sa lecture ait produit un profond étonnement au sein du peuple qui s'est affligé en entendant les paroles de Dieu et les sanctions annoncées pour les transgresseurs de la loi (v. 9). L'attention de cette assemblée fut très soutenue pendant des heures, et il fut nécessaire de commenter et d'expliquer la loi. Tout cela donne l'impression d'une certaine nouveauté, encore accrue par la remarque du v. 17 signalant qu'un tel événement ne s'était pas produit depuis l'époque de Josué, c'est-à-dire depuis la conquête de Canaan.

C'est donc une loi dont certains éléments sont déjà connus, mais dont l'ensemble apparaît comme une nouvelle législation; le peuple en écoute la lecture avec émotion et surprise avant d'exécuter les prescriptions de la fête. Or, ces prescriptions ne peuvent guère correspondre qu'à ce que nous trouvons dans le Lévitique, en particulier au chapitre 23, à propos des fêtes et de la fête des Tabernacles (v. 33-34). Là en effet se trouve l'ordre de célébrer cette fête, le 7ᵉ mois, durant sept jours, et d'édifier des huttes avec des branchages d'arbres divers, pour y demeurer. Le 1ᵉʳ et le 8ᵉ jour donneront lieu à une assemblée solennelle de clôture (ce même mot est employé dans Néh. 8. 18).

Pourtant le texte du Lévitique diffère à bien des égards de Néhémie 8. La fête ne commence que le 15 du mois; elle est précédée du *jour de l'an* et du *grand jour des expiations* le 10 du même mois, et de nombreux sacrifices sont offerts. On ne peut donc pas dire qu'il y a une dépendance étroite entre Néhémie 8 et Lévitique 23, mais on constate que les points de contacts sont nombreux et importants. Il en ressort que la loi lue par Esdras correspond, pour le fond, à la loi sacerdotale du Lévitique, mais pas encore sous la forme où ce code a été conservé dans le Pentateuque une fois achevé.

Une telle loi n'était pas inconnue du peuple, car dans le code sacerdotal (et surtout dans ce que les critiques ont coutume d'appeler le *code de sainteté* = Lév. 17-26) de nombreuses prescriptions antérieures se retrouvent : celles qu'on connaît, par exemple, par le livre de l'alliance (Ex. 20-23) et par le Deutéronome. Mais elle apparaissait cependant comme nouvelle pour la formulation et le développement particulier de certaines lois dans l'esprit sacerdotal, avec la minutie attachée aux rites, aux dates, aux ordonnances de détails. La nouveauté a dû consister surtout en ceci, que la construction des huttes a été prescrite pour *la population de Jérusalem* rassemblée dans la capitale, au lieu d'être une fête célébrée dans tout le pays et dans chaque localité (Rudolph, suivant Kittel et Sellin). Dans le Lévitique (23. 40), les branches d'arbres et les fruits servant à la fête servent à exprimer la reconnaissance du peuple à la fin des récoltes (voir aussi v. 39); tandis que dans Néhémie 8, il n'est pas question de récoltes ni de fruits. La population de la ville va dans la montagne pour cueillir des feuillages et construire des huttes. Il y a là une fête citadine qui n'a plus de caractère agricole. Peut-être, sur ce point particulier, le Chroniqueur a-t-il été tenté d'introduire dans le récit l'écho de la coutume de son temps, transposée à l'époque d'Esdras ? Peut-être également s'est-il inspiré du récit de la réforme de Josias et de la célébration solennelle de la Pâque, pour rédiger son récit d'après les mémoires d'Esdras (voir 2 R. 23. 21-23) ?

Un dernier point à signaler, qui confirme ce que nous venons de dire, c'est que dans la chronologie qui place Néhémie avant Esdras, la différence d'esprit que l'on remarque entre les réformes de Néhémie et celles d'Esdras devient plus claire. Nous remarquons que les réformes de Néhémie s'inspiraient du Deutéronome plutôt que d'une autre loi. La loi apportée par Esdras ne peut donc pas être le Deutéronome, mais un code législatif différent, très probablement le code sacerdotal, sous une forme ou sous une autre.

## Jeûne et prière (chap. 9)

### CHAPITRE IX

(1) *Dans le 24e jour de ce mois* [1], *les fils d'Israël se rassemblèrent pour un jeûne, (recouverts) de sacs et de poussière.* (2) *La race d'Israël se sépara de tous les étrangers, et ils se présentèrent et confessèrent leurs péchés et les péchés de leurs pères.* (3) *Ils se levèrent à leur place et on lut dans le livre de la loi de YHWH leur Dieu, pendant un quart de la journée. Pendant un (autre) quart de la journée, ils confessèrent leurs péchés et se prosternèrent devant YHWH, leur Dieu.*

(4) *Sur l'estrade des Lévites se leva Yéshoua', ainsi que Bani, Qadmiel, Shebanyah, Bounni, Shérébyah, Bani, Kenani* [2]*; ils poussèrent un grand cri vers YHWH leur Dieu.* (5) *Alors les Lévites Yéshoua', Qadmiel, Bani,* Hashabnyah, *Shérébyah, Hodiyah, Shebanyah, Petahyah, dirent: « Levez-vous! Bénissez YHWH votre Dieu, d'éternité en éternité. Ils béniront* [3] *le nom de ta gloire, (le nom) qui surpasse toute bénédiction et louange! »*

(6) *(Et Esdras dit):* [4] *« C'est toi seul qui est YHWH. C'est toi qui as fait les cieux, les cieux des cieux et toute leur armée, la terre et tout ce qui s'y trouve, les eaux et tout ce qu'elles contiennent; c'est toi qui donnes la vie à tous, et l'armée des cieux se prosterne devant toi.* (7) *C'est toi YHWH Dieu, qui as choisi Abram et l'as fait sortir d'Ur-Kasdim, et tu lui as donné le nom d'Abraham.* (8) *Tu as trouvé son cœur fidèle envers toi et tu as traité alliance avec lui, pour lui donner le pays des Cananéens, des Hittites, des Amoréens, des Périzziens,*

[1] Le 24e jour du mois correspond aux données de Lév. 23 où la fête des Tabernacles commence le 15 du mois, dure 7 jours et aboutit à la grande assemblée du 8e jour, soit le 23e jour du mois. Nous sommes donc ici au lendemain de ce 8e jour.

[2] Ces huit noms ne correspondent pas exactement aux huit autres noms du v. 5. Faut-il corriger le texte pour les rendre identiques? Mais alors on se demande pourquoi l'auteur aurait répété deux fois de suite cette succession de noms. La seule correction qui paraît nécessaire est celle du second *Bani* que le grec a lu de diverses manières (fils de בְּנֵי ou בֶּן־) et que, d'après des passages comme 3. 24 et 10. 10, on pourrait lire *Binnoui* (בִּנּוּי).

[3] Les paroles des Lévites marquent un brusque changement de personne: de la 2e à la 3e personne du pluriel: *bénissez...* et aussitôt, sans transition: *ils te béniront...* La prière est donc déjà commencée avec ces derniers mots. Certains pensent qu'une phrase est tombée, juste au début de la prière, et tentent de la rétablir (Torrey suppose: Esdras dit: *Bénis sois-tu, notre Dieu, ils te béniront...* mais ceci est purement conjectural d'après 1 Chr. 29. 10).

[4] Le texte ne porte pas ces mots qui ne se trouvent que dans le grec. Il faut les rétablir ici, ou au v. 5, pour le début de la prière. Pourquoi ont-ils disparu de l'hébreu? Est-ce parce que, dans Lév. 16. 21 c'est le grand prêtre qui doit prononcer la prière de confession, et qu'Esdras n'était pas grand-prêtre? (Stade, cité par Bertholet). Il est difficile de se prononcer. Peut-être est-ce tout simplement parce que la prière semble déjà commencée au v. 5 et qu'un nouveau début ne s'imposait pas au v. 6?

*des Jébusiens, et des Guirgachiens, pour le donner à sa postérité, et tu as réalisé tes paroles, car tu es juste.*

(9) *Tu as vu la détresse de nos pères en Egypte, et tu as entendu leur cri, près de la mer Rouge.* (10) *Tu as fait des signes et des prodiges* [1] *contre Pharaon, contre ses serviteurs et tout le peuple de son pays, car tu savais qu'ils avaient agi durement envers eux, et tu t'es donné un renom, jusqu'à ce jour.* (11) *Tu as fendu la mer devant eux, tu les as fait passer à pied sec au milieu de la mer, et ceux qui les poursuivaient, tu les as lancés dans l'abîme, comme une pierre dans les eaux puissantes.* (12) *Dans une colonne de nuée, tu les as conduits pendant le jour, et pendant la nuit, dans une colonne de feu, pour éclairer devant eux le chemin sur lequel ils marchaient.* (13) *Sur la montagne du Sinaï, tu es descendu et tu leur as parlé depuis les cieux; tu leur as donné des ordonnances justes, des lois de vérité, des prescriptions et des commandements qui sont bons.* (14) *Tu leur as fait connaître ton saint sabbat* [2], *et tu leur as prescrit des commandements, des préceptes et une loi, par l'intermédiaire de Moïse ton serviteur.* (15) *Tu leur as donné le pain du ciel pour leur faim, tu leur as fait jaillir l'eau du rocher pour leur soif, et tu leur as dit d'aller prendre possession du pays que tu avais promis solennellement* [3] *de leur donner.*

(16) *Mais eux, et nos pères, ont été orgueilleux; ils ont raidi leur cou et n'ont pas écouté tes commandements.* (17) *Ils ont refusé d'écouter et ne se sont pas souvenu des miracles que tu avais faits pour eux; ils ont raidi leur cou et se sont donné un chef pour retourner* [4] *à leur servitude en Egypte* [5]. *Et toi, tu es un Dieu qui pardonne, qui fait grâce et miséricorde, qui est lent à la colère et abondant en grâce, et tu ne les as pas abandonnés,* (18) *même quand ils se sont fait un veau de métal fondu et qu'ils ont dit: « Voici ton Dieu qui t'a fait monter de l'Egypte. » Ils t'ont offensé grandement.* (19) *Mais toi dans tes grandes compassions, tu ne les as pas abandonnés dans le désert; le colonne de nuée ne s'est pas écartée d'eux pendant le jour, pour les conduire sur la route, de même que la colonne de feu, pendant la nuit, pour leur éclairer le chemin sur lequel ils marchaient.* (20) *Tu leur as donné ton bon esprit* [6] *pour les instruire, tu n'as pas refusé la manne à leur bouche et tu leur as donné de l'eau pour leur soif.* (21) *Pendant quarante ans, tu as pris soin d'eux dans le désert; ils n'ont manqué (de rien); leurs vêtements ne se sont point usés et leurs pieds ne se sont point fatigués.* (22) *Tu leur as livré des royaumes et des peuples, et tu les leur as partagés comme territoire de bordure* [7]. *Ils ont pris le pays de* Sihon, *(et le pays du)* [8] *roi de* Hesbon, *et le pays de* 'Og,

[1] *Et des prodiges* a été lu dans le grec: *en Egypte* בְּמִצְרַיִם au lieu de וּמֹפְתִים.

[2] L'institution du *Sabbat* remonte à Moïse dans le désert, d'après les législations du Pentateuque, sauf Genèse 1 - 2. 3 qui est de la tradition sacerdotale la plus récente, et qui fait remonter le sabbat à la création du monde. La loi d'Esdras, si elle correspond au Code de sainteté (Lév. 23. 1-3) est donc antérieure à la constitution définitive du Pentateuque.

[3] Litt.: *tu avais levé ta main* (pour jurer).

[4] La phrase est ambiguë. Elle peut aussi se traduire: *ils ont donné tête*, c'est-à-dire *ils ont tourné leur face pour retourner en Egypte*, ou encore: *ils se sont mis dans la tête de*... L'une ou l'autre de ces traductions peut aussi bien se rapporter à Nb. 14. 4.

[5] *En Egypte:* au lieu de *dans leur révolte* (lire avec le grec: בְּמִצְרַיִם pour בְּמִרְיָם).

[6] Le mot *esprit* pourrait aussi se traduire par *vent*. Ce serait une allusion au vent qui aurait amené les cailles dans le désert pour nourrir le peuple, avec la manne mentionnée aussitôt après. Certains corrigent le texte en: Tu leur as donné ton bon vent *pour les rassasier* שׂבע au lieu de *pour les instruire* שׂכל (Ehrlich, cité par Rudolph).

[7] *Territoire de bordure.* Expression difficile à traduire: *dans toute direction* (Rabb.), par *canton* (B.C. en notes). Rudolph traduit: *comme territoire de bordure*, puisque les pays de Sihon et 'Og étaient en bordure de Canaan, et non à l'intérieur. Cela nous semble juste.

[8] *(Et le pays du) roi de* Hesbon: les mots *pays du*... sont une dittographie des précédents, puisque Sihon était le roi de *H*esbon, et non d'un autre pays.

*roi de Basan.* (23) *Tu as multiplié leurs enfants comme les étoiles du ciel, et tu les as fait entrer dans le pays dont tu avais dit à leurs pères de prendre possession.* (24) *Et les enfants y sont entrés, ils ont conquis le pays, et tu as abaissé devant eux les habitants du pays des Cananéens; tu les as livrés dans leurs mains, ainsi que leurs rois et les peuples du pays, pour faire d'eux ce qu'il leur semblait bon.* (25) *Ils ont pris des villes fortes et un sol fertile; ils ont conquis des maisons pleines de biens, des puits creusés, des vignes, des oliviers et des arbres fruitiers en grand nombre; ils ont mangé, se sont rassasiés, ont engraissé et ont vécu dans les délices, à cause de ta grande bonté.*

(26) *Mais ils se sont rebellés et révoltés contre toi; ils ont rejeté ta loi derrière eux, ils ont tué les prophètes qui les exhortaient à revenir à toi, ils t'ont offensé grandement.* (27) *Alors, tu les as livrés dans la main de leurs ennemis. Dans le temps de leur oppression, ils ont crié vers toi, et toi, tu les as entendus depuis les cieux, et selon tes grandes compassions, tu leur as donné des libérateurs, et ils les ont délivrés de la main de leurs ennemis.* (28) *Mais quand ils avaient le repos, ils ont recommencé à faire le mal devant toi, et tu les as abandonnés aux mains de leurs ennemis qui les écrasèrent. Alors ils ont de nouveau crié vers toi, et toi, tu as entendu, des cieux, et selon tes compassions tu les as sauvés maintes fois* [1]. (29) *Tu les as exhortés à revenir à ta loi, mais eux se sont montrés orgueilleux et n'ont pas écouté tes commandements. Ils ont péché contre tes ordonnances, dans lesquelles l'homme qui les met en pratique trouve la vie. Ils se sont fait une épaule rebelle et ont raidi leur cou; ils n'ont pas écouté.* (30) *Tu as montré de la patience* [2] *envers eux pendant de nombreuses années, tu les as exhortés par ton esprit, par l'intermédiaire de tes prophètes, et ils n'ont pas prêté l'oreille. Alors tu les as livrés dans la main des peuples des autres pays.* (31) *Dans tes grandes compassions, tu ne les as pas laissé détruire et tu ne les as pas abandonnés, car tu es un Dieu miséricordieux et compatissant.*

(32) *Et maintenant, notre Dieu, Dieu grand, puissant et terrible, qui gardes l'alliance et la miséricorde, que ne soit pas considérée comme peu de choses devant toi toute l'affliction que nous avons rencontrée, nos rois, nos chefs, nos prêtres, nos prophètes, nos pères et tout ton peuple, depuis les jours des rois d'Assyrie jusqu'à ce jour!* (33) *Toi, tu es juste au sujet de tout ce qui nous est arrivé, car tu as agi avec vérité, mais nous, nous avons fait le mal.* (34) *Nos rois* [3], *nos chefs, nos prêtres, et nos pères, n'ont pas mis en pratique ta loi et n'ont pas été attentifs à tes commandements et aux exhortations que tu leur faisais.* (35) *Eux, dans leur royaume, dans la grande prospérité que tu leur avais donnée, et dans un pays vaste et fertile que tu avais placé devant eux, ils ne t'ont pas servi, ils ne sont pas revenus de leurs mauvaises actions.* (36) *Voici, nous sommes aujourd'hui des esclaves, et dans le pays que tu as donné à nos pères, afin que nous mangions de son fruit et de ses biens, nous sommes esclaves.* (37) *Les produits abondants (de ce pays) sont pour les rois que tu as établis sur nous à cause de nos péchés; ils dominent selon leur gré, sur nos personnes et sur notre bétail, et nous sommes dans une grande détresse.*

[1] *Maintes fois:* quelques critiques (Bertholet, B.C.) voient dans ces mots une altération du mot *grandes*, se rapportant au mot précédent : *compassions* (selon tes grandes compassions) (רַבִּים au lieu de רַבּוֹת עִתִּים Mais les versions s'accordent avec le texte et la correction ne s'impose pas.

[2] Litt. : *tu as tiré* (de la patience), expression analogue à Ps. 36. 11; Jér. 31. 3 où s'ajoute le mot חֶסֶד.

[3] Le texte porte la particule אֶת de l'accusatif, devant ce mot. Certains y voient une altération de אַף = certainement, certes (Klostermann, Bertholet, Rudolph, etc.). Mais la particule אֶת s'emploie parfois devant un sujet pour le souligner (cf. P.P. Saydon, « Meanings and uses of the particle את » *V.T.* 1964, p. 200).

JEUNE ET PRIÈRE (chap. 9)

Le chapitre 9 de Néhémie fait-il suite logiquement au chapitre 8 ou doit-il en être séparé? Certains arguments sont apportés pour justifier une coupure nette entre ces deux chapitres et les considérer comme indépendants l'un de l'autre : contradiction entre la tristesse du peuple à la lecture de la loi (8. 9), suivie de la joie de la fête des Tabernacles (8. 17), et de nouveau la tristesse manifestée ici (9. 1) par le jeûne et la confession des péchés; difficulté de comprendre 9. 2 (séparation du peuple d'avec les étrangers) *avant* la question des mariages mixtes (Esdras 9. 10), alors qu'il semble que l'ordre chronologique soit de le placer après [1]. Nous ne croyons pas que ces arguments soient décisifs, car dans les fêtes du 7e mois (Lév. 23) il y avait bien une succession de fêtes joyeuses et de jours d'humiliation (Jour de l'an, jour des expiations, fête des Tabernacles); d'autre part, la séparation d'avec les étrangers pouvait être envisagée (Néh. 9. 2) indépendamment des mariages mixtes. C'est plus tard que cette réforme a été faite. Si enfin on considère qu'un des Lévites (Peta*h*yah), siégeant sur la tribune parmi ses collègues le jour du jeûne (Néh. 9. 5) est nommé parmi les Lévites coupables d'avoir épousé des femmes étrangères (Esd. 10. 23), on ne peut guère admettre que la question des mariages mixtes ait précédé le jour de jeûne décrit dans notre chapitre 9 de Néhémie. Après la sanction qui l'a frappé, aurait-il pu encore siéger comme l'un des principaux Lévites responsables du culte? Nous croyons donc bon de maintenir Néhémie 9 à la suite du chapitre 8.

La question de l'auteur du chapitre se pose également. La prière des v. 6-37 est-elle d'Esdras ou mise ici par lui dans ses Mémoires? Ou bien est-elle du Chroniqueur, ou utilisée par lui d'après une autre source? Les opinions sont loin d'être unanimes sur ce problème. Il nous paraît difficile d'attribuer à Esdras lui-même la rédaction de cette prière à cause des derniers versets (36-37) qui portent un jugement sévère sur les rois dominateurs d'Israël (Esdras était un fonctionnaire officiel du roi de Perse !). Il est difficile de l'attribuer au Chroniqueur, dont ce n'est ni le style, ni les idées. Style et idées rappellent beaucoup la littérature deutéronomistique (l'importance du pays de la promesse, cadre théologique expliquant la succession des souffrances du peuple dues à leurs infidélités, comme dans le livre des Juges, etc.).

Nous pouvons donc admettre que la prière avait une existence indépendante du contexte et faisait partie du patrimoine liturgique du peuple. C'est une prière de confession dans laquelle l'histoire d'Israël est retracée pour montrer les grandes compassions de Dieu, sa patience et sa miséricorde envers son peuple constamment en révolte contre lui et infidèle à sa loi. Le livre des Psaumes nous donne d'autres prières analogues (Ps. 78, 105, 106) qui devaient être récitées dans les jours d'humiliation et de deuil.

De quelle époque date cette prière? Parce qu'il est fait mention des rois d'Assyrie et d'un esclavage du peuple « dans son propre pays » (v. 32-37) on y a vu une prière liturgique originaire du Royaume du Nord, après la ruine de Samarie, mais avant l'exil du royaume de Juda [2]. Cependant aurait-on emprunté une telle prière à ceux qu'on considérait du temps d'Esdras, comme les ennemis de Juda (les Samaritains)? Bien que l'exil n'y soit pas explicitement mentionné, il y est implicitement (v. 30). La prière a pu provenir des milieux juifs restés en Palestine pendant ou après l'exil, et être prononcée

[1] TORREY, RUDOLPH. L'ordre suivi par ces exégètes serait : Esdras 7-8; Néhémie 8; Esdras 9-10; Néhémie 9.

[2] WELCH, « The source of Nehemiah IX », *ZAW* 1929, p. 130-137.

par ceux qui voyaient dans la domination des rois étrangers la punition prolongée de Dieu envers son peuple. Nous ne pensons pas qu'il soit impossible d'attribuer à Esdras l'insertion de cette prière liturgique dans ses Mémoires. Y voir une insertion tardive d'un rédacteur postérieur au Chroniqueur nous paraît peu probable, car la prière répondait de moins en moins aux conditions dans lesquelles vivait le peuple de Juda qui, avec les Macchabées, a rejeté le joug des rois étrangers.

Il faut ajouter que la prière ne se termine pas de façon satisfaisante (v. 37). On attendrait une formule de demande, ou une conclusion. La fin a peut-être disparu accidentellement, à moins que le Chroniqueur en composant son ouvrage n'ait estimé inutile de reproduire le texte entier, pour une raison que nous ignorons.

Le contenu de la prière est très riche. Sous une forme poétique [1], l'histoire du peuple de YHWH est retracée dans un sentiment de repentance et d'adoration envers le Dieu de miséricorde, fidèle à sa parole, malgré l'infidélité de son peuple. Les grandes lignes de l'histoire y sont ainsi esquissées: la création (v. 6); la vocation d'Abraham (v. 7-8); la servitude en Egypte et la délivrance au travers de la mer Rouge (v. 9-11); le séjour au désert avec la colonne de nuée et de feu, la loi du Sinaï, la manne et l'eau du rocher, les murmures du peuple, le veau d'or, les 40 années de marche (v. 12-21); la conquête de Canaan (v. 22-25); la période des Juges ou libérateurs (v. 26-28); les prophètes et l'oppression par des nations étrangères (v. 29-31); enfin la détresse actuelle du peuple et la responsabilité collective des rois, des chefs, des prêtres dans cette situation humiliante (v. 32-37).

C'est l'une des plus belles et des plus complètes parmi les prières liturgiques conservées dans l'Ancien Testament, en dehors du livre des Psaumes. Elle nous fait pénétrer dans la piété du Judaïsme qui s'exprimait dans son culte et qui conduisait les fidèles à la repentance collective à cause des péchés du passé et du présent.

## Excursus : La personne et l'œuvre d'Esdras

Les quelques chapitres d'Esdras et de Néhémie qui exposent l'activité du prêtre-scribe, restaurateur de la loi juive, ne permettent pas de connaître vraiment sa personnalité et son action dans les détails. Il nous est moins connu que Néhémie car ses Mémoires sont utilisés par le Chroniqueur de manière un peu différente de celle qu'il a employée pour les Mémoires de Néhémie : ces derniers sont cités textuellement dans des fragments importants. Ceux d'Esdras sont cités certes, mais plutôt utilisés et, par suite, modifiés, remaniés ou complétés.

Le ministère d'Esdras se résume, pour nous, en deux actes importants : la promulgation de la Loi, peu de temps après son arrivée à Jérusalem; la réforme relative aux mariages avec des étrangères, quelques mois plus tard. Après quoi, Esdras disparaît de la scène historique, sans qu'on sache comment, ni ce qu'il fit jusqu'à la fin de sa vie. Nous ne reviendrons pas sur ces deux actes réformateurs dont l'étude du texte nous a donné un aperçu suffisamment complet.

La personnalité d'Esdras est difficile à bien saisir. Comme Néhémie, c'était un Juif fidèle à son peuple et à sa foi au Dieu d'Israël, Dieu des pères. Mais c'était aussi un

[1] La question de savoir si le texte est en poésie ou en prose est controversée. Certains y voient une prose rythmée (Hölscher), d'autres veulent rétablir des strophes (Rudolph).

fonctionnaire officiel du roi de Perse dont il obtint un ordre de mission très précis, pour accomplir une tâche déterminée à Jérusalem. Sa loyauté envers le roi reste entière et s'il y a un semblant de réaction contre la situation où se trouvaient les Juifs soumis aux Perses, ce n'est que dans la prière (Néh. 9) qui n'est vraisemblablement pas de lui, mais qu'il a empruntée à la liturgie de son époque.

Contrairement à Néhémie, il était du sacerdoce et avait tout particulièrement une grande connaissance de la loi, ce qui fera de lui le père de tous les scribes. Il a une mission d'enseignement et d'organisation religieuse à remplir. Ce que nous savons de lui nous le montre sous l'aspect d'un homme cultivé, érudit, pratique, soucieux du respect intégral de la loi (il va chercher des Lévites pour la caravane, il choisit 12 prêtres correspondant aux 12 tribus d'Israël).

Son intelligence et son sérieux ont impressionné le roi qui lui accorde généreusement son autorisation.

Esdras a, envers le peuple, une attitude plus austère, plus froide, plus distante, que celle de Néhémie. Il est moins passionné, moins expansif, moins sensible, en apparence. C'est vraiment le Juif qui vit sous la loi. Même lorsqu'il manifestera son affliction et sa désolation à cause des mariages mixtes, ses gestes paraîtront moins spontanés que ceux de Néhémie : en public, il déchirera ses habits, restera plusieurs heures prostré, jeûnant et priant, et brusquement, devant l'assemblée, il prendra sa décision. Il y a, en tout cela, une allure un peu théâtrale et volontairement solennelle pour frapper le peuple. Néanmoins, ce serait inexact de l'accuser d'hypocrisie et de manque de sincérité dans ses démonstrations de tristesse. Il s'identifie avec son peuple et se solidarise avec lui, dans le passé et le présent, au point que sa prière, commencée en son nom personnel, devient bientôt une prière collective pour la confession des péchés de tout le peuple. Sa piété s'y exprime réellement dans l'esprit du prophétisme ancien.

Homme pieux et fidèle, homme de prière, Esdras est avant tout homme de la loi. La loi qu'il apporte est une loi dont l'orientation est nettement cultuelle et rituelle (Néh. 8). C'est pour une raison de pureté cultuelle, et aussi raciale, qu'il prend des mesures aussi rigoureuses contre les mariages mixtes. Le renvoi des femmes étrangères et de leurs enfants a dû provoquer un profond bouleversement social dans la petite population de Juda, et même dans le milieu sacerdotal où se trouvaient aussi des violateurs des paroles de Dieu. C'est ce caractère intransigeant et rigide de l'observation des commandements qui conduisit Esdras à cette solution qui ne tolérait plus aucun compromis avec des païens. Cette sévérité a-t-elle abouti, comme certains le pensent, à un échec de la réforme d'Esdras ? Il est difficile de le dire avec les documents qui nous restent de cette époque. Un échec serait pourtant assez peu compréhensible, si l'on songe au crédit énorme et à l'importance de la personne d'Esdras, au cours des siècles ultérieurs.

Cette dernière remarque prouve sans doute que la tradition a vu dans Esdras un personnage infiniment plus grand et plus influent que ne le laissent supposer nos chapitres. Parce qu'il a été solidaire de la loi apportée de Babylone, Esdras a bénéficié d'une auréole de gloire que n'a pas eue Néhémie. Le Judaïsme le considéra au niveau de Moïse et lui attribua la composition de la plupart des livres de l'Ancien Testament. On ne prête qu'aux riches ! Ces légendes n'auraient pas été formulées au sujet d'un homme obscur, sans autorité, et dont le ministère aurait été un échec ! C'est pourquoi, malgré l'état lacunaire de nos informations, Esdras reste l'une des figures les plus marquantes du judaïsme ancien.

## Engagements pris par le peuple d'observer la loi (chap. 10)

### CHAPITRE X

(1) [1] *A cause de tout cela, nous prenons un engagement* [2] *et nous le mettons par écrit. Sur le document scellé (sont les noms de) nos chefs, nos Lévites et nos prêtres* [3].

(2) *Sur les documents scellés (sont les noms de) : Néhémie le gouverneur* [4], *fils de Hakalyah, et Tsidqiyah,* (3) *Serayah, 'Azaryah, Yremeyah,* (4) *Pashour, Amaryah, Malkiyah,* (5) *Hattsoush, Shebanyah, Mallouk,* (6) *Harim, Merémot, 'Obadyah,* (7) *Daniel, Guinneton, Barouk,* (8) *Meshoullam, Abiyah, Miyamin,* (9) *Ma'azyah, Bilgaï, Shema'yah, — ce sont les prêtres* [5]. (10) *Et les Lévites : Yéshoua' fils de Azanyah, Binnouï d'entre les fils de Henadad, Qadmiel,* (11) *et leurs frères : Shebanyah, Hodiyah, Quelitah, Pelayah, Hanan,* (12) *Mika, Rehob, Hashabyah,* (13) *Zakkour, Shérébyah, Shebanyah,* (14) *Hodiyah, Bani, Beninou* [6]. (15) *Les chefs du peuple* [7] *: Par'osh, Pahat-Moab, 'Elam, Zattou, Bani,* (16) *Bounni, 'Azgar, Bebaï,* (17) *Adoniyah, Bigwaï, 'Adin,* (18) *Ater, Hizquiyah, 'Azzour,* (19) *Hodiyah, Hashoum, Bétsaï,* (20) *Hariph, 'Anatot, Nébaï,* (21) *Magpi'ash, Meshoullam, Hezir,* (22) *Meshézabél, Tsadoq, Yaddoua',* (23) *Pelatyah, Hanan, 'Anayah,* (24) *Hoshéa', Hananyah, Hasshoub,* (25) *Hallohésh, Pilha, Shobéq,* (26) *Rehoum, Hashabnah, Ma'aseyah,* (27) *et Ahiyah, Hanan, 'Anan,* (28) *Mallouk, Harim, Ba'anah.* (29) *Et le reste du peuple, les prêtres, les Lévites, les portiers, les chantres, les Netinim et tous ceux qui étaient séparés des peuples des pays, pour (suivre) la loi de Dieu, leurs femmes, leurs fils et leurs filles, et tous ceux qui étaient capables de comprendre,* (30) *se joignent à leurs frères* [8], *les nobles, et font le serment et la promesse* [9] *de marcher selon la loi de Dieu qui a été donnée par l'intermédiaire de Moïse, serviteur de Dieu, et de garder et d'exécuter toutes les ordonnances de YHWH notre Dieu, ses commandements et ses lois.*

[1] Dans les Bibles françaises, le 1er verset forme le v. 38 du chap. 9 et tous les versets sont donc décalés d'une unité dans le chap. 10. Nous gardons la numérotation du texte hébreu.

[2] *Engagement* (אֲמָנָה) : ce mot contient l'idée d'une décision *ferme* (racine אמן) et est employé avec le verbe *couper* comme dans l'expression *couper une alliance* (כָּרַת בְּרִית).

[3] Quelques-uns voient dans les mots *nos Lévites et nos prêtres* une adjonction tardive, parce que seuls les chefs avaient dû signer le document (B.C.), et que dans la liste qui suit, très peu de noms de prêtres et de Lévites sont mentionnés. Mais pourquoi les prêtres et les Lévites n'auraient-ils pas signé ?

[4] *Le gouverneur :* manque dans le grec et sépare le nom de Néhémie de sa généalogie. C'est peut-être une glose (Hölscher, Rudolph).

[5] Les 22 noms de prêtres se retrouvent presque textuellement dans la liste du chap. 12. 1-7.

[6] Les noms des Lévites forment d'abord 3 grandes familles (v. 10) et ensuite 14 personnes (v. 11-14), ou éventuellement aussi des familles moins importantes. Le nom de *Shebanyah* (v. 13) est lu *Shekanyah* dans le grec et plusieurs manuscrits.

[7] Les chefs du peuple figurent au nombre de 44. Les 20 premiers se trouvent dans la liste de Néh. 7 = Esd. 2. Quelques-uns des suivants apparaissent dans Néh. 3 à propos des gens qui ont travaillé à la reconstruction.

[8] Les v. 29-30 sont rédigés à la 3e personne du pluriel, alors qu'à partir du v. 31 nous retrouvons la 1re personne comme au v. 1. Il est possible que la main du Chroniqueur en soit responsable, car certaines expressions comme : pour (suivre) la loi de notre Dieu, le reste du peuple, etc. se retrouvent dans des passages composés par lui (Esd. 6. 21 etc.). Tout le v. 29 sert de sujet au verbe qui est au début du v. 30.

[9] Le texte dit : *entrent dans le serment et la promesse d'aller...* Certains pensent que l'expression reflète une antique coutume qui montrait par un geste, l'action *d'entrer dans un serment* (B.C.).

(31) *(Nous décidons)* [1] *de ne pas donner nos filles aux gens du pays et de ne pas prendre leurs filles pour nos fils,* (32) *et de ne rien acheter le jour du sabbat, ou un jour sacré, aux gens du pays qui apportent des marchandises et toute denrée à vendre le jour du sabbat, et de faire relâche la septième année et remise de tout prêt.* (33) *Nous nous sommes aussi imposé des règlements pour donner dans l'année le tiers d'un sicle pour le service de la maison de notre Dieu* [2], (34) *pour les pains de proposition, pour l'offrande perpétuelle, pour l'holocauste perpétuel des sabbats, des nouvelles lunes, pour les fêtes et pour les choses sacrées et pour les sacrifices pour les péchés servant d'expiation pour Israël, et pour toute œuvre de la maison de notre Dieu.*

(35) *Nous avons tiré au sort — les prêtres, les Lévites et le peuple — au sujet des offrandes de bois, à apporter à la maison de notre Dieu, selon les maisons de nos pères* [3], *aux temps fixés, année par année, afin d'allumer le feu sur l'autel de YHWH notre Dieu, comme c'est dans la loi* [4].

(36) *(Nous avons décidé) d'apporter aussi les prémices de notre terre, les prémices du fruit de tout arbre, année par année, à la maison de YHWH,* (37) *et les premiers-nés de nos fils et de notre bétail, comme c'est écrit dans la loi, ainsi que les premiers-nés de notre gros et de notre petit bétail, destinés à la maison de notre Dieu, aux prêtres en fonction dans la maison de notre Dieu.* (38) *La meilleure partie de nos pâtes (de nos redevances)* [5], *du fruit de tout arbre, du moût et de l'huile, nous l'apporterons aux prêtres dans les chambres de la maison de notre Dieu ; (nous apporterons) la dîme de notre terre aux Lévites. Eux les Lévites, prendront la dîme dans toutes les villes de nos cultures* [6]. (39) *Un prêtre, fils d'Aaron, sera avec les Lévites, quand ceux-ci recueilleront la dîme* [7] *; et les Lévites feront parvenir la dîme de la dîme à la maison de notre Dieu, dans les chambres de la maison du trésor.* (40) *Car, dans ces chambres, les fils d'Israël et les fils de Lévi* [8] *apporteront la redevance de blé, de moût et d'huile. C'est là que sont les ustensiles du sanctuaire, ainsi que les prêtres en fonction, les portiers et les chantres.*

*Ainsi nous n'abandonnerons pas la maison de notre Dieu.*

[1] La phrase reprend celle du v. 1 et ne comporte pas de verbe, qui doit être recherché dans les mots du v. 1 : *nous prenons un engagement de...*

[2] Ce verset semble indiquer qu'on ne se réfère pas à une loi antérieure, mais qu'on prend la décision de respecter un nouveau règlement. En fait, la loi prescrivait de donner, pour le Temple, un impôt *d'un demi-sicle* (Ex. 30. 13; 38. 26). Ici, il ne s'agit que d'*un tiers de sicle*. On n'est pas sûr qu'il s'agisse de la même monnaie, et il n'est pas question du même impôt, car dans l'Exode, c'est à titre exceptionnel qu'on en parle pour la construction du sanctuaire. Ici, c'est une taxe annuelle.

[3] Litt. : *pour la maison de nos pères.* Mais l'offrande de bois n'est pas destinée aux maisons particulières; il faut donc comprendre : selon *les maisons* = selon *les familles paternelles.*

[4] Aucun texte du Pentateuque ne parle d'une loi sur les offrandes de bois. Voir plus loin, 13. 31. Il semble que le v. 36 suive directement le v. 34 : c'est un engagement, non un tirage au sort comme au v. 35. Ce verset pourrait donc être mal situé, sans pour cela avoir été composé par le Chroniqueur, ou un rédacteur différent.

[5] Ce mot paraît surprenant ici avec le sens de : *la meilleure part des redevances*, car les redevances ne donnent pas lieu à un prélèvement d'une meilleure part, comme les fruits, etc. Le grec ne le traduit pas. Il a peut-être été ajouté après coup.

[6] Cette traduction est contestée par certains qui voient dans le mot עֲבֹדָה un terme cultuel : *dans nos villes de culte*, c'est-à-dire où nous exerçons notre religion (Rudolph). Mais on ne voit pas très bien quel rapport direct il y aurait avec la question des récoltes et des fruits de la terre.

[7] *Un prêtre :* litt. *le* prêtre, celui qui était chargé de cette fonction.

*Recueilleront la dîme :* la vocalisation de ce mot est à rétablir sous la forme בְּעַשֵּׂר (non בַּעְשֵׂר).

[8] *Les fils de Lévi :* partout ailleurs on dit : les Lévites. La plupart des critiques estiment que les v. 38b-40a sont une adjonction tardive sur les détails relatifs à la dîme. En effet au v. 38a les dîmes sont apportées au Temple par les fidèles, mais ici, les Lévites sont chargés d'aller les recueillir. De plus, les renseignements détaillés sur les chambres du Temple (v. 40) et sur leur utilisation, se comprennent mal dans un document qui est un engagement à respecter. Par contre, le v. 40b forme bien une conclusion de ces engagements.

ENGAGEMENTS PRIS PAR LE PEUPLE D'OBSERVER LA LOI (chap. 10)

L'accord est loin d'être fait, parmi les critiques, au sujet du chap. 10. Dans l'ensemble deux hypothèses générales sont proposées; ou bien Néhémie 10 se rattache directement aux chap. 8-9 et ferait partie de l'histoire d'Esdras: après la promulgation de la loi (chap. 8), les engagements pris par le peuple au chap. 10 correspondraient au désir de respecter la loi promulguée par Esdras; ou bien Néhémie 10 est tout à fait indépendant des chap. 8-9, et ferait partie des Mémoires de Néhémie, qui se retrouvent dans les chap. 11-13. Le contenu du chapitre et sa forme littéraire nous font admettre qu'il n'a rien à faire avec les chap. 8-9. S'il a été placé aussitôt après le chap. 9 par le Chroniqueur, c'est pour montrer le désir du peuple d'observer la loi, mais en fait, il s'agit d'autres lois et d'autres règlements qui se rapprochent beaucoup plus des réformes de Néhémie 13 que de la promulgation de la loi des chap. 8-9. Bertholet a montré comment Néhémie 10 dépendait de Néhémie 13, et pouvait être placé après ce chapitre. Nous ne ferons pas de déplacement de chapitre, mais nous croyons que ce point de vue correspond à la réalité. Le contenu du chap. 10 se rapporte à des lois et des ordonnances dont plusieurs sont communes au texte du chap. 13, et diffèrent au contraire des réformes d'Esdras (Esd. 9-10; Néh. 8-9). Le Chroniqueur a dû utiliser des fragments des Mémoires de Néhémie pour composer ce chapitre où sa rédaction se reconnaît parfois, et a voulu le citer comme une conséquence directe de la publication de la loi d'Esdras, alors que les circonstances étaient tout autres.

L'analyse du chapitre montre plusieurs éléments distincts :

1. « Une *liste* de personnages qui ont signé un document écrit, à la suite de Néhémie (v. 2-28). Cette liste a dû être ajoutée dans le texte, car elle paraît couper le paragraphe qui commence au v. 1 et continuer aux v. 31 ss, à la 1re personne du pluriel, dans l'esprit des Mémoires de Néhémie.

2. *Les v. 29-30*, ajoutés à la liste, dénotent une composition du Chroniqueur, pour expliquer quels furent les sentiments des hommes qui ont signé l'engagement en question.

3. *Les v. 31-40*, extraits des Mémoires de Néhémie, rapportent les différentes ordonnances que le peuple s'est engagé à suivre. Dans ce passage, quelques notices rédactionnelles montrent aussi l'intervention du Chroniqueur, ou d'un autre rédacteur plus récent : ce sont les v. 38b-40a et peut-être une partie du v. 37, et un mot ici et là.

Les ordonnances dont il est question sont les suivantes :

1. *Interdiction des mariages entre Juifs et païens* (v. 31). Cela correspond à des lois comme Ex. 34. 16 et Dt. 7. 3. Voir aussi Néh. 13. 23-27.

2. *Interdiction du commerce le jour du sabbat* (v. 32a). Cela correspond à Néh. 13. 15-22 et au commandement du Décalogue (Ex. 20. 8; Dt. 5. 12).

3. *L'année sabbatique* (v. 32b), Ex. 23. 10; Dt. 15. 1-3. Nous ne discuterons pas ici la question de savoir dans quelle mesure cette loi a été ou non observée dans le Judaïsme.

4. *L'impôt du Temple* (v. 33-34). C'est une ordonnance nouvelle qui n'est pas explicitement formulée dans le Pentateuque. Le but de cet impôt est indiqué avec quelques détails; il sert à subvenir aux besoins du culte : pains de proposition (Lév. 24. 5-9 emploie un autre mot à ce sujet), sacrifices perpétuels (*tamid*), sacrifices des jours de sabbat et de fêtes, sacrifices d'expiation pour le peuple, travaux de réparations du Temple.

5. *Offrande du bois pour l'autel* (v. 35) correspondant à Néh. 13. 31, sans autre texte législatif du Pentateuque.

6. *Offrande des prémices et des premiers-nés* (v. 36-38a). La loi existe dans Ex. 23. 19; 34. 26; Dt. 26. 1-11.

7. *Prélèvement de la dîme* (v. 38a) sur laquelle Néh. 13. 12 reviendra, et qui a provoqué une explication plus détaillée, par la suite, dans les v. 38b-40a à propos de la façon d'opérer ce prélèvement, et par qui il doit être fait.

8. *Engagement de ne pas abandonner le Temple* (v. 40b), aussi bien pour la célébration du culte que pour l'entretien du personnel attaché au culte (cf. Néh. 13. 11 qui reprend les mêmes mots sous forme de reproche).

Ces ordonnances, dont la plupart sont illustrées par les mesures réformatrices de Néhémie (chap. 13) [1], se rapportent — comme on peut le constater dans les détails — à des lois déjà existantes en Israël, surtout dans le livre de l'alliance (Ex. 20-23) et le Deutéronome. Très peu de contacts, par contre, sont à constater avec le code sacerdotal, et le Lévitique en particulier. Les réformes religieuses, morales et sociales de Néhémie, sont imprégnées de l'esprit du Deutéronome (cf. chapitre 13). Une telle constatation confirme l'hypothèse que nous avons admise : le chapitre 10 est en relations avec Néhémie 13, *avant* la réforme d'Esdras et la loi apportée par Esdras n'est pas le Deutéronome déjà bien connu. Elle est plutôt tout ou partie du code sacerdotal, qui donnera une impression de nouveauté au peuple qui l'entendra pour la première fois (Néh. 8-9). C'est donc un argument de plus en faveur de l'antériorité de Néhémie par rapport à Esdras.

## Listes et statistiques diverses (chap. 11 - 12. 26)

### CHAPITRE XI

(1) *Les chefs du peuple habitèrent à Jérusalem. Le reste du peuple tira au sort afin de faire venir un homme sur dix pour habiter à Jérusalem* [2], *la ville sainte, les neuf autres* [3] *étant dans les villes.* (2) *Le peuple bénit tous ceux qui volontairement vinrent habiter à Jérusalem.*

(3) *Voici les chefs de la province qui habitèrent à Jérusalem; dans les villes de Juda, chacun habita dans sa propriété, dans sa ville : Israël, les prêtres, les Lévites, les Netinim et les fils des serviteurs de Salomon* [4].

[1] Hölscher s'est efforcé de démontrer qu'il y avait de grandes différences entre Néhémie 10 et Néhémie 13. Mais ses arguments ne nous ont pas convaincu.

[2] Ce verset parle d'une mesure prise pour augmenter la population de Jérusalem. Il semble faire suite à ce qui est dit dans le chap. 7. 5.

[3] Litt. : *les neuf mains pleines*, c'est-à-dire les neuf autres parties sur les 10.

[4] Les catégories de gens correspondent approximativement à celles des listes d'Esd. 2 et Néh. 7 (Israélites... serviteurs de Salomon).

(4) *A Jérusalem, habitèrent des fils de Juda et des fils de Benjamin* [1]. *Parmi les fils de Juda: ʿAtayah, fils de ʿOuzziyah, fils de Zekaryah, fils de Amaryah, fils de Shephatyah, fils de Mahalalel, d'entre les fils de Péréts.* (5) *Et Maʿaseyah, fils de Barouk, fils de Kol-*Hozèh, *fils de* Hazayah, *fils de ʿAdayah, fils de Yoyarib, fils de Zekaryah, le Shélanite* [2].

(6) *Tous les fils de Pérèts, habitant à Jérusalem, étaient de 468 hommes vaillants.*

(7) *Et voici les fils de Benjamin: Sallou fils de Meshoullam, fils de Yoʿéd, fils de Pedayah, fils de Quolayah, fils de Maʿaseyah, fils de Itiel, fils de Yeshaʿyah.* (8) *Et ses frères, Gabbaï, Sallaï, 928* [3]. (9) *Et Yöel, fils de Zikri, était leur chef, et Yehoudah fils de Hassenouah était le second* [4] *(chef) de la ville.*

(10) *Parmi les prêtres: Yedaʿyah, fils de (Yoyarib, Yakin)* [5], (11) *Serayah, fils de* Hilquiyah, *fils de Meshoullam, fils de Tsadoq, fils de Merayot, fils de* Ahitoub, *prince de la maison de Dieu* (12) *et leurs frères travaillant au Temple: 822; ʿAdayah, fils de Yero*ham, *fils de Pelalyah, fils de Amtsi, fils de Zekaryah, fils de Pash*hour, *fils de Malkiyah,* (13) *et ses frères, chefs de famille* [6]*: 242; et ʿAmasaï* [7], *fils de ʿAzarel fils de A*hzaï, *fils de Meshillémot, fils de Immer,* (14) *et leurs frères: 128 hommes vaillants; et Zabdiel, fils de Hagguedolim* [8], *était leur chef.*

(15) *Et parmi les Lévites: Shemaʿyah, fils de* Hashshoub, *fils de ʿAzriqam fils de* Hashabyah, *fils de Bounni* [9], (16) *et Shabtay et Yozabad, parmi les chefs Lévites qui s'occupaient des affaires extérieures de la maison de Dieu,* (17) *Mattanyah, fils de Mika, fils de Zabdi, fils de Asaph, qui était le premier à entonner la louange* [10] *pour la prière, Baqbouqyah, le second parmi ses frères, et ʿAbda, fils de Shammouaʿ, fils de Galal, fils de Yedoutoun,* (18) *tous les Lévites qui étaient dans la ville sainte étaient 284.*

[1] Dans la liste parallèle de 1 Chr. 9. 2-17, après *les fils de Benjamin* se trouvent mentionnés: *les fils d'Ephraïm et de Manassé.* Cette indication a disparu ici, mais la plupart des manuscrits laissent, dans le texte, un espace blanc, trace de cette absence.

[2] *Le Shélanite*, d'après Nb. 26. 20. Le texte porte: le *Shilonite* = l'habitant de Silo, ce qui ne convient pas pour un habitant de Juda.

[3] *Et ses frères.* Le texte porte: *après lui* (וְאַחֲרָיו), mais d'après le grec et les v. 13 et 18, il faut corriger en וְאֶחָיו = *et ses frères.* Quant aux deux noms: *Gabbaï, Sallaï*, ils sont peut-être une corruption des mots: *des hommes vaillants* (cf. v. 6 et 14) et non des noms propres (?).

[4] *Le second:* cet adjectif a été compris par certains traducteurs comme s'appliquant au mot *ville*, qui le précède immédiatement (chef de la seconde ville). Le mot se rapporte au personnage qui était un chef en second.

[5] Alors que tous ont une généalogie détaillée, les deux noms de ce verset n'en ont pas: Yedaʿyah (fils de Yoyarib) et Yakin. Il y a sans doute une erreur, et il pourrait s'agir ici du grand-prêtre (cf. v. 11, prince de la maison de Dieu) dont la généalogie serait fournie par les noms ultérieurs, les noms de Yoyarib et Yakin, et lire Yedaʿyah, fils de Serayah, fils de ...(v. 11) (Rudolph, B.C., Mowinckel, Hölscher). D'autres (Bertholet) se contentent de rayer le mot: *fils de* (devant Yoyarib) et trouvent ici trois noms sans généalogies, ce qui est anormal dans la liste.

Le nom de *Yedaʿyah* comme grand prêtre doit correspondre en fait à *Yoyadah* (cf. 12. 10-11) qui est connu parmi les grands prêtres, alors que *Yedaʿyah* est le nom d'une famille sacerdotale parmi les autres (12. 19).

[6] *Chefs de famille.* Ces mots ne s'expliquent guère dans le contexte, mais rien ne permet de les considérer comme glose (contrairement à Rudolph).

[7] *ʿAmasaï*, corrigé d'après 1 Chr. 9. 12 (le texte a *ʿAmashsaï*).

[8] Ce mot apparaît comme un nom propre, mais signifie *les grands.* Y a-t-il là une faute de texte?

[9] *Fils de Bounni.* Il faudrait lire, avec 1 Chr. 9. 14: *fils de Merari.*

[10] Le texte porte הַתְּחִלָּה = *le commencement;* le grec a lu: *la louange* (הַתְּהִלָּה), ce qui semble meilleur.

Les chantres sont nommés parmi les Lévites, comme dans les Chroniques, mais contrairement à Esdras-Néhémie, où ils sont toujours distincts. De même, les portiers ne sont pas parmi les Lévites, contrairement à ce qu'il y a dans les Chroniques.

(19) *Et les portiers : 'Aqqoub, Talmon et leurs frères, les gardiens des portes : 172.*

(20) *Le reste d'Israël, des prêtres et des Lévites, dans toutes les villes de Juda, était chacun dans son héritage...* [1].

(21) *Les Netinim habitaient l'Ophel, et Tsi*h*a et Guishpa étaient à la tête des Netinim.*

(22) *Et le chef des Lévites, à Jérusalem, était 'Ouzzi, fils de Bani, fils de* Hashabyah, *fils de Mattanyah, fils de Mika, d'entre les fils de Asaph, chantres chargés du travail de la maison de Dieu,* (23) *car il y avait un ordre du roi* [2] *à leur sujet et un règlement fixé pour les chantres, jour par jour.*

(24) *Peta*h*yah, fils de Meshézabèl, d'entre les fils de Zera*h, *fils de Juda, était délégué du roi pour toutes les affaires du peuple.*

(25) ... *Et dans les villages parmi leurs champs* [3]. *Des fils de Juda habitèrent à Qiryat-Haarba' et dans ses dépendances, à Dibon et ses dépendances, à Yeqabtseél et ses villages,* (26) *à Yéshoua', à Moladah, à Bét-Pélèt,* (27) *à* Hatsar-*Shou'al, à Beèr-Sheba' et ses dépendances,* (28) *à Tsiqlag, à Mekona et ses dépendances,* (29) *à 'En-Rimmon, à Tsore'ah, à Yarmout,* (30) *Zanoa*h, *'Adoullam et leurs villages, Lakish et ses campagnes, 'Azeqah et ses dépendances. Ils s'établirent depuis Beèr-Sheba' jusqu'à la vallée de Hinnom.*

(31) *Des fils de Benjamin (habitèrent) à Guéba'* [4], *Mikmas, 'Ayya, Bet- El et ses dépendances,* (32) *'Anatot, Nob, 'Ahanyah,* (33) Hatsor, *Ramah, Guittaïm,* (34) Hadid, *Tsebo'im, Neballat,* (35) *Lod, Ono, la vallée des Ouvriers.*

(36) *Et parmi les Lévites, des groupes (habitant) Juda, (allèrent) en Benjamin* [5].

## CHAPITRE XII

(1) *Voici les prêtres et les Lévites qui montèrent avec Zorobabel, fils de Shealtiel, et Josué : Serayah, Yrmeyah, 'Ezra* [6], (2) *Amaryah, Mallouk,* Hattoush [7], (3) *Shekanyah,* Rehoum [8], *Merémot,* (4) *'Iddo, Guinneton* [9], *Abiyah,* (5) *Miyamin, Ma'adyah, Bilgah,* (6) *Shema'yah, et Yoyarib, Yeda'yah,* (7) *Sallou, 'Amoq,* Hilqiyah, *Yeda'yah. C'était les chefs des prêtres et de leurs frères, au temps de Josué.*

[1] Ce verset semble rester en suspens, dans le contexte. Il trouve vraisemblablement sa suite dans le v. 25.

[2] Est-ce le roi de Perse, ou le roi David, auquel remonte l'organisation du culte, dans la pensée du Chroniqueur ? La première hypothèse est la plus probable.

*Un règlement fixé :* le mot désigne bien un ordre, non un *salaire* comme certains traduisent (Segond).

[3] Ces mots forment une sorte de suscription pour ce qui va suivre, mais d'une façon très incomplète. On pense, avec juste raison, que c'est la suite du v. 20 annonçant la série des villes et villages où résidaient les Juifs.

[4] Le texte porte : *depuis Guéba'* (comme au verset précédent : depuis Beer-Sheba'), mais alors il faut supposer une lacune, car cette indication devrait se compléter par : *jusqu'à...* (comme au v. 30). La plupart corrigent comme partout dans ces versets, en mettant la préposition : *dans* Guéba.

[5] Ce verset est souvent corrigé d'après quelques manuscrits, de la façon suivante : *parmi les Lévites, des parties étaient en Juda et en Benjamin* (Bertholet, B.C., Hölscher) (lire : לִיהוּדָה וּלְבִנְיָמִין) mais le sens du texte est satisfaisant : certaines parties d'entre eux, qui appartenaient à Juda, allèrent se fixer dans le territoire de Benjamin.

[6] Ezra n'est pas à confondre avec Esdras. Dans la liste de Néh. 10. 3, ce nom figure sous la forme : 'Azariah.

[7] *Hattoush* manque dans la série des v. 12-21 qui reprend les mêmes noms qu'ici.

[8] *Rehoum* correspond (cf. v. 15) au nom H*arim*. Peut-être y-a-t-il une faute au v. 3 (רְחֻם pour חָרִים).

[9] *Guinneton*, d'après 10. 7. Ici *Guinnetoï*, par erreur.

(8) *Et les Lévites: Yéshoua', Binnouï, Qadmiel, Shérébyah, Yehoudah, Mattanyah, préposé aux louanges* [1], *lui et ses frères,* (9) *Baqbouqyah, 'Ounni et leurs frères qui se tenaient en face d'eux, à leurs postes fixés.*

(10) *Yéshoua' engendra Yoyaqim. Yoyaqim engendra Elyashib, et Elyashib, Yoyada* [2]. (11) *Yoyada' engendra Yonatan* [3], *et Yonatan engendra Yaddoua'.*

(12) *Au temps de Yoyaqim, les prêtres chefs de famille, furent: pour Serayah, Merayah; pour Yrmeyah,* Hananyah*;* (13) *pour 'Ezra, Meshoullam; pour Amaryah, Yeho*h*anan;* (14) *pour Melikou* [4], *Yonatan; pour Shebanyah* [5], *Yoseph;* (15) *pour* Harim, *'Adna; pour Merayot,* Helqaï*;* (16) *pour 'Iddo, Zekaryah; pour Guinneton, Meshoullam;* (17) *pour Abiyah, Zikri; pour Minyamin...* [6]*; pour Mo'adyah, Piltaï;* (18) *pour Bilgah, Shammoua'; pour Shema'yah, Yehonatan;* (19) *pour Yoyarib, Matnaï; pour Yeda'yah, 'Ouzzi;* (20) *pour Sallou* [7], *Qallaï; pour 'Amoq, 'Ebèr;* (21) *pour* Hilqiyah, Hashabyah*; pour Yeda'yah, Netanel.*

(22) *(Les Lévites* [8]*) au temps d'Elyashib, de Yoyada', de Yo*h*anan et de Yaddoua', — les chefs de familles des prêtres* [9] *furent inscrits jusqu'au règne de Darius le Perse* [10].

(23) *Les fils de Lévi, chefs de famille, furent inscrits sur le livre des Chroniques; jusqu'au temps de Yo*h*anan, fils d'Elyashib* [11].

(24) *Les chefs des Lévites étaient* Hashabyah, *Shérébyah, et Yéshoua', Binnouï* [12], *Qadmiel et leurs frères en face d'eux, pour acclamer et louer (YHWH), selon l'ordre de David, homme de Dieu, catégorie par catégorie;* (25) *Mattanyah, Baqbouqyah, 'Obadyah* [13], *Meshoullam, Talmôn, 'Aqqoub, gardiens, portiers pour la garde des magasins près des portes.* (26) *Ceux-ci étaient au temps de Yoyaqim, fils de Yeshoua', fils de Yotsadaq, et au temps de Néhémie, le gouverneur, et d'Esdras, le prêtre-scribe.*

[1] Lire הודות et non הֻיְדוֹת qui est fautif.

[2] Elyashib était grand prêtre au temps de Néhémie, ainsi que Yoyada' (Néh. 13. 28). La liste va donc plus loin que l'époque de Néhémie.

[3] Ce nom devrait être lu *Yohanan* d'après le v. 22, et d'après les papyrus d'Eléphantine, qui parlent d'un grand prêtre Yohanan, ainsi que Fl. Josèphe (sous la forme Ioannès).

[4] *Melikou* correspond à *Mallouk* du v. 2; nous avons déjà noté l'absence de *Hattoush* qui figure au v. 2 et pas ici.

[5] *Shebanyah* est lu *Shekanyah* au v. 3.

[6] Le nom est tombé par accident.

[7] *Sallou*, d'après le v. 7. Ici, par erreur, *Sallaï*.

[8] Ce mot qui commence le verset et reste en suspens, est une erreur d'un copiste, car il ne s'agit pas de Lévites, mais de prêtres. C'est au v. 23 qu'on parlera des Lévites.

[9] *Les chefs de famille des prêtres:* il faut rayer la conjonction devant *les prêtres*, et voir dans le mot (qui n'a pas l'article) un état construit. Le texte porte: les chefs de famille *et* les prêtres.

[10] *Jusqu'au règne:* en corrigeant עַל en עַד. Darius le Perse est une désignation tardive d'une époque où l'on ne connaissait plus les rois de Perse et où l'on avait besoin de le préciser. Ici, ce doit être le dernier Darius (Darius III, 335-331).

[11] *fils d'Elyashib.* D'après les v. 10-11, Elyashib eut pour fils Yoyada' et celui-ci eut pour fils Yonatan. Ce doit être le même que Yo*h*anan ici mentionné — et le mot *fils* peut s'appliquer aussi bien à un *petit-fils*.

On ignore quel est ce livre des Chroniques mentionné comme source de documentation. Il ne s'agit pas des livres des Chroniques de l'Ancien Testament.

[12] Le texte porte: *fils de* Qadmiel (בֶּן־), mais d'après les autres listes de Lévites (12. 8; 10. 10) il faut lire le nom propre Binnouï (בִּנּוּי).

[13] Les trois premiers noms devraient être rattachés au v. 24, car ce sont des Lévites, si l'on en juge par 11. 17.

LISTES ET STATISTIQUES DIVERSES (chap. 11 - 12. 26)

Cette partie du livre de Néhémie nous paraît quelque peu aride, puisque c'est une suite de tableaux statistiques, généalogiques et géographiques. Les parties narratives sont réduites à quelques phrases et la suite du récit reprend au chapitre 12, v. 27, pour raconter l'inauguration et la dédicace de la muraille.

Les différentes sections du morceau 11 - 12. 26 sont les suivantes :

1. *Mesures pour repeupler la ville de Jérusalem* (11. 1-2). Comme la ville était grande (7. 4) et la population peu dense, Néhémie chercha à augmenter le nombre des habitants de la capitale. Le début du chapitre 11 fait directement suite au chap. 7, soit après le v. 5a, soit après le v. 72a, si l'on admet que la liste des v. 6-72a a été insérée par Néhémie dans ses Mémoires. Les chap. 8-9 d'une part et 10, d'autre part, sont indépendants de ce contexte, comme nous l'avons montré.

Les mesures prises pour accroître la population sont de deux sortes : appel aux volontaires qui s'offriraient pour résider en ville (v. 2) — tirage au sort, pour désigner un homme sur dix de la population des campagnes, qui serait envoyé à Jérusalem, afin de s'y fixer (v. 1). Cette seconde méthode, plus autoritaire que la première, n'était pas une innovation, puisque les exemples de transplantation de population sont nombreux dans l'antiquité, et jusqu'à nos jours. Elle indique seulement que beaucoup de Juifs hésitaient à regagner la capitale, pour des raisons que nous ne connaissons pas bien : maisons en ruine, crainte des adversaires, obligations plus grandes qu'à la campagne, conditions économiques moins favorables, etc. Le but religieux de ces mesures se discerne dans le nom de Jérusalem appelée ici la *ville sainte* (la première fois dans le livre de Néhémie). Il fallait que la ville du Temple reprenne figure de grande ville et que le culte de l'Eternel soit célébré par une communauté importante.

Il n'y a aucune raison de douter du caractère authentique de ces deux premiers versets du chapitre 11, qui ne sont pas une légende tardive, ainsi que le veulent quelques exégètes (Hölscher).

2. *Liste statistique de la population de Jérusalem* (v. 3-19). Cette énumération comprend les noms des familles de Judéens et de Benjaminites (v. 3-9), ceux des prêtres (v. 10-14), des Lévites (v. 15-18) et des portiers (v. 19). La particularité de cette liste est qu'elle se retrouve, avec des différences assez sensibles, dans 1 Chr. 9. 4-26, comme statistique des habitants de Jérusalem à l'époque de l'exil. Une étude comparative des deux listes parallèles prouve que celle de Néhémie 11 est plus brève que celle de 1 Chr. 9. Cette dernière, par exemple, mentionne les Judéens, les Benjaminites, et ceux d'Ephraïm et de Manassé (1 Chr. 9. 3) alors que Néhémie 11 passe sous silence Ephraïm et Manassé, ce qui est peut-être volontaire, à cause de l'hostilité des Juifs du temps de Néhémie vis-à-vis des habitants de Samarie. L'hypothèse la plus vraisemblable est celle qui voit dans nos deux listes, deux recensions d'un original perdu que le Chroniqueur aurait utilisé, ou que Néhémie avait pu déjà utiliser dans ses Mémoires. Quant à la question de savoir si l'original reflète la situation d'avant l'exil, ou du retour, ou de l'époque de Néhémie, ou de celle du Chroniqueur, rien ne permet de la trancher avec certitude. Toutefois l'opinion de ceux qui rejettent toute valeur historique à cette liste et n'y voient qu'une création littéraire (Mowinckel, Hölscher, etc.) nous paraît trop radicale. Si c'était une création d'un rédacteur, on ne comprendrait pas les lacunes qui existent

dans l'une ou l'autre des listes parallèles. Nous sommes cependant d'accord pour reconnaître que les chiffres des versets 6, 8, 12, 13, 14, 18, 19, ne permettent pas d'avoir une idée exacte du nombre d'habitants de Jérusalem, en raison même des lacunes du texte.

3. *Liste complémentaire* (v. 21-24) concernant les serviteurs du Temple, le chef des Lévites et le commissaire du roi de Perse. On considère d'ordinaire — à juste titre — ces quatre versets comme une note rédactionnelle, destinée à compléter la liste des v. 3-19, mais qui aurait été maladroitement insérée dans le texte, en coupant le verset 20 dont la suite immédiate se retrouve en 25a (Rudolph, B. C.).

4. *Tableau géographique* du territoire occupé par les Judéens et les Benjaminites, autour de Jérusalem (v. 20. 25-36). Le territoire ici délimité par les noms de localités, dont quelques-unes seulement identifiables avec certitude, paraît plus vaste qu'il ne dut l'être à l'époque de Néhémie. Il s'étend par exemple jusqu'à Hébron (Qiryat-ha-Arba'). Or cette ville ancienne (pourquoi son nom ancien, ici, comme dans Jg. 1. 10?) n'a été reconquise après l'exil qu'à l'époque des Macchabées (1 Macch. 5. 65). Faut-il descendre jusqu'à cette époque pour trouver le moment de l'histoire qui correspond à cette frontière géographique? Nous préférons y voir une délimitation ancienne (sans doute préexilique) conservée dans des documents d'archives utilisées ici par le Chroniqueur.

5. *Liste des prêtres et des Lévites* à l'époque de Josué, au moment du retour de l'exil (12. 1-9). Les noms qui s'y trouvent désigneront, aux v. 12-21, des familles sacerdotales, et non des individus.

6. *Liste des grands-prêtres* (v. 10-11), depuis Josué jusqu'à Yaddoua', c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'époque perse, puisque le verset 22 nous apprendra que Yaddoua' sera grand-prêtre à l'époque de *Darius le Perse* (ou Darius III).

7. *Liste des prêtres et des Lévites* (v. 12-21 et 24-26) à l'époque du successeur de Josué : *Yoyaqim*, dont le fils fut Elyashib, grand-prêtre du temps de Néhémie. C'est ici que les noms de familles sacerdotales reviennent (cf. v. 1-9) avec l'indication du nom du prêtre correspondant.

8. *Note rédactionnelle* sur les sources utilisées pour établir ces listes de prêtres et de Lévites jusqu'à la fin de l'époque perse (v. 22-23).

Si le chap. 11 contient des éléments ayant pu figurer dans les Mémoires de Néhémie, dans l'ensemble le chap. 12. 1-26 comprenant les quatre derniers morceaux ci-dessus, est considéré comme une adjonction tardive, ne provenant pas des Mémoires de Néhémie (puisque la liste des grands-prêtres descend jusque vers 330), ni même sans doute du Chroniqueur (dans certaines des parties les plus récentes, v. 10-11; 23-24).

Le v. 26 du chap. 12 constitue une sorte de conclusion des chap. 11 - 12. 26 avec une indication chronologique marquant l'identité d'époque entre Yoyaqim le grand-prêtre, et Néhémie et Esdras. Cette indication doit être assez tardive, en tout cas postérieure à l'époque de composition principale des livres d'Esdras-Néhémie tels que nous les avons. Il est toutefois curieux que Néhémie soit mentionné avant Esdras, puisque dans la rédaction définitive des livres, Esdras est censé être venu avant Néhémie. Faut-il attribuer cet ordre Néhémie-Esdras au rédacteur qui a ajouté aussi le nom de Néhémie dans Néh. 8. 9 et en conclure à l'absence de valeur de cette indication, sur le plan historique (Rudolph)? Nous n'en sommes pas sûr, car le rédacteur aurait dû logiquement intercaler Néhémie *après* Esdras. Y a-t-il trace d'un souvenir exact sur l'ordre chronologique exact : Néhémie *avant* Esdras? Nous le croirions volontiers, sans vouloir tirer de ce verset plus qu'il ne contient.

## Dédicace de la muraille de Jérusalem (chap. 12. 27-43)

(27) *Au moment de la dédicace de la muraille de Jérusalem, on chercha les Lévites* [1] *de tous les lieux où ils étaient, pour les faire venir à Jérusalem, afin de célébrer la dédicace avec joie* [2] *par des louanges et des chants* [3], *des cymbales, des lyres et des harpes.* (28) *Les chantres* [4] *se rassemblèrent, depuis la région voisine de Jérusalem, des villages des Netophatiens* [5], (29) *de Bet-ha-Guilgal, et des campagnes de Guéba' et de 'Azmavet* [6] *car les chantres s'étaient construit des villages aux alentours de Jérusalem.* (30) *Les prêtres et les Lévites se purifièrent, et purifièrent le peuple, les portes et la muraille.*

(31) *Je fis* [7] *monter les princes de Juda sur la muraille, et j'établis deux grands chœurs, l'un allant* [8], *à droite* [9], *sur la muraille, vers la porte du Fumier.* (32) *Derrière eux marchaient Hosha'ayah et la moitié des princes de Juda,* (33) *et 'Azaryah, 'Ezra* [10] *et Meshoullam,* (34) *Yehoudah, Benjamin, Shema'yah et Yrmeyah,* (35) *— d'entre les fils des prêtres* [11] *avec des trompettes — Zekaryah fils de Yonatan, fils de Shema'yah, fils de Mattanyah, fils de Mikayah, fils de Zakkour, fils d'Asaph* (36) *et ses frères : Shema'yah, 'Azarel, (Milalaï)* [12] *Guilalaï, Ma'aï, Netanèl, Yehoudah,* Hanani, *avec les instruments de musique de David, homme de Dieu, et Esdras le scribe à leur tête.* (37) *A la porte de la Source* [13], *et en face d'eux, ils montèrent les degrés de la ville de David, par la montée de la muraille, au-dessus de la maison de David et jusqu'à la porte des Eaux, à l'est.*

[1] B.C. signale (avec Bertholet) que le chap. 11. 15-18 parle déjà de 284 Lévites demeurant à Jérusalem, et que, par conséquent, le passage 12. 27 doit lui être antérieur. Mais s'il y avait des Lévites à Jérusalem, cela n'implique pas qu'il n'y en ait plus en province, d'où on les aurait fait venir pour la dédicace.

[2] Le texte porte seulement : *la joie.* Réintroduire la préposition בְּ devant ce mot, comme devant les mots suivants.

[3] *Des chants :* le mot שִׁיר désigne habituellement des chants. Les noms des instruments de musique qui suivent pourraient faire admettre que le mot *chants* soit à l'état construit; dans ce cas, il signifierait *des sons* de cymbales, etc.

[4] Litt. : *les fils des chantres,* c'est-à-dire les membres du groupement des chantres; à moins que le mot *Lévi* soit tombé après *les fils de,* et qu'on ait eu dans l'original : *les fils de Lévi qui étaient chantres* (d'après la version de Lucien).

[5] Ces villages nous sont inconnus (cf. Esd. 2. 21).

[6] Les noms de ces villages apparaissent déjà dans la liste d'Esd. 2. 24-26.

[7] Reprise de la 1re personne (Mémoires de Néhémie).

[8] Mot inconnu, traduit parfois par *processions* (תַּהֲלֻכוֹת). Mais, la correction admise par la plupart des critiques (d'après le v. 38) est celle-ci : הָאַחַת הֹלֶכֶת : *et l'un allant...*

[9] C'est-à-dire dans la direction du *sud.*
Pour les noms des portes et des Tours, se reporter à 2. 13-15 et 3.

[10] Prêtre déjà mentionné en 12. 1 et 13, à ne pas confondre avec Esdras.

[11] La conjonction *et* devant *d'entre les fils des prêtres...* est à supprimer, car elle fait penser que les noms qui suivent sont ceux des prêtres, alors qu'ils sont ceux des Lévites, fils d'Asaph. Les mots du début forment donc une parenthèse s'appliquant aux versets 35 et 34.

[12] Il faut peut-être supprimer, avec le grec, *Milalaï,* doublet fautif du nom qui suit : *Guilalaï.* En calculant le nombre des prêtres et des Lévites dans les deux chœurs, on arrive ainsi aux mêmes chiffres : 7 prêtres et 8 Lévites (v. 32-36 et 41-42).

[13] Ce verset devrait commencer par un verbe faisant suite aux v. 31-32 qui tracent l'itinéraire du premier chœur sur la muraille. Les v. 33-36 forment une parenthèse statistique, ajoutée par le Chroniqueur au document qu'il avait sous les yeux dans les mémoires de Néhémie. Le chœur a-t-il quitté la muraille pour couper directement vers la porte des Eaux, par la maison (le palais) de David ? Le texte semble le dire, mais n'est pas très explicite.

(38) *Le deuxième chœur marcha à gauche*[1], *et je le suivais ainsi que la moitié (des princes)*[2] *du peuple, sur la muraille, au-dessus de la tour des Fours et jusqu'à la muraille large,* (39) *et au-dessus de la porte d'Ephraïm, de la porte de Yeschanah, de la porte des Poissons, depuis la tour de* Hananèl *et la tour des Cents, jusqu'à la porte des Brebis. On s'arrêta à la porte de la Prison.* (40) *Les deux chœurs s'arrêtèrent dans la maison de Dieu. J'avais la moitié des magistrats avec moi*[3], (41) *et les prêtres : Elyaqim, Ma'aseyah, Minyamin, Mikayah, Elyo'énaï, Zekaryah,* Hananyah, *avec des trompettes,* (42) *et Ma'aseyah, Shema'yah, El'azar, 'Ouzzi, Yo*hanan, *Malkiyah, 'Elam et 'Azer, et les chantres se firent entendre, et Yzra*hyah *était surveillant*[4].

(43) *En ce jour-là, on offrit de grands sacrifices et on se réjouit, car Dieu leur avait donné une grande joie. Les femmes et les enfants se réjouissaient aussi, et la joie de Jérusalem fut entendue de loin*[5].

## Dédicace de la muraille de Jérusalem (chap. 12. 27-43)

Le récit de la dédicace de la muraille appartient, pour le fond, aux Mémoires de Néhémie (la 1re personne du singulier est employée aux v. 31, 38, 40), mais a été rédigé et complété par le Chroniqueur dont on reconnaît le style et les idées. Il n'est pas très aisé de distinguer les éléments qui reproduisent textuellement les Mémoires, mais on peut néanmoins leur attribuer les v. 31-32 et v. 37-40. Le reste (v. 27-30; 33-36 et 41-46) est de la main du Chroniqueur, avec utilisation d'éléments tirés des Mémoires ou d'autres sources (les noms des prêtres et des Lévites par exemple).

La dédicace de la muraille n'a certainement pas été célébrée très longtemps après l'achèvement des travaux, racontée au chap. 6. 15-16. Les mesures prises pour le repeuplement de la ville de Jérusalem ont suivi plutôt que précédé cette fête solennelle, et le chap. 12. 27-43 raconterait donc un événement qui aurait eu lieu *avant* ce qui est raconté au chap. 11. 1-2.

Une description de la cérémonie nous est donnée avec des détails intéressants qui permettent de se représenter les choses ainsi : on a d'abord rassemblé les Lévites (ceux de Jérusalem et ceux de la province environnante) et avec les prêtres, ils ont accompli les rites de purification demandés par la loi pour toute cérémonie comportant des sacrifices. Le tour des murailles, exécuté par les chœurs, a-t-il été une sorte de rite de purification pour envelopper la ville sainte d'un cercle protecteur contre l'influence maléfique des esprits mauvais ou des ennemis de Juda ? Ce n'est pas impossible, si l'on considère la signification des rites de purification. Mais on ne saurait l'affirmer délibérément, car la procession solennelle des murailles peut correspondre aussi au besoin de manifester la joie (v. 43) pour une œuvre accomplie.

[1] Lire לִשְׂמֹאל = à gauche, et non לְמוֹאל. *Vers la gauche*, c'est-à-dire vers le *nord*.

[2] D'après le v. 32 il faut ajouter le mot *princes*, sinon la phrase serait : *la moitié du peuple.*

[3] La 2e phrase du verset semble incomplète, et se rattache au v. 41 ou fait partie du v. 38 qui mentionne déjà la présence de Néhémie et de la moitié des princes du peuple.

[4] Les v. 41-42 sont parallèles aux v. 34-36.

[5] Conclusion du Chroniqueur. Le verbe ou le substantif *se réjouir, joie* est répété 5 fois dans ce verset. C'est la note dominante de la cérémonie, puisque c'est l'achèvement et la consécration d'une œuvre difficile et importante que le Chroniqueur a voulu raconter.

Deux chœurs furent disposés au même point de départ qui est, vraisemblablement, la porte de la Vallée, au sud-ouest de la ville (cf. 2. 13). Chaque chœur comprenait 7 prêtres sonnant de la trompette, et 8 Lévites jouant des instruments de musique. Puis un chef suivi de la moitié des chefs du peuple. Ce chef était Néhémie pour le chœur partant vers le nord, et Hosha'ayah pour celui qui se dirigeait vers le sud. Les Lévites instrumentistes avaient comme chefs Yzra*h*yah (v. 42) et Esdras le scribe (v. 36). Cette dernière indication provient sans nul doute du Chroniqueur qui a introduit Esdras dans le récit d'une façon assez curieuse (Esdras, chef des musiciens !), puisqu'il avait présenté les deux hommes Esdras et Néhémie comme contemporains.

L'un des chœurs partit vers le sud et fit un demi-tour des murailles (peut-être en coupant la cité de David sans suivre partout le mur (v. 37) et arriva devant le Temple. L'autre partit vers le nord et obliquant à l'est, arriva aussi vers le Temple, dans la partie nord-est de la muraille. Les itinéraires décrits aux v. 31 à 39 confirment les indications du chap. 3 (noms des portes et des tours) et ne permettent pas de trancher la question de savoir si Jérusalem s'étendait sur une seule colline à l'est du Tyropéon, ou sur les deux collines, à l'est et à l'ouest de ce vallon.

La double procession se termina par un rassemblement au Temple, des chants, de la musique et de nombreux sacrifices. Une fête joyeuse de tout le peuple exprima bruyamment (v. 43) la satisfaction de tous et la reconnaissance envers le Dieu d'Israël qui avait lui-même comblé de joie son peuple, par le succès de l'entreprise menée par Néhémie, en dépit des obstacles de ses adversaires.

## Mesures concernant le personnel du culte et les étrangers (chap. 12. 44 - 13. 3)

(44) *En ce jour-là, des hommes furent chargés de la surveillance des chambres servant aux magasins pour les redevances, les prémices et les dîmes, afin d'y recueillir les parts, provenant des champs des villes* [1], *que la loi avait établies pour les prêtres et les Lévites. Car Juda se réjouissait des prêtres et des Lévites qui étaient en fonction.* (45) *Ils assuraient le service de leur Dieu et le service des purifications, et les chantres et les portiers* [2] *(agissaient) selon l'ordre de David et* [3] *de Salomon, son fils.* (46) *En effet, au temps de David, autrefois, Asaph avait été chef des chantres* [4], *et il y avait des chants de louange et de reconnaissance pour Dieu.*

(47) *Tout Israël, au temps de Zorobabel et au temps de Néhémie* [5], *donnait les portions des chantres et des portiers, jour après jour, ainsi que les choses sacrées aux fils d'Aaron.*

[1] *Des champs des villes :* c'est-à-dire des champs qui dépendaient des diverses villes. Peut-être faudrait-il lire : *des champs et des villes* (avec le grec de Lucien). Les autres versions anciennes ont lu : *selon les chefs des villes* (שָׂרֵי au lieu de שְׂדֵי), ce qui ne donne pas un sens satisfaisant.

[2] Rudolph voit dans les mots *et les chantres et les portiers* une glose qui coupe la phrase. De la sorte, la fin du verset *selon l'ordre de...* s'applique au service de Dieu et des purifications. C'est plus logique, mais est-ce justifié ?

[3] *De David et de Salomon :* il faut rétablir le *et* avec le grec.

[4] Le début du verset est peu clair. Litt. : *au temps de David et d'Asaph autrefois (il y avait) des chefs de chantres...* Mais Asaph était chef des chantres. C'est pourquoi, on peut supprimer (avec le grec) la conjonction *et* et corriger *les chefs* en : *le chef.*

[5] *Et au temps de Néhémie :* Ces mots sont à conserver, même s'ils ne sont pas dans tous les manuscrits des LXX. Parfois on les considère comme une glose qui ne s'accorde pas avec 13. 10. Mais 13. 10 ne dit pas que les redevances des Lévites n'existaient pas : elles existaient et n'avaient pas été versées, ce contre quoi réagit Néhémie.

## CHAPITRE XIII

(1) *En ce temps-là, on lut dans le livre de Moïse, en présence du peuple, et on y trouva écrit* [1] *que l'Ammonite et le Moabite ne devaient jamais entrer dans l'assemblée de Dieu,* (2) *parce qu'ils n'étaient pas venus au devant des enfants d'Israël avec du pain et de l'eau, et parce qu'il* [2] *avait payé Balaam contre lui pour le maudire; notre Dieu changea la malédiction en bénédiction.* (3) *Lorsqu'ils eurent entendu cette loi, ils séparèrent d'Israël tous les étrangers* [3].

### Mesures concernant le personnel du culte et les étrangers (chap. 12. 44 - 13. 3)

Ces deux brefs paragraphes ne peuvent guère appartenir aux Mémoires de Néhémie, mais paraissent plutôt être une rédaction du Chroniqueur. Ils expliquent quelles sont les redevances attribuées par la loi aux prêtres et aux Lévites, et ensuite quelle attitude il faut observer vis-à-vis des étrangers (Moabite, Ammonite). On s'est demandé dans quel but l'écrivain avait placé ces deux fragments dans le contexte ? Est-ce pour apporter un complément aux mesures ayant donné lieu aux engagements pris par le peuple, au chap. 10 ? Dans ce cas, pourquoi nos versets seraient-ils séparés du chap. 10 d'une façon si radicale par 11 et 12. 1-43 ?

L'opinion qui les rattache au chap. 13 nous paraît beaucoup plus juste. En effet, le chap. 13 nous montrera quelques réformes entreprises énergiquement par Néhémie. Parmi elles, nous constaterons des mesures relatives aux redevances des prêtres et des Lévites, négligées par le peuple (13. 10-14), et une mesure d'expulsion d'un étranger venu s'installer dans une chambre du Temple (13. 4-9). Ce sont précisément ces deux questions qui sont abordées, comme au préalable dans le passage 12. 44 - 13. 3. Nous pensons que le Chroniqueur, qui a reproduit les Mémoires de Néhémie au chap. 13. 4-31, a voulu justifier la sévérité de Néhémie, ou peut-être l'atténuer, en mentionnant auparavant, deux ordonnances légales qui existaient depuis fort longtemps : celle des redevances sacerdotales, remontant à l'époque de Zorobabel, et même de David et Salomon (12. 46-47); celle de l'interdiction faite aux Moabites et Ammonites d'entrer dans l'assemblée de Dieu, remontant à l'époque du Deutéronome (Dt. 23). De la sorte, les interventions énergiques de Néhémie ne paraîtront ni excessives ni illégales. Le réformateur n'aura fait que revenir à ce que la loi avait déjà fixé, mais ce que le peuple avait oublié.

Nous ne pensons donc pas qu'il faille déplacer Néh. 13. 1-3 après les v. 4-9, encore moins l'intercaler entre Esd. 10. 9 et 10 (cf. Robertson Smith, dans T. Witton Davies).

[1] Allusion au texte de Dt. 23. 3-6.
[2] Le pronom *il* au singulier se rapporte seulement à Moab, dans l'histoire de Balaam (Nb. 22-24),
[3] Litt. : *les mélangés*, de races diverses. Certains y voient (à tort, pour cette époque) les *Arabes*, car le mot est de la même racine.

## Réformes accomplies par Néhémie pendant son second séjour à Jérusalem (chap. 13. 4-31)

(4) *Avant cela, Elyashib, le prêtre chargé des chambres*[1] *de la maison de notre Dieu, proche parent de Tobiyah,* (5) *avait arrangé*[2] *pour lui une grande chambre où étaient déposés auparavant les offrandes, l'encens, les ustensiles, la dîme du blé, du moût et de l'huile, ce qui était ordonné pour les Lévites, les chantres et les portiers, ainsi que la redevance des prêtres.*

(6) *Pendant que ces choses se passaient, je n'étais pas à Jérusalem, car, dans la trente-deuxième année d'Artaxerxès roi de Babylone*[3], *j'étais revenu vers le roi. A la fin d'un certain temps*[4] *je reçus l'autorisation du roi,* (7) *et je revins à Jérusalem et je me rendis compte du mal qu'Elyashib avait fait, en ce qui concerne Tobiyah, en lui arrangeant*[5] *une chambre dans les parvis de la maison de Dieu.* (8) *J'en fus très irrité et je fis jeter hors de la chambre tous les objets de la maison de Tobiyah.* (9) *Puis je dis de purifier les chambres*[6] *et j'y fis rapporter les ustensiles de la maison de Dieu, les offrandes et l'encens.* (10) *J'appris alors que les portions des Lévites n'avaient pas été données et que les Lévites et les chantres qui faisaient le service s'étaient enfuis, chacun dans son champ.* (11) *Je fis des reproches aux magistrats et leur dis : « Pourquoi la maison de Dieu est-elle abandonnée ? » Et je les*[7] *rassemblai et les rétablis dans leurs fonctions.* (12) *Tout Juda*[8] *apporta la dîme du blé, du moût et de l'huile, dans les magasins.* (13) *Et je donnai la surveillance*[9] *des magasins à Shélémyah le prêtre, à Tsadoq le scribe, à Pedayah d'entre les Lévites, et à côté d'eux, à* Hanan, *fils de Zakkour, fils de Mattanyah ; ils étaient en effet estimés comme des hommes de confiance. Ils eurent la charge de faire les répartitions à leurs frères.*

[1] *Des chambres :* le texte porte le singulier, mais il faut lire le pluriel, car il n'y avait pas qu'une seule chambre dont pouvait être chargé Elyashib. On ignore le lien de parenté qui existait entre Elyashib et Tobiyah.

[2] Litt. : *avait fait,* mais il ne s'agit pas d'une construction exécutée (cf. Hölscher), puisque cette chambre était utilisée auparavant pour les offrandes. Il se pourrait que la fin du verset (à partir de : *ce qui était ordonné*) soit rédactionnelle, car dans les versets 9 et 12, il n'est question que de ce qui est mentionné ici dans la 1re partie du verset : offrandes, encens, ustensiles, dîmes.

[3] C'est-à-dire en 432 avant J.-C. Le nom : roi de Babylone au lieu de *roi de Perse,* s'explique parce que les rois de Perse avaient aussi une résidence secondaire à Babylone, et que ce mot, dans le langage traditionnel des Juifs, s'appliquait à tous les rois d'Orient qui exerçaient leur domination sur Juda.

[4] Litt. : *à la fin des jours,* c'est-à-dire au bout d'un délai dont la durée n'est pas précisée. Inutile de corriger (avec Marquart, cf. Bertholet) en : à la fin *de ses jours* (יָמָיו) c'est-à-dire des jours du roi (vers 360 ?).

[5] La suite de cette phrase est souvent considérée comme une glose (Hölscher, Rudolph), à cause de la répétition avec le v. 5, et de l'emploi du mot *chambre,* sous une autre forme (נִשְׁכָּה au lieu de לִשְׁכָּה). Cette raison ne nous paraît pas suffisante.

[6] *Les chambres :* plusieurs corrigent (d'après Lucien) en *la chambre.* Mais la purification a pu concerner plusieurs chambres à cause du contact avec la chambre de Tobiyah (Rudolph).

[7] Les Lévites et non les magistrats.

[8] Expression qui désigne (comme le mot Israël) les éléments laïques du peuple, par opposition au sacerdoce.

[9] *Et je donnai la surveillance :* le texte porte deux mots de la même racine (אוֹצְרָה עַל־אוֹצָרוֹת).

Le verbe qui dériverait du mot *surveillance* ne se rencontre qu'ici. Plusieurs corrigent d'après le grec : *et je commandai* (pour la surveillance...) ce qui ferait lire וָאֲצַוֶּה (cf. 7. 2) (Bertholet, Rudolph, B.C.).

Les noms ici mentionnés apparaissent déjà dans la liste des hommes qui ont travaillé à la muraille (3. 25, 29, 30).

(14) *Souviens-toi de moi, mon Dieu, à cause de cela, et n'efface pas les actes de piété que j'ai accomplis pour la maison de mon Dieu et pour son service* [1].

(15) *En ce temps-là, je vis en Juda des hommes qui foulaient au pressoir pendant le sabbat, qui rentraient des gerbes, qui chargeaient même sur les ânes du vin, des raisins, des figues et tout autre fardeau et qui les amenaient à Jérusalem le jour du sabbat. Je leur fis des reproches, lorsqu'ils vendaient* [2] *leurs denrées.* (16) *Des Tyriens* [3] *s'étaient installés à Jérusalem, faisaient venir du poisson et toutes sortes de marchandises et les vendaient, le jour du sabbat, aux enfants de Juda et dans Jérusalem.*

(17) *Je fis des reproches aux notables de Juda et leur dis : « Quelle est donc cette mauvaise action que vous commettez en profanant le jour du sabbat?* (18) *N'est-ce pas ainsi qu'ont agi vos pères? et notre Dieu a fait venir sur nous* [4] *tout ce malheur, ainsi que sur cette ville. Et vous, vous augmentez la colère (de Dieu) contre Israël, en profanant le sabbat!* »

(19) *Lorsque les portes de Jérusalem commençaient à être dans l'ombre* [5] *avant le sabbat, je dis de fermer les battants et je dis de ne pas les ouvrir jusqu'après le sabbat. Je plaçai quelques-uns de mes serviteurs aux portes pour qu'aucun* [6] *fardeau n'entrât, pendant le jour du sabbat.* (20) *Les marchands et les vendeurs de toutes sortes de marchandises passèrent la nuit, une fois ou deux, en dehors de Jérusalem.* (21) *Je les avertis et leur dis : « Pourquoi passez-vous la nuit devant la muraille? Si vous recommencez, je mettrai la main sur vous!* » *Depuis ce jour-là, ils ne revinrent plus le jour du sabbat.* (22) *Et je dis aux Lévites de se purifier et de venir garder les portes* [7] *pour sanctifier le jour du sabbat. Pour cela aussi, souviens-toi de moi, mon Dieu, et aie pitié de moi selon ta grande miséricorde!*

(23) *En ces jours-là, je vis également des Juifs qui avaient pris* [8] *des femmes Asdodiennes, Ammonites et Moabites,* (24) *et la moitié de leurs fils parlaient l'asdodien et n'étaient pas capables de parler le juif (ou la langue de tel ou tel peuple)* [9].

[1] Litt. : *pour sa garde.* Le service de Dieu consiste essentiellement à garder ses commandements.

[2] Le texte porte le mot : *le jour où* ils vendaient... Mais d'après le v. 21 et la construction habituelle du verbe : *faire des reproches* (avec la préposition בְּ), il est préférable de lire בָּהֶם (*contre eux*) plutôt que בְּיוֹם (le jour où).

La fin du verset n'est pas très claire pour cette raison.

[3] Ce mot n'existe pas dans le grec. Il est corrigé par Hölscher en : *des pêcheurs* (הַצַּיָּדִים au lieu de הַצּוֹרִים), à cause du mot *poisson*, représentant leurs marchandises. Mais les Tyriens, gens de mer, étaient connus pour leur commerce, tandis qu'on ne peut guère penser à des habitants de Jérusalem qui exerceraient le métier de pêcheurs (où?) (cf. la porte des Poissons 3. 3; 12. 39).

[4] *Sur nous :* le grec ajoute *et sur eux*, mais cette adjonction n'est pas nécessaire. Peut-être est-ce une façon d'atténuer le texte qui paraît injuste : *vos* pères ont péché, et c'est *nous* qui sommes frappés du malheur!

[5] Le sabbat commençait le soir au coucher du soleil. Rudolph traduit d'une autre façon : quand les portes *étaient tranquilles, désertes*, mais ce sens du verbe צָלַל est incertain.

[6] La phrase est à comprendre ainsi, en ajoutant le relatif אֲשֶׁר.

[7] Ce verset est souvent envisagé comme une note du Chroniqueur ou d'un rédacteur qui s'est trompé et a parlé des Lévites aux portes de la ville, alors que leur fonction était aux portes du Temple (Hölscher, B.C.). Mais, comme le remarque justement Rudolph, il s'agit ici de l'observance du sabbat, donc d'un acte cultuel, même pour la garde des portes de la ville. Il n'y a donc pas de raison de rejeter cette notice, même si nous n'en comprenons pas toute la portée.

[8] *Qui avaient pris :* il faut rétablir l'article devant ce verbe, pour servir de pronom relatif, sinon la phrase est mal construite. Litt. : *qui* avaient fait venir des femmes, c'est-à-dire *qui avaient épousé.* Plusieurs suppriment la mention des Ammonites et Moabites à cause du v. 24, où seul, l'Asdodien est indiqué (Hölscher, B.C.). Mais la fin du v. 24 implique qu'il y avait plusieurs pays envisagés.

[9] La fin du verset n'est pas dans le grec. Cette parenthèse serait mieux placée après les mots : *parlaient l'asdodien.*

(25) *Je leur fis des reproches et je les maudis; je frappai quelques-uns d'entre eux et leur arrachai les cheveux; je leur fis jurer au nom de Dieu: « Ne donnez pas vos filles à leurs fils et ne prenez pas de leurs filles pour vos fils et pour vous.* (26) *N'est-ce pas ainsi qu'a péché Salomon* [1]*, roi d'Israël? Parmi les nombreux peuples, il n'y a pas eu de roi comme lui; il fut aimé de son Dieu et Dieu l'a établi roi sur tout Israël. Pourtant, lui aussi, les femmes étrangères l'entraînèrent à pécher!* (27) *Est-ce qu'à votre sujet, on doit apprendre aussi* [2] *que vous commettez cette grande faute d'être infidèles à notre Dieu en prenant des femmes étrangères?* »

(28) *Un fils de Yoyada', fils d'Elyashib, le grand-prêtre* [3]*, était le gendre de Sanballat le* Horonite. *Je le chassai loin de moi.*

(29) *Souviens-toi d'eux, mon Dieu, parce qu'ils ont souillé le sacerdoce et l'alliance des prêtres* [4] *et des Lévites!*

(30) *Je les* [5] *purifiai de tout étranger et j'établis des règlements pour les prêtres et les Lévites, chacun dans son service,* (31) *ainsi que pour les offrandes de bois aux temps fixés, et pour les prémices. Souviens-toi de moi, mon Dieu, pour le bien!*

## Réformes accomplies par Néhémie pendant son second séjour a Jérusalem (chap. 13. 4-31)

Nous avons ici un morceau de grande valeur historique reproduisant presque sans modification, une partie des Mémoires de Néhémie. Le Chroniqueur a peut-être simplement groupé, sans se préoccuper de l'ordre chronologique, une série de brèves notices sur des réformes accomplies par Néhémie, et y a ajouté, ici ou là, une note de sa propre main (par exemple: 5b, 10b, 22a).

Néhémie date lui-même l'époque de ces réformes: elles eurent lieu lors d'un second séjour qu'il fit à Jérusalem, après y être resté d'abord 12 ans, et être reparti auprès du roi Artaxerxès [6] (v. 6). La durée de son absence n'est pas précisée, mais elle n'a pas dû être très longue, peut-être 2 ou 3 ans. Cette période fut cependant suffisamment longue pour que certains désordres se fissent jour parmi les Juifs et que l'observation de quelques-unes des lois religieuses tombât en désuétude. Lorsqu'à son retour, Néhémie constatera

[1] La référence à Salomon correspond aux livres des Rois (1 R. 11) de rédaction deutéronomiste. Le livre des Chroniques passe sous silence l'infidélité de Salomon, causée par les femmes étrangères.

[2] Ce verbe est à la 3e personne du parfait niphal: *il est entendu dire*, plutôt que la 1re personne du pluriel de l'aoriste qal: *nous entendrons* (ou *nous obéirons*). Les versions qui ont traduit dans ce second sens ont ajouté, arbitrairement, une négation à la phrase: *nous n'obéissons pas...*

[3] Ce mot peut s'appliquer à *Elyashib* (même si celui-ci n'était plus en vie) ou à *Yoyada'*. Il est probable que c'est du premier qu'il s'agit.

[4] *Des prêtres.* Le texte porte: *du sacerdoce* et des Lévites.
Plusieurs témoins du texte portent: des prêtres, ce qui est meilleur (הַכֹּהֲנִים au lieu de הַכְּהֻנָּה).

[5] Je *les* purifierai: c'est-à-dire les prêtres et les Lévites, si ce verset se rapporte au précédent. S'il se rapporte, en général, aux v. 23-28, il s'agit de tout le peuple.

[6] Aucune raison sérieuse ne permet de mettre en doute l'authenticité de cette indication chronologique (contrairement à Hölscher).

ces violations, il réagira avec violence pour revenir à l'ordre établi précédemment par la loi [1].

Quels sont les points sur lesquels Néhémie intervint lors de son second séjour? Le chap. 13 nous les énumère en quelques brefs paragraphes, pittoresques et vivants, où la personnalité de Néhémie apparaît dans toute sa vigueur:

1. *Expulsion d'un étranger installé dans une chambre du Temple* (v. 4-9)

L'étranger n'est pas un inconnu: c'est Tobiyah, l'adversaire de Néhémie, pendant les travaux de la muraille. Il était parent d'un prêtre Elyashib. On ne peut se prononcer sur leur degré de parenté, ni sur la question de savoir si cet Elyashib était le grand-prêtre (chap. 3. 1) ou un homonyme. Beaucoup admettent que c'est le même personnage (Bertholet, Batten, B. C.); d'autres (Hölscher, Rudolph) signalent que Néhémie n'aurait pas manqué de préciser la chose si c'était la réalité, et qu'il faut voir ici un prêtre de même nom que le grand-prêtre. Nous pencherions pour cette seconde hypothèse, car il serait assez surprenant que l'office du grand-prêtre soit de surveiller les chambres du Temple (v. 4). Toujours est-il que cet Elyashib avait disposé une ou plusieurs chambres du Temple pour recevoir son parent, et que ces pièces étaient celles qui étaient normalement destinées à recevoir les offrandes, les encens, les dîmes, etc.

Non seulement c'était un changement de destination inadmissible, mais surtout c'était une violation du Temple par un homme qui n'était ni prêtre, ni Lévite, ni même Juif (bien que sans doute adorateur de YHWH comme l'indique son nom). Néhémie ne perd pas de temps: il expulse le personnage et fait purifier les lieux pour les rendre à leur destination première.

2. *Rappel des Lévites et rétablissement de la dîme pour le sacerdoce* (v. 10-13)

Est-ce la cause ou la conséquence de l'épisode précédent? Les redevances pour les prêtres n'étaient-elles plus versées parce que les chambres du Temple étaient occupées par Tobiyah? ou bien les chambres attribuées à Tobiyah étaient-elles délaissées parce que le peuple ne payait plus les redevances? C'est cette seconde supposition qui serait la plus logique. Par négligence, le peuple oublie ses prêtres et ses Lévites. Ceux-ci sont obligés, pour vivre, de retourner à leurs champs et de cultiver le sol. Les services du Temple en souffrent grandement, et des chambres désormais vides sont employées à loger des étrangers. Néhémie réprimande sévèrement les magistrats du peuple qui ont laissé s'introduire de telles négligences, rappelle les Lévites et les prêtres à leurs postes, établit des surveillants qui sont des hommes de confiance, et fait verser la dîme à tout le peuple, comme précédemment. Derrière cette narration brève et relativement sèche, il est facile d'imaginer l'énergie dont Néhémie dut faire preuve, et la lutte qu'il dut mener.

[1] Nous ne comprenons pas comment, d'après certains exégètes comme Rudolph, la période d'absence de Néhémie peut coïncider avec l'arrivée et l'activité d'Esdras à Jérusalem. Même si Esdras n'y resta qu'une année, Néhémie à son second voyage n'aurait pas manqué de faire allusion à Esdras au sujet de son activité réformatrice, à supposer même qu'elle ait abouti à un échec. Dans le chap. 13, Néhémie se réfère au Deutéronome, et non à une autre loi, celle qu'Esdras a promulguée. De plus, pour la question des mariages mixtes, il nous paraît impossible d'admettre que les reproches de Néhémie (13. 23-27) aient suivi la réforme radicale d'Esd. 10, si celle-ci venait d'avoir lieu quelques mois plus tôt. D'autant plus que les enfants de ces unions mixtes ne savaient plus l'hébreu, ce qui suppose que les parents étaient mariés depuis plusieurs années!

3. *Observation du sabbat* (v. 15-22)

La ville repeuplée était devenue le centre d'une grande activité. Le mouvement commercial s'amplifiait et les échanges entre la ville et les campagnes, et même les provinces éloignées et étrangères, se faisaient de plus en plus importants. Le respect du jour du sabbat s'atténua et bientôt, vendeurs et acheteurs, faisaient leur commerce ce jour-là, comme les autres, tandis que dans la campagne les paysans foulaient leur raisin, battaient leur blé, et transportaient à dos d'âne leurs marchandises. Des gens de Tyr s'étaient établis en ville pour vendre le produit de leur pêche.

Néhémie commence par faire des reproches énergiques à tous ces gens, Juifs et païens. Aux chefs du peuple, il rappelle comment dans le passé Dieu avait puni les transgresseurs de sa loi, et montre que la situation présente ne peut qu'accroître la colère de Dieu envers son peuple. Ces paroles ne suffisent pas. L'ordre est donné de fermer les portes, la veille du sabbat dans la soirée, jusqu'au lendemain du sabbat. Des sentinelles postées aux portes laissent passer les gens, mais pas les marchandises. Les marchands étrangers campent devant les murailles avec l'espoir que les Jérusalémites sortiront faire leurs achats. Néhémie les menace d'arrestation s'ils persistent, et le jour du sabbat retrouve son caractère sacré, en application de la loi.

4. *Interdiction des mariages mixtes* (v. 23-27)

La vie des Juifs au milieu des païens conduisait bien des familles à contracter des mariages entre Juifs et païens. C'était encore une transgression de la loi (Dt. 23. 3-6). C'était surtout un danger pour le culte juif, car avec les païens, les coutumes païennes et l'idolâtrie s'infiltraient parmi les Juifs. La situation était même devenue assez inquiétante, puisque les enfants de ces unions mixtes ne savaient parfois plus parler l'hébreu : ils ne connaissaient que l'Asdodien [1] ou d'autres langues. Or le culte juif et la lecture de la loi exigeaient la connaissance de l'hébreu. Ignorer la langue sainte, c'était s'éloigner de la foi juive. Néhémie laisse éclater son indignation : il proteste, maudit, frappe, et arrache les cheveux de quelques-uns de ces gens, infidèles à la pure tradition juive et qui compromettent la religion et la race sainte avec les païens. Puis il fait prendre l'engagement solennel, devant Dieu, de ne plus continuer ces pratiques d'infidélité à Dieu, comme l'a fait Salomon dans le passé. Et pourtant Salomon était un grand roi ! A combien plus forte raison les Juifs doivent-ils éviter ces compromissions, eux qui n'ont pas la dignité de Salomon !

5. *Expulsion du fils d'un grand-prêtre* (v. 28-29)

On ne sait pas le nom de cet homme, fils de Yoyada', fils d'Elyashib le grand-prêtre. On sait seulement qu'il avait épousé la fille de Sanballat, l'adversaire de Néhémie. Deux raisons suffisent pour que Néhémie le chasse sans ménagement : il était marié à une païenne, et celle-ci était la fille d'un ennemi des Juifs.

Ce bref épisode a donné lieu à un curieux développement qui a toutes les apparences de la légende, dans l'œuvre de Flavius Josèphe. Cet écrivain explique, en effet, que le fils

[1] On ignore quelle était cette langue : soit un dialecte sémitique proche de l'hébreu (comme le Moabite) soit une langue différente (Asdod était une ville de la région des Philistins). Plusieurs pensent que c'était l'araméen qui se répandait de plus en plus dans le monde oriental.

de Yoyada' s'appelait Manassé et la fille de Sanballat: Nicaso. Manassé, expulsé par Néhémie, serait devenu le grand-prêtre des Samaritains et le constructeur du temple samaritain sur le mont Garizim. Mais la chronologie est problématique, puisque ces événements se seraient passés sous Alexandre-le-Grand, soit vers 330, ce qui est impossible historiquement. De plus, le schisme samaritain n'est pas facile à dater, mais doit être certainement plus récent. On ne le mentionne expressément qu'à l'époque hasmonéenne (Temple de Garizim, détruit en 128 par Hyrkan I). Les récits de Josèphe sont à lire avec prudence.

6. *Rétablissement du règlement pour les prêtres et Lévites* (v. 30-31)

Après toutes ces réformes, Néhémie rétablit les ordonnances relatives aux diverses fonctions sacerdotales, ainsi qu'aux offrandes et prémices.

L'ensemble des réformes de Néhémie correspond assez exactement — comme nous l'avons déjà dit — aux engagements pris par les chefs du peuple, au chapitre 10. Peut-être le chap. 10 devait-il se trouver, dans les Mémoires de Néhémie, après notre chap. 13, et le Chroniqueur l'aurait placé après les chap. 8-9 comme se rapportant à la loi lue par Esdras. S'il est impossible de conclure avec certitude sur cette question, ces deux chapitres sont cependant suffisamment clairs pour que nous puissions connaître d'assez près, les actions réformatrices de Néhémie à l'intérieur du peuple juif.

Les Mémoires de Néhémie se terminaient-ils ainsi, ou contenaient-ils d'autres morceaux laissés de côté par le Chroniqueur? Nul ne le sait. On ne peut manquer de remarquer le caractère abrupt de la fin du livre, puisque rien de plus n'est rapporté sur l'homme qui a été l'initiateur de ces réformes. Nous ne savons plus rien de son activité, de sa vie et de la fin de sa carrière. Nous revenons donc à l'intention du Chroniqueur qui n'utilise les documents qu'il possède, et en particulier les Mémoires de Néhémie, que dans le but qu'il s'est fixé: non une histoire complète du peuple juif, mais l'histoire de Jérusalem la ville sainte. Maintenant qu'il a raconté la reconstruction du Temple, la reconstruction des murailles de la ville, la restauration du culte, les mesures de repeuplement de la ville, et les diverses réformes accomplies par Esdras et Néhémie en faveur du peuple, surtout dans la capitale, son œuvre est terminée. Ce qu'il advint de Néhémie ou d'Esdras est en dehors de ses préoccupations.

## Excursus : La personne et l'œuvre de Néhémie

La lecture des chap. 1-7 et 10-13 de Néhémie, dont la plus grande partie sont des extraits de ses Mémoires, nous a présenté un personnage au caractère original, sympathique à bien des égards, ardent et passionné jusqu'au fanatisme dans certaines circonstances. Nos textes suffisent à en tracer un portrait dont nous voulons dégager, en quelques lignes, les traits essentiels.

Son attitude et ses actes s'expliquent par sa double qualité de fonctionnaire du roi de Perse, et de Juif profondément attaché à sa foi et à son peuple.

Comme échanson du roi Artaxerxès, c'est un homme d'un grand loyalisme vis-à-vis de son souverain, et cela lui vaut la confiance de ce dernier qui l'autorise à faire un séjour de douze ans à Jérusalem et à y retourner encore par la suite. Il obtient de lui les

passeports nécessaires, l'escorte et les ordres qui lui ouvrirent toutes les portes. Il rejettera avec mépris, comme de purs mensonges, les accusations de ses adversaires lorsqu'ils feront courir le bruit qu'il veut se faire proclamer roi de Juda en rébellion contre Artaxerxès. La vie à la cour royale avait certainement fait de lui un homme expérimenté, habile, diplomate, organisateur. Il n'y a pas lieu de douter qu'il fut envoyé par le roi de Perse, comme gouverneur de Jérusalem, avec une mission bien définie et une responsabilité relativement étendue.

Comme Juif, de la race du peuple élu exilé à Babylone, il est animé d'une foi profondément ancrée dans son cœur et dans son esprit. Il veut respecter pleinement la loi de son Dieu, porte le souci constant de la restauration de la communauté juive dans la ville sainte, et entreprend pour cela un ministère pratique qu'il sut remplir avec une infatigable énergie.

Loyal envers le roi païen, il est avant tout loyal envers le Dieu d'Israël qu'il aime et dont il voit la bonne main diriger toutes choses.

Sa personnalité est celle d'une nature riche, impétueuse et sensible. Il pleure, jeûne et prie en apprenant les malheurs de son peuple; il se décide à partir et réussit dans ses démarches; il montre de la prudence avant de commencer les travaux de la muraille. Une fois la tâche entreprise, rien ne pourra l'arrêter, ni la mauvaise volonté de certains notables, ni le découragement du peuple, ni les moqueries et les menaces de ses ennemis, ni les tentatives de chantage ou les pièges tendus devant ses pas. Homme d'action, plus que de pensée, il agit avec sûreté, avec esprit méthodique et énergique, sans s'embarrasser des conventions ou des formalités verbales. Parfois il s'indigne, s'emporte et se laisse aller à des gestes de colère ou à des prières de vengeance. Nous le voyons arracher les cheveux de quelques Juifs mariés à des païennes, expulser avec fracas le mobilier de Tobiyah installé dans une chambre du Temple, et chasser sans discussion le petit-fils du grand-prêtre, marié à une étrangère ! Mais ce tempérament est un stimulant extraordinaire pour le peuple minoritaire et craintif : il montre l'exemple du travail et ne se déshabille plus avant que la muraille soit achevée; il est désintéressé et ne réclame même pas les redevances que le gouverneur pouvait exiger; il est animé d'un esprit de justice absolue, envers Dieu et envers le prochain.

C'est aussi, et surtout, *un homme de prière*, parce qu'il croit à la puissance de son Dieu et parce qu'il ne veut pas que le peuple de YHWH soit bafoué par les païens. Sa piété est dans la ligne du Deutéronome qui représente, pour lui, la loi de Dieu donnée à Moïse. Même ses prières reproduisent les formules habituelles et probablement liturgiques qu'on retrouve dans la tradition prophétique et deutéronomique.

Néhémie n'était pas prêtre, mais laïc. Pourtant s'il respecte de façon absolue la loi relative au sacerdoce (par exemple l'interdiction pour un laïc de pénétrer dans le lieu saint du Temple), il se place essentiellement sur un terrain religieux pour exercer son ministère et accomplir ses réformes.

Qu'a-t-il fait exactement ? Nous savons qu'il est resté douze ans à Jérusalem, lors de son premier séjour. Toutefois ses Mémoires ne rapportent que deux événements relatifs à cette période : la reconstruction des murailles, en 52 jours — et le rétablissement de la justice sociale par l'obligation faite à tous les créanciers de remettre ce qui leur est dû par leurs frères juifs. C'est tout ! Nul ne peut dire que ses Mémoires soient une biographie. Cependant la valeur des actes ne dépend pas de leur quantité, mais de leur intensité : reconstruite la muraille de la ville sainte, c'est rendre désormais possible la vie de la communauté juive; c'est lui rendre conscience de sa mission et lui éviter les compromissions

avec le paganisme; c'est la séparer du péché et la purifier par l'observance de la loi de Dieu. Grâce à Néhémie, l'étape intermédiaire entre la reconstruction du Temple et la promulgation de la loi est franchie: celle de la reconstruction du peuple des croyants, nous dirions: de l'Eglise ou de l'assemblée de Dieu.

Son second séjour à Jérusalem lui fait entreprendre une série de réformes religieuses, en réaction contre certains relâchements fâcheux. Il le fait avec zèle et l'audace d'un prophète, afin de revenir à la loi.

Le ministère de Néhémie, aussi fragmentaire qu'il nous apparaisse dans ses Mémoires, se présente à nous comme un saint combat. Ce mot n'est pas une image théorique: une véritable lutte a été engagée et gagnée, grâce à l'énergie et à la foi de ce réformateur. Ses adversaires ont été de deux sortes: ceux du dedans et ceux du dehors.

Au dedans — bien que les textes en parlent peu — nous pouvons supposer qu'une lutte sourde s'organisa contre Néhémie, de la part de certains chefs et notables juifs. Peut-être par jalousie, ou par sympathie pour les adversaires du dehors (en raison d'alliances familiales), ces gens tentèrent d'entraver l'œuvre de Néhémie. Quelques-uns refusent de travailler à la muraille, d'autres pressurent les petits et les pauvres, d'autres espionnent le gouverneur, favorisent les ennemis, ferment les yeux sur les négligences dans le service du culte, et acceptent les mariages mixtes. Néhémie n'est pas tendre pour eux et ne leur cache pas ses sentiments. Il leur en impose par son autorité qui ne fait acception de personne, même pas du grand-prêtre.

Au dehors, les adversaires sont nombreux et audacieux. Leurs chefs, Sanballat, Tobiyah et Guéshèm, usent de tous les moyens, sans aller toutefois jusqu'à la guerre ouverte, pour intimider et décourager ce nouveau gouverneur envoyé par le roi de Perse. L'un d'entre eux nous paraît surtout intéressant, sur le terrain de l'histoire: c'est Tobiyah. Son nom semble prouver qu'il était d'origine juive et adorateur de YHWH. Son rôle nous apparaît comme celui d'un Juif, d'esprit très libéral, qui lutte contre un retour de l'esprit particulariste et intolérant des purs observateurs de la loi de Moïse. Il a sans doute accepté un idéal religieux mi-juif mi-païen, mais n'est pas considéré, par beaucoup de Juifs de Jérusalem, comme un renégat ou un traître. Il a de nombreux appuis parmi les notables de la ville (6. 17-19) et, dès que Néhémie quitte Jérusalem pour retourner auprès du roi de Perse, il réussit à se faire aménager des appartements dans le Temple où l'un de ses parents exerce le sacerdoce. C'est l'énergique intervention de Néhémie, à son retour, qui mettra fin à ce scandale. Nous voyons par là que les ennemis les plus dangereux sont peut-être les anciens alliés. Dans le Judaïsme postexilique, une partie de la population israélite et juive des deux royaumes du Nord et du Sud, qui n'avait pas été emmenée en exil, constitua une population mélangée qui ne vit pas d'un œil favorable le retour d'exil et la restauration. Une cinquantaine d'années de séparation avait creusé un fossé profond entre eux et leurs frères déportés. Le schisme des Samaritains sera l'aboutissement d'un tel état de choses à une époque ultérieure.

Si la reconstitution historique des événements de cette époque se présente telle que nous la supposons, Néhémie a été le précurseur d'Esdras. Par son action, il a restauré son peuple dans une ville reconstruite et réorganisée; il a rappelé, avec une véhémence persuasive, l'exigence d'une vie d'obéissance à Dieu. Le terrain était préparé pour que ce peuple devînt le peuple de la loi. Esdras va la lui apporter.

Imprimé en Suisse — Printed in Switzerland

# ABRÉVIATIONS

| | |
|---|---|
| AJSL | *American Journal of Semitic Languages and Literature*, Chicago. |
| AJT | *American Journal of Theology*, Chicago. |
| ALT, KlSchr | A. Alt, *Kleine Schriften zur Geschichte des Volkes Israel*, München. |
| ANEP | J. B. Pritchard, *The Ancient Near East in Pictures relating to the OT*, Princeton. |
| ANET | J. B. Pritchard, *The Ancient Near Eastern Texts relating to the OT*, Princeton |
| AOB | H. Gresmann, *Altorientalische Bilder zum Alten Testament* (1927), Berlin-Leipzig. |
| AOT | H. Gresmann, *Altorientalische Texte zum Alten Testament* (1926), Berlin-Leipzig. |
| ARW | *Archiv für Religionswissenschaft*, Leipzig-Berlin. |
| AT (OT) | *Ancien Testament, Altes Testament (Old Testament).* |
| ATD | *Das Alte Testament Deutsch*, Göttingen. |
| AThANT | *Abhandlungen zur Theologie des Alten und Neuen Testaments*, Zurich. |
| BASOR | *Bulletin of the American Schools of Oriental Research*, New Haven. |
| BBB | *Bonner Biblische Beiträge*, Bonn. |
| BC | *Bible du Centenaire*, Paris. |
| BHK | *Biblia Hebraïca*, Kittel, éd. |
| BHT | *Beiträge zur historischen Theologie*, Tübingen. |
| BJ | *Bible de Jérusalem*, Paris. |
| BK | *Biblischer Kommentar*, Neukirchen. |
| BRL | K. Galling, *Biblisches Reallexikon* (1937), Tübingen. |
| BWANT | *Beiträge zur Wissenschaft vom Alten und Neuen Testament*, Stuttgart. |
| BZ | *Biblische Zeitschrift*, Paderborn. |
| BZATW | *Beihefte zur Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft*, Giessen-Berlin. |
| CAB | *Cahiers d'archéologie biblique*, Neuchâtel-Paris. |
| CTh | *Cahiers théologiques*, Neuchâtel-Paris. |
| EB | *Etudes bibliques*, Paris. |
| ETR | *Etudes théologiques et religieuses*, Montpellier. |
| EvTh | *Evangelische Theologie*, München. |
| ExpT | *The Expository Times*, Edinburgh. |
| FRLANT | *Forschungen zur Religion und Literatur des Alten und Neuen Testaments*, Göttingen. |
| HAT | *Handbuch zum Alten Testament*, Tübingen. |
| HKAT | *Handkommentar zum Alten Testament*, Göttingen. |
| HLHJ | A. Lods, *Histoire de la littérature hébraïque et juive* (1950), Paris. |
| HThR | *The Harvard Theological Review*, Cambridge, Mass. |
| HUCA | *Hebrew Union College Annual*, Cincinnati. |
| ICC | *International Critical Commentary*, Edinburgh. |
| JBL | *Journal of Biblical Literature*, New Haven. |
| JJS | *Journal of Jewish Studies*, London. |
| JNESt | *Journal of Near Eastern Studies*, Chicago. |
| JR | *Journal of Religion*, Chicago. |
| JSS | *Journal of Semitic Studies*, Manchester. |
| JThSt | *Journal of Theological Studies*, Oxford. |

| | |
|---|---|
| KAT | *Kommentar zum Alten Testament*, Leipzig-Gütersloh. |
| KBL | L. Koehler-W. Baumgartner, *Lexikon in Veteris Testamenti Libros*, Leiden. |
| KHC | *Kurzer Hand-Commentar zum Alten Testament*, Tübingen. |
| LXX | *Septuaginta.* |
| NKZ | *Neue Kirchliche Zeitschrift*, Erlangen-Leipzig. |
| NT | *Nouveau Testament, Neues Testament, New Testament.* |
| OLZ | *Orientalische Literatur-Zeitung*, Leipzig-Berlin. |
| OTS | *Oudtestamentische Studiën*, Leiden. |
| PEQ | *Palestine Exploration Quarterly*, London. |
| RB | *Revue biblique*, Paris. |
| RE (3) | *Realencyclopädie für protestantische Kirche und Theologie*, 3e édition, Hauck, Leipzig. |
| RGG (3) [RGG (2)] | *Religion in Geschichte und Gegenwart* (3e-2e édition), Tübingen. |
| RHR | *Revue de l'histoire des religions*, Paris. |
| RHPR | *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, Strasbourg. |
| RThP | *Revue de théologie et de philosophie*, Lausanne. |
| SAT | *Die Schriften des Alten Testaments in Auswahl*, Göttingen. |
| Seg. | *Version Segond* |
| ST | *Studia Theologica*, Lund. |
| SYR | Peschitta. |
| Suppl. VT | *Supplement to Vetus Testamentum*, Leiden. |
| ThB | *Theologische Blätter*, Leipzig. |
| TGI | K. Galling, *Textbuch zur Geschichte Israels* (1950), Tübingen. |
| ThLZ | *Theologische Literatur Zeitung*, Leipzig-Berlin. |
| ThR | *Theologische Rundschau*, Tübingen. |
| ThStKr | *Theologische Studien und Kritiken*, Stuttgart-Gotha-Berlin. |
| ThWNT | *Theologisches Wörterbuch zum Neuen Testament*, Kittel-Friedrich. |
| ThZ | *Theologische Zeitschrift*, Basel. |
| TM | *Texte massorétique.* |
| VB | *Vocabulaire biblique*, Neuchâtel-Paris. |
| VS | *Version Synodale* |
| VT | *Vetus Testamentum*, Leiden. |
| WMANT | *Wissenschaftliche Monographien zum Alten und Neuen Testament*, Neukirchen. |
| WO | *Die Welt des Orients*, Göttingen. |
| ZATW | *Zeitschrift für die Alttestamentliche Wissenschaft*, Giessen-Berlin. |
| ZDMG | *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*, Leipzig-Wiesbaden. |
| ZDPV | *Zeitschrift des Deutchen Palästina-Vereins*, Leipzig-Wiesbaden. |
| ZNTW | *Zeitschrift für die Neutestamentliche Wissenschaft*, Giessen-Berlin. |
| ZSTh | *Zeitschrift für Systematische Theologie*, Gütersloh-Berlin. |
| ZThK | *Zeitschrift für Theologie und Kirche*, Tübingen. |

## TABLE DES MATIÈRES